oissance de cet animal, et ainsi nous ne pouvons
faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la
n de son voyage sur la rivière des Amazones :
-ci, dont le gouverneur du Para m'avoit fait
, étoit l'unique de son espèce qu'on eût vu dans
; le poil de son corps étoit argenté et de la cou-
s plus beaux cheveux blonds, celui de sa queue
un marron-lustré approchant du noir. Il avoit
tre singularité plus remarquable; ses oreilles,
s et son museau étoient teints d'un vermillon
qu'on avoit peine à se persuader que cette cou-
naturelle; je l'ai gardé pendant un an ; malgré
autions continuelles que je prenois pour le pré-
du froid, la rigueur de la saison l'a vraisembla-
t fait mourir. »

*Sagoin*, vulgairement appelé *Singe de nuit*.
mble au saki par la grandeur des yeux, les na-
la forme de la face, et par sa longue queue
mais il en diffère par la distribution et la
es couleurs du poil.

## I V.

### DRUPÈDES *qui a rapport au Morse.*

*ugon.* Le Dugon est un animal de la mer
ue et des Indes orientales, qui par la tête res-
plus au morse qu'à tout autre animal. Il a à
oire supérieure deux dents longues d'un demi-

ACCADEMIA DI MEDICINA DI TORINO

# TRAITÉ D'ACCOUCHEMENS,

## DE MALADIES DES FEMMES,

DE L'ÉDUCATION MÉDICINALE DES ENFANS,

ET DES MALADIES PROPRES A CET AGE.

c IV 14

ACCADEMIA DI MEDICINA
DI TORINO

DE L'IMPRIMERIE DE DUMINIL-LESUEUR,
rue de la Harpe, N°. 78.

# TRAITÉ D'ACCOUCHEMENS, DE MALADIES DES FEMMES, DE L'ÉDUCATION MÉDICINALE DES ENFANS, ET DES MALADIES PROPRES A CET AGE;

PAR C. M. GARDIEN,

Docteur en Médecine, Professeur d'Accouchemens, de Maladies des Femmes et des Enfans, Membre de la Société Médicale de Paris, de la Société Libre des Sciences Physiques et Médicales de Liége.

---

Multum restat adhuc operis, multumque restabit, nec ulli nato post mille sæcula, præcludetur occasio aliquid adjiciendi.
*Epistol., lib. I. Epist. LXIV.* SENECA.

---

TOME PREMIER.

PARIS,

CROCHARD, Libraire, rue de l'École de Médecine, N°. 3, près celle de la Harpe.

M. DCCC. VII.

# A M. HALLÉ,

PROFESSEUR de l'Ecole de Médecine de Paris, et du Collége Impérial de France, Membre de l'Institut, etc.

Comme un témoignage trop foible et trop peu durable d'un hommage rendu à celui dont le nom sera vénéré dans les siècles les plus reculés.

*Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.*
VIRG.

GARDIEN.

# PRÉFACE.

Lorsque je me déterminai, il y a quelque mois, d'après les demandes réitérées que m'ont faites un grand nombre d'élèves, soit nationaux, soit étrangers, qui ont suivi mon cours, à livrer mon manuscrit à l'impression ; mon intention étoit de faire paroître cet ouvrage, sous le titre de, *Traité d'Accouchemens, de Maladies des Femmes, de l'Education médicinale des Enfans, et des Maladies propres à cet âge.* Mais je me suis aperçu depuis que ce titre, quoique consacré par l'usage, étoit propre à donner une fausse idée du plan que j'ai suivi, en même temps qu'il n'en faisoit pas connoître toute l'étendue : en effet, la première idée qu'il présente naturellement, est que je dois traiter d'abord de l'Accouchement, qui a dû être l'objet spécial de mes recherches, tandis que cette fonction est, pour ainsi dire, la dernière dont je m'occupe, et que, toutes choses égales d'ailleurs, elle n'y est pas traitée avec plus de développement que les autres fonctions sexuelles : rien n'indique au lecteur qu'en exposant chacune des fonctions propres à la femme, je m'attacherai avec soin à faire connoître les précautions que l'expérience a appris être les plus convenables pour

prévenir les dérangemens qu'elle est susceptible d'éprouver ; on doit même être porté à croire, que je me borne à enseigner quels sont les moyens que l'on doit employer pour remédier à ces dérangemens, qui constituent les maladies particulières aux femmes.

Ce sont ces considérations qui m'ont déterminé à substituer à ce titre, celui de, *Fonctions propres au Sexe, et de la Conservation des Femmes et des Enfans*. La simple lecture suffit pour apprendre que mon but est de traiter de toutes les fonctions dévolues à la femme, et que je suivrai, dans leur exposition, le même ordre dans lequel on les voit s'établir chez elle. On sait sur-le-champ que la fonction naturelle, connue sous le nom d'Accouchement, ne sera exposée qu'après la menstruation, la conception ou génération, la grossesse qui la précèdent constamment. On peut conserver les femmes et les enfans, soit en prévenant les maladies auxquelles ils sont plus spécialement sujets d'après leur organisation, soit en guérissant celles dont ils sont atteints ; ce qui indique suffisamment que je tracerai la conduite que doivent tenir les uns et les autres, pour rendre l'exercice des fonctions qui leur sont propres facile et régulier, avant de faire connoître les moyens de remédier aux dérangemens qu'elles éprouvent quelquefois.

Il est nécessaire de consigner de temps en temps dans des écrits élémentaires, l'état d'une science pour en faire connoître les progrès ; la vie de

l'homme est trop courte, pour qu'il puisse tout approfondir, tout voir par lui-même; il faut donc que ce qui a été commencé par les uns, soit achevé par les autres; le même homme ne peut pas se trouver dans toutes les occasions propres à éclaircir et perfectionner toutes les branches d'un art. Pour faire des découvertes, il faut voir des faits. Les traités généraux deviennent indispensables lorsque des monographies ont enrichi la science: je me suis surtout attaché à recueillir les vues propres à perfectionner les branches de l'art de guérir, dont je me propose de traiter, qui se trouvent éparses dans des dissertations particulières, et qui quelquefois sont sitôt oubliées qu'elles ont vu le jour, parce qu'elles sont peu étendues, quoiqu'elles fussent dignes d'un meilleur sort; c'est dans ces sources qu'il faut puiser, si on veut connoître les progrès que peut avoir fait un art depuis les derniers traités généraux estimés, qui ont été publiés.

Tout le monde peut concourir au progrès d'une science par le premier genre de composition littéraire; mais il faut avoir donné à ses études et à ses recherches une direction particulière, pour coordonner les faits qui ont été fournis par l'expérience d'individus isolés, qui les ont présenté pour servir de matériaux à ceux qui s'occuperoient de publier un Traité général.

Lier, rassembler les préceptes déjà connus, ajouter les règles qui ont paru manquer, proscrire les

usages évidemment fondés sur des préjugés frivoles ou dangereux, élever des doutes sur les pratiques dont l'utilité ou le danger ne sont pas assez décidés, en former un tout systématique, tel est le but d'un Traité général. Comme la médecine, qui tient à la science immense de la nature, suit l'impulsion imprimée à l'esprit humain, il arrive des époques où il n'est pas tout-à-fait indifférent de soumettre à un examen plus exact, les faits qui ne paroissent pas encore dégagés de toute obscurité; mais ce n'est pas par des raisonnemens oiseux et hypothétiques que l'on peut y parvenir; c'est en les comparant avec d'autres faits analogues que l'on a recueilli, que l'on peut s'élever à des résultats généraux propres à éclairer ceux qui sont douteux: le plus difficile est fait quand on est parvenu à douter; on est disposé à recevoir la lumière, de quelque part qu'elle vienne. L'art d'observer et de donner des faits exacts en médecine est si difficile, qu'on ne sauroit trop les examiner de toutes les manières.

On auroit une fausse idée de cet ouvrage, si on le regardoit comme une simple compilation de ce que l'on sait sur cette partie; je ne me suis pas borné à offrir l'ensemble méthodique de connoissances dont plusieurs étoient encore éparses dans divers traités particuliers: on y trouvera, si je ne me suis pas fait illusion, assez d'idées neuves pour justifier une autre prétention, qui est la seule qui ait pu me déterminer à entreprendre cet ouvrage.

Dans les cas même où l'on ne dit pas de choses neuves, on peut les dire d'une manière neuve et plus utile, vu la direction de l'esprit humain; il est peut-être plus facile de créer des idées nouvelles, que de mettre celles qui sont très-connues en harmonie avec les découvertes que l'on a fait dans les autres branches de l'art de guérir, et de les présenter avec méthode et précision: il faut se les approprier par la réflexion, après les avoir, en quelque sorte, digérées, et les exposer à sa manière: or, il n'est aucun médecin qui ne convienne que, sous ce rapport, la partie de notre art qui s'occupe des maladies des femmes, ne fût restée beaucoup en arrière; le besoin de la mettre au niveau des autres branches de cette même science étoit généralement senti.

Je ne me suis pas dissimulé la difficulté de l'entreprise; j'ai néanmoins osé la tenter, tout en sentant que cette entreprise étoit au-dessus de mes forces: je ne dissimulerai pas que l'ardeur avec laquelle des élèves nombreux de toutes les nations de l'Europe ont adopté ma doctrine, l'intérêt vif que m'ont témoigné la grande majorité de ceux dont l'Ecole de Médecine de Paris a sanctionné les talens, en les couronnant dans ses Séances publiques, ont soutenu mon courage, et m'ont porté à présumer que cet ouvrage pourroit être de quelque utilité aux jeunes Médecins, que l'expérience et la méditation n'ont pas encore mis à même de tirer les résultats que je présente.

Je ne chercherai pas à faire connoître ce qui peut m'être propre ; les faits qui m'appartiennent seront assez reconnus par les hommes instruits qui liront ce Traité. Je ne réclame la priorité pour aucune des vues présentées dans les Dissertations inaugurales qui ont été publiées depuis cinq à six ans, quoique je pusse le faire, à juste titre, pour un grand nombre d'entre elles.

J'ai cru devoir me borner à une exposition exacte et précise des préceptes de l'art, tels qu'on peut les établir à l'époque où j'écris. Un Traité général doit présenter, dans un tableau raccourci, l'état de la science et les grandes vérités que l'on doit prendre pour guides de son étude, sans entrer dans le détail des faits sur lesquels elles sont établies : on peut, en quelque sorte, les considérer comme un échafaudage nécessaire pour la construction de l'édifice, mais qui devient superflu dès qu'il est élevé. La méthode analitique est, à la vérité, la seule qui puisse guider le médecin qui désire parvenir à une connoissance exacte d'une affection quelconque ; mais dans un Traité général, on ne doit offrir que les résultats de cette analise. Dans les monographies seules, on peut, en traçant des histoires particulières, marcher, pour ainsi dire, analitiquement. La synthèse convient à un Traité général. Dans un Traité spécialement destiné à ceux qui commencent l'étude d'un art, on doit seulement présenter ce qu'ils doivent penser

eux-mêmes, ou ce qu'ils doivent faire; on les embarrasseroit en leur offrant trop de détails, et en voulant leur faire connoître tout ce que l'on a dit sur cette matière.

Ne dire que ce qui est nécessaire ou utile, ne rien omettre de ce qui peut faire connoître jusqu'où les bornes de la science ont été reculées dans chaque partie, indiquer seulement ce qui est probable, s'arrêter là où commence le vague des hypothèses; tel est le but que l'on doit se proposer dans un Traité général : je n'ose pas me flatter de l'avoir atteint complétement.

Pour que les sciences fassent des progrès, il faut, dit Condillac, mettre dans son langage la précision et l'exactitude que l'on a mis dans ses observations et dans ses pensées; mais c'est ici le cas de dire avec un poëte :

*Hoc opus, hic labor est.*

ou bien avec Cicéron : *rectè cogitare, rectè scribere, difficilius ut nobis cum idem sentiant alios adducere.*

Les mots donnent souvent des idées fausses; il est bien important, surtout en médecine, de n'en avoir que d'exacts. Je ne créerai cependant des mots nouveaux, qu'avec la plus grande réserve, et lorsque cela deviendra nécessaire, pour éviter de désigner deux choses différentes par la même dénomination. L'abus qu'ont fait quelques auteurs des néologismes, m'a empêché

d'introduire autant de dénominations nouvelles qu'il y avoit d'idées à exprimer ; cependant, pour éviter un petit inconvénient, on s'expose à mettre dans son langage une confusion qui peut le rendre obscur.

J'éviterai les théories frivoles qui portent toutes, d'une manière plus ou moins marquée, sur le système du temps où elles ont été créées. Les explications les plus satisfaisantes en apparence, sur les phénomènes de la nature, se trouvent souvent en défaut dans d'autres circonstances semblables. On doit se contenter d'observer, d'étudier les phénomènes dont on est témoin, pour tâcher de découvrir les lois qui président à leur production, sans chercher à deviner la nature. Les hypothèses changent avec l'homme qui les a élevées, avec le siècle qui les a fait naître.

Je ne range pas parmi les théories que l'on doit regarder comme inutiles et même comme nuisibles, les travaux qui ont pour but la classification des faits dans un ordre naturel, ni les connoissances fournies par la physiologie. On doit considérer l'étude de la physiologie comme une introduction nécessaire à celle de la pathologie. Les connoissances physiologiques aident souvent à déterminer quel est le siége d'une affectation morbifique : or, l'on sait combien il est difficile, dans quelques cas, de reconnoître quelles sont les parties affectées. La connoissance du siége d'une maladie est cependant la

plus propre à éclairer le médecin, après celle de sa cause déterminante. L'importance d'une classification fondée sur les rapports essentiels, ne peut être mise en doute. Les classifications ont l'avantage d'offrir à l'esprit un grand nombre d'objets à la fois, et de faire saisir plus facilement leur ressemblance et leur différence. En prenant, comme le fait depuis long-temps l'Ecole de Montpellier, le mot système pour la classification des faits dans l'ordre le plus naturel, on ne peut pas méconnoître l'importance d'un bon système.

Quelques auteurs n'ont pas donné, depuis queltemps, à l'étude des causes occasionnelles des maladies, toute l'importance dont elle est digne. La doctrine pointilleuse des causes prochaines a fait malheureusement négliger la recherche des causes déterminantes et prédisposantes. Je m'attacherai surtout à bien faire connoître les causes prédisposantes : on entend par prédisposition, la faculté qu'a le corps de recevoir telle ou telle impression morbifique; mais pour que cette prédisposition soit réduite à l'acte, elle doit être excitée par diverses causes qui, par leur influence, favorisent son développement. Les maladies qui trouvent leur source dans une disposition particulière de l'économie, ne peuvent guérir radicalement, qu'autant que, par des soins soutenus, on réussit à modifier en partie la constitution.

J'ai profité des découvertes faites par ceux qui ont écrit sur les différens objets dont je dois traiter. Je me suis fait un devoir, auquel j'ai satisfait rigoureusement lorsque les auteurs étoient contemporains, de rendre hommage aux vues utiles que l'expérience les a mis à même de répandre dans leurs ouvrages. Si on doit s'imposer l'obligation de suivre les traces de ses prédécesseurs, lorsqu'ils ont marché dans le sentier de la vérité, on doit aussi avoir le courage de dévoiler les erreurs que l'on a cru reconnoître; le meilleur ouvrage est celui qui en contient le moins: *errare humanum est.* Plus elles sont accréditées ou sanctionnées par des noms propres à les faire admettre sans examen, plus il est important de s'attacher à les détruire.

*Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Comme le dit M. Cabanis dans son mémoire sur le degré de certitude en médecine: « On ne » doit y reconnoître d'autre autorité, que celle » de la nature même des choses, c'est-à-dire, de » la raison qui nous est donnée pour en recher- » cher les lois. »

C'est une fatale présomption attachée à la nature humaine, dont on ne sauroit trop se garantir dans les sciences, de supposer que d'autres ne sauroient découvrir ce qui est caché à nos yeux, et de fixer les bornes de l'entendement humain à la mesure de notre capacité.

TRAITÉ

# INTRODUCTION.

*Des diverses fonctions propres au Sexe.*

La fonction naturelle, connue sous le nom d'accouchement, ne sera pas un objet plus spécial de mes recherches, que les autres fonctions particulières au sexe. Pour procéder méthodiquement, il est indispensable de les étudier, ainsi que les dérangemens qu'elles peuvent éprouver, dans l'ordre de leur succession. Prenant toujours pour guide la nature, et voulant éviter le reproche fondé de commencer par où l'on auroit dû, pour ainsi dire, terminer, je suis forcé, pour que les vérités que j'ai à présenter puissent se coordonner et s'enchaîner, de m'écarter de la marche assez généralement adoptée par les accoucheurs, qui consiste à exposer d'abord tout ce qui est relatif à l'accouchement. La lecture seule de l'ouvrage peut faire connoître l'avantage que je crois résulter pour l'intelligence des phénomènes propres à chacune de ces fonctions, de s'attacher constamment à les présenter dans l'ordre même que la nature nous les offre.

Je commencerai par tracer l'histoire de chacune des fonctions propres à la femme, avant de faire connoître les maladies qui dérivent des dérangemens que diverses causes, soit inhérentes à la constitution, soit accidentelles, peuvent amener, en s'opposant à leur exercice facile et régulier. En effet, une étude approfondie, sous le rapport anatomique et physiologique, des diverses fonctions particulières au sexe, doit servir d'introduction à celle de leurs dérangemens. Ce n'est qu'en suivant cette marche, que la branche de la médecine qui traite des maladies des femmes peut faire des progrès.

Les femmes doivent leur manière d'être aux organes de la génération, et en particulier à l'utérus. *Vanhelmont* a dit, avec assez de vérité, en parlant de l'influence que la matrice exerce sur l'économie des femmes : *propter solum uterum, est mulier id quod est*. Cette assertion devient encore plus exacte, si à la matrice on joint les ovaires, qui en sont une dépendance, et qui paroissent jouer un rôle assez important dans les phénomènes sympathiques que produisent dans l'économie les organes générateurs. Aux trois centres principaux d'action, savoir, le cœur, le cerveau et la région épigastrique, que l'ingénieux *Bordeu* établit dans l'économie animale, ne pourroit-on pas, ne devroit-on pas en ajouter un quatrième, formé par l'utérus, qui réagit sur les trois autres, et les modifie même ? La prédominance de cet organe constitue ce que l'on peut appeler tempérament utérin chez les femmes. Lorsqu'elle est portée à un très-haut degré, elle bouleverse tout le système, et peut se manifester par la nympho-manie ou une aliénation érotique. La foiblesse relative, le défaut d'énergie de cet organe, est une disposition non moins importante à considérer pour le médecin, que l'excès de son empire et de sa réaction. Ou la femme devient alors inhabile aux fonctions auxquelles la nature l'avoit destinée, ou bien elles ne s'établissent qu'avec peine, et s'exécutent de même, à raison d'un défaut de vitalité de la part de l'utérus. Les traits les plus saillans du caractère physique et moral de la femme dérivent, ou du défaut d'énergie de l'utérus, organe qui lui est propre, ou de son excès de force et de vitalité.

Les fonctions de la matrice sont au nombre de quatre, savoir : la menstruation, la conception, la gestation et l'accouchement. A cette dernière je rapporte la lactation, qui lui succède, et qui en est comme une conséquence naturelle. En effet, elle est le complément de la maternité ; et ce n'est pour l'ordinaire qu'à cette époque que la glande mammaire,

sympathiquement irritée par les changemens que vient d'éprouver l'utérus, se réveille, se gonfle, et devient le siége d'un travail particulier. Aussi ce n'est que dans cet instant où elle sort de son état de repos et d'intermittence, que l'on peut bien distinguer la structure de l'organe mammaire, et que l'on peut suivre le trajet des tuyaux lactifères ou galactophores, qui, réunis au nombre de quinze ou dix-huit, aboutissent comme des rayons concentriques aux ouvertures correspondantes dont est percé le mamelon, la sécrétion du lait qui s'y opère exigeant le développement de toutes ses parties.

Les écarts de la nature dans l'exercice de ces différentes fonctions dévolues à la femme, sont pour elle une source de maladie. Il est peu d'indispositions qui assiégent exclusivement le sexe, qui ne dépendent en grande partie de lésions plus ou moins profondes de la matrice dans l'une de ses fonctions, ou d'affections organiques de quelques-unes des parties qui servent à la génération. C'est d'après cette méthode nosologique et nosographique que je les décrirai.

Les maladies qui dépendent des dérangemens que peut éprouver la menstruation qui est la première fonction propre au sexe, et qui par conséquent doit être considérée la première, soit qu'elle ait lieu au temps prescrit, et qu'il survienne ensuite des vices qui rendent cette évacuation morbifique, ou qu'elle ne s'établisse pas à l'époque fixée par la nature; celles qui se manifestent lors de la cessation de ce flux périodique, sont des maladies qui sont communes à toutes les femmes, soit qu'elles soient filles, mariées ou veuves. Les règles pouvant cesser chez la femme, sans qu'aucune des autres fonctions qui lui appartiennent exclusivement se développe chez elle, il m'a paru plus naturel de parler de la cessation des règles immédiatement après le flux menstruel. Cette sécrétion de la matrice, les écarts auxquels elle peut

être sujette pendant sa durée, les phénomènes physiologiques ou pathologiques qui accompagnent constamment sa cessation, sont les seuls symptômes que l'on observe chez les femmes qui se vouent au célibat, que l'on ne rencontre pas également chez les hommes. Après avoir tracé l'histoire naturelle de la menstruation, avant d'exposer ses dérangemens proprement dits, je décrirai la fureur utérine et l'hystérie, qui trouvent souvent leur source dans les dérangemens qui surviennent dans les écoulemens, ou les sécrétions propres à la matrice. Cependant, comme à parler rigoureusement, elles ne dépendent pas toujours de la perversion de quelque fonction de l'utérus, comme je le prouverai par la suite, j'ai cru devoir en faire, pour ainsi dire, une classe à part. Si un tempérament utérin trop prononcé, la rétention de la semence produisent quelquefois la nympho-manie, on voit peut-être plus souvent l'abus et l'excès des jouissances solitaires, une éducation peu soignée qui a exalté l'imagination, faire tomber les femmes dans les désordres physiques et moraux qui constituent la fureur utérine. L'hystérie d'ailleurs attaque les femmes, soit qu'elles soient filles, veuves ou mariées; et pour qu'elle se déclare, il n'est pas nécessaire qu'il survienne un trouble dans les fonctions de la matrice. Si ce trouble est le plus souvent lié à cette maladie, il ne lui est nullement essentiel. Ce sont ces considérations qui m'ont déterminé à exposer à part ces deux affections, qui seroient aussi déplacées dans le cadre nosologique des perversions dont est susceptible la première fonction propre à l'utérus, que dans celui des affections morbifiques qui ont lieu, lorsqu'une des autres fonctions qui succèdent à cette première qui paroît indispensable pour qu'elles s'établissent, vient à être pervertie.

Les écarts de la nature dans l'exercice des trois autres fonctions et de la lactation, que je regarde comme un acte succédané de l'accouchement et déterminé par lui, constituent des maladies propres à certaines femmes, suivant les circonstan-

ces où elles se trouvent. Elles tirent en partie leur caractère de ces états de la vie auxquels elles appartiennent.

La connoissance anatomique et physiologique des parties génitales est indispensable à celui qui veut étudier les diverses fonctions qui sont propres à la femme, pour mieux apprendre, par-là, à remédier aux dérangemens qu'elles sont susceptibles d'éprouver, lesquels constituent les maladies particulières au sexe.

## *Des parties de la femme qui ont rapport aux diverses fonctions propres à son sexe.*

Les parties de la femme qui servent aux diverses fonctions qui lui sont dévolues par son sexe, sont dures ou molles. Ces dernières comprennent le bassin, qui forme le canal destiné à livrer passage à l'enfant lors du travail de l'enfantement. Elles n'ont d'usage que pour une seule fonction, celle connue sous le nom d'accouchement ; et encore elles n'y concourent que d'une manière passive. Etudiées sous le rapport qu'elles ont avec l'accouchement, qui, toutes choses égales d'ailleurs, est d'autant plus facile, que la cavité qui résulte de la réunion de ces diverses pièces est plus ample, leur connoissance est absolument nécessaire pour saisir le mécanisme de cette fonction, quelque simple qu'il soit.

# TRAITÉ
## COMPLET
# D'ACCOUCHEMENS,
## DES MALADIES DES FILLES, DES FEMMES ET DES ENFANS.

---

## ARTICLE PREMIER.

### *Du bassin de la femme, considéré relativement à l'accouchement.*

Il ne sera pas inutile de présenter quelques considérations anatomiques sur le bassin, considéré spécialement sous le rapport de l'accouchement. La structure des pièces qui le composent, leur mode d'articulation, m'ont paru pouvoir donner lieu à quelques réflexions de la dernière importance, et qui ont échappé à la plupart des accoucheurs. Mais je passerai sous silence tout ce qui n'a pas un rapport direct avec mon sujet, et dont la connoissance est acquise par l'étude générale de l'anatomie. J'examinerai d'abord le bassin dépouillé des parties molles qui le recouvrent. Mais l'accoucheur n'en auroit qu'une connoissance imparfaite, s'il ne considéroit pas ensuite ces dernières qui sont exposées à être froissées, comprimées pendant le travail de l'en fa ntementet même pendant le cours de la grossesse. Sans une connoissance exacte des rapports de toutes les parties environnantes avec

le bassin, dont quelques-unes en changent la forme et l'étendue, de leurs usages et de leur situation, on ne pourroit pas se rendre raison des phénomènes que l'on observe pendant tout le cours de la gestation ou au moment même des couches.

Le bassin est cette cavité osseuse, irrégulière, située au-dessous du rachis dont elle fait la base, et au-dessus des membres abdominaux qui sont articulés avec lui. La facilité de l'accouchement, ou les obstacles qui peuvent s'y opposer, dépendent du rapport plus ou moins favorable qui existe entre les dimensions de cette cavité et celles de la tête de l'enfant qui doit le traverser. Ce simple énoncé que je présente ici par anticipation, suffit pour faire sentir l'importance que l'on doit mettre à bien connoître le bassin et ses dimensions.

Le bassin chez la femme adulte, et c'est la seule manière de le considérer qui soit utile pour l'accoucheur, est composé de quatre os; savoir: des deux os coxaux sur les côtés et un peu en devant, du sacrum et du coccix en arrière. Si nous examinions le bassin en physiologiste qui voudroit suivre les progrès de l'ossification, nous remarquerions qu'il est composé d'un plus grand nombre de pièces dans le fœtus; savoir: de trois parties pour chaque os coxal, de cinq pour le sacrum, connues sous le nom de fausses vertèbres, et de trois pour le coccix. Mais l'étude détaillée de chacune de ces pièces est inutile pour l'accoucheur qui ne considère le bassin que dans l'âge adulte, où les parties cartilagineuses qui les rendoient souples et flexibles dans le fœtus, ont entièrement disparu. Il doit cependant connoître cette disposition des os du bassin qui sont souples et flexibles dans le fœtus, puisque les vices de conformation de cette cavité trouvent leur source dans cette mollesse. Sans cette connoissance il ne pourroit pas se rendre raison des vices de configuration du bassin, et encore moins insister sur la nécessité de la situation horizontale, qui est la seule qui convienne aux enfans atteints ou menacés de rachitisme. Comment pourroit-il faire sentir, aux parens qui

lui demanderoient des conseils pour des enfans de cette espèce, les inconvéniens de diverses pratiques qu'ils mettent en usage dans l'espérance de hâter leur progression ?

## § Ier. *De l'os coxal ou des îles.*

Le nom d'os coxal donné à cet os vient du latin *coxæ, coxarum ;* c'est Celse qui l'a employé le premier. On l'a aussi nommé os des hanches, dénomination qui lui convient assez bien ; mais je préfère celle d'os coxal, qui se prête plus facilement à la réforme de la nomenclature anatomique proposée et enseignée par M. Chaussier à l'Ecole de Médecine de Paris : je la suivrai de préférence, parce qu'elle m'a paru plus philosophique et propre à faciliter beaucoup l'étude de cette science ; le même mot servant de radical à plusieurs autres, la mémoire en est soulagée d'autant, puisque la dénomination d'une partie en rappelle plusieurs autres avec lesquelles elle a des connexions. Je n'emploîrai pas l'expression d'os innominés usitée par quelques anatomistes. Quoique l'os coxal soit formé d'une seule pièce dans l'adulte, je distinguerai cependant, pour faciliter l'intelligence du mécanisme de l'accouchement, trois régions dans cet os : la région iliaque, la région ischiatique, et celle du pubis.

### *De la région iliaque.*

Cette région est la plus grande des trois que l'on distingue à l'os coxal ; elle forme les côtés du bassin et la partie connue sous le nom de hanches. On y distingue deux faces, trois bords et trois angles.

La face interne est divisée en deux portions inégales par une ligne tranchante en arrière, un peu plus arrondie en devant, qui la coupe obliquement de haut en bas et de derrière en devant. La partie postérieure et inférieure est moins étendue que l'autre, et présente des inégalités qui donnent attache à des ligamens. On y voit en devant une em-

preinte articulaire recouverte d'un cartilage par laquelle cette région s'articule avec le sacrum. La partie supérieure de cette face interne qui est légèrement concave, forme la fosse iliaque. Pour qu'un bassin de femme soit bien conformé, cette face doit être médiocrement évasée pour donner plus d'amplitude au grand bassin. Cet évasement est un des caractères qui aide l'accoucheur à distinguer un bassin de femme de celui d'un homme. Si cette crête iliaque est trop droite, la matrice ne pouvant rester sur ce rebord tranchant et presque perpendiculaire, la femme est bien plus exposée à un prolapsus de cet organe. Si son évasement est trop considérable, il expose à l'obliquité de la matrice qui, portée à un degré extrême, nuit à la facilité de l'accouchement. Je vais indiquer tout à l'heure le moyen de connoître sur une femme vivante, si la face interne de l'ilium est trop ou trop peu évasée, lorsque je parlerai des tubercules qui se trouvent supérieurement dans le bord antérieur de cette région.

La face externe de la région iliaque est irrégulière, et les accoucheurs la regardent comme peu importante à connoître relativement à l'accouchement. Je crois cependant qu'elle peut fournir, à celui qui étudieroit avec soin les dimensions de l'os des hanches dans l'endroit où il offre la cavité cotyloïde, et qui les rapprocheroit de celles que présente la symphyse sacro-iliaque opposée, mesurée de sa face antérieure à sa face postérieure, en y joignant l'épaisseur du muscle fessier ( sacro-fémoral ), et du tissu cellulaire qui le recouvre, un moyen de reconnoître si les diamètres obliques sont difformes, et de déterminer, en appliquant le compas d'épaisseur, le degré de rétrécissement qu'ils ont éprouvé. L'épaisseur de chaque cavité cotyloïde où aboutissent les diamètres obliques par une de leurs extrémités, réunie à celle de la tête du fémur, du col et du grand trochanter, peut être fixée à trois pouces moins un quart. Cette face externe donne attache aux trois muscles fessiers. Je ne rappellerai que celle du muscle grand fessier ( sacro-fémoral ),

qui, par sa partie antérieure, recouvre la face postérieure de chaque symphyse sacro-iliaque, et dont l'épaisseur dans ce lieu est de quatre à cinq lignes. Lorsque j'indiquerai la manière de mesurer les diamètres obliques, on verra qu'il étoit important, par rapport aux accouchemens, de remarquer ces particularités.

Le bord supérieur de la région iliaque est ordinairement connu sous le nom de crête de l'os des îles. Il est contourné en sens opposé, ce qui l'a fait comparer, par quelques anatomistes, à un *S* italique. Mesuré directement dans une femme adulte, du tubercule antérieur et supérieur au tubercule postérieur et supérieur, il offre six pouces environ de largeur, et huit pouces dans le même sens en suivant ses contours. Pour pouvoir déterminer avec plus de précision l'attache des muscles abdominaux qui concourent à l'expulsion du fœtus, il faut distinguer sur cette crête iliaque, qui est cartilagineuse dans l'enfance, deux lèvres et un interstice. La lèvre externe donne attache au muscle costo-abdominal (oblique externe); l'interstice sert d'insertion au muscle iléo-abdominal (oblique interne); le lombo-abdominal (transverse) s'implante à la lèvre interne.

Le bord antérieur de la région iliaque est plus court que le supérieur. On y remarque deux tubercules, un supérieur et un inférieur, séparés l'un de l'autre par une échancrure superficielle. Le supérieur donne attache par sa face externe à l'aponévrose fémorale et au muscle aponévrosi-fémoral (fascia lata) antérieurement à l'iléo-prétibial (couturier); l'inférieur sert d'insertion à l'iléo-rotulien (muscle droit de la cuisse). J'ai cru devoir rappeler l'insertion de ces muscles à ces tubercules, pour faire voir en même temps le peu de fondement de l'opinion d'un accoucheur moderne, qui a prétendu, dans un ouvrage intitulé, *la science des Accouchemens*, que tirant pendant leur action l'os des îles en avant, ils augmentent l'étendue du petit diamètre du détroit supérieur.

Les tubercules antérieurs et supérieurs de chaque région iliaque doivent être considérés avec attention par l'accoucheur, soit qu'il s'agisse de déterminer l'intervalle qui existe entre eux, et qui dans la bonne conformation est depuis huit jusqu'à neuf pouces, soit qu'on se propose de mesurer la hauteur de l'os coxal, d'un tubercule antérieur et supérieur à la tubérosité ischiatique du même côté; on trouve à peu près de six pouces et demi à sept pouces, selon cette dernière dimension. La connoissance de chacune de ces dimensions a son utilité et son application dans l'art des accouchemens. Le rapport respectif de ces tubercules peut servir de boussole à l'accoucheur, pour connoître sur-le-champ, sur une femme vivante, si le bassin est bien ou mal conformé. S'ils sont plus rapprochés qu'ils ne doivent l'être, la face interne de la fosse iliaque est trop droite; si, au contraire, ils sont plus éloignés, la fosse iliaque est trop évasée; si l'un des tubercules est plus élevé que l'autre, l'un des côtés du bassin est rétréci dans son diamètre antéro-postérieur, parce que la cavité cotyloïde de ce côté a été portée vers le sacrum.

Le bord postérieur de la région iliaque est partagé en deux échancrures par un prolongement osseux. La supérieure forme le sommet de la grande échancrure sacro-ischiatique. Le tubercule postérieur et supérieur formé par la réunion de ce bord avec le supérieur, donne attache à un ligament qui, de l'autre part, s'insère au bord inférieur de l'apophyse transverse de la dernière vertèbre des lombes. L'épaisseur de l'os des hanches dans le lieu où il concourt à la formation de la symphyse sacro-iliaque, est de quinze à seize lignes : en y joignant celle du muscle fessier et du tissu cellulaire qui le recouvre, que j'ai dit être de quatre à cinq lignes, on a une épaisseur de vingt lignes environ pour chaque symphyse sacro-iliaque mesurée de sa face antérieure à sa face postérieure.

Par sa portion inférieure, que quelques anatomistes regardent comme la base, parce qu'elle est plus épaisse, cette ré-

gion iliaque forme le tiers supérieur de la cavité cotyloïde. Chez le fœtus il existoit deux autres empreintes cartilagineuses, dont les traces disparoissent dans l'adulte ; par l'une il se soude avec la région de l'ischium, et par l'autre avec celle du pubis. Le cartilage qui revêt ces deux surfaces, est de nature différente que celui qui tapisse la cavité cotyloïde : ce dernier est lisse, continuellement humecté d'une humeur particulière, connue sous le nom de synovie ; tandis que le premier est destiné à s'ossifier par les progrés de l'âge.

### *De la région ischiatique.*

Cette région est située perpendiculairement au-dessous de la précédente ; c'est la portion la plus basse de l'os coxal. On peut la diviser en corps et en branches. Le corps forme cette partie connue sous le nom de tubérosité de l'ischium ; c'est sur sa face inférieure que porte le tronc quand on est asssis. Il a encore deux autres faces, dont l'une regarde l'intérieur du bassin, et l'autre le dehors. L'accoucheur doit considérer la situation de la tubérosité de l'ischium ; car l'ouverture du petit bassin au détroit périnéal, est plus ou moins spacieuse, selon qu'elle est plus ou moins déjetée en dehors.

La branche antérieure est aplatie dans son origine et se soude par son extrémité, qui est plus étroite, avec une production semblable du pubis. Par son bord supérieur elle concourt à la formation du trou souspubien ( trou ovalaire, dénomination qui étoit très-impropre, puisqu'il se rapproche de la forme triangulaire ), et par son bord inférieur à l'arcade du pubis. Dans un bassin de femme bien conformé, le bord inférieur de la branche antérieure de l'ischium doit être déjeté en dehors ; par ce moyen l'arcade du pubis devient plus large, et la sortie de l'enfant plus aisée.

La branche postérieure est plus volumineuse et très-irrégulière. C'est par elle que cette région concourt à la formation de la partie inférieure de la cavité cotyloïde (articulation fémoro-pelvienne ), et à son union avec l'ischium et le pubis.

Dans le fœtus, ces trois points sont cartilagineux. La face interne de la tubérosité et celle de l'extrémité postérieure de la région ischiatique, présentent un plan incliné de devant en arrière, que l'accoucheur doit examiner avec attention. Cette disposition, jointe à celle que l'on remarque en sens contraire à la région du pubis, facilite le mouvement de rotation que la tête doit exécuter lorsqu'elle est parvenue dans le fond de l'excavation.

La face externe de cette branche jette en bas et un peu en arrière une production osseuse qu'on nomme épine ischiatique. Si elle se porte trop en dedans, elle peut nuire à la sortie de l'enfant. Mais Levret, Ant. Petit étoient dans l'erreur, en pensant que cette protubérance pouvoit retarder son issue en s'implantant dans ses parties latérales à la manière d'un clou. La manière dont la pointe de cette épine, quelque aiguë qu'on la suppose, est embrassée de toutes parts par un des ligamens sacro-ischiatiques, prouve suffisamment qu'elle ne sauroit s'introduire dans le cuir chevelu.

### *De la région du pubis.*

On peut diviser l'os pubis en corps et en branches. Le corps de cet os est épais à l'extrémité, qui répond à la cavité cotyloïde dont il fait partie. Il est aplati vers l'endroit de son union avec son semblable, et forment par leur réunion la partie antérieure du bassin. Sa forme triangulaire permet d'y distinguer trois faces.

La face supérieure offre dans son milieu une légère concavité, dans laquelle passent les vaisseaux cruraux à leur sortie de l'abdomen. Elle est large en arrière et étroite en devant. Les faces externe et interne du corps de l'os pubis sont, au contraire, larges en devant et étroites en arrière. Si ce corps, au lieu de se déjeter tant soit peu en avant, se porte en dedans, l'entrée du petit bassin en est diminuée. La face interne du pubis forme un plan incliné de derrière en devant

que l'accoucheur doit connoître, puisque cette disposition favorise la rotation que la tête doit éprouver à la fin du second temps du travail, pour se rendre de l'une des cavités cotyloïdes derrière la symphyse du pubis.

Des trois angles que présente le corps du pubis, le supérieur et interne qui est tranchant et fait partie de la marge du bassin, est le seul qui mérite l'attention de l'accoucheur. L'externe est arrondi; l'inférieur est semi-lunaire et forme la portion supérieure du trou sous-pubien.

Dans le fœtus, l'extrémité cotyloïdienne offre trois facettes cartilagineuses, dont il ne reste plus de traces dans l'adulte, si l'on excepte celle par laquelle elle concourt à former la cavité cotyloïde. A l'endroit de l'union du pubis avec l'ilium, on aperçoit une éminence à laquelle je donne le nom d'iléo-pubienne.

Par l'extrémité antérieure, cet os s'unit avec celui de l'autre côté, par le moyen d'une substance ligamento-cartilagineuse. L'endroit de leur union s'appelle symphyse du pubis; elle doit avoir dix-huit lignes de hauteur et six lignes d'épaisseur. Quand la symphyse est plus longue, elle rend l'accouchement laborieux. On appelle vulgairement femme barrée, celle qui présente ce prolongement. Tous les auteurs n'ont cependant pas attaché ce sens au mot *barrure*, considéré comme terme technique de l'art des accouchemens. En portant le doigt dans le vagin, on reconnoît facilement, après l'avoir appliqué sous le sommet de l'arcade, que l'espace que l'on parcourt en le promenant d'une branche à l'autre de cette espèce de cintre, est plus considérable que dans l'ordre naturel. Si l'on pose un doigt sur le bord supérieur de cette symphyse, pendant qu'un autre est placé au-dessous, on trouve, en mesurant la distance qui existe entre eux, plus de quinze à dix-huit lignes. Les obstacles que ce vice apporte à l'accouchement, sont en proportion de la longueur de la symphyse du pubis. Il diminue la hauteur du triangle, vide antérieur par lequel l'enfant doit passer.

Quand la femme est debout, l'extrémité inférieure de cette substance articulaire est plus ou moins inclinée en arrière; cette situation dépend de l'inclinaison du détroit supérieur. Si cette empreinte étoit perpendiculaire dans l'état de station, le corps des pubis se porteroit en-dedans et rétréciroit le bassin. Mais si la femme porte sur les tubérosités ischiatiques et la pointe du coccix, comme cela a lieu lorsqu'elle est assisse, sa direction est perpendiculaire à l'horizon.

A l'endroit de l'union des os pubis, on voit une saillie appelée tubérosité du pubis. Ce tubercule, plus ou moins saillant, sert à l'insertion du muscle sterno-pubien (droit du bas-ventre), et du pubio sous-ombilical (pyramidal du bas-ventre).

De l'extrémité antérieure du corps du pubis, part une production longue de sept à huit lignes, que l'on appelle la branche; elle est aplatie dans toute sa longueur, et va en diminuant de largeur depuis sa naissance jusqu'à l'endroit où elle se termine, et s'unit avec la branche de l'ischium. Elle ne descend pas verticalement à l'horizon; elle se porte de l'intérieur du bassin en dehors, en s'inclinant vers le trou sous-pubien, pour se joindre avec celle de l'ischium. Ces deux branches, prises de chaque côté du bassin, forment à sa partie antérieure et inférieure un arc qu'on appelle communément arcade du pubis. Cette disposition favorise l'accouchement, en donnant plus d'amplitude à l'ouverture que l'enfant doit traverser pour venir au monde; mais si les deux branches sont rapprochées l'une de l'autre, au lieu d'être déjetées en dehors, elles mettent obstacle à la sortie de l'enfant par le défaut de largeur de l'arcade.

Par cette disposition de la branche du pubis, qui est comme torse, un de ses bords devient postérieur et fait partie du trou sous-pubien, et l'autre antérieur, et répond à l'arcade du pubis.

## § II. *De l'os sacrum.*

Le sacrum est de forme triangulaire ; on le compare à une pyramide renversée, dont la pointe est recourbée vers le dedans du bassin. On peut y considérer une base, une pointe, des faces et des bords.

La base du sacrum porte une surface articulaire taillée obliquement, par laquelle elle s'articule avec la dernière vertèbre lombaire. Elle est plus large et plus épaisse en devant que postérieurement, ce qui est dû à sa coupe oblique d'avant en arrière. On voit sur le bord postérieur de cette empreinte, deux autres surfaces articulaires en forme d'apophyses, destinées à s'unir avec de semblables de la dernière vertèbre des lombes.

Par sa pointe, le sacrum s'unit au coccix. La mobilité qui existe entre ces deux pièces, est la seule chose que cette articulation présente d'intéressant pour l'accoucheur.

La face postérieure du sacrum n'offre rien de remarquable relativement aux accouchemens ; elle est convexe et hérissée de tubercules qui répondent aux apophyses, soit épineuses, soit obliques ou transversales. On y voit aussi deux rangées de trous, quatre de chaque côté. On y remarque encore une ouverture supérieurement, qui forme l'entrée du canal sacré, et une autre inférieurement, qui en est la sortie. De l'extrémité de ce canal, partent deux appendices styloïdes qui vont aboutir postérieurement à la base du coccix, auquel elles s'unissent au moyen d'un ligament.

La face interne ou antérieure est plus égale, et percée comme la postérieure de quatre trous chaque côté, auxquels répondent autant de lignes transversales produites par la soudure des pièces qui constituoient cet os dans le fœtus, au nombre de cinq, et dans quelques sujets, de six, appelées fausses vertèbres. Ces pièces vont en diminuant de largeur et d'épaisseur à mesure qu'elles s'approchent de la partie inférieure. La situation de ces trous, pratiqués obliquement dans

l'épaisseur de l'os, aide l'accoucheur à expliquer certains phénomènes qui se passent lors de l'accouchement, et qui sont produits par la pression à laquelle sont exposés les nerfs sacrés avant de sortir du bassin, par ces ouvertures destinées à leur donner passage. Cette face antérieure a une courbure d'un demi-pouce environ de profondeur, qui sert à augmenter la cavité du petit bassin.

Les bords latéraux du sacrum ont supérieurement une empreinte cartilagineuse, par laquelle ils s'articulent avec une semblable que nous avons remarqué à la région iliaque. La coupe de ces surfaces est telle, que le sacrum est enclavé entre l'os des îles à la manière d'un double coin. Pour mieux faire concevoir les particularités et les avantages que présente cette articulation, je suppose un plan vertical qui divise le sacrum en deux parties égales. En haut et en devant, cette surface seroit plus éloignée de ce plan mitoyen, qu'elle ne l'est en bas et en dehors; en sorte que le sacrum ne peut descendre par le poids de la colonne vertébrale qui presse sur lui, ni reculer en arrière lors des efforts de l'accouchement. Aucune autre structure ne pouvoit réunir plus de solidité. Le reste des bords du sacrum n'offre rien de remarquable.

La longueur du sacrum est de quatre pouces à quatre pouces et demi. Sa largeur supérieurement est à peu près la même que sa longueur, c'est-à-dire, quatre pouces environ; mais de là elle décroît insensiblement jusqu'à la partie inférieure de l'os, qui n'offre plus qu'une surface large de six à sept lignes. L'épaisseur du sacrum, qu'il est si important de connoître, comme nous le verrons, prise de la partie saillante et moyenne de sa base au tubercule épineux de sa première fausse vertèbre, est de deux pouces et demi. Les difformités du bassin ne font pas varier cette dimension.

### § III. *Du coccix.*

Le coccix, que plusieurs considèrent comme un appendice du sacrum, présente aussi une sorte de pyramide renversée, recourbée sur sa partie antérieure. Il est formé, pour l'ordinaire, de trois pièces, et long de quatorze à quinze lignes. Il a une base, une pointe, des faces et des bords, dont la description devient inutile pour l'accoucheur. La partie supérieure du coccix est un peu plus large que la pointe du sacrum. Il suffit de savoir que, par sa base, il s'articule avec le sacrum, et que cette articulation permet un mouvement par lequel il se porte en arrière lors de l'accouchement. Mais cette mobilité se conserve encore plus long-temps entre la première et la seconde pièce du coccix qu'entre la première et le sacrum. Quelquefois ces pièces se soudent entre elles et avec le sacrum; ce qui rend l'accouchement laborieux, parce que le coccix ne peut plus se porter en arrière. Cette disposition se rencontre quelquefois chez les filles qui, lasses de garder leur virginité, se marient à trente-six ou quarante ans. La soudure du coccix ne peut apporter d'obstacles à la sortie de la tête, qu'autant que le bassin est rétréci.

Lorsque le coccix est composé d'un plus grand nombre de pièces (on en a vu jusqu'à cinq à cet os), il se porte trop en avant, resserre l'ouverture inférieure et rend la sortie de l'enfant beaucoup plus difficile.

## ARTICLE II.

### *Du bassin considéré dans son ensemble.*

Après avoir examiné dans chacun des os du bassin en particulier, ce qu'il importe le plus à l'accoucheur de connoître, il faut le considérer dans son ensemble.

Les particularités dont j'ai fait mention en traitant des dimensions propres à chacun des os du bassin de la femme, indiquent qu'il est très-différent de celui d'un homme : 1°. le

bassin des femmes est, en général, plus large et plus évasé que celui des hommes; 2°. les tubercules antérieurs et supérieurs sont plus éloignés; 3°. les bords du détroit supérieur sont arrondis; 4°. l'arcade du pubis est plus large; 5°. la symphyse moins longue, le cartilage plus étendu; ce qui fait que les os pubis, qui chez l'homme paroissent se toucher vers l'intérieur du bassin, laissent chez la femme plus d'écartement, d'où résulte plus de facilité pour pratiquer l'opération, qui consiste à faire la section de la symphyse des os pubis; 6°. les tubérosités de l'ischium sont plus arrondies et plus écartées l'une de l'autre; 7°. on remarque plus de hauteur et de courbure dans le sacrum de la femme. Toutes ces différences ont été sagement ménagées par la nature, pour rendre l'accouchement plus facile en agrandissant le bassin des femmes. Elles sont faciles à saisir, et doivent être spécialement connues des accoucheurs. Cette connoissance leur est nécessaire, puisque c'est d'après elle qu'ils jugent si le bassin est bien ou mal conformé chez la femme vivante.

Le bassin pris dans son entier est plus spacieux, moins profond chez les femmes d'une taille moyenne que chez celles qui sont très-grandes, et qui ont une taille svelte. Aussi est-il d'observation que les petites femmes, pourvu que cette petitesse de la stature ne soit pas extrême, et l'indice qu'elles ont été rachitiques dans leur enfance, accouchent en général plus facilement que celles qui sont d'une taille plus avantageuse.

Le bassin, considéré dans son ensemble, nous présente de chaque côté deux plans inclinés à contre-sens; l'un, situé à la face interne du pubis, se dirige de derrière en devant; l'autre, placé à la face interne de l'ischium, a son inclinaison de devant en arrière. Ils paroissent destinés à favoriser la rotation de la tête. Celui que l'on remarque à la face interne de la région du pubis, correspond à celui que présente en sens opposé la face interne de la région ischiatique. Cette disposition et ce rapport des plans en sens contraire, font que pendant

qu'une partie de la tête glisse sur l'un d'eux pour se rendre sous la symphyse, son extrémité opposée roule sur l'autre, qui facilite son glissement dans la concavité du sacrum.

On divise le bassin en grand et en petit : ils ne sont séparés l'un de l'autre que par une circonférence plus ou moins elliptique, formée en partie par le bord arrondi de l'os des îles et du pubis, et en partie par le bord supérieur du sacrum. On la nomme marge du bassin, quand on la considère comme formant la ligne de démarcation entre le grand et le petit bassin; et on donne ordinairement à cette même circonférence le nom de détroit supérieur, quand on la considère comme faisant l'entrée du canal du petit bassin : son nom varie, suivant l'usage qu'on lui attribue.

Quoiqu'on attribue communément au détroit supérieur la forme d'une ellipse, je crois cependant qu'il se rapproche beaucoup plus de celle d'un triangle, dont l'hypothénuse est en arrière. En effet, les os pubis se réunissent presque à angle droit; ce qui, joint à la forme plane de la base du sacrum, donne l'idée d'un triangle, dont une portion des deux côtés seroit tant soit peu curviligne.

Le grand bassin est évasé sur les côtés et très-échancré en devant, entre les deux tubercules antérieurs et supérieurs de l'os des îles. Cette échancrure n'est fermée que par les tégumens, les muscles abdominaux et le péritoine. Cette disposition de la partie antérieure du grand bassin sert à expliquer pourquoi l'obliquité de la matrice en devant est si commune. Lorsque la matrice, en se développant, sort du petit bassin, son fond n'est plus soutenu que par les parois abdominales. Ces enveloppes étant susceptibles de prêter, l'utérus se déjette en avant d'une manière d'autant plus prononcée, que son développement et sa pesanteur sont plus considérables, et la souplesse de l'abdomen plus grande.

Le petit bassin forme une cavité dont l'entrée et la sortie sont moins étendues que la partie moyenne. Le milieu du canal se nomme l'excavation, et les deux extrémités qui sont

moins larges, sont désignées par l'expression de détroit. Cette division du bassin, proprement dit, en détroits et en excavation, est importante à établir pour la pratique des accouchemens; car les secours à administrer à la femme, doivent être différens, suivant la partie du bassin à laquelle répond la tête, au moment où l'on doit agir.

Si l'on vouloit adopter un langage qui pût convenir à la classe entière des mammifères, dont le bassin offre aussi deux détroits, on devroit changer les dénominations de détroit supérieur et inférieur, parce que dans les quadrupèdes, ces détroits ne sont ni supérieur, ni inférieur. Dans tous les mammifères, l'un est abdominal, et l'autre périnéal. On pourroit donc appeler le supérieur, détroit abdominal, et l'inférieur, détroit périnéal. J'emploîrai indistinctement ces deux expressions, évitant d'accorder trop d'importance à cette réforme.

La position du bassin est telle, que le détroit supérieur est oblique de derrière en devant : cette obliquité n'est pas la même chez toutes les femmes; Levret l'estime de 35 à 40 degrés. Cette disposition mérite d'être observée attentivement; car elle apprend à l'accoucheur que, pour franchir le détroit abdominal, la tête ne doit pas avancer perpendiculairement, sans quoi elle s'arc-bouteroit contre le pubis; mais que pour s'accommoder à la direction de l'axe de ce détroit, qu'elle doit parcourir à mesure qu'elle plonge, elle doit décrire d'abord une ligne oblique de devant en arrière.

Cette inclinaison du détroit supérieur, propre au bassin de la femme, rend son accouchement plus pénible, plus laborieux. La tête devant franchir le détroit abdominal dans une direction oblique, il est évident que la puissance expultrice de l'utérus ne peut agir également que d'une manière oblique. Or, d'après un principe de physique généralement admis, l'on sait que toutes les fois qu'une puissance quelconque agit dans une direction oblique, il y a décomposition du mouvement, et par conséquent perte de force.

La tête de l'enfant étant celle de tous les animaux qui est la plus grosse, proportionnellement aux autres parties du corps, devient encore une circonstance qui fait que la femme accouche plus difficilement, et qu'elle a besoin de faire de plus grands efforts.

On doit distinguer trois diamètres dans le détroit supérieur. L'étude comparative des dimensions du bassin et du fœtus est la base et le fondement de tout l'art des accouchemens; et l'on peut dire avec vérité, qu'il n'a fait des progrès réels, que depuis l'époque où Fiedling ould, en 1737, Smellie, Burton, Dewind, firent sentir la nécessité de cette étude. Ces auteurs n'ont pas fait mention des diamètres obliques. *Levret*, *Stein*, *Saxtorp* (*theoria de diverso partu*), *Plenk* (*Elementa artis obstriciæ*, 1781), et M. *Baudelocque*, en ont donné une description exacte, et ont en même temps prouvé qu'il est important de les admettre pour indiquer la route que suit la tête pour parvenir du détroit supérieur dans le fond de l'excavation.

Le diamètre qui s'étend de la saillie du sacrum à la symphyse du pubis est le plus petit : il a quatre pouces environ. On le désigne tantôt sous le nom de diamètre antéro-postérieur, si on a égard à sa direction; tantôt sous celui de diamètre sacro-pubien, qui est relatif à la terminaison de ses extrémités. Les observations de M. Dupuytren, chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine de Paris, et chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu, prouvent cependant, qu'avant la révolution produite par l'apparition de la puberté, le diamètre sacro-pubien du détroit supérieur est plus allongé que le transversal, et qu'à l'époque de cette révolution, ce dernier diamètre semble s'agrandir aux dépens du diamètre sacro-pubien. M. *Moreau*, bibliothécaire en second, et membre de la société de l'École de Médecine de Paris, rapporte dans son Histoire naturelle de la femme, que ces changemens observés par M. *Dupuytren* dans le bassin de la petite fille, comparé à celui de la femme propre à la

gestation et à l'accouchement, sont confirmés par des observations analogues faites par M. Dupuy, professeur à l'école d'Alfort, qui tendent à prouver, que le bassin des femelles des grands quadrupèdes, n'acquiert également qu'au moment de la puberté, la forme et les dimensions nécessaires pour l'expulsion du fœtus.

Le diamètre transverse s'étend d'un côté à l'autre du bassin : son étendue est de cinq pouces sur le cadavre. Les diamètres obliques s'étendent de la cavité cotyloïde (articulation fémoro-pelvienne), à la symphyse sacro-iliaque opposée. On pourroit les appeler les diamètres ilio-sacro-cotyloïdiens. Ils ont quatre pouces et demi. Si la forme du bassin étoit parfaitement ronde, il seroit inutile d'admettre dans le détroit supérieur plusieurs diamètres, parce qu'ils seroient tous égaux. S'il formoit une ellipse parfaite, on ne devroit y reconnoître que deux diamètres, comme le veulent quelques modernes, qui regardent la description des diamètres obliques comme inutile, et peu d'accord avec les connoissances géométriques. Mais sa figure étant irrégulière, se rapprochant beaucoup plus de la forme d'un triangle que de celle d'une ellipse, qu'on lui attribue communément, on est obligé, sans craindre pour cela d'être en contradiction avec les principes géométriques, si l'on veut tracer avec précision la marche que suit la tête avant d'exécuter le mouvement de rotation, de reconnoître les diamètres obliques, puisque dans l'ordre naturel, c'est dans leur direction que la longueur de la tête vient se présenter : ils représentent la diagonale du triangle curviligne.

Le diamètre transverse (iliaque), qui est le plus grand sur un bassin préparé, ne doit pas être considéré comme tel relativement à l'accouchement. Le passage des muscles prélombo-trochantinien et iliaco-trochantinien (psoas et iliaque) sur les parties latérales de la fosse iliaque, diminue plus ou moins la longueur du diamètre transverse, suivant leur grosseur, mais toujours assez pour qu'il en conserve

moins que les diamètres obliques qui, relativement à l'accouchement, sont les plus longs. Ces derniers perdent peu de la part de ces muscles vers leur partie postérieure.

Le détroit inférieur n'est pas entièrement formé de parties osseuses, comme le supérieur; ce qui a engagé quelques accoucheurs à considérer cette partie inférieure du petit bassin comme formée de trois triangles vides, et de trois qui sont pleins et solides. Deux des triangles pleins se trouvent sur les côtés, et tant soit peu en avant, et sont formés par la région ischiatique et par celle du pubis; l'autre est en arrière, et formé par le sacrum. Les grandes échancrures sciatiques, situées en arrière, forment deux des triangles vides: elles sont fermées par les ligamens sacro-ischiatiques, et peuvent servir à diminuer la pression que les nerfs sciatiques éprouveroient. Le troisième triangle vide est situé en devant, et forme une espèce de ceintre, appelé arcade du pubis. Ce dernier triangle est le plus important pour l'accouchement. Il doit être évasé pour faciliter la sortie de l'enfant. Les triangles solides ont leur base en haut, et leur sommet en bas. Les triangles vides ont leur sommet en haut et la base en bas.

On distingue deux diamètres seulement dans le détroit périnéal: l'un s'étend du pubis au coccix, et l'autre d'une tubérosité ischiatique à l'autre. On donne au premier les noms de diamètre cocci-pubien, de diamètre antéro-postérieur; au second, celui de diamètre transversal (ischiatique): leur longueur est de quatre pouces. Celui qui s'étend d'une tubérosité ischiatique à l'autre seroit le plus étendu, si si le diamètre antéro-postérieur ne s'agrandissoit pas à mesure que la pointe du coccix se porte en arrière; si, de plus, le défaut de parties solides à l'extrémité antérieure de ce diamètre ne rendoit pas sa longueur indéfinie, lorsqu'une fois la tête commence à s'engager sous l'arcade du pubis.

Si l'on compare les diamètres du détroit supérieur et ceux de l'inférieur, il est aisé de s'apercevoir que le plus petit diamètre du détroit abdominal est parallèle au plus grand du

détroit périnéal. Il est également évident, que le grand diamètre du détroit inférieur croise à angles aigus le plus grand du détroit supérieur. Ce rapport, si facile à saisir, est une de ces vérités fondamentales que l'on ne doit jamais perdre de vue, parce qu'on doit en faire une application continuelle dans la pratique des accouchemens difficiles. C'est par là qu'on rend raison de la marche différente que suit la tête dans le premier et dans le second temps de l'accouchement ordinaire. C'est encore de cette connoissance que dérive la conduite que nous devons tenir, lorsque nous sommes contraints d'aider la nature ou de la suppléer. Avec cette connoissance, quelquefois le doigt seul peut faire disparoître des accidens que, sans elle, on n'eût peut-être pu surmonter qu'avec difficulté, au moyen des instrumens.

Pendant long-temps on n'a distingué qu'un axe dans le bassin; mais le bassin ne formant pas un canal droit, la même ligne ne sauroit passer par le centre de ses deux ouvertures. On doit admettre trois axes dans le bassin, savoir: un pour le détroit supérieur, un autre pour le détroit inférieur, un troisième pour l'excavation pelvienne, qui ont tous une inclinaison différente, comme l'admet *Bang*, qui a le premier réformé cette erreur des accoucheurs, dans une dissertation qui a pour titre: *tentamen medicum de mecanismo partus; Hanniæ*, 1774. L'axe de l'excavation est, à proprement parler, l'axe du bassin.

Les axes du bassin et de ses détroits méritent une attention spéciale de la part de l'accoucheur; vu que *Deventer, Smellie*, qui ont indiqué l'importance d'étudier l'axe du bassin; que *Roederer, Levret*, qui en ont traité plus au long, n'ont pas eu une idée juste de l'axe du bassin. Tous ont pensé que l'axe du bassin et ceux des détroits pouvoient être représentés par une ligne unique et droite. Cependant il est évident, si l'on considère que le bassin est plus élevé par sa partie postérieure qu'en devant, que les axes des détroits supérieur et inférieur et celui du bassin ne peuvent

pas être les mêmes. On entend par axe, la ligne que l'on tire au centre d'un corps. Les détroits ayant chacun une inclinaison différente, la direction des axes qui les coupent dans leur centre doit aussi être différente. Ils s'éloignent tous deux de celui du reste du corps et du bassin, et forment entr'eux, à l'endroit de leur rencontre, un angle obtus et un angle aigu avec la ligne centrale qui représente l'axe de l'excavation.

L'axe du bassin ne varie point suivant l'attitude du corps, comme le disent les accoucheurs, ce sont les axes des détroits qui varient, suivant que l'inclinaison du bassin est plus ou moins considérable. L'axe du détroit supérieur peut être représenté par une ligne imaginaire tirée au-dessous de l'ombilic, plus ou moins bas, qui aboutit, par son autre extrémité, tantôt vers l'os coccix ou la fin du sacrum, tantôt vers sa partie moyenne, suivant le degré d'inclinaison du bassin. Il est toujours incliné de devant en arrière, mais plus ou moins, suivant que le détroit lui-même est plus incliné de derrière en devant; d'où il résulte que cet axe n'est point parallèle à la ligne centrale du corps, qui, du vertex, traverse l'épine rachidienne, et tombe perpendiculairement entre les pieds. Si on prolongeoit jusqu'à l'horizon la ligne qui représente l'axe de ce détroit, elle formeroit avec ce plan un angle aigu. *Deventer, Smellie, Levret,* n'ont décrit que l'axe du détroit supérieur. La ligne qu'ils appellent axe du bassin ne passe même pas par l'ouverture inférieure, mais se termine vers le bas du sacrum. L'axe du détroit inférieur part de l'extrémité supérieure du sacrum, et passe au centre du vagin dilaté par la tête de l'enfant, pour se terminer au-dessous de l'arcade du pubis. Sa direction est donc de derrière en devant. *Roederer* n'a décrit que l'axe du détroit périnéal.

L'étude des axes des détroits du bassin est de la dernière importance, puisque l'observation apprend que dans l'accouchement naturel, l'enfant, en traversant le bassin, suit

la direction diverse de chacun de ces axes; d'où l'on a tiré ce précepte général, et qui est d'une utilité si évidente dans les accouchemens contre nature, que toutes les fois que les secours de l'art sont nécessaires, ils doivent toujours être dirigés de manière que pour engager l'enfant à travers les détroits du bassin, on le tire suivant la direction de leurs axes. On augmente les obstacles, si, perdant de vue leur direction, on tire dans un autre sens. C'est d'après la direction connue de l'axe du détroit supérieur, qu'on donne le précepte, en agissant sur la tête, de la tirer en arrière, pour lui faire franchir le détroit abdominal. La connoissance de la direction de cet axe aide encore à concevoir pourquoi certains accoucheurs qui l'ignoroient, ou la perdoient de vue, ont pu terminer des acccouchemens, en faisant mettre la femme sur les coudes et les genoux, lesquels avoient résisté à tous leurs efforts pendant que la femme étoit couchée dans son lit. Ces accoucheurs tirant toujours les pieds et la tête directement en bas, arc-boutoient cette dernière contre la symphyse du pubis, lorsque la femme étoit placée sur le dos. Au contraire, lorsqu'on la fait placer sur les coudes et les genoux, l'axe de ces deux détroits est le même; il se trouve dirigé de derrière en devant, et passe au centre du bassin. Les trois axes coïncident alors. Ils réussissoient à terminer l'accouchement, parce que, sans le savoir, ils avoient ramené l'axe du détroit abdominal, dans la même direction qu'ils imprimoient au corps de l'enfant. Si la tête doit franchir le détroit périnéal, la direction de son axe indique que l'on doit tirer en devant.

L'excavation du bassin présente un peu plus de largeur que les détroits, à raison de la courbure du sacrum. Cette disposition diminue les frottemens, et prévient la pression des nerſs sacrés, à laquelle les exposeroit la forme trop aplatie du sacrum. Autant une courbure modérée de cet os favorise l'accouchement, autant, comme je le dirai par la suite, son excès ou son défaut y apportent d'obstacles.

Le canal du petit bassin n'a pas partout la même profondeur. En arrière, sa profondeur est représentée par celle que l'on remarque à l'os sacrum et au coccix, c'est-à-dire, environ de quatre pouces et demi à cinq pouces. Il a trois pouces et un quart à trois pouces et demi sur les côtés. En devant, sa hauteur est celle de la symphyse du pubis, qui est de 18 lignes.

Dans le bassin considéré dans son entier, l'accoucheur doit encore remarquer l'arcade du pubis, dont les dimensions, lorsqu'elles s'écartent de l'ordre naturel, peuvent apporter de grands obstacles à l'accouchement. Elle doit s'élargir insensiblement par en bas, les branches qui la forment se déjetant en dehors. La hauteur de l'arcade du pubis doit être de deux pouces, si on tire de son sommet une ligne qui tombe perpendiculairement sur un plan horizontal placé au-dessous des tubérosités ischiatiques. La direction des branches de l'arcade étant oblique, leur longueur ne peut pas être regardée comme la mesure de sa hauteur; elle la surpasse d'autant plus, qu'elles sont plus inclinées de dedans en dehors.

L'arcade du pubis, dans sa partie supérieure, est large de 15 à 18 lignes: elle a trois pouces et demi à peu près dans sa partie inférieure.

## ARTICLE III.

### *Des parties molles qui tapissent ou environnent le bassin.*

Les parties molles qui recouvrent ou environnent le bassin pouvant éprouver des lésions graves dans un accouchement laborieux, il est nécessaire de les connoître; j'ai déjà insisté sur l'importance de l'étude des différens rapports de ces parties. Le grand bassin fait partie de la cavité abdominale: supérieurement le diaphragme le sépare de la poitrine. En arrière ses bornes sont, la colonne rachidienne; en devant et

sur les côtés, la cloison formée par les muscles abdominaux et le péritoine.

La matrice, aux diverses époques de la gestation, répondant à des régions différentes de la cavité abdominale, et les accoucheurs déterminant le terme de la grossesse par les rapports du fond de l'utérus avec telle ou telle région de cette cavité, il est nécessaire de rappeler les diverses dénominations que les anatomistes ont donné à chacune d'elles. Ils partagent l'abdomen en trois portions, par deux lignes transversales, qu'ils tirent d'un côté à l'autre de l'abdomen; l'une deux travers de doigt au-dessus de l'ombilic, et l'autre deux travers de doigt au-dessous. Ils appellent région épigastrique, celle qui se trouve au-dessus de la ligne supérieure; région ombilicale, celle qui est comprise entre les deux lignes; région hypogastrique, l'espace qui est au-dessous de la ligne inférieure. Chacune de ces régions est encore subdivisée en trois, deux latérales et une moyenne. Le centre retient le nom de la région principale. Les régions latérales de l'épigastre se nomment les hypocondres, celles de la région ombilicale se nomment les lombes; enfin, celles de la région hypogastrique se nomment régions iliaques.

L'accoucheur doit aussi se rappeler les viscères qui occupent chacune de ces régions de l'abdomen, parce que la matrice, en se développant, peut les comprimer, et en pervertir les fonctions. Je n'indiquerai pas ici le lieu qu'occupe chaque viscère dans le bas-ventre, parce que je suppose cette connoissance acquise par l'étude de l'anatomie.

Les muscles abdominaux concourent à l'expulsion du fœtus. Leur direction et leurs attaches doivent donc être connues de l'accoucheur. Il est important, dans plusieurs circonstances, qu'il ne perde pas de vue que ces muscles ont une de leurs attaches au bord inférieur de la poitrine. Lorsqu'on veut reconnoître s'il existe un développement de la matrice, ou de quelques-uns des organes contenus dans le bas-ventre, on ne peut réussir à mettre les muscles de l'ab-

domen dans le relâchement, ce qui est cependant indispensable pour assurer le succès de cette recherche, qu'autant que la tête est soutenue par un oreiller ou des aides ; car si la femme fait elle-même effort pour la soulever, les muscles moteurs de cette partie sont en action. Le thorax étant le point fixe de leur contraction, elle ne peut avoir lieu que lorsqu'il est immobile. Or, la poitrine ne peut devenir fixe, sans que les muscles abdominaux qui s'attachent à sa partie inférieure ne soient tendus.

Les fibres de ces muscles sont arrangées de manière que chaque point de l'abdomen est également garni de portions charnues, parce que le corps musculeux de l'un répond aux fibres tendineuses de l'autre. Chacun de ces muscles se termine dans sa partie antérieure par une aponévrose large qui s'entrelace avec celle du côté opposé. La ligne médiane de l'abdomen, désignée communément sous le nom de ligne blanche, formée par le croisement et l'entrelacement des fibres aponévrotiques des muscles abdominaux, augmente de largeur, à mesure que la matrice, en se développant, donne plus d'amplitude aux parois du bas-ventre ; elle devient alors plus mince. L'ouverture des cadavres apprend que les muscles sterno-pubiens sont écartés vers la fin de la grossesse de plusieurs travers de doigts, et que l'anneau s'entrouvre quelquefois d'une manière sensible.

Les filets nerveux fournis par les premières paires lombaires pour former les nerfs inguinaux, les nerfs fémoraux, et sous-pubio-ombilical, sont exposés, en traversant les muscles iliaco-trochantinien et prélombo-trochantinien, dont le premier recouvre la fosse iliaque, et le second descend de la partie latérale de la colonne lombaire, à éprouver de la part de la matrice un froissement et une distension. C'est à leur tiraillement que sont dues les douleurs que les femmes éprouvent vers le pubis, aux aines, aux lombes, dans les derniers temps de la grossesse. C'est encore en partie à la compression des nerfs fémoraux et sous-pubio-ombilical qu'est due la dif-

ficulté qu'éprouvent quelques femmes de se tenir debout ou agenouillées, la titubation que l'on observe dans la marche de quelques autres, la fréquence des chutes qu'elles sont exposées à faire sur les fesses ou sur les genoux. Je sais que le changement du centre de gravité occasionné par la saillie que forme l'abdomen en avant vers la fin de la grossesse, peut concourir à la production de ces accidens; mais il n'en est pas la cause unique, souvent on ne l'observe pas chez les femmes dont l'abdomen est le plus saillant. On ne peut s'empêcher de regarder comme cause de ces phénomènes, la foiblesse des membres abdominaux, qui est occasionnée par la pression mécanique à laquelle sont soumis les nerfs qui se distribuent dans ces parties.

Les nerfs sacrés sortent par les trous que l'on voit à la face antérieure du sacrum. Ils se réunissent en un seul tronc, qui sort du bassin par l'échancrure ischiatique, et se distribue ensuite dans toute la partie postérieure des membres abdominaux. Les crampes que les femmes éprouvent dans ces parties sont produites par la compression que la tête exerce sur ces filets nerveux à leur sortie des trous sacrés. Le sentiment de stupeur et d'engourdissement qui a lieu dans ces mêmes parties vers la fin de la grossesse, ou dans le temps de l'accouchement, est dû à la même cause. La nature connue des ces accidens, indique l'inutilité des remèdes tirés de la pharmacie. On ne peut y remédier qu'en déplaçant la tête, qui en est la cause occasionnelle, quand il est possible d'y réussir. Les frictions n'attaquant pas le mal dans sa source, ne produisent qu'un soulagement momentané.

Les artères et les veines iliaques sont situées à la face antérieure de la dernière ou avant-dernière vertèbre lombaire. Elles peuvent être comprimées par la matrice, et donner lieu à des hémoptysies, des toux, des palpitations, si la pression porte sur les artères, ou du moins les faire naître ou les aggraver chez les femmes grosses qui sont prédisposées, par leur constitution, à l'un de ces accidens; à des varices, si

elle

elle porte sur les veines; aux engorgemens œdémateux, si ce sont les vaisseaux lymphatiques qui éprouvent cette pression. Dans le traitement, on doit toujours y avoir égard, parce qu'elle devient une cause aggravante, lors même qu'elle n'est pas la seule cause occasionnelle.

La situation du rectum sur le côté gauche du bassin, sert à faire concevoir des phénomènes que l'on a long-temps attribué à des causes qui n'y contribuent en rien. Elle sert à rendre raison, comme nous le verrons, de la fréquence de l'obliquité latérale droite; c'est encore à cette situation que doivent se rapporter les difficultés plus grandes que la nature éprouve à terminer l'accouchement, lorsque l'occiput répond à la cavité cotyloïde droite, que lorsqu'il répond à celle du côté gauche.

La vessie urinaire est située derrière les os pubis. Dans l'état naturel, le canal de l'urètre offre un degré d'obliquité si peu considérable, qu'on pourroit presque le regarder comme horizontal. A mesure que la grossesse avance, l'obliquité de ce conduit augmente; en sorte que vers la fin il devient presque parallèle à la symphyse du pubis.

## ARTICLE IV.

### *De l'union des os du bassin.*

Le bassin est composé de plusieurs pièces. On donne le nom de symphyses aux différens moyens que la nature a employé pour les réunir, et donner à cette cavité la solidité nécessaire.

#### *De la symphyse du pubis.*

Les os pubis sont joints entr'eux par une substance d'une nature particulière, plus épaisse chez la femme que chez l'homme. Cette substance inter-articulaire se ramollit pendant la grossesse, en même temps qu'elle augmente d'épaisseur, comme je le ferai voir par la suite. Elle est beaucoup

plus épaisse en devant qu'en arrière, en sorte que les os paroissent se toucher vers l'intérieur du bassin. La partie supérieure et l'inférieure ont en devant plus de largeur que le milieu de cette symphyse; elle paroît participer du ligament et du cartilage. Chaque os pubis est revêtu de cette substance ligamento-cartilagineuse; dans une partie de son étendue, l'on voit des fibres qui vont, sans se discontinuer, de l'un à l'autre os; mais cette substance n'unit pas ces os l'un à l'autre dans toute l'étendue de la surface qu'ils se présentent: en sorte que la symphyse offre dans le tiers à peu près de sa longueur et de son épaisseur, une véritable articulation arthrodiale, tandis que le reste est une synchondrose synévrotique. Pour découvrir l'espèce d'arthrodie que présente la symphyse du pubis, il faut l'ouvrir en dedans du bassin. Après avoir enlevé le tissu cellulaire, on rencontre une membrane capsulaire, où se trouvent deux facettes cartilagineuses, qui occupent le tiers moyen de la longeur de la symphyse, et le tiers postérieur de son épaisseur; elles sont lisses, polies, humectées, longues de six lignes, et larges de deux; l'une de ces surfaces est convexe, et l'autre concave.

Ce moyen d'union est encore fortifié par des fibres ligamenteuses et aponévrotiques qui partent des muscles d'alentour, par quelques faisceaux transverses placés supérieurement, et par un ligament inférieur qui est triangulaire.

### *Des symphyses postérieures du bassin.*

Il n'est rien dont la connoissance exacte importe plus à l'art des accouchemens, que celle de la structure des symphyses sacro-iliaques ou postérieures du bassin. C'est presque toujours dans les délabremens qui doivent survenir vers les symphyses sacro-iliaques, lors de leur séparation, que ceux qui pensent que l'on ne doit pas, pour favoriser la naissance de l'enfant, diviser la symphyse des os pubis, dans la vue d'imiter, par cette diduction artificielle, l'écartement sen-

sible qui s'opère assez souvent spontanément entre les os du bassin dans un accouchement naturel, lorsque l'enfant, poussé par de fortes contractions, fait effort pour s'ouvrir un passage à travers l'enceinte osseuse, qui manque d'étendue, vont puiser les argumens sur lesquels ils motivent la proscription de cette opération.

L'art doit beaucoup à M. Thouret, professeur et directeur de l'Ecole de Médecine de Paris, qui a entrepris, le premier, des recherches sur la structure des symphyses postérieures du bassin, et sur le mécanisme de leur séparation dans l'accouchement; qui « peuvent contribuer, comme il le dit, à » lever la plus grande, peut-être même l'unique difficulté » qui ait empêché jusqu'ici qu'on ait adopté généralement » un des plus grands moyens (l'opération de la symphyse » des os pubis) que l'on a proposé pour perfectionner l'art » des accouchemens. » C'est dans le tome X de la Soc. Roy. de Méd., publié par l'Ecole de Médecine de Paris, qui fut chargée de recueillir et de publier les Mémoires qui étoient déposés dans les archives de cette société savante, que l'on doit aller chercher de plus grands développemens sur ce sujet intéressant.

En effet, la structure des symphyses sacro-iliaques étudiée avec soin, peut faire disparoître des objections apparentes que l'on répète encore chaque jour, en prouvant que la nature de ces articulations les rend susceptibles de se prêter à un écartement assez considérable sans produire la dilacération des ligamens et du péritoine lorsqu'elles ont éprouvé le ramollissement, qui est un effet ordinaire de la grossesse.

L'os sacrum est engagé entre les os des îles, à la manière d'un double coin. Cette articulation diffère en plusieurs points de celle du pubis. On ne voit point dans son étendue de fibres cartilagineuses qui aillent de l'un à l'autre os. Chaque facette est revêtue d'une lame cartilagineuse qui n'a aucune communication avec celle qui revêt l'autre os. Le cartilage qui recouvre le sacrum est plus épais que celui

qui incruste l'os des îles. Ces cartilages sont humectés par un peu de synovie : ils ne font pas l'office de symphyses, ne servant en aucune manière à affermir les os. Cette articulation doit toute sa solidité aux ligamens nombreux qui l'entourent. Il existe seulement un tissu inter-articulaire naturellement lâche dans la jeunesse, qui se gonfle, se ramollit par l'effet de la grossesse, au point de permettre quelquefois un écartement spontané de cinq à six lignes entre les deux os qui forment cette articulation.

La forme particulière que présentent en devant les deux articulations postérieures du bassin est importante à remarquer. Les os des hanches, à l'endroit où ils correspondent aux symphyses du sacrum, forment un plan taillé circulairement, disposition de laquelle il résulte naturellement qu'ils offrent de chaque côté une surface concave en devant, très-propre à prévenir le tiraillement des ligamens qui les recouvrent, la déchirure de la partie du péritoine qui est fortement uni à ces ligamens, lorsqu'ils peuvent s'en détacher au moment de l'écartement des os du bassin, parce qu'alors ils se soulèvent et prennent une direction droite. Or il est évident que la ligne droite que l'on tire d'une extrémité à l'autre d'une courbe, a moins d'étendue qu'une ligne qui seroit forcée pour parvenir de l'une des extrémités à l'autre de s'accommoder à toute la surface de cette courbe. Les considérations suivantes vont prouver combien il est nécessaire de bien étudier cette forme particulière des symphyses postérieures.

Nonobstant la forme des symphyses sacro-iliaques que je viens de décrire, si l'expansion ligamenteuse qui les recouvre antérieurement conserve ses adhérences lors de l'écartement des os, elle sera tiraillée, déchirée. On ne peut pas établir de parité entre les délabremens qu'elle éprouvera, quoique la diduction soit la même, dans un cas où son ramollissement qui facilite le décollement, lui permet de quitter les parties à la forme desquelles elle s'étoit accom-

modée, pour prendre une direction plus avantageuse, et ceux qui arrivent lorsque ce soulèvement qui est la disposition qui prévient tous les inconvéniens que l'on a cru attachés nécessairement à la séparation des os pubis, ne peut pas avoir lieu; on ne l'observe pas si on ne tente pas l'opération sur une femme morte peu de jours après les couches, ou si l'ayant différée de plusieurs heures après la mort, même chez une femme morte en couche, on n'a pas eu l'attention, pour rendre ce détachement plus facile et plus marqué, de tenir le bassin constamment plongé dans de l'eau qui avoit la température du corps, pour conserver à ces parties la flexibilité, la mollesse dont elles jouissent dans l'état de vie.

Le ligament membraneux, large et mince, qui est appliqué sur la surface concave que présentent en devant les deux articulations postérieures se trouvant ramolli et relâché par l'infiltration que produit la grossesse, se soulève, se détache de la surface des os auxquels il étoit adhérent par du tissu cellulaire, qui, participant à la même imbibition, n'oppose aucune résistance à son décollement. Ce tissu ligamenteux et membraneux se séparant de la surface des os, au moment où les symphyses postérieures sont forcées de s'entr'ouvrir antérieurement, parce que les os pubis se sont écartés, affecte une ligne droite qui prévient le tiraillement que les os des îles lui auroient fait éprouver en s'éloignant du sacrum, s'il étoit resté appliqué à la surface de ces os, comme cela a toujours lieu hors l'état de grossesse.

Dès que je regarde, avec M. Thouret, le soulèvement des faisceaux fibreux qui affectent alors une ligne droite, comme la vraie cause qui prévient toute dilacération, en leur donnant une longueur égale au vide qui s'établit, à moins que l'écartement ne fût extrême, il est important de s'attacher à prouver, par l'observation, qu'il est très-réel. Quoiqu'aucun auteur n'ait pressenti l'utilité et les avantages du détachement du plan ligamenteux qui a lieu lors de l'écarte-

ment, avant M. Thouret, cependant plusieurs de ceux qui ont écrit sur la section de la symphyse en ont fait mention, quelques-uns même ont fait valoir contre cette opération, ce soulèvement, qu'ils regardoient comme une source d'accidens. Les vaisseaux qui se rompent sont si petits, qu'ils n'occasionnent jamais d'épanchement de sang. « Le périoste » se décolle, dit M. Desgranges, les os s'écartent, et l'on » aperçoit au-dessous un vide, un bâillement, une di- » duction antérieure entre les faces articulaires de 5, 6 ou » 8 lignes, plus ou moins. »

Si l'on tente cette opération sur le bassin d'une femme morte en couches, avec les précautions convenables, c'est-à-dire, après l'avoir plongé quelque temps dans de l'eau tiède pour lui conserver la souplesse qu'il avoit pendant la vie, on voit, immédiatement après la séparation des os pubis, l'expansion ligamenteuse se détacher, se soulever plus ou moins au-dessus du niveau des os. Deux circonstances contribuent à assurer le succès de ce soulèvement et à prévenir toute dilacération, la lenteur avec laquelle il s'opère, et la direction dans laquelle on produit l'écartement.

Il est aussi important, pour mesurer les diamètres obliques, de connoître l'épaisseur de l'os des hanches dans la portion qui répond à la symphyse sacro-iliaque ; elle est de quinze à seize lignes. Sa surface postérieure est en outre recouverte du bord postérieur du muscle grand fessier, qui donne, avec son tissu cellulaire, une épaisseur de quatre à cinq lignes.

Les ligamens destinés à affermir les os du bassin, n'ont pas la même direction ; les uns passent au devant des symphyses, et vont transversalement au bord antérieur de la surface articulaire de chaque os ; on pourroit les appeler ligamens sacro-iliaques antérieurs : d'autres sont derrière cette articulation. Ces ligamens sacro-iliaques postérieurs sont courts et forts; ils vont de l'os des îles aux tubercules du sacrum.

Il existe un ligament supérieur de chaque côté, nommé iléo lombaire; quelques auteurs le divisent en deux, sans considérer que ce n'est qu'une bifurcation des fibres du même ligament : il part du bord inférieur et de la pointe de l'apophyse transverse de la dernière vertèbre lombaire, pour se rendre au bord supérieur du sacrum et de l'os des îles, sur les symphyses desquels il s'épanouit; il forme, en s'élargissant, une espèce de faux au-dessus de la fosse iliaque.

Sur les côtés du bassin et en arrière se trouvent les ligamens sacro-ischiatiques. M. Baudelocque les regarde comme deux branches d'un même ligament : j'en admets deux avec la plupart des anatomistes, parce que leur origine et leur terminaison sont différentes. Le grand ligament sacro-ischiatique part des inégalités du sacrum et du coccix, et s'attache aussi par quelques-unes de ses fibres à celles de l'os des îles; de là il se porte, en se rétrécissant et en devenant de plus en plus épais, vers la tubérosité de l'ischium. Parvenu là, il s'avance vers le pubis en formant une espèce de faux le long de la face interne de l'ischium. Le petit ligament sacro-ischiatique se porte des parties latérales du sacrum et du coccix, en se dirigeant de bas en haut, vers l'épine de l'ischium, qu'il embrasse; il croise le grand ligament, dont la direction est de haut en bas; il est collé en partie à la face interne du grand par du tissu cellulaire. A l'endroit de leur intersection, ils laissent entre eux un espace triangulaire, par où sort le tendon du sous-pubio-trochantérien interne (obturateur interne).

Le sacrum est articulé en trois endroits avec la colonne rachidienne. Je parlerai seulement de la jonction de la base du sacrum avec la dernière vertèbre lombaire, qui se fait par une substance épaisse en devant et mince en arrière, ce qui augmente encore la saillie formée par l'union de ces deux facettes articulaires; elle est élastique, et permet à cette jonction sacro-vertébrale un léger mouvement qui dépend de la compression de cette substance inter-articu-

laire; mais le mouvement qui s'exécute à raison de cette compression dans l'union du corps de la dernière vertèbre des lombes avec la base du sacrum, est trop peu étendu pour augmenter l'angle formé par leur jonction. En effet, on sait que la longueur de la colonne rachidienne ne diminue que de deux lignes environ, lorsqu'elle a supporté, pendant tout le jour, le poids de la partie supérieure du corps. La crainte d'augmenter cette convexité ne doit donc pas empêcher de soulever les femmes qui éprouvent des douleurs lombaires, lorsque l'emploi de ce moyen les soulage.

La jonction du coccix avec le sacrum, et de la première pièce avec la seconde, permet à cet appendice de se mouvoir et de se porter en arrière, lorsqu'elle éprouve une pression. Cette mobilité est fort grande dans la jeunesse et s'affoiblit par les progrès de l'âge. Lorsqu'elle diminue ou se perd avant l'époque où la femme cesse d'être féconde, elle peut, dans quelques cas, opposer des obstacles à l'accouchement.

## ARTICLE V.

### *De l'écartement des os du bassin dans l'accouchement.*

Quelque nombreux et quelque solides que soient les moyens que la nature a employés pour donner aux os du bassin la stabilité requise pour que l'on puisse se tranporter d'un lieu dans un autre, les symphyses peuvent néanmoins se relâcher et permettre aux os de s'écarter, sans qu'il existe rupture des parties ligamenteuses. L'ouverture des cadavres des femmes mortes en couche prouve que l'on trouve souvent les symphyses tellement lâches, que l'on peut écarter les os de plusieurs lignes par le plus léger effort. Desault, Plessmann, M. Giraud, aujourd'hui premier chirurgien du roi de Hollande, ont observé plusieurs fois ce phénomène à l'Hôtel-Dieu de Paris, en ouvrant des femmes mortes en couches. M. le professeur Boyer a fait voir, il y a quelques années, à ses élèves, un bassin où l'on pouvoit

écarter les symphyses sacro-iliaques d'un demi-pouce. Huit femmes mortes en couches, et prises au hasard, ont offert ce relâchement à M. *Montfort*, lorsqu'il étoit chargé de la direction de l'amphithéâtre de M. *Roux*. Ce relâchement des symphyses avoit déjà été solidement établi dans la célèbre thèse de MM. Bouvard et Bertin : *an ossa innominata in gravidis et parturientibus diducuntur*, 29 janvier 1739. A quelle autre cause pourroit-on attribuer la marche pénible et vacillante de plusieurs femmes vers la fin de la grossesse, qu'à l'union moins étroite des os du bassin, qu'à l'infiltration qui en relâche les symphyses? M. *Louis*, dans un mémoire qu'il a présenté sur cet objet à l'académie de chirurgie, et que l'on trouve dans l'un de ses volumes, a réuni un grand nombre de faits qui attestent l'existence de cet écartement.

Aussi la réalité de cet accident n'est-elle plus contestée par ceux même qui, loin de reconnoître un but d'utilité dans l'infiltration, le ramollissement et le relâchement des couches articulaires, des ligamens, qui ont lieu pendant la grossesse, ne voient dans un phénomène constant chez les femmes grosses, qu'un écart de la nature que l'art doit s'efforcer de prévenir, parce qu'il peut entraîner des accidens fâcheux.

L'écartement des os du bassin est plus fréquent après un accouchement laborieux, et qui est retardé par un défaut de proportion entre le bassin de la mère et la tête de l'enfant; il peut cependant se manifester, quoique le travail ait été facile, et dépendre uniquement d'une infiltration produite par l'état de grossesse, quoique le bassin soit bien conformé. Je pense même que les os du bassin ne pourroient pas se séparer dans un accouchement laborieux, sans cette prédisposition du tissu ligamenteux, qui est naturellement mou, ou qui a été relâché par la grossesse, dont le propre est de produire une sorte d'infiltration, ou par une cause quelconque. Les os de la tête du fœtus sont trop flexibles, et chevauchent avec trop de facilité, pour forcer les os du bassin à

s'écarter plutôt que de s'affaisser, si l'abreuvement des symphyses n'avoit pas détruit leur solidité. Aussi voit-on quelquefois que l'articulation des os du bassin ne cède en aucune manière à l'effort qui sollicite la tête à se mouler, quoiqu'il soit très-considérable.

Conclure des faits que je viens de rapporter, que l'écartement des os du bassin arrive constamment pendant le travail, ce seroit volontairement s'exposer à se tromper, en concluant du particulier au général, comme l'avoit fait Ambroise *Paré*. Si l'expérience prouve qu'il n'a pas toujours lieu, elle démontre en même temps qu'il n'est pas aussi rare que le prétendent quelques modernes. Lors même que les os ne s'écartent pas, la grossesse produit presque toujours un état de mollesse et de flaccidité vers les symphyses qui les dispose à céder.

Cette augmentation de fluides vers le tissu ligamenteux des symphyses qui a lieu pendant tout le cours de la grossesse, comme on l'observe pour la matrice, et qui rend leur texture plus lâche, ne suffit pas pour opérer l'écartement; il faut, de plus, une puissance qui, agissant de dedans en dehors, force les os à s'éloigner. Dans le temps du travail, qui est le seul où cette augmentation soit utile, et où elle survienne sans un état morbifique, lorsqu'il existe une disproportion entre les dimensions de la tête et celles du bassin, on trouve facilement une force capable d'opérer l'écartement dans la tête de l'enfant, qui peut résister davantage à sa dépression que les symphyses abreuvées à leur diduction. Il n'est pas aussi facile d'assigner quelle est la puissance qui entr'ouve les symphyses, lorsque la diduction arrive spontanément dans le cours de la grossesse, ou pendant un travail facile, le bassin étant bien conformé.

Lorsque l'écartement des os du bassin survient dans un accouchement naturel, peut-il influer sur la facilité de cette opération? Les accoucheurs ne sont pas d'accord sur ce point. Les uns, avec Sévérin *Pinault*, Ambroise *Paré*, regardent

cette diduction comme un bienfait de la nature, qui cherche à procurer au bassin plus de capacité, et comme une dernière ressource que la nature prévoyante s'est ménagée pour rendre la sortie de l'enfant plus facile, en veillant en même temps à la conservation de la mère, dans les cas où il se trouve une disproportion entre les dimensions de la tête et celles du bassin; ils regardent cet écartement comme absolument nécessaire, et croient que sans lui l'accouchement deviendroit impossible ou laborieux. On peut faire remonter cette opinion jusqu'à Aëtius, qui (l. C, s. 260) compte parmi les causes d'accouchemens difficiles, l'union trop étroite des os pubis : *sed et ossa pubis nimium conserta pariendi difficultatem pariunt, dum in partu dilatari non possunt.* Fernel, persuadé de la nécessité de cette diduction, comptoit parmi les causes d'accouchemens laborieux, la résistance des symphyses, et la rigidité que l'âge y apporte nécessairement.

Les autres soutiennent, que lorsque cet écartement survient, on doit le considérer comme un état morbique qui ne peut, dans aucun cas, favoriser l'accouchement.

1°. Cette diduction ne peut pas être regardée comme un bienfait, si le bassin de la femme a ses dimensions ordinaires : il est déjà plus large qu'il ne faut. Outre que l'amplitude qu'il acquerroit par cet écartement ne rendroit pas la délivrance plus facile, la mobilité des symphyses qui subsiste pendant quelque temps occasionne presque toujours des accidens plus ou moins graves. Les femmes chez lesquelles on l'a observé, quelque léger qu'il fût, ont toujours éprouvé une difficulté plus ou moins grande à marcher; elles s'imaginent, comme elles disent, qu'elles vont tomber entre leurs hanches; leur marche est chancelante et accompagnée de douleurs; elles se plaignent d'une foiblesse qui se prolonge quelquefois pendant plusieurs mois. Si, chez toutes les femmes, le bassin étoit bien conformé, ce seroit en pure perte que la nature dirigeroit, pendant le cours de la grossesse, les

humeurs plus abondamment vers les symphyses, et abreuveroit leur tissu ligamenteux. Cette congestion d'humeurs les disposeroit à une extension qui, loin d'être salutaire à la femme dont le bassin est assez vaste, tourneroit plutôt à son préjudice.

2°. L'écartement des os du bassin, auquel la nature paroît prédisposer toutes les femmes enceintes, en produisant vers les symphyses une congestion abondante d'humeurs, peut-il être salutaire à celles dont le bassin est vicié ? Plusieurs modernes pensent que, dans aucun cas, il ne peut résulter un avantage de cette diduction, et que, si elle avoit lieu, elle seroit nuisible à la femme. Il est difficile d'admettre que la nature, en engorgeant le tissu des ligamens qui unissent les os du bassin, comme elle le fait chez le plus grand nombre des femmes enceintes, quoiqu'il ne survienne pas d'écartement, ne se soit pas proposé un but d'utilité. Or, si l'écartement des os du bassin ne pouvoit jamais faciliter l'accouchement, la nature auroit adopté généralement un moyen qui, au lieu d'être avantageux, deviendroit une source féconde d'inconvéniens.

Il est évident que l'écartement des os du bassin, quelque considérable qu'on le suppose, ne peut pas agrandir suffisamment le diamètre sacro-pubien du détroit abdominal, pour faire cesser la disproportion qui existe entre lui et la tête de l'enfant, lorsque cette cavité est extrêmement viciée. Des expériences multipliées ont prouvé qu'il faut un pouce d'écartement entre les os pubis, pour que le diamètre antéro-postérieur soit agrandi de deux lignes. La figure du bassin étant celle d'un triangle curviligne, le diamètre transversal augmente beaucoup plus que les autres. Trois pouces d'écartement deviendroient nécessaires pour procurer au bassin assez d'amplitude au diamètre d'avant en arrière, s'il étoit rétréci de six lignes. Or, il n'est aucun accoucheur qui ne regarde un tel écartement comme impossible sans déchirures, quand on l'obtiendroit par le relâchement de toutes les sym-

physes du bassin en même temps. Quoique cette diduction, répartie sur chacune des trois symphyses, expose la femme à de moindres dangers que si elle étoit produite par le relâchement d'une seule, je ne crois pas que chacune d'elles puisse souffrir un pouce d'écartement sans déchirure de leur tissu. D'ailleurs, un rétrécissement de six lignes ne constitue pas encore une conformation extrêmement vicieuse. On peut encore extraire l'enfant avec le forceps. On ne peut donc pas admettre, avec Sévérin Pinault, qu'un écartement survenu spontanément entre les os du bassin, ou obtenu par l'usage des bains, des cataplasmes, des fomentations émollientes, et autres moyens semblables, qu'il regarde assez gratuitement comme propres à procurer l'ampliation du bassin, aient jamais pu dispenser de recourir à l'opération césarienne dans des cas où elle auroit été nécessaire sans cet écartement; il est évident qu'il attribuoit à un défaut de largeur du bassin, des obstacles qui ne dépendoient que de la résistance du col de la matrice, et de celle des parties extérieures.

Je crois avec Levret, Desault, Plesmann, que l'écartement des os du bassin peut être très-utile dans des cas qui n'exigeroient que quelques lignes d'ampliation dans le diamètre sacro-pubien. Ne soupçonneroit-on pas, avec assez de fondement, que cet écartement a eu lieu, pour faciliter la naissance, chez les femmes qui se plaignent long-temps après l'accouchement de douleurs vives vers la région du pubis, ou bien vers les symphyses sacro-iliaques; surtout chez celles qui, comme *Monro* dit l'avoir observé plusieurs fois, croient sentir, après leurs couches, leur corps glisser entre les os des hanches? Dans ces cas, il y auroit du danger de marcher trop tôt. Cette opinion me paroît fondée sur l'expérience. Des faits bien constatés prouvent que, dans des cas où l'accouchement étoit retardé par une disproportion entre les dimensions du bassin et celles de la tête de l'enfant, il s'est terminé promptement ensuite, parce qu'il est survenu

spontanément un écartement des os du bassin, et quelquefois sans suites bien fâcheuses. Il n'est pas sage de nier des faits aussi certains, parce qu'ils ne peuvent pas se concilier avec l'opinion que l'on a embrassé. On peut obtenir quelquefois dans le petit diamètre du détroit supérieur un agrandissement de deux à trois lignes, qui est suffisant pour faciliter l'accouchement. Ne pourroit-on pas soutenir que tout le bénéfice qui résulte de cette diduction, ne consiste pas seulement dans l'accroissement qu'acquiert le diamètre antéro-postérieur ? L'allongement du diamètre transversal ne peut-il pas favoriser la sortie de la tête, en faisant qu'une portion moins épaisse se présente entre le pubis et le sacrum ? L'occiput se déjetant sur l'un des côtés du bassin qui lui présente plus d'espace, doit faire qu'une portion plus rapprochée du front, qui a moins d'épaisseur, passe entre le pubis et le sacrum. Ce raisonnement ne sembleroit-il pas indiquer que l'écartement seul des symphyses sacro-iliaques peut faciliter la sortie de la tête, quand on soutiendroit que leur diduction n'allonge pas d'une manière sensible le diamètre antéro-postérieur ?

Un allongement de deux ou trois lignes ne pourroit peut-être pas avoir lieu sans suites fâcheuses et sans rupture, s'il étoit produit par le relâchement d'une seule symphyse du bassin. Mais je crois avec *Plessmann*, que quoique les auteurs qui parlent de ce phénomène ne l'attribuent qu'au relâchement d'une seule symphyse, qu'il est certain que, dans le plus grand nombre des cas, le relâchement simultané des trois symphyses concourt à sa production, ce qui le rend plus facile et moins dangereux ; car la diduction nécessaire pour agrandir le petit diamètre de deux ou trois lignes étant répartie sur les trois symphyses, ne peut pas avoir autant d'inconvénient. L'écartement qui a lieu entre chaque symphyse est moins grand ; mais en les réunissant, quoique dans chacune il ne fût porté qu'à un demi-pouce, on obtient un résultat également avantageux pour favoriser l'accouchement,

que si celle du pubis offroit seule un écartement d'un pouce et demi, qui est peut-être impossible sans déchirure. Il est prouvé par l'ouverture des cadavres, que les trois symphyses du bassin peuvent se relâcher simultanément; comme le dit Plessmann, il n'y a aucune raison pour que la cause qui agit sur une symphyse, ne puisse pas agir sur les autres. Peut-être pourroit-on avancer, avec M. *Piet*, que la symphyse du pubis ne peut pas s'élargir, sans que, par une espèce de mouvement de bascule, il ne survienne un écartement dans les symphyses sacro-iliaques. Smellie ( tom. II, observ. 1ere. et 2e. ) parle d'un relâchement si considérable dans les trois articulations, que les os se mouvoient librement et sembloient se chevaucher. Le même auteur rapporte une observation communiquée par le docteur *Lawrence*, lequel a vu les trois os séparés entre eux par l'espace de près d'un pouce.

Les diamètres obliques reçoivent, comme le diamètre transversal, une ampliation par l'écartement des os du bassin.

Je ne donnerai cependant pas le conseil de recourir aux moyens proposés par Sévérin *Pinault*, pour favoriser l'ampliation du bassin; parce que je ne crois pas qu'il soit au pouvoir de l'art de déterminer à volonté cette infiltration de sérosité, qui est la cause prédisposante de l'écartement des os du bassin; pour qu'elle ait lieu, il faut qu'il existe une cause qui attire les fluides vers le tissu ligamenteux des symphyses. Les bains, les fomentations émollientes, les saignées du pied, ne suffisent pas pour produire cette congestion d'humeurs dans les cas où le médecin le jugeroit convenable. D'ailleurs, quand on pourroit l'opérer à volonté, elle pourroit tout au plus être utile, dans les cas où la disproportion qui rend l'accouchement difficile ne seroit que de deux ou trois lignes. Avant de recourir à ces moyens, il faudroit donc s'assurer que le volume de la tête ne surpasse que de cette quantité l'étendue du petit diamètre du détroit supé-

rieur ; or, il est impossible d'évaluer la grosseur de la tête à deux lignes près. Si on l'estime ordinairement à trois pouces et demi, c'est en prenant un terme moyen entre les plus grosses et les plus petites : dans le cas présent, on auroit besoin de plus de précision.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la manière dont cet écartement est produit, lorsqu'il est survenu pendant la grossesse. Les uns, avec Ambroise *Paré*, *Louis*, M. *Piet* (Mémoire sur l'écartement des os du bassin dans le travail de l'enfantement. ; Rec. périod. de la Soc. de Méd. de Paris, tom. II), l'attribuent à un gonflement des cartilages, d'autres à la simple extension des fibres ligamenteuses. Il seroit important de faire cesser cette diversité d'opinion qui règne encore en France entre deux praticiens célèbres, MM. *Piet* et *Baudelocque*, qui l'un et l'autre se sont livrés à l'enseignement et à la pratique des accouchemens, et qui citent l'un et l'autre, en faveur du sentiment qu'ils ont adopté, le résultat de leur expérience. La décision de ce point de doctrine n'offriroit pas seulement l'avantage d'éclaircir la théorie de cette diduction, elle pourroit jeter du jour sur plusieurs autres articles encore controversés, et qui tiennent cependant directement à la pratique.

M. Baudelocque soutient, que l'opinion de ceux qui font dépendre la diduction de l'extension seule des ligamens, est la seule qui soit conforme à l'observation qui apprend que, quel que soit l'écartement qui survient entre les os du bassin, l'épaisseur des cartilages reste toujours la même, et qu'il est possible de remettre aussitôt les os dans un contact aussi immédiat que dans l'état naturel.

Si l'on admet comme constant que les cartilages qui revêtent les surfaces articulaires ne se tuméfient pas lors de cet écartement, on ne peut pas comparer la manière dont cet effet est produit, à celle dont les racines de lierre écartent les murailles et les fentes des rochers dans lesquelles elles croissent et s'étendent, ou bien à celle dont des coins de bois introduits

introduits dans une grosse masse que l'on se propose de diviser, la forcent à éclater, si on augmente leur volume en les humectant successivement : ces explications, quelque spécieuses qu'elles soient, ne peuvent pas être admises, parce qu'elles sont fondées sur une supposition fausse.

On ne sauroit trop inviter ceux qui ouvrent fréquemment des cadavres de femmes mortes à la suite des couches, à vérifier si, comme l'ont avancé Ambroise *Paré*, *Louis*, comme M. *Piet* dit l'avoir observé constamment dans ses dissections, le cartilage des os pubis se ramollit pendant la grossesse, s'il augmente d'épaisseur, si dans tous les bassins de femmes qui ont eu des enfans, ce cartilage conserve encore plus d'épaisseur, que celui du bassin d'une femme qui ne seroit pas devenue mère ; et surtout si cette différence est assez sensible pour prononcer avec assurance d'après l'inspection seule du bassin de l'une et l'autre femme, si elle a eu ou non des enfans. Des raisons particulières que plusieurs devineront, m'ont empêché de fortifier mon opinion en cherchant à m'éclairer des lumières que l'étude de l'anatomie pathologique a pu fournir sur ce sujet à M. *Dupuytren*, qui s'en est occupé d'une manière spéciale, et auquel l'occasion d'ouvrir les cadavres de ces femmes s'est présentée si fréquemment.

Si, pendant le cours de la grossesse, le cartilage des os pubis devient plus souple, plus épais, on trouvera plus de facilité à le couper, on évitera plus aisément de porter l'instrument sur l'un des os, dans les cas où l'on auroit recours à la section de la symphyse. M. *Piet* s'en est assuré dans ses dissections toutes les fois qu'il a cherché à séparer les os pubis sur le cadavre d'une femme morte vers la fin de la grossesse, ou peu de temps après être accouchée, il est toujours parvenu à couper le cartilage avec facilité, tandis qu'il a souvent trouvé chez la femme adulte qui n'étoit pas morte pendant la grossesse, le tissu inter-articulaire si dur,

que le scalpel ne parvenoit à le couper qu'avec la plus grande difficulté.

J'ai prouvé que lorsque le bassin est très-vicié, l'écartement ne peut, dans aucun cas, donner assez d'accroissement au diamètre antéro-postérieur, qui est ordinairement celui qui manque de largeur. Un pouce d'écartement dans les symphyses n'accroissant le petit diamètre du détroit abdominal que de deux lignes, une diduction de trois pouces n'augmenteroit son étendue que de six lignes environ; mais lorsque la disproportion entre les dimensions du bassin et celles de la tête n'est portée qu'à ce degré, un moyen extrême ne devient pas encore nécessaire pour terminer l'accouchement.

Les adversaires de l'opération, qui consiste à faire la section de la symphyse des os pubis dans la vue de faciliter la délivrance en agrandissant le bassin, regardent sa proscription comme une conséquence nécessaire de la vérité que je viens d'établir. Vous convenez, disent-ils, que quand on écarteroit les os pubis de trois et même quatre pouces, on ne pourroit pas, par une diduction aussi grande, faire cesser une disproportion portée au point d'exiger l'opération césarienne. Vous devez donc également admettre que quand on porteroit l'écartement au même degré après avoir divisé la symphyse des os pubis, on ne feroit pas davantage cesser cette disproportion, puisque l'accroissement du diamètre sacro-pubien est toujours le même, soit que les os pubis s'écartent en vertu d'une simple extension des symphyses, ou à la suite de leur section. Si ces deux états sont parfaitement semblables sous le rapport de l'accroissement qu'acquiert le diamètre antéro-postérieur, ils diffèrent dans un point essentiel, savoir, par le vide qui a lieu dans un cas entre les os pubis écartés, et que l'on n'observe pas dans l'autre. Sans chercher ici à rien préjuger sur les avantages ou les inconvéniens de la section du pubis, je dois cependant observer que sa proscription ne peut pas être regardée comme une conséquence nécessaire de ce principe,

qui apprend que l'écartement le plus grand obtenu par la seule extension du tissu qui forme les symphyses, ne peut pas faciliter la sortie de la tête dans un rétrécissement extrême. On assimile deux états très-différens : dans l'un, tout le bénéfice se réduit à l'agrandissement du diamètre, qui est proportionné au degré de l'écartement; dans l'autre, on a de plus un vide entre les os pubis, dans lequel s'engage une partie épaisse de la tête, qui se trouve par là hors du bassin. Ce vide fait nécessairement qu'une portion de tête moins épaisse passe entre le sacrum et chaque os pubis. Le centre de la tête est le seul endroit dont les dimensions surpassent celles du bassin. Plus on se rapproche du front et de l'occiput, moins elle offre d'épaisseur. Or, lorsque les os pubis sont écartés de plusieurs pouces, les parties de la tête qui correspondent à chaque os pubis se rapprochent de ses extrémités. Quoique l'allongement du petit diamètre, qui est le même, ne soit pas assez considérable, il est cependant possible, lorsque les symphyses sont divisées, que la tête puisse franchir le détroit, à raison de l'écartement que laissent entre eux les os pubis.

L'écartement des os du bassin, qui se fait spontanément, est toujours accompagné de claudication, ou au moins de vacillation dans la marche, qui se prolonge pendant plusieurs mois, et qui, quelquefois, subsiste toute la vie, malgré les moyens que l'on emploie pour raffermir les symphyses. On en a conclu que la femme chez laquelle on sépareroit les os pubis par la section du cartilage qui les unit, resteroit sujette aux mêmes accidens. Je crois que l'on ne peut pas établir de parité entre l'écartement spontané des os du bassin, et celui qui n'a lieu qu'après la section de la symphyse du pubis. Dans le premier cas, il seroit possible qu'un bandage et les autres moyens conseillés ne fissent pas cesser cet écartement, parce qu'il dépend d'une cause interne qui a altéré les fluides, et qui les attire vers le tissu ligamenteux de cette partie, à laquelle il peut être difficile de remédier; au con-

traire, dans la section du pubis, on obtient toujours la consolidation des pièces séparées, si on les maintient en contact, parce qu'il n'existe aucun désordre intérieur qu'il faille détruire. On trouve dans le 1er. vol. des Mém. de la Soc. Royale de Méd. de Paris (pag. 314), une observation sur un écartement naturel des os du bassin pendant un travail long et pénible, qui faisoit entendre un cliquetis au moindre mouvement, et dont on a obtenu la consolidation par le moyen d'un bandage. Il seroit important de réunir les faits semblables déjà connus, pour porter un jugement sur l'utilité de l'opération de la symphyse des os pubis.

Lorsque l'écartement se fait brusquement, les suites en sont toujours fâcheuses. Le tiraillement ou la rupture des symphyses qui l'accompagne donne lieu à des douleurs aiguës. L'impuissance absolue de marcher, l'inflammation, la fièvre, les dépôts, la carie, en sont les suites ordinaires. On a prétendu que la section du pubis devoit occasionner les mêmes accidens, parce qu'elle est également accompagnée de la distension, et même de la rupture des ligamens sacro-iliaques qui produisent des dépôts purulens vers ces parties. On ne peut pas établir de comparaison entre les accidens occasionnés par une violence extérieure et subite qui produit l'écartement des symphyses, l'expansion ligamenteuse conservant encore ses adhérences à leur surface antérieure, et ceux qui doivent arriver, lorsqu'elles s'écartent après la section du pubis, parce que la distension se fait d'une manière lente et graduée, si on prend, en pratiquant cette opération, les diverses précautions que j'indiquerai; ou plutôt il n'y a point de tiraillement, à moins que l'écartement ne soit extrême, parce que dès que les os pubis s'écartent, le plan ligamenteux antérieur, après s'être tendu d'abord, se détache successivement et se soulève au-dessus des os. L'écartement s'opère, en outre, dans une circonstance où il doit être moins dangereux, à raison de l'abreuvement

du tissu ligamenteux des symphyses opéré par l'état de grossesse, en le supposant porté au même degré, et obtenu d'une manière aussi brusque dans un cas que dans l'autre.

Les dépôts purulens qui surviendroient après la section du pubis, ne sont pas si fâcheux que ceux qui seroient déterminés par un coup, une chute violente sur le sacrum. Dans ce cas, les dépôts sont toujours accompagnés de contusions considérables de quelques os, circonstance qui contribue beaucoup à en aggraver le danger, et qui les rend quelquefois mortels, surtout lorsque les malades ne gardent le repos que lorsqu'ils y sont forcés par les accidens qui sont parvenus à un degré très-intense.

S'il n'existe qu'un simple relâchement avec vacillation dans la marche, qui devient tant soit peu douloureuse, on doit se borner, jusqu'au moment de la cessation des lochies, à prescrire le repos, et à l'emploi d'un bandage pour fixer les os du bassin. Le temps des couches passé, on peut employer les topiques astringens, les fumigations aromatiques, les bains froids, et surtout ceux d'eau sulfureuse, les douches d'eau froide, que les auteurs ont conseillé pour remédier à cet état.

Lorsque l'écartement s'est fait brusquement, et qu'il est accompagné de la rupture des symphyses, soit qu'il ait lieu à la suite des efforts d'un accouchement laborieux et prolongé, ou à la suite d'un coup, d'une chute, on a à combattre des douleurs vives, l'inflammation, pour prévenir les suites fâcheuses auxquelles leur persévérance pourroit donner lieu, comme dépôts, caries, qui sont souvent mortels lorsqu'ils résultent d'une chute violente sur le sacrum, ou qu'ils sont occasionnés par une violence extérieure ou subite : on doit engager la malade à garder le repos le plus absolu, recourir aux saignées locales faites par l'application des sangsues, entretenir sur le lieu qui est le siége de la douleur, des cataplasmes émolliens.

## ARTICLE VI.

### *Des vices de conformation ou de configuration du bassin, considérés relativement aux obstacles qu'ils apportent à l'accouchement.*

On ne trouve presque rien dans les ouvrages des anciens sur les vices du bassin ; et les obstacles qu'ils opposent à l'accouchement dont ils ont fait mention, sont bien mieux décrits par les modernes.

Si l'accoucheur doit commencer l'étude de son art par l'examen du bassin ayant ses dimensions ordinaires, il ne doit pas se borner à la connoissance de l'état naturel. Les configurations vicieuses du bassin méritent plus spécialement encore son attention, puisque souvent dans ce cas il est obligé d'aider la nature ou de la suppléer. Le procédé opératoire qu'il convient d'employer, est toujours subordonné à l'espèce de rétrécissement qui existe, et au degré auquel il est porté.

Les vices du bassin sont accidentels et toujours produits par une cause quelconque qui a troublé l'ossification. L'expression de conformation vicieuse employée par les accoucheurs pour désigner cet état, paroissant indiquer, dans son sens rigoureux, que cette difformité existeroit dès la formation primitive des parties, le docteur *Sacombe* a proposé d'y substituer celle de configuration vicieuse. Cette réforme est purement grammaticale ; et les auteurs qui emploient l'expression de vices de conformation du bassin, ne lui attachant pas un autre sens que celui qu'il donne au mot configuration vicieuse, ce n'est plus jouer que sur les mots, que de ne vouloir pas reconnoître des vices de conformation, mais seulement des vices de configuration de cette cavité.

On entend par vice de configuration, tout état contre nature du bassin qui peut rendre l'accouchement difficile, soit qu'il consiste dans un excès ou dans un défaut de largeur de cette cavité.

Le bassin le plus spacieux sembleroit au premier abord le plus favorable. Plus le bassin est large, moins la tête doit éprouver de frottement dans son passage, moins il doit falloir d'efforts pour l'expulser. Les douleurs étant toujours proportionnées aux contractions de la matrice, et aux efforts que fait la femme, le travail doit donc aussi être moins douloureux. Si l'on considère l'accouchement sous le simple rapport du passage de la tête à travers le bassin, ce seroit un paradoxe de regarder trop d'amplitude dans cette cavité, comme un vice de conformation; on n'y verroit, au contraire, qu'un bienfait de la nature. Mais on cessera bientôt de regarder le bassin le plus spacieux comme un avantage pour la femme grosse, si l'on considère les incommodités qu'entraîne, soit avant, soit pendant, soit après l'accouchement, une conformation en apparence aussi favorable.

Elle expose les femmes à l'obliquité de la matrice: chez elles ce viscère est toujours plus bas, et cette incommodité augmente à chaque grossesse; elle pèse sur le rectum et le col de la vessie, et gêne pendant les quatre premiers mois la sortie des matières stercorales et des urines: au terme de cinq mois, ces accidens cessent, parce que la matrice a ordinairement acquis assez de volume pour être retenue au-dessus de la marge du bassin. Mais vers la fin de la grossesse, les matières stercorales et les urines peuvent encore être gênées dans leurs cours, parce que la tête qui, dans ce cas, plonge ordinairement de bonne heure jusque dans le fond de la cavité du bassin, comprime le rectum et la vessie. Si l'orifice de la matrice est dur, les parties extérieures peu résistantes, la femme dont le bassin est trop vaste, est très-exposée dans le temps de l'accouchement, à ce que la tête, en avançant, pousse au devant d'elle ce viscère qui franchit la vulve et pend entre les cuisses. Une femme dont le bassin est vaste accouche promptement. Or, c'est un fait prouvé par l'observation, que les accouchemens trop prompts sont ordinairement suivis d'accidens: c'est à la suite de ces accouchemens

que les pertes par inertie se déclarent, et que les fièvres du genre des adynamiques surviennent.

On peut remédier au plus grand nombre de ces accidens, et même les prévenir. On s'oppose à la descente de la matrice, ou bien l'on fait cesser les désordres qu'elle a déjà produit, en faisant porter à la femme un pessaire. Une position horizontale, l'attention de la part de l'accoucheur, de soutenir l'orifice de la matrice pendant que la tête le franchit, ou que les épaules se dégagent, peuvent éviter à la femme que l'utérus ne soit entraîné pendant le travail de l'accouchement. J'indiquerai ailleurs comment on doit se comporter pour opérer la délivrance, lorsque la matrice, entraînée par la tête qui en est enveloppée, paroît hors de la vulve. En effet, il est évident qu'il faut extraire l'enfant avant de s'occuper de réduire la matrice. On peut diminuer, et même prévenir, jusqu'à un certain point, les accidens qui sont la suite d'un accouchement trop prompt, puisqu'on peut le retarder, soit en engageant la femme à ne pas faire valoir ses douleurs, soit en retenant la tête pendant long-temps à la vulve.

Quelque grands que soient les accidens causés par l'excès d'amplitude du bassin, ils ne sont pas à comparer à ceux que produit un défaut de largeur dans ce canal. L'étroitesse du bassin, qui rend l'accouchement difficile ou qui s'oppose à sa terminaison, peut être relative ou absolue : ce vice fait toujours courir des dangers à la mère et à l'enfant. J'exposerai ailleurs les indications que présente l'étroitesse relative qui dépend du volume trop considérable de la tête, ou de sa mauvaise situation : je ne parlerai ici que de l'étroitesse absolue qui tient à la mauvaise conformation du bassin. Ces vices sont très-variés et peuvent affecter indistinctement tous les points du bassin. Il est rare que les deux détroits soient en même temps resserrés. Le détroit abdominal pêche plus souvent par défaut de largeur que le détroit périnéal. L'on voit également que le détroit supérieur est plus souvent rétréci dans son diamètre antéro-postérieur, que dans

son diamètre transversal. Lorsque le vice a lieu dans la direction des diamètres obliques, assez souvent il ne s'observe que d'un seul côté. Lorsque le détroit inférieur est rétréci, ce sont plus souvent les tubérosités ischiatiques qui sont rapprochées l'une de l'autre, que le coccix de la symphyse du pubis.

Les vices de conformation du bassin surviennent, lorsque les os du bassin sont mous, soit qu'ils n'aient pas encore acquis assez de fermeté pour soutenir le poids du corps, ou qu'après avoir été parfaitement formés, ils redeviennent mous, parce qu'une cause morbifique a donné lieu à l'absorption du phosphate calcaire, qui donne aux os leur soutien et leur solidité : on donne à ce dernier état le nom d'ostéo-sarcosis, et au premier celui de rachitis ; ils diffèrent seulement entre eux par l'époque de l'enfance, à laquelle cette cause agit. Si l'on tient un enfant debout ou assis avant que ses os n'aient acquis assez de solidité pour soutenir le poids du corps, il est aisé de voir, en considérant la direction de la colonne rachidienne, que les forces comprimantes tendent, d'un côté, à porter la base du sacrum en avant, tandis que le fond des cavités cotyloïdes sur lesquelles portent les membres abdominaux, est poussé vers le sacrum et entraîne avec lui les os pubis ; mais en général, dans ce dernier cas, la symphyse est moins rapprochée de la saillie du sacrum, que l'extrémité postérieure de ces os, à laquelle répond l'articulation fémoro-pelvienne. Cette situation étant celle que les parens donnent à leurs enfans, quoique rachitiques, lorsqu'on ne leur a pas fait connoître les inconvéniens de la station, bien plus grands encore chez les filles dont elle altère le bassin, l'on conçoit pourquoi les vices de configuration se trouvent plus souvent au détroit supérieur, et presque toujours au diamètre antéro-postérieur, ou dans la direction de l'un ou des deux diamètres obliques.

Les vices du bassin doivent varier suivant l'attitude que prend l'enfant lorsqu'il marche ou qu'il est assis, puisqu'elle

change la direction des puissances comprimantes. Chez les enfans rachitiques, la mollesse des os n'attaque pas également tous les os du bassin ; l'articulation d'un côté peut en être atteinte, tandis que l'autre en est exempte. Si l'on tient les enfans debout, dans ce cas le bassin présentera plus de largeur d'un côté que de l'autre, parce que la cavité cotyloïde qui étoit ramollie, a été portée vers la saillie du sacrum ; tandis que l'autre, qui n'étoit pas altérée dans sa consistance, ou qui l'étoit peu, est restée dans sa situation naturelle. Dans cette conformation du bassin, l'on conçoit que la tête qui, lorsque l'occiput répondoit au côté du bassin rétréci, n'a pu sortir qu'avec les secours de l'art, ou du moins qu'avec beaucoup de difficulté, pourroit, dans un autre accouchement où l'occiput répondroit au côté du bassin qui n'est pas resserré, sortir par les seules forces de la mère. En effet, la partie antérieure de la tête ayant bien moins d'épaisseur que son extrémité postérieure, exige moins d'étendue pour s'engager. On doit déduire de ce fait cette conséquence pratique que j'enseignois avant que le docteur *Sacombe* l'eût consigné dans son ouvrage, savoir : que dans un cas où l'occiput, qui répond au côté du bassin qui est rétréci, ne pourroit avancer, on pourroit faire cesser ce défaut de rapport en allant chercher les pieds, puisque par la version on fait sortir l'occiput du côté opposé. Cette circonstance, et beaucoup d'autres que je ferai connoître par la suite, apprennent à l'accoucheur qu'il doit éviter de prononcer trop légèrement, que l'on ne devoit pas employer les secours de l'art dans un accouchement précédent, parce qu'on en voit un autre s'opérer ensuite naturellement. La même inégalité dans le ramollissement des os du bassin, réunie à la position que prend l'enfant, peut faire que la symphyse du pubis soit inclinée de l'un ou l'autre côté. *Sigault* a rencontré cette déviation sur l'un des côtés, dans la première opération qu'il a pratiquée.

Les causes que je viens d'exposer peuvent aussi altérer la

forme du détroit périnéal, mais dans des sens différens, suivant l'attitude que prend l'enfant. Si on le tient constamment assis, le sacrum se portera en avant et acquerra plus de courbure; s'il se penche toujours du même côté, la tubérosité ischiatique correspondante se déjettera en dedans, et l'os des îles s'élevera dans la même proportion. Des vêtemens trop serrés, la pression qu'exercent les bras de la nourrice sur le bassin, lorsqu'elles n'ont pas l'attention de les tenir étendus sur leurs deux bras, peut donner lieu au défaut d'évasement de la fosse iliaque chez les enfans rachitiques. C'est d'après ces considérations que je donnerai le précepte en traitant des maladies et de l'éducation des enfans, d'étendre les enfans atteints ou menacés de ce ramollissement des os, sur des couvertures exposées au grand air, où ils puissent s'agiter librement; et quand on les promène dans des chariots, de veiller à ce que ces enfans soient couchés dans une situation horizontale. On doit blâmer la conduite des mères, qui, pour satisfaire le désir qu'elles ont de les voir marcher plutôt, sont dans l'habitude de les soulever avec des lisières, et leur faire connoître les inconvéniens de cette pratique et autres analogues, qui peuvent influer, d'une manière si fâcheuse, sur la forme du bassin.

Le rétrécissement du bassin n'est pas toujours porté au même degré: dans des bassins il n'est que de quelques lignes, tandis que dans d'autres il est de plusieurs pouces. Entre le plus grand et le plus petit rétrécissement, on observe des nuances infiniment variées: on a vu des bassins ne conserver que dix et même six lignes du pubis au sacrum, ou de l'une des cavités cotyloïdes à la saillie du sacrum; ces rétrécissemens extrêmes se rencontrent plus souvent au détroit abdominal qu'au périnéal. Tout rétrécissement du détroit supérieur ne doit pas être regardé comme un vice de conformation. La tête ne présentant, pour l'ordinaire, que trois pouces d'une protubérance pariétale à l'autre, on ne doit fixer le premier degré d'étroitesse du bassin qu'au-des-

sous de trois pouces et demi. C'est en comparant les diamètres de la tête à ceux du bassin, que l'on peut fixer le degré d'étroitesse où commence la conformation vicieuse, relativement à l'accouchement, et non comme le font quelques auteurs, en comparant le développement de la tête à celui du bassin; car un bassin pourroit avoir beaucoup plus de développement d'un côté à l'autre que n'en présente la tête, et cependant s'opposer à la sortie de l'enfant, si le pubis est tellement rapproché du sacrum, que l'on ne trouve nulle part assez d'étendue d'avant en arrière, pour permettre au plus petit diamètre de la tête de franchir ce détroit. C'est d'après ce principe, qu'un accoucheur moderne soutient que la tête peut toujours sortir, quelle que soit la configuration vicieuse, parce que le développement du bassin reste toujours le même. Le bassin perd de son développement à mesure qu'il perd de sa figure sphérique, par le rapprochement du pubis et du sacrum. En effet, on démontre, en géométrie, que plus un corps s'éloigne de la figure sphérique, plus il perd alors de sa capacité naturelle.

La difficulté de l'accouchement, la solidité et le volume de la tête étant les mêmes, est d'autant plus grande que le bassin est plus rétréci, parce que les frottemens que la tête éprouve en le traversant sont plus considérables. A trois pouces et demi, la femme accouche avec difficulté : à trois pouces, l'obstacle est bien plus grand, mais elle peut encore se délivrer seule, quoique la tête éprouve peu de réduction, si elle se présente favorablement. On a vu des accouchemens naturels à trois pouces moins un quart, malgré la disproportion qui existe entre le diamètre de la tête de l'enfant et celui du bassin. Si l'on ne peut pas regarder l'accouchement par la voie naturelle comme physiquement impossible, on est très-bien fondé à concevoir des craintes; car des faits nombreux attestent que des femmes n'ont pu se délivrer, quoique le bassin eût trois pouces moins un quart. Solayrès, M. Baudelocque, ont été témoins que des femmes

se sont délivrées avec facilité, quoique le bassin n'eût que deux pouces et demi du pubis au sacrum; mais ce sont des cas rares, sur lesquels on ne doit pas compter : quoiqu'une femme soit accouchée une fois en pareille circonstance, on ne peut pas en conclure qu'elle pourra ou devra nécessairement jouir du même avantage dans une autre grossesse. La tête peut être solide dans ce dernier cas, tandis qu'elle étoit molle et flexible dans le premier; elle peut avoir plus de volume, les symphyses peuvent avoir éprouvé une diduction qui n'aura pas lieu dans l'accouchement suivant. Si plusieurs femmes contrefaites, dont le bassin n'offroit que deux pouces et demi du haut du pubis au sacrum, sont accouchées très-heureusement, le nombre en seroit bien petit, si on le comparoit à celui des femmes chez lesquelles il a fallu morceler l'enfant pour pouvoir l'extraire ou pratiquer une incision à l'abdomen et à la matrice, si l'on avoit recueilli les différentes manières dont a été terminé l'accouchement chez toutes les femmes qui ont présenté ce même degré d'étroitesse du bassin. Les femmes qui ont joui de ce bonheur le doivent, en partie, à la souplesse extrême des os du crâne, à la laxité des sutures, qui ont permis à la tête de se mouler à travers une filière aussi rétrécie; en partie à l'écartement qui survient dans les trois symphyses simultanément, mais surtout à la manière avantageuse dont se présente la tête, ce qui en diminue l'épaisseur. Cependant les auteurs qui ont rencontré ces cas extraordinaires, croient que dans ce cas la tête n'a pu franchir qu'en éprouvant une réduction d'un pouce entre les deux protubérances pariétales, pendant qu'elle s'allongeoit du front à l'occiput dans la même proportion.

On distingue deux parties dans le crâne, le casque osseux et la base : le casque osseux est le seul qui puisse éprouver une réduction; la base du crâne, comme je le dirai dans un autre endroit, n'est pas compressible. Quand on se seroit assuré, en mesurant la tête, qu'elle a été ré-

duite, selon son épaisseur, d'un pouce environ, en traversant un bassin défectueux, une partie de cet aplatissement seroit en pure perte pour l'accouchement. M. Thouret a très-bien prouvé, dans un Mémoire consigné dans le Recueil de la Société Royale de Médecine de Paris, où il recherche les différens degrés de compression dont la tête du fœtus est susceptible, que l'affaissement du casque osseux ne peut favoriser la sortie de la tête, que de la quantité dont il surpasse en largeur la base du crâne, qui est incompressible : or, chez un enfant à terme, cette différence ne s'étend pas au delà de six à sept lignes, huit au plus. Lorsque je ferai connoître la structure particulière du crâne, je donnerai plus de développement à cette idée, que je n'expose ici que par anticipation. Comment donc a-t-il pu arriver que la tête ait franchi un détroit qui avoit un pouce de moins d'étendue que son petit diamètre, s'il ne peut éprouver au delà de six à sept lignes de réduction, et s'il est vrai que, passé ce degré, elle seroit retenue par la base du crâne qui ne céderoit pas ? Cela dépend de la manière avantageuse dont la tête se présente. Le mécanisme de l'accouchement apprend que, pour accommoder la direction de la tête à celle de l'axe du détroit supérieur, la nature présente l'un des côtés de la tête à l'entrée du bassin au début du travail, et que, par conséquent, l'une des protubérances pariétales franchit avant l'autre, ce qui diminue le volume de la tête qui doit descendre entre le pubis et le sacrum, d'une quantité proportionnée à l'épaisseur de l'une des protubérances pariétales; ni l'une ni l'autre protubérance pariétale ne passe entre le pubis et le sacrum, lorsque la tête franchit diagonalement le détroit supérieur; mais l'une devant la symphyse sacro-iliaque, et l'autre derrière la cavité cotyloïde opposée; circonstance qui fait que la portion de tête qui passe dans le diamètre trop étroit, offre moins d'épaisseur. En ayant égard à l'avantage qui peut résulter de cette double disposition, on peut se rendre raison, comment une tête de vo-

lume ordinaire, franchit quelquefois un détroit resserré de près d'un pouce, quoiqu'une réduction de six à sept lignes seulement, opérée sur le casque osseux, quantité qui exprime la différence de largeur entre la voûte et la base du crâne, contribue à favoriser le passage de l'enfant, tandis que le reste est surmontée par la manière avantageuse dont la tête vient se présenter pour descendre dans l'excavation. On doit conclure de ces réflexions, que l'on peut, dans quelques cas, abandonner l'accouchement à la nature, quoique la disproportion soit portée au delà de six lignes, qui est cependant le seul aplatissement qui puisse avoir lieu sur le casque osseux, sans que la base du crâne ne dépasse celle de la voûte.

Il est des rétrécissemens si considérables, qu'il est évidemment impossible que l'accouchement puisse se faire, quelle que soit l'augmentation que puisse recevoir le bassin par la diduction de toutes les symphyses dans le cercle qu'il forme, et la diminution que puisse éprouver la tête qui seroit en outre située de la manière la plus favorable. Au-dessous de deux pouces et demi, on doit regarder la sortie de l'enfant impossible, si la tête a le volume ordinaire; mais si la tête n'offroit que trois pouces d'épaisseur entre les deux protubérances pariétales, elle pourroit encore, dans des cas rares, sortir spontanément, en vertu des dispositions avantageuses que j'indiquois tout à l'heure. Si quelquefois la femme peut se délivrer seule, quoique le bassin soit très-resserré, le plus souvent ce n'est pas sans danger pour la mère et pour l'enfant; chez la mère, les parties molles du bassin sont comprimées, froissées. La douleur, l'inflammation qui succèdent à ce froissement se terminent quelquefois par la suppuration et la gangrène. Chez l'enfant, les os du crâne chevauchent les uns sur les autres; ce qui l'expose à des engorgemens et à des épanchemens intérieurs; quelquefois ils se fracturent.

Lorsque le vice existe au détroit abdominal, les obstacles à l'accouchement qui naissent de la mauvaise configu-

ration du bassin, ainsi que les accidens que j'ai dit en résulter, se manifestent plutôt que lorsqu'il existe au détroit périnéal. Ces obstacles commencent, pour ainsi dire, avec le travail, lorsque le détroit supérieur est resserré, soit qu'il le soit seul, ou que le détroit périnéal soit en même temps vicié. Si le détroit abdominal est seul resserré, la tête de l'enfant avance d'abord lentement; elle ne peut le franchir qu'en s'aplatissant entre les deux protubérances pariétales, et en s'allongeant dans la même proportion de l'occiput au menton; le retard qu'elle éprouve est en raison du degré du rétrécissement du bassin et de la solidité de la tête; mais aussitôt que les protubérances pariétales ont dépassé ce détroit, la tête paroît promptement au dehors si les douleurs continuent, parce que l'excavation et le détroit périnéal ont ordinairement des dimensions plus grandes. Quand les deux détroits sont en même temps resserrés, la tête, qui n'est parvenue qu'avec difficulté et après les plus grands efforts dans la cavité pelvienne, s'y arrête assez souvent, ou ne peut en être expulsée qu'après un moment de repos qui répare les forces épuisées pour triompher de ce premier obstacle. Si la tête tarde quelque temps à sortir, elle se rétablit dans son état naturel pendant son séjour dans l'excavation. Les mêmes phénomènes et les mêmes accidens se renouvellent lorsque les contractions de la matrice tendent à faire passer la tête par le détroit périnéal. Il peut arriver que la femme se soit épuisée pendant les efforts auxquels elle s'est livrée pour surmonter les difficultés qu'opposoit le détroit supérieur, et que les secours de l'art deviennent nécessaires, quoique le rétrécissement ne soit pas plus grand que celui dont elle a déjà triomphé.

Quand le détroit inférieur est seul vicié, la tête s'engage aisément dans l'excavation, et les symptômes dont nous avons parlé ne se manifestent que lorsque la tête fait effort pour la franchir; quelque rapprochée qu'elle soit de la vulve, quoique le périnée soit déjà poussé en avant pendant les contractions,

contractions, elle peut cependant trouver, de la part de ce détroit, un obstacle insurmontable. Le temps seul, la force des contractions, comparée avec les obstacles que rencontre la tête, peuvent mettre à même de porter un jugement. Il faut toujours apporter beaucoup d'attention avant de prononcer, pour se préserver de juger impossible un accouchement qui va se terminer, ou de regarder comme facile celui qui rencontrera au détroit inférieur des difficultés qui exigeront les secours de l'art. Un excès de confiance dans les forces de la nature ne seroit pas moins nuisible à la femme que des manœuvres inconsidérées et trop précipitées.

Le bassin peut encore être vicié dans la symphyse du pubis qui a trop de longueur. Les deux branches de l'arcade du pubis peuvent être trop rapprochées; les épines ischiatiques peuvent être trop déjetées en dedans : par cette direction contre nature, elles peuvent retenir la tête, quoique cette dernière ne puisse pas s'implanter dans ces épines qui sont embrassées par le petit ligament sacro-ischiatique. La soudure du coccix qui a quelquefois lieu dans un âge avancé, ne peut nuire à l'accouchement qu'autant que le bassin seroit déjà trop étroit. Le diamètre du détroit périnéal qui se mesure du bord inférieur de la symphyse du pubis à la pointe du coccix est, dans l'ordre naturel, aussi et plus étendu que celui que présente la tête dans cette direction. Les cas où l'on doive repousser le coccix en arrière, comme *Deventer* en a donné le conseil, sont extrêmement rares. Le plus souvent la résistance qu'éprouve la tête dépend de la rigidité seule des parties de la génération.

Trop de rectitude dans le sacrum apporte des obstacles à l'accouchement, mais qui sont bien moindres que ceux qui résultent d'une courbure trop considérable. Si l'excavation du bassin est rétrécie lorsque le sacrum est trop aplati, l'ouverture des deux détroits devient plus large. Lorsque ce vice de conformation existe seul, la sortie de l'enfant est toujours

possible par les efforts naturels : la tête éprouve seulement plus de frottement en traversant la cavité du bassin.

Une courbure trop grande du sacrum rétrécit en même temps le diamètre antéro-postérieur des détroits supérieur et inférieur, et diminue la hauteur de l'arcade du pubis. Ce vice dans la courbure du sacrum est la seule disposition où les deux détroits soient en même temps rétrécis ; car ordinairement, lorsque le sacrum se porte en avant, le bassin est plus large dans le diamètre cocci-pubien du détroit inférieur ; s'il s'incline trop en arrière, le bassin est rétréci par en bas dans la direction du coccix au bord inférieur de la symphyse : dans ce cas la tête ne peut franchir le détroit périnéal, parce qu'elle se trouve arrêtée par la partie inférieure du sacrum avant que l'occiput puisse s'engager sous l'arcade du pubis. Ce vice de conformation, quand il est extrême, présente des indications particulières dont les accoucheurs n'ont pas fait mention, quoique cependant elles soient les seules qui puissent offrir une ressource, que je ferai connoître en traitant des moyens extrêmes et violens que l'on est quelquefois forcé d'employer.

## ARTICLE VII.

### *Manière de procéder à l'examen du bassin, pour s'assurer s'il est bien ou mal conformé.*

Cet examen est aussi difficile qu'il est important ; les erreurs que l'on commettroit dans un pareil examen peuvent avoir les suites les plus fâcheuses. Si l'on se trompe dans son jugement, lorsque la femme est prête à accoucher, on compromet sa vie et celle de son enfant, soit qu'on méconnoisse l'existence d'un de ces rétrécissemens extrêmes qui forcent à employer des moyens violens qui font courir quelque danger à l'un des deux individus pour sauver l'autre, soit qu'on affirme son existence mal à propos. Dans le premier cas, on sacrifieroit, par une confiance aveugle dans les moyens

ordinaires, la mère et l'enfant, dont un au moins auroit pu être conservé en employant les secours extrêmes; dans le second cas, on exposeroit, sans motif, en recourant à ces procédés violens, l'un des deux individus, dans une circonstance où, par l'emploi de méthodes plus douces, on auroit pu les sauver tous deux.

On seroit rarement réduit à la nécessité d'employer ces tristes ressources de notre art, si l'on avoit fait connoître aux filles contrefaites la nécessité de cet examen qui peut influer sur leur vie, avant qu'elles fussent engagées dans les liens du mariage. Je ne dirai pas qu'il n'est aucune fille qui voulût devenir mère, si elle avoit été avertie, si elle étoit même convaincue que pour jouir des douceurs de l'hymen, elle sera obligée, par la suite, de subir l'opération césarienne ou celle de la section du pubis pour donner le jour à son enfant, ou de porter la cruauté jusqu'à exiger qu'on mutile dans son sein ce dernier encore vivant, par des procédés effrayans et souvent meurtriers pour elle. Mon assertion seroit démentie par l'observation, qui apprend que des femmes ont subi plusieurs fois l'opération césarienne, ou le morcèlement de leur enfant dans leur sein. *Bacqua* a fait deux fois, de nos jours, la gastro-hystérotomie sur la même femme à Nantes. Simon, dans les Mémoires de l'académie de chirurgie, rapporte que des femmes ont subi cette opération jusqu'à trois, quatre, et même six et sept fois. Il est au moins certain que si les filles contrefaites ou qui ont été nouées dans leur enfance avoient été averties des dangers qu'elles courent en s'engageant dans les liens du mariage, que si leurs parens avoient consulté, avant de les leur faire contracter, un accoucheur expérimenté, qui eût déclaré à ces jeunes personnes, qu'il n'y avoit d'espoir pour elles, en devenant grosses, que dans l'une ou l'autre de ces opérations indispensables pour leur procurer un enfant vivant, que le plus grand nombre d'entre elles n'eût certainement pas voulu affronter le danger de devenir mères, pour en goûter les voluptés. L'examen

du bassin est donc de la dernière importance chez les femmes dont la mauvaise conformation extérieure donne lieu de soupçonner quelque vice dans cette cavité. Le jugement porté par l'homme de l'art instruit, peut conserver la vie à la femme; il est encore plus nécessaire si elle est sur le point d'accoucher. Le choix des procédés est subordonné à la connoissance acquise par cette recherche.

Puros regardant comme indécent cet examen, auquel il avoit d'abord conseillé de soumettre une fille nouée ou bossue avant de l'engager dans les liens du mariage, veut qu'on lui conseille de ne pas se marier, parce qu'il peut arriver que le vice qui a causé la distorsion de son épine, le ramollissement de ses os, influe sur l'enfant et ne produise chez lui une conformation semblable. Ces craintes sont assez bien fondées; des faits nombreux semblent prouver que cette affection se communique des parens aux enfans. Les parens qui ont été rachitiques, quoique bien guéris, engendrent souvent des enfans rachitiques. Mais en se comportant comme *Puros*, le médecin s'arrogeroit les fonctions de législateur, auquel seul il appartient d'interdire le mariage aux personnes chez lesquelles on observe des difformités, ou des maladies susceptibles de se transmettre par la voie de la génération, s'il juge que le bien général de la société exige de leur part ce sacrifice. D'ailleurs, les opérations qui deviennent nécessaires pour terminer l'accouchement dans des rétrécissemens extrêmes ne sont-elles pas assez meurtrières pour la mère, pour autoriser un législateur sage à interdire le mariage aux femmes assez contrefaites pour ne pouvoir pas accoucher sans cette triste ressource?

Dans cet examen, il ne faut pas s'arrêter à ce que présente l'inspection de la colonne épinière. La forme irrégulière des membres abdominaux, la démarche de la femme ne suffisent pas pour porter son jugement sur un objet où il est de la plus grande importance d'avoir des notions précises; car les jambes et le corps peuvent être contournés,

quoique le bassin soit bien conformé. On voit, au contraire, des femmes qui, d'après les apparences extérieures, paroissoient devoir accoucher très-naturellement, et qui n'ont cependant pas pu jouir de ce bonheur, parce que le bassin seul avoit conservé les empreintes de l'état de mollesse où se trouvoient les os dans l'enfance, pendant que la difformité des membres a disparu avec l'âge. En effet, on voit quelquefois les membres se redresser chez les individus qui ont été rachitiques lorsque la constitution se fortifie, mais les difformités du bassin ne disparoissent jamais; en sorte qu'il est toujours important de s'informer si la personne a été nouée, et à quel âge le nouage s'est déclaré. Si c'est depuis huit mois jusqu'à deux ou trois ans, il est probable que le bassin est vicié; si, au contraire, le nouage ne s'est annoncé qu'après trois ou quatre ans, les membres peuvent être contournés et le bassin être dans l'état naturel; mais on ne doit pas s'en tenir à cette seule information : car le bassin eût-il changé de forme à raison de cet état de mollesse des os, l'altération n'est pas toujours portée au point de rendre l'accouchement impossible ou même difficile.

La bonne conformation extérieure peut aider dans cet examen; car l'absence des caractères d'une bonne conformation est l'indice d'une configuration vicieuse. Un bassin bien conformé se reconnoît à la rondeur des hanches, à leur égalité en hauteur et en largeur, à la convexité du pubis, à une dépression superficielle de la partie postérieure du sacrum, à une hauteur de quatre pouces et demi à cinq pouces du sommet du sacrum à l'extrémité du coccix, à une épaisseur de sept pouces environ de l'apophyse épineuse de la dernière vertèbre lombaire jusqu'au mont de Vénus, et à huit à neuf pouces d'écartement entre les tubercules antérieurs et supérieurs de l'os des îles.

La mauvaise conformation a aussi ses caractères extérieurs : elle s'annonce par l'irrégularité des hanches, la marche

défectueuse de la femme, l'inflexion de la colonne lombaire, la forme trop élevée ou trop aplatie du pubis, la convexité trop grande du sacrum ou son enfoncement extrême, une distance moindre que celle que j'ai indiqué, soit entre le tubercule épineux de la dernière vertèbre lombaire et la partie antérieure et moyenne de la symphyse du pubis, soit entre les tubercules antérieurs et supérieurs de chaque os des îles.

Non-seulement on peut reconnoître par des caractères extérieurs que le bassin est vicié, mais encore dans quel détroit et dans quel diamètre existe le vice. Si le pubis est moins saillant que dans l'état naturel, la partie postérieure du sacrum plus renfoncée, le détroit supérieur est resserré dans son diamètre antéro-postérieur. Si la pointe du sacrum et celle du coccix se portent en dedans, c'est le détroit inférieur qui est resserré d'avant en arrière; il est plus large dans cette même direction si le coccix se déjette en dehors.

Si le pubis se porte en avant au lieu d'être déprimé, c'est le diamètre transversal du détroit supérieur qui est vicié; si un seul côté de ce détroit est affecté, pour l'ordinaire l'une des aines paroît plus déprimée que l'autre. Ces notions générales peuvent bien indiquer que le bassin est mal conformé; mais elles ne sont pas encore suffisantes, car elles ne déterminent pas d'une manière précise le degré d'étroitesse, ce qui est cependant nécessaire pour se fixer dans le choix des secours que l'on doit administrer.

On détermine la longueur du diamètre antéro-postérieur du détroit abdominal, au moyen des deux compas d'épaisseur usités dans l'art; de ces deux instrumens, l'un s'applique à l'extérieur, et l'autre se développe dans l'intérieur du bassin. Les branches du compas qui s'applique à l'extérieur se posent l'une un peu au-dessous de la dernière vertèbre lombaire, au centre de la dépression du sacrum, et l'autre en devant et au milieu du mont de Vénus. De l'épaisseur de la femme prise entre ces deux points, on déduit trois

pouces environ; deux pouces et demi pour l'épaisseur du sacrum, et un demi-pouce pour celle du pubis. Cette estimation, s'il n'existe pas d'exostose à la face interne du sacrum, est rigoureuse, à une ligne près en plus ou en moins, dit M. le professeur Baudelocque; plus de précision est inutile, car une ligne ne peut pas faire varier les procédés à suivre. Ainsi, si l'épaisseur totale est de sept pouces, il en reste quatre pour le petit diamètre du détroit abdominal; trois seulement si elle est de six pouces, et deux si l'épaisseur totale n'est que de cinq pouces. Si l'embonpoint de la femme étoit considérable, ce qui est rare chez les femmes qui ont été nouées, qui sont ordinairement cachectiques, on ôteroit deux ou trois lignes de plus de l'épaisseur qu'a présenté la femme mesurée entre le sacrum et le pubis.

Le compas de proportion qui se développe à l'intérieur a été nommé pelvi-mètre par M. Coutouly, son inventeur, du mot latin *pelvis*, et d'une racine grecque μετρον (mesure). On introduit le compas dans le vagin, les branches rapprochées; on en pose une sur la saillie du sacrum, et on ramène l'autre derrière le pubis. Son application est douloureuse, difficile, parce que les parties molles qui tapissent le bassin s'opposent à son développement, donne un résultat moins certain, parce qu'il est difficile de maintenir avec exactitude sur la base du sacrum la branche qui y a été placée. Si elle venoit à se déjeter sur les côtés, il pourroit se trouver plusieurs lignes d'erreur. Enfin, son usage ne peut pas être aussi général que celui du précédent; on ne peut pas l'employer chez les jeunes filles non déflorées sur l'état desquelles on est consulté, ni chez les femmes mariées, hors le temps de l'accouchement.

On peut encore reconnoître avec le doigt, surtout lorsque le détroit est resserré, la longueur du diamètre antéro-postérieur du détroit abdominal: on porte le doigt indicateur de l'une des mains sur la partie supérieure de la saillie

du sacrum; on relève ensuite le poignet jusqu'à ce que le bord radial du doigt touche au bord inférieur de la symphyse du pubis; on marque ensuite avec l'index de l'autre main le point de contact de la symphyse. La longueur de ce point à l'extrémité du doigt indique la distance de la saillie du sacrum à la symphyse du pubis; mais cette ligne oblique est plus longue qu'une ligne tirée du sacrum au haut de la symphyse; il faut, en conséquence, retrancher la quantité dont elle excède l'autre. M. Baudelocque l'évalue à un demi-pouce. M. Alphonse Leroy veut qu'on ne diminue que trois lignes, parce que, dit-il, la ligne oblique a trois lignes seulement d'étendue de plus que la ligne droite, qui va de la tubérosité du sacrum à la crête supérieure et interne du pubis. La différence de longueur qui existe entre la ligne oblique tirée de la saillie du sacrum au bord inférieur de la symphyse du pubis, varie suivant la forme particulière du bassin qui est vicié. Si la symphyse se prolonge trop, si le corps des pubis se déjette en dedans, si le sacrum est porté sur l'un des côtés par l'inflexion de la colonne lombaire, la quantité dont la ligne oblique excède l'autre est plus grande; elle est moindre lorsque les cavités cotyloïdes portées vers le sacrum par les membres abdominaux ont entraîné avec elles la partie inférieure des os pubis. On doit retrancher depuis trois jusqu'à cinq et six lignes, ayant égard, pour déterminer la quantité, à la difformité particulière du bassin. L'introduction du doigt ne peut pas avoir lieu chez une vierge; elle seroit douloureuse et déchireroit l'hymen que quelques époux aiment à rencontrer, parce qu'ils regardent la présence de cette menbrane comme une marque de virginité. On a proposé d'y suppléer en appliquant une main sur la saillie du sacrum et la symphyse du pubis : ce moyen est infidèle, et l'on pourroit trouver plusieurs lignes d'erreur dans son évaluation quand la femme a beaucoup d'embonpoint.

Dans les cas où l'on a employé le compas d'épaisseur pour mesurer le diamètre sacro-pubien du détroit abdominal, on ne doit pas négliger d'introduire le doigt dans le vagin, toutes les fois que l'état du sujet que l'on examine le permet; lui seul peut faire reconnoître, en parcourant ce canal, une fois qu'on est habitué à ce genre de recherches, les difformités qui affectent quelquefois sa face interne; mais plus fréquemment encore celle du sacrum, comme les exostoses, les tumeurs stéatomateuses qui peuvent survenir chez une femme qui auroit déjà eu plusieurs enfans. Au moment de l'accouchement, on pourroit introduire la main toute entière pour mieux examiner l'intérieur du bassin, dans les cas où il resteroit quelques doutes après une exploration exacte faite au moyen de l'indicateur.

Le diamètre transversal du détroit supérieur est difficile à évaluer. Ni le doigt introduit, ni les apparences extérieures du bassin ne peuvent nous le faire connoître d'une manière précise; c'est en le comparant à celui qui va du pubis au sacrum que l'on peut estimer sa longueur : quand ce dernier jouit de ses dimensions ordinaires, il est rare que le transversal ( iliaque ) soit en défaut, à moins que le bassin ne soit resserré sur l'un des côtés par le rapprochement de l'une des cavités cotyloïdes de la base du sacrum. Je vais indiquer, en parlant des diamètres obliques, la manière d'évaluer à quel degré a été porté ce rétrécissement. Pour mesurer le diamètre transverse, quelques auteurs ont proposé de tirer une ligne d'une échancrure iliaque à l'autre; mais il est évident qu'elle ne peut pas être regardée comme la mesure de ce diamètre, qui doit être représenté par une ligne tirée d'uu côté à l'autre à égale distance de la saillie du sacrum et de la symphyse du pubis. La ligne tirée d'une échancrure iliaque à l'autre ne passe pas au centre du bassin, mais assez souvent au-dessous de la saillie formée par la base du sacrum, si le bassin est difforme.

Les diamètres obliques sont aussi quelquefois viciés. On

voit plus souvent un vice dans un seul que dans les deux en même temps. Lorsqu'une seule cavité cotyloïde est déprimée, la symphyse est quelquefois transportée du côté opposé à celui de la difformité. Il m'a paru qu'il étoit possible de mesurer les diamètres obliques au moyen du compas d'épaisseur; pour cela je conseillerois de placer une branche du compas sur le milieu du grand trochanter, et l'autre sur la partie postérieure de la symphyse iliaque externe. Cette estimation se fait par un procédé analogue à celui par lequel on évalue le diamètre antéro-postérieur du détroit supérieur. L'étendue totale est d'environ neuf pouces; on retranche l'épaisseur de la cavité cotyloïde réunie à celle du col du fémur et du grand trochanter, où tombe l'une des extrémités des diamètres obliques, et celle de l'os des hanches dans sa portion qui répond à la symphyse sacro-iliaque, au devant de laquelle aboutissent ces mêmes diamètres par leur extrémité opposée. Or, comme je l'ai dit en exposant les dimensions des os du bassin, l'épaisseur de la symphyse sacro-iliaque mesurée de sa face antérieure à sa face postérieure, en y joignant celle du muscle fessier et du tissu cellulaire qui la recouvre, doit être évaluée à vingt lignes environ; quinze à seize lignes pour l'épaisseur de l'os des hanches dans ce lieu, quatre à cinq pour celle du muscle fessier et du tissu cellulaire qui le recouvre. L'épaisseur de la cavité cotyloïde réunie à celle de la tête du fémur, du col et du grand trochanter, peut être fixée à trois pouces moins un quart, ce qui donne quatre pouces et demi à retrancher. Le reste de l'étendue totale représente exactement la longueur de ce diamètre. Si l'on trouve huit pouces seulement entre les branches du compas, il est réduit à trois pouces et demi. D'après ces données, très-sûres, on obtient facilement la connoissance de ce diamètre.

On peut évaluer, avec beaucoup de précision, le diamètre du détroit périnéal qui va du pubis au coccix : pour cela on doit porter l'extrémité du doigt indicateur sur la

pointe du coccix pour la repousser en arrière, pendant que l'on applique le bord radial contre le bord inférieur de la symphyse du pubis.

Pour mesurer le diamètre transversal du détroit inférieur, on palpe les tubérosités ischiatiques; pour les découvrir, on a le soin de les rendre plus saillantes par la position que l'on donne à la femme; elle doit être dans une attitude où les cuisses et les jambes soient fléchies, comme lorsqu'elle est assise ou accroupie : l'écartement des doigts qui sont appliqués dessus fait connoître l'étendue du diamètre que l'on se proposoit de mesurer; on retranche deux ou trois lignes pour l'épaisseur des os; car le diamètre que l'on se propose d'évaluer se tire de la face interne d'une tubérosité ischiatique à l'autre.

La longueur du sacrum réunie à celle du coccix, fait connoître la hauteur du bassin postérieurement; pour avoir sa profondeur sur les côtés, on cherche la hauteur de l'os des îles de son tubercule antérieur et supérieur à la tubérosité de l'ischium : la moitié de cette hauteur donne sa profondeur; sa hauteur en devant est représentée par celle de la symphyse du pubis.

L'élévation de l'arcade du pubis se connoît en retranchant de la profondeur du bassin sur les côtés, la hauteur de la symphyse du pubis. Si la hauteur de la symphyse du pubis est de 18 lignes, et les côtés du bassin de trois pouces et demi, la hauteur de l'arcade sera de deux pouces. Il est une manière plus simple, aussi sûre de l'évaluer, que j'ai déjà indiqué, et qui consiste à tirer du sommet de l'arcade une ligne qui tombe perpendiculairement sur un plan horizontal placé au-dessous des tubérosités ischiatiques. La largeur de l'arcade se connoît par le doigt introduit dans le vagin, et promené transversalement, qui fait en outre apprécier, jusqu'à un certain point, l'écartement des tubérosités ischiatiques : on peut aussi l'apprécier en palpant extérieurement, selon la longueur des grandes lèvres.

§ II. *Des parties molles de la femme qui servent à la menstruation, à la conception, à la grossesse, à l'accouchement.*

J'apporterai dans leur description l'esprit qui m'a guidé dans celle des parties dures. Je veux spécialement les considérer dans le rapport direct qu'elles ont avec la menstruation, la conception, la grossesse, l'accouchement, la conservation du fœtus, la solution de certaines questions de médecine légale que l'on a cru pouvoir être éclairées par la connoissance de ces parties dans l'état naturel, rapprochée des changemens que l'expérience apprend qu'elles éprouvent lorsqu'elles concourent à l'exécution de quelques-unes de ces fonctions. Je me propose donc de faire connoître la bonne conformation qui peut faciliter toutes ces opérations, mais plus particulièrement encore les dispositions vicieuses dont elles sont atteintes et qui sont de nature à y apporter des obstacles plus ou moins grands. Enfin, je m'efforcerai de déterminer quelles lumières on peut recevoir pour la médecine du barreau, des changemens qui surviennent dans les parties génitales, soit externes, soit internes, pendant l'accomplissement de certaines fonctions auxquelles elles ont été destinées par la nature. Sous ce double rapport, leur description présente des vues nouvelles dont l'anatomiste n'a pas dû s'occuper.

Quand on considère combien sont étonnantes et incompréhensibles les fonctions des organes génitaux de la femme, on reconnoît la justesse de la dénomination de *miraculum naturæ* adoptée par Swammerdan pour les désigner. Elle est bien plus conforme aux vues du Créateur qui les a destinées à la conservation de l'espèce humaine, que celle de parties honteuses : les anciens les appeloient parties sacrées.

Les parties de la femme qui servent à l'accomplissement des diverses fonctions qui appartiennent exclusivement à son sexe, sont internes ou externes : ces dernières s'aperçoivent

sans aucune dissection ; les premières sont renfermées dans le bas-ventre, et ne peuvent se voir que par le moyen de la dissection.

## ARTICLE PREMIER.

### *Des parties externes qui servent à l'exécution des fonctions sexuelles.*

Elles sont sujettes pendant l'exercice de ces fonctions, mais surtout pendant la grossesse et l'accouchement, à plusieurs maladies, à des accidens particuliers, qu'il importe de bien connoître afin de les prévenir, ou d'y appliquer les remèdes convenables lorsque ces accidens existent.

Ces parties externes sont le pubis, les grandes lèvres, la vulve, les petites lèvres ou nymphes, le clitoris et son prépuce, le canal de l'urètre, l'orifice du vagin, l'hymen chez les vierges, la fourchette, la fosse naviculaire, le périnée. Les parties internes sont, la matrice et ses dépendances, c'est-à-dire, les ligamens, les trompes, et les ovaires.

Le vagin, auquel on pourroit donner, avec M. Moreau de la Sarthe, dans son *histoire naturelle de la femme*, le nom de canal vulvo-utérin, lie l'appareil génital externe avec l'appareil génital interne. Il n'appartient pas plus à l'un qu'à l'autre ; il est donc naturel de le classer suivant l'usage auquel la nature l'a destiné, en le considérant comme un canal intermédiaire entre les parties génitales externes et internes, et qui sert à établir une communication entre les unes et les autres.

Dans la classe des parties désignées sous le nom de génitales externes, il en est plusieurs qui y sont rangées mal à propos, parce qu'elles ne font pas partie intégrante du système de la génération, et que rien n'indique qu'elles jouissent des propriétés nécessaires à cette fonction. M. *Jouard*, mon compatriote, dans une dissertation où il a entrepris l'examen critique de quelques points de l'histoire naturelle de la femme,

s'est aussi aperçu, comme je l'enseigne dans mes cours, que les parties désignées sous les noms de pénis ou pubis, de méat urinaire, de frein, de fosse naviculaire, de fourchette, de périnée, n'ont avec les organes qui servent à la génération, d'autre rapport que celui de voisinage. Quoiqu'on connoisse peu leur action particulière, quoiqu'il soit très-douteux qu'elles aient un rapport direct avec la génération, je dois cependant les exposer ici, parce qu'elles éprouvent des changemens pendant la grossesse ou au moment de l'accouchement. D'ailleurs, le titre plus général que j'ai adopté, et qui seul peut en donner une idée complète, savoir, des parties qui servent à l'exécution des fonctions sexuelles, fait disparoître cet inconvénient; car il n'est aucune de ces parties qui n'ait un rapport au moins à l'une de ces fonctions.

Cet article sera divisé en deux sections : l'une donnera la connoissance de chacune de ces parties, dans l'état naturel, des maladies auxquelles elle peut être sujette, et des vices de conformation, soit naturels, soit accidentels, que l'on y rencontre quelquefois; dans la seconde, j'exposerai les questions de médecine légale qui y sont relatives, lorsqu'on a cru pouvoir trouver dans leur examen comparatif des données suffisantes pour éclairer les juges auxquels les lumières que peut fournir la médecine, sont nécessaires pour prononcer sur le délit.

## SECTION PREMIÈRE.

### *État naturel, maladies, vices de conformation de chacune des parties sexuelles externes.*

On donne les noms de pubis, de pénil, de mont de Vénus à une éminence située au bas de l'hypogastre, et au devant du bassin entre les deux aines. La saillie de cette partie est proportionnée à celle du détroit supérieur dont elle prend la forme, et à l'embonpoint de la femme. Cette région se couvre de poils aux approches de la puberté; ils commencent à se manifester sous forme d'un léger duvet.

Au-dessous du pubis, les tégumens sont partagés par une ouverture longitudinale qui descend directement en bas, jusqu'à environ un pouce de distance de l'anus. Dans l'état naturel, cette fente est étroite, en sorte que les grandes lèvres se touchent. C'est cette fente que l'on désigne sous le nom de vulve : elle est parallèle au grand diamètre du détroit inférieur.

Les parties latérales de cette fente sont connues vulgairement sous le nom de grandes lèvres; elles sont plus saillantes en haut qu'en bas, et plus rapprochées par le bas. Elles sont plus fermes chez les vierges et les jeunes femmes, que chez les femmes âgées. Ces replis présentent deux surfaces, une externe et une interne. Comme le pubis, leur face externe se couvre de poils à l'âge de puberté. Les grandes lèvres sont garnies de tissu cellulaire, de graisse et de glandes sébacées. Leur face interne est toujours humide; elle ressemble, chez les vierges, à la partie rouge des lèvres; elle est, au contraire, plus ou moins décolorée chez celles qui ont eu des enfans. Dans le temps de l'accouchement, elles sont déjetées en dehors. Un certain état de mollesse produit par la grossesse, favorise la sortie de l'enfant. Trop de rigidité dans ces parties les expose à se déchirer, lors des efforts de l'accouchement, si l'on n'a pas le soin de les relâcher par des fumigations émollientes, des linimens de même nature; elles sont aussi sujettes aux œdèmes, aux tumeurs variqueuses. Si ces tumeurs œdémateuses deviennent incommodes par leur volume, il est aisé d'y remédier par de légères mouchetures faites dans différentes parties des grandes lèvres pour évacuer ce fluide.

### *Des abcès dans les grandes lèvres.*

Les grandes lèvres sont quelque fois atteintes d'une inflammation violente; elles se tuméfient d'une manière extraordinaire, et il s'y forme quelquefois des abcès. Ces dépôts sont toujours accompagnés de beaucoup de douleur; ce

qui porte communément, dans l'espoir de calmer plus promptement la douleur, à donner issue à la matière aussitôt qu'on y aperçoit de la fluctuation. Il arrive souvent qu'après l'écoulement du pus, la partie reste endurcie, très-douloureuse, ce qui oblige de recourir aux opiacés en topiques pour calmer la douleur; lorsqu'elle est en grande partie dissipée, on doit appliquer les résolutifs.

*De la démangeaison des parties externes de la génération.*

L'état de grossesse est une des époques de la vie où les femmes sont plus sujettes au prurit et à la démangeaison des parties génitales. Si cette incommodité est la suite de la grossesse, les efforts que l'on fait pour la délivrer de ce prurit sont, la plupart du temps, inutiles; on doit se contenter de la modérer par quelques applications narcotiques jusqu'à ce que la femme soit délivrée : la délivrance opérée, le prurit cesse pour l'ordinaire spontanément; mais s'il est indépendant de la grossesse, on peut guérir en recourant à des applications sédatives, telles que celles faites avec des têtes de pavot, ou des solutions d'acétite de plomb en lotions ou en fomentations. L'eau très-froide et fréquemment renouvelée est un topique très-convenable pour calmer ce prurit. On applique les sangsues s'il y a inflammation. Ce prurit, cette inflammation peuvent dériver d'une dartre fixée vers ce lieu, ou d'une affection de la matrice qui fournit des écoulemens âcres. Dans ce dernier cas, on ne peut attendre de soulagement que des médicamens propres à changer l'état de la partie malade. Quand on ne peut plus conserver l'espoir de suspendre l'écoulement, soit qu'il provienne de simples flueurs blanches, ou bien d'une vraie matière purulente, on doit insister sur les lotions et autres soins de propreté pour modérer ces désordres. Dans le cas de dartre, outre ces derniers moyens, il faut administrer à l'intérieur

le

le traitement exigé par la nature de l'affection. Un vésicatoire placé à la partie interne de la cuisse est souvent le moyen le plus sûr de délivrer la femme de ce prurit en déplaçant la dartre : on pourroit l'appliquer sur les grandes lèvres mêmes, pour changer le mode de sensibilité de la partie en y établissant momentanément un autre mode de douleur.

Quand on écarte les grandes lèvres, on découvre les nymphes ou petites lèvres, qui ne sont autre chose que deux replis formés par la face interne des grandes lèvres, lesquels s'étendent depuis le prépuce du clitoris, où ils sont rapprochés, jusque vers l'orifice externe du vagin, en s'écartant comme les branches d'un compas à mesure qu'ils s'éloignent du point de leur insertion. On leur avoit donné le nom de nymphes, parce qu'on avoit cru qu'elles servoient à diriger les urines, par allusion à la fonction que la mythologie attribue aux divinités de ce nom, de présider à l'écoulement des fontaines. Le principal et le seul usage bien constaté des petites lèvres, est de fournir à l'augmentation du vagin dans le moment de l'accouchement, où on les voit s'effacer entièrement.

Au moment de la naissance, ces parties débordent souvent les grandes lèvres; elles sont fréquemment le siége d'un écoulement de mucosités pendant les premiers jours et qui paroît avoir précédé la naissance, qui ne doit pas être regardé comme suspect; elles éprouvent par l'âge et les accouchemens, les mêmes changemens que les grandes lèvres; elles deviennent pâles de vermeilles qu'elles étoient chez les jeunes filles. Une contusion des organes extérieurs de la génération, leur lésion à la suite d'un accouchement laborieux, peuvent donner lieu à la formation de tumeurs fongueuses des nymphes ou de l'une des lèvres : la maladie vénérienne les fait souvent naître. Le clitoris présente aussi des tumeurs de cette espèce très-volumineuses, qui ont un aspect fongueux, de couleur rougeâtre, parsemées de veines variqueuses que l'on doit exciser avec l'instrument.

### *Du prolongement des tégumens, désigné vulgairement sous le nom de tablier des femmes Hottentotes.*

On ne peut pas douter que les nymphes ne s'allongent quelquefois d'une manière si considérable, qu'elles gênent dans le coït, surtout durant la marche, à cause des frottemens qu'elles éprouvent, ce qui les expose à s'enflammer et à s'ulcérer. Plusieurs faits prouvent qu'on peut les exciser, lorsqu'elles sont ainsi pendantes, sans qu'il en résulte aucun inconvénient. J'ai ouï rapporter à M. Bonnet, qu'il a eu occasion de faire cette opération, chez une femme qui avoit habité dans les îles.

Mais les voyageurs parlent d'une autre espèce de prolongement bien plus considérable, sur l'existence duquel leurs relations contradictoires ont fait naître des doutes. Je veux parler de celui qu'on désigne ordinairement sous le nom de tablier des femmes Hottentotes. Ce prolongement, dont on avoit si généralement admis l'existence en Europe, d'après les relations du jésuite Tackard, est nié par Sparrmann, disciple de Linnée, qui accompagna le capitaine Cook dans son voyage particulier au cap de Bonne-Espérance. Il pense que ce jésuite a été trompé, et qu'il a pris le tablier artificiel des femmes Hottentotes, qui est graissé comme leur corps, pour un tablier naturel formé par le prolongement des tégumens du bas-ventre. Les détails historiques et descriptifs très-circonstanciés que M. Péron, mon compatriote et mon ami, médecin-naturaliste attaché à l'expédition du capitaine *Baudin*, a donné sur cette singulière excroissance et sur sa nature, fixeront d'une manière irrévocable les doutes que l'on avoit élevé dans ces derniers temps sur son existence. Ses observations prouvent que ce prolongement singulier des tégumens que l'on a comparé à un tablier, est propre à la nation ou peuplade Boschisman.

Vers la commissure supérieure des grandes lèvres et au-dessus des nymphes, on aperçoit un petit tubercule, ap-

pelé vulgairement clitoris. Ce petit corps est recouvert supérieurement et latéralement d'une espèce de prépuce formé par un repli de la membrane interne des grandes lèvres. Cette portion apparente n'est que l'extrémité de ce corps, qui prend naissance du bord inférieur de la branche des os pubis, et de la face interne de la branche antérieure de la région ischiatique par deux racines connues sous le nom de corps caverneux, lesquelles s'unissent sous l'arcade de la symphyse du pubis pour le former, et s'attachent à sa partie antérieure par un ligament suspenseur. Ce tubercule jouit de la plus grande sensibilité; il se roidit et se dégage de lui-même de son prépuce dès qu'on l'irrite en le touchant : aussi les naturalistes pensent généralement que le clitoris est le siége de la volupté chez la femme. Il paroît concourir à la reproduction comme organe de plaisir. L'irritation mécanique de ce corps, produit des évacuations chez les femmes, propres à les jeter dans le marasme, si elle est trop souvent répétée. La chirurgie a cru devoir le retrancher chez des enfans qui avoient contracté cette habitude funeste et si impérieuse, et qui étoient prêts à succomber à la foiblesse produite par les évacuations excitées par cette titillation. Le clitoris qui, dans l'état naturel, a peu de longueur et de volume, peut se prolonger, chez quelques femmes, au point d'égaler la longueur et le volume de la verge : on a vu cette partie acquérir depuis un pouce jusqu'à sept.

### *Des hermaphrodites ou androgynes.*

J'ai cru devoir traiter, avec quelques détails, ce point de physique animale, sur lequel on a tant discuté jusque dans ces derniers temps, parce que la solution des difficultés qu'il présente, n'intéresse pas seulement la curiosité du naturaliste, elle peut encore éclairer la médecine légale : peut-on méconnoître qu'elle n'ait de très-grands rapports avec les demandes en divorce pour cause d'impuissance et de stérilité, question dont la décision intéresse tant la société.

Je crois que c'est ici le lieu où il convient le mieux de parler de cet écart de la nature ; car, comme le croyoit Buffon, la plupart de ceux que l'on a regardé comme hermaphrodites, n'étoient que des femmes, dont le clitoris étoit gros et prolongé, de manière à égaler le volume du membre viril ; quelquefois cependant des conformations vicieuses des parties génitales mâles ont contribué à accréditer le préjugé des hermaphrodites. Les femmes chez lesquelles cette disposition se rencontre, peuvent se servir de cette partie, comme les hommes de la verge, et procurer les mêmes jouissances. On a observé qu'en général les femmes chez lesquelles le clitoris est trop prolongé, préfèrent aux jouissances de leur sexe des plaisirs illicites avec d'autres femmes.

Nier la possibilité des hermaphrodites ou androgynes (1), ce seroit chercher à assigner des limites à la nature. Ne peut-elle pas réunir les deux sexes dans l'espèce humaine, en dérogeant à ses lois, comme elle l'a fait pour quelques autres espèces, en y obéissant ? En effet, plusieurs animaux à sang blanc, comme les limaçons, les huîtres, les polypes, offrent la réunion des deux sexes. Les oursins, les étoiles de mer se reproduisent sans le moyen d'aucune espèce d'accouplement. Le limaçon, quoiqu'androgyne, offre cette particularité, qu'il a besoin d'un compagnon pour être fécondé; mais en s'unissant à lui, il féconde en même temps qu'il est fécondé.

Mais il est permis aux physiciens, qui doivent se borner à étudier les lois de la nature, sans s'ingérer de lui prescrire des bornes, de se demander s'il a existé des hermaphrodites vrais. Si on nomme hermaphrodites des individus qui sont propres à remplir les fonctions de l'un et l'autre sexe, il n'existe aucun exemple avéré d'hermaphrodisme vrai chez l'homme et dans la famille des animaux à sang rouge ; il existe seulement des individus dont il est difficile de re-

(1) L'étymologie de cette expression se tire de deux racines grecques, de ανηρ homme, et de γυνη, femme.

connoître les sexes, qui présentent les apparences de l'un et de l'autre; mais on n'a pas encore trouvé à l'ouverture des cadavres, de cas où les espèces aient été réunies, quoiqu'au premier abord les organes propres à chacune paroissent exister. Les recherches des anatomistes ont, au contraire, prouvé que les organes des deux sexes n'étoient jamais complets, toutes les fois qu'ils étoient réunis dans le même individu.

Si l'opinion des hermaphrodites s'est tant accrue, on doit l'attribuer à l'ignorance du vulgaire et au peu d'attention qu'ont apporté les physiciens dans l'examen de ces sujets. De graves personnages, et même des médecins, se sont bien laissé tromper par les apparences, au point de croire au changement des sexes, et ont cité des exemples de conversion de filles en garçons à l'époque de la menstruation ou la première nuit du mariage. Le médecin éclairé ne voit, dans ce cas, que des enfans mâles nés avec des parties sexuelles peu développées, et qui ont été pris pour des filles, jusqu'à l'époque où ces organes auront été plus marqués.

Souvent le scrotum fendu en deux, et contenant de chaque côté les testicules, en a imposé pour le sexe féminin. M. le professeur Pinel en cite un exemple (4 vol. de la Soc. Méd. de Paris) d'autant plus propre à induire en erreur, que le méat urinaire, au lieu de s'ouvrir à l'extrémité du membre viril, se terminoit dans la division des bourses, dont la fente avoit l'étendue ordinaire de la vulve. Saviard a fait connoître deux conformations vicieuses de même nature, qui auroient pu en imposer également.

On cite cependant, en faveur de l'existence des androgynes, des faits très-frappans, et, en apparence, on ne peut plus favorables à la réunion parfaite des deux sexes. Il est important d'examiner les plus saillans; car, en médecine et en physique, les faits doivent l'emporter sur les raisonnemens. L'examen des faits de cette espèce les plus propres à en imposer, semble prouver qu'il n'a jamais existé d'hermaphrodites parfaits, ou au moins que l'on s'est souvent mépris sur

ce genre d'hermaphrodisme. On pourroit citer un grand nombre de méprises de cette espèce, dans lesquelles sont tombés des observateurs instruits, qui s'en sont laissé imposer par les apparences extérieures : je me borne à l'exposition succincte des suivans, qui sont ceux qui en ont imposé à un plus grand nombre d'individus, pour la réunion parfaite des deux sexes.

« Un hermaphrodite, dit *Montus*, marié à un homme, eut de lui des enfans de l'un et de l'autre sexe ; mais peu satisfait des plaisirs qu'il pratageoit avec son époux, il abusoit de ses servantes, qui devinrent grosses à leur tour. » Si le fait rapporté par *Montus* étoit accompagné de circonstances qui doivent engager un critique judicieux à admettre sa réalité, il ne pourroit rester aucun doute sur l'existence des hermaphrodites dans le sens strict que j'ai attaché à ce mot. Mais quelle confiance ajouter à un fait que *Montus* ne cite que sur parole ? il n'avoit pas examiné ce prétendu hermaphrodite. Comme l'observe M. Chambon, qui cite aussi ce fait, il est probable que ces filles ayant reçu les caresses de quelques amans, auront eu l'adresse, pour sauver leur réputation, de prétexter qu'elles n'avoient cédé qu'aux violences de leur maîtresse.

On peut voir, dans l'anatomie de M. Sabatier, le fait de Margueritte *Malaure*, qu'il rapporte dans tous ses détails, et qui eût passé pour un hermaphrodite, sans Saviard. Bannie de sa patrie en vertu d'une sentence des capitouls de Toulouse, parce qu'on la regardoit comme hermaphrodite, et se croyant elle-même pourvue des parties naturelles des deux sexes, dont elle assuroit pouvoir se servir, elle arriva à Paris en 1692. Elle fut examinée par plusieurs médecins et chirurgiens, qui partagèrent l'opinion de ceux de Toulouse et des provinces qu'elle avoit traversées pour arriver à Paris, et soutinrent qu'elle étoit réellement hermaphrodite. Saviard fut presque le seul qui douta. L'examen public qu'il en fit à l'Hôtel-Dieu, dont il étoit alors chirurgien en chef, en présence de ses confrères, leur prouva

que ce qui faisoit prendre Margueritte *Malaure* pour un homme, n'étoit autre chose qu'une descente de matrice.

Dans le fait cité par *Maret*, chirurgien de Dijon, et consigné dans les Mémoires de l'Académie de la même ville, l'individu présentoit non-seulement à l'extérieur toutes les parties des deux sexes, mais on trouvoit aussi dans l'intérieur de l'abdomen un assemblage bizarre d'organes mâles et d'organes femelles. Pour ne pas se laisser induire en erreur, même par la dissection, sur l'existence réelle des deux sexes, il falloit toute l'attention d'un anatomiste éclairé. On ne commença à avoir des doutes que lorsqu'on aperçut le vagin se rendre à la vessie, et les vésicules séminales s'ouvrir dans ce canal. Ces soupçons se convertirent en certitude, lorsque l'on vit que la verge étoit imperforée, et que la matrice n'avoit aucune communication avec les parties extérieures. Cet individu n'avoit que les apparences des deux sexes. Loin d'être un androgyne, il étoit, au contraire, inhabile aux fonctions de l'un et l'autre sexe, puisque, d'un côté, il n'avoit point de verge qui pût porter au dehors la liqueur sécrétée dans les vésicules séminales, et que de l'autre, la matrice n'avoit aucune communication avec l'extérieur.

L'individu dont la conformation bizarre des parties sexuelles a été décrite par M. Giraud, dans le tom. II du Rec. Périod. de la Société de Médecine de Paris, offre, comme celui de *Maret*, à l'extérieur un assemblage monstrueux des caractères de l'un et de l'autre sexe; mais un examen exact des parties génitales fit connoître que le membre viril étoit imperforé, que les vésicules séminales ne pouvoient remplir leurs fonctions, que le canal que l'on prenoit pour le vagin se terminoit par un cul-de-sac : loin d'avoir les deux sexes, il étoit impropre aux fonctions de l'un et de l'autre.

Je pourrois joindre à ces exemples l'histoire de Jacqueline Foroni, rendue à son véritable sexe, d'après l'examen qu'en firent les commissaires de l'académie de Mantoue. Ces faits, et ceux dont on trouve l'observation dans les Mé-

moires de la Société Médicale de Paris, prouvent que tous les individus que l'on a regardé comme hermaphrodites, ne doivent être considérés comme des êtres dont les organes n'ont pas le développement nécessaire.

Lorsque le clitoris se prolonge trop, il devient incommode dans le coït, et peut éprouver une compression douloureuse dans l'accouchement. Zacchias parle d'une dame Romaine qui ne pouvoit cohabiter avec son mari, l'érection qui survenoit à cette partie devenant un obstacle. Quelques auteurs ont, en conséquence, proposé de retrancher cette partie: l'opération me paroît plus grave que l'inconvénient auquel on veut remédier. J'ai dit que l'on en trouvoit des exemples dans les fastes de la chirurgie; mais ces cas d'extirpation de clitoris non-prolongé ne peuvent pas être comparés à celui où l'on extirperoit ce corps, lorsqu'il a acquis une longueur et une grosseur extraordinaires par le développement de ses vaisseaux. Le succès de l'extirpation de la verge devenue cancereuse, semble indiquer que, dans le cas de besoin urgent, on pourroit également amputer le clitoris ainsi allongé.

Entre les petites lèvres se trouve l'orifice du canal de l'urètre; cette ouverture, connue sous le nom de méat urinaire, est entourée d'un bourrelet tant soit peu ridé, parsemé de lacunes qui versent une humeur plus ou moins mucilagineuse, fournie par les vaisseaux et les glandes de cette partie. Ce canal n'a qu'un pouce de long chez la femme; il est aussi moins étroit chez elle que chez l'homme. A raison de cette disposition, les femmes sont beaucoup moins exposées que les hommes aux maladies cruelles qui résultent des calculs urinaires, parce que cette partie se prête facilement à la sortie des petites concrétions qui se forment dans la vessie. Dans l'état naturel, ce canal, situé sous la symphyse du pubis, monte, avec un degré d'obliquité peu marqué, pour se rendre à la vessie; aussi, lorsqu'on veut sonder la femme dans l'état de vacuité, l'algalie que l'on emploie doit être presque droite. Mais dans le temps de la grossesse, le canal de l'u-

rètre s'élève insensiblement, en sorte que vers les derniers temps, il devient presque parallèle à la symphyse, parce que la vessie est soulevée par la matrice, qui la déjette quelquefois au-dessus des os pubis : dans ce cas, pour pénétrer dans la vessie, il faut une sonde beaucoup plus courbe que celle que l'on emploie ordinairement. La vessie ne peut pas s'élever sans que le canal de l'urètre ne soit tiré en dedans, et porté quelquefois derrière le bord inférieur de la symphyse du pubis, et sans qu'il ne s'allonge plus ou moins; ce qui fait que son orifice externe diminue de diamètre. Ce déplacement du méat urinaire chez les femmes grosses, qui est aussi quelquefois la suite d'un accouchement laborieux, qui change le rapport des parties, mérite beaucoup d'attention. Si les urines couloient involontairement, en même temps qu'il existe un déplacement considérable du méat urinaire, il faut prendre garde de regarder cette ouverture comme une fistule urinaire, ainsi que cela est arrivé à des personnes peu instruites, qui l'ont cautérisée.

Le canal de l'urètre passe au-dessous de l'arcade du pubis, et vers la fin de la grossesse il se trouve presque parallèle à la symphyse. Cette position sert à expliquer les rétentions d'urine qui surviennent dans le temps de la grossesse ou pendant le travail de l'enfantement ; ces accidens sont produits par la compression qu'exerce la matrice sur ce canal.

Au-dessous de l'orifice externe se trouve l'entrée du vagin, appelée par les latins *cunnus :* elle est plus étroite chez les vierges que chez les femmes qui ont eu des enfans. Dans la jeunesse, et avant les règles, cet orifice est bordé d'un repli membraneux, dont la figure varie beaucoup : on lit partout que les débris de cette membrane forment les caroncules vaginales. Plusieurs faits me portent à ne pas regarder les caroncules comme des débris de l'hymen : on peut les rencontrer, ainsi que l'avoit déjà reconnu M. Chambon, quoique la membrane hymen soit encore intacte; on en trouve le plus souvent quatre, quelquefois trois seulement : leur nombre est

assez constant, ainsi que leur siége, pour qu'on ne puisse pas, raisonnablement, les attribuer à la déchirure d'une membrane mince, qui n'auroit pas toujours lieu dans le même endroit, et qui présenteroit, d'ailleurs, beaucoup de variétés dans le nombre de ses lacérations : elles deviennent moins sensibles avec l'âge, et disparoissent dans le dernier moment de l'accouchement.

L'existence de la membrane hymen a été révoquée en doute par un grand nombre d'anatomistes, et en particulier par *Buffon*, qui pense qu'elle n'est point naturelle aux filles, et que si l'on trouve quelquefois l'ouverture du vagin fermée par une membrane en tout ou en partie, elle doit être considérée comme un état contre nature : quoique ce fait eût dû être reconnu depuis long-temps par la seule inspection, il est encore un sujet de controverse. La membrane hymen, à laquelle M. Osiander, dans un Mémoire particulier, propose de donner le nom de valvule du vagin, pour éviter les idées fausses et erronées que peuvent faire naître les dénominations d'hymen, de pucelage et de virginité, existe chez toutes les vierges chez lesquelles elle n'a pas été détruite par une cause accidentelle. M. Osiander a constamment rencontré la valvule du vagin dans plus de cent enfans femelles nouveau-nés. J'ai aussi fait des recherches sur les filles qui naissoient à ma salle d'accouchemens, lorsque j'étois présent, et j'ai presque toujours trouvé cette membrane. M. *Duvernoy* a lu à l'Institut et à la Société de l'Ecole de Médecine, un Mémoire sur l'existence de l'hymen dans les mammifères; Haller assure aussi qu'on la trouve chez les femelles des jeunes animaux : elle ressemble le plus souvent à un croissant, dont les extrémités sont tournées du côté de la symphyse, et dont la convexité regarde la fourchette; quelquefois la concavité du croissant regarde une des lèvres, et la convexité celle de l'autre côté.

On a vu l'hymen être de forme ronde, et ne laisser dans son centre qu'une petite ouverture pour l'écoulement des règles;

chez d'autres, elle ferme tout-à-fait l'entrée du vagin: on dit alors que la fille est imperforée. Le sang des règles ne peut pas s'écouler, et donne lieu, par sa rétention, à chaque évacuation périodique, à des accidens qui en imposent quelquefois pour une grossesse, à raison de la tuméfaction du ventre, comme je le dirai dans le temps, en traitant du diagnostic des diverses espèces de grossesse. La division de l'hymen fait cesser tous les accidens. Lorsque l'hymen est trop dur, il peut rendre l'intromission du membre viril impossible, au moins relativement. On a été forcé quelquefois, pour faciliter l'acte reproducteur, d'inciser cette membrane.

On pense communément que l'hymen est sensible, parce que les jeunes filles éprouvent des douleurs vives aux premières caresses d'un homme; mais je crois que la douleur dépend du tiraillement du vagin, puisque les femmes même qui ont eu des enfans, et qui n'auroient pas cohabité depuis long-temps avec leurs époux, sont exposées, si elles ont la fibre rigide, à éprouver des douleurs aussi vives que dans les premiers embrassemens, et à répandre du sang comme dans les premières approches.

Vers la commissure inférieure des grandes lèvres et audessous de l'hymen, on voit un repli semi-lunaire formé par la face interne des grandes lèvres; on appelle ce repli fourchette, et l'espace compris entre lui et l'hymen se nomme fosse naviculaire. La fourchette est bien marquée chez les filles, mais elle disparoît entièrement chez les femmes: elle se déchire toujours lors du passage de la tête de l'enfant dans le premier accouchement.

L'espace compris entre la commissure inférieure des grandes lèvres et l'anus, s'appelle le périnée. Son étendue, dans l'état naturel, est d'environ deux travers de doigt. Cette espèce de cloison est susceptible d'une extension considérable dans le temps de l'accouchement: si la femme pousse vigoureusement dans cet instant, le périnée peut se déchirer plus ou moins dans un premier accouchement,

si l'accoucheur n'apporte pas les soins nécessaires pour prévenir cet accident : je ferai connoître ailleurs la méthode la plus convenable pour l'éviter, et les moyens d'y remédier lorsqu'il est arrivé.

On a vu le périnée s'ouvrir dans son milieu par les efforts de l'accouchement, et la femme se délivrer par cette voie accidentelle, l'anus et la commissure inférieure des grandes lèvres ayant conservé leur intégrité. On connoît plusieurs exemples de ruptures du périnée dans son centre, accident qui arrive parce que la tête ne se défléchit pas à temps, et qu'elle continue d'être poussée de haut en bas : c'est d'après ces considérations que j'indiquerai le moyen de le prévenir. Un chirurgien de Besançon en a communiqué un exemple à l'académie royale de chirurgie de Paris. Un autre fait s'est présenté à Paris, en 1788, et a été examiné le troisième jour par M. Baudelocque.

## SECTION DEUXIÈME.

*Des questions de médecine légale dont on a cru pouvoir trouver la solution dans l'examen comparatif des parties dont je viens d'exposer l'état naturel.*

On peut réduire ces questions aux cinq chefs suivans : l'impuissance, la stérilité, la virginité, la défloration, le viol. On ne doit visiter les parties pour reconnoître l'existence de l'un de ces trois derniers états, qu'autant que l'examen est ordonné par les juges. Dans les deux premiers, on peut procéder à cette recherche d'après la demande seule des parens, ou de la femme qui désire savoir si elle aura des enfans : elle voudroit employer les remèdes convenables pour remédier à cet état; mais auparavant de les conseiller, le médecin doit s'assurer si les parties de la génération sont conformées de manière à permettre l'exécution de cette fonction.

Si un homme fait une demande de divorce pour cause

d'impuissance et de stérilité de sa femme, la décision de cette question de jurisprudence médicale, pour être juste, exige que le juge, avant de prononcer, ordonne la visite de la femme, pour constater s'il existe réellement une cause d'impuissance incurable.

### *De l'impuissance et de la stérilité.*

Je crois qu'il est important, pour se rendre plus intelligible, d'établir une distinction entre impuissance et stérilité chez la femme, quoique la plupart des auteurs emploient ces expressions comme synonymes. J'appelle impuissance chez les femmes, un vice quelconque des parties génitales, qui rend la consommation de l'acte reproducteur impossible, en s'opposant à l'introduction du membre viril, ou qui y apporte des obstacles plus ou moins grands. J'entends par stérilité, cette disposition particulière de la femme, qui s'oppose à la conception et rend nul l'acte de la copulation, quoiqu'il s'exécute comme chez les autres femmes. On ne doit, à mon avis, appeler stériles, que les femmes qui, par une disposition particulière de leur organisation, ne sont pas propres à la reproduction, quoique cependant elles soient habiles à la copulation. Il résulte de là qu'une femme peut être impuissante sans être stérile. La femme deviendroit souvent féconde, si on détruisoit le vice de conformation qui donne lieu à l'impuissance, c'est-à-dire, qui s'oppose à l'introduction du membre viril ; ce qui est quelquefois possible. L'impuissance peut n'être que relative, comme dans l'étroitesse du vagin ou de la vulve, dont on peut obtenir la dilatation au moyen d'une tente, dont on augmente progressivement le volume, de manière à rendre la femme capable d'habiter avec son mari. Mais la stérilité est le plus souvent absolue, c'est-à-dire, que la femme ne concevroit pas davantage en cohabitant avec un autre homme qu'avec son époux, à moins qu'il n'y eût aversion de l'un des deux conjoints pour l'autre.

La connoissance des causes d'impuissance et de stérilité chez les femmes, est utile pour le médecin qu'elle guide dans la pratique et dans la décision des questions de jurisprudence médicale qui y sont relatives. Sous le rapport de la pratique, elle fait connoître les cas où l'impuissance et la stérilité sont curables ou incurables, et indique par conséquent les moyens qu'il faut employer pour les combattre quand on les regarde comme curables. Sous celui de la jurisprudence médicale, il est évident que ce n'est qu'après avoir déterminé, s'il existe ou non une cause d'impuissance incurable, que l'on peut prononcer sur la légitimité d'une demande de divorce intentée sous ce prétexte.

*Des causes d'impuissance chez la femme.*

Les causes d'impuissance particulières à la femme ont toutes leur siége dans les parties mêmes de la génération, et consistent dans quelques vices de ces organes, qui la rendent inhabile à l'acte de la copulation. Le vice de conformation des organes qui, en s'opposant à la copulation, donne lieu à l'impuissance, peut être naturel ou accidentel, susceptible de guérison ou incurable.

1°. L'obturation totale du vagin ou de la vulve. Quand cette clôture est accidentelle, on peut, pour l'ordinaire, y remédier par une opération chirurgicale; mais quand elle a précédé la naissance, il est le plus souvent impossible de rétablir la voie naturelle : ce vice de conformation sera exposé lorsque je traiterai des conformations vicieuses du vagin.

Dans des cas où il n'y avoit point d'ouverture antérieure du vagin, on a vu la femme concevoir, lorsque l'orifice de la matrice s'ouvroit dans le rectum. Louis en cite un exemple dans une thèse qui a pour titre : *De partium externarum generationi inservientium in mulieribus, naturali, vitiosâ et morbosâ dispositione.* Il n'existoit, dit-il, chez cette fille, aucun vestige de vulve et de vagin. Ses

règles avoient coulé par le rectum. Elle conçut par la suite et accoucha à terme d'un enfant bien conformé, le sphyncter de l'anus s'étant déchiré. Pendant les guerres d'Allemagne, un soldat se présenta dans un hôpital pour une tumeur considérable qu'il portoit dans l'abdomen. On en méconnut la nature. Cet individu étant mort, on fut fort étonné, à l'ouverture de son corps, de trouver une matrice qui contenoit un enfant. Il n'existoit aucune ouverture antérieure, mais l'orifice de la matrice s'ouvroit dans le rectum.

2°. Le resserrement de la vulve et du vagin. Cette étroitesse présente rarement un obstacle invincible pour la copulation : on en trouve cependant plusieurs exemples dans les œuvres de Morgagni. Mais le plus souvent ce vice n'est que relatif ou susceptible de guérison. On peut faire cesser cette cause d'impuissance, en unissant la femme avec un homme qui soit aussi mal partagé qu'elle, ou en élargissant le canal par l'introduction successive d'un ou deux doigts trempés dans de l'huile, ou plutôt d'une tente dont on augmente successivement le volume. Quand la femme est jeune, on peut espérer que l'on parviendra à obtenir insensiblement la dilatation suffisante pour permettre la copulation sans inconvéniens graves pour l'un et l'autre individu. Si l'époux s'obstine à forcer l'obstacle dans le cas de disproportion considérable, en même temps qu'il froisse et enflamme les parties de la femme, il s'expose à un paraphimosis, s'il vient à bout de pénétrer par cette violence. *Benévoli* a réussi à rendre une femme capable d'habiter avec son mari, quoique le vagin ne fût pas plus large dans toute son étendue, qu'une plume à écrire, en dilatant le canal avec un pessaire, dont il augmenta progressivement le volume.

Le vagin peut avoir la largeur naturelle, et se rétrécir accidentellement, parce qu'à la suite de maladies, comme ulcères vénériens, ou à la suite d'accouchemens laborieux, il s'y forme des tumeurs, des callosités, des cicatrices, des

excroissances. Dans tous ces cas, il est possible de rétablir le canal dans son état primitif, si la femme veut se soumettre aux opérations nécessaires.

3°. On peut remédier aux causes d'impuissance produites par les descentes de matrice, du vagin, par des polypes qui boucheroient le vagin. Ces maladies, portées au dernier degré, mettent ordinairement, jusqu'à ce qu'on en ait délivré la femme, un obstacle à la copulation, en bouchant les parties; d'ailleurs, les douleurs vives que détermineroient les approches, l'empêcheroient de se livrer aux jouissances de l'hymen.

4°. Résistance trop grande de l'hymen. Cette cause d'impuissance est celle à laquelle il est le plus aisé de remédier : une simple incision suffit.

5°. L'impuissance peut dépendre de ce que le vagin, au lieu d'aboutir à la matrice, se termine par un cul-de-sac de quelques lignes seulement, ce qui s'oppose à l'introduction du membre viril, quoique l'ouverture soit assez large. Je parlerai de ce vice de conformation, en décrivant le vagin et les irrégularités qu'il présente.

### *Des causes de stérilité.*

En prenant le mot impuissance dans le sens que je lui ai donné, c'est-à-dire, pour tout vice des organes de la femme qui s'oppose à l'acte de la copulation, ses causes sont apparentes, et on peut en démontrer l'existence. On ne peut pas en dire autant de celles de la stérilité, qui a lieu durant l'époque à laquelle la femme est communément apte à la conception. La femme jouissant en apparence des dispositions favorables pour concevoir, la copulation, l'éjaculation de la semence, qui sont deux conditions indispensables pour opérer la reproduction, ayant lieu comme chez les autres femmes, on est souvent réduit à des conjectures, quand il s'agit de déterminer les causes qui rendent la femme stérile.

Pour

Pour présenter dans un ordre convenable les causes de stérilité chez la femme, je les rangerai dans deux classes: dans la première, je traiterai de celles qui résultent d'un vice originel de conformation, ou qui dépendent d'une maladie des parties génitales ou d'une situation vicieuse du col de la matrice; dans la seconde, je rapporterai les maladies générales, les dispositions particulières du tempérament qui peuvent rendre la femme inhabile à la génération, quoiqu'elle soit apte à la copulation et non impuissante.

PREMIÈRE CLASSE. Les causes de stérilité qui se tirent des parties de la génération sont assez nombreuses. On chercheroit souvent en vain à s'assurer de l'existence des vices des organes générateurs qui, après avoir permis la copulation, s'opposent à la conception. On ne peut soupçonner ces états contre nature, que d'après des apparences, la plupart du temps trompeuses. L'état de la malade peut faire découvrir, au médecin intelligent, qu'elle est la suite d'une autre indisposition.

1°. De la part de la matrice. L'absence de la matrice, le défaut de cavité dans son intérieur, l'obturation de ses orifices, soit qu'elle dépende de l'agglutination de leurs bords, produite par une inflammation ou une ulcération précédente, soit de la présence d'une tumeur, rendent la femme stérile. Morgagni, Littre, ont observé, à l'ouverture des cadavres, que l'orifice interne étoit imperforé chez des femmes qui avoient été stériles; mais ce sont des cas dont la dissection offre peu d'exemples, et dont il seroit impossible de constater l'existence pendant la vie. Lorsqu'il existe obturation complète de l'un des orifices de la matrice, si cet organe entre, nonobstant cette conformation vicieuse, chaque mois, dans un état d'érection propre à y attirer les fluides, le sang menstruel, qui ne peut s'échapper, distend l'organe, et peut donner lieu, comme je le dirai par la suite, à une tuméfaction du bas-ventre assez considérable pour en imposer pour une grossesse.

Indépendamment des vices de conformation de la matrice, plusieurs de ses maladies peuvent devenir des causes de stérilité, entr'autres le cancer, l'hydropisie, les flueurs blanches, les pertes habituelles. Les cancers de la matrice et du vagin s'opposent à la conception, en détournant, par la douleur qu'ils causent, la femme de se livrer à l'acte qui pourroit la produire. La semence est d'ailleurs altérée par son mélange avec l'humeur cancereuse. Il existe cependant plusieurs exemples, dans lesquels le squirre et le cancer du col de la matrice n'ont pas empêché la femme de concevoir et d'accoucher à terme. Dans l'un des exemples de cette espèce, cité par *Levret*, le museau de tanche étoit, depuis plusieurs années, aussi gros que le poing, et remplissoit le vagin. J'ai déjà vu plusieurs femmes atteintes de maladies organiques de la matrice, très-avancées, concevoir par la suite.

Beaucoup d'exemples de femmes devenues mères, quoiqu'elles fussent sujettes à des flueurs blanches abondantes, à des règles immodérées, prouvent que la stérilité n'est pas une suite constante de ces maladies; elle ne seroit que temporaire : car si ces femmes conçoivent plus difficilement parce que l'utérus est abreuvé et affoibli, cette cause de stérilité peut disparoître par les secours de la médecine, et par un régime conforme à la nature de la cause qui l'entretient.

On range encore parmi les causes de stérilité, la mauvaise situation de l'orifice, qui est très-bas, trop porté en arrière ou de côté. Au moyen de certaines précautions, on peut rendre nul cet obstacle à la conception. Lorsque le col de la matrice est situé trop bas, si le membre viril n'est pas conduit avec une modération qui rende cette disproportion relative moins sensible, ou bien il dépasse l'orifice, et la liqueur éjaculée ne peut s'y introduire faute de rapport entr'eux; ou bien si la verge, dont la longueur est démesurée, relativement à la situation du col,

vient à le rencontrer, elle le froisse, le contond, d'où résulte une impression violente qui, en même temps qu'elle peut être la cause d'accidens très-graves, met obstacle à la fécondation. L'homme doit, dans ce cas, comme le dit M. *Mahon*, s'il veut assurer la conception et prévenir des accidens, ménager sa longueur, soit absolue, soit relative, et la proportionner à la profondeur du canal. Dans tous les cas de disproportion, si l'homme n'apporte pas la retenue que je viens d'indiquer, il peut occasionner à la femme qui souffre ses approches, de la douleur, de l'inflammation, une perte, un squirre. On remédie à la cause de stérilité qui dépendroit de l'obliquité de l'orifice de la matrice, en modifiant la posture usitée en pareilles circonstances, d'après le conseil qu'en ont donné quelques médecins, à l'imitation d'*Arétin* : on remédieroit aussi à cette cause de stérilité, si on réussissoit à ramener la matrice dans sa position naturelle.

2°. Les vices de conformation et les maladies qui arrivent aux ovaires et aux trompes, sont aussi des causes de stérilité. Elle est presque toujours incurable, parce que les vices originels et les lésions accidentelles qui ont lieu dans ces organes, sont au-dessus des ressources de l'art. Le manque des deux ovaires est une cause absolue de stérilité. Jusqu'à présent je ne connois qu'un seul exemple cité par Morgagni (lib. C., p. 12 et 13), dans lequel on les a vu manquer tous les deux naturellement. Pott (sur les hernies, sect. 3) rapporte que dans un cas on a fait l'amputation des deux ovaires sortis de la cavité pelvienne, et compris dans le sac d'une hernie inguinale, parce que le chirurgien avoit pris ces organes ainsi déplacés, pour une portion d'épiploon épaissi. Le défaut d'artères spermatiques, l'oblitération des deux trompes, un état squirreux, carcinomateux des ovaires, leur hydropisie, si elle les affectoit tous deux en même temps, sont des causes de stérilité incurables : on ne peut acquérir la connois-

sance de quelques-unes d'entr'elles qu'après la mort de la femme, par l'examen anatomique.

Les conformations vicieuses des organes générateurs que je viens d'énumérer, sont celles que l'anatomie pathologique démontre être ordinaires aux femmes qui ont été stériles pendant leur vie.

SECONDE CLASSE. *Stérilité dépendante de causes ou de maladies générales, ou des dispositions particulières du tempérament.*

Quant aux maladies générales, une seule réflexion suffit, c'est que toutes celles qui affoiblissent le système, sont de nature à produire une stérilité temporaire. Il est constant que les femmes très-grasses deviennent difficilement mères. Si l'obisité nuit à la fécondation, on doit plutôt accuser un défaut de ton de la part de la matrice, qui, dans cette cachexie adipeuse, paroît participer à l'inertie du reste du corps, que le poids de l'épiploon et des intestins qui, selon Hippocrate, dérangent l'utérus de sa situation naturelle. Trop d'embonpoint chez l'homme le rend aussi moins apte à la génération. Plus les hommes sont gras, dit Bichat (Anat. Génér.), moins ils sécrètent de semence, moins ils sont propres à la fécondation.

L'ouverture du rectum et du canal de l'urètre dans le vagin, la puanteur du nez ou de la bouche, toutes les maladies qui défigurent quelques parties de la face, ne rendent pas la femme stérile; elle pourroit concevoir si l'acte nécessaire pour la fécondité avoit lieu; mais on compte, avec raison, ces incommodités rebutantes parmi les causes d'impuissance indirecte; en effet, elles inspirent un tel dégoût, qu'elles détournent l'homme le plus ardent de l'acte de la copulation.

Les anciens donnoient le nom de stérilité surnaturelle à celle qu'ils attribuoient à l'influence des sortiléges et des maléfices. Les philtres, les enchantemens, les maléfices,

dont nos pères étoient jadis si effrayés, et qui produisoient des effets si surprenans sur les organes générateurs, n'ont plus aujourd'hui de puissance, parce qu'on ne les redoute plus : tout leur effet se passoit sur l'imagination.

La stérilité qui dépend d'une disposition générale du tempérament, tient à des causes inconnues, ou du moins difficiles à déterminer ; il est embarrassant de prononcer si elle sera perpétuelle ou seulement temporaire. Une femme n'est pas stérile pour n'avoir pas eu d'enfans, quoique mariée depuis long-temps. Quelquefois les femmes ne sont stériles que pendant un certain espace de temps ; en changeant de tempérament avec l'âge, elles deviennent fécondes. Nous en avons un exemple frappant dans la naissance de Louis XIV, qu'Anne d'Autriche, reine de France, mit au monde après une stérilité de vingt-deux ans. On a encore vu Catherine de Médicis, femme d'Henri II, devenir mère de dix enfans après une stérilité de dix années.

Quand une femme n'a pas d'enfans, et que cependant elle jouit, en apparence, des dispositions les plus favorables pour concevoir, il est difficile de déterminer si l'obstacle se trouve de son côté ou du côté de son époux. La stérilité, dans quelques cas, paroît ne dépendre que d'un défaut de convenance dans le tempérament des époux. Telle femme qui n'a pas eu d'enfans avec un mari dont elle a été séparée, en a souvent avec un autre. Les rapports de convenance nécessaires dans l'un et l'autre individu, pour que l'union soit suivie de la fécondité, échappent le plus souvent à nos sens, soit qu'ils consistent, comme le vouloient les anciens, dans les qualités de la semence, ou dans quelque vice de la matrice. Ils croyoient avoir observé que la stérilité étoit plus commune chez les époux du même tempérament ; de là ils avoient donné, avec Hippocrate, le conseil d'unir les femmes blondes avec les hommes bruns, les femmes maigres avec les hommes gras, et *vice versâ*. Bernardin de Saint-Pierre ( dans ses Études

de la Nature ) s'est efforcé de donner quelque vraisemblance à cette opinion des anciens : il cite plusieurs faits qui sembleroient indiquer que chaque individu cherche, par goût, à s'unir à celui qui lui présente le plus de contraste, et que plus deux individus unis ensemble offrent de contrastes, plus ils deviennent prolifiques. Enfin, l'influence des contrastes en amour paroît si certaine à Bernardin de Saint-Pierre, qu'il pense que quand un individu est épris d'une passion vive, on peut lui faire le portrait de la personne aimée sans la connoître.

On présume, communément, que la femme peut concevoir quand elle éprouve à l'époque de la puberté des désirs, des démangeaisons aux parties naturelles, une délectation voluptueuse lors de l'approche du mâle, et quand elle est réglée convenablement ; mais toutes ces conditions ne donnent qu'une présomption, car on trouve des femmes chez qui on les rencontre toutes, quoiqu'elles ne conçoivent jamais : l'on peut cependant dire, en général, que la présence de ces trois conditions doit faire présumer l'aptitude à la conception, comme leur absence doit porter à croire que les femmes ne concevront pas.

Des femmes sont devenues grosses sans jamais avoir été réglées. Il est plus indifférent, qu'on le croit communément, pour le succès de la conception, que la femme soit disposée aux plaisirs vénériens. On cite des exemples de filles violées qui ont conçu ; des exemples de femmes qui avoient en aversion les embrassemens de leurs maris, et qui ont eu des enfans. Les femmes les plus fécondes sont souvent celles qui éprouvent moins d'ébranlement dans les jouissances. La question de savoir si les femmes les plus amoureuses sont les plus fécondes, a été le sujet d'une thèse soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, et qui avoit pour titre : *An quo salacior mulier, eo fœcundior?* Plusieurs faits indiquant qu'un tempérament érotique, une constitution sensible, irritable, ne sont pas favorables à la

conception, l'auteur répond par la négative, et conclut *non ergo, quo salacior mulier, eo fœcundior.*

Les femmes que les Latins connoissoient sous le nom de *viragines*, et qui, pour me servir de l'expression vulgaire, ont l'air hommasses, sont presque toujours stériles; elles ont ainsi été appelées, parce que par leur tempérament et par les dispositions de leur corps, elles se rapprochent plus de la constitution et du caractère de l'homme que de ceux de la femme : leurs mamelles sont peu apparentes, le menton et la lèvre supérieure sont garnis de barbe; la poitrine est souvent couverte de poils; la couleur de leur peau est basanée; elles ont la voix grave et forte; les plaisirs de l'amour n'ont aucun attrait pour elles; elles n'ont point ou peu de règles; elles préfèrent les travaux des hommes aux occupations de leur sexe.

Chez de jeunes époux, la stérilité peut dépendre de ce que, se livrant inconsidérément à la fouge de leurs passions, ils répètent trop fréquemment l'acte vénérien, ou s'y livrent avec trop d'ardeur; cette cause de stérilité, qui ne s'annonce par aucun signe extérieur, ne peut que se soupçonner lorsque les époux sont jeunes, vigoureux. Lorsqu'il existe des désirs immodérés des jouissances, comme dans le satyriasis, l'émission séminale se fait souvent avant que la copulation ait eu lieu. La thérapeutique doit consister à conseiller la modération, à tempérer l'ardeur des époux par un bain pris avant l'approche conjugale. Les plaisirs vénériens trop rapprochés tiennent les parties dans un orgasme presque continuel, les irritent et dérangent leurs fonctions; à la longue ils détruisent la sensibilité des organes : « voilà pourquoi, dit Astruc, les femmes publiques ne sont que rarement fécondées; leur matrice, » à force d'avoir senti, ne sent plus, ou très-peu. »

Si la femme se marie dans un âge avancé, elle conçoit plus difficilement. Les parties paroissent avoir perdu, par l'âge et par le défaut d'exercice, la souplesse et l'action propre à fa-

voriser la conception. Il doit en être des fonctions de la matrice, comme de celles de tous les autres organes du corps, dont l'exercice facilite et augmente l'action. On doit employer les bains de siége, et conseiller l'approche conjugale immédiatement après la menstruation, parce qu'alors l'orifice, qui est plus entr'ouvert, admet plus facilement la semence; mais surtout parce que la nature semble produire dans cet organe les mouvemens nécessaires pour la conception. Le moment de l'écoulement menstruel est celui où la matrice paroît jouir de plus de vie et d'action.

Les femmes qui ont un tempérament ardent, sont souvent stériles, quoiqu'il soit peut être difficile d'assigner quel est le genre de lésion qui existe dans la matrice qui paroît jouir d'un excès d'action, ou qui paroît être dans un état continuel de spasme qui s'oppose à la conception. La nympho-manie qui est, chez la femme, ce qu'est le satyriasis chez l'homme, nous en fournit une preuve. Pour remédier à cette cause de stérilité, il faut employer les bains, les demi-bains, les boissons acidulées, les émulsions et autres tempérans. Le régime de la femme doit être adoucissant; elle doit renoncer à la fréquentation des bals, des spectacles, à la lecture des productions érotiques qui exaltent son imagination et font naître des désirs : on doit lui conseiller d'aller habiter la campagne, dont le séjour la met à l'abri de l'inflence de mille habitudes devenues, pour ainsi dire, nécessaires dans les villes, et qui sont très-nuisibles aux femmes de ce tempérament.

Les femmes phlegmatiques sont aussi assez souvent stériles : chez les unes, la stérilité peut trouver sa source dans la foiblesse de l'organe utérin; chez les autres, dans le défaut de plaisir de la part de la femme dans l'acte vénérien. Les femmes de ce tempérament ne se livrent que par complaisance pour leurs maris à l'acte générateur : c'est dans la stérilité de cette espèce que pourroit convenir la roquette, dans laquelle les anciens avoient beaucoup de confiance, et à la-

quelle ils attribuoient la propriété aphrodisiaque, comme l'indiquent ces deux vers :

*Excitat ad venerem tardos eruca maritos.*
(Columelle.)

...... *Et venerem revocans eruca morantem.*
(Martial.)

On pourroit aussi recourir aux moyens propres à enflammer l'imagination et à exciter les désirs. C'est par un procédé fondé sur cette considération, qu'un charlatan anglais, nommé Graham, s'acquit une grande réputation. On assure qu'il étoit parvenu à rendre féconds les époux stériles qui consentoient à établir la couche nuptiale dans un lieu où il avoit réuni tout ce qui étoit propre à aiguillonner les sens de l'amour et à inspirer la volupté. Les voyages, la séparation des époux, sont encore des moyens propres à rendre les embrassemens plus ardens. Les femmes phlegmatiques concevront plus facilement, si on a l'attention de les approcher au moment de l'éruption des règles, ou immédiatement après, parce qu'à cette époque la matrice jouit de plus d'action.

### *De la virginité.*

Par virginité, on entend l'état physique où doit se trouver une femme qui n'a point encore connu d'homme. La virginité, prise dans ce sens, peut-elle se constater par des signes sensibles et certains? Si la discussion de cette question ne pouvoit être utile qu'à satisfaire la curiosité d'un époux qui désire savoir si la femme qu'il a épousée étoit vierge, je l'omettrois entièrement, parce que chercher à reconnoître la virginité dans ce cas, c'est la violer : mais s'il existoit des signes aux moyens desquels on put reconnoître cet état, on pourroit, dans plusieurs cas, en faire des applications utiles pour éclairer les juges. Une fille accuse un homme de l'avoir violée : l'accusation tomberoit d'elle-même, si on rencontroit

des signes qui indiquassent qu'elle est encore pucelle, ou au moins qu'elle n'a souffert aucune défloration récente. Une femme fait une demande en divorce, fondée sur l'impuissance de son mari, qu'elle prétend n'avoir pu réussir à la déflorer: si elle offroit des signes non équivoques de virginité, cet état physique bien constaté, légitimeroit sa demande en séparation.

Quoique l'hymen soit un être réel et physique, et quoique cette membrane se rencontre, ainsi que je l'ai établi, chez la plupart des jeunes filles, son existence n'est qu'une preuve équivoque de la virginité, comme son absence ne prouve pas qu'une fille ait perdu son pucelage. Une fille peut avoir souffert l'approche conjugale, sans que l'hymen ait été détruit; chez une autre, cette membrane peut ne point exister, quoiqu'elle n'ait pas joui des plaisirs de Vénus. Plusieurs faits établissent cette double assertion, qu'il est important de mettre hors de tout doute, parce qu'il en résulte que l'hymen ne peut pas fournir une preuve physique en faveur de la virginité.

Fabricius parle d'une servante, que tous les écoliers d'une pension ne purent déflorer. L'hymen a pu permettre la conception, et rester dans son intégrité, au point qu'il existoit encore au moment de l'accouchement, et opposoit un obstacle à la sortie de l'enfant. Ambroise *Paré* rapporte qu'il fut appelé chez la femme d'un orfévre de Paris pour la secourir dans un accouchement; mais qu'il fut fort étonné de trouver l'hymen encore existant, et qui opposoit un obstacle invincible à la sortie de la tête de l'enfant. Il incisa la membrane, et l'accouchement se termina promptement. Willis cite un fait analogue, mais encore plus frappant par la circonstance particulière d'une seconde membrane. Appelé pour donner des secours à une femme, il reconnut que l'accouchement étoit retardé par une membrane épaisse qui bordoit le contour de la vulve. Cette première membrane détruite, il en trouva une seconde, située encore plus profon-

dément, qui s'opposoit à la sortie de l'enfant. M. Baudelocque cite aussi, dans son ouvrage, deux exemples de femmes enceintes, quoique la membrane hymen fût encore entière, et résista aux premiers efforts de l'accouchement : ces faits prouvent incontestablement que la présence de l'hymen n'est pas un signe infaillible de virginité.

L'absence de l'hymen ne fournit pas une preuve de la perte antécédente de la virginité, car la fille ne l'apporte pas toujours en naissant ; elle peut se rompre dans les premiers jours de la naissance, par la maladresse de ceux qui soignent l'enfant ; une suppuration contre nature de ces parties, produite par une maladie syphillitique que l'enfant auroit apporté en venant au monde, peut encore l'endommager dans ces premiers temps : des flueurs blanches acrimonieuses peuvent la détruire par la suite. La fille peut la rompre en se grattant, à raison de quelque bouton galeux ou dartreux ; indépendamment du libertinage, diverses causes peuvent la détruire dans un âge avancé : l'équitation, si la fille monte à cheval à la manière des hommes, peut la rompre, et d'autant plus sûrement, que l'écartement des cuisses sera plus considérable. Si la membrane est peu consistante, des sauts, une chute suffisent pour la rompre. Des attouchemens lascifs avec les doigts, ou tout autre corps, auxquels se livrent plusieurs femmes voluptueuses, peuvent détruire l'hymen chez les filles adultes, sans qu'elles cessent d'être vierges dans le sens physique, en se livrant à ces voluptés contre nature, qui leur font perdre la virginité morale, qui est la seule réelle et précieuse. Or, il n'est point de signe qui puisse faire distinguer la défloration produite par le commerce avec un homme, de celle produite par les écarts d'une imagination tourmentée de désirs érotiques.

Les signes de virginité tirés des apparences que présentent les parties génitales qui sont flétries, décolorées après les jouissances, de l'effusion du sang à l'approche du

mâle, de la douleur qu'éprouve la femme et qu'elle manifeste quelquefois par des cris, sont également équivoques. Si la fille est atteinte de flueurs blanches, etc., le vagin peut être humide, les nymphes peuvent être flétries, décolorées, quoiqu'elle ait toujours été chaste; la flaccidité des lèvres peut être plus grande chez elle que chez une autre à laquelle les jouissances seroient familières, mais dont la fibre seroit naturellement plus rigide. Les femmes qui ont perdu leur virginité sont trop instruites pour ne pas savoir que plusieurs époux sont jaloux qu'elles donnent des preuves que ce congrès est le premier qu'elles souffrent; elles peuvent facilement simuler la douleur: celle qui n'est plus vierge, lors même qu'elle ne souffriroit pas, ne manquera pas de pousser de longs gémissemens, dont s'abstient quelquefois celle qui le seroit.

L'effusion du sang ne suffit pas davantage pour rassurer l'imagination d'un époux jaloux de primautés, et qui attache une espèce de félicité à jouir des premières faveurs d'une jeune fille. Les femmes qui savent que la nature ne les favorisera pas de l'effusion du sang lors des premières approches du mari, parce qu'elles ont été plusieurs fois séduites, ont un moyen assez sûr de n'être pas prises en défaut, sans compter divers expédiens frauduleux, qu'une mère et une fille expertes peuvent employer pour simuler l'effusion du sang; elles ont l'attention de faire coïncider l'époque de la consommation du mariage avec celle où elles attendent la menstruation; son éruption étant favorisée par les danses, l'usage des liqueurs, l'exaltation de l'imagination que produisent les plaisirs qui accompagnent la noce, il est très-rare que le sang manque de paroître, quand la femme a eu l'adresse de profiter de cette coïncidence. Les vaisseaux utérins et vaginaux étant plus gorgés aux approches de cette époque, le conduit étant moins dilaté, des embrassemens ardens donneroient encore lieu à l'effusion du sang, qui n'eût pas paru comme témoin

de virginité sans ce concours ſavorable de circonstances. Il est d'ailleurs des hommes qui sont favorisés au point de trouver la virginité partout, si l'effusion du sang suffisoit pour l'annoncer; d'autres sont si mal partagés, qu'ils ne la trouveroient nulle part. Une fille qui n'est plus vierge, sans user d'aucun des expédiens dont je viens de parler, peut répandre du sang lors de la consommation du mariage, tandis que celle qui est pucelle n'en répand souvent pas. Ce phénomène est relatif aux proportions respectives des parties sexuelles des deux sexes, ou à d'autres circonstances qui tiennent à l'âge, à la santé, à la constitution plus ou moins lâche de la fille. Les petites filles qui ont commerce avec les hommes avant la puberté, ne répandent pas de sang, à moins que la disproportion ne soit très-grande. L'intromission peut se faire sans effusion de sang, sans douleur, même lorsque la fille est pubère, si l'ouverture de la vulve et du conduit du vagin est naturellement grande et relâchée, si l'homme qui jouit de ses embrassemens est mal partagé; celles qui sont chlorotiques, qui ont des flueurs blanches, ne répandent pas non plus de sang.

Une interruption assez longue dans le coït permet aux parties de se resserrer et de reprendre leur premier état. Tant que le corps prend de l'accroissement, les filles qui ont la fibre ferme et rigide peuvent donner plusieurs fois du sang, sans parler des moyens qu'elles ont d'y suppléer par l'artifice. Des filles qui avoient eu plus d'une foiblesse, dont quelques-unes étoient devenues mères, n'ont pas laissé, en suspendant à temps l'usage des jouissances, de donner à leurs maris des preuves de virginité par l'effusion du sang, soit par le bénéfice seul de la nature, soit au moyen de certaines applications astringentes qui procuroient le resserrement et la rigidité des parties. Il seroit encore moins sage de s'en rapporter aux changemens que l'on a dit survenir lors des premières approches, dans

la voix, au cou. Il est beaucoup de filles chez lesquelles le cou se gonfle quelque temps avant l'écoulement des règles; plusieurs filles, au contraire, reçoivent les caresses sans présenter ce gonflement du cou.

L'idée que l'on s'est formé de l'hymen, et l'importance que l'on y a attaché, a varié suivant les climats, et a donné lieu à des pratiques plus ou moins ridicules et contraires aux bonnes mœurs. Dans certains pays du Nord, dit Roussel, dont les habitans ont l'imagination froide comme leur climat, et où les passions sont aussi peu énergiques que les objets de leurs désirs sont nuls, on n'a vu dans l'hymen, que ce qu'il est réellement, c'est-à-dire, un embarras. Les riches voluptueux regardent quelquefois comme trop pénible pour eux de frayer la route, et se débarrassent de ce soin, en payant la classe indigente pour leur préparer une voie plus facile. Au rapport de Strabon, les Arméniens, pour procurer à leurs filles des partis plus avantageux, les exposoient dans le temple de la déesse Anaïtis, où elles acquéroient l'avantage de procurer à leurs époux des jouissances plus faciles. *St. Athanase* parle d'une pratique à peu près semblable établie chez les Phéniciens. Au rapport d'Helvétius, dans l'Inde, les vierges sont regardées comme impures, et sont obligées journellement de faire pénitence, jusqu'à ce qu'une âme charitable les purifie! « Sans doute, dit cet auteur, celles » qui sont jolies sont bientôt en état de grâce, tandis que » les laides doivent faire pénitence toute leur vie. »

L'état de virginité que ces peuples, et quelques autres, ont regardé comme infâme et déshonorant, d'autres l'ont regardé comme une vertu que l'on a déifié, et à laquelle on a élevé un temple à Rome, desservi par des prêtresses connues sous le nom de Vestales, que l'on obligeoit, sous les peines les plus sévères, à garder la virginité.

Dans les climats chauds, où le sens qui excite les affections de l'amour se fait sentir plus vivement, où le désir de

posséder exclusivement l'objet qui les fait naître est bien plus impérieux, on est tombé dans tous les excès auxquels peut porter la jalousie, et on a attaché un grand prix à l'hymen, que l'on croyoit constater la virginité par sa présence. C'est probablement cette même passion qui a porté quelques peuples à pratiquer l'infibulation chez les femmes, opération qui consiste à rapprocher les parties latérales de la vulve par une couture, mais le plus souvent par un anneau, de manière à ne laisser que l'espace nécessaire pour l'écoulement des règles. Chez les filles, l'anneau ne s'ouvre pas, tandis que celui des femmes peut être enlevé par le mari, qui a la clef de la serrure qui le ferme. M. Moreau remarque très-bien, dans son Histoire naturelle de la Femme, « que cette précaution » n'est pas très-sûre, et qu'à force de recherches, plusieurs » femmes infibulées auront trouvé le secret de la serrure. »

### *De la défloration et du viol.*

Il résulte des considérations que j'ai présenté sur l'hymen, que son absence n'est pas toujours une preuve de la défloration, et encore moins du viol. Les juges ne demandent au médecin légiste si une fillea été déflorée, que pour savoir si elle a été violée, c'est-à-dire, si on doit regarder comme coupable de viol l'individu qu'elle accuse d'avoir usé de violence envers elle pour consommer ce crime.

Quand un homme a employé la violence pour jouir d'une fille, ce que l'on appelle viol en médecine légale, on peut trouver des signes de défloration, si l'examen se fait peu de temps après l'attentat commis; car, lorsqu'il s'est écoulé plus de trois jours depuis l'accident, il ne reste plus aucune trace. Les indices tirés de l'examen des parties sexuelles sont bien plus sensibles si la femme qui se plaint d'avoir souffert cette violence est encore vierge, que si elle avoit déjà été déflorée auparavant. Dans cette dernière circonstance, il n'est même pas toujours possible d'acquérir une preuve physique de la

défloration, la violence qui constitue le crime du viol eût-elle réellement été exercée envers elle. En effet, la femme qui a été l'objet de la violence qu'a employée l'homme brutal qu'elle accuse de ce délit, peut être devenue mère plusieurs fois, ou être naturellement lâche, parce qu'elle se livre habituellement à des jouissances avec un homme dont les proportions du membre viril sont considérables; ce qui fait que l'attentat peut avoir été commis, sans que la violence dont on a usé pour l'effectuer laisse des marques sensibles d'une défloration récente. L'absence des signes de la défloration chez une femme mariée et devenue mère, n'autorise donc pas à conclure que le viol n'a pas été commis, même assez récemment : ce cas n'est pas le seul où une femme puisse avoir été violée sans être déflorée. Chez des filles pubères qui seroient vierges, mais atteintes de chlorose, de flueurs blanches, l'inspection des parties ne peut fournir aucune preuve de défloration, parce qu'il n'y a point eu d'obstacle au congrès de la part du vagin et de la vulve, quoique l'accusé ait usé de violence pour avoir un commerce charnel avec elles. Si la grosseur de la verge étoit tellement disproportionnée avec l'ouverture du canal qu'elle ne pût s'y introduire, malgré tous les efforts de l'agresseur, je crois encore qu'après l'attentat, il ne resteroit pas de traces de défloration suffisantes pour autoriser à prononcer que cette violence a eu lieu.

La défloration bien constatée, quand elle seroit récente, n'autorise pas à conclure que le viol a été commis : si la femme qui se plaint d'avoir été violée étoit encore vierge à cette époque, l'introduction du membre viril qui a été opérée avec force et violence, puisqu'elle a opposé de la résistance, doit nécessairement laisser des traces de son passage. Il y a eu défloration, si l'on trouve l'hymen déchiré, sanglant; si le clitoris est tuméfié; si les grandes lèvres sont rouges, les nymphes enflées; si le conduit est phlogosé et fournit quelque peu de sang. Mais la défloration dont les signes sont manifestes, est-elle le résultat d'un acte tranquille, opéré avec le

consentement

consentement tacite des deux individus, et dans lequel la fille n'oppose de résistance qu'à dessein de paroître être vaincue, mais bien décidée à l'être ? Si elle crie quelquefois, elle crie modérément, et pour ne pas être entendue, comme l'a dit Voltaire; ou bien est-elle le produit de la brutalité d'un homme qui a voulu jouir de la femme malgré elle ? Ne pourroit-on pas même se demander, avec assez de fondement, si la défloration dont on a reconnu l'existence ne seroit pas le produit d'un corps étranger, introduit avec violence, qui peut donner lieu aux mêmes désordres? En effet, on connoît plusieurs exemples de femmes qui se sont introduit des corps dans le vagin pour l'ensanglanter, et qui ont ensuite crié au viol, dans l'intention de se venger d'un amant timide, ou de se défaire de celui qu'on vouloit leur faire épouser contre leur inclination. L'examen que l'on fait des parties immédiatement après l'attentat commis, indique seulement un délabrement des parties génitales, qui suppose qu'elles ont souffert un écartement violent; mais ce délabrement n'indique pas nécessairement la nature du corps qui l'a opéré, ce qui seroit cependant nécessaire pour que la visite que l'on fait d'une fille, même vierge, qui se plaint d'avoir été violée, pût constater l'existence de ce délit. M. Mahon, qui pense qu'on peut prononcer alors que le viol a été commis, avance que, lorsque pour opérer la défloration on a employé la force, la violence, parce que la femme a opposé de la résistance, l'introduction du membre viril doit laisser plus de traces de son passage que dans la défloration volontaire : les contusions, l'inflammation, les excoriations, les déchiremens doivent être, dit-il, plus sensibles, parce que les efforts ont été plus brusques, et la résistance des parties plus grande. Je ne crois pas que l'on puisse établir de différence entre les délabremens qui ont lieu aux parties génitales dans un premier congrès opéré au milieu des transports d'un violent amour, et ceux qui ont lieu lorsque cet acte est opéré malgré la volonté de la femme, qui oppose de la résistance; l'individu

n'est pas plus susceptible d'apporter de la modération, de la retenue dans une circonstance que dans l'autre : il ne dépend pas de la volonté de la femme d'augmenter ou de diminuer, dans un premier congrès, la résistance des parties ; l'émotion qu'elle éprouve ne lui en laisse pas la faculté. Qu'un homme extraordinairement pourvu approche une femme très-étroite, si l'intromission peut avoir lieu, les parties éprouveront plus de délabremens, quoiqu'il y eût consentement tacite, qu'elles n'en présenteroient dans le cas de viol, si le membre viril étoit petit proportionnellement aux dimensions du canal.

Le médecin consulté par les juges doit, dans ce cas, à mon avis, porter un jugement vague, qui ne charge ni l'un ni l'autre individu ; il doit se borner à attester les froissemens qu'il a rencontré dans les parties, et déclarer qu'ils n'ont pas une corrélation nécessaire avec une cause déterminée ; et dans le cas même où il seroit probable que l'individu qui est accusé a défloré la fille, il n'est pas pour cela certain qu'il l'a violée : comme il appartient à l'homme de former l'attaque, une légère et douce violence ne peut pas être regardée comme criminelle ; la femme n'eût-elle à opposer à l'assaillant que sa vertu, elle est sûre de le déconcerter et de triompher. Cette décision instruit suffisamment les juges : c'est à eux à s'assurer si la défloration que le médecin a reconnu est le produit de la brutalité d'un homme, ou d'un acte opéré avec le consentement tacite de la plaignante, qui le fait ensuite valoir comme opéré malgré sa résistance, ce dont on connoît plusieurs exemples, ou bien enfin si elle est le produit de la ruse et de la méchanceté de la fille. Cette réserve, dans son jugement, me paroît d'autant plus nécessaire, qu'il est peut-être impossible, comme l'enseignent plusieurs médecins légistes, à moins qu'il n'y ait une grande disproportion d'âge, qu'un homme seul puisse faire violence à une fille, si on ne choisit pas pour l'exercer sur elle un instant d'ivresse, ou si on ne lui a pas fait prendre auparavant

des narcotiques. On voit dans l'observation 436, de Delamotte, qu'une fille vigoureuse, qui servoit dans une hôtellerie, ne pût être violée par un officier, quoiqu'il fût aidé, dans son complot abominable, par cinq autres de ses confrères, qui lui tenoient les bras, les jambes et la tête.

Pour prouver combien il importe d'établir dans son examen une comparaison entre les forces de la plaignante et celles de l'accusé, je citerai le fait suivant, rapporté par *Mayart de Vouglans*, dans son Traité des Crimes. Un jeune homme, accusé de viol, fut condamné à donner un sac d'argent à la plaignante, en présence des juges; on lui permit ensuite d'user de sa force pour le reprendre; mais il lui fut impossible d'en venir à bout : les juges furent alors persuadés que celle qui avoit résisté à la force pour ne pas se laisser enlever le sac d'argent, pouvoit bien plus facilement opposer assez de résistance pour rendre le viol impossible; et ils acquittèrent l'accusé.

Il est aussi très-important, dans le cas d'accusation de viol, de comparer les organes entre eux. Quand le membre viril est fort petit, et que les parties de celle qui se plaint sont fort larges et humectées, y eût-il rougeur, excoriations, on ne peut pas attribuer ces désordres au passage de la verge, qui a pu pénétrer sans éprouver d'obstacles : c'est par cette comparaison des organes respectifs que Zacchias enleva à l'échafaud un jeune homme accusé de viol.

Je termine en observant que les personnes accusées de viol ne sont souvent coupables que d'un refus, ou de n'avoir pas voulu faire une douce violence à celle qui les accuse. L'histoire des femmes en offriroit plusieurs exemples : quelques-unes d'elles, en apprenant que l'individu que leur fausse déclaration avoit fait présumer coupable, étoit condamné à mort, ont avoué leur crime et leur scélératesse.

Je conclus des considérations que j'ai présenté, que la preuve du crime de viol ne peut s'établir, quoiqu'il existe défloration, que par les circonstances antécédentes et con-

..

comittantes, dont le rassemblement et l'examen appartiennent aux juges seuls : le ministère du médecin se borne à l'examen physique des individus, et aux inductions qu'on peut en tirer pour éclairer les juges; c'est à ces derniers qu'il appartient de rassembler les circonstances morales de cet examen.

## *Du vagin.*

Les raisons qui m'ont porté à traiter du vagin séparément, sont déjà connues. Ce conduit, auquel le docteur Moreau (de la Sarthe), dans son Hist. nat. de la femme, propose de donner le nom de canal vulvo-utérin, a cinq pouces de longueur et un pouce de largeur; il fait partie des organes de prélude et d'introduction, et sert à établir une communication entre la cavité de la matrice et l'extérieur; ses dimensions varient, suivant qu'on l'examine avant qu'il ait été dilaté par le mariage et l'accouchement, ou après qu'il a été soumis à l'action de l'une de ces causes distendantes. Il est plus étroit chez les vierges que chez les femmes: sa longueur permet de toucher facilement le col qui s'ouvre dans sa partie postérieure; elle est un peu moindre chez les femmes qui ont usé du coït, car il est probable que le vagin se dilate en partie aux dépens de sa longueur.

Ce canal est situé obliquement, et est plus élevé en arrière qu'en devant, en sorte qu'il est un peu recourbé du côté du pubis. La direction du vagin se rapproche même beaucoup de la verticale. Ses deux faces, au lieu d'être l'une supérieure, et l'autre inférieure, comme on pourroit se l'imaginer, en l'examinant après avoir détruit ses adhérences avec les parties circonvoisines, sont l'une tant soit peu antérieure, et l'autre postérieure. La paroi antérieure du vagin se trouve ainsi plus courte que la postérieure, parce que ses extrémités sont taillées en biseau.

Le vagin, par son extrémité postérieure, s'unit au col

de la matrice, qui l'embrasse de toutes parts, cinq ou six lignes au-dessus du museau de tanche : le conduit forme en cet endroit un cul-de-sac circulaire, en général peu profond, qui devient sensible lorsqu'on promène le doigt autour du col, mais qui l'est d'autant plus que le col de la matrice a plus de longueur ou descend davantage, puisque c'est ce dernier qui en détermine l'existence.

Son extrémité antérieure forme l'entrée du vagin : elle est garnie d'un plexus caverneux et vasculaire, connu sous le nom de plexus rétiforme, susceptible de turgescence et de contraction. Le gonflement qu'il éprouve à l'instant de l'orgasme vénérien, rétrécit l'entrée de ce canal d'une manière très-marquée, et oppose une résistance qui, en multipliant les frottemens, rend les jouissances plus vives. Cette propriété s'affoiblit lorsque ces parties ont été distendues, leur irritabilité émoussée par l'accouchement ou par des jouissances multipliées, surtout dans le cas de disproportion. Les bandes musculaires qui sont collées à la face interne de ce plexus, et qui montent du sphyncter de l'anus au clitoris, contribuent par leur contraction à augmenter le rétrécissement de l'ouverture antérieure du vagin. Ces muscles constricteurs se nomment dans la nouvelle nomenclature, *périnéo*-clitoriens, à raison de leurs attaches. C'est principalement à l'action de ces muscles « qu'il faut rapporter l'espèce de compression volontaire que quelques » femmes savent employer dans les jouissances de l'amour. » ( Moreau. ) »

Le sang qui s'épanche dans le tissu de cette partie, et qui produit le phénomène de l'érection que l'on y observe, ainsi qu'au clitoris, y est attiré par le stimulus qui fait naître les désirs. Ce mouvement intérieur précède l'abord du sang et le détermine, loin d'être déterminé par lui. L'effort mécanique du sang n'est pas la cause du gonflement et de l'érection, comme l'a fort bien remarqué M. Barthez ; ils tiennent à une force qui est propre à ce tissu, et qui

fait que dans des circonstances données, il s'y développe une irritabilité qui appelle le sang dans ce système capillaire.

Le vagin est composé de deux membranes, l'une externe, entièrement celluleuse; l'autre interne, plus étendue et d'un tissu plus serré. Cette dernière est une membrane muqueuse, qui, après avoir tapissé tout l'intérieur du conduit vulvo-utérin, se réfléchit sur la partie du col qui y fait une saillie, et communique par son orifice avec la muqueuse utérine. Elle présente des rides et des plis très-considérables dans la jeunesse et chez les filles, plus superficielles chez les femmes, et qui s'effacent plus ou moins par les accouchemens. On doit regarder ces rides comme des replis que la nature a mis en réserve pour permettre à ce conduit de s'allonger pendant la grossesse, et de s'élargir dans le moment du coït et surtout dans celui de l'accouchement : on les sent quelquefois très-manifestement, quand on pratique le toucher chez des femmes mariées depuis peu : elles offrent une sensation analogue à celle qu'éprouveroit le doigt promené sur un palais de bœuf. « Leur destination principale est peut-être de permettre l'allongement du vagin » nécessité pendant la grossesse, par l'élévation de la matrice, » puisque M. Roux, dans ses recherches anatomiques, a » trouvé ces rides chez des femmes mortes quelque temps » après être accouchées; qu'il a observé qu'elles étoient » aussi nombreuses et aussi saillantes que dans l'état de vir- » ginité, quoique le vagin fût encore extrêmement dilaté. »

Le tissu du vagin est élastique; car après avoir été dilaté par le mariage et l'accouchement, il revient à peu près à sa première dimension, dès que les causes distendantes cessent d'agir. Il reste cependant toujours assez de différence entre la largeur naturelle de ce canal, et les dimensions qu'il conserve lorsqu'il a été élargi de manière à contenir la tête, pour que l'on puisse reconnoître que cet état a précédé.

La membrane muqueuse du vagin, surtout vers son ex-

trémité inférieure, est parsemée d'un nombre considérable de pores cachés en grande partie dans les rugosités de ce canal. Ces follécules muqueux sont la source qui fournit en grande partie l'humeur muqueuse dont son intérieur est toujours enduit. Cette sécrétion devient encore plus abondante lors de l'approche conjugale et de l'accouchement. On ne peut pas y renconter cette quantité de glandes que quelques anatomistes y logent, et qu'ils croient destinées à filtrer l'humeur qui lubréfie ce canal; cependant elle en renferme quelques-unes, comme on le voit dans toutes les membranes muqueuses. Deux y sont plus sensibles et offrent la grosseur d'une petite féve de haricot, dont le canal excréteur vient s'ouvrir sur les côtés de l'orifice du vagin.

L'axe de la matrice et celui du vagin forment, à l'endroit de leur union, un angle obtus plus ou moins grand. La partie saillante du coude considérable que forme le conduit vulvo-utérin, regarde le sacrum, et la concavité, le pubis. Cet angle augmente quand la matrice se porte en avant, il diminue quand elle s'incline en arrière. La situation sur le dos, la vacuité de l'intestin rectum, rétablissent le parallélisme qui doit exister entre ces deux axes, et facilitent ainsi l'accouchement. Ce coude s'efface en grande partie dans les derniers momens du travail, et est d'une importance moindre pour les accoucheurs, qu'on ne le croiroit d'abord.

Le vagin est uni, par le moyen du tissu cellulaire, avec la vessie et son canal excréteur, et l'intestin rectum, entre lesquels il est situé : il reçoit ses vaisseaux et ses nerfs en partie des troncs qui en fournissent à la matrice, et en partie de ceux qui arrosent les parties externes de la génération.

### *Irrégularités et conformations vicieuses du vagin.*

Après avoir considéré le vagin dans l'état naturel, il est important de faire connoître les conformations vicieuses qui peuvent contrarier la génération et l'accouchement.

Il m'a paru qu'on s'en formeroit une idée plus exacte, ainsi que de ses maladies, en suivant l'ordre que j'ai adopté, qui consiste à placer ces états contre nature, immédiatement après la description des parties qui en sont le siége.

On a vu le conduit vulvo-utérin ne pas se terminer au dehors et aller s'ouvrir dans le rectum (1) ou la vessie; d'autres fois, on l'a vu ne pas aboutir de la vulve à l'utérus, mais se terminer à une certaine profondeur par une espèce de cul-de-sac, comme dans le cas dont M. le professeur Boyer a été témoin, et que M. Caillot a rapporté dans le second volume des mémoires de la société médicale d'émulation; ou bien aller se rendre, par son extrémité postérieure, dans la vessie, comme dans le cas cité par Maret, de Dijon. On a aussi vu le vagin divisé en deux par une cloison longitudinale.

Chez quelques femmes, le vagin est originellement si étroit, qu'il s'oppose à l'accomplissement du mariage et cesse d'être propre à l'usage auquel il est destiné par la nature : dans des cas, on a vu que son diamètre n'excédoit pas six lignes. Si l'époux se livre à des efforts brusques et réitérés pour triompher de l'obstacle, il occasionne dans toutes ces parties une inflammation considérable. Ce froissement peut déterminer un écoulement et les accidens de la strangurie, ce qui pourroit faire croire que ces désordres sont produits par une infection vénérienne. L'inflammation dissipée par l'application de topiques émolliens, joints à l'abstinence, on doit s'occuper, pour prévenir la récidive des mêmes symptômes, de dilater ce canal au moyen d'une éponge ou de tentes dont on augmente successivement le volume.

L'oblitération parfaite du vagin peut être de deux espèces, l'une naturelle, l'autre accidentelle. Lorsque la réunion des

---

(1) On trouve des exemples de communication de ce canal avec le rectum, dans les Mém. de Berlin, 1774; et dans le Journal des Savans, 1777.

parois du vagin est naturelle, ce vice de conformation rend les filles qui y sont sujettes, inhabiles à la génération. Elle ne peut avoir lieu qu'autant que le vagin viendroit s'ouvrir dans le rectum. On connoît quelques exemples de conceptions opérées par cette voie insolite, chez des individus qui présentoient cette irrégularité.

Dans le cas d'agglutination naturelle des grandes lèvres et de la vulve, la partie antérieure seule du vagin peut être réunie, ou le canal être fermé dans toute sa longueur. Toutes les fois que l'union des parois du vagin a précédé la naissance, avant d'entreprendre la division, il faut s'assurer si la matrice existe. Si on tentoit l'opération dans un cas où l'utérus manqueroit, elle seroit en pure perte. Or, plusieurs observations apprennent que l'utérus peut manquer. En 1757, M. *Bousquet* a communiqué l'observation d'un fœtus mal conformé, dans lequel il s'est assuré, d'après une recherche anatomique exacte, qu'il n'existoit point de vessie urinaire et de matrice, et que l'ouverture de l'anus, au lieu de s'ouvrir dans le lieu ordinaire, étoit placée sur le côté du vagin. *Théden*, le docteur Théophile *Engel*, citent aussi chacun une observation, dans laquelle l'utérus manquoit. M. Caillot a aussi rapporté un exemple analogue, tiré de la pratique du professeur *Boyer*. Ce praticien célèbre s'assura qu'il n'existoit point de matrice, en introduisant un cathéter dans la vessie urinaire, et en portant un doigt de l'autre main dans l'anus, qu'il promena dans toutes les directions, et surtout de bas en haut. En présentant la convexité de la sonde vers le rectum, comme on le pratique pour l'extraction d'un calcul urinaire, il reconnut, en la remuant dans divers sens, qu'il n'y avoit aucun corps intermédiaire placé entre la vessie et l'intestin rectum.

Si l'union est naturelle, quoique la matrice existe, il faut encore attendre, pour opérer, que la femme éprouve quelque incommodité; car quoiqu'on ait reconnu par le doigt introduit dans le rectum, que la matrice existe, il seroit

possible qu'elle s'ouvrît dans un autre canal, ce qui rendroit l'opération inutile. De plus, elle n'est praticable qu'autant que la coalition des parois n'a lieu qu'à l'orifice extérieur, ce que l'on reconnoît par le sang des règles, qui s'accumule dans la cavité du vagin, distend le canal et rend sa dilatation appréciable par le doigt porté dans l'anus : le moment où le vagin est distendu par du sang, est d'ailleurs le plus favorable pour l'opération.

La division, qui ne peut pas présenter de grandes difficultés lorsque la partie antérieure est la seule qui soit réunie, seroit aussi difficile que dangereuse, si la coalition a lieu dans toute la longueur des parois du vagin. En cherchant à disséquer les côtés du vagin, on pourroit les blesser, ouvrir le canal de l'urètre, la vessie, le rectum, et produire des hémorragies graves. C'est avec raison que Morgagni défend l'opération dans ce cas : l'entreprendre, ce seroit exposer la femme qui présente cette aberration, à vérifier cet adage vulgaire...

*Incidit in Scyllam, qui vult vitare Charybdin.*

VIRG.

L'agglutination accidentelle des parois du vagin, survient lorsqu'il a précédé une maladie de ces parties, comme une inflammation, à la suite d'accouchemens précédens, qui auroit produit suppuration et surtout ulcération. En effet, toutes les fois que des surfaces ulcérées sont mises en contact, elles contractent des adhérences. Des pustules survenues entre les lèvres, dans une petite vérole, pourroient aussi en procurer la réunion. Si l'inflammation dont seroit atteinte le vagin peut quelquefois produire l'adhérence des parois antérieurement et même dans toute leur étendue, on voit bien plus souvent les parois s'agglutiner dans le fond, si on a négligé d'introduire une tente dans ce conduit, pendant la suppuration, pour les tenir écartées. Cette adhérence peut être assez forte pour résister à l'action du doigt qui

s'efforceroit de séparer les côtés. On trouve de semblables adhérences entre la plèvre et les poumons, à la suite d'inflammation. Lorsque cette agglutination des parois a lieu vers le fond du vagin, elle s'oppose à ce que l'on puisse trouver l'orifice de l'utérus et à l'écoulement des règles. Le sang s'accumule dans la matrice à chaque menstruation et donne lieu à des accidens graves qui peuvent dans les commencemens en imposer pour une grossesse, et auxquels on remédie par une opération que je décrirai en traitant des fausses grossesses. Nous verrons encore que c'est chez les femmes qui ont éprouvé cet accident quelque temps après la conception, qu'il est arrivé quelquefois que l'on n'a point trouvé d'orifice de la matrice pendant le travail; car cette agglutination des parois du vagin vers le fond, lorsqu'elle est parfaite, rend la conception impossible. On a vu chez quelques femmes qui avoient éprouvé cet accident, les règles couler comme par une espèce de gouttière qu'elles s'étoient pratiquées dans le tissu cellulaire, quoiqu'on ne pût pas rencontrer le col de la matrice dans le vagin. Dans ce cas, la conception ne pourroit-elle pas s'effectuer par cette voie? Il seroit imprudent de tenter la désunion des parois du vagin vers le fond; on ne pourroit éviter de blesser des parties si étroitement adhérentes. Au contraire, si l'union accidentelle n'existe qu'à l'ouverture antérieure, on doit toujours la détruire, et la division qui devient nécessaire pour rendre la femme apte à la génération, pour procurer l'issue des règles, ou pour faciliter l'accouchement, si la conception avoit précédé cet accident, ne sauroit présenter dans ce cas de grandes difficultés.

Il faudroit également diviser les brides qui se seroient formées dans l'intérieur du vagin, soit qu'elles réunissent les parois du vagin avec l'une des lèvres de l'orifice de la matrice, ou qu'elles se trouvent entre les lèvres du col, à la dilatation duquel elles apporteroient des obstacles. Elles surviennent à la suite d'ulcérations maltraitées, soit qu'elles

fussent la suite d'accouchemens précédens, ou le produit de chancres syphilitiques. L'existence de ces brides ne peut être révoquée en doute, quoique Bichat prétende que ces adhérences membraneuses n'ont lieu que sur les surfaces séreuses : le toucher apprend qu'on les rencontre souvent dans l'intérieur du vagin.

En l'an 1801, j'ai trouvé, chez une femme bossue, une bride large de quatre lignes, qui s'étendoit de la commissure supérieure des lèvres, à l'inférieure, qu'il fallut exciser avec l'instrument tranchant, pour faciliter l'accouchement.

## ARTICLE II.

### *Des parties internes qui servent à l'accomplissement des fonctions sexuelles.*

Cet article sera divisé en deux chapitres : dans le premier, je traiterai de l'utérus; dans le second, de ses dépendances.

## CHAPITRE PREMIER.

### *De l'utérus, considéré plus spécialement comme organe de la gestation.*

Après avoir donné la description de l'utérus dans l'état naturel, après avoir fait connoître les changemens qu'il éprouve par la grossesse et l'accouchement, j'examinerai si ces changemens peuvent établir la certitude d'un accouchement récent.

L'utérus étant l'organe où s'opère la génération, ou au moins celui qui, dans l'ordre naturel, en reçoit le produit, qui fournit au développement successif de toutes les parties du fœtus, qui l'expulse par ses propres contractions, après qu'il s'y est développé pendant neuf mois dans le cours ordinaire, mérite une attention spéciale de la part de l'accoucheur : cet organe est situé entre la vessie et l'intestin rectum, avec lesquels il a des connexions.

On regarde communément l'utérus comme le plus essentiel

des organes génitaux, et auquel toutes les autres parties de l'appareil féminin doivent être rapportées comme des organes accessoires et dépendans de l'utérus, que l'on considère comme le principal agent de ce qui peut dépendre de leur influence. C'est avec assez de fondement, que d'abord M. Moreau, dans son Histoire Naturelle de la femme, quelque temps après M. Jouard, mon compatriote, dans son Essai sur quelques points de l'Histoire Naturelle de la femme, donnant plus de développement à la même idée, ont prétendu que cette opinion étoit mal fondée. Plusieurs faits semblent indiquer que les ovaires sont, chez la femme, les premiers et les plus essentiels des organes de la génération, qui ne peut jamais avoir lieu sans eux; tandis que dans quelques circonstances, la nature ne s'est pas servie de la matrice, ni pour la formation du produit de la conception, ni pour son développement, comme le prouvent les exemples de grossesses extra-utérines. Les ovaires étant les organes où le germe se développe, doivent être placés en premier ordre. On pourroit peut-être dire, avec assez de raison, avec M. Jouard, docteur-médecin, que l'utérus n'est réellement qu'un réceptacle destiné à servir d'asile au germe fécondé, et à lui fournir les fluides nécessaires pour sa nutrition; les grossesses extra-utérines démontrent même que la matrice n'est pas nécessaire sous ce double rapport. La conception se faisant quelquefois hors de la matrice, si l'on ne veut pas encore regarder comme constant qu'elle ait toujours lieu dans les ovaires, le germe fécondé pouvant ne pas parvenir dans l'utérus, et recevoir néanmoins la substance propre à son développement, M. Jouard croit que l'on peut conclure de ces faits, que la perte de la matrice, les ovaires restant (on a plusieurs exemples authentiques de cette aberration naturelle), « n'ôteroit pas, à la rigueur, à la femme,
» la faculté d'être fécondée, de pouvoir fournir tout ce qui
» est exigé d'elle pour l'efficacité de cet acte, et pour le dé-
» veloppement ultérieur de son résultat. » Il me semble que,

quoiqu'il fût prouvé que l'utérus n'est pas l'organe le plus essentiel à la génération, qu'il n'est nécessaire ni pour la germification, ni pour la gestation et la nutrition, qu'il est au moins indispensable comme organe de communication. La perte de cet organe, nécessaire pour transmettre à l'ovaire ce que l'homme fournit dans l'acte générateur, me paroît devoir priver de la faculté physique d'engendrer. Un fait que je rapporterai en traitant du renversement de la matrice, sembleroit cependant indiquer que l'utérus n'est pas toujours nécessaire, même comme organe de communication. Dans une Observation communiquée à l'Acad. de Chirur. par M. Chevreul, médecin à Angers, la conception a pu se faire dans l'une des trompes, quoique la matrice fût complétement renversée.

Hors l'état de grossesse, la matrice, chez une femme adulte, a deux pouces et demi de longueur, 20 à 24 lignes de largeur vers son extrémité supérieure, et la moitié seulement vers l'extrémité qui répond à son col; 10 à 12 lignes en épaisseur. Le volume de la matrice varie suivant l'âge; elle reste toujours un peu plus volumineuse lorsque la femme a eu des enfans. Les maladies de cet organe lui donnent plus de développement. Ce viscère reçoit une enveloppe du péritoine, ce qui lui donne extérieurement une apparence blanchâtre. Il est aplati de devant en arrière. M. Lallemant a trouvé une matrice ossifiée : il a fallu la scier pour pénétrer dans sa cavité. Morgagni rapporte aussi, d'après Claude Mayer, l'histoire d'une femme âgée, chez laquelle on trouva la matrice tellement ossifiée, qu'il fallut la briser avec un marteau.

On doit distinguer dans l'utérus son fond, son corps et son col. On donne le nom de fond à la portion la plus large située au-dessus de l'insertion des trompes utérines (de Fallopia), et celui de col à la portion la plus resserrée de cet organe; le corps est la partie comprise entre les trompes et l'endroit où commence le col.

La situation de la matrice est oblique, en sorte que son fond est en haut et en arrière, et son col en bas et en devant. La matrice, considérée extérieurement, présente deux faces tant soit peu arrondies, dont l'une regarde la vessie, et l'autre l'intestin rectum; trois bords, un supérieur, qui en forme le fond, et deux latéraux; trois angles, savoir, deux supérieurs et latéraux, à l'endroit de l'insertion des trompes utérines, et un inférieur, qui en forme le col. C'est par l'orifice de cette partie que les anatomistes et les accoucheurs désignent par l'expression bizarre du museau de tanche, d'après la ressemblance grossière qu'ils ont cru remarquer entre ces deux parties, que la matrice communique avec le canal vulvo-utérin; on pourroit, d'après cela, l'appeler orifice vaginal. En effet, l'orifice externe du col de l'utérus présente une ouverture transversale, qui lui donne, en quelque sorte, la figure d'un museau de tanche. Cette partie, que les accoucheurs anciens appeloient orifice interne, doit être le guide des accoucheurs dans toutes leurs opérations : elle est essentielle à bien connoître. Chez les jeunes filles, l'ouverture transversale est à peine sensible. Je ne crois pouvoir en donner une meilleure idée, qu'en me servant d'une comparaison qu'employoit M. Dubois dans ses cours d'accouchemens, auxquels j'ai eu l'avantage d'assister, et que je me ferai toujours un honneur de reconnoître comme mon premier maître dans cet art : elle fait ressentir, disoit-il, au doigt qui la touche, la même impression que celle que l'on éprouve en agitant l'extrémité du doigt sur le bout du nez. En effet, l'intervalle qui se trouve entre les cartilages latéraux du nez, fait croire à l'existence d'une ouverture qui n'existe pas, il est vrai, mais qui paroît, au toucher, semblable à celle du museau de tanche.

Les maladies apportent au museau de tanche des altérations, dont la connoissance éclaire le diagnostic et le prognostic de ces affections.

L'orifice externe, qui est très-étroit chez les vierges, se

dilate pendant l'écoulement des règles : il conserve cette dilatation pendant les premiers jours qui suivent ; en sorte que plusieurs auteurs pensent que les femmes (qui n'auroient pas encore eu d'enfans) ne peuvent concevoir, ou du moins ne conçoivent aisément que dans le moment qui succède à cette évacuation. L'instant où les règles viennent de finir est aussi, de l'aveu des femmes, celui où elles sont plus jalouses des embrassemens du mâle, et où elles les reçoivent avec plus d'ardeur. C'est ce qui m'a fait donner le conseil, pour rendre fécondes les femmes phlegmatiques, ou celles qui se sont mariées dans un âge fort avancé, de les approcher immédiatement après l'évacuation menstruelle ; soit parce que le col étant plus entr'ouvert, reçoit plus facilement la semence ; soit, surtout, parce que le travail qui s'établit alors dans la matrice la dispose à exercer les mouvemens nécessaires pour la conception.

C'est encore cette disposition qui fait que les femmes qui datent toujours leur grossesse de l'époque de la cessation de leurs règles, se trompent bien moins souvent dans la première que dans les suivantes, où la conception a pu se faire plus tard. Dans les dernières grossesses, elles croient souvent accoucher après la fin de leur neuvième mois, quoique cependant elles n'accouchent pas après ce terme.

L'orifice externe est aplati d'avant en arrière : son épaisseur, dans ce sens, est de six à huit lignes ; d'un côté à l'autre, son épaisseur est de huit à dix lignes. La fente transversale est plus rapprochée de la partie postérieure, ce qui fait que la lèvre antérieure est plus épaisse que la postérieure.

Plusieurs accoucheurs ont comparé le col à deux cônes tronqués qui s'uniroient par leurs bases : voici la disposition qu'ils ont voulu indiquer en adoptant ce langage géométrique, qui n'en donne pas une idée plus exacte ; c'est que le col de la matrice offre plus d'épaisseur dans son milieu, que vers ses extrémités, où il est tant soit peu rétréci.

Plusieurs

Plusieurs praticiens pensent que le col est plus bas chez les femmes qui ont leurs règles, ou qui usent trop souvent des plaisirs de l'amour. Suivant le professeur Alph. *Leroy*, quand on a l'habitude du toucher, on peut quelquefois reconnoître, par l'augmentation de chaleur qui a lieu vers le col, que les règles sont prochaines, ou que la femme a conçu : ce signe est infidèle. Le toucher m'apprend souvent, dans nos exercices pratiques, que diverses circonstances étrangères à ces deux états peuvent faire varier la chaleur que l'on ressent en palpant le col.

Le col de la matrice est susceptible d'un allongement considérable chez quelques femmes, au point que n'ayant dans l'état naturel qu'un pouce de longueur, il peut offrir jusqu'à huit et neuf pouces d'étendue. Il faut prendre garde de le confondre, pendant la vie, avec une chute de matrice. Cet allongement du col existoit probablement chez cette fille de Toulouse qui passoit pour hermaphrodite, et que *Saviard* rendit à son sexe.

Le prolongement du col ou de l'une de ses lèvres, est un genre d'affection généralement peu connu ; assez rare dans l'état de vacuité, plus fréquent dans la grossesse, surtout chez les femmes qui ont la fibre lâche. Goubelli avoit, sans doute, été trompé par cette particularité que présentent quelques femmes grosses, quand il a avancé dans son ouvrage, que le col s'allongeoit toujours du double pendant la grossesse. « La portion vaginale du col de l'utérus devient quel- » quefois très-allongée, vers la fin de la grossesse, dans » certaines femmes, dit Leroux. ( Observ. sur les pertes de » sang, pag. 14. ) »

J'ai observé ce prolongement du col chez une femme qui n'étoit pas grosse. Bichat l'a rencontré sur deux ou trois cadavres. M. Segard, dans sa Dissertation sur les polypes utérins, rapporte aussi avoir observé ce prolongement chez deux femmes qui n'étoient pas grosses.

On pourroit confondre ce prolongement accidentel du col

ou de l'une de ses lèvres avec un polype de l'utérus, si dans l'examen qu'on en fait, on n'avoit pas l'attention de porter le doigt circulairement autour de la proéminence, et de s'assurer qu'elle n'est pas embrassée par un bourrelet circulaire formé par l'orifice utérin, comme cela a toujours lieu lorsqu'un polype s'engage à travers le col. Quand on a pris cet allongement du col de l'utérus pour un polype, et qu'on en a fait la ligature, la femme a toujours succombé. Ces prolongemens contre nature du col sont ordinairement très-sensibles lorsqu'on les touche.

Si l'on ouvre la matrice chez une femme qui n'est pas grosse, l'on découvre une cavité triangulaire que l'on appelle cavité du corps, pour la distinguer d'une autre qui n'est qu'une extension de cette première, mais plus étroite, et que l'on désigne sous le nom de cavité du col de la matrice : je retiendrai cette division, quoiqu'elle soit le produit de l'imagination, parce qu'elle facilite l'intelligence des phénomènes que présentent la grossesse et l'accouchement.

La cavité du corps de la matrice pourroit contenir une féve de marais; en haut et sur les côtés se trouve l'orifice des trompes utérines, qui peuvent à peine admettre une soie de porc; en bas, cette cavité se termine par l'orifice interne de la matrice : cet orifice s'ouvrant dans la cavité, pourroit, à raison de cela, être nommé orifice utérin. Dans des cas rares, il s'est trouvé bouché, et devenoit une cause de stérilité. Cet orifice interne forme le commencement de la cavité du col, qui est un canal long d'un pouce, plus large dans son milieu que vers ses extrémités : l'une et l'autre cavité est tapissée d'une membrane muqueuse très-mince; elle est constamment blanche chez les filles avant la puberté, et chez les femmes avancées en âge : les porosités dont elle est percée sont quelquefois teintes de sang chez les femmes qui sont mortes dans le temps des règles, et on peut facilement en exprimer des gouttelettes de sang, en pressant le corps de cet organe. Les exhalans qui fournissent l'humeur muqueuse dont la surface

de l'utérus est enduite habituellement, sont-ils les mêmes que ceux qui fournissent le sang menstruel ? Les physiologistes ne sont pas d'accord sur ce point. M. Roux, dans le volume de l'Anatomie de Bichat, qu'il a publié après la mort de cet écrivain estimable, regarde comme probable que leur source est différente, quoiqu'il soit difficile de le prouver. D'autres pensent que ces vaisseaux exhalans sont les mêmes que ceux qui, dans l'état le plus ordinaire, sécrètent les fluides blancs qui lubréfient l'intérieur de la matrice ; mais seulement que, par une loi naturelle, ils acquièrent chaque mois une sensibilité propre à y attirer le sang, et à déterminer cette congestion qui produit les règles.

### *Structure de l'utérus.*

La nature du tissu propre de l'utérus a beaucoup occupé les anatomistes ; ils ne sont point encore d'accord si on doit considérer ses fibres comme musculaires ou non. Cette diversité d'opinion me paroît dépendre de ce que l'on ne convient pas de ce que l'on doit entendre par fibre musculaire. Si cette question est encore agitée de nos jours, c'est que, comme l'observe le célèbre Walter, nous n'avons pas des idées plus précises que les anciens, sur le sens qu'il faut attacher au mot muscle, fibre musculaire. Si on a égard au mode de contractilité de l'utérus pour déterminer la nature de ses fibres, plutôt qu'à leur couleur qui est une qualité accidentelle qui varie suivant qu'on examine l'organe dans l'état de vacuité, ou dans l'état de grossesse, il est évident qu'on doit les regarder comme musculaires, puisqu'elles se contractent à la manière des muscles. Quand on n'accorderoit pas qu'elles sont musculaires, du moins est-il certain que pendant le travail elles en ont l'action et qu'elles se comportent à la manière des muscles. Je sais que la contractilité n'appartient pas exclusivement aux muscles, qu'ils jouissent seulement au summum de la faculté de se con-

tracter sous l'action des irritans ; et que l'on ne peut pas, d'après cela, prononcer que les fibres de la matrice sont charnues, précisément parce qu'elles se contractent, puisque la contractilité est une propriété inhérente à toutes nos parties, dans lesquelles elle ne diffère que par le degré auquel elle est portée : la nature est la même dans toutes.

J'assimile l'utérus aux muscles, parce que sa contractilité est vive, brusque, rapide comme dans les muscles ordinaires ( ce qui constitue le caractère essentiel de la myotilité ), quoique dans l'état de vacuité, il diffère de ces substances par ses apparences extérieures. N'est-il pas évident que pendant le travail de l'accouchement, les fibres de la matrice jouissent du summum de la contractilité, et que par conséquent elle doit être rangée avec les muscles au haut de l'échelle qui serviroit à classer les substances contractiles.

La contractilité dont est doué l'utérus rapproche plus cet organe du système musculaire que les traits apparens de son organisation, qui ne présentent pas une similitude exacte entre son tissu et celui des muscles de la vie animale ; cependant, à l'époque de la grossesse où son organisation semble se développer, plusieurs auteurs ont cru y découvrir une apparence musculaire. Le sang affluant vers l'utérus après la conception, il n'est pas étonnant que les fibres, en augmentant de volume, offrent une couleur rouge qui, d'ailleurs, n'est pas propre et essentielle aux muscles : elle n'est qu'accidentelle, car on peut la leur enlever par la macération. On ne refuse pas des muscles aux animaux à sang blanc ; cependant ils ne sont pas colorés.

Si les fibres de la matrice étoient charnues, elles ne pourroient pas, a-t-on objecté, parvenir à une extension aussi considérable que celle qu'elles acquièrent vers les derniers temps de la grossesse, sans se rompre ou perdre leur force contractile, comme cela arrive aux autres muscles du corps humain distendus outre mesure. L'utérus ne parvient à ce degré de dis-

tension que graduellement et, pour ainsi dire, d'une manière insensible; ce qui fait qu'elle ne leur devient pas aussi nuisible, et ne les prive pas de leur faculté contractile. Les muscles abdominaux soumis à la même distension que l'utérus, nous offrent la preuve que les organes musculaires ne perdent pas leur force contractile, toutes les fois qu'ils sont considérablement distendus. D'ailleurs, ne voit-on pas lorsque l'utérus a été distendu outre mesure par la présence de plusieurs fœtus, ou d'une très-grande quantité d'eau, qu'il ne récupère qu'imparfaitement sa faculté contractile, ce qui expose la femme à des accidens, surtout si l'accouchement s'est terminé avec promptitude ?

Les fibres de la matrice, soit qu'on les regarde comme charnues, ou non, affectent différentes directions. Vésale, Verrheyen, Ruisch, le prof. Alph. Leroy, en ont donné des descriptions toutes différentes les unes des autres. Mais le seul résultat que l'on puisse tirer des travaux de ceux qui se sont livrés à des recherches sur l'arrangement des fibres qui entrent dans la composition de cet organe, c'est qu'il est presque impossible d'en démêler la texture. Quand on examine la matrice d'une femme qui a péri immédiatement ou peu de jours après l'accouchement, il est impossible, même dans cette circonstance, de reconnoître les deux plans charnus admis par le prof. Alph. Leroy, non plus que ce muscle particulier dont le célèbre anatomiste *Ruisch* avoit affirmé l'existence au fond de l'utérus.

Le tissu de la matrice prête d'une manière surprenante pendant le cours de la grossesse; mais quelque temps après l'accouchement, ce viscère revient presque à son état naturel. Je crois que la réduction qui s'opère dans le premier moment, ne dépend pas d'une simple contractilité de tissu, mais qu'elle suppose une vraie contractilité musculaire. La contractilité de tissu qui subsiste après la mort, suffiroit cependant seule, puisqu'on a vu le fœtus et ses dépendances être expulsés après la mort de la femme,

et la matrice revenir presque aussi promptement sur elle-même que si la femme n'eût pas été morte. Leroux, de Dijon, ayant extrait un enfant après la mort de sa mère, sentit que la matrice revenoit sur elle-même, à mesure qu'elle se désemplissoit. En l'an 1802, j'ai également senti la matrice revenir sur elle-même en accouchant une femme après sa mort.

Les fibres de la matrice sont plus pâles et plus rapprochées vers son col que dans le reste de son étendue. L'orifice est encore plus dur et présente à la vue et au doigt le poli et la compacité d'un cartilage. L'accoucheur doit noter cette disposition; car nous verrons que c'est à la manière d'être des fibres du fond et du corps, lesquelles sont plus molles, plus rougeâtres, qu'est du le développement de la matrice dans son corps et son col à des époques différentes. Nous verrons également que le terme de l'accouchement peut être avancé ou retardé, suivant que ces fibres résistent plus ou moins à leur développement.

Les artères de matrice viennent des spermatiques et des pelviennes (hypogastriques); elles se rendent sur les côtés de cet organe, d'où elles jettent des branches en avant et en arrière qui s'anastomosent les unes avec les autres.

On admet communément dans la matrice un genre particulier de vaisseaux, connus sous le nom de sinus utérins: on les a considéré, pendant long-temps, comme des réservoirs où le sang est déposé par les artères et y stagne pendant le cours de la révolution menstruelle. On pensoit qu'une partie étoit prise par les veines qui la reportoient dans le torrent de la circulation, et que l'autre, à des époques déterminées, s'écouloit par les orifices de la matrice, et donnoit lieu au flux menstruel.

Ces vaisseaux particuliers ne sont pas plus réels que l'usage qu'on leur attribue. Je pense, avec M. Roux, que les sinus utérins ne sont que les veines de l'utérus situées dans l'épaisseur même du tissu propre de cet organe. Haller

considère aussi ces cavités comme la dilatation des veines, et les appelle sinus veineux. Cette manière de s'exprimer semble indiquer que le flux menstruel est le produit d'un amas de sang formé dans les organes de la génération, et qui flue par regorgement ou par l'effet de l'irritation que cause sa présence; tandis que cet écoulement doit être considéré comme un sang que l'utérus attire à lui par un état d'érection.

La matrice est parsemée d'une quantité innombrable de vaisseaux lymphatiques, que la grossesse rend extrêmement apparens.

Les plexus rénaux, le grand trisplancnique et les nerfs sacrés sont les sources nombreuses qui fournissent à la matrice : cet organe a des rapports, en raison de ses nerfs, avec toutes les parties du corps, ce qui peut, en quelque sorte, aider à concevoir la variété des phénomènes que produisent les affections de la matrice. Si l'on peut croire que ses nerfs contribuent pour beaucoup à produire les nombreuses et vastes sympathies qu'elle exerce sur les autres organes, il est cependant évident qu'il en est beaucoup qui ne peuvent pas dépendre de cette source. L'utérus est doué d'une vie indépendante; ses fonctions lui sont particulières; et, considéré sous ce rapport, cet organe n'appartient ni aux fonctions de la vie intérieure, ni à celles de la vie animale. En employant ces expressions, je ne prétends pas les justifier; je conviens même qu'elles sont obscures et doivent être rejetées : j'adopte seulement le fond de cette distinction, qui paroît avantageuse pour l'intelligence des phénomènes vitaux.

La matrice doit-elle être rangée, comme le prétend *Bichat*, parmi les muscles de la vie organique, qui sont des muscles involontaires, c'est-à-dire, sur lesquels le cerveau n'a aucune action immédiate ? Si l'utérus présente quelques-uns des caractères appartenans aux muscles involontaires, comme extensibilité, contractilité de tissu très-

grande, impossibilité, pendant le travail, d'augmenter, par un acte de la volonté, les contractions utérines, il se rapproche peut-être par des caractères plus prononcés de ceux qui appartiennent à la vie animale. Ses contractions, pendant le travail de l'accouchement, sont brusques, fortes, premier caractère des muscles de la vie animale. La matrice est affectée de spasmes, de convulsions, autre caractère qui paroît appartenir plus spécialement aux muscles volontaires. Lorsque les fonctions du cerveau sont dérangées pendant le travail, soit par un état d'ivresse, soit par un état comateux et apoplectique, les contractions de l'utérus se suspendent aussi pendant tout le temps que dure cet état; ce qui indique que cet organe est sous la dépendance du cerveau: or, cette dépendance constitue un des caractères les plus saillans qui appartiennent aux muscles volontaires. Le propre de l'utérus est plutôt, comme le pensent les médecins, de produire, lorsqu'il est dérangé, des affections sympathiques vers d'autres parties, que de présenter une grande susceptibilité à être affecté sympathiquement, ce qui seroit un caractère qui le rapprocheroit des muscles involontaires: aussi cet organe reçoit-il une plus grande quantité de nerfs du cerveau, que du grand sympathique et des ganglions.

*Les changemens éprouvés par le vagin et l'utérus, dans la grossesse et l'accouchement, peuvent-ils établir la certitude d'un accouchement récent?*

On consulte le médecin, dans deux cas différens, pour savoir si la femme est réellement accouchée depuis peu de temps: dans le premier, une femme est soupçonnée d'avoir supposé un accouchement, pour donner à la famille de son mari un héritier illégitime; dans le second, une femme est accusée d'avoir donné la mort à son enfant, ou d'avoir avorté sans avoir préalablement rempli les conditions exigées par la loi.

Ces deux points méritent d'être discutés avec beaucoup de soin. C'est sur la décision du dernier que repose celle de la question de médecine légale, la plus difficile et la plus importante. Le juge ne peut établir l'infanticide, c'est-à-dire, prononcer affirmativement que la femme qui est accusée d'avoir arraché la vie à son enfant, d'une manière violente et préméditée, est réellement coupable du crime le plus incroyable de tous, parce qu'il est celui qui répugne le plus à la nature, qu'autant que le médecin dont le juge a réclamé les lumières, qui lui deviennent indispensables dans ce cas, pour l'administration de la justice, assure, d'après l'examen qu'il a fait, que la femme est accouchée récemment, et qu'il existe en outre une corrélation marquée entre l'état de l'enfant, qui offre des preuves non équivoques d'une mort violente et préméditée, et celui de l'accusée, qui présente les traces d'un accouchement récent. Je suppose que la certitude de la mort violente de l'enfant nouveau-né est déjà physiquement acquise et légalement constatée : s'il n'existe pas une corrélation rigoureuse entre les divers faits que je viens d'indiquer, le médecin, dont les recherches n'ont pas été assez bien dirigées, et le résultat assez exact, déshonore l'espèce de magistrature médicale qu'il exerce, et expose le juge, qui l'a associé à ses fonctions, à absoudre ou à condamner, sur des apparences trompeuses, la femme sur laquelle porte le soupçon d'infanticide.

La grossesse et l'accouchement apportent de grands changemens dans le corps, et surtout dans le col de la matrice : le vagin et les parties qui constituent le passage en éprouvent aussi. On a cru que les changemens éprouvés par les parties, soit externes, soit internes de la génération pendant l'accouchement, pouvoient servir à faire connoître si une femme, accusée de suppression de part, est récemment accouchée, dans le cas où les magistrats en ordonnent la visite, parce qu'elle a présenté des signes analogues à ceux de la grossesse, qui ont disparu à peu près dans le même temps où un enfant

nouveau-né, trouvé mort, a offert des indices d'une mort violente.

On convient aujourd'hui généralement que les signes que l'on rencontre chez la femme à l'examen de laquelle on procède, d'après l'ordre des juges, ne peuvent former une preuve qu'autant qu'on les prend collectivement, et que, pour les rencontrer, il est nécessaire que les perquisitions soient faites dans les premiers jours qui suivent l'accouchement. Plus on diffère la visite d'une femme présumée accouchée, moins il est facile de donner les éclaircissemens que demandent les juges.

*Examen de la femme présumée récemment accouchée, et accusée de suppression de part.*

Le vulgaire croit que rien n'est plus facile que de reconnoître un accouchement récent. Je pense, au contraire, qu'il est toujours difficile, peut-être impossible, dans quelques cas, de prononcer affirmativement s'il y a eu accouchement récent : chacun des signes cités par les auteurs, pris isolément, peut appartenir à d'autres maladies. L'examen que je vais faire de chacun d'eux en particulier, va nous prouver qu'il est peu de faits plus difficiles à constater en médecine légale, parce que l'utérus est susceptible d'une foule d'affections qui peuvent simuler non-seulement la grossesse, mais encore l'accouchement : j'établirai même que leur réunion et leur rapprochement, faits dans l'instant le plus favorable, ne peuvent pas servir à décider cette question.

La femme récemment accouchée est ordinairement pâle ; ses lèvres sont décolorées : le médecin légiste ne peut s'arrêter à ce signe, parce qu'il sait que sa présence suffit pour lui faire éprouver une sorte d'effroi capable de changer l'état de la face et celui du pouls. Si l'on examine les parties externes de la génération dans les premiers jours qui suivent l'accouchement, on trouve les grandes lèvres rouges tuméfiées, souvent enflammées, très-dilatées, la vulve entr'ouverte,

la fourchette effacée et par fois déchirée, ainsi que les grandes lèvres : le vagin est plus ample ; on reconnoît, par le toucher, que l'orifice de la matrice offre de la dilatation, de la mollesse, qu'il est plus gros, plus rond, assez souvent échancré, plus court ; son ouverture, qui est béante, permet quelquefois d'introduire un ou deux doigts et de les porter dans la cavité de la matrice. De tous les signes qui peuvent mettre le médecin à même de prononcer sur l'état de la femme, ceux qui se tirent des changemens remarquables qu'a éprouvé l'orifice de la matrice sont les plus propres à faire soupçonner que la femme que l'on examine est accouchée ; mais ils ne suffisent pas pour l'affirmer positivement. La rougeur, la tuméfaction, la distension des parties extérieures peuvent être la suite de certaines maladies aussi-bien que de l'accouchement. Des corps volumineux contenus dans l'utérus, peuvent, lorsqu'ils sont expulsés, distendre les parties génitales, occasionner une contusion, une dilacération, et une inflammation qui en imposeroient facilement pour les désordres analogues que présentent les nymphes, les grandes lèvres examinées les premiers jours de l'accouchement. L'expulsion d'un faux germe, celle d'une môle, peuvent dilater le col, le ramollir, comme celle de l'enfant.

Lorsque dans l'examen que l'on fait d'une femme présumée récemment accouchée, on rencontre dans les parties génitales externes et internes les changemens que je viens de décrire, leur présence n'est qu'un signe fort douteux d'un accouchement récent, puisque des maladies, des corps étrangers peuvent en produire qui sont entièrement semblables. Mais si ces signes manquoient, leur absence autorise à prononcer qu'il n'y a point d'accouchement récent.

L'observation suivante, rapportée par Osiander, prouve combien il y auroit de danger d'assurer qu'une femme est accouchée, par cela seul que le col est mou, et permet l'introduction du doigt. Les règles s'étant annoncées chez une

femme dont l'hymen n'avoit pas d'ouverture, l'écoulement du sang, qui avoit été empêché par cette membrane contre nature, occasionna des accidens qui nécessitèrent l'opération. L'ouverture faite avec le bistouri donna issue à 16 ou 18 onces de sang. On vit par l'examen que l'on fit des parties, que le vagin avoit été considérablement dilaté, et que l'orifice de la matrice, qui étoit retiré vers le fond de ce canal, étoit relâché et ouvert, de manière à pouvoir admettre l'extrémité du doigt. Si le sang retenu avoit causé le gonflement du ventre, et que les apparences eussent fait soupçonner une grossesse, pour laquelle la fille eût été traduite devant les tribunaux, cet état de l'orifice de la matrice eût pu en imposer, et faire présumer un avortement secret.

Dans les deux ou trois premiers jours des couches, il se fait par la vulve un écoulement d'un couleur brune, mêlé de petits caillots, et qui exhale une odeur particulière aux femmes accouchées. Dans la fausse-couche, à la suite de l'expulsion d'un faux germe, d'une môle, l'écoulement offriroit à peu près la même couleur et cette odeur propre à l'écoulement des couches, que Rœderer a désigné par l'expression de *gravis odor puerperii*. Passé les premiers jours, des flueurs blanches auxquelles la femme seroit sujette, pourroient en imposer pour l'écoulement puerpéral.

Vers le troisième jour, les mamelles se gonflent et la sécrétion du lait s'opère; quand on considère que les mamelles se gonflent assez souvent et offrent même une sécrétion du lait dans l'hydropisie de matrice, dans la grossesse, dans la simple suppression des règles, on évite de prononcer d'après ce signe seul, que la femme est accouchée depuis peu de temps. On connoît plusieurs histoires de filles sur lesquelles on ne pouvoit former aucun soupçon de grossesse, qui ont pu allaiter des enfans; (on peut, à ce sujet, consulter M. Chaussier, 11[e]. Cause célèbre, page 199). Il n'est point d'exemple de ce genre plus surprenant que celui de cette petite fille de la ville d'Alençon, qui, à l'âge de huit ans,

présentant souvent son sein à un enfant que sa mère allaitoit, put le nourrir elle-même, la mère ne pouvant le faire à cause des gerçures qui lui étoient survenues aux mamelons; cette fille étoit sourde et muette de naissance. On connoît l'histoire de ce créole qui, ayant perdu sa femme pendant la traversée, put faire allaiter l'enfant qu'elle nourrissoit, par une négresse de quinze ans qu'il amenoit. L'issue d'une môle, d'un faux germe, peuvent donner lieu au gonflement des mamelles, et produire une fièvre de lait considérable.

Le volume de la matrice est plus considérable, et on sent son corps au-dessus du pubis, ce que l'on ne peut pas faire dans l'état naturel. L'élévation de la matrice, son volume, qui font qu'on la sent en palpant la région hypogastrique, peuvent tenir à une affection morbifique, comme squirre, formation de corps fibreux dans son tissu, hydropisie de matrice, distension de cette cavité par un corps étranger. (*Voyez* Cons. Médico-légale de Petit, 1767.) Les inégalités de son col, qui est entr'ouvert, peuvent tenir à un état morbifique, comme un ulcère, une maladie vénérienne, qui peuvent encore en augmenter le volume, le rendre plus mollasse dans son pourtour et au bord de l'orifice. Une femme qui assistoit à nos exercices pratiques, avoit le col hérissé de déchirures, quoiqu'elle portât son premier enfant. La lèvre antérieure étoit détruite par le virus vénérien. Les échancrures du col étoient plus considérables chez elle que chez une autre qui étoit grosse pour la vingt-deuxième fois. Cette observation démontre combien seroit hasardé le jugement que l'on porteroit sur l'existence antécédente d'un accouchement, d'après l'état du col de la matrice. D'ailleurs, les déchirures du bord de l'orifice de la matrice n'ont pas toujours lieu dans le moment de l'accouchement; en sorte que, dans quelque cas, le museau de tanche d'une femme qui a eu des enfans, paroît parfaitement dans le même état que celui d'une femme qui seroit encore vierge. J'ai été

témoin que chez une femme qui étoit à son huitième enfant, il n'existoit ni déchirures, ni dilatation au col ; son volume n'étoit pas augmenté, la fente de l'orifice avoit une direction transversale, le col avoit seulement un peu perdu de sa longueur.

Le volume de l'abdomen, sa mollesse, ses rides, ses vergetures, la flaccidité des mamelles que l'on a donné comme autant de signes propres à reconnoître l'accouchement, sont des signes très-équivoques, parce qu'en supposant qu'ils dussent nécessairement être attribués à l'accouchement, on pourroit objecter qu'ils ont été la suite d'une grossesse antécédente ; l'hydropisie ascite, un embonpoint excessif peuvent produire les rides, les vergetures et la flaccidité des tégumens du bas-ventre. On observe pourtant que les vergetures, après l'accouchement, sont plus multipliées dans la région hypogastrique et sur les côtés de l'abdomen, tandis que, à la suite de l'hydropisie, elles sont plus considérables dans la région ombilicale ; mais ces différences sont trop peu saillantes pour servir de base à une décision dans une matière d'une aussi grande importance.

Si chacun des signes pris en particulier ne peut pas fournir une preuve non équivoque d'un accouchement récent, lorsque cet examen est ordonné par les magistrats, quoiqu'il ait lieu les premiers jours de la couche, peuvent-ils au moins, considérés collectivement pourvu qu'on procède à leur exploration, à leur rapprochement dans les premiers jours, former une preuve rigoureuse que l'accusée est récemment accouchée ? Tous les auteurs de médecine légale enseignent que lorsqu'on rencontre ces divers signes réunis, qu'ils peuvent établir la certitude d'un accouchement récent, pourvu que l'exploration s'en fasse dans les premiers jours ; et que plus l'époque de la naissance de l'enfant est éloignée, moins ils ont de valeur, parce que les traces d'un accouchement récent disparoissent peu de jours après. Elles disparoissent plutôt chez une femme robuste que chez celle qui est

foible; parce que chez la première, les organes reprennent plutôt, plus exactement leurs dimensions ordinaires, plus lentement chez les secondes.

Depuis long-temps j'élève des doutes sur cette décision de médecine légale; c'est cette même idée que M. Lediscot a développé en partie, dans son Essai Médico-légal, sur l'infanticide (Paris, 30 frimaire an XIII) : l'ensemble de ces signes, dans un cas, ou du jugement que portera l'accoucheur, dépendent non-seulement l'honneur, la liberté, mais la vie même de la femme mise sous le glaive de la loi, ne suffisent pas pour l'autoriser à prononcer affirmativement qu'elle a réellement mis au monde un enfant il y a peu de jours, si leur réunion peut se rencontrer avec autant d'intensité, quoique la femme ne soit pas accouchée d'un enfant; or, on peut les rencontrer tous, portés au même degré, quoique la matrice ait seulement expulsé des corps volumineux contenus dans sa cavité. Quelques femmes accouchent de môles; or, l'expulsion de ces substances, soit qu'elles soient en masse ou en grappes, présente, après leur sortie, la réunion des signes que l'on a cru propres à former une preuve rigoureuse d'un accouchement récent, quand ils se présentent collectivement.

Il se fait constamment, pendant les premiers jours qui suivent l'expulsion de cette substance, un dégorgement de même nature que celui qui a lieu après l'accouchement, et qui éprouve successivement les mêmes changemens, et dont la durée pourroit être la même; vers le troisième jour, la fièvre de lait s'annonce; les mamelles se gonflent et sécrètent du lait. Comment distinguer la sécrétion du lait qui reconnoîtroit l'accouchement pour cause, de celle qui surviendroit à l'occasion de l'expulsion d'une môle? L'utérus éprouvant, dans l'un et l'autre cas, les mêmes mouvemens, les mamelles peuvent, par l'effet de la sympathie étroite qui existe entre ces deux organes, offrir le même gonflement, une sécrétion également abondante. La môle, d'une forme

ordinairement globuleuse, ayant quelquefois autant, et même plus, de grosseur que l'enfant, peut dilater, distendre les parties génitales, occasionner de la rougeur, de la tuméfaction, des déchirures, effacer la fourchette, donner plus d'amplitude et de mollesse au vagin, faire que l'ouverture du col reste béante et assez large pour y introduire un ou deux doigts et les porter dans la cavité de l'utérus; elle peut également rendre le col plus épais, plus mollasse dans la circonférence et aux bords de l'orifice, produire des déchirures à l'une des lèvres du col, lors de sa sortie, si son volume est disproportionné; l'expulsion de la môle, lorsqu'elle est trop volumineuse, peut d'autant plus facilement produire tous ces désordres vers le col et les parties extérieures de la génération, que ces organes n'ont pas été disposés d'avance à se dilater par une pression douce, lente, graduée, constante et analogue à celle que produit la tumeur aqueuse qui prépare la sortie du fœtus (Lediscot); elle peut produire des accidens que l'on n'observe qu'à la suite des accouchemens difficiles.

La matrice reste également ample à la suite de l'expulsion de cette substance : on peut, comme à la suite d'un accouchement récent, sentir, en palpant la région hypogastrique, une tumeur oblongue. La matrice ne reprend son volume ordinaire qu'au bout de plusieurs jours.

Les phénomènes remarquables que je viens de décrire, étant évidemment les mêmes que ceux qui donnent lieu de soupçonner que la femme que l'on examine est récemment accouchée, il me semble que l'on doit en conclure que leur réunion, leur rapprochement, ne suffisent pas pour l'affirmer positivement: des symptômes communs à deux états ne suffisent pas pour les caractériser. Je pense donc que le médecin légiste, prudent, doit se borner à énoncer que les parties ont éprouvé tous les changemens qui ont lieu lorsqu'une femme vient d'accoucher; mais s'abstenir de prononcer qu'il y a, entre ces symptômes et la naissance d'un enfant

enfant qu'elle est accusée d'avoir détruit, une corrélation nécessaire. Il devroit peut-être indiquer que, quoique la femme porte des traces probables d'un accouchement récent, il seroit cependant possible que toutes ces marques eussent été produites par la sortie, hors de la matrice, d'un corps volumineux distinct d'un enfant, comme une môle, un polype, expulsé spontanément, parce que l'orifice a fait sur lui l'office de ligature. Le juge deviendra alors plus sévère dans l'examen des diverses circonstances antécédentes ou concomittantes, qui peuvent décider si l'enfant nouveau-né, trouvé mort, a eu réellement pour mère l'accusée qui présente des traces d'un accouchement récent, quoiqu'il reste indécis, d'après le jugement vague qu'a porté l'homme de l'art, si le corps expulsé étoit plutôt un enfant qu'un tout autre corps.

Pour dissiper le soupçon qui pèse sur l'accusée à raison de la diminution du ventre qui a eu lieu à une époque qui correspond à peu près à celle où un enfant nouveau-né a été trouvé mort, ce qui fait qu'on la regarde comme convaincue d'infanticide faute de produire l'enfant, qu'on présumoit qu'elle portoit, celui qui est chargé de sa défense peut répondre qu'ayant été prise de douleurs qu'elle croyoit être celles de l'enfantement, elle a été fort surprise de ne trouver entres ses cuisses qu'une masse informe dont elle a été effrayée; que dans ce saisissement, se trouvant seule, son premier mouvement a été d'en dérober la connoissance au public, qui considère ces corps comme le produit de conceptions monstrueuses, et qu'elle ne peut pas la produire parce qu'elle l'a confiée au courant de l'eau.

Celui même qui, sans toucher la femme, auroit assisté au travail propre à expulser une môle, ne pourroit pas prononcer, d'après sa marche, quelle est la nature du corps rendu, puisque les douleurs expultrices sont les mêmes pour chasser une môle, que pour opérer l'accouchement ordinaire.

Si, en adoptant cette opinion, le magistrat peut quelquefois absoudre celle qui est coupable du crime d'infanticide, ne vaut-il pas mieux qu'elle échappe au glaive de la loi, que de s'exposer à faire condamner celle que la calomnie poursuit sous des apparences trompeuses? Il me paroît naturel de favoriser l'accusée; et le médecin légiste, qui doit plutôt se considérer comme défenseur officieux que comme juge, seroit coupable de négliger de faire valoir convenablement les diverses circonstances qui peuvent tendre à sa décharge; s'il doit chercher à démêler le crime à travers les artifices dont il est enveloppé, il doit encore plus s'efforcer d'assurer le triomphe de l'innocence, en dépouillant le délit présumé de ses apparences accusatrices. D'ailleurs, comme l'a fait voir le docteur Williams Hunter, dans un excellent ouvrage sur l'incertitude des signes de l'infanticide, lors même que les femmes accusées de ce crime l'auroient commis, elle sont, en général, moins criminelles qu'on se l'imagine : elles sont quelquefois plus dignes de compassion que de la rigueur des lois : elles ne commettent jamais de sang-froid un crime qui répugne si essentiellement à la nature. « Je crois, avec l'auteur, » que les circonstances qui accompagnent ce crime atroce, » en changent l'espèce, et en modifient considérablement » l'atrocité. La mère, dominée par un sentiment de honte » insurmontable, et par le plus violent désir de conserver sa » réputation, ne peut prendre sur elle d'avouer sa foiblesse » et d'encourir l'infamie; le désespoir s'empare de son âme à » proportion qu'elle sent le danger augmenter...... la tête se » perd. » Ces circonstances me paroissent bien propres à porter le juge et le médecin, tant que le crime n'est pas évident, à absoudre plutôt qu'à condamner.

*Irrégularités que présente l'utérus.*

On voit l'utérus communiquer avec le rectum. Quelques observations dont j'ai parlé ailleurs, prouvent que cette aberration n'exclue pas toujours la fécondité.

Plusieurs observations apprennent que l'utérus est quelquefois bilobé. On en trouve des exemples dans les Mém. de l'acad. des sciences (1). Riolan, anthrop., lib. II, observe que Silvius a rencontré, chez une fille, l'utérus comme divisé en deux cornes. Mme. de la Marche, dans un traité intitulé Instruction familière et utile aux sages-femmes pour pratiquer les accouchemens, rapporte aussi un exemple d'une matrice double. M. Dupuytren, chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine de Paris, a aussi rencontré, il y a quelques années, ce phénomène rare. Voici ce que j'ai observé en examinant ce sujet avec lui; car, jaloux de communiquer à ses confrères ce qu'il sait devoir les intéresser plus particulièrement, il voulut bien me rendre témoin de ce fait curieux. Je reconnus que le vagin étoit unique, et conduisoit au col, qui étoit conformé comme dans l'état naturel, dans sa partie inférieure. En pénétrant dans l'orifice, qui étoit suffisamment entr'ouvert pour permettre l'introduction du doigt, on rencontroit sur la ligne médiane un obstacle qui le forçoit de se porter sur les côtés, où l'on trouvoit une ouverture à droite et à gauche. Je soupçonnai la femme acouchée depuis peu, d'après la souplesse et la dilatation de l'un des orifices. Les renseignemens que l'on a pris n'ont pas confirmé ce soupçon. On conserve cette pièce dans le cabinet des collections anatomiques de l'École de Médecine; c'est une preuve matérielle contre ceux qui nient encore aujourd'hui la possibilité des matrices doubles.

(1) (An 1705, p. 47, 86 et 87); dans les Commentaires de Leipsic, (tom. XVII, p. 50, 51; tom. XXI, p. 123 et 124); dans le Journal des Savans (an 1697, tom. XXVI, p. 581.)

*De la superfétation.*

On a trouvé quelquefois la matrice et le vagin divisés en deux par une cloison longitudinale. M. Baudelocque pense que c'est dans des conformations semblables que la superfétation peut avoir lieu. Il est bien plus probable que lorsque la superfétation a lieu, la matrice est double: cette idée avoit déjà été celle de Bauhin. La superfétation est ordinairement accompagnée d'un autre phénomène non moins surprenant, c'est le séjour du second enfant dans la matrice, après que l'autre a été expulsé, pendant un espace de temps égal à l'intervalle qui s'est écoulé entre les deux conceptions : en supposant qu'alors la matrice est divisée en deux corps entièrement séparés, on conçoit facilement le séjour prolongé de l'un des deux enfans après la sortie de l'autre; mais la séparation de la matrice en deux cavités par une simple cloison, admise par quelques auteurs, et qu'ils regardent comme plus favorable à la superfétation, ne rend pas l'intégrité des adhérences de l'arrière-faix du second enfant plus facile à concevoir, puisque les contractions portant également sur ces deux cavités, doivent tendre à les détruire en même temps. Cependant s'il faut en croire des observateurs, on n'a pas toujours trouvé cette conformation de l'utérus à l'ouverture des cadavres des femmes qui avoient présenté des exemples de superfétation. M. Millot (supplément aux Traités des accouchemens) cite trois exemples de superfétation tirés de sa pratique, qui ont eu lieu, quoique la matrice ne fût pas double.

Stein distingue entre superfécondation et superfétation : il donne comme un exemple de superfécondation, les grossesses de jumeaux, qu'il croit pouvoir être conçus quelques jours les uns après les autres, même dans une matrice simple. Cette distinction ne me paroît pas reposer sur un fondement solide, comme je le ferai voir en parlant de la grossesse composée, où je prouverai que dans le plus grand nombre

de ces cas, la superfétation ou la superfécondation sont impossibles.

Quelle que soit la disposition de la matrice, lorsque la superfétation a lieu, il est certain que l'on ne peut pas la révoquer en doute. On trouve plusieurs exemples de superfétations dans les observateurs. Depuis Bauhin, Bartholin, Diemerbroek, qu'on ne peut pas soupçonner d'avoir voulu tromper en rapportant ces faits dont ils disent avoir été témoins, on en trouve plusieurs autres arrivés de nos jours : on ne peut pas les nier, sans s'exposer à révoquer en doute, par là même, toutes les observations rares.

Le part des chiennes nous offre chaque jour des exemples de superfétation, puisque les petits qu'elles mettent bas offrent assez souvent des différences dans leurs formes relatives aux divers mâles avec lesquels elles se sont accouplées.

On entend par superfétation, la conception de deux enfans en des temps différens. La superfétation suppose : 1°. une conception nouvelle qui s'opère pendant la durée d'une autre grossesse ; 2°. un intervalle notable entre chaque conception, mais qui peut varier à l'infini, comme le prouvent les exemples de superfétation connus; il peut n'être que de quelques jours, tandis que dans d'autres il s'est trouvé de trois, quatre et cinq mois; 3°. que chaque enfant vienne au monde à terme; celui qui a été conçu le second reste dans la matrice, après que l'autre a été expulsé, pendant un espace de temps égal à celui qui s'est écoulé entre les deux parts.

M. Grasmeyer pense que dans le cas de superfétation, le second enfant reste dans la trompe, jusqu'à ce que l'autre ait été expulsé et lui cède la place qu'il occupoit. Ceux qui ont nié la possibilité de cette conception à deux époques différentes, citent, en faveur de leur opinion, cet aphor. d'Hipp. : *quæ utero gerunt, iis os uteri connivet.* Cette occlusion de l'orifice de la matrice immédiatement après la conception, n'est peut-être pas réelle; on ne peut

pas en acquérir la preuve par le moyen du toucher : pourquoi s'étayer de l'autorité dans une question qui ne peut se décider que par des faits?

« Une femme, dit Buffon, de Charles-Town, dans la » Caroline méridionale, accoucha, en 1714, de deux ju-» meaux, qui vinrent au monde tout de suite, l'un après » l'autre ; il se trouva que l'un étoit un enfant nègre, et » l'autre un blanc, ce qui surprit beaucoup les assistans. » Ce témoignagne évident de l'infidélité de cette femme à » l'égard de son mari, la força d'avouer qu'un nègre qui » la servoit étoit entré dans sa chambre, un jour que son » mari venoit de la quitter et de la laisser dans son lit; » et elle ajouta, pour s'excuser, que ce nègre l'avoit me-» nacée de la tuer, et qu'elle avoit été contrainte de le sa-» tisfaire. »

M. Baudelocque cite un exemple de superfétation tiré de la pratique du docteur Desgranges. On en trouve un autre exemple dans le Recueil périod. de la Soc. de Médecine, pour l'an V. Une femme mit au monde, en 1796, un enfant à terme ; cinq mois après, en 1797, elle est accouchée d'un autre enfant également à terme. Le fait est arrivé à Arles, et a été communiqué par un médecin, qui le fit voir à un de ses confrères ; le fait est en outre attesté par la municipalité où a été dressé l'acte qui constate la naissance de ces deux enfans.

Le docteur Rixain m'a communiqué, dans le temps où il suivoit mes cours, un autre exemple de superfétation arrivé à Clermont-Ferrand, dont M. Fournier, accoucheur de cette ville, avoit été témoin vers la fin de l'an IX ou au commencement de l'an X. L'un des enfans est venu au monde trois mois après l'autre.

On trouve dans Smellie deux observations de femmes qui, après être accouchées à neuf mois d'un enfant à terme, sont accouchées deux ou trois mois après d'un autre enfant. D'autres observateurs rapportent la même chose. Ces faits,

s'ils sont sont réels, prouvent la superfétation, ou bien il faut dire que le second enfant, quoique conçu aussitôt que le premier, est resté, à cause de sa foiblesse, plus long-temps dans la matrice; ce qui répugne encore plus à admettre que la superfétation.

La réalité de la superfétation bien établie, la question suivante de médecine légale, qui y est relative, et dont on n'a pas fait mention jusqu'à présent dans les Traités qui ont été consacrés à cette science si délicate et si difficile, peut se présenter, et forcer les magistrats à réclamer les lumières du médecin légiste, sur un point aussi nouveau qu'extraordinaire pour eux : une femme dont le mari vient de mourir accouche d'un enfant, et se marie en seconde noce immédiatement après être relevée de couches. Peu de temps après elle met au monde un second enfant à terme. Les juges demandent auquel des deux maris doit appartenir ce second enfant. Le médecin, convaincu de la possibilité de la superfétation, n'hésitera pas à déclarer qu'il doit appartenir au premier mari, pourvu qu'il n'y ait pas plus de neuf mois entre le second accouchement et la mort du premier mari.

## CHAPITRE II.

### *Des dépendances de la matrice.*

Les parties dépendantes de la matrice sont les ligamens, les trompes et les ovaires. Les trompes, réunies aux ovaires, constituent l'appareil de germification ou de fécondation. En effet, les ovaires paroissant, suivant plusieurs physiciens, avoir pour usage de former ou au moins de contenir les germes, la conception s'opérant dans leur intérieur, de l'aveu même de ceux qui les regardent comme des testicules, plutôt que comme des réservoirs d'œufs, ces organes sont regardés, avec raison, comme les organes de la germification. Je prends ce mot dans un sens

étendu, pour indiquer d'une manière abrégée, sans avoir égard à aucun système, la formation du nouvel individu. Les trompes qui servent à conduire dans la matrice le germe fécondé, font aussi nécessairement partie de cet appareil.

La matrice est retenue dans sa situation par des ligamens produits par une duplicature du péritoine qui la revêt : on les distingue en ligamens larges, et en ligamens ronds et postérieurs. Les ligamens larges, appelés, par M. Chaussier, replis péritonéaux, sont un repli du péritoine qui s'étend transversalement d'un côté à l'autre du bassin, et qui divise cette cavité en deux. Ces deux lames sont écartées dans le milieu pour loger la matrice ; dans le reste de leur étendue, elles sont unies l'une à l'autre par du tissu cellulaire, et forment comme deux ailes. C'est à ces deux duplicatures latérales que l'on a donné le nom de ligamens larges. C'est dans le tissu cellulaire qui unit ces deux lames, que sont renfermés les troncs des vaisseaux, soit sanguins, soit lymphatiques, qui vont se distribuer à la matrice, ainsi que les ligamens ronds dont je parlerai tout à l'heure.

Le bord supérieur de l'un et l'autre ligament forme deux autres petites duplicatures qui occupent toute sa longueur ; on les appelle ailerons : l'un est antérieur, et l'autre postérieur ; ce dernier est un peu moins élevé que le premier : l'aileron antérieur contient la trompe utérine, le postérieur renferme l'ovaire.

Ces ligamens sont très-lâches, et doivent être considérés comme des replis que la nature a mis en réserve pour se prêter au développement énorme que la matrice acquière pendant la grossesse. A cette époque, ce viscère remplit entièrement l'intervalle qui existe entre leurs lames. Hors l'état de grossesse, ils ne sauroient s'opposer à sa mobilité, puisque pendant la gestation ils lui permettent de s'élever au haut de la région épigastrique.

Les ligamens ronds ( cordons sus-pubiens ) sont deux cordons plus vasculeux que ligamenteux, qui descendent des angles supérieurs du fond de l'utérus, un peu au-dessous de l'insertion des trompes, et tant soit peu antérieurement. La couleur rouge qu'ils présentent à l'œil nu dans l'état de grossesse, les a fait regarder, par Santorinus, Vésale, comme des muscles longs et grêles, semblables à ceux qui environnent les cordons spermatiques; ce qui fait que plusieurs anatomistes ont attribué un muscle crémaster à la femme comme à l'homme. La forme des cordons sus-pubiens n'est pas celle qu'indique le nom sous lequel ils sont connus vulgairement. En effet, ils sont aplatis dans toute leur étendue; ils n'ont ni l'usage, ni la structure des ligamens. En abandonnant les côtés de l'utérus, ils glissent ensuite dans le tissu cellulaire qui unit les deux lames des ligamens larges, en se dirigeant vers les os pubis, pour sortir du bassin par les ouvertures de l'anneau inguinal, et se distribuer ensuite aux tégumens des aines, et à la partie supérieure et moyenne des grandes lèvres, dans l'épaisseur desquelles ils s'épanouissent en formant une sorte de patte d'oie; ces cordons sont une continuation des artères spermatiques, lesquelles communiquent avec des branches de l'artère pelvienne; leur usage est de fournir la nourriture aux parties vers lesquelles ils aboutissent. Plusieurs accoucheurs ont pensé, avec Dionis, qu'ils avoient pour fonction de porter, en vertu de leur force tonique, le fond de la matrice en bas, et de rapprocher son orifice de la verge dans le temps de la copulation. Je crois, avec M. *Roux*, qu'il est évident, d'après la direction de ces ligamens, que s'ils se contractoient, leur action produiroit un effet opposé.

Pendant la grossesse ces cordons sont plus gros, et ont une apparence charnue, parce que, comme je l'ai observé pour la matrice, le sang se porte dans le tissu cellulaire qui unit les trousseaux d'artères et de veines qui les composent.

Les douleurs des aines qui tourmentent les femmes dans les premiers temps de la grossesse, sont plutôt dues à cet engorgement qu'à leur distension et à leur tiraillement, qui ne peuvent pas avoir lieu ; car alors la matrice étant plus basse et plus rapprochée du pubis, comme l'apprend le toucher, les deux insertions sont rapprochées, ce qui s'oppose à leur tiraillement ; mais il est très-réel vers la fin de la grossesse, et cause en partie les douleurs vives que les femmes éprouvent dans les aines. Je crois même être autorisé à compter parmi les causes occasionnelles de l'infiltration qui arrive aux membres abdominaux chez quelques femmes à la suite des couches, et que les auteurs appellent très-improprement dépôts laiteux, l'irritation fixée dans ce lieu d'une manière permanente pendant la dernière moitié de la grossesse.

On voit encore deux autres replis sur lesquels Ant. *Petit* a fixé, le premier, l'attention ; l'un à la partie antérieure de la matrice, et l'autre sur sa partie postérieure : ils ne sont apparens que lorsqu'on écarte l'utérus de la vessie et de l'intestin rectum : ces replis du péritoine paroissent destinés, comme les ligamens larges, à recouvrir la matrice à mesure qu'elle acquière plus de développement.

Sur les deux côtés de l'utérus, et vers sa partie supérieure, se trouvent deux conduits longs de quatre à cinq pouces, qui se portent transversalement vers les parties latérales du bassin ; les trompes utérines sont renfermées dans la duplicature antérieure des ligamens larges ; leur découverte est communément attribuée à *Fallopia*. Drelincourt, un des commentateurs d'Hippocrate, a fait voir qu'il en est parlé dans les ouvrages attribués au médecin de *Cos :* il y est dit expressément qu'elles sont assez perforées pour laisser passer un crin de cheval. Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre le père de la médecine et le siècle où fleurissoit *Fallopia*, huit à dix médecins en avoient encore fait mention.

Ces tuyaux sont étroits du côté de la matrice, et n'admettent guères qu'une soie de porc ; de là ils vont, en s'élargissant, jusque vers le milieu, où ils se rétrécissent de nouveau, pour se dilater ensuite jusqu'à l'autre extrémité : leur cavité est tapissée d'une membrane muqueuse qui communique avec celle de l'utérus ; les trompes sont tortueuses, et se terminent par une extrémité large de quatre lignes, laquelle est recourbée vers les ovaires : cette extrémité est flottante, et s'ouvre dans la cavité péritonéale ; elle est garnie de plusieurs languettes charnues, comme découpées, ce qui l'a fait nommer morceau frangé. On appelle aussi cet orifice qui est tourné vers les ovaires, pavillon de la trompe, d'après l'usage qu'on lui attribue, d'embrasser immédiatement l'ovaire dans l'instant de l'orgasme vénérien. Parmi les franges du pavillon, il en est une qui est plus rouge et plus longue que les autres, qui de la trompe s'étend jusqu'à l'ovaire et s'y attache. On attribue pour usage à cette frange, qui est musculaire, de faciliter, parce qu'elle fait l'office d'une espèce de *gubernaculum*, l'adaptation du morceau frangé à l'ovaire pendant le coït ; le morceau frangé, appliqué étroitement à ce corps, forme un conduit qui peut transmettre de l'ovaire à la matrice ce que la femme fournit dans la génération. Si l'application du pavillon de la trompe n'est pas parfaite, les principes fournis par la femme dans l'acte générateur, au lieu de parvenir à l'utérus, tombent dans la cavité abdominale. Ant. *Petit* a trouvé cette frange adaptée à l'ovaire, chez deux femmes qui, à raison de leur vieillesse extrême, paroissoient n'avoir pas joui depuis long-temps des plaisirs de l'amour : on a aussi trouvé le pavillon de la trompe embrassant l'ovaire dans des femelles qui avoient été ouvertes après la copulation.

Les trompes sont susceptibles d'extension et de contraction ; la nature de la tunique propre de cet organe est entièrement inconnue ; ces conduits sont arrosés par les vais-

seaux spermatiques, et établissent une communication de la cavité du péritoine avec celle de la matrice, et par le moyen de la matrice et du vagin avec les parties extérieures; cette communication, si l'on s'en rapportoit au sentiment de quelques auteurs, a permis l'évacuation de fluides épanchés dans l'abdomen ; c'est le seul exemple connu de communication entre les membranes séreuses et les membranes muqueuses.

Les ovaires sont deux corps blanchâtres situés sur les parties latérales du fond de la matrice; ils sont attachés à l'utérus, derrière l'origine des trompes, par un cordon ligamenteux fort court, que les anciens prenoient pour le canal déférent de cet organe : cette partie ne contenant pas le moindre vestige de cavité, ne peut pas servir, comme le pensoient les anciens, à conduire la semence de l'ovaire dans la matrice.

Les ovaires et leurs ligamens sont placés dans la duplicature de l'aileron postérieur du ligament large : ces corps ont la grosseur d'une féve de marais pendant tout le temps que la femme est capable de devenir mère ; leur volume augmente pendant la grossesse; ils se flétrissent dès que la femme cesse d'être propre aux fonctions sexuelles; en sorte que les vésicules qui sont logées dans l'épaisseur de leur parenchyme, ont presque complétement disparu dans la vieillesse, chez certains sujets. Suivant Littre, on y voit des rides et des cicatrices lorsque la femme a eu des enfans, et l'on peut compter le nombre qu'elle en a eu, en faisant attention à celui des cicatrices ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que le nombre des cicatrices étoit prodigieux, et qu'on en trouvoit chez les femmes même qui n'ont pas eu d'enfans.

L'ovaire est composé d'un parenchyme, dont la nature nous est aussi peu connue que la manière dont il concourt à la génération : cette substance paroît se rapprocher de celle des testicules : Péan la comparoit à celle de la pa-

rotide. On remarque dans la substance, et à l'extérieur des ovaires, plusieurs vésicules transparentes, auxquelles on a donné le nom d'œufs; elles sont, pour l'ordinaire, au nombre de quinze à vingt, quelquefois plus; la plupart sont placées dans le centre, quelques-unes cependant proéminent à l'extérieur. Ne seroit-ce pas à raison de cette disposition que les ovaires sont si sujets aux hydropisies et aux tumeurs enkistées?

Les anciens ont regardé les ovaires comme des testicules, et croyoient qu'ils filtroient une liqueur prolifique. Les modernes les ont pris pour un réservoir d'œufs, regardant chaque vésicule comme un œuf. Tout ce que l'on sait de certain sur les ovaires, c'est qu'ils sont nécessaires à la génération, et que tout animal qui en est privé, est incapable de se reproduire. Il est très-probable que dans les circonstances ordinaires un seul de ces organes est actif, car on a beaucoup d'exemples de grossesse, quoique l'un des ovaires manquât ou fût altéré. M. Jadelot a vu dans ses dissections, l'un des ovaires manquer, et les renseignemens qu'il prit sur cette femme ont appris qu'elle avoit eu des enfans de l'un et l'autre sexe. Le fait rapporté par Athénée sembleroit indiquer que l'on peut enlever les ovaires chez la femme: il nous assure qu'un certain Andramasis, roi des Lybiens, fit couper toutes ses femmes pour s'en servir au lieu d'eunuques.

Chez les animaux auxquels on a enlevé ces organes, la nutrition prend un accroissement plus rapide et plus général. Les habitans des campagnes, qui souvent savent mieux observer que nous, parce que toujours ils voient la nature telle qu'elle est, et non d'après le prestige des systèmes qu'ils se sont formés, ont profité de cette observation pour engraisser les femelles de certains animaux. On sait qu'ils enlèvent les ovaires chez les truies et les poules qu'ils veulent engraisser promptement. Il se passe chez ces femelles, ce que l'on voit arriver chez l'homme qui, par

accident, par jalousie, comme en Turquie, ou par un calcule d'intérêt, comme en Italie, seroit privé des testicules : chez les uns et les autres, tout le système lymphatique s'abreuve et prend de l'épaississement, toutes les parties externes deviennent blêmes, et les épiphyses se gonflent. Cette privation des organes sexuels influe sur leur moral comme sur leur physique ; si la nutrition est plus active, ils jouissent de moins d'énergie vitale ; leur sensibilité et leur susceptibilité sont moindres.

L'opinion que l'on a eu des ovaires ayant été la source des différens systèmes établis sur la génération, je crois que c'est ici le lieu le plus convenable pour présenter quelques vues sur cette opération générale de la nature, dont on ne peut pas se dispenser de parler dans un ouvrage consacré à l'étude des diverses fonctions propres au sexe, dont plusieurs, comme la conception, la grossesse, l'accouchement, ne peuvent avoir lieu, qu'autant que la femme s'est livrée à l'acte générateur, qui est devenu fertile : je le ferai le plus brièvement possible, et seulement pour donner une idée des principaux systèmes qui ont régné, sans en adopter aucun : en effet, traiter des différentes opinions des physiciens sur cette fonction, c'est faire l'histoire des égaremens de l'entendement humain, quelque ingénieuses qu'elles puissent paroître, et quelque peines qu'elles aient coûté à leurs auteurs.

### *De la génération.*

La génération est cette fonction naturelle par laquelle tout individu produit son semblable. Ce mystère a excité, de tout temps, la curiosité des savans, ce qui les a porté à faire des expériences pour parvenir à surprendre la nature sur le fait : cependant aucun sujet, dans l'économie animale, n'offre plus de problèmes à résoudre, et l'on est encore réduit à se payer d'hypothèses au défaut de vérités démontrées : il n'est pas résulté de lumières du choc des opinions.

Cette fonction appartient à l'espèce et non à l'individu; ses lois n'ont que des rapports indirects avec les autres fonctions ; elle n'appartient pas à la vie toute entière, mais seulement à une certaine période de sa durée ; elle commence long-temps avant les autres fonctions, et finit encore avant elles. Pendant le temps même où la nature jouit le plus de ses droits sous ce rapport, il existe, dans tous les animaux, des intervalles où cette fonction est nulle : chez presque tous les autres animaux, l'homme excepté, elle n'est en exercice que dans certaines saisons de l'année ; aussi, chez eux, l'accouplement est-il presque toujours suivi de la fécondation, tandis que dans l'espèce humaine, où le désir peut, pour ainsi dire, renaître à chaque instant, la fécondation n'est pas aussi constamment la suite de l'union des sexes.

Dans la plupart des animaux, le concours des deux sexes paroît nécessaire pour que la génération ait lieu; leur accouplement est une loi générale, à laquelle la nature a assujetti l'homme et la presque totalité des animaux : cependant les expériences de Spallanzani, répétées par Rossi, Buffalini, sur les conceptions opérées en injectant seulement la liqueur spermatique du mâle dans la matrice d'une chienne en chaleur, ne permettent pas de douter que, dans les cas même où l'acte de la copulation est la voie ordinaire adoptée par la nature pour assurer la fécondation, elle peut également parvenir à son but, si l'on conduit artificiellement la semence dans le lieu de sa destination ; ce qui sembleroit indiquer que dans l'accouplement, la nature s'est plutôt proposée de trouver un moyen de transmission de la semence dans les organes génitaux, qu'elle n'a eu pour but d'exciter, par ce rapprochement, un ébranlement plus ou moins vif dans la femelle, qui devint nécessaire pour la fécondation. Si les deux sexes sont portés l'un vers l'autre par un penchant naturel, c'est que sans ce sentiment et ce besoin impérieux, ils ne se livreroient pas à l'acte auquel la nature a voulu

que, dans l'ordre habituel, chaque espèce dût sa propagation. Les fécondations artificielles semblent diminuer la part qu'y prend le mâle ; néanmoins, elles ne me paroissent pas prouver la préexistence nécessaire des embryons dans les organes maternels, mais seulement que la nature peut arriver au même but par des chemins divers.

Plusieurs faits démontrent évidemment que la génération ne s'opère pas par des lois uniformes dans toutes les classes d'animaux : les étoiles de mer, les oursins, se reproduisent sans aucun accouplement. Si l'on divise un polype, chaque partie devient un nouveau polype qui recouvre successivement tous les organes qu'il avoit perdu par cette section. Dans les pucerons, d'après Bonnet, une seule fécondation suffit pour reproduire plusieurs générations. Chez quelques mollusques, et chez les reptiles nommés bactraciens par les naturalistes (grenouilles, crapauds), le mâle ne féconde les œufs en répandant dessus la semence, qu'après qu'ils ont été déposés, par les femelles, à la surface de l'eau.

La génération, dans l'espèce humaine, exige le concours des deux sexes. Mais comment chacun d'eux, et en particulier la femme, concourt-il à la formation du nouvel être ? Est-il formé par l'acte même de la copulation, ou bien préexiste-t-il à cet acte, qui ne fait que le développer? La première opinion est la plus ancienne ; elle a été exposée dans les écrits d'Hippocrate, qui paroît n'avoir fait que suivre la doctrine des médecins qui l'avoient précédé. Il admet que la femme, comme l'homme, répand une liqueur prolifique, et que le fœtus trouve son origine dans le mélange des deux semences : ce système fut adopté par *Démocrite*, *Empédocle*, *Galien*, *Lucrèce*, qui dit dans son poëme intitulé *De naturâ rerum* :

*Semper enim partus duplici de semine constat.*

Aristote n'eut pas de peine de le faire cadrer avec sa doctrine de la forme et de la matière. Suivant ce philosophe, la femme

femme fournissoit la matière ; la forme se trouvoit dans la semence du mâle, qui vivifioit celle de la femelle. La liqueur séminale est à la génération, ce que le sculpteur est au marbre : la liqueur séminale du mâle est le sculpteur, celle de la femelle le marbre, et le fœtus la figure.

Maupertuis, dans sa Vénus physique, admet aussi le concours des deux semences. Il suppose dans chacune des parties destinées à former tel organe plutôt que tel autre, et qui sont douées de la propriété de s'attirer : on doit rejeter cette explication hypothétique, qui assimile la formation du fœtus à la cristallisation des sels.

C'est ce même système que Buffon a fait revivre de nos jours, et qu'il a présenté avec ce style enchanteur qui caractérise tous ses ouvrages. Ce savant naturaliste admet dans la semence, des molécules organiques vivifiantes, extraites de toutes les parties du corps qu'il suppose dans un mouvement continuel. La semence de l'un et de l'autre contient toutes les parties du corps fournies par les organes semblables du père et de la mère. Les molécules fournies par les yeux, les oreilles, etc., de l'homme, ne peuvent s'unir qu'à celles fournies par les mêmes parties chez la femme. La distinction des sexes dérangeoit la régularité de ce système ; il étoit difficile de concevoir pourquoi il résultoit plutôt un garçon qu'une fille, si des molécules organiques fournies par l'un et l'autre individu, concouroient à la formation des parties sexuelles. L'imagination de Buffon lui fournit les moyens de se tirer de cet embarras : il admit que des molécules émanées des parties sexuelles de l'homme seul, ou de la femme seule, servoient de base aux organes de la génération. Mais je crois que le système d'Hippocrate a perdu de sa vraisemblance, par les idées accessoires que Buffon y a ajouté.

Plus sage que ses successeurs, le père de la médecine, en admettant le mélange des deux semences, comme la cause de la formation du fœtus, entendoit seulement énoncer un

fait ; il ne cherchoit pas à expliquer quelle est la nature de ce mélange, ni comment il s'opéroit ; il savoit que la connoissance des causes premières est presque toujours interdite à l'homme, et que l'on doit se borner à rassembler les faits, à les coordonner. Ne seroit-il pas plus raisonnable de convenir que nous ne connoissons pas comment la liqueur séminale agit, plutôt que donner des explications aussi hypothétiques que l'ont fait ceux qui se sont occupés de modifier et de développer le système d'Hippocrate ?

Il est permis de douter si la liqueur que la femme répand pendant le coït, est fournie par l'ovaire ; ceux qui le soutiennent, n'en ont d'autre preuve que la volupté que la femme ressent pendant cet acte, et que l'espèce d'orgasme qu'ils prétendent qu'elle éprouve vers les trompes ; mais ces sensations peuvent se concevoir, sans qu'il y ait émission d'une liqueur sécrétée dans l'ovaire. Je regarde comme bien plus probable, que l'humidité qui abreuve les parties génitales chez une femme qui s'est livrée aux plaisirs de l'amour, ne doit être considérée que comme l'humeur qui lubréfie habituellement le vagin, mais dont la quantité se trouve augmentée par l'irritation que produit le coït vers cette partie : on ne peut que soupçonner que l'ovaire fournit, dans cet instant, une liqueur prolifique : sa quantité seroit trop petite pour parvenir dans le vagin ; la clôture de l'orifice de la matrice s'opposeroit d'ailleurs à sa sortie.

Deux autres systèmes ont été imaginés, par les physiciens, pour expliquer les phénomènes de la génération, celui des œufs et celui des animalcules : dans l'un et l'autre, le produit de la génération préexiste à l'acte de la copulation.

Le système d'Hippocrate fut généralement admis, par tous les naturalistes, jusqu'au milieu du seizième siècle, époque où l'on découvrit des vésicules rondes dans les ovaires des femmes pubères ; ces vésicules furent regardées comme de véritables œufs : d'après cette idée, on décora

du nom d'ovaires, ces organes que l'on avoit considéré jusqu'alors comme des testicules : cette opinion compte un grand nombre de partisans. Lorsque Fabrice d'Aquapendente, Harvey (*exercitationes de generatione animalium*), eurent publié les expériences qu'ils avoient faites, l'un sur des œufs de poules, et le second sur des biches et des daines, on ne douta plus que les animaux vivipares venoient d'un œuf, comme les ovipares; on ne vit plus de différence entre les vivipares et les ovipares, qu'en ce que les premiers couvoient leurs œufs à l'intérieur, au lieu que les ovipares ne couvoient les leurs qu'après les avoir pondus. Cette ressemblance dans la manière dont les uns et les autres étoient engendrés, fut accueillie avec d'autant plus d'empressement, que l'esprit humain aime naturellement à trouver des ressemblances. *De Graaf*, *Malpighi*, ne tardèrent pas à faire connoître des expériences qu'ils avoient faites sur diverses espèces d'animaux, dont les résultats étoient les mêmes que ceux obtenus par *Harvey*. Haller, Bonnet, Spallanzani, ont aussi, par des travaux très-étendus, beaucoup contribué à accréditer l'opinion de la préexistence des germes dans les ovaires.

Dans le système des œufs, la femme fournit l'homme tout entier. La semence de l'homme, en passant de la matrice dans les trompes ou dans l'une des deux seulement, ne fait que vivifier le germe qui est contenu dans l'œuf, et favoriser ainsi son développement par l'impulsion qu'elle lui donne. L'œuf fécondé par la semence du mâle se tuméfie, la vésicule devient comme rougeâtre, et rompt, au bout de quelques jours, l'enveloppe qui l'attachoit à l'ovaire : il descend ensuite dans la matrice par le moyen des trompes utérines dans lesquelles il est déposé, parce que, dans le moment de la conception, le pavillon de la trompe s'applique immédiatement à l'ovaire; la trompe, par un mouvement particulier, dépose ce corps dans la matrice.

Les expériences nombreuses de Haller sur les brebis et les chiennes, prouvent qu'immédiatement après la sortie du germe, la partie de l'ovaire où siégoit la vésicule qui a éprouvé cette rupture, devient jaune : cette couleur ne disparoît que plusieurs mois après la conception. Ce corps jaune, que *Hunter* a décrit dans ses planches, se dissipe insensiblement, et disparoît entièrement par la suite; en sorte que le corps jaune seroit le produit de la conception, et ne s'observe jamais chez les vierges, ni même chez celles qui usent du coït, mais sans avoir d'enfans. Dans ce système, il se formeroit sur l'un des ovaires, à chaque conception, de petites cicatrices. Mais il ne seroit pas possible de déterminer, comme le vouloit Littre, le nombre des enfans par celui des cicatrices, qui paroissent s'effacer avec l'âge : on pourroit prendre pour des cicatrices les rides que présente assez souvent l'ovaire.

Ceux qui regardent l'existence de l'œuf et la préexistence du germe dans celui-ci comme prouvée, se partagent d'opinion, lorsqu'il s'agit de déterminer si tous les œufs sont emboîtés les uns dans les autres, ou s'ils sont le produit de l'élaboration de l'ovaire. Vallisnéri, Bonnet, Haller, Spallanzani, se sont déclarés en faveur de l'emboîtement. Dans cette hypothèse, le premier œuf contenoit tous les œufs et tous les fœtus qui devoient perpétuer l'espèce humaine. On est obligé d'admettre que les œufs vont toujours en diminuant de grandeur, depuis la première femme, jusqu'à celle par où finira la race humaine. Cette diminution prodigieuse d'un corps déjà invisible dans un moment où l'on suppose qu'il doit encore faire des pertes incalculables par le nombre de fois qu'elles se répéteront, quoique la quantité enlevée chaque fois soit un infiniment petit, répugnant à d'autres, quoiqu'ils fussent partisans de la préexistence des germes, ils ont admis que l'œuf est le produit de l'action de l'ovaire qui élabore le sang que lui apportent les artères spermatiques. Les femelles des vivipares sont assimilées, sous ce

rapport, à celles des ovipares, dans les ovaires desquels il se forme, à de certaines époques, des œufs qui contiennent les germes d'un nouvel animal : pour qu'ils parviennent à la vie, il faut que la semence du mâle vienne vivifier les rudimens du nouvel être. Jusque-là ils sont semblables aux œufs d'une poule qui n'a pas été fécondée par l'approche du coq; ils n'écloront jamais, quoiqu'ils contiennent, d'une manière aussi distincte, les germes que ceux d'une poule qui a souffert cette approche.

Dans le système de la préexistence des germes, on ne peut pas expliquer la formation des animaux mi-partis, ni les ressemblances des enfans avec les pères. Pour qu'un enfant hérite des infirmités de son père, pour qu'il résulte un mulet de l'accouplement d'un cheval avec une ânesse, un mulâtre du congrès d'un blanc avec une négresse, il me semble que le mâle doit contribuer à la formation de l'animal d'une manière plus intime que par une simple impulsion, que le sperme communiqueroit à l'embryon, que l'on suppose tout formé chez la femme. La formation des nègres-blancs ou albinos est encore contraire à la préexistence des germes.

Le système des œufs fut ébranlé un instant, lorsque *Leuwenhoeck*, *Hart-Soëker*, qui se disputent la priorité de cette découverte microscopique, eurent aperçu une multitude innombrable d'animalcules dans la semence. Leur nombre étoit prodigieux, car Leuwenhoeck crut en avoir compté jusqu'à dix ou douze millions. Lorsqu'en 1677 ce physicien fit part de ses observations microscopiques, il assura que ces animalcules s'agitoient beaucoup à l'époque du rut, mais qu'ils étoient sans vigueur dans l'intervalle. Il crut avoir distingué que ces animalcules étoient de sexe différent, et avoir été témoin de leur accouplement. Il assuroit encore avoir trouvé ces animalcules dans la matrice et les trompes d'une chienne, qu'il avoit ouvert immédiatement après l'accouplement. D'après cette découverte micros-

copique, les vésicules ne furent plus que des espèces de nids destinés à recevoir un des petits animalcules que l'on venoit d'apercevoir dans la semence du mâle : les savans ne doutèrent plus qu'ils ne fussent la source des différentes générations. L'homme reprit la supériorité que lui avoit fait perdre le système des œufs.

La génération n'a lieu, dans ce système, qu'au milieu du carnage et de la destruction. Il se développe un ou plusieurs fœtus, suivant qu'il parvient un ou plusieurs animalcules dans les ovaires; le plus vigoureux est celui qui vient fixer son domicile dans les espèces de nids que forment les vésicules; mais il ne réussit à y parvenir, qu'après avoir livré un combat sanglant à tous ses camarades qui lui disputoient le passage des trompes. L'accroissement de l'un de ces animalcules entraîne la destruction de tous les autres.

Toutes les objections qui ont été faites contre la préexistence des germes peuvent être appliquées à ce système. Spallanzani pense, avec raison, que nous ne connoissons ni l'origine, ni les usages de ces animalcules. *Plantade*, médecin de Montpellier, s'aperçut que toutes les assertions des physiciens au sujet des vers spermatiques n'étoient que des fables ridicules : pour se jouer de leur crédulité, il publia, sous le nom de *Dalempatius*, de prétendues observations, dans lesquelles il enchérissoit encore sur tous les rêves que l'on publioit au sujet des animalcules. Il produisit, par la voie du ridicule, l'effet qu'il attendoit : il vint à bout de dessiller les yeux des savans, ce qu'il n'eût peut-être pas obtenu par le raisonnement.

Je me suis borné à jeter un coup d'œil rapide sur les systèmes les plus généralement adoptés par les physiologistes; et leur simple exposition suffit, je crois, pour ainsi dire, pour prouver que toutes ces hypothèses sont insuffisantes pour expliquer les phénomènes étonnans de la génération, que la nature, jalouse de son secret, semble s'être plu à cacher sous des voiles impénétrables.

## § III. *Des changemens qu'éprouve la matrice pendant la grossesse.*

J'ai considéré la matrice dans l'état de vacuité : il me reste maintenant à exposer les phénomènes les plus remarquables qui s'y opèrent pendant la grossesse. La matrice est sans action chez les enfans et chez les femmes âgées : à l'époque de la puberté et chez les femmes enceintes, elle jouit d'une activité étonnante et paroît acquérir une vie nouvelle. Du moment de la fécondation jusqu'au terme de l'accouchement, la femme, et l'utérus en particulier, éprouvent de grands changemens; les uns sont locaux, et les autres généraux : je me borne à exposer, dans ce moment, les premiers, c'est-à-dire, les changemens qu'éprouve l'utérus par la grossesse; je parlerai, à une autre époque, des changemens généraux qui s'opèrent chez la femme dès qu'elle a conçu : ces derniers dépendent de l'influence qu'exerce l'utérus sur tout le corps, du rapport intime qui existe entre tous les organes, de leur association sympathique si bien sentie et démontrée par Hippocrate. *Est enim uterus pars principalis quæ totum corpus facile in consensum trahit harv. exercit de partu.*

Au moment de la conception, toutes les propriétés vitales de l'utérus acquièrent plus d'activité. L'action augmentée dont jouit cet organe, attire dans sa substance une plus grande quantité de sang, et influence toute l'économie; il devient le siége d'une nutrition plus active. La sensibilité et la tonicité, qui sont les forces vitales habituelles de la matrice, acquièrent une activité plus grande. La sensibilité animale se développe d'une manière très-manifeste dans la matrice pendant la grossesse, comme le prouve le sentiment pénible qu'éprouvent les femmes enceintes, à l'occasion des mouvemens brusques du fœtus, ainsi que les douleurs qu'elles ressentent pendant la durée du travail de l'enfantement : ces douleurs ont évidemment, comme je le prouverai contre l'opinion de quelques auteurs, leur siége principal dans l'utérus.

La nature ne paroît, pour ainsi dire, occupée pendant la grossesse que de la matrice; non-seulement sa forme, sa situation changent, mais encore sa manière d'agir et son organisation se développent à un degré si éminent, que l'on croiroit qu'elles ne sont plus les mêmes. Je réduis à cinq les changemens que la matrice éprouve pendant la grossesse, changemens dans la figure, dans le volume, la situation, la structure, et dans la manière d'agir. Les quatre premiers changemens vont seuls m'occuper dans le moment actuel. Je ne traiterai de la contractilité énergique qu'acquière la matrice pendant le cours de la grossesse, et qui se fait remarquer d'une manière si frappante pendant le travail de l'accouchement, tandis que dans l'état de vacuité elle paroît être réduite à une simple force tonique, qu'au moment où j'examinerai les phénomènes qui accompagnent cette fonction naturelle : comme les contractions de la matrice tiennent le premier rang parmi ces phénomènes, je serois obligé de répéter tout ce que j'aurois dit dans cet article.

## ARTICLE PREMIER.

### *Changemens dans la figure et le volume de la matrice.*

Des physiologistes assurent que la forme de la matrice change, avant même que le produit de la conception, auquel je donnerai le plus souvent le nom générique d'œuf, ne soit parvenu dans la matrice; que sa cavité devient ronde de triangulaire qu'elle étoit auparavant, ce qui la rend par-là même plus spacieuse et plus propre à contenir l'œuf fécondé. S'il se passe quelques changemens dans la matrice au moment de la conception et dans les premiers jours de la grossesse, nous ne pouvons pas en acquérir la certitude, parce qu'ils ne sont appréciables par aucun de nos sens : ce n'est donc que conjecturalement que l'on peut dire que les orifices entr'ou-

verts pour l'entrée du germe, se referment ensuite pour en empêcher la sortie.

S'il étoit constant, par l'ouverture des cadavres de femelles ouvertes immédiatement après l'impregnation, que les parois de la matrice augmentent d'épaisseur, que sa cavité, en devenant ovalaire, devient par-là même plus spacieuse, avant que l'œuf y soit parvenu, on devroit en conclure que c'est à tort que l'on suppose que cet organe se contracte et rétrécit sa cavité pour embrasser plus exactement le produit de la conception ; ce seroit sans fondement que l'on auroit avancé, d'après l'idée que le corps de l'utérus se contracte pour assurer la conception, que le col de la matrice s'allonge à cette époque, et proémine davantage dans le vagin. D'ailleurs, comme l'observe judicieusement M. Baudelocque, les expériences que l'on cite en faveur de cette application immédiate de la matrice sur le germe fécondé, ne sont pas concluantes : elles ont été faites sur des femelles que l'on a ouvertes vivantes après avoir été fécondées. Or, n'est-il pas plus probable que la contraction que l'on a remarqué dans la matrice, étoit plutôt l'effet des souffrances que l'on avoit fait endurer à l'animal, que celui de l'impregnation? Peut-on assimiler l'état où se trouvent les organes à la suite d'une mort violente, avec celui qui doit accompagner une opération qui s'exécute dans le sein de la volupté?

*Changemens dans le volume.*

L'augmentation du volume de la matrice est d'abord peu sensible dans le commencement de la grossesse ; mais vers le milieu de la gestation, l'accroissement qu'elle acquière est si rapide, qu'il surpasse l'imagination de celui qui connoît combien le tissu de la matrice est serré, et quelle résistance il doit opposer aux agens qui tendroient à le distendre. Au rapport de Haller, de Levret, aux approches de l'accouchement, le volume de la matrice est onze fois à onze fois et demi plus considérable que celui qu'elle avoit avant

la grossesse; en sorte que plusieurs auteurs ont cru qu'une extension aussi considérable n'étoit pas le produit d'un simple développement, mais qu'il supposoit un surcroît de nutrition, une véritable addition de substance.

On ne peut pas déterminer le volume de la matrice aux différentes époques de la grossesse : le terme de la grossesse étant le même, il doit varier comme la grosseur du fœtus et comme celle de ses dépendances, qui peuvent être beaucoup plus considérables dans un cas que dans un autre; comme la quantité de liquide contenue dans la cavité de l'amnios, qui peut être double, triple dans une circonstance, de celle que l'on y trouve dans une autre.

Si l'on compare la cavité de la matrice avec le produit de la conception, l'on voit qu'elle est spacieuse, respectivement au fœtus, dans les deux premiers mois de la grossesse, et qu'elle est très-petite vers la fin, où l'enfant la remplit exactement.

Quoique dans les deux premiers mois la matrice croisse quelque peu, elle est cependant toujours contenue dans la cavité du petit bassin. Ce n'est qu'à la fin du troisième mois que le fond de la matrice atteint le rebord du détroit supérieur : au quatrième mois, la matrice déborde le détroit abdominal de plusieurs travers de doigts. On peut la sentir avec facilité en palpant la région hypogastrique. A cinq mois on la trouve deux doigts au-dessous de l'ombilic, au niveau de l'anneau à cinq mois et demi, et deux doigts au-dessus à la fin du sixième; dans le septième elle atteint la région épigastique, et vers la fin du huitième on la trouve vers le creux de l'estomac. Pour l'ordinaire, la hauteur de la matrice ne croît plus durant le neuvième mois; l'affaissement du ventre que l'on observe presque constamment à cette époque, sembleroit même indiquer qu'elle perd de sa hauteur.

La matrice ne peut pas se développer pour contenir le produit de la conception, qu'elle ne s'accroisse en tout sens; mais chacun de ses axes ne croît pas dans les mêmes

proportions à toutes les époques de la grossesse. Du troisième au sixième mois, elle augmente beaucoup plus, selon son axe longitudinal, que d'avant en arrière et d'un côté à l'autre. Vers le neuvième mois, la cavité de la matrice s'arrondit, et son accroissement se fait uniquement dans ses diamètres d'avant en arrière et d'un côté à l'autre ; au terme de l'accouchement, l'axe longitudinal de la matrice est d'un pied environ, et ses axes transverses ou latéraux de sept à huit pouces.

## ARTICLE II.

### *Changemens dans l'organisation de la matrice*

L'autopsie apprend que les fibres de la matrice sont plus serrées, plus rapprochées vers son col que dans son fond : cette disposition des fibres du fond et du corps de l'utérus, qui sont plus souples, fait que, pendant les premiers mois de la grossesse, elles prêtent seules, pour faciliter l'ampliation de la matrice. Le toucher prouve que les fibres du col ne concourent à l'extension de la matrice que vers le sixième mois ; jusqu'à cette époque, on reconnoît, au moyen du doigt, que le col conserve toute sa longueur et sa consistance ordinaire. Depuis la fin du sixième mois, les fibres du corps et du col contribuent en même temps à fournir à la dilatation de la matrice ; mais vers la fin de la grossesse, les fibres du fond et du corps ne peuvent plus se laisser distendre, et le développement de la matrice est entièrement dû aux fibres du col ; c'est ce que semble indiquer l'effacement rapide du col, qui a lieu vers la fin du huitième, ou, pour le plus tard, au commencement du neuvième mois : l'accroissement de la matrice est peu considérable dans le dernier mois.

S'il est bien prouvé, par l'observation, que les changemens que je viens d'exposer se passent dans la matrice durant la grossesse, il résulte, et on doit conclure naturellement de la théorie du développement de cet organe, qu'il

existe, dans tous les temps de la gestation, une sorte de réaction entre les fibres du corps et du col de la matrice : à chaque instant, les fibres du corps et du fond tendent à expulser le produit de la conception. Si ces contractions sont inefficaces pendant plusieurs mois, c'est que la résistance offerte par les fibres du col leur est supérieure.

Il arrive un moment où il s'établit entre elles une sorte d'équilibre, soit sous le rapport des résistances, soit sous celui des contractions : elles prêtent alors également à la dilatation de la matrice.

Vers la fin de la grossesse, la résistance des fibres du fond et du corps devient supérieure à celle des fibres du col ; ces dernières sont obligées de céder aux contractions des fibres du corps. Lorsque l'équilibre entre ces fibres est rompu, et que la prépondérance de celles du corps est très-marquée, la dilatation de la matrice s'opère. Mais doit-on considérer cette rupture d'équilibre, ainsi que le pensent plusieurs auteurs, comme la cause qui fait que le travail de l'enfantement se déclare ? La dilatation du col précède souvent d'une quinzaine, et quelquefois de plus d'un mois, les douleurs de l'enfantement ; ce qui semble indiquer, avec assez de probabilité, que ce n'est pas cette rupture d'équilibre qui produit la dilatation du col, que l'on doit regarder comme la vraie cause qui détermine la matrice à entrer en action. Dans le cas de jumeaux, quoique cette rupture d'équilibre ait eut lieu, on voit cependant assez souvent les douleurs tarder long-temps à se renouveler après la sortie du premier enfant, tandis que la femme devroit toujours accoucher en un seul temps, si cette rupture d'équilibre étoit la cause déterminante du travail de l'enfantement.

En donnant cette explication, j'ai seulement eu pour but de donner une idée des phénomènes mécaniques qui se passent dans la matrice durant la grossesse, et au moment même de l'accouchement ; mais je n'ai pas voulu en déduire la cause qui provoque le travail de l'enfantement ;

car l'observation apprend que les contractions de l'utérus se manifestent souvent avant cette rupture d'équilibre, ou long-temps après qu'elle a eu lieu.

Quoique l'on ne puisse pas regarder la prépondérance des fibres du corps de la matrice qui opère la dilatation de l'orifice, comme la cause qui décide le travail de l'enfantement, on voit cependant que, dans l'ordre naturel, les contractions se manifestent aux approches du temps où le toucher prouve que cette rupture d'équilibre doit avoir lieu : il est constant que le travail de l'accouchement se déclare plutôt ou plus tard, suivant que l'équilibre entre les fibres du corps et du col est plutôt rompu. L'accouchement sera donc avancé, toutes les fois que les fibres du corps et du fond de la matrice résisteront plus à leur développement que dans l'état naturel ; cette résistance plus grande, forcé les fibres du col, qui ne peuvent soutenir leur réaction, à s'écarter plutôt, suivant le degré de prépondérance des unes sur les autres. Il seroit également avancé, si la résistance des fibres du fond et du corps de la matrice étant la même, les fibres du col résistoient beaucoup moins que dans l'état naturel : par une raison inverse, l'accouchement doit donc être retardé, si les fibres du fond sont plus extensibles, ou bien celles du col beaucoup plus denses ; d'où l'on peut conclure que si l'accouchement se fait constamment au terme de neuf mois, c'est que, d'après l'ordre que suit la matrice dans son développement, c'est ordinairement vers cette époque que l'équilibre entre les fibres du corps et du col est rompu ; en effet, l'observation apprend que l'instant où le travail se déclare, et cette rupture d'équilibre coïncident presque toujours ensemble.

Mais je crois que l'on peut dire aussi que l'accouchement peut avoir lieu tout aussi naturellement avant ou après le terme de neuf mois, si l'équilibre entre les fibres du corps se rompt avant ou après ce terme. Il est hors de doute que l'accouchement prématuré est souvent la suite du peu de résistance,

soit naturelle, soit accidentelle, du col de la matrice; en sorte qu'en touchant une femme, l'on peut, en raison de l'état de mollesse et de développement où l'on trouve le col de la matrice, prononcer que l'accouchement se fera au terme, soit de six ou sept mois, soit de huit, suivant les changemens que le col a éprouvé dans sa longueur et sa compacité naturelles. Tous les accoucheurs conviennent de cette vérité, que l'expérience leur a démontré plusieurs fois. Il est peu de cours où, pendant la durée des exercices pratiques, je ne puisse rendre témoins les élèves qui y assistent, que l'on peut reconnoître, au moyen du toucher, qu'une femme accouchera prématurément, à raison des changemens observés dans le col, qui indiquent qu'il offre moins de résistance.

### *Des naissances retardées.*

Si l'on convient, comme le font généralement les accoucheurs, que le développement prématuré du col de la matrice peut accélérer l'époque de l'accouchement, on devroit également convenir que l'accouchement peut être retardé si le col se développe plus tard. En effet, comme le disoient Ant. *Petit* (1), Levret, si la nature peut être précoce, pourquoi ne pourroit-elle pas être plus lente ? Il est tout aussi naturel d'admettre que le col puisse éprouver un retard dans son expansion, que d'admettre un développement prématuré. Ne voit-on pas tous les jours la compacité du col prolonger la durée du travail, lorsqu'il se déclare au terme ordinaire ? Pourquoi une compacité plus grande ne pourroit-elle pas empêcher le travail, comme une moindre en prolonge la durée ? N'a-t-on pas vu le travail se déclarer au terme ordinaire, se suspendre par la suite, la femme s'étant épuisée, sans pouvoir triompher de la résistance du col ? Si une cause peut hâter le dévelop-

---

(1) Recueil des pièces relatives à la question des naissances tardives, 1766.

pement du col, pourquoi une cause opposée ne pourroit-elle pas le retarder? Si l'on conçoit que quelque passion vive peut avancer l'accouchement, en excitant des mouvemens irréguliers dans la matrice, pourquoi une inertie de ce viscère, produite par des causes physiques ou morales qu'il seroit peut-être difficile d'assigner, ne pourroit-elle pas le retarder? Cette supposition est très-plausible; car pourquoi l'utérus ne pourroit-il pas être atteint d'inertie, aussi-bien que tous les autres organes de l'économie animale?

L'utérus jouit d'une vie qui lui est propre; son action peut être influencée par diverses causes qui augmentent ou diminuent son énergie. Si on convient que l'on doit ranger parmi les causes qui peuvent accélérer le travail, trop de rigidité et d'irritabilité de la part de l'utérus, ne peut-on pas conclure de même, qu'un degré moindre de contractilité et d'irritabilité peut le retarder? Il est tout aussi naturel d'admettre que ces facultés peuvent s'affoiblir, qu'il l'est de penser qu'elles peuvent s'exalter.

La question des naissances tardives a été, depuis Hippocrate jusqu'à présent, le sujet de discussions vives. En effet, la décision de cette question est de la plus haute importance, puisque l'état civil, la fortune de l'enfant, l'honneur de sa mère en dépendent. Il me semble que cette matière, quoique traitée déjà plusieurs fois, n'est pas épuisée, et qu'il est possible de répondre aux principales objections proposées par *Louis*, contre les naissances tardives, d'une manière plus victorieuse que ne l'a fait son antagoniste *Lebas*. La question des naissances tardives a été discutée quatorze fois d'une manière contradictoire par les hommes les plus éclairés que comptoit alors le barreau. En les admettant comme possibles, et, pour ainsi dire, comme une conséquence nécessaire de la marche qu'a adopté la nature pour opérer le développement de la matrice, je conviens que leur existence est difficile à démontrer. L'opinion des naissances tardives n'est même pas susceptible d'une preuve physique:

mais aussi les objections des antagonistes des naissances tardives ne prouvent point leur impossibilité, mais seulement que leur existence est difficile à établir. Les raisons de ceux qui les admettent, me paroissent bien mieux fondées que les objections de ceux qui, avec *Louis* (1), *Mahon*, en nient la possibilité. Les argumens de ces derniers sont seulement négatifs, et paroissent devoir céder aux preuves positives apportées par Zacchias, Ant. Petit, Lebas, Lepecq-de-la-Clôture, qui citent des exemples de grossesse retardée; car je conviens que la plupart des raisonnemens dont se servent les partisans des naissances tardives, doivent être négligés, parce qu'ils ne sont pas propres à en prouver l'existence.

Il faut encore convenir que la plupart des exemples de grossesse retardée que citent les auteurs, ne doivent pas être admis trop légèrement; en les soumettant à un examen sévère et en les appréciant à leur juste valeur, on voit que le plus grand nombre se trouve chez des personnes intéressées à tromper, ou chez des femmes qui ont pu s'en laisser imposer en datant leur grossesse de l'époque de la cessation de leurs règles, qui ont pu disparoître quelque temps avant la conception; ou en attribuant à une seule grossesse la durée de deux gestations, si le produit de la conception vient à s'échapper de l'utérus à l'insçu des femmes. En effet, lorsque l'expulsion a lieu dans les six premières semaines, il est difficile de déterminer si l'hémorragie plus ou moins considérable dont la femme peut avoir été atteinte, a produit la sortie de l'embryon, ou si elle a seulement menacé de le faire. Les douleurs de reins peuvent avoir lieu dans une simple hémorragie, comme dans celle qui présage la sortie de l'embryon. On ne peut supposer une infraction aux lois conjugales, que la femme auroit intérêt

(1) Œuvres diverses de Chir., de Louis, tom. II; Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives, et supplément, le 16 février 1764.

de

de celer, que dans les cas où le mari est mort ou absent depuis plus de neuf mois. Or, parmi les exemples cités, il en est plusieurs où les femmes n'avoient aucun motif qui pût les porter à tromper. Il en est qui avoient pour maris des gens de l'art, qui s'étoient assuré, par le toucher, du commencement de la grossesse. Tels sont le fait du chirurgien Dulignac, que l'on trouve dans les Causes Célèbres; celui d'un médecin d'Aix, nommé M. Panenc, qu'il avoit raconté lui-même à M. Chomel; celui observé par M. Fodéré sur sa propre épouse.

L'objection sur laquelle Louis et les antagonistes des naissances tardives insistent le plus, est fondée sur l'immutabilité des lois de la nature dans ses opérations, et en particulier dans la gestation de toutes les espèces d'animaux. En soutenant l'impossibilité de ce retard, fondés sur ce que la nature est invariable dans sa marche, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils supposent comme certain, ce qui est l'état de la question. Les plus rigoureux admettent la possibilité de quelques jours de retard. Ils ne voient pas que par cette concession, que quelques-uns étendent jusqu'à dix ou douze jours, ils cessent dès lors de reconnoître cette invariabilité de la nature dans ses opérations.

D'ailleurs, cette régularité des lois de la nature, qui est leur principale objection, n'est point aussi réelle et aussi constante que l'ont avancé les partisans de cette opinion. Les lois les plus générales souffrent des exceptions. Les observations faites par M. Tessier, membre de l'Inst. Nat., de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, prouvent que la durée de la gestation, dans les diverses espèces d'animaux, n'est pas toujours la même. Les habitans de la campagne, qui voient la nature telle qu'elle est, avoient observé de tout temps, que deux vaches menées au taureau le même jour, mettoient bas quelquefois à un intervalle de quelques semaines. Les observations de M. Tessier confirment la vérité de l'idée généralement répandue parmi les cultivateurs,

sur la différence de quinze à vingt jours, et même davantage, qu'ils croient exister quelquefois entre la durée de la gestation de deux femelles de même espèce, puisqu'il s'est assuré que réellement la nature est sujette à des écarts dans la durée de cette fonction.

S'il étoit permis d'établir un parallèle entre la durée de la gestation des femmes et celle des femelles d'animaux, il seroit donc favorable à l'opinion des naissances tardives, loin de l'infirmer. Si les différences que l'on observe dans l'organisation des femmes et dans celle des femelles d'animaux rendent ce parallèle inadmissible, les traits qui caractérisent les premières sont bien plus propres à faire varier la durée de la gestation, qu'à la rendre immuable. La menstruation à laquelle sont sujettes les femmes, leurs maladies, leur genre de vie, leurs passions, peuvent devenir autant de causes d'irrégularités dans la durée de la gestation, qui ne se rencontrent pas chez les brutes, dont la vie est plus uniforme.

Le reproche que l'on fait aux partisans des naissances tardives, de ne fixer rien de certain, est au contraire une preuve de leur sagesse, puisqu'il prouve qu'ils se bornent à observer les lois qu'a établies la nature, au lieu de lui en donner. Car comme le dit Ant. Petit, Mémoire sur les naissances tardives, « Si la nature n'a rien déterminé » de précis à ce sujet, de quels droits les physiciens s'in» géreroient-ils de le faire? » Ils prouvent qu'ils aiment mieux étudier les lois de la nature que de lui en donner, et de la forcer de s'accommoder à leur système. Ne pourroit-on pas appliquer, avec plus de raison, aux détracteurs des naissances tardives, cette sentence de Sénèque? *Ignorat naturæ potentiam, qui illi non putat licere, aliquando, nisi quod sæpius facit. Senecæ natur. Quæst. Lib. sept. et ultimo, cap. XXVII.*

On objecte constamment que les lois de la physique sont contraires à l'opinion des naissances tardives : cependant

les adversaires n'ont jamais pu en indiquer aucune qui prouve que la femme doive nécessairement accoucher au bout de neuf mois. Parce que la femme se délivre ordinairement après neuf mois de grossesse, on ne peut pas conclure raisonnablement que cela a toujours lieu ainsi. La ſréquence d'un acte est compatible avec quelques exceptions qui dérogent à la manière d'être la plus habituelle. Comme le dit *Roussel*, si les crises des maladies qui s'opèrent communément à des époques déterminées, peuvent être troublées par un mauvais traitement, de même l'accouchement, quoiqu'il se fasse, dans le cours ordinaire, à la fin du neuvième mois de la grossesse, peut être retardé par quelques causes morales ou physiques.

Objecter les désordres qui résulteroient de cette opinion pour la société, c'est changer la question. Quoique les écrivains qui ont soutenu la légitimité des naissances tardives, en aient prouvé la possibilité, comme il est rare qu'une femme accouche après la fin du neuvième mois.... le bien de la société peut exiger que la loi ne reconnoisse d'accouchemens légitimes que ceux qui se font à ce terme. (Roussel, p. 300.) Comme le dit Louis (Œuv. de chir., tom. II, p. 255, et supplément, p. 322), « Si on admettoit tous les faits rapportés par les auteurs anciens et » modernes sur les naissances légitimes, à des temps in» déterminés, comme à onze, à douze, à treize, à qua» torze, à quinze, à vingt-trois mois, cela seroit infini» ment commode pour les femmes; à toutes les ressources » qu'elles ont pour donner des héritiers à leurs maris, si » on surajoutoit la facilité de faire des posthumes à telles » époques qu'elles le jugeroient à propos, les héritiers col» latéraux n'auroient plus d'espérances réelles que dans la » stérilité des épouses de leurs parens. »

On objecte que le fœtus acquerroit un volume extraordinaire, s'il restoit dans la matrice deux ou trois mois au delà du terme ordinaire; mais on ne prouve par là que la

difficulté que doit présenter l'accouchement à se terminer, et non l'impossibilité des grossesses retardées.

Il faut convenir que plusieurs des raisons alléguées par ceux qui admettent la possibilité des naissances tardives, sont peu propres à les établir, et que s'en servir, c'est ajouter, en quelque sorte, du poids aux objections des antagonistes, et les faire triompher en partie, en leur fournissant le sujet d'une réfutation plausible de l'opinion des naissances tardives.

Ainsi donc j'éviterai de donner comme une cause de naissance tardive, les chagrins, la débilité de la femme, le défaut de nutrition, que les partisans des naissances tardives ont invoqué pour établir cette opinion; toutes ces circonstances, les maladies dont la mère peut être atteinte pendant sa grossesse, loin de retarder l'accouchement, paroissent, au contraire, l'accélérer. Hippocrate craignoit l'avortement chez les femmes foibles. L'observation du père de la médecine est confirmée chaque jour par l'expérience. Les passions tristes ont aussi été invoquées comme pouvant produire un retard dans l'expulsion de l'enfant; mais le plus souvent elles produisent un effet contraire; elles sont rangées, avec bien plus de raison, parmi les causes d'avortement.

La foiblesse ou la petitesse de l'enfant n'influent pas ordinairement sur le terme de l'accouchement, ou bien si cela arrive quelquefois, l'observation apprend que la foiblesse de l'enfant est, au contraire, une circonstance qui peut accélérer l'expulsion du fœtus. On ne peut pas dire, avec M. Vigarous, qu'un enfant peut venir au monde dès le septième mois, par cela seul qu'il est plus vigoureux, tandis qu'il peut ne naître qu'à dix ou onze mois, si au terme de neuf mois il n'a pas encore acquis son développement.

On ne doit pas conclure qu'une grossesse est retardée d'après l'état avancé de l'organisation du fœtus, par exemple, parce que les mâchoires seroient armées de quelques dents

au moment de la naissance. Les enfans foibles, nés avant terme, ont aussi souvent présenté ce phénomène, que ceux dont un développement plus grand pouvoit porter à soupçonner un retard dans la naissance.

Ce qui se passe dans les végétaux, quoique favorable, en apparence, à l'opinion des naissances tardives, ne peut pas servir à la prouver, parce qu'on ne peut pas établir de parité entre la manière dont les végétaux s'accroissent, et celle dont l'embryon se développe. Cette analogie est souvent en défaut; car les fruits qui dépérissent sont, pour l'ordinaire, ceux qui tombent les premiers. Que l'enfant soit bien développé ou non, l'accouchement se fait toujours au même terme; en sorte que, quoiqu'il soit constant que le fœtus peut se développer plus ou moins rapidement, et complétement dans le sein de sa mère, comme on voit les graines semées dans le même sol parvenir plutôt à maturité les unes que les autres; les fruits sur un même arbre parvenir à maturité à des époques différentes; on ne peut pas en conclure qu'il doit naître plutôt ou plus tard, suivant que le fœtus est arrivé plutôt ou plus tard à son degré d'accroissement.

L'analogie tirée des ovipares est également faussée; car si les petits peuvent éclore dans un espace de jours plus ou moins grand, c'est qu'ils peuvent couver leurs œufs plus ou moins exactement. Chez la femme, au contraire, le degré de chaleur est toujours le même, quel que soit son tempérament, le climat qu'elle habite.

On ne peut tirer des inductions concluantes en faveur de la possibilité des naissances tardives, qu'en considérant l'ordre dans lequel se développe la matrice et son col.

### *Développement de la matrice.*

Nous avons vu que les parois de la matrice pouvoient se distendre d'une manière étonnante pendant la grossesse: on demande si ces parois, en s'étendant, diminuent d'é-

paisseur dans la même proportion, comme on l'observe dans la vessie urinaire lorsqu'elle est distendue? Ætius, Vésale, comparent la distension de la matrice, pendant la grossesse, à celle de la vessie : quoique la question proposée roule sur une chose de fait, les physiologistes ne sont cependant pas d'accord sur ce point : les uns prétendent qu'elle va toujours en diminuant depuis le moment de la conception jusqu'à celui de l'accouchement, et comparent son extension à celle d'une boule de cire; d'autres croient, avec Deventer, qu'elle conserve dans tous les temps de la grossesse la même épaisseur. Dulaurens, Riolan, Bartholin, avoient embrassé une opinion entièrement opposée aux premiers, et assuroient qu'à mesure que la matrice acquéroit plus de capacité, l'épaisseur de ses parois, loin de diminuer, augmentoit, au contraire, dans les mêmes proportions.

On ne peut admettre aucune de ces opinions, parce qu'elles sont trop générales. Toutes les fois que les sentimens des auteurs sont partagés sur un fait, si on veut éviter de donner le produit de son imagination pour des réalités, il faut consulter l'expérience; elle apprend qu'il n'est aucune de ces trois opinions, quoiqu'en apparence diamétralement opposées, qui ne puisse être vraie, si le lieu de la matrice que l'on examine est différent, ou bien le temps auquel on procède à cet examen; en effet, les parois de la matrice pendant la grossesse n'ont pas partout la même épaisseur; elle n'est pas la même avant l'accouchement qu'après.

Ceux qui, avec Galien, Avicennes, Mauriceau, ont avancé que la matrice alloit toujours en s'amincissant, et qu'au moment de l'accouchement elle n'avoit que l'épaisseur de trois à quatre feuilles de papier à écrire, ont jugé de l'épaisseur du corps de la matrice par celle de son orifice, qui est effectivement aussi mince aux approches de l'accouchement, qu'ils l'annoncent.

Si l'on examine la matrice chez des femmes mortes, pendant les couches, d'hémorragie utérine considérable, son épaisseur peut paroître moindre que dans l'état de vacuité, parce que ses parois s'affaissent et se réduisent à un moindre volume, à mesure que le sang contenu dans ses vaisseaux s'écoule. La raison ne permet pas d'établir une parité entre la distension que l'on opéreroit dans une boule de cire qui est inanimée, et l'extension de l'utérus qui, se faisant petit à petit, et par un principe de vie, peut augmenter sans perdre de son épaisseur, parce que les fluides peuvent s'y porter en plus ou moins grande quantité.

Mais si l'on examine la matrice dans son fond, et son corps pendant sa plus grande dilatation, c'est-à-dire, avant l'écoulement des eaux, l'on verra que, si l'épaisseur de ses parois ne se conserve pas entièrement dans le même état, du moins elle diminue très-peu; on verra que l'endroit de la matrice où est attaché le placenta, conserve toujours la même épaisseur, qu'il en acquiert même quelquefois une plus considérable. Il est bien plus naturel, plus conforme à ce que présente l'autopsie, de croire, avec Deventer, que la matrice est plus épaisse dans ce lieu, parce qu'elle se développe davantage, que de soutenir, avec Levret et quelques autres accoucheurs, que cette portion de la matrice est plus épaisse parce qu'elle se développe moins.

Ceux qui ont prétendu que l'épaisseur de la matrice augmentoit constamment depuis le moment de l'impregnation, n'en ont jugé ainsi que parce qu'ils ont examiné la matrice après l'accouchement. En effet, à mesure que la matrice revient sur elle-même, après la délivrance, l'épaisseur de ses parois augmente; le sang qui aborde dans ses vaisseaux ne pouvant s'écouler avec la même facilité qu'il s'y porte, son tissu doit nécessairement s'engorger; aussi est-il d'observation constante, que toutes les femmes qui sont déjà devenues mères, ont la matrice plus volumineuse par la suite que dans l'état naturel: d'ailleurs, ceux qui ont embrassé

cette opinion, guidés par l'examen qu'ils ont fait de la matrice d'une femme morte à la suite des couches, ont pris un engorgement morbifique de cet organe, qui peut avoir contribué à la mort, pour l'épaisseur qu'elle doit offrir durant la grossesse.

La cavité de la matrice pouvant devenir assez spacieuse pour contenir un enfant à terme, et ses dépendances, sans perdre, pour ainsi dire, de son épaisseur, on a demandé quels moyens emploie la nature pour opérer un phénomène aussi surprenant : ce développement suppose-t-il une génération de fibres, comme le veulent quelques auteurs ? Tout semble indiquer que si la matrice conserve à peu près la même épaisseur, quoique ses fibres, en s'allongeant successivement pendant le cours de la grossesse, doivent nécessairement perdre de leur grosseur, c'est que l'activité particulière dont jouit alors cet organe y attire les fluides, ce qui compense suffisamment ce qu'elles doivent perdre en grosseur par leur allongement. Si le sang aborde en plus grande quantité dans les parois de l'utérus, et favorise son développement, ce phénomène est déterminé par la force active qui s'établit dans cet organe au moment de la conception, et qui subsiste pendant toute la grossesse. Toutes les fois qu'un organe jouit de plus de vie, ou qu'une douleur vive s'y établit, on voit que les vaisseaux ont une disposition à s'étendre ou à se développer ; les fluides se portant en plus grande abondance dans les vaisseaux, attirés par la vie nouvelle que semble acquérir l'utérus, en augmentent le calibre, les allongent en leur faisant perdre les tortuosités et les courbures sous lesquelles ils étoient repliés.

La flexuosité des artères de l'utérus joue un rôle important lors du développement de ce viscère. Si les artères n'étoient pas constamment flexueuses, comment pourroient-elles parvenir à un degré si considérable d'étendue que celui qu'elles acquièrent dans le dernier moment de la grossesse ? L'extensibilité des artères utérines seroit insuffisante

pour se prêter à un si grand développement ; les artères, d'ailleurs, en s'allongeant, offriraient moins d'espace au sang : l'observation apprend, au contraire, que le calibre de tous les vaisseaux de l'utérus est plus grand pendant la grossesse.

On ne doit pas pour cela regarder la matrice comme entièrement passive dans cette extension, puisque c'est en vertu d'une force intérieure développée par la grossesse, que la quantité des fluides augmente.

La réduction de la matrice, presque à son état naturel en peu de jours, son épaisseur moindre que dans l'état de vacuité, lorsque la femme est morte d'une hémorragie utérine, sont incompatibles avec cette procréation de fibres nouvelles pendant la grossesse, admise par quelques auteurs, pour expliquer ce développement.

Ce phénomène n'est pas propre à la matrice : on voit souvent des tumeurs devenir volumineuses, sans que les parois de la poche perdent de leur épaisseur à mesure que la cavité s'agrandit ; le dartos en fournit une preuve dans le cas de sarcocèle. On ne peut cependant pas, avec Deventer, comparer le mode par lequel l'utérus augmente de volume, à celui par lequel se forment ces tumeurs, et autres analogues : le développement de ces tumeurs tient à un état contre nature, à la désorganisation des parties qui en sont le siége ; il y a obstruction, squirre. Quelque considérable que soit le développement de l'utérus, il n'entraîne jamais aucune altération dans l'organe ; il se fait chez toutes les femmes en vertu d'une loi naturelle, et est toujours et partout le même.

La dilatation de la matrice doit-elle être considérée comme active, ou bien son expansion dépend-elle uniquement, comme l'enseignent plusieurs accoucheurs, de la présence du liquide, qui, distillant continuellement dans la cavité de l'amnios, fait effort pour écarter ses parois ? Afin que les lecteurs soient à même de mieux concevoir si la

matrice jouit, pendant la grossesse, de la propriété de se dilater activement, il n'est peut-être pas inutile d'indiquer ce qu'on doit entendre par dilatation active, mode de contractilité très-rare dans l'économie vivante. On a donné le nom de dilatation active à l'expansion qui survient à l'iris, au mamelon, au tissu spongieux des corps caverneux, au cœur, lorsque ces organes sont irrités et sollicités à contraction. Dans ces organes, l'expansion est le phénomène principal que l'on observe pendant leur action : le resserrement qui succède à l'expansion dans cette dilatation active, est un indice que l'action des organes cesse : plusieurs considérations développées par Grimaud, Bichat, rendent très-probable que les muscles involontaires jouissent de cette dilatation active.

La cavité de la matrice s'agrandit-elle pendant la grossesse par une dilatation active analogue à celle de ces organes? Les changemens que j'ai dit se passer dans la matrice, au moment de l'impregnation, avant même qu'elle renferme l'œuf, portent à croire que l'on doit considérer sa dilatation comme active dans les premiers mois, puisque ses parois augmentent en épaisseur, que la cavité devient plus spacieuse avant de renfermer le fœtus. L'opinion de ceux qui attribuent la première expansion de la matrice après la conception, à une force vitale qui lui est propre, me paroît prouvée, avec assez de vraisemblance, par l'observation de Bertrandi, qui, ouvrant des cadavres de femmes qui étoient mortes pendant les premières semaines de la grossesse, a toujours vu que la cavité de la matrice étoit augmentée, quoique l'œuf n'adhérât encore nulle part. Le même auteur a observé que, dans un cas où le produit de la conception étoit contenu dans la trompe gauche, l'utérus, qui étoit vide, avoit cependant un volume triple de l'état naturel. Santorinus, écrivain exact, rapporte aussi (Observ. anat., cap. XI, p. 232) avoir vu que dans une conception tubaire, l'utérus avoit acquis un volume beaucoup plus

considérable que dans l'état naturel, quoique sa cavité fût entièrement vide : il remarque expressément qu'il a disséqué lui-même les parties, et qu'il a vu, de ses propres yeux, le fœtus renfermé dans la trompe, et la cavité de l'utérus beaucoup plus ample, quoique vide. Hartmann raconte que chez les animaux dont l'utérus est divisé en plusieurs cornes, les deux se tuméfient, quoiqu'il n'y ait de fœtus que dans une seule des cornes.

Dans l'exemple de grossesse tubaire, que le fils de l'illustre Meckel a communiqué à M. Weinknecht, et dont ce dernier a donné les détails dans une dissertation publiée à Hales, en 1791, non-seulement l'épaisseur de la matrice étoit augmentée, sa cavité plus ample, mais encore elle étoit tapissée par une membrane mince, qui se déchiroit facilement, analogue à celle que les observations de Guillaume *Hunter* ont appris se former dans l'utérus immédiatement après l'impregnation : sa structure pulpeuse, son adhérence lâche qui permettoit facilement de la séparer du reste de l'utérus, prouvoient, dit-il, évidemment qu'elle étoit la même que celle connue aujourd'hui sous le nom de caduque; et qu'elle tire son origine du stimulus qui agit sur l'utérus, y attire les fluides, et détermine l'exudation d'une lymphe qui, en se coagulant, prend les apparences d'une membrane. Ce fait semble indiquer que les changemens qu'éprouve l'utérus ne dépendent pas autant de la présence du fœtus, que de l'irritation qui survient vers cet organe, soit sympathiquement, soit idiopathiquement. Ces faits me paroissent propres à jeter quelque jour sur le mode de distension de la matrice pendant la grossesse ; problème encore agité de nos jours, et diversement résolu. Si, dans les premiers temps de la grossesse, la dilatation de la matrice doit être considérée comme active, pourquoi l'œuf, dans les derniers temps, seroit-il nécessaire pour écarter ses parois? Parmi ceux qui regardent la dilatation de la matrice comme active, il en est cependant qui pensent, avec

Stein, qu'elle commence à devenir un peu passive dans sa dilatation, vers les derniers temps, à mesure qu'elle se dilate et augmente de volume; en sorte qu'ils croient qu'à cette époque l'œuf sert à écarter les parois de ce viscère.

Quand on admettroit que la matrice jouit d'une extension active, ce qui est contesté par plusieurs, il seroit assez naturel de penser que l'effort exercé contre les parois par le liquide qui entoure le fœtus, est la cause déterminante qui sollicite ce viscère à se dilater activement.

Je sais que l'on peut objecter à ceux qui admettent l'extension active de la matrice au delà de sa cavité naturelle, que cette dilatation se fait, pendant la grossesse, par un mécanisme analogue à la distension qui survient dans le cas d'hydropisie utérine, hors de la grossesse, de tympanite de la matrice, ou lorsque ce viscère est distendu par du sang menstruel, dans le cas d'oblitération du col: on ne peut soupçonner ici une extension active.

Les physiologistes qui attribuent la distension de la matrice à l'effort seul qu'exercent les eaux de l'amnios qui, en réagissant contre les parois internes, les forcent à s'écarter, soutiennent que la force distendante est suffisante pour produire cet effet, parce que les fluides agissent en tout sens, et que par conséquent l'effort qu'exerce la masse du liquide, se répète contre tous les points de la surface interne avec une force égale à celle qui fait pénétrer chaque goutte: cette réponse laisse après elle une grande difficulté à résoudre. Si le liquide, en réagissant contre les parois internes de la matrice, exerce sur l'orifice des vaisseaux une pression égale à la force qui tend à en pousser de nouveau dans la matrice, comment peut-il surmonter cette résistance? Il arrive alors, disent-ils, ce que l'on voit s'opérer dans un syphon renversé, où les fluides coulent par la longue branche, quoique la pression soit égale sur l'une et sur l'autre: la colonne qui arrive par les vaisseaux étant plus haute, doit devenir prépondérante.

Cette explication mécanique pouvoit paroître plausible, tant que les physiologistes pensoient que la circulation s'étendoit du ventricule aortique jusqu'à la surface inférieure de la matrice, et que la force contractile entière du cœur étoit employée pour faire pénétrer dans les membranes de l'œuf chaque gouttelette de liquide qui y suinte ; alors on pouvoit croire que la hauteur de la colonne de liquide qui réagit contre les parois de la matrice, s'étendoit du cœur à la surface interne de l'utérus ; mais Bichat a fait voir que la circulation capillaire, d'où partent les exhalans, est entièrement indépendante de l'action du cœur.

Je ne rejette donc pas cette explication parce qu'elle est mécanique, mais seulement parce qu'elle est en opposition avec les lois connues de la circulation capillaire ; car si les Boërhaaviens ont abusé, en médecine, des explications mécaniques, leurs adversaires sont tombés dans un excès opposé, en ne voulant reconnoître aucun effet mécanique, admis seulement comme résultat de l'organisation.

En récapitulant ce que j'ai dit sur les changemens qu'éprouve la matrice pendant la grossesse, on doit en conclure que ses fibres s'allongent, qu'elles deviennent en même temps plus molles, plus spongieuses, plus rougeâtres ; en sorte que les apparences de fibres musculaires sont plus prononcées.

Les vaisseaux, soit sanguins, soit lymphatiques de la matrice, étant liés par du tissu cellulaire avec les fibres, doivent nécessairement perdre leur courbure, en même temps que les fibres se développent ; leur calibre doit aussi augmenter ; c'est ce que l'on voit dans les sinus veineux, qui acquièrent quelquefois un diamètre assez considérable pour contenir le bout du petit doigt, d'autres une plume à écrire. D'après Kruiksank, la dilatation des vaisseaux lymphatiques, comparée à leur diamètre primitif, est encore plus considérable : on les a vu se développer au point de pouvoir contenir une petite plume d'oie.

Dès que les vaisseaux sont devenus droits, de tortueux qu'ils étoient, que leur calibre est plus grand, que les propriétés vitales de l'organe sont augmentées, ils doivent donc recevoir, dans un temps donné, une plus grande quantité de sang; la quantité que les artères utérines versent dans le placenta pour nourrir le fœtus et ses dépendances, doit donc croître à mesure que la grossesse avance, et par conséquent comme ses besoins.

Tels sont les phénomènes que la grossesse produit à raison du développement de la matrice : ceux qui accompagnent sa contraction au moment de l'accouchement et de la délivrance, sont entièrement opposés, et encore plus importans à connoître pour la pratique.

Lorsque l'enfant et le placenta sont expulsés, la matrice, par sa force contractile, revient sur elle-même, et diminue de capacité; ses fibres perdent de leur longueur, ses vaisseaux redeviennent tortueux, comme ils l'étoient avant la grossesse; le sang en conséquence y aborde en moindre quantité, et les parcoure plus difficilement, parce que les vaisseaux sont comprimés et oblitérés par l'action tonique de la matrice.

Pour mieux saisir ces phénomènes, il est important de les considérer dans les différens temps du travail, parce que les effets qui en résultent sur la circulation, sont un peu différens dans chacun de ces temps.

Au commencement du travail de l'accouchement, le sang éprouve d'abord de la difficulté à traverser les vaisseaux; mais il passe encore des artères dans les parties qui sont en contact immédiat avec l'utérus, c'est-à-dire, le placenta et les membranes, quoique plus lentement et en moindre quantité. Lorsque les eaux sont écoulées et que la matrice se contracte avec force, les vaisseaux ne peuvent plus déposer le sang dans les cellules du placenta qu'avec la plus grande difficulté, parce qu'elles sont trop fortement comprimées. Dans une contraction subséquente encore plus

énergique, toute communication est interceptée entre les vaisseaux de la matrice et ceux du placenta; il n'y a plus de communication de la mère à l'enfant; les pertes utérines ne peuvent plus avoir lieu, quand même le placenta seroit détaché; si elles existoient auparavant, elles s'arrêtent.

L'enfant circule encore avec le placenta; mais si la matrice vient encore à se contracter, la circulation qui avoit lieu du placenta au fœtus cesse de s'exécuter, parce que le placenta est trop fortement comprimé par le corps de l'enfant. Le sang passe encore dans les artères ombilicales, et de ces dernières dans la veine, à raison de leurs communications. Dans une contraction plus forte, ou lorsque le cordon se trouve comprimé contre le rebord du bassin, le sang qui jusqu'alors avoit été rapporté au fœtus, sans passer par le placenta, à raison des communications qui existent entre la veine ombilicale et les artères, ne peut plus parcourir ce trajet, son cerveau s'engorge, si bientôt il ne commence à circuler de lui-même à lui-même.

J'ai cru devoir exposer en détail les phénomènes qui ont lieu dans les différens temps des contractions successives de la matrice, parce que c'est d'après leur connoissance que l'on conçoit qu'une femme ne périt pas d'hémorragie après l'accouchement. C'est d'après cette même connoissance que l'on peut établir une théorie rationnelle sur la marche que suit l'écoulement des lochies, soit sanguines, soit séreuses. C'est encore elle qui a dirigé Puzos dans les préceptes qu'il a donné pour arrêter les pertes de sang abondantes. C'est d'après cette connoissance que je donnerai par la suite plus d'extension aux préceptes de ce célèbre accoucheur sur l'hémorragie utérine, en conseillant de se rapprocher encore davantage de la marche de la nature, en imitant sa lenteur.

## ARTICLE III.

### *Changemens dans la situation de la matrice.*

Si l'on considère la situation de la matrice et ses rapports avec les parties circonvoisines, on voit qu'elle doit changer de place à chaque instant. Quoiqu'elle soit entourée de ligamens nombreux destinés à la fixer, elle est cependant flottante dans le bassin, et obéit à l'impulsion des viscères du bas-ventre; elle est située entre la vessie et l'intestin rectum qui, changeant de forme et de volume, plusieurs fois le jour, ne lui permettent pas d'avoir une situation déterminée. Il est rare de trouver son axe longitudinal parallèle à l'axe du bassin: tantôt la matrice est plus basse ou plus élevée; d'autres fois elle est inclinée en avant, ou vers l'un des côtés du bassin.

Il est nécessaire d'observer ces déplacemens de la matrice, quoiqu'ils ne méritent par eux-mêmes aucune attention, vu qu'ils ne sont que momentanés, et ne dérangent en rien l'économie; mais cette mobilité extrême de ce viscère, qui tient à sa forme, à la laxité de ses ligamens, et à ses rapports avec les parties circonvoisines, prédispose à d'autres déplacemens, tels que la descente de matrice, la rétroversion, l'anté-version, l'obliquité, qui sont souvent assez considérables pour troubler les fonctions. J'ai cru devoir traiter ici de ces accidens, parce qu'à proprement parler, ils ne sont pas des maladies. On observe cependant que ces déplacemens ne peuvent pas subsister long-temps sans devenir causes d'affections morbifiques.

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la descente de matrice.*

La descente de matrice peut survenir dans l'état de vacuité, pendant le cours de la grossesse, ou à la suite des couches.

ches. La chute de l'utérus peut s'observer chez les femmes célibataires, mais moins fréquemment que chez celles qui ont eu des enfans : celles qui ont des flueurs blanches très-anciennes y sont plus sujettes, parce que cet écoulement relâche les parties.

Il est des causes qui peuvent donner lieu au prolapsus de la matrice chez toutes les femmes indistinctement ; pendant le cours de la grossesse, l'utérus étant plus pesant, présentant plus de surface aux viscères abdominaux, une cause qui ne suffiroit pas pour produire cet accident dans l'état de vacuité, peut le déterminer chez une femme enceinte. Chez toutes les femmes, la matrice est habituellement plus basse pendant les premiers mois de la gestation : on ne doit pas donner le nom de descente à ce premier degré de prolapsus, qui est un état naturel aux femmes grosses dans les premiers mois. Plus le bassin est spacieux, et plus la femme a eu d'enfans, plus la matrice descend. Aussi, si une femme enceinte est sujette à une chute de matrice, elle en éprouve de plus grandes incommodités pendant les quatre premiers mois, que dans toute autre circonstance. La matrice étant distendue descend beaucoup plus dans le vagin, et exerce une pression plus forte sur le périnée et le fondement ; mais les accidens produits par la descente disparoissent spontanément au cinquième mois, si on n'y a pas remédié auparavant, en soutenant convenablement l'organe.

Tout exercice du corps brusque et violent, l'action de porter sur l'abdomen des fardeaux trop lourds, une pression forte sur cette région, une secousse violente à l'occasion d'une chute sur les pieds, celle occasionnée par une voiture rude, cahotée, dans laquelle la femme resteroit long-temps, des efforts immodérés pour aller à la garde-robe dans le cas de constipation, des dévoiemens prolongés accompagnés d'épreintes vives, l'abus des purgatifs, une station trop long-temps prolongée, sont les causes qui donnent lieu à la descente de matrice chez toutes les femmes indistincte-

ment. A la suite des couches, on l'observe chez les femmes qui se lèvent trop promptement et qui veulent marcher dès les premiers jours, chez celles qui accouchent debout. Une traction immodérée exercée sur le cordon pour opérer la délivrance, détermine souvent cet accident : dans ce cas, si le placenta adhère fortement, la matrice doit nécessairement descendre ou se renverser. Lorsque la chute de l'utérus est la suite d'un accouchement, la femme peut guérir radicalement, pourvu qu'elle garde assez long-temps la position horizontale.

On doit distinguer trois degrés dans la descente de matrice : j'appellerai le premier degré, relâchement; le deuxième, descente ; le troisième, précipitation. Les accidens qui naissent de ce déplacement de l'utérus, sont en raison de son étendue et du volume du viscère déplacé. Les incommodités qui accompagnent le simple relâchement sont légères, et se réduisent, pour l'ordinaire, à un tiraillement encore peu fatigant vers les aines et l'ombilic. Dans le second degré, qui se reconnoît parce que le col de la matrice ou son corps est appuyé sur la face interne du périnée, la femme se plaint d'un sentiment de pesanteur sur le fondement, de tiraillement vers les aines, les lombes, l'ombilic, qui sont bien plus incommodes que dans le premier degré, et qui augmentent lorsque les femmes marchent ou sont debout. La position horizontale, gardée quelque temps, soulage constamment : chaque matin, en se levant, la femme se croiroit guérie, si l'expérience ne lui avoit appris que les accidens reparoîtront après la station et l'exercice.

Dans le troisième degré, la matrice s'engage plus ou moins dans les parties extérieures, et franchit même quelquefois la vulve : dans ce cas elle entraîne le vagin, qui se retourne sur lui-même. Les viscères flottans du bas-ventre, et la vessie, peuvent s'engager dans l'espèce de cul-de-sac formé par le vagin, qui proémine en avant : dans ce dernier degré, la pesanteur sur le fondement et les tiraillemens des

aines sont plus considérables ; la femme éprouve des épreintes intestinales et vésicales, parce que la matrice, qui s'engage fort avant dans les parties extérieures, comprime le col de la vessie, le canal de l'urètre et l'intestin rectum ; mais si elle vient à franchir totalement la vulve, ces épreintes diminuent, parce que la pression qu'elle exerce sur ces organes excrétoires étant moindre, ils ne sont plus autant irrités ; ils exercent leurs fonctions avec plus de facilité ; mais les douleurs des reins, les tiraillemens augmentent, parce que le fond de la matrice se trouve bien plus bas. Dans le second et le troisième degré, les femmes se plaignent assez souvent d'un sentiment de foiblesse, sont sujettes à des défaillances accompagnées de malaise.

Les épreintes intestinales et vésicales, ainsi que d'autres accidens qui naissent de ceux-ci, peuvent se manifester, quoique la descente ne soit encore parvenue qu'au second degré. Si la matrice, qui porte alors sur la face interne du périnée, se développe de plus en plus au milieu du bassin, elle peut acquérir, sans s'engager à travers les parties extérieures, assez de volume pour comprimer le canal de l'urètre et le rectum : dans ce cas, la femme n'éprouve d'abord qu'une légère difficulté d'uriner, ou d'aller à la garde-robe, qui va toujours en croissant, jusqu'à ce que la rétention soit complète, ce qui arrive rarement avant le quatrième mois de la grossesse ; au contraire, dans le cas de précipitation, ces accidens se manifestent tout à coup, et quoique la matrice ne soit pas développée.

Dans le premier et le second degré de prolapsus, la matrice reprend souvent sa situation, en recommandant seulement à la femme de se coucher sur le dos, et de tenir les fesses très-élevées ; si cette situation ne suffit pas, on réduit aisément ce viscère, en le repoussant au moyen du doigt porté dans le vagin. On engage la femme à garder, pendant long-temps, la position horizontale. Lorsque la matrice est replacée, qu'il n'y a plus d'inflammation, il peut être utile, dans

plusieurs cas, d'employer des injections astringentes et aromatiques, faites à froid, pour raffermir les ligamens relâchés : les bains, les douches, les injections d'eaux sulfureuses, sont regardés, avec raison, comme un des moyens les plus propres à opérer une guérison radicale. On ne doit recourir aux pessaires, à l'éponge, qu'après que tous les autres secours ont échoué, car leur usage n'est jamais indifférent ; ils déterminent presque toujours un catharre qui suit une marche aiguë dans les premiers temps, et qui prend ensuite un caractère chronique : il n'est pas rare de voir ce dernier écoulement subsister pendant tout le temps que la femme porte un pessaire. Si le col de la matrice est sensible, engorgé, ce qui arrive assez souvent, lorsqu'il existe une descente de matrice, les pessaires, quelque bien placés qu'ils soient, déterminent souvent l'inflammation chronique de cette partie. Si on regarde l'emploi d'un moyen mécanique comme nécessaire pour diminuer les tiraillemens qui peuvent donner lieu à l'engorgement de l'utérus, et pour rendre la marche de la femme moins douloureuse, on doit, lorsque le col est sensible, préférer l'éponge, dont le contact est moins rude.

Lorsqu'on applique un pessaire qui prend ses points d'appui dans l'intérieur du petit bassin, je regarde comme important que la femme reste pendant quelques jours au lit, ou sur une chaise longue ; quand on a cette précaution, il tient mieux, parce que les parties ont le temps de revenir sur sa circonférence ; la gêne qu'en éprouve la femme est aussi moins considérable, parce qu'il y a moins de frottement que si elle se livroit à quelque exercice. Pour que le pessaire tienne, et qu'il soit de quelqu'utilité, il faut encore qu'il n'entre pas trop facilement.

On préfère, en général, le pessaire ovale de Levret, ou ceux faits en gomme élastique, qui ont la même forme, aux pessaires en *bilboquet :* ces derniers m'ont paru ne fixer la matrice que très-imparfaitement ; leur point d'appui se

trouvant à l'extrémité de la tige qui est hors de la vulve, la partie supérieure qui est évasée, et dans laquelle est reçue l'utérus, est vacillante, et peut, dans un mouvement brusque, abandonner cet organe. Si le périnée est déchiré, les pessaires à pivot, quelque incommodes qu'ils soient, doivent alors être employés, parce qu'ils sont les seuls que la femme peut porter : on ne peut pas faire usage des pessaires ordinaires, qui ne tiennent que parce qu'ils appuient sur le périné.

M. *Bruninghausen* a proposé, pour remédier à la chute de la matrice, un pessaire d'une forme particulière. Le pessaire ovale de Levret, qui est un des meilleurs, offre cet inconvénient, qu'il est trop large dans sa partie moyenne, qui se trouve placée entre le rectum et le col de la vessie, tandis qu'à ses deux extrémités il est trop étroit. Ces considérations ont déterminé M. *Bruninghausen* à en faire construire un qui a presque la forme d'un 8 de chiffre, qui lui paroît aussi commode, et mieux adapté à la structure des parties qui doivent le recevoir : sa longueur doit être telle, qu'il prenne ses points d'appui principaux sur les deux côtés du petit bassin, c'est-à-dire, environ de trois pouces et un quart; ses deux extrémités étant plus larges que dans le pessaire ovale de Levret, sont soutenues en plusieurs points, ce qui fait qu'elles sont moins exposées à se déranger. Ce pessaire est étroit dans son centre, de devant en arrière. Cette disposition me paroît présenter un avantage réel : il doit être beaucoup moins exposé à changer de position, en conséquence des changemens que la vessie et le rectum éprouvent dans leur volume à diverses époques de la journée. La gêne qui accompagne toujours l'application d'un pessaire, doit être moindre que lorsque les points d'appui sont entre le pubis et le sacrum; car la pression qu'il exerce, dans ce dernier cas, sur la vessie et le rectum, produit souvent des épreintes vésicales et intestinales, jusqu'à ce que ces organes s'y soient habitués. Sa face supérieure doit être concave, et on y pra-

tique une ouverture par où puissent passer les écoulemens fournis par la matrice.

Chez les femmes enceintes, la descente de matrice donne presque toujours lieu à une rétention d'urine, à laquelle on remédie en portant un doigt derrière la symphyse du pubis, pour écarter le corps de la matrice et faire cesser la pression qu'il exerçoit sur le col de la vessie et le canal de l'urètre. On peut instruire la femme qui est sujette à cette incommodité, à se rendre elle-même ce service, jusqu'à ce que la matrice soit assez développée pour être retenue au-dessus du détroit, ce qui n'a lieu qu'après le cinquième mois.

Dans le cas de précipitation, il est plus difficile de replacer la matrice, qui est ordinairement douloureuse, si elle est au dehors depuis quelque temps, parce qu'elle est exposée à des frottemens et irritée par les urines qui tombent dessus. Le gonflement des parties qu'entraîne la matrice dans sa chute, exige qu'avant de tenter la réduction, on emploie les remèdes généraux, comme applications émollientes, bains, saignées, pour amener les conditions favorables pour l'opérer. La réduction est encore possible si la femme est enceinte depuis peu de temps; mais si la grossesse est très-avancée au moment où cet accident arrive, on doit se borner à soutenir la matrice au dehors par un bandage convenable; les efforts qui deviendroient nécessaires pour rentrer ce viscère, feroient beaucoup souffrir la femme et l'exposeroient à de très-grands dangers.

J'indiquerai, dans un autre endroit, comment doit se comporter l'accoucheur, si la matrice vient à franchir la vulve pendant le travail de l'enfantement.

On a quelquefois pris un polype du col de la matrice ou du vagin pour une descente. Les crevasses qui se forment sur la partie inférieure d'un polype parvenu dans le vagin par l'orifice de la matrice, en ont imposé, pour l'ouverture du museau de tanche, à des praticiens qui étoient

inattentifs. Dans le cas de chute totale de la matrice, la tumeur est plus étroite en bas qu'en haut ; la cavité du vagin est effacée, parce qu'il se retourne sur lui-même à mesure que l'utérus l'entraîne avec lui ; le cours des urines est gêné, parce que le vagin pousse au-devant de lui la vessie. Aucun de ces signes se manifeste dans le cas de polype : la matrice se trouve à la même hauteur, ou si elle descend quelquefois, entraînée par un polype qui naît de son col, outre que l'on trouve l'orifice sur l'un des côtés de cette masse, elle ne tarde pas à refouler ce viscère, parce qu'en se développant elle s'appuie sur le périnée.

## CHAPITRE II.

### *De la rétro-version et de l'anté-version de la matrice.*

On donne, depuis Guillaume *Hunter*, le nom de rétro-version à un déplacement de la matrice dans lequel ce viscère s'engage, selon sa longueur, entre le pubis et le sacrum, de manière que son fond soit tourné en arrière et son col vers la symphyse. Dans l'anté-version, l'utérus s'engage également dans le bassin, en présentant sa longueur d'avant en arrière ; le fond est placé derrière le pubis, et l'orifice au-devant du sacrum. Ces déplacemens ne sont bien connus que depuis le milieu du siècle dernier. Cependant plusieurs auteurs, entre autres *Grunner* (*dissertatio de utero retroverso*, *Jenæ*, 1787), prétendent que la rétro-version a été connue d'Hippocrate, de Philumène. Roderic à Castro, médecin portugais, qui fleurissoit depuis le commencement jusqu'au milieu du seizième siècle, a aussi indiqué, d'après Hippocrate et Aëtius, l'indisposition dont il s'agit ici, dans son Traité des maladies des femmes.

Grégoire, chirurgien de Paris, est le premier qui ait parlé d'une manière spéciale de cette maladie : il faisoit connoître ce déplacement à ses élèves, dans les leçons particu-

lières qu'il faisoit sur l'art des accouchemens. Walter Wals porta cette connoissance, qu'il avoit puisée dans les leçons de *Grégoire*, dans l'Angleterre, sa patrie. Ayant cru rencontrer ce déplacement, il fit appeler Guillaume *Hunter*, pour l'aider de ses conseils. Malgré leurs tentatives, la femme mourut le huitième jour. Ils reconnurent à l'ouverture du corps, ce qu'ils avoient soupçonné pendant la vie du sujet, que la tumeur qui remplissoit le vagin, et qu'ils n'avoient pu repousser au-dessus du détroit, étoit formée par la matrice qui, en comprimant le rectum et le col de la vessie, avoit donné lieu à la constipation et à la rétention d'urine dont elle avoit été attaquée. La partie antérieure de l'abdomen étoit occupée par la vessie, qui étoit pleine d'urine. La matrice étoit si étroitement engagée entre les os du bassin, qu'il fut impossible de relever son fond avant d'avoir divisé la symphyse des os pubis. *Hunter* crut devoir appeler l'attention des gens de l'art sur cet accident, auquel il donna le nom de rétro-version, dans le Mémoire qu'il lut, sur ce sujet, à la Société royale de Londres. Je crois que *Hunter*, *Lyne*, sont les premiers auteurs qui ont écrit d'une manière spéciale sur ce déplacement, dont ils ont vérifié l'existence par l'ouverture des cadavres.

Depuis cette époque, un grand nombre d'auteurs, en Angleterre, en Allemagne, en France, ont écrit fort au long sur le même sujet. Le Mémoire de M. *Desgranges*, chirurgien et médecin à Lyon, qui a été couronné, en 1785, par l'Académie de Chirurgie, mérite de tenir une place distinguée parmi ces diverses productions: il a rassemblé les divers exemples de ce déplacement, qui se sont rencontrés depuis la publication des observations de Hunter, et a formé un corps de doctrine complet sur cette indisposition.

Les déplacemens de la matrice connus, depuis G. Hunter, sous les noms de rétro-version et d'anté-version, peuvent être portés à un degré plus ou moins considérable. Dans

la rétro-version, où la matrice est couchée entre le pubis et le sacrum, son fond est tantôt plus élevé que son orifice, tantôt sur la même ligne, tantôt plus bas. Le renversement n'est jamais aussi considérable dans l'anté-version que dans la rétro-version. La matrice peut se renverser dans l'état de vacuité, ou pendant les premiers mois de la grossesse. Le renversement n'est plus possible après le quatrième mois, parce qu'à cette époque la longueur de l'utérus surpasse l'étendue du bassin, mesurée du pubis au sacrum: on observe plus particulièrement cet accident chez les femmes dont l'excavation est évasée, pendant que le détroit supérieur est resserré.

Ce déplacement peut s'opérer lentement ou d'une manière subite: dans le premier cas, les accidens qui l'accompagnent sont d'abord légers, et ne parviennent que progressivement à un degré considérable; tandis que dans le second cas, ils s'annoncent tout à coup avec assez d'intensité pour alarmer la femme. La mobilité extrême de la matrice, qui tient à sa forme, à sa situation et à ses rapports avec les parties circonvoisines, est la cause prédisposante de cette espèce de déplacement; la pression que les viscères du bas-ventre exercent sur l'une des parois de ce viscère en est la cause occasionnelle. Mais lorsque le renversement s'opère subitement, leur action doit être favorisée par une contraction violente du diaphragme et des muscles abdominaux, comme lorsque la femme fait des efforts pour vomir, pour aller à la garde-robe, pour uriner, ou par une forte compression sur l'abdomen, occasionnée par un coup, une chute: c'est de cette dernière manière que cet accident fut produit dans le cas rapporté par M. *Desgranges*, où une femme l'éprouva pour avoir appuyé trop fortement sur l'abdomen un chaudron rempli de linge mouillé. Dans une observation citée par *Hunter*, la rétro-version fut la suite d'une grande frayeur, qui me paroît l'avoir occasionnée, en produisant une contraction vive et

comme convulsive du diaphragme et des muscles abdominaux.

Les accidens qui accompagnent la rétro-version et l'antéversion de la matrice, sont en raison du volume du viscère déplacé et de l'étendue du déplacement ; lorsqu'il a lieu hors l'état de grossesse, ou pendant les premiers mois de la gestation, les incommodités qu'éprouvent les femmes sont d'abord légères; elles ne se plaignent, dans les commencemens, que d'une pesanteur sur le fondement, d'un sentiment de tiraillement vers les lombes, les aines et les cuisses, de difficulté de rendre les urines et les excrémens, qui s'accroissent par degré, à mesure que le volume de la matrice augmente : le déplacement étant le même, si la matrice est engorgée, son volume augmenté par l'état de grossesse, les accidens seront plus grands, parce que la pression qu'elle exerce sur les parties adjacentes sera plus forte : ils ne parviennent au dernier période, que quand elle a acquis assez de volume pour s'enclaver.

Lorsque la matrice, en se moulant, en quelque sorte, à la cavité du bassin, a produit la rétention d'urine et la constipation, ces accidens deviennent autant de causes qui augmentent la rétro-version et s'opposent à la réduction. *Denman* pense que la rétention d'urine précède la rétroversion, et que sans elle cette dernière ne pourroit pas exister. La vessie qui est distendue par l'urine ne peut pas s'élever dans le bas-ventre sans entraîner avec elle le col de la matrice; or, l'orifice ne peut être soulevé sans que, par une espèce de bascule, le fond ne s'enfonce dans la même proportion. Les efforts que fait la femme pour rendre les excrémens accumulés dans le rectum, qui est comprimé par le fond de la matrice, tendent à le porter de plus en plus en bas. Il y a donc deux puissances qui, par des directions opposées, tendent à augmenter le renversement.

Il survient bien plus rarement rétention complète d'urine et constipation absolue dans l'anté-version que dans la ré-

tro-version, parce que lorsque la vessie est distendue par l'urine, elle tend, en s'élevant dans le bas-ventre, à pousser le fond de ce viscère au-dessus du pubis, pendant que les efforts que fait la femme pour rendre les matières stercorales, rapprochent son orifice du centre du bassin.

Si la matrice se renverse aux environs du quatrième mois, les accidens sont portés tout à coup au dernier période, parce ce qu'elle a alors acquis assez de volume pour s'enclaver entre le pubis et le sacrum, et comprimer le rectum et le corps de la vessie assez fortement pour suspendre le cours des urines et des matières fécales : sa longueur égale presque, à cette époque, la distance du pubis au sacrum. Il est urgent de faire promptement la réduction, sans quoi la matrice se moule, en quelque sorte, à la cavité du bassin; son enclavement ne dépend pas uniquement de ce qu'elle augmente de volume à raison du développement du produit de la conception, mais aussi de ce que sa propre substance se tuméfie à la suite de l'inflammation dont elle est atteinte.

Tous les accidens que j'ai énuméré sont les suites nécessaires des déplacemens de la matrice, connus sous les noms de rétro-version et d'anté-version : ils ne peuvent cependant pas servir à en établir le diagnostic, parce qu'il n'en est aucun qui ne puisse accompagner les descentes de matrice : la réunion même de ces signes peut se rencontrer, quoiqu'il existe seulement prolapsus de l'utérus.

Le toucher seul peut apprendre à reconnoître ces déplacemens, ainsi que leur étendue et leur espèce. On sent, à l'entrée du vagin, une tumeur qui remplit la cavité du bassin. Dans le cas de rétro-version, la matrice présente sa surface postérieure; son fond se trouve tourné vers le sacrum, et l'orifice vers le pubis. Dans le cas d'anté-version, l'utérus offre, au toucher, sa surface antérieure; l'orifice est en arrière, et le fond vers le pubis. Si l'on introduit le doigt dans l'anus, on sent que l'intestin rectum est déprimé par

le fond; ou par le col de la matrice qui y forme une saillie plus ou moins considérable. Levret avoue avoir pris une anté-version de la matrice pour une pierre chatonnée dans la vessie, et n'avoir reconnu son erreur qu'à l'ouverture de la femme, qui mourut des suites de la lithotomie que l'on avoit cru indiquée (Journal de médecine, tome XL, page 269).

Le rapport du col avec la surface interne du bassin nous fait reconnoître l'espèce de déplacement qui existe; mais son élévation, plus ou moins grande, ne peut pas faire connoître son étendue; le col se recourbant quelquefois à la manière d'un bec de cornue, peut être facile à atteindre, quoique le renversement du fond soit très-grand.

Toutes choses égales d'ailleurs, les accidens de l'anté-version sont moins graves que ceux de la rétro-version; dans l'un et l'autre de ces déplacemens, le prognostic doit être d'autant plus fâcheux, que le renversement est plus grand, plus ancien, et que la matrice se trouve engagée plus ou moins étroitement dans le bassin.

Le médecin a quelquefois quatre indications à remplir pour parvenir à réduire l'utérus, sans exposer la femme à des accidens: la première consiste à enlever les obstacles qui pourroient rendre nuls et dangereux les efforts que l'on feroit pour remettre ce viscère dans son lieu naturel; la seconde indication, qui est la principale, consiste à replacer la matrice dans sa position naturelle; dans la troisième, on se propose de la maintenir réduite; la quatrième tend à remédier, par des moyens convenables, aux désordres qu'un enclavement prolongé peut avoir causé dans d'autres parties.

*Première indication.* Lorsque l'enclavement est très-considérable et a duré long-temps, avant de tenter la réduction, la saignée, soit générale, soit locale, devient nécessaire si les parties sont dans un état inflammatoire; les fomentations, les bains, les injections vaginales, ont souvent

suffi pour permettre d'opérer une réduction que l'on avoit cru impossible avant leur usage : le cours des urines et des matières fécales étant, pour l'ordinaire, interrompu, un des premiers soins à donner à la femme attaquée de ce déplacement, doit être d'évacuer les urines et les excrémens; la plénitude de ces canaux rendroit l'élévation du fond de l'utérus plus difficile. On procure la sortie des urines, en introduisant une sonde dans la vessie; mais pour qu'elle pénètre, il est souvent nécessaire, qu'au moyen du doigt indicateur introduit dans le vagin, et dirigé le long de la symphyse du pubis, on s'efforce d'écarter le corps de la matrice qui comprime le canal de l'urètre. Il est une autre précaution, de laquelle dépend la possibilité de pratiquer le cathétérisme, qui consiste à employer une sonde courbe comme pour les hommes. Le canal de l'urètre ayant changé de direction, se trouvant pressé contre les os pubis, ce qui en diminue le calibre, il seroit peut être impossible d'introduire la sonde ordinaire.

Après avoir satisfait aux indications que présentent les parties qui ont souffert une pression plus ou moins forte de la part de la matrice renversée, on doit se hâter d'en faire la réduction; elle est facile lorsque le déplacement est récent, la matrice peu volumineuse; elle peut présenter des obstacles insurmontables, si l'utérus est étroitement enclavé au milieu du bassin, parce que son axe longitudinal est plus long que celui du détroit supérieur: ce viscère doit passer d'un espace plus large, où il est serré, dans un autre qui est plus étroit.

*Deuxième indication.* Pour réduire la matrice, on doit commencer par faire prendre à la femme une situation favorable. Quelques accoucheurs ont conseillé de la faire placer sur les coudes et les genoux, parce que cette situation est celle où les viscères du bas-ventre pressent moins en bas; comme elle est fatigante, on peut se dispenser de la faire prendre à la femme : on peut également réussir en

la faisant mettre sur le dos, pourvu qu'on ait l'attention de l'engager à faire le moins d'efforts possibles pendant que l'on s'occupe à replacer la matrice.

Pour conduire la matrice dans son lieu naturel, il suffit, dans le cas d'anté-version, de porter quelques doigts derrière la symphyse du pubis, et de faire effort pour relever le fond au-dessus du détroit; il est très-rare que la manœuvre présente de grandes difficultés dans ce déplacement; il n'en est pas de même dans la rétro-version. Divers procédés ont été conseillés pour parvenir, dans le cas de rétro-version, à opérer la réduction de la matrice, qui consiste à relever son fond et à abaisser son col.

On peut se contenter d'agir sur le fond de la matrice que l'on s'efforce de porter de bas en haut, au moyen de quelques doigts placés au-dessous de la surface postérieure de cet organe. Les uns veulent que les doigts soient appliqués à nu sur le corps que l'on se propose de réduire; d'autres préfèrent qu'ils soient enveloppés de bandelettes de linge, ou bien ils conseillent d'interposer entre les doigts et le fond de la matrice un corps qui prévienne le froissement de cet organe pendant les efforts que l'on exercera pour soulever le fond, car il en faut quelquefois de très-grands. La crainte de provoquer l'avortement ne doit point empêcher de les employer, parce que le danger auquel sont exposés la mère et l'enfant est encore plus grand, si l'on ne réussit promptement à réduire la matrice. L'avortement qui surviendroit spontanément dans ce cas, devroit plutôt être regardé comme un bienfait de la nature, que comme un accident. Je crois qu'il vaut mieux appliquer immédiatement les doigts sur le corps de la matrice pour la repousser; en adoptant la pratique contraire, on se prive de l'avantage de reconnoître, à chaque instant, le degré de réduction que l'on opère.

La plupart des praticiens conseillent, pour opérer cette réduction, d'introduire deux doigts dans l'anus pour repous-

ser le fond de l'utérus, tandis qu'on tente d'abaisser le col avec deux doigts de l'autre main portés dans le vagin : ce précepte a été donné par Grégoire, qui est le premier qui ait fixé l'attention des accoucheurs sur ce déplacement. M. Sabatier conseille aussi d'exercer des pressions méthodiques par le rectum et par le vagin. *Richter*, dans sa Bibliothèque chirurgicale, a aussi adopté cette méthode. M. *Dusaussoie*, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, assure n'avoir pu réussir, dans un renversement de cette espèce, à replacer la matrice dans sa position naturelle, qu'en portant la main dans l'anus : ce dernier procédé me paroît devoir mériter la préférence, parce que une puissance qui agit sur l'orifice, venant à se joindre à celle qui tend à relever le fond, on doit avoir plus d'espérance que ces efforts réunis produiront leur effet.

Si l'on est appelé fort tard pour secourir une femme dont la matrice est engagée entre le pubis et le sacrum, si étroitement que la réduction est impossible, comme cela est arrivé à Guillaume Hunter, dans la première observation de ce genre dont il a été témoin, la femme succombera nécessairement si l'on ne vient à son secours. Les deux individus étant dévoués à une mort certaine, sans un moyen extrême qui facilite le redressement de l'utérus, en faisant cesser les points de contact, *Lyne* (*Medical observations and inquiries*, vol. 4), qui paroît être un des premiers qui ait décrit, avec exactitude, sur ce déplacement de la matrice chez les femmes grosses, a proposé, pour remédier à ce cas fâcheux, de plonger un troiscart à travers la paroi postérieure du vagin, dans le corps de ce viscère, pour en diminuer le volume, en faisant écouler les eaux qui sont alors très-abondantes, respectivement à la grosseur du fœtus : le même précepte a été donné ensuite par *Guillaume Hunter*.

Cette ponction, qui ne seroit peut-être pas sans danger pour la mère, étant au moins très-propre à provoquer l'ex-

pulsion prématurée du fœtus, M. le professeur Sabatier préfère, pour obtenir la réduction de la matrice, de pratiquer une ponction à la vessie, au-dessus du pubis, qui, en évacuant les urines, peut la rendre plus facile, sans faire craindre que l'avortement survienne. Ce dernier moyen doit être employé toutes les fois qu'il sera probable qu'il pourra procurer la faculté de réduire la matrice. Mais l'observation rapportée par *Hunter*, dans laquelle on voit que la vessie ayant été vidée des urines qu'elle contenoit, il fut impossible de désenclaver l'utérus et de remonter son fond au-dessus du détroit, avant d'avoir divisé la symphyse du pubis, semble prouver que la ponction de la vessie au-dessus du pubis, peut être, dans quelques cas, insuffisante pour sauver la femme. Si la réduction présente des obstacles insurmontables, lorsque la matrice est étroitement enclavée au milieu du bassin, je les attribue beaucoup moins à la plénitude de la vessie, qu'au défaut de proportion entre les diamètres respectifs de la matrice et ceux du bassin. Le diamètre longitudinal de l'utérus étant plus long que celui du détroit supérieur qui lui correspond, la réduction devient impossible, parce qu'elle doit passer d'un espace large, où elle est très-serrée, dans un autre qui est plus étroit.

La mère et l'enfant étant destinés à périr, si l'on n'a pas recours à un moyen extrême qui facilite la réduction, ne pourroit-on pas substituer, avec avantage, au procédé conseillé par Lyne, Guillaume Hunter, la section du pubis, qui sauveroit l'enfant, en exposant beaucoup moins la mère, que ne le feroit la ponction de la matrice à travers la paroi postérieure du vagin? L'avantage qui en résulteroit pour l'enfant, disois-je, est évident : il peut, par cette opération, rester dans la matrice jusqu'au terme ordinaire de la grossesse, ce qui ne peut avoir lieu dans le cas de ponction, où l'avortement est nécessaire. Comme il ne faudroit qu'un écartement modéré pour relever la matrice au-dessus du détroit

troit supérieur, la femme ne me paroît exposée à aucun accident grave par cette opération, lors même qu'il seroit prouvé qu'elle a les suites les plus fâcheuses dans les cas où l'on a besoin d'un écartement considérable pour faire cesser la disproportion.

L'agrandissement seul du diamètre transversal peut contribuer à faciliter la réduction de la matrice, en lui offrant, sur l'un des côtés du bassin, assez d'espace pour remonter au-dessus du détroit, quoique le diamètre qui s'étend du pubis au sacrum, ne se soit pas allongé d'une manière notable. Il suffit que les points de contact cessent dans l'excavation, ce que produit le plus léger écartement, pour que l'on puisse ensuite la redresser en la dirigeant sur l'un des côtés: on fait, par ce déplacement, que la matrice ne présente plus entre le pubis et le sacrum, qu'un de ses bords, qui a beaucoup moins d'épaisseur que son centre.

Lorsque je proposai, il y a quelques années, dans un Mémoire présenté à la Société de l'École de Médecine, les raisons sur lesquelles je me fonde, pour motiver le conseil de recourir, dans ce cas extrême, à la section du pubis, je croyois alors être le premier qui eût donné ce précepte; mais depuis j'ai lu que *Purcell* (*in Med. Comment.*, vol. 6) conseille de tenter la section du pubis, plutôt que d'abandonner la femme à une mort certaine, dans le cas où l'on ne pourroit réduire la matrice qui est dans un état de rétro-version. Ce que cet auteur n'a fait qu'indiquer, je l'ai établi, avant de connoître son opinion, avec tous les développemens propres à la rendre probable.

Je crois cependant devoir observer que l'on trouve dans le Rec. pér. de la Soc. de Méd. de Paris, une observation propre à enhardir à tenter la ponction du corps de la matrice, conseillée par *Lyne* et *G. Hunter*, si l'opérateur ne devoit pas toujours préférer les procédés qui peuvent conserver les deux individus, à ceux qui, pour en sauver un, sacrifient l'autre. M. *Noel des Marais* ayant pris une

hydropisie de matrice pour une ascite, et s'étant déterminé à pratiquer une ponction, le troiscart pénétra dans la matrice, sans qu'il soit survenu d'accidens : la femme qui étoit sur le point de périr, fut soulagée par cette opération.

*Troisième indication.* Quand on a été assez heureux pour parvenir à réduire la matrice, il faut la maintenir dans sa situation naturelle. Si la femme approche de la fin du quatrième mois de la grossesse, bientôt la matrice acquerra assez de volume pour ne plus retomber dans le petit bassin; il suffit alors de faire garder le lit jusqu'à cette époque, de tenir le ventre libre, et d'engager la femme à rendre les urines au premier besoin : mais si le renversement avoit eu lieu dans l'état de vacuité, ou dans les premiers mois de la gestation, un pessaire devient nécessaire pour soutenir la matrice, et prévenir son renversement ultérieur; mais il faut attendre, pour l'employer, que l'inflammation soit dissipée : pendant cet intervalle, la femme doit rester au lit.

*Quatrième indication.* Il peut se présenter d'autres indications à remplir après que la matrice a été réduite. Les parties environnantes sont quelquefois atteintes d'inflammation qui subsiste pendant quelque temps : les bains les demi-bains, les fomentations émollientes, les injections vaginales, l'application des sangsues, peuvent devenir nécessaires. La rétention d'urine est un accident qui subsiste souvent après la réduction, et qui se combat par les moyens que je viens d'indiquer, lorsqu'il dépend de l'inflammation du col de la vessie, occasionnée par la compression qu'il a éprouvé de la part du col de la matrice. Mais il peut survenir, quelque temps après la réduction, une rétention d'urine qui exige un traitement différent, parce qu'elle est produite par un état pathologique entièrement opposé. La vessie ayant été distendue outre mesure, ce viscère peut tomber dans un état d'inertie qui

permet aux urines de séjourner : on doit, dans ce cas, chercher à ranimer l'action du corps de cet organe par des injections astringentes ou aromatiques, par celles d'eaux thermales, telles que celles de Barèges, Cauteretz, Balaruc, etc. Ces mêmes moyens seroient indiqués pour remédier à une incontinence d'urine qui survient quelquefois, et qui dépend de la paralysie du sphincter de la vessie qui succède à la compression plus ou moins forte qu'a éprouvé cette partie.

## CHAPITRE III.

### *De l'obliquité de la matrice.*

Si la mobilité de la matrice ne lui permet pas d'avoir une situation déterminée, même dans l'état de vacuité, on conçoit encore plus facilement que son axe doit s'écarter, à chaque instant, de la ligne verticale, qui partage le corps en deux parties égales, lorsque la grossesse est assez avancée pour que le fond de ce viscère s'élève au-dessus du détroit. Lorsque l'utérus est parvenu dans la cavité abdominale, on voit constamment, à cette époque, que son fond s'incline de l'un ou l'autre côté, ou en avant. Deventer a donné le nom d'obliquité à cette déviation de la matrice. Les anciens avoient reconnu qu'elle peut devenir une cause d'accouchement contre nature. Philosteus, qui vivoit 170 ans avant J.-C., parle de l'obliquité de la matrice. Moschion, auteur grec, qui vivoit dans le sixième siècle, reconnoît quatre espèces d'obliquité, et les range parmi les causes d'accouchemens difficiles (Harm. Ginæc., part. II, cap. V, pag. 4, collectio Spachii). Aëtius a traité, avec assez d'étendue, de l'inclinaison de la matrice, en exposant la doctrine d'Aspasie sur ce sujet : il admet aussi qu'elle peut apporter des obstacles à l'accouchement : *potest et difficultas pariendi contingere, ob cervicis uteri obliquitatem* (Tetrab. IV, serm. IV, cap. LXXVII, pag. 819 et seq.);

être assez considérable pour s'opposer à ce que le fond de la matrice se porte en avant. Cette obliquité est encore favorisée par la saillie considérable que forme le sacrum dans sa partie supérieure, ainsi que les vertèbres lombaires.

Le fond de la matrice se portant en avant à mesure qu'elle s'élève dans l'abdomen, la direction de son axe varie de mois en mois : vers le milieu de la gestation, il se rapproche de celui du bassin ; mais dans les derniers temps, il forme, le plus communément, avec l'horizon, un angle plus aigu que l'axe même du détroit supérieur.

On trouve encore la cause des obliquités latérales dans la forme du bassin et dans celle de la matrice. La colonne lombaire présente antérieurement une convexité considérable. L'intestin rectum, qui recouvre le sacrum, offre aussi, à certaines époques de la journée, une colonne tortueuse et arrondie. La matrice, en se développant, prend également une forme plus ou moins ronde. La colonne rachidienne, le sacrum, offrant d'autant moins de surface à la matrice lorsqu'elle porte sur leur convexité, que cette dernière est plus considérable, ce viscère ne peut y rester constamment appliqué ; son fond doit nécessairement s'incliner sur l'un ou l'autre côté du bassin.

On trouve dans les rapports de la matrice avec l'intestin rectum, pourquoi le fond de l'utérus s'incline presque toujours à droite ; en effet, on rencontre à peine une fois sur cent, l'obliquité latérale gauche. La différence entre la fréquence de ces deux obliquités latérales, quoiqu'elles soient également favorisées par la forme arrondie du sacrum sur laquelle porte la convexité de la matrice, tient à la situation du rectum, qui est placé sur le côté gauche de la base du sacrum : cette disposition fait que lorsque la partie postérieure de la matrice vacille sur le sacrum, elle s'incline de préférence vers le côté droit, parce que le rectum et l'extrémité de l'S romaine du côlon, qui sont souvent distendus par

des matières stercorales, lui opposent un obstacle vers le côté gauche. Les efforts auxquels se livre la femme pour rendre les matières stercorales, concourent aussi à déterminer l'obliquité latérale droite, puisque les matières, en parcourant le rectum, pressent la matrice de gauche à droite. L'impulsion qui porte la matrice de gauche à droite est d'autant plus grande, que les efforts que fait la femme pour expulser les excrémens sont plus considérables. Rœderer, Solayrès, ont aussi attribué l'obliquité de la matrice, en partie, à la pression qu'elle éprouve à gauche, lorsque les matières stercorales parcourent avec difficulté l'intestin rectum.

On rencontre l'obliquité latérale droite chez le plus grand nombre des femmes, quoique la matrice soit encore contenue dans le petit bassin : assez souvent, dès le deuxième et le troisième mois de la grossesse, l'orifice est légèrement incliné vers le côté gauche.

L'obliquité latérale gauche est très-rare, et ne dépend pas du rapport de la matrice avec le bassin et les parties environnantes ; elle tient à quelques circonstances accessoires. Si la matrice, fortement retenue par les enveloppes du bas-ventre, s'étoit élevée au-dessus du détroit supérieur, sans se détourner de son axe, elle peut alors se porter indistinctement vers le côté droit ou vers le côté gauche, lorsque parvenue à la hauteur de la deuxième ou troisième vertèbre lombaire, elle vient à s'en écarter : le rectum ne la sollicite plus à se porter de préférence à droite.

Les causes que je viens d'assigner comme servant à produire l'obliquité, soit antérieure, soit latérale, sont si évidentes, que l'on doit être étonné que des auteurs du plus grand mérite aient eu recours, pour l'expliquer, à d'autres circonstances qui, le plus souvent, n'y contribuent en rien ; comme l'habitude qu'auroit la femme de se coucher, pendant sa grossesse, constamment du même côté, le relâchement des ligamens de l'un des côtés, ou la constriction de ceux du côté opposé, à raison d'un état inflammatoire ou

spasmodique, une tumeur considérable dans l'abdomen ou dans les ovaires. Des causes semblables ne peuvent se rencontrer que rarement, et cependant on trouve l'obliquité de la matrice quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent : la cause qui la détermine doit donc être constante. Les causes accessoires dont je viens de parler se rencontreroient indistinctement vers l'un ou l'autre côté du bassin : cependant la matrice est presque toujours oblique à droite.

Depuis Levret, presque tous les auteurs ont attribué l'obliquité de la matrice à l'attache du placenta, sur tel ou tel point de ce viscère. Suivant cet accoucheur, toutes les fois que le placenta n'est pas implanté sur le fond ou sur l'orifice de l'utérus, il entraîne toujours cet organe du côté où il a pris ses adhérences. Il paroît d'abord assez naturel de croire que le fond de la matrice s'incline du côté où est inséré le placenta, puisqu'en s'y portant il paroîtroit suivre les lois de la gravité, à laquelle tous les corps obéissent. Si l'obliquité de la matrice étoit due à l'implantation du placenta, on la rencontreroit constamment du côté où se trouve cette masse ; mais souvent elle a lieu du côté opposé. Le placenta ne s'insère pas plus souvent sur le côté droit que sur le côté gauche ; cependant la matrice est presque toujours oblique à droite. Le placenta adhère aussi souvent à la paroi postérieure qu'à la paroi antérieure : on ne rencontre jamais l'obliquité postérieure, tandis que l'antérieure est presque constante.

L'obliquité existe également, quoique les adhérences de cette masse correspondent, centre pour centre, au fond de la matrice, ou à son orifice : on ne peut pas, dans ce cas, attribuer la déviation de l'utérus à l'attache du placenta. La matrice, en s'inclinant, n'obéit plus aux lois de la gravité. L'insertion du placenta ne s'oppose pas au développement de la portion de l'utérus, à laquelle il est fixé ; l'expérience démontre, au contraire, que ce lieu acquière plus d'épaisseur que les autres. On ne peut donc pas soutenir, avec Levret, que la figure irrégulière que prend, dans ce cas,

la matrice, parce qu'elle ne peut pas se développer autant dans l'endroit de l'insertion du placenta que dans les autres régions, est la cause déterminante de l'obliquité.

L'obliquité de la matrice peut quelquefois se reconnoître par la vue seule; mais en général, on ne peut juger sûrement de l'espèce d'obliquité qui existe et de son étendue, qu'en palpant l'abdomen de la femme. Cette première recherche, en apprenant de quel côté répond le fond de l'utérus, ne fait pas toujours connoître celui où se trouve son orifice: le col peut ne pas cesser de correspondre au centre du bassin, pendant que le fond est incliné; ce qui suppose une déviation dans l'axe de l'utérus, à l'endroit de l'union du corps et du col de cet organe : elle est quelquefois si grande, que le col, qui est alors recourbé à la manière du bec d'une cornue, regarde le même côté du bassin que le fond. Il faut donc porter dans le vagin le doigt qui peut, seul, apprendre si le col de la matrice participe à la même déviation que son fond. Lorsque le col de ce viscère est appuyé contre quelque point du bassin, il ne suffit pas toujours, pour le déplacer et le ramener au centre de cette cavité, de changer la situation du fond. La torsion dont je parlois tout à l'heure a quelquefois lieu à l'endroit de l'union du corps et du col, et ce dernier n'éprouve pas le même déplacement; ce qui oblige d'introduire quelques doigts dans l'orifice pour l'entraîner.

Quand on porte la matrice d'un côté à l'autre du bassin, elle éprouve presque toujours une torsion dans l'endroit où elle s'unit avec le vagin, ce qui fait qu'elle présente en avant l'une de ses parties latérales, suivant l'espèce d'obliquité qui existe : cette torsion, qui permet au fond de rouler sur son axe en passant au devant de la colonne lombaire, ramène aussi en devant l'un des ovaires : il est important de connoître ce déplacement, pour éviter, en pratiquant l'opération césarienne, la lésion de cet organe et celle des vaisseaux qui vont s'y rendre, ainsi qu'à la matrice : on pourroit oc-

casionner une hémorragie mortelle si ces parties étoient comprises dans la section.

Deventer a regardé l'obliquité de la matrice comme la cause la plus ordinaire des accouchemens difficiles ou contre nature : ceux même qui ont reconnu que cette déviation n'apporte pas aussi souvent des obstacles à l'accouchement que l'avoit pensé Deventer, croient encore que l'on doit la considérer comme la cause occasionnelle des positions défectueuses du tronc ou de la tête seulement dans la matrice. L'axe longitudinal de l'enfant est ordinairement parallèle à celui de la matrice. Dans une obliquité extrême, disent-ils, les diamètres de l'enfant ne peuvent donc plus se trouver en rapport avec ceux du bassin : ce défaut de rapport est réel; mais on ne peut pas en conclure que la position de l'enfant est défectueuse, mais seulement que le fœtus, quoique bien placé dans l'utérus, ne pourra cependant pas sortir tant que ce viscère restera oblique. Comme je le dirai à l'occasion des positions défectueuses de l'enfant dans la matrice, tant que ce viscère est seulement oblique, ce n'est pas la position du fœtus qu'il faut corriger, il s'agit seulement de remédier à l'obliquité de l'utérus; et ce redressement opéré, l'enfant se présente convenablement à l'entrée du bassin. Ils ne s'aperçoivent pas que l'enfant ne cesse pas pour cela d'être bien placé dans la matrice, quelque grande que soit l'obliquité; une des extrémités de son axe longitudinal correspond toujours à l'orifice. Or, il ne peut y avoir position défectueuse de l'enfant, qu'autant que son axe cesse de correspondre en tout ou en partie à celui de l'utérus. L'axe longitudinal de la tête ne cesse de correspondre à celui du bassin, que parce qu'il est entraîné par l'utérus.

Une obliquité médiocre ne nuit jamais à l'accouchement; on voit même fréquemment qu'une obliquité très-grande, soit antérieure, soit latérale, n'apporte aucun obstacle à la délivrance. A mesure que le travail avance, l'orifice se rapproche du centre du bassin pendant chaque contraction. L'ac-

couchement se termine, parce que ce déplacement du col a lieu, et non, comme on le dit communément, parce que la souplesse de l'enfant lui permet de s'accommoder à la direction de la matrice, quelque inclinée qu'elle soit.

L'obliquité ne devient nuisible qu'autant qu'elle est extrême; mais quelque considérable qu'elle soit, elle ne présente rien de fâcheux, si l'on est appelé à temps. Il est toujours facile à l'accoucheur instruit de prévenir les suites fâcheuses que pourroit occasionner l'obliquité la plus considérable.

Si l'obliquité de la matrice n'est pas aussi fâcheuse que l'a prétendu Deventer, elle peut cependant quelquefois donner lieu à des accidens, quand la femme n'est pas secourue à temps. Si l'on ne soutient pas l'abdomen lorsqu'il existe une obliquité considérable, la femme éprouve, vers les derniers temps de la grossesse, des douleurs vives dans les aines, vers les lombes, ou un sentiment d'engourdissement dans le côté correspondant à la déviation, parce que la matrice comprime les nerfs du côté où elle s'est inclinée : lorsque le fond de la matrice porte sur les parties génitales, il peut les contondre et produire de l'inflammation.

Lorsqu'à raison d'une obliquité extrême l'orifice de la matrice se trouve appliqué contre un des points de la marge du bassin, il se dilate avec plus de difficulté que s'il répondoit au centre de cette cavité. Les puissances expultrices agissant dans une direction oblique, entr'ouvrent le col avec plus de lenteur, puisqu'il y a décomposition du mouvement et par conséquent perte de forces. La portion de l'effort transmis à la poche des eaux ou à la tête qui s'engage à travers l'orifice, est encore en partie détruite, parce que ces parties viennent heurter contre les parois du bassin, où elle se perd.

Si le bassin est spacieux, il arrive presque toujours que la tête, en descendant, entraîne au-devant d'elle le corps de la matrice, qui vient se présenter à la vulve, pendant

que son orifice est porté fortement en arrière. Si le bassin est resserré, la tête ne peut plus entraîner au-devant d'elle ce viscère, parce qu'il est retenu vers un des points du bassin; mais les efforts qui tendent à faire avancer la tête qui en est recouverte, le distendent, le contondent et l'exposent à s'enflammer, si l'on ne corrige pas promptement l'obliquité de la matrice qui donne lieu à ces effets.

Pour prévenir les suites fâcheuses de l'obliquité de la matrice, on doit commencer par faire coucher la femme sur le côté opposé à la déviation de la matrice : on saisit le fond de ce viscère avec une main portée sur l'abdomen, pour le repousser du même côté où l'on a fait coucher la femme. Jusqu'à ce que la matrice soit redressée, l'accoucheur doit engager la femme à modérer les douleurs qui dépendent de sa volonté. En effet, les contractions des muscles abdominaux poussent en bas une portion de la matrice qui paroît à la vulve, et font que le col revient plus difficilement au centre du bassin par les efforts naturels, de même qu'il seroit plus difficile de l'y entraîner par l'art.

Si ces deux premiers moyens ne suffisent pas pour rapprocher le col du centre du bassin, il faut introduire deux ou trois doigts dans l'orifice pour l'y ramener : on l'y maintient jusqu'à ce qu'il soit suffisamment dilaté pour que la poche des eaux puisse s'y engager; on établit, par ce moyen, un rapport favorable entre le col de la matrice et le bassin; on abrège, par-là, le travail, en facilitant la dilatation du col, et on épargne beaucoup de douleurs à la femme. Pour ramener l'orifice de la matrice en avant, doit-on choisir l'intervalle des douleurs, comme le conseille M. Baudelocque; ou bien doit-on préférer, avec Smellie, Ant. Petit, le moment d'une douleur? Toutes les fois qu'il étoit indiqué de chercher à ramener insensiblement l'orifice de la matrice en avant, il m'a toujours paru que je réussissois plus facilement dans le moment d'une douleur : à chaque contraction la nature tend à opérer ce redressement,

et elle se suffit souvent à elle-même, quoique la déviation soit très-grande : ce qui suffiroit pour justifier le précepte que je donne, avec Smellie, de choisir l'instant des contractions pour éloigner l'orifice de la matrice du point du bassin contre lequel il se trouve appliqué, puisque les efforts que l'on exerce sont secondés par ceux de la nature.

---

## DE LA PUBERTÉ.

Maintenant que j'ai exposé les parties de la femme qui sont le siége, les organes immédiats des diverses fonctions qui sont propres à son sexe, ou qui concourent à leur accomplissement; l'ordre que je me suis proposé de suivre me conduit naturellement à la considérer elle-même parvenue à l'époque où elles commencent à s'exécuter. En effet, pendant les premières années de la vie, on n'observe encore chez la fille que les fonctions générales qui lui sont communes avec l'autre sexe. Si l'on en excepte quelques traits, peu saillans pour le vulgaire, soit dans le physique, soit dans le moral, ils ne diffèrent encore l'un de l'autre que par les organes générateurs. On donne le nom de puberté à l'époque où commence, chez la femme, l'exercice des différentes fonctions sexuelles; elle est sans doute une des plus importantes de sa vie; c'est alors seulement que commence l'action de la matrice, et qu'elle acquière l'empire qui lui est dévolu, de modifier toutes les autres fonctions de l'économie, et de produire des sympathies nombreuses. *Rega*, dans une belle dissertation, intitulée *de Sympathiâ.....*, a fait connoître les organes avec lesquels la matrice sympathise, parmi lesquels on remarque l'organe cutané, la tête, la gorge, les mamelles, les viscères de la poitrine, l'estomac, les intestins, les lombes; cette action cesse à l'époque où la femme n'est plus apte à l'exercice des diverses fonctions qui lui avoient

été dévolues. Entre ces deux époques on observe, dans l'action de l'utérus, des redoublemens et des intermittences. En effet, elle n'est pas la même dans tous les instans de la vie; c'est surtout dans l'exercice des fonctions dont elle est l'organe immédiat, que l'empire qu'elle exerce sur les autres, par une espèce de réaction sympathique, se fait apercevoir avec plus d'évidence.

Les fonctions propres au sexe déterminant pendant leur exercice des changemens dans l'organisme, doivent être examinées avec beaucoup de soin; les femmes exigent alors une direction particulière, et, lorsque leur conduite est bien éclairée dans ces circonstances, elles peuvent éviter beaucoup d'accidens, dont leur santé, et même leur existence sont alors menacées, qui, le plus souvent, trouvent leur source dans les erreurs que leur font commettre, dans le régime, soit physique, soit moral, les préjugés dont elles sont imbues : lorsqu'elles sont convenablement dirigées, les crises mêmes, qui sont inséparables de l'exercice des différentes fonctions sexuelles, s'exécutent d'une manière moins pénible.

Si l'époque de la puberté est la plus brillante de la vie de la femme; si, comme l'a dit Buffon, elle est le printemps de la nature, et la saison des plaisirs, elle est aussi pour elle une occasion d'incommodités et de peines qui prennent leur source dans l'action nouvelle qui vient de s'éveiller dans l'utérus. Le temps où les règles doivent s'établir ou cesser, est un de ceux où la femme est la plus sujette à éprouver, d'après son organisation, des variations dans sa manière d'être, et où les dangers qui la menacent, en raison de sa constitution, s'annoncent en plus grand nombre.

La première éruption des règles est, sans contredit, un des phénomènes les plus importans de l'époque de la puberté, celui même auquel toutes les autres doivent se rapporter, et qui seul peut indiquer que la femme est apte à l'exercice de toutes les fonctions qui sont propres à son sexe. On peut regarder l'éruption du flux menstruel comme

le complément du travail de la puberté chez la femme; elle est même, pour le vulgaire, le seul signe de cette époque. Le médecin attentif ne peut méconnoître qu'elle ne soit la fin des grands mouvemens que la nature imprime à toute l'économie. Dès le moment où la menstruation est régulièrement établie, le calme renaît; ce qui indique que le but de la nature est rempli.

## DE LA MENSTRUATION.

Dans l'ordre naturel, la menstruation est la première fonction propre au sexe; il arrive le plus souvent que les femmes chez lesquelles elle ne s'établit pas, sont inhabiles à remplir les autres fonctions. En effet, la femme ne jouit communément de l'aptitude à devenir mère, que lorsqu'elle est bien réglée. L'absence du flux menstruel est un indice que la nature n'exerce point sur la matrice le degré d'action nécessaire pour la disposer à l'exécution de cette fonction étonnante, dont le but est de perpétuer l'espèce. Si l'on fait attention à l'époque où s'établit la menstruation, et à celle où elle se suspend, on ne peut s'empêcher de reconnoître une grande dépendance entre cette évacuation et la faculté reproductrice chez la femme, puisque cette dernière commence à la même époque et a la même durée que la première. Si l'on ne peut pas regarder, avec la plupart des auteurs, l'écoulement menstruel comme une condition essentielle de la fécondité, puisque des exemples prouvent qu'une femme peut concevoir sans avoir jamais été réglée (1), il en est au moins l'indice le plus certain, et le garant le plus sûr. On doit mettre au rang des exceptions

(1) Rondelet parle d'une femme qui accoucha douze fois, et Joubert d'une autre, qui eut dix-huit enfans, quoique l'une et l'autre n'eût jamais été réglée.

rares qui ne contrarient point la loi générale, qui apprend que les règles sont le prélude de la nubilité et le signe ordinaire de la durée de la fécondité, ces exemples de femmes qui ont conçu, sans avoir jamais eu l'évacuation périodique, ou après sa disparution complète.

Je ne puis croire, avec Roussel, dans son Système physique et moral de la femme, qu'il y ait jamais eu un temps où les femmes n'aient pas été assujetties à l'incommodité des règles, et les regarder en conséquence, avec lui, comme un besoin factice qui soit le produit de l'état social. Cette opinion avoit déjà été celle d'un médecin anglais, nommé *Émett*, qui, dans un ouvrage intitulé *Essais de médecine sur le flux menstruel*, établit que le flux périodique des femmes n'est point dans l'ordre de la nature, que cette incommodité est acquise, et prit sa source dans nos institutions sociales, qui empêchèrent les femmes de se livrer aux plaisirs de l'amour aussitôt que ce besoin se fit sentir.

Dans ces derniers temps, le docteur *Aubert*, dans une Dissertation inaugurale présentée à l'Ecole de Médecine de Paris, s'est aussi efforcé de prouver que les règles sont une maladie et non une fonction naturelle. Comme le médecin anglais, il prétend que les femmes n'y furent point originairement soumises, et qu'elles se déclarèrent, pour la première fois, lorsque l'orgasme vénérien ne fut point satisfait aussitôt qu'il se fit sentir. Suivant cet auteur, si le stimulus qui s'établit vers les organes de la génération à l'époque de la puberté, n'est pas émoussé sur-le-champ, en se livrant à la douce impulsion des sens, cet état d'éréthisme suffit pour attirer le sang vers l'utérus; l'afflux du sang, en conséquence de cet orgasme, est conforme à ce phénomène physiologique, qui apprend que les fluides sont toujours prédisposés à se porter là où il existe quelque point d'irritation. Faisons parler l'auteur lui-même. « La » congestion sanguine n'est donc ici que secondaire; elle » n'est qu'une conséquence de l'orgasme vénérien porté à

» l'excès...

» l'excès.... La continence est donc la cause première, la
» source originaire du flux menstruel. »

« Si les femmes écoutoient les premiers mouvemens érotiques qu'elles éprouvent, elles deviendroient mères avant » que ce flux fût établi.... ; il est indubitable qu'il ne s'établiroit point après la conception, puisque, dans l'état » présent d'habitude menstruelle, il est infiniment rare qu'il » ait lieu dans l'état de grossesse ; elles rempliroient le devoir sacré d'allaiter leur enfant...., et le flux n'auroit point » encore lieu ; l'enfant sevré, elles se livreroient aux fertiles embrassemens de leurs époux.... Si les femmes avoient » évité cet écoulement sanguin dans le moment le plus orageux de leur vie, elles ne l'eussent jamais connu. »

La première proposition que l'on peut, pour ainsi dire, regarder comme la base de ce système, suppose que la femme qui satisferoit les premiers désirs amoureux qu'elle ressent, concevroit nécessairement dès les premières jouissances, et éviteroit les règles. Les médecins observent, au contraire, que les filles qui se livrent aux plaisirs de l'amour avant le temps fixé par la nature, loin de se garantir de la menstruation, sont exposées à en avoir une plus précoce et plus laborieuse. L'irritation qui accompagne cet acte, exerce une influence spéciale sur les organes utérins, augmente leur sensibilité, hâte leur développement, et détermine la présence des règles avant que le corps ait acquis l'accroissement suffisant pour fournir cette évacuation : l'expérience apprend chaque jour, au médecin, que le stimulus produit par les plaisirs de Vénus est, dans quelques cas, un des meilleurs moyens que l'on puisse employer pour favoriser l'éruption des règles. Lorsqu'on conseille le mariage aux filles chez lesquelles le défaut de menstruation dépend évidemment d'une excitation trop foible dans les organes de la génération, l'usage du coït produit, en peu de jours, une menstruation régulière : d'ailleurs, dans l'espèce humaine, la fécondation n'est pas la suite ordinaire de l'union des sexes.

Lors même que la femme auroit conçu avant l'apparition des règles, et qu'elle allaiteroit elle-même son enfant, elle ne seroit pas toujours exempte du flux menstruel, puisqu'il existe plusieurs exemples de femmes réglées pendant la grossesse et l'allaitement. Il suffiroit, pour prouver que la grossesse ne seroit pas pour elle un préservatif sûr de la menstruation, de rappeler l'exemple de ces femmes qui n'ont jamais été réglées que pendant la gestation.

« Comment considérer comme le produit de l'état social, une évacuation qui se trouve, dit M. Jouard (dans son Essai sur quelques points de l'histoire naturelle de la femme), chez les femmes de tous les pays et de tous les temps, à quelques exceptions près infiniment rares; qui, chez toutes, est soumise à des règles constantes, invariables; qui est rigoureusement indispensable pour la conservation de la santé, et dont les dérangemens menacent souvent la vie; qui, chez toutes, à quelques exceptions près, dépendant des localités, du tempérament, de la manière de vivre, paroît, existe, et cesse aux mêmes époques et dans les mêmes circonstances; qui, chez toutes, est précédée de symptômes plus ou moins marqués, qui annoncent ce moment critique, et les efforts que fait la nature pour son établissement primitif à l'époque déterminée par elle ? » Les règles sont, au contraire, une institution naturelle, dont l'objet, suivant plusieurs auteurs, est la fécondité. Cet écoulement est le produit d'une action particulière de l'organe utérin. Si les mouvemens de la nature, au lieu de porter les fluides vers l'utérus dont elle doit uniquement s'occuper à l'époque de la puberté, les dirigent vers d'autres organes, il en résulte toujours des désordres plus ou moins graves : les femmes chez lesquelles ces écarts de la nature ont lieu, sont sujettes à des congestions dans différens organes, et à un grand nombre de maladies dont le flux menstruel, bien établi, peut seul les délivrer.

Dans une première section, je tracerai l'histoire naturelle

de la menstruation ; dans la seconde, je ferai connoître les irrégularités qu'éprouve si souvent cette évacuation, et les maladies qui résultent de ses dérangemens. La nymphomanie et l'hystérie trouvant quelquefois leur source dans un état pathologique de l'utérus, ou dans les dérangemens qu'éprouve la menstruation, j'ai cru qu'il seroit naturel de les rapprocher des maladies qui reconnoissent pour causes une lésion de cette fonction ; d'ailleurs, la puberté est l'époque où on les observe le plus souvent, et où elles sévissent avec plus de force. J'ai déjà indiqué quelles sont les raisons qui m'ont engagé à en faire une classe séparée.

## PREMIÈRE SECTION.

### *De la menstruation ; son histoire naturelle.*

Presque toutes les femmes sont sujettes à un écoulement de sang par le vagin, auquel on a donné les noms de mois, de règles, de flux menstruel ou périodique. Toutes ces dénominations sont relatives à la régularité de cette évacuation, et ont été adoptées pour indiquer que, dans le cours ordinaire, elle revient à peu près tous les mois.

La prudence devroit porter les mères à instruire leurs filles de l'écoulement auquel elles vont être sujettes, lorsque l'époque de leur nubilité approche : par là, on éviteroit beaucoup de maux, en leur faisant connoître les inconvéniens du dérangement de cette évacuation périodique, et les dangers d'une fausse honte qui les porteroit à dissimuler leur état. Une terreur subite dont une jeune fille a été saisie, ou une autre cause, a arrêté le cours des règles ; l'ignorance où sont beaucoup de jeunes filles d'un phénomène commun à toutes les personnes de leur sexe, et un sentiment de pudeur mal entendue, les empêchent souvent de se plaindre de leur situation fâcheuse, avant que le mal ait fait des progrès. J'ai soigné, dans une campagne, une demoiselle qui, ignorant ce phénomène, crut s'être blessée,

et qui alla se plonger dans l'eau froide jusqu'aux cuisses, pour essuyer le sang qui ruisseloit tout le long de ces parties.

Depuis son apparition jusqu'à sa cessation, hors le temps de la grossesse et celui de l'allaitement, le flux menstruel est le régulateur de la santé des femmes; sa suppression ou son dérangement ne manquent guère d'altérer leur santé: pendant toute sa durée, toutes les autres fonctions de l'économie des femmes lui semblent subordonnées. Sans la présence de cet écoulement, le coloris agréable que l'on voit briller sur le visage des filles nubiles et qui charme par son éclat, ne naît point, ou disparoît bientôt. Si la nature, en produisant les règles, travaille efficacement à mettre les filles en état de se reproduire, on diroit qu'une vie nouvelle se développe en elles: leurs yeux acquièrent de l'expression; c'est alors que l'on voit briller sur leur visage la fraîcheur, un coloris vermeil qui sont l'apanage des filles nubiles, et qui ont quelque chose de piquant, et qui ravissent par leur éclat. Mais ce travail est-il imparfait, ou vient-il à se supprimer, les joues, les lèvres n'empruntent plus du système capillaire ce coloris si propre à plaire, ou s'il s'étoit développé, il disparoît bientôt, et est remplacé par un teint pâle et plombé; elles tombent dans la langueur; le corps, comme l'âme, éprouve des atteintes à l'occasion de ce dérangement, il dépérit et devient inhabile au mouvement.

L'époque où les règles paroissent pour la première fois, n'est pas la même chez toutes les femmes; une infinité de circonstances accidentelles peuvent l'accélérer ou la retarder; elle varie suivant la constitution du sujet, le climat qu'il habite, et son genre de vie. La première apparition des règles est d'autant plus précoce, que l'on s'avance plus vers le Midi. Dans les contrées équatoriales, les menstrues paroissent oridnairement vers l'âge de 8 à 9 ans, et les femmes accouchent l'année d'après. On lit dans la vie de Mahomet, par Prideaux, qu'il épousa Cadisja à 5 ans, et l'admit à sa couche à 8 ans. Si l'on veut tenir compte des phénomènes

rares et extraordinaires, on verra qu'il n'est pas d'époque, dans l'enfance, à laquelle on n'ait vu paroître quelquefois les règles ; il est même des exemples de jeunes filles chez lesquelles elles se sont manifestées dès leur naissance, et ont continué immédiatement à s'annoncer d'une manière régulière.

La durée de l'aptitude des femmes à concevoir étant renfermée dans les mêmes époques que leur menstruation, le terme en est très-rapproché vers l'équateur ; et l'on voit ordinairement la fécondité et les règles disparoître vers l'âge de 30 à 35 ans.

A mesure que l'on s'éloigne de l'équateur, l'époque des règles est plus tardive. En Barbarie, les règles se déclarent à 11 ans ; dans nos climats tempérés, de 13 à 14 ans, de 15 à 16 ; chez nous, la fécondité et la menstruation se prolongent jusqu'à 45 ou 50 ans ; c'est cette durée que *Roderic à Castro*, médecin portugais, a désigné par ces deux vers :

*Adde decem ternis, mulierum menstrua cernis ;*
*Ad quinquagenta durat purgatio tota.*

Rod. à Castro, de Nat. Mul., lib. II.

On cite cependant des exemples de fécondité plus tardive, tels qu'à 58, à 60 ans. Suivant Pline le naturaliste, Cornélie, de la famille des Scipions, mit au monde Valérius Saturninus à l'âge de 62 ans. Haller parle d'une femme qui est accouchée à 63 ans. Valescus, de Tarente, a secouru, dans ses couches, une femme de 67 ans. Haller fait enfin mention ( dans ses Élém. de Physiol., art. règles ) d'une femme qui est devenue mère à 70 ans. Tous ces auteurs font mention que ces femmes étoient encore réglées, et qu'elles n'ont pas éprouvé plus d'accidens que dans l'âge ordinaire.

Dans les contrées les plus septentrionales, les règles ne surviennent, chez le plus grand nombre des femmes, que

vers l'âge de 18 à 19 ans. Dans ces climats, les menstrues durent plus long-temps, et les femmes ont des enfans dans un âge plus avancé; leur fécondité est plus grande, et elles ont rarement moins de 10 à 12 enfans. Olaüs, Rudbek (Atlantica Upsal, 1684), assurent qu'il n'est pas rare qu'elles en fassent jusqu'à 30.

La différence que je viens de remarquer, pour la première éruption des règles, entre les pays du Nord et ceux du Midi, se rencontre quelquefois entre deux hameaux, qui ne sont séparés l'un de l'autre que par de hautes montagnes, quoique peu étendues, mais dont l'une regarde le Midi ou le soleil levant, et l'autre le Nord ou le couchant.

Dans chaque climat, la constitution du sujet fait varier la première apparition des règles; elles anticipent chez les filles d'un tempérament nerveux, chez celles qui ont beaucoup de tempérament: on voit, au contraire, les filles qui sont foibles, cacochymes, être réglées bien plus tard et d'une manière pénible.

La nature, il est vrai, exécute ses opérations dans des temps marqués, mais elle peut en être détournée par différentes causes accidentelles qui influent sur la constitution. Des causes morales peuvent rendre les règles précoces ou tardives. Les femmes des villes sont, en général, plutôt réglées que celles des campagnes; les filles qui usent de liqueurs spiritueuses, celles qui fréquentent les bals, les sociétés, les spectacles, sont nubiles plus promptement. Tous ces moyens, qui excitent fortement l'imagination, exercent une influence spéciale sur les organes utérins, augmentent leur sensibilité, et déterminent une menstruation précoce et laborieuse. Tissot a judicieusement observé que les règles hâtives des filles des villes contribuent souvent à les affoiblir pour toute leur vie, et à jeter chez elles le germe de toutes les maladies de langueur. On peut compter parmi les causes qui font qu'on observe bien plus de premières menstruations précoces et laborieuses dans les villes que dans les campa-

gnes, l'usage où sont les parens, par erreur ou par imprudence, d'appliquer leurs filles, quelquefois dès les plus tendres années, à l'étude des arts d'imitation, dans l'espérance de les voir se distinguer par des talens précoces. L'empressement qu'ont les parens de jouir des progrès de leurs enfans, les porte à solliciter le développement prématuré de leurs facultés dès qu'on en aperçoit les premiers germes. En voulant rendre leurs filles plus agréables, plus propres au bon ton de la société, ils épuisent leurs forces et développent chez elles une sensibilité extrême, qui devient la source d'une foule d'accidens qui rendent la première menstruation orageuse.

Tous ces arts, comme la musique, l'application au dessin et à la peinture, excitent vivement l'imagination : la musique surtout, cultivée trop de bonne heure, et d'une manière exclusive, développe une sensibilité extrême.

En traitant de l'éducation des enfans, je ferai voir que la culture de ces arts, si elle est exclusive, est encore nuisible, en ce qu'elle prive les filles de l'exercice qui leur est si nécessaire.

Diverses causes peuvent influer sur la quantité, la durée, la fréquence du flux menstruel.

La quantité de sang que perdent les femmes chaque mois n'est pas la même. Les mêmes causes qui font varier sa première apparition, font aussi varier sa quantité. Sous l'équateur, les menstrues, ainsi que les lochies, sont très-peu abondantes. Ces évacuations sont aussi très-peu considérables dans les contrées les plus septentrionales : elles ne sont nulle part plus abondantes que dans nos climats tempérés.

Les femmes d'un tempérament nerveux, mélancolique, bilieux, sont, en général, réglées abondamment ; au contraire, les femmes robustes, grasses, sont, en général, peu réglées et souffrent impunément des interruptions.

Les femmes voluptueuses ont des règles plus abondantes, toutes choses égales d'ailleurs, que celles qui sont naturel-

lement froides et indifférentes pour les hommes. On voit cependant quelquefois des femmes flegmatiques avoir des règles abondantes. On prétend avoir observé que les danseuses, les cantatrices, n'étoient pas réglées ou bien en moindre quantité.

L'évacuation menstruelle est moins abondante chez les femmes des campagnes que chez celles des villes, soit à raison de leur exercice continuel, soit parce qu'elles sont exemptes des vices des grandes sociétés. Les femmes qui usent fréquemment du coït, de liqueurs spiritueuses, qui réveillent leur imagination par des images obscènes, des chansons passionnées, sont abondamment réglées : c'est ce que l'on observe chez les filles prostituées, soumises à l'influence de toutes ces causes. Il est donc impossible d'évaluer au juste quelle est la quantité de sang que perdent les femmes, puisqu'un si grand nombre de causes la font varier. Doit-on être étonné que les auteurs qui se sont occupés de déterminer la quantité des règles, aient offert des résultats si variés? qu'Hippocrate la porte, pour l'ancienne Grèce, à deux hémines (1), ce que les auteurs évaluent à vingt onces de notre système de pondération; Roussel, de seize à dix-huit onces; MM. Alph, Leroy, Baudelocque, de trois à quatre onces, etc.; cela devoit nécessairement avoir lieu, puisqu'ils cherchoient à apprécier un effet soumis non-seulement aux influences générales du climat, mais encore à celles du tempérament, du genre de vie, des maladies, et de toutes les circonstances accidentelles qui peuvent faire varier chaque jour les dispositions d'un même individu.

La durée de l'évacuation périodique est de trois à quatre jours chez quelques femmes : on en voit dont les règles

---

(1) On n'est pas d'accord sur le rapport qui existe entre l'hémine et nos mesures; car il en est qui évaluent à neuf hémines la quantité de sang qu'Hippocrate dit être rendu par l'écoulement menstruel chez les femmes de l'île de Cos, sa patrie.

ne coulent que pendant deux jours, tandis que chez d'autres, au contraire, le sang coule pendant six, huit ou dix jours.

Chez le plus grand nombre des femmes, les règles reviennent périodiquement tous les mois : quelques-unes cependant dérogent à cette loi générale, et les ont deux fois par mois, tous les 20, 21 jours, sans qu'il en résulte pour elles aucune incommodité. Les femmes qui usent le plus souvent du coït, des liqueurs spiritueuses, qui vivent dans la bonne chère et l'indolence, sont celles dont les intervalles des règles sont les plus rapprochés. Les filles prostituées, prodigues des plaisirs de l'amour, sont ordinairement punies de la profanation qu'elles en font, par la stérilité. On voit assez souvent chez celles qui usent avec excès de ces plaisirs, que la menstruation est accompagnée de phénomènes pathologiques qui doivent porter à la regarder comme une véritable perte qui se renouvelle plusieurs fois par mois : l'irritation qui rapproche les intervalles des règles développe souvent des affections organiques, ou une phlogose chronique qui les amène à la longue, si la femme ne sent pas la nécessité d'adopter le conseil qu'on lui donne de mener, par la suite, une vie plus conforme aux lois de la tempérance. Il est des femmes chez lesquelles les règles ne paroissent que toutes les six semaines, tous les deux ou trois mois, sans que leur santé en éprouve aucune altération. Dans les pays très-froids, comme la Laponie, l'écoulement n'a lieu que deux ou trois fois par an. Deventer, M. Baudelocque, font mention de femmes qui n'ont jamais été réglées que pendant leur grossesse : il en est qui ne l'ont jamais été sans avoir cessé de jouir d'une santé parfaite, quoique parvenues déjà à un âge avancé. Si ce défaut de menstruation est accompagné d'accidens, d'un malaise chaque mois, qui indiquent le travail de l'utérus pour produire les règles, ce cas doit se rapporter à la rétention, dont je parlerai ailleurs ; mais toutes les fois que cette évacuation s'écarte plus ou moins des limites ordinaires qu'elle avoit

coutume de suivre, elle approche de l'état de maladie.

Le sang des règles me paroît de même nature que celui que l'on tireroit d'une autre partie du corps. Chez les sujets scrophuleux, et chez tous ceux où il y a surabondance des fluides blancs (1) et relâchement de tout le système, soit qu'il dépende de l'organisation de la femme qui a naturellement une constitution foible, soit qu'il soit accidentel, c'est-à-dire, que cet état arrive après de grandes hémorragies ou des maladies longues, le sang des règles est décoloré comme celui du reste de la masse. Dans les scorbutiques, où le principe de la vie est considérablement affoibli, le sang menstruel est quelquefois noirâtre et fétide; mais celui qui s'écoule de toute autre partie du corps offre toujours le même caractère. Pour donner au sang sa couleur et sa consistance naturelles, il faut remédier à l'état d'atonie du système, au mauvais état des organes digestifs qui en sont la cause, et à l'affaissement des forces qui accompagne la constitution scorbutique, et la cachexie pituiteuse. On doit conseiller les amers, les martiaux, les anti-scorbutiques qui, en donnant plus d'activité aux diverses fonctions, feront que le sang sera mieux assimilé et plus riche en principes.

Les anciens nous ont transmis, sur les propriétés du sang menstruel, des idées exagérées : on peut assurer qu'il ne possède pas, en général, dans l'ordre naturel, les qualités malfaisantes que lui attribuoient Aristote, Pline, et tous les anciens. Il suffit de lire ce qu'a écrit, sur ce sujet, Pline, dans son Histoire naturelle, pour en sentir tout le ridicule. Les propriétés médicinales qu'on lui a attribué pour la guérison de presque toutes les maladies, sont encore bien moins conformes à l'observation. « Mais, comme

---

(1) Je prouverai, par la suite, que cette surabondance de fluides blancs suppose une foiblesse relative du système lymphatique, et non une prédominance, comme on le dit communément.

» le dit M. Fourcroy, tom. IX, p. 162, en séparant ce que
» l'opinion des anciens a d'erroné et d'exagéré, elle pré-
» sente à l'observateur impartial quelque chose de vrai,
» qu'il faut approfondir par des expériences exactes, au
» lieu de nier ce que l'on n'a point conçu. »

On ne peut nier, par exemple, que quelques femmes, pendant la durée de leurs règles, n'exhalent une odeur forte, et quelquefois fatigante et rebutante. Ne sait-on pas qu'à l'époque des désirs amoureux, dans quelques espèces d'animaux, les femelles exhalent une odeur particulière qui attire les mâles; mais dans l'état naturel on n'observe point, chez les femmes, cette atmosphère repoussante, si elles ne négligent pas les soins de propreté nécessaires dans cette circonstance.

C'est d'après l'idée de l'impureté du flux menstruel et de ses qualités vénéneuses, « que dans plusieurs contrées
» de l'Afrique, les femmes et les filles sont obligées alors
» de se séquestrer de la société, de s'abstenir de toute fonc-
» tion domestique, et même de porter un signe qui aver-
» tisse de les éviter; les juifs observoient les mêmes pra-
» tiques. »

Le sang menstruel possède quelquefois des qualités délétères chez les femmes qui ont un virus dartreux, cancereux, psorique; et des femmes semblables peuvent, à cette époque, virulenter un homme qui les approcheroit. Swédiaur, dans son ouvrage, établit, par plusieurs observations positives, que l'on peut, dans ces circonstances, gagner, par le coït, des écoulemens qui ne sont pas syphilitiques, quoique les apparences extérieures de la matière soient les mêmes, et qu'ils soient accompagnés des mêmes symptômes. Pourquoi les dartres, que l'on croit pouvoir se communiquer par le contact, lorsqu'elles ont leur siége à la surface du corps, cesseroient-elles d'être contagieuses quand elles ont leur siége dans l'intérieur des parties génitales, naturellement plus irritables, et où il se passe

des phénomènes qui paroissent propres à favoriser la contagion ?

Si ces qualités nuisibles du flux menstruel sont quelquefois réelles, elles n'ont pas lieu dans l'état naturel des choses : les effets surprenans qu'on leur attribue ne peuvent tout au plus que se manifester dans des circonstances particulières, comme lorsqu'elles se trouvent unies à des écoulemens ou à des affections morbifiques de l'utérus, ou chez des sujets d'une constitution particulière. « Pourquoi le flux » menstruel ne pourroit-il pas, comme les autres sécré» tions, subir une multitude d'altérations dépendantes d'af» fections pathologiques...? Pourquoi l'irritation qui s'établit » sur l'utérus, lors de l'effort menstruel, ne pourroit-il pas » appeler vers cet organe une foule d'humeurs étrangères, » réveiller des sécrétions dont le flux menstruel devient le » véhicule ? » (Lavalley.)

On ne peut guère se refuser à admettre que les règles n'aient paru présenter quelquefois des qualités comme vénéneuses : ce sont des cas semblables, mais très-rares, qui avoient introduit l'opinion si générale parmi les anciens, et que partagent encore quelques modernes, sur les qualités vénéneuses du sang menstruel. Si quelques femmes, à l'époque de leurs règles, altèrent les liqueurs muqueuses et leur font contracter l'acidité, font tourner les sauces, aigrir le lait ; les exemples de cette espèce sont extrêmement rares. Je dois à la vérité, de rapporter que dans plusieurs ménages on m'a assuré que l'on avoit éprouvé constamment ces désagrémens, lorsque les cuisinières ou les femmes chargées de la laiterie étoient réglées.

On voit beaucoup de femmes avoir, avant et après leurs règles, des évacuations lymphatiques qui ont un tel degré d'âcreté, qu'elles irritent les parties par où elles s'écoulent, y occasionnent une démangeaison insupportable, et produisent même quelquefois l'excoriation des grandes lèvres et du vagin ; c'est principalement chez les femmes de cons-

titution bilieuse que s'observe cette irritation vive lors de la menstruation et les accidens qu'elle entraîne. Est-il déraisonnable de penser qu'un écoulement qui corrode ou enflamme les parties sur lesquelles il passe, pût occasionner un catarrhe urétral à celui qui approcheroit ces femmes dans cette circonstance ?

Les fluides du reste de la masse participent-ils de ces qualités irritantes ? Il est bien plus probable qu'ils n'acquièrent la propriété d'irriter, que lorsqu'ils ont été soumis à l'action des organes générateurs, dont l'irritabilité ou un état spasmodique rendent l'évacuation menstruelle difficile, et font contracter aux fluides sécrétés des qualités acrimonieuses; elles me paroissent dépendre d'un vice particulier à l'utérus, dont la sensibilité a été vivement exaltée. Comme l'avoit déjà reconnu Baglivi, elles dépendent beaucoup plus de la disposition particulière de l'organe qui est le siége de l'écoulement, que de la nature des fluides qui s'y rendent, qui, tant qu'ils circuloient dans la masse générale, ne jouissoient pas de ces propriétés âcres dont le développement paroît le produit d'une sécrétion.

Si les femmes qui sont sujettes à ces évacuations âcres n'usoient pas de précautions, et ne recouroient pas aux injections, elles en seroient très-incommodées; elles doivent éviter les remèdes chauds, et employer les bains, les demi-bains, les adoucissans, les émulsions de semences froides.

Les éruptions cutanées qui accompagnent les règles, ou qui surviennent chez quelques femmes lorsqu'elles viennent à se supprimer, indiquent-elles que les humeurs retenues sont acrimonieuses, et que c'est en vertu de ces qualités âcres qu'elles déterminent l'invasion de ces affections ? Je conviens que l'apparition des éruptions cutanées, dans ces circonstances, indique l'influence et l'empire que ces humeurs retenues exercent sur l'économie des femmes; mais ces effets supposent-ils un transport vers l'organe cutané,

de principes âcres qui auroient dû être évacués par l'utérus, ou bien sont-ils seulement le résultat de la sympathie qui existe entre ces organes qui ont entr'eux la plus grande liaison, et dont la lésion de l'un entraîne l'altération des fonctions de l'autre ? Cette dernière opinion est celle qui me paroît le plus d'accord avec le caractère de ces maladies cutanées, qui sont le plus souvent critiques, et qui ne disparoissent que lorsqu'on réussit à rappeler les règles. Tous les remèdes qui jouissent de quelque efficacité dans le traitement de ces affections, lorsqu'elles sont étrangères aux dérangemens de la menstruation, échouent constamment, tandis que son rétablissement les fait disparoître.

Dans l'ordre naturel, on ne peut pas regarder le sang qui s'écoule pendant les règles comme une dépuration. La suppression de cette évacuation périodique pendant la grossesse et l'allaitement, semble prouver que ce sang a, dans l'ordre de la nature, une destination plus précieuse. Si l'on a égard aux causes finales, qui sont plus ou moins incertaines, elle paroît l'avoir destiné à fournir au développement du fœtus pendant la grossesse, et à la formation du lait après l'accouchement : hors de ces deux époques, la nature en opère le dégorgement, puisque son accumulation n'est plus nécessaire pour remplir ses vues ; aussi, en général, une femme réglée pendant la grossesse, met-elle au monde des enfans plus foibles.

Cette opinion sur la cause finale du flux menstruel, qui présente une apparence de réalité, perd de sa vraisemblance quand on considère que les femelles des autres quadrupèdes vivipares ne sont pas réglées, tandis que plusieurs femmes le sont pendant tout le cours de leur grossesse et de l'allaitement. Le sang des règles ne suffiroit pas à la nourriture de l'enfant vers la fin de la grossesse. Quand on auroit déterminé, d'une manière satisfaisante, que l'intention de la nature, en assujettissant les femmes à cette évacuation, est de les disposer à l'œuvre de la reproduc-

tion, on n'auroit pas rendu un grand service à la médecine.

Quoique je ne pense pas que le sang des règles possède, dans le cours ordinaire, des qualités nuisibles, je crois cependant que toutes les fois qu'un médecin est consulté pour savoir si les époux doivent habiter ensemble durant les règles, il agit prudemment en leur interdisant alors tout commerce; l'interdiction est d'autant mieux fondée, que le pays est plus chaud et la femme plus acrimonieuse. La loi par laquelle Moïse, législateur des Hébreux, avoit défendu le coït aux femmes de cette nation, pendant leurs règles, étoit extrêmement sage sous ce double rapport. Les exemples nombreux d'hommes qui ont été atteints d'écoulemens, même assez tenaces, pour n'avoir pas suspendu leurs approches amoureuses pendant la durée des règles et des lochies, devroient suffire pour déterminer à suspendre tout commerce, quand cette réserve ne seroit pas commandée par l'intérêt de la femme, à laquelle on fait courir tous les dangers d'une secousse nerveuse, parce que sa susceptibilité est alors prodigieusement augmentée.

Une autre raison de respecter le temps des évacuations périodiques, c'est qu'en approchant les femmes à cette époque, on les expose à des hémorragies graves, en augmentant l'irritation naturelle qui y attire les fluides; d'ailleurs, cette jouissance ajoute encore à la fatigue qu'entraîne à sa suite cette incommodité accidentelle des femmes.

Le sang des règles est fourni par les porosités qui percent de toutes parts la membrane muqueuse qui tapisse la cavité de la matrice et de son col; c'est ce que prouvent incontestablement les ouvertures de cadavres de femmes qui ont péri d'une mort violente pendant qu'elles avoient leurs menstrues, et dont la cavité de la matrice étoit teinte par le sang qui suintoit par ses porosités. On a cependant vu quelquefois le vagin fournir en partie le sang des règles: les auteurs admettent surtout que cette voie est la source

du flux menstruel, lorsqu'il a lieu chez une femme grosse.

L'hémorragie naturelle qui constitue les règles, est artérielle ; à cette époque de la vie, presque toutes les hémorragies sont artérielles : le sang est fourni par exhalation, et s'écoule des orifices des exhalans qui percent la membrane muqueuse, par lesquels se terminent les vaisseaux artériels de l'utérus. Blumenbach, dans ses Instit. physiol., p. 275, dit s'être assuré, par l'autopsie cadaverique, que le sang menstruel vient des artères. Ces vaisseaux exhalans sont-ils les mêmes qui, dans l'état naturel, sécrètent les fluides blancs qui lubréfient l'intérieur de la matrice, ou bien ce mucus est-il fourni par des exhalans particuliers ? Sans oser l'affirmer positivement, il me paroît bien plus probable que ces deux écoulemens sont fournis par les mêmes vaisseaux qui, dans des temps donnés et par une loi particulière de l'organisation, se revêtent d'une sensibilité propre à attirer le sang qui, exhalé par eux, produit cette sorte d'hémorragie naturelle qui constitue les règles.

Il est peu de question en médecine sur laquelle les médecins, tant anciens que modernes, aient plus écrit que sur la cause des règles, et sur celle de la périodicité de leur retour. Quoique les auteurs aient beaucoup raisonné sur la cause première des menstrues, que chacun ait cherché à l'expliquer à sa manière, toutes leurs explications n'ont pas encore donné la solution du problème. On peut réduire à trois les opinions des auteurs sur les causes finales du flux menstruel. Les uns invoquent la lune, d'autres un ferment; le plus grand nombre établit cette cause dans la pléthore. La théorie des fermens est aujourd'hui assez généralement rejetée, pour qu'il soit inutile de s'amuser à la réfuter.

Si la lune présidoit à l'évacuation périodique, toutes les femmes devroient être réglées dans le même temps ; chez toutes, les règles répondroient aux phases lunaires : cependant la période menstruelle répond rarement à celle de la lune;

lune ; et il n'est aucune des phases de cette dernière où cet écoulement n'ait lieu chez des sujets de tout âge. Cette opinion, que le docteur Méad a cherché à établir dans ces derniers temps, n'est pas d'accord avec l'histoire de la menstruation, qui nous apprend que les femmes sont réglées à des époques différentes, et quelquefois irrégulières. L'observation dément tous les jours cet adage :

*Luna vetus vetulas, juvenes nova luna repurgat.*

C'est l'idée où étoient les anciens, avec Aristote, que la lune avoit une influence sur l'écoulement des règles et sur la périodicité de leur retour, qui a fait dire des femmes, qu'elles sont lunatiques. Quand on dit aujourd'hui, en plaisantant, d'une femme qu'elle est lunatique, on veut par-là faire allusion à la variabilité de son caractère moral.

Depuis Galien, la pléthore a été regardée assez généralement comme la cause du retour périodique des règles ; mais cette opinion ne fait qu'éloigner la question, et ne la résout pas : car, en admettant la pléthore de la matrice, qui est réelle, il reste à déterminer si elle n'est pas l'effet de l'action de la matrice, qui y attire les fluides, plutôt que la cause, et pourquoi cette pléthore revient constamment à la même époque ? Recourir à l'habitude, avec Stahl, c'est supposer que déjà les règles sont venues plusieurs fois au même terme : une fois, deux fois ne constituent pas l'habitude ; car, comme on le disoit en logique, l'habitude *est facilitas ad aliquid per actus repetitos acquisita.* D'ailleurs, lors de leur apparition, les règles sont très-irrégulières.

Les circonstances qui accompagnent cette fonction, annoncent dans les organes qui l'exécutent, une action bien différente des phénomènes qui suivroient l'accumulation graduée des fluides qui y seroient déposés en vertu d'un mouvement mécanique. L'état des parties de la génération qui sont gonflées, plus chaudes, affectées d'un sentiment de pesanteur, par fois douloureuses, indique que c'est en vertu de

l'excitation qui s'établit vers ces organes, que les fluides s'y portent. Ce travail particulier est encore prouvé par les hémorrhoïdes, les ardeurs d'urine, l'incontinence d'urine dont les filles robustes sont quelquefois tourmentées, quelques semaines, et même deux ou trois mois avant la première éruption des règles, et qui se dissipent par l'écoulement. Ce qui paroît prouver, avec assez d'évidence, que la menstruation dépend de l'excitation qui a lieu dans les parties de la génération, c'est que l'on observe cet écoulement sanguin ou séreux chez les femelles des animaux quadrupèdes qui ne sont pas sujettes à la menstruation, au moment où elles entrent en chaleur.

Souvent, chez les filles, cette évacuation devance l'entier développement du corps, survient pendant le cours de fièvres adynamiques ou ataxiques, ou elle est très-abondante chez des femmes délicates, et chez lesquelles on ne peut pas soupçonner un superflu de sang. On ne peut expliquer, d'une manière satisfaisante, la menstruation abondante que l'on observe chez quelques femmes d'une constitution délicate, qui contraste si visiblement avec leur foiblesse, qu'en admettant que la matrice qui forme, pour ainsi dire, un système à part, qui est douée d'une vie propre, jouit, aux dépens des autres organes, d'un degré d'énergie suffisant pour y déterminer l'appulsus des humeurs; chez d'autres, au contraire, le défaut de menstruation dépend évidemment d'une excitation trop foible dans les parties de la génération. C'est chez les filles dont l'éruption des règles étoit difficile, à raison d'une constitution semblable, que l'on a vu souvent l'usage du mariage produire, en peu de jours, une menstruation régulière. Ces phénomènes prouvent que l'on doit admettre dans la matrice une force intérieure, un travail particulier de cet organe, qui se réveille chaque mois, suivant l'ordre établi par la nature: cette action vitale augmentée, admise par *Bordeu*, dans ses Recherches sur les glandes, comme la cause qui détermine le cours du sang vers les parties par où

s'opère l'évacuation, est bien plus conforme à la marche de la nature dans cette fonction.

L'éruption des règles est ordinairement annoncée par des symptômes précurseurs : ils sont surtout très-sensibles, lorsqu'elles paroissent pour la première fois. Avant de les exposer, je crois devoir observer que les praticiens attendent de la puberté la guérison d'un grand nombre de maladies rebelles à leurs remèdes. Hippocrate en espéroit celle de l'épilepsie : ce fait n'est pas constant. On a vu, au contraire, chez des femmes, les premiers efforts d'une menstruation difficile dans un sujet foible et délicat, donner lieu à des accès d'épilepsie, à la danse de St. Guy, qui paroissent évidemment trouver leur source dans le trouble des fonctions de l'utérus, et devoir être attribués à la difficulté que les règles ont à s'établir : leur établissement régulier les fait le plus souvent cesser ; ils persistent, au contraire, si l'écoulement n'est pas régulier. On voit, à cette époque, se développer, avec une rapidité aussi surprenante qu'elle est fâcheuse, les maladies héréditaires : la poitrine, surtout, est sujette à s'affecter ; c'est, le plus souvent, chez les filles de constitution scrofuleuse que ce dernier accident s'observe.

Lorsque la femme, vers l'âge de 14 ans environ, pour notre climat, éprouve cette révolution physique, que l'on appelle puberté, et qui doit être suivie de l'écoulement menstruel, elle ressent différens symptômes et des changemens dans son moral, ainsi que dans son physique : une douleur, une sensation de chaleur jusque-là inconnue se fait sentir vers les parties génitales ; elles prennent de l'accroissement et se couvrent d'un duvet léger. Les phénomènes de la puberté ne se bornent pas à quelques changemens locaux ; il survient une foule de phénomènes sympathiques ; les mamelles et l'organe de la voix sont ceux qui éprouvent la secousse la plus vive : il survient un changement dans la voix, qui devient rauque pendant un espace de temps considéra-

ble. Les filles éprouvent des douleurs dans les reins, les lombes, au-dessus du pubis, des lassitudes dans les cuisses; une inquiétude particulière se fait sentir dans les membres. Les filles ont plus de vivacité, un esprit plus pénétrant, lorsque les organes de la génération éprouvent, aux approches de la puberté, l'excitement nécessaire pour favoriser l'éruption des règles, tandis que celles chez lesquelles il n'a pas lieu dans le temps fixé par la nature, deviennent comme stupides; ce qui prouve que l'excitement des organes générateurs porte son influence jusque sur l'organe intellectuel: porté au degré convenable, il favorise son action; s'il est porté à un degré trop haut, il pervertit ses fonctions, et peut donner lieu à la manie érotique. Il est assez ordinaire, à la première époque, ou lors des retours périodiques de la menstruation, que le travail de l'utérus entraîne à sa suite plus de susceptibilité à s'abandonner sans cause aux chagrins, à l'inquiétude, à la frayeur.

Plusieurs femmes, pendant les règles, sont sujettes à des caprices très-singuliers, à des goûts bizarres, et à un changement dans leur caractère, qui devient enclin à la tristesse, à l'hypocondrie, plus irascible et plus susceptible d'émotions : cette altération de leur moral, doit disposer tous ceux qui les entourent à avoir encore plus d'égards pour elles à cette époque.

La première éruption des règles est quelquefois précédée d'une toux spasmodique. D'autres femmes sont tourmentées de maux de tête, de migraines spasmodiques : il survient de temps en temps des bouffées de chaleur; le sommeil est troublé et interrompu par des rêves fatigans; quelques-unes ont des vertiges, des palpitations et autres accidens hystériques; l'appétit se perd : il survient des tubercules phlegmoneux autour du nez, des lèvres, ou dans différentes parties du corps; des rougeurs, des efflorences cutanées, surtout à la face. L'usage où sont quelques femmes, jalouses de conserver la beauté de leur teint, de laver avec l'eau végéto-mi-

nérale les petits boutons qui paroissent quelquefois, dans cette circonstance, sur leur visage, est une pratique pernicieuse, qui peut faire que les boutons que l'on force à disparoître, se portent sur des organes essentiels à la vie, comme les poumons et autres. La circulation est augmentée : il survient quelquefois une fièvre éphémère assez vive chez les filles très-robustes, des hémorragies. Suivant Bordeu (Recherches sur le pouls, tom. Ier.), le pouls est dur, inégal, rebondissant.

Les mamelles, qui étoient très-peu développées avant l'âge de puberté, et qui auroient pu à peine concourir à établir la différence des sexes, deviennent dures, et font éprouver à quelques filles nubiles des douleurs violentes : ce gonflement douloureux s'observe plus souvent chez les filles qui ont le teint brun, les cheveux noirs, les yeux pleins de feu et de vivacité. Les fluides se portent vers les seins, et les rendent douloureux, à raison de la sympathie qui existe entre ces organes et l'utérus : le gonflement devient quelquefois si considérable, qu'il gêne les mouvemens des bras, rend la respiration courte et difficile : on a vu ces douleurs être accompagnées d'inflammation, de fièvre. Dans ces cas, il seroit important de saigner du bras, d'entretenir sur les seins des cataplasmes émolliens : il faut éviter les applications astringentes.

Tous ces phénomènes ne se manifestent pas chez le même individu, ni avec la même intensité.

Vers quelque organe que se fasse la congestion, ou vers lequel les forces de la vie semblent pêcher par excès, l'indication consiste toujours à diriger les mouvemens de la nature vers les parties inférieures, pour tâcher d'y rappeler le sang, et faciliter, en augmentant l'action de l'organe utérin, la menstruation, à laquelle il se prête difficilement : les ventouses sèches aux aines, aux cuisses, ou les frictions pratiquées sur ces parties, les sangsues à la vulve, les bains de pied, les fumigations émollientes, en excitant l'organe utérin,

sont les moyens les plus convenables pour y appeler le mouvement propre à ce genre d'excrétion. Comme le remarque M. Barthez dans son Mémoire sur le traitement des fluxions (Mém. de la Soc. Méd. d'Émul., tom. II, p. 5); il faut établir la dérivation, non auprès de l'organe où la fluxion se termine, quoiqu'il soit principalement affecté, mais auprès de l'organe d'où la fluxion prend son origine, quand il est connu et bien déterminé : le médecin doit, dans cette circonstance, user avec beaucoup de réserve des moyens énergiques, dans la crainte de contrarier la nature.

Si quelquefois le sang sort brusquement sous couleur rouge, le plus constamment les règles commencent par un flux séreux, et finissent de même. Chez quelques femmes, de vraies flueurs blanches précèdent ou suivent l'évacuation menstruelle. Quoique ce flux soit déjà établi depuis longtemps, et d'une manière régulière, les femmes sont presque toujours dans un état de souffrance ou de malaise, aux approches de son retour; l'éruption est souvent précédée de douleurs aiguës, de coliques intestinales ou utérines, de symptômes nerveux. Les tranchées utérines, comme on les appelle vulgairement, sont en général bien plus vives lors de la première éruption des règles. Dès que le sang coule, la douleur se calme; la pesanteur de la tête, l'engourdissement des membres abdominaux se dissipent : l'engorgement de l'utérus, et sa tension spasmodique, qui étoient la cause des douleurs, se dissipent; l'écoulement, après un certain temps, diminue de quantité et de couleur, et se termine par une sorte de sérosité. Avant cet écoulement, la femme présente des signes manifestes de débilité, se fatigue plus aisément, perd de sa gaieté, et est plus facilement affectée par le froid : ses yeux sont caves et environnés d'un cercle livide qui les cerne; la gorge devient plus ferme, plus sensible, et se développe quelque peu. Lorsque la jeune personne est délicate, la première menstruation est souvent suivie d'un intervalle de plusieurs mois, quelquefois même d'un an. Après un

intervalle plus ou moins long, des douleurs dans les lombes, des coliques utérines et autres symptômes que j'ai décrit précédemment, présagent une nouvelle congestion, et se dissipent avec elle par l'écoulement du sang.

Dans les cas où la menstruation est difficile ou retardée, la tendance de la nature ne laisse pas ordinairement de se faire reconnoître par les symptômes qui annoncent la première menstruation : quoique ses efforts n'aient d'autre effet que d'aggraver les souffrances de la fille, ils reviennent à des intervalles périodiques ; les céphalalgies, les douleurs lombaires, les coliques intestinales et utérines deviennent de plus en plus intenses. En traitant de la rétention des règles, je ferai voir que si elle est prolongée, elle peut donner lieu aux maladies les plus variées, et souvent les plus rebelles.

Le flux menstruel, par un vice inné, ou à l'occasion d'une suppression, peut, par une sorte d'aberration souvent très-dangereuse, prendre des voies différentes de l'utérus. *Haller*, dans sa Physiologie, fait l'énumération des écarts nombreux de la nature ; les yeux, les oreilles, les narines, les gencives, les poumons, l'estomac, les vaisseaux hémorroïdaux, l'ombilic, la vessie, d'anciens ulcères, les mamelles, etc., etc., deviennent le siége de cette déviation. Haller cite des exemples de femmes qui ont eu, au lieu de règles, une sorte d'exudation sanguine par les pores des tégumens, soit de toute la surface du corps, soit seulement de ceux des doigts et des mains. Ces hématopédèses (hémorragies du système cutané) supplémentaires, sont presque toujours précédées de signes d'excitation qui annoncent la congestion locale : elles diffèrent essentiellement par les symptômes qui les précèdent, le bien-être qu'elles procurent, les accidens qui suivent leur suppression, des hémorragies passives du système cutané auxquelles le scorbut donne souvent lieu (1).

---

(1) J'ai cru ne pouvoir donner une meilleure idée des écarts de la na-

M. Baudelocque a connu une femme de 45 ans qui n'a jamais été réglée, qui, depuis l'âge de 15 ans, éprouvoit périodiquement, à chaque mois, un dévoiement pendant trois ou quatre jours.

---

ture dans l'évacuation périodique, qu'en rapportant l'exemple de cette jeune fille de la Salpêtrière, chez laquelle il survint, à la suite d'une suppression, une déviation du flux menstruel, qui a été fourni successivement, et à des époques assez régulières, par les diverses parties du corps. Il a été recueilli en l'an X, à l'hospice de la Salpêtrière, par M. Brulé, qui me l'a communiqué. Je n'offrirai que les faits principaux de son histoire, qui sont relatifs à la question dont je m'occupe ici.

*Première déviation.* Les règles se supprimèrent chez une jeune fille dont la vie avoit été jusqu'alors un tissu d'infirmités qui s'étoient succédées; la menstruation se fit alors, pendant six mois, par les petites plaies qu'avoient laissé aux jambes de légères vésicules qui s'étoient crevées.

*Deuxième déviation.* Il parut des boutons au bras gauche, qui s'abscédèrent et fournirent, pendant un an, le sang aux époques menstruelles.

*Troisième déviation.* Il survient un panaris au pouce gauche, une crevasse sur la première phalange : au bout de deux mois, le sang menstruel coula périodiquement pendant six mois par cette partie.

*Quatrième déviation.* La fille est atteinte d'un érysipèle à la face, d'inflammation à l'œil gauche, qui détermine deux ouvertures, l'une à l'angle nasal, l'autre sur le milieu de la paupière supérieure : ces deux ouvertures fournissent, pendant deux ans, l'évacuation périodique, qui cessa de se faire par le pouce gauche.

*Cinquième déviation.* Un érysipèle se manifesta à l'abdomen avec démangeaison vive; le nombril devint douloureux, et, pendant cinq mois, le sang a coulé régulièrement par cette partie à chaque époque menstruelle.

*Sixième déviation.* Un accident léger survient à la malléole interne du pied gauche, et y détermine l'évacuation menstruelle pendant quatre mois.

*Septième déviation.* Une douleur vive se déclare à l'oreille gauche : elle détermine un écoulement, par cette voie, à deux époques menstruelles.

Lorsque le sang n'a coulé par aucune voie fixe, il est survenu des hémorragies nasales et des vomissemens de sang, précédés de convulsions, de maux de tête et d'étourdissemens.

La plupart des femmes qui ne sont pas réglées, sans en éprouver d'incommodités, ont d'autres évacuations supplémentaires.

Je crois que l'on doit encore ranger dans cette classe, les éruptions cutanées que l'on voit survenir lorsque la menstruation éprouve des retards, ou vient à se supprimer: assez souvent elles ont un caractère critique et servent à la remplacer; ce qui doit dicter au médecin d'éviter les topiques répercussifs, et de diriger toutes ses vues vers le rappel du flux menstruel, dont le rétablissement suffira pour en délivrer les femmes.

Quelque part que l'on observe ces hémorragies supplémentaires extrêmement variées, elles ont toujours lieu sur les membranes muqueuses ou sur la peau dont ces membranes sont évidemment une continuation. On peut rendre raison, pourquoi ces hémorragies supplémentaires, qui dépendent d'une exaltation des propriétés vitales de la partie, sont plus fréquentes sur les systèmes muqueux et cutané, et surtout sur le premier: cela dépend de ce que ces deux systèmes, et plus spécialement le système muqueux, sont les seuls qui jouissent de la sensibilité animale, de ce qu'ils sont exposés à un plus grand nombre d'excitans immédiats ou sympathiques, que les systèmes séreux, cellulaire et synovial. La sensibilité et la contractilité sont si peu développées dans ces trois derniers systèmes, que lorsqu'ils sont le siége d'hémorragies par exhalation, elles sont presque toujours passives, et le résultat de la débilité générale de l'individu, ou de l'atonie particulière de l'organe.

Quoique le système cutané jouisse de propriétés vitales aussi-bien développées que celles du système muqueux, qu'il soit également soumis à l'action d'un grand nombre d'excitans immédiats ou sympathiques, il est moins sujet aux hémorragies spontanées, parce qu'il contient moins de sang dans son système capillaire, que le système muqueux. L'abondance du sang dans le système capillaire de ce der-

nier, est prouvée par la couleur rouge vermeille qui caractérise ces membranes : les portions de ce système, où la couleur rouge et vermeille qui lui est propre est plus prononcée, sont celles qui sont plus fréquemment le siége des hémorragies.

Ces déviations du flux menstruel se voient aussi souvent chez des sujets foibles, épuisés, que chez les femmes pléthoriques; cependant, même chez les femmes foibles, on observe toujours vers les organes qui sont le siége des hémorragies supplémentaires, des signes d'excitation, qui sont un indice de l'exaltation de leurs propriétés vitales. Ces cas rentrent donc dans le genre qui renferme les hémorragies dépendantes d'une irritation locale : leur écoulement produit un bien-être, comme celui du flux menstruel : leur suppression inconsidérée occasionneroit à peu près les mêmes désordres que celle du flux périodique qu'elles remplacent.

Je me propose plus spécialement de parler des hémorragies supplémentaires qui tiennent à un vice inné, et de faire connoître les indications qu'elles présentent; elles sont les seules qui fassent strictement partie de l'histoire naturelle de la menstruation. Je reviendrai sur celles qui sont déterminées par la suppression subite des règles, lorsque je traiterai de ce dernier accident.

Pour que la déviation des règles ait lieu, il ne suffit pas que l'écoulement périodique ne puisse pas se faire par les voies ordinaires : en effet, le défaut des règles est très-fréquent; les hémorragies supplémentaires sont très-rares comparativement. La doctrine la plus généralement admise parmi les médecins, attribue la déviation des règles à l'utérus, qui renvoie le sang vers la partie par où se fait l'effusion. D'après cette idée, ils ont établi cet adage à l'occasion des hémorragies supplémentaires : *uterus est pars mandans, altera pars recipiens*. Cette théorie ne me paroît pas admissible pour celles qui tiennent à un vice inné. Lorsque l'aberration du flux menstruel dépend d'un vice inné, il n'y

a pas seulement défaut d'action dans l'organe utérin, qui, étant dépourvu du degré de sensibilité qu'il doit avoir, ne peut pas attirer à lui le sang; il existe en outre un stimulus sur une autre partie, qui y détermine la fluxion, qui la rend le siége de l'hémorragie. L'irritation naturelle ou accidentelle dont est atteint un autre organe, contribue beaucoup plus à produire la déviation des règles, que le défaut d'éréthisme vers l'utérus propre à y attirer les fluides : une excitation vive de quelque organe peut y déterminer l'afflux du sang et le détourner de l'utérus, quoique ce dernier jouisse peut-être de la sensibilité dont il est pourvu dans l'ordre habituel : ce défaut d'action de la part de cet organe rend seulement les déviations plus faciles, lorsqu'il existe vers une autre partie un stimulus qui tend à détourner les humeurs du lieu où elles doivent naturellement se diriger; d'où il résulte évidemment que, dans une aberration du flux menstruel par un vice inné, on a deux indications à remplir. Telle partie en devient le siége plutôt que telle autre, suivant qu'elle est frappée d'un état de spasme ou d'irritation, ou suivant qu'elle jouit d'une sympathie plus étroite avec l'utérus.

Dans le cas même où l'hémorragie supplémentaire succède à une suppression subite, je crois qu'il faut également, pour qu'elle survienne, qu'il existe vers un organe particulier une irritation qui détermine le sang à s'y porter, indépendamment de l'excitation vive ou de l'état de spasme qui s'oppose à l'écoulement des règles.

Les routes les plus ordinaires que prend quelquefois l'évacuation menstruelle, lorsqu'elle est gênée dans son cours, sont l'estomac, les narines, les poumons, les vaisseaux hémorroïdaux : le lieu où la nature dirige ses efforts, lorsque l'utérus n'est pas convenablement disposé pour se prêter à l'issue du sang, varie suivant l'âge de la femme qui devient sujette à cette déviation. L'irritabilité particulière d'un organe peut cependant faire qu'il devienne le siége d'une hémorragie supplémentaire, quoique la femme ne soit pas

encore parvenue à l'âge où, dans l'ordre habituel, les mouvemens de la nature se dirigent spécialement vers ce point, qui paroît jouir d'une prédominance d'action. C'est ainsi que l'on observe l'hémathémèse, les hémorroïdes, même dans la jeunesse, dans quelques cas, quoiqu'elles paroissent plus spécialement affectées à l'époque de la cessation. Des indigestions pendant la menstruation, une affection catarrhale des poumons pendant le temps des règles, ont souvent suffi, au rapport de Sthal, pour établir sur ces organes l'appareil qui auroit dû se diriger vers la matrice.

Pendant la jeunesse, la direction du sang a lieu vers les parties supérieures; les narines, la poitrine, sont le lieu où l'écoulement cherche à se faire jour, si l'utérus, soit naturellement, soit à l'occasion d'une suppression, oppose un obstacle à la menstruation; de là la fréquence des épistaxis, des hémoptysies, aux approches et pendant la puberté. Dans l'âge adulte, les efforts de la vie se dirigent encore vers la poitrine, qui est presque seule affectée; de là des hémoptysies périodiques, des attaques d'asthme, des tous sèches. Vers le déclin des règles, c'est-à-dire, à l'époque de la virilité confirmée, les mouvemens de la nature se concentrent vers l'abdomen; et, à l'occasion du dérangement des menstrues, on voit survenir des tranchées, des spasmes, l'hémathémèse, des hémorroïdes.

Les accidens dont je viens de parler, quelque soit l'organe qui soit le siége de cette hémorragie supplémentaire, reconnoissent tous pour cause la déviation du flux menstruel, soit par un vice inné, soit accidentellement dans le cas de suppression. Lorsque ces hémorragies se déclarent dans cette dernière circonstance, les femmes en éprouvent du soulagement, et sont préservées des accidens qui accompagnent les suppressions menstruelles opérées subitement. Il est donc évident, quelqu'important que puisse être l'organe affecté, quelque danger qu'il puisse y avoir à ce qu'il contracte l'habitude de cette hémorragie, que le

traitement direct de l'aménorrhée est le seul qu'il soit permis de suivre, c'est-à-dire, que les seuls moyens curatifs sont ceux qui sont propres à rétablir ce flux dans son lieu ordinaire. Pour bien déterminer le traitement des hémorragies supplémentaires, il faut considérer si elles tiennent à un vice inné, ou si elles ont succédé à une suppression subite; dans le premier cas, on a deux indications à remplir: la première consiste à procurer un stimulus aux organes de la génération; mais pour réussir, il faut qu'il soit supérieur à celui qui entretient la fluxion ailleurs. Les plaisirs de l'amour, la danse, l'équitation, sont les moyens les plus propres à attirer le sang vers l'utérus, en augmentant sa sensibilité. La seconde indication consiste à détruire le stimulus qui détermine l'afflux du sang sur d'autres parties: les moyens à employer doivent varier suivant la nature du stimulus qui occasionne cette dérivation.

Dans les hémorragies supplémentaires qui ont succédé à une suppression subite, jusqu'à ce qu'on ait réussi à rappeler les règles, on doit se borner à combattre ou à pallier les symptômes fâcheux qu'ont occasionné ces hémorragies supplémentaires, mais se garder soigneusement de les arrêter subitement par des astringens intérieurs ou en topiques. C'est surtout dans ce cas où il est indispensable, dans la pratique, de faire l'application de ce principe établi par M. Barthez, que j'ai rappelé plus haut; que c'est vers l'organe d'où part la fluxion, que doit se faire la dérivation, et non vers ceux où elle se termine. « Lorsque le flux menstruel sera établi, toutes les hémorragies supplémentaires disparoîtront d'elles-mêmes, ou » pourront être supprimées sans aucun inconvénient. »

Ce point de doctrine a été traité avec beaucoup de discernement par M. Royer-Collard, dans son Essai sur l'aménorrhée; et c'est avec raison qu'il établit que le traitement des hémorragies supplémentaires demande beaucoup de prudence et de discrétion. Lorsqu'elles sont récentes, les ven-

touses aux cuisses, aux aines, les frictions sèches sur les membres abdominaux, les sangsues à la vulve, les pédiluves, les bains de siége, les bains de vapeurs, les injections vaginales, sont les secours les plus efficaces à administrer. Ces moyens, dont plusieurs sont propres à exciter l'organe utérin, sont très-convenables pour rappeler vers les parties inférieures le sang qui, par une sorte d'aberration, au lieu de se porter à la matrice, se dirige vers la poitrine, le cerveau, ou toute autre partie. On doit surtout beaucoup insister sur un exercice modéré, et compter davantage sur les ressources que nous offre l'hygiène, que sur les médicamens, qui seroient dangereux s'ils tendoient à s'opposer à l'écoulement sans lui préparer une autre issue.

Si les hémorragies supplémentaires sont anciennes, pour déterminer le traitement, il faut avoir égard à la nature des organes qui sont affectés. Si elles n'attaquent point des organes où l'on puisse craindre que par leur continuité elles porteront des atteintes graves à la santé, le mieux seroit, si elles sont anciennes, d'abandonner le tout à la nature, et de ne pas fatiguer la femme par des médicamens qui, dans cette circonstance, sont le plus souvent infructueux; il faut, au contraire, s'efforcer d'en délivrer les malades, quelque anciennes qu'elles soient, si on a lieu de craindre qu'elles n'altèrent la santé par l'irritation qu'elles déterminent sur des organes essentiels à la vie. On a surtout à craindre cette terminaison fâcheuse pour les hémathémèses, les hémoptysies symptomatiques qui remplacent quelquefois la menstruation : quoiqu'elles s'arrêtent spontanément, le temps des règles passé, elles peuvent devenir fâcheuses par leur durée prolongée ; elles entretiennent une irritation forte sur le poumon, l'estomac, qui peut devenir le germe d'une phthisie, d'un ulcère, ou d'un cancer de l'estomac.

L'âge où les règles paroissent chez les filles, est le signal de la nubilité : on ne doit cependant pas profiter de ces

premiers momens pour les marier ; on doit attendre, avant de les engager dans les liens du mariage, que leur tempérament ait acquis assez de développement pour qu'elles puissent se livrer sans inconvéniens aux plaisirs de l'amour. Les médecins n'instruisent pas assez les parens combien il seroit important pour leurs filles, et pour prévenir la dégénérescence de l'espèce, qui commence presque toujours par les femelles, de se conformer aux règles qu'a établi Hoffmann, dans sa dissertation *de Ætate conjugio opportunâ.*

Lorsque le médecin est consulté pour une fille qui s'est mariée prématurément, il doit conseiller de l'éloigner de son mari, jusqu'à ce qu'elle ait acquis, avec l'âge, assez de force et de vigueur pour qu'on n'ait pas à craindre de s'opposer au développement de son corps. Si l'on peut citer quelques exemples de femmes devenues mères dans un âge précoce, qui n'en ont éprouvé aucune altération dans leur santé, on observe bien plus communément que l'usage prématuré du coït s'oppose à l'accroissement de la femme, produit un état de foiblesse qui produit une stérilité temporaire. Quand les femmes se marient tard, les enfans sont bien plus vigoureux. Aussi les cultivateurs qui soignent leurs espèces, ne permettent pas l'accouplement prématuré de leurs femelles.

Il est néanmoins nécessaire de rappeler ici, en fixant l'époque la plus convenable pour le mariage, qu'on peut quelquefois le conseiller avant l'éruption des règles, comme le moyen le plus sûr de la favoriser, si leur retard dépendoit uniquement d'une excitation trop foible dans les organes générateurs, chez une femme d'ailleurs bien portante, et dont le tempérament seroit suffisamment formé.

Ce n'est qu'à dix-huit ans pour les filles, et entre vingt et vingt-cinq chez les garçons, dont le développement est plus lent, que leurs organes ont acquis la vigueur et l'énergie nécessaires pour se livrer sans inconvéniens aux plai-

sirs de l'amour : les deux extrêmes de la vie ne sont pas propres à l'hymen.

*Mode d'user du mariage.*

Si les époux sont jaloux de conserver leur santé, leur intérêt leur dicte d'user sobrement de ces plaisirs; si les jouissances sont trop souvent répétées, elles finissent par les épuiser, parce que leurs forces n'ont pas le temps de se réparer. Il n'est aucun médecin qui ne sache que l'émission trop fréquente de la liqueur spermatique peut jeter dans la consomption et la fièvre hectique, sans qu'il existe aucun vice organique.

Je vais tracer ici le tableau qu'Arétée nous a tracé avec sa précision et son exactitude ordinaires, en exposant les accidens qu'éprouvent les jeunes personnes qui se livrent trop aux plaisirs de l'amour; il est bien fait pour détourner les jeunes gens d'en abuser. « Ils prennent, dit-il, l'air et » les infirmités des vieillards, deviennent pâles, efféminés, » lâches et stupides ; leur corps se courbe, leurs jambes » ne peuvent plus les porter ; ils ont un dégoût général, » et sont inhabiles à tout. » Nous observons encore aujourd'hui en partie ces effets fâcheux chez les Orientaux qui, à raison des excès auxquels ils se livrent pendant leur jeunesse, parviennent à une vieillesse précoce, et sont réduits à un état de stupeur et d'impuissance; ils nous prouvent que c'est avec beaucoup de raison que Bâcon a dit, que les débauches de la jeunesse sont autant de conspiration contre l'âge avancé. Suivant Tissot, si ces jouissances avoient lieu hors d'un commerce, les suites en seroient bien plus terribles. Les exemples que cite ce médecin, dans son Traité de l'Onanisme, sont bien propres à effrayer et à corriger les jeunes personnes qui auroient contracté cette habitude pernicieuse; il seroit possible que les effets pernicieux que produisent les jouissances solitaires, fussent plutôt dus à l'abus qui est plus fréquent dans la masturbation, qu'au

mode

mode d'émission, qui est moins convulsif que dans le coït.

Si les suites de l'abus des plaisirs de l'amour ne sont pas toujours aussi funestes, on observe constamment que des jouissances trop souvent répétées dégradent l'âme, abâtardissent l'esprit, et minent insensiblement le corps.

Les restaurans, les analeptiques, joints à la modération dans les jouissances, sont les moyens de remédier aux désordres fâcheux résultans de l'abus de l'hymen, les seuls que l'on puisse employer pour remédier à l'impuissance qui en est la suite, sans compromettre sa santé. Les stimulans, tels que les cantharides, que des désirs insensés ont porté de jeunes libertins à employer pour exciter la nature qui étoit impuissante chez eux, et se procurer, par leur moyen, des jouissances que n'indique point la nature, sont infiniment dangereux. Employer des moyens artificiels pour multiplier ses plaisirs, quand les sens ne suffisent pas pour faire naître les désirs, c'est s'exposer à vérifier le proverbe,

*Læta venire Venus, tristis abire solet.*

Ceux qui sont épuisés par les plaisirs vénériens, et surtout par l'abus des plaisirs solitaires, sont encore, pour l'ordinaire, consumés de désirs, tourmentés de feux intérieurs, que l'on doit s'efforcer d'étouffer, plutôt que de les attiser, si l'on ne veut pas augmenter la consomption et l'épuisement qu'ont produit leurs excès ; car tout désir violent que l'on ne peut pas satisfaire, et que la raison ne peut pas éteindre, rend les digestions languissantes.

L'opium, auquel recourent les Orientaux pour s'exciter aux plaisirs de l'amour, lorsque la nature est impuissante chez eux, n'est pas non plus un moyen sans danger. Kempfer (*Kempferi amœnitates exoticæ*) nous rapporte que les princes et tous les grands d'Asie recourent, dans la même vue, à des compositions où entre l'opium seul, ou mêlé avec différentes substances aromatiques, comme

l'ambre, le musc; ou bien à l'eau distillée de quelque fleur aromatique, dans laquelle on fait macérer des têtes de pavot. Au rapport de cet écrivain, ces compositions produisent d'abord des désirs ardens pour les plaisirs de l'amour; mais ces élans de l'amour, pour ainsi dire convulsifs, sont bientôt remplacés par une tristesse et une débilité encore plus grande qu'avant leur usage.

A l'époque de la puberté, la jeune fille éprouve des sensations dont elle ne sauroit se rendre compte; son âme éprouve des désirs qu'elle rejette aussitôt, mais que son cœur veut chérir malgré elle; c'est dans cet âge que l'on voit quelquefois l'imagination et la sensibilité s'exalter, chez les jeunes filles douées d'une grande susceptibilité nerveuse et d'un tempérament ardent, au point qu'il peut en résulter les effets les plus funestes, si on ne s'occupe pas avec beaucoup de persévérance de modérer cette effervescence. Si l'éducation a été soignée, la nature prévient les désirs. Chez les filles, au contraire, qui sont instruites trop de bonne heure, la jouissance les précède; par ces jouissances prématurées, elles énervent leurs organes avant qu'ils aient acquis leur entier développement.

Il est nécessaire d'observer, qu'avant le développement des organes générateurs, et dans un âge si tendre, que l'on a peine à croire à l'existence de cet abus, les filles et les garçons sont portés à agir sur ces parties. On doit soupçonner cet abus, lorsque l'on voit des petites filles devenir taciturnes, retirées, rester au lit plus que de coutume, surtout si l'on aperçoit déjà un fond de tristesse et de mélancolie. J'ai été témoin qu'une fille de cinq ans environ, avoit contracté cette habitude funeste. Je me rappelle avoir ouï rapporter à M. Hallé, dans son Cours d'hygiène, qu'il avoit vu un garçon de cinq ans, appartenant à des parens sages, et sur lequel le mauvais exemple ne pouvoit pas avoir influé, s'épuiser par la pollution: c'est avec une peine extrême que l'on est parvenu à l'en déshabituer, par l'usage

des bains froids ; il a fallu lui lier les mains, ainsi qu'à la petite fille dont je parlois tout à l'heure : au moyen de cette précaution, ces enfans reprirent ensuite de la fermeté, de la vigueur et de l'embonpoint. Le bain froid me paroît avoir agi en diminuant l'irritabilité des organes générateurs, et non comme tonique.

La nature semble porter la totalité des êtres vivans, et l'homme et la femme en particulier, à l'acte reproducteur, par l'attrait du plaisir. Sans cette espèce de délectation qui accompagne l'acte générateur, l'homme en seroit détourné, parce que le coït lui fait courir quelques dangers d'infection ; la femme s'y décideroit bien plus difficilement encore, si les mouvemens intérieurs qu'elle ressent ne l'empêchoient de considérer les incommodités que cause la grossesse, et les dangers qu'elle court de perdre la vie pendant l'accouchement.

La curiosité seule a pu porter à rechercher lequel de l'homme ou de la femme éprouve le plaisir le plus vif pendant la copulation : il seroit difficile de décider cette question, qui suppose une comparaison entre des sensations qui ne sont peut-être pas les mêmes dans l'un et l'autre individu. « En général, les hommes passent pour jouir avec » plus de vivacité ; les femmes semblent conserver plus » long-temps l'impression de la volupté, l'étincelle du plaisir » brille plus long-temps dans leurs yeux, et l'on peut » deviner plus aisément leurs jouissances que celle des » hommes. »

### *De la nympho-manie.*

On a donné le nom de nympho-manie ou de fureur utérine, à ce désir violent des plaisirs de l'amour, qu'éprouvent quelquefois les femmes qui ont beaucoup de tempérament, ou une imagination très-ardente. Une éducation peu soignée peut devenir la cause de cette terrible maladie ; cependant,

on voit quelquefois l'imagination seule enfanter ce désordre, quoique la femme n'ait pas été exposée à l'influence des causes qui peuvent l'échauffer, comme lectures lascives, images voluptueuses.

La prédominance des parties génitales, qui constitue ce que l'on peut appeler tempérament utérin chez les femmes, les prédispose, lorsqu'elle est portée à un très-haut degré, à être atteintes de la fureur utérine : il est cependant rare que cette maladie se développe et arrive à un certain degré, sans le concours de causes morales. C'est d'après cette considération que cette maladie a encore été décrite sous les noms d'éroto-manie, de métro-manie.

Les médecins de l'antiquité ont gardé le silence le plus profond sur cette maladie. *Soranus*, médecin grec, et d'après lui *Aëtius*, ont été les premiers qui ont traité de la fureur utérine : elle paroît cependant avoir été connue par Aristote. On trouve un exemple de nympho-manie chez *Eusébie*, épouse de l'empereur Constantin.

Sauvages, auquel on peut reprocher, avec raison, d'avoir multiplié les espèces à l'infini, regarde le prurit, la sallacité, comme autant d'espèces. Le prurit des parties de la génération ou du col de la matrice doit seulement être considéré comme une circonstance qui dispose les femmes à tomber dans la fureur utérine, en leur faisant contracter une habitude criminelle, dans l'espérance de calmer, par cette pratique, la démangeaison insupportable qui existe vers les parties génitales, et non comme le premier degré de cette maladie. Il en diffère essentiellement, en ce que cette démangeaison insupportable peut exister sans désirs vénériens, qui font le caractère, pour ainsi dire, pathognomonique de la nympho-manie. Ce prurit peut se faire sentir dès l'âge le plus tendre, comme à deux ou trois ans, ou dans une extrême vieillesse. On a vu, dans ces deux extrêmes de la vie, où le besoin des plaisirs de l'amour ne se fait pas sentir, les personnes du sexe s'enflammer et s'excorier la vulve, à force

d'y porter la main pour se soulager, sans être occupées d'aucune idée voluptueuse : cette manœuvre, par laquelle elles s'imaginent calmer l'irritation, ne fait que l'augmenter. Il est urgent de modérer cette démangeaison par les lotions émollientes et légèrement narcotiques, les injections vaginales, les bains de siége ; il faut éviter que les urines tombent dessus les grandes lèvres, car leur contact aggrave toujours le prurit : si l'on soupçonne qu'il est occasionné par un virus, tel que le dartreux, etc., on doit employer les remèdes appropriés à sa nature.

Astruc a pensé, avec raison, que pour exposer la fureur utérine, la langue latine mérite la préférence : en écrivant dans cette langue ce qui se passe alors chez la femme, la décence ne s'oppose point à la liberté et à l'exactitude de l'expression. J'ai cru que n'écrivant que pour des médecins, on pouvoit, sans choquer les mœurs, décrire cette maladie et tous les excès auxquels elle porte les femmes, en employant l'idiome français.

Les filles parvenues à la puberté, dont le cœur est susceptible de sentimens tendres, et qui sont éprises d'un amour violent pour un jeune homme qu'on ne veut pas leur accorder, tombent quelquefois dans le premier degré de la fureur utérine : de jeunes veuves très-portées au plaisir de l'amour, qui ont à regretter des jouissances fréquemment répétées avec un mari jeune et vigoureux, qu'une mort prématurée leur a enlevé ; des filles libertines, qu'une réclusion prive tout à coup des plaisirs vénériens auxquels elles se livroient avec excès, sont exposées à être attaquées de la nymphomanie. On rencontre encore cette affreuse maladie chez les femmes d'un tempérament ardent, qui ont des maris dont la foiblesse ne leur permet pas de satisfaire leurs vifs désirs : elle se rencontre plus souvent dans les pays chauds, où les passions sont plus intenses, l'imagination plus exaltée : elle offre autant de degrés qu'il y a de femmes qui en sont attaquées; mais chez toutes elle présente un appétit démesuré

des plaisirs vénériens. Elle ne s'annonce pas toujours de la même manière dans les commencemens ; elle débute assez souvent par un simple amour mélancolique, sans que la femme se livre à aucun excès, et paroisse même tourmentée de désirs vénériens ; cet état, chez quelques sujets, pourroit être considéré comme un amour platonique. On ne peut pas le considérer comme la nympho-manie, il peut seulement l'amener à la longue, ou pervertir au moins les facultés intellectuelles : l'éducation que la femme a reçue fait beaucoup varier les progrès de cette maladie.

Pour en donner une description exacte, il suffira d'admettre trois périodes. Je rapporterai au premier degré l'amour mélancolique, parce qu'il a avec la nympho-manie quelque ressemblance, sous le rapport du dérangement des facultés intellectuelles qui en est la suite, quoiqu'il en diffère sous plusieurs autres rapports.

Les jeunes personnes d'un tempérament mélancolique sont souvent éprises d'un amour violent : il s'observe le plus ordinairement chez les sujets foibles, et ne trouve pas sa source dans la force du tempérament. Cet état mérite beaucoup d'attention, parce qu'il peut amener la suppression des règles, la chlorose, un état d'hypocondrie, dont les filles ont quelquefois été victimes. Quoique les filles atteintes d'amour mélancolique ne soient pas tourmentées de désirs vénériens, on connoît plusieurs exemples où quelques-unes d'elles se sont détruites par le fer et le poison, lorsqu'elles craignoient d'être abandonnées, ou que la jalousie à laquelle dispose cette passion, a porté à se défaire de celles qui en étoient l'objet.

On peut reconnoître que les maladies des filles nubiles, leur mélancolie, leur amour de la solitude, leurs soupirs fréquens, leurs distractions, ont pour cause un amour violent aux signes suivans : il faut parler en leur présence de l'objet que l'on soupçonne aimé, en faire l'éloge, et observer en même temps ce qui se passe dans les yeux, sur le visage,

et dans le pouls de la malade. Les anciens avoient observé que le pouls se développe, précipite ses mouvemens à la vue de la personne aimée, ou en entendant seulement prononcer son nom; tandis que dans l'absence de l'objet chéri, il est foible et languissant : si l'on aperçoit en même temps sur le visage des jeunes filles un changement subit de couleur; si le cœur palpite; si la voix devient foible, entrecoupée; si souvent même elles n'ont plus le pouvoir de parler...

..... *Vox faucibus hæsit.*

si la respiration se précipite; si la poitrine s'élève et s'abaisse par des mouvemens forts et rapides, on peut assurer qu'elles sont éprises d'un amour violent.

C'est au moyen de ces signes que le médecin Érasistrate découvrit la passion dont Antiochus brûloit pour sa belle-mère *Stratonice* : c'est encore ce changement observé par Hippocrate, qui lui permit de découvrir l'amour de Perdiccas pour Phila : c'est aussi de cette manière que Galien découvrit l'amour d'une dame romaine, nommée Justa, pour le danseur Pylade.

*Premier degré.* Cette maladie est difficile à reconnoître dans ses commencemens, et quelquefois même jusqu'à ce qu'elle soit parvenue au dernier degré. La honte porte toujours la malade à cacher avec soin les causes qui l'ont produite, jusqu'à ce que ses gestes, ses propos libres en décèlent l'existence : l'inspection même des parties qui sont le siége du mal laisse des doutes, lorsque la vivacité des douleurs force la malade à consulter. On trouve les parties rouges, excoriées, fournissant un écoulement fétide : mais doit-on attribuer ces désordres à l'abus des pollutions habituelles qui accompagnent la nympho-manie, ou bien à une infection syphillitique? Si on interroge la malade, elle trouvera moins fatigant, moins déshonorant pour elle, de les attribuer à un commerce impur, qu'à la masturbation. On peut soupçonner que cette maladie commence, si on sait que la jeune

personne a quelque inclination que l'on contrarie ; si elle est taciturne, et si elle fuit les parties de plaisir que recherchent ordinairement les jeunes personnes de son âge. Dès qu'on a le moindre doute, il faut la faire surveiller jour et nuit, et même lorsqu'elle veut satisfaire quelque besoin naturel, pour s'assurer si elle n'a pas contracté quelque habitude funeste.

Dans le premier degré, la femme commence par être tourmentée d'appétits vénériens, bien plus vifs encore à l'époque des menstrues; elle sent des feux qui la dévorent. Si son éducation a été soignée, la pudeur l'empêche, pendant quelque temps, de suivre l'impulsion de ses désirs effrénés, et elle cherche soigneusement à cacher les idées obscènes dont son imagination est agitée ; pendant qu'elle se livre aux douces illusions d'un amour platonique, qui a pour elle des charmes irrésistibles, son imagination s'exalte ; la violence que se fait la femme pendant la durée de ce combat intérieur, la rend triste, taciturne, mélancolique; elle recherche la solitude, fuit la société de ses compagnes, redoute la plus légère occupation, parce qu'elle craint d'être distraite un seul instant des pensées obscènes dont son imagination est préoccupée; elle perd le sommeil, l'appétit : si elle vient à céder au penchant brutal qui la transporte, l'attouchement se fait sans témoin, et elle ne tarde pas à se reprocher d'avoir obéi à cette honteuse passion, dans les intervalles où la raison reprend son empire. Il est quelques-unes de ces malheureuses qui se sont détruites en songeant au mépris attaché à cette maladie : l'ignominie dont on punit ordinairement celles qui en sont atteintes, est souvent injuste. On l'a vu se déclarer presque tout à coup chez de jeunes filles qui, concentrant le feu qui les consumoit, avoient conservé longtemps leur chasteté en résistant à l'impulsion de la nature, que l'on ne contrarie pas toujours impunément quand elle a fait entendre sa voix avec force.

*Deuxième degré.* Lorsque la maladie est parvenue à sa

seconde période, les malades se livrent sans aucun combat à tous leurs penchans, et n'éprouvent plus ce trouble intérieur que produisoit dans leur âme, dans les premiers temps, la seule pensée de leur turpitude : loin de chercher à cacher leurs sentimens, elles mettent toute leur adresse à faire tomber la conversation sur les plaisirs de l'amour ; lorqu'elle ne roule pas sur des objets voluptueux, elle leur devient ennuyeuse, et elles n'y prennent aucune part. Rien ne leur paroît si naturel et si licite, que de se livrer à ces plaisirs. Si un homme se présente à leur vue, elles jettent sur lui des regards lascifs ; leur pouls est agité, leur poitrine s'élève et s'abaisse d'une manière tumultueuse, leur voix devient entrecoupée, des soupirs profonds leur échappent de temps en temps ; les moindres complimens d'usage dans la société, une simple plaisanterie sont écoutés avec avidité, et elles répondent de manière à faire connoître leur passion ; elles n'attendent pas toujours qu'elles soient prévenues. Des regards tendres, des propos encourageans, des attitudes voluptueuses qui laissent entrevoir à demi leurs charmes, sont mis en usage pour engager celui qui est l'objet de leur passion à satisfaire leur lubricité. On en voit qui perdant toute pudeur, portent la séduction jusqu'à se jeter dans ses bras : s'il n'écoute pas leurs avances, elles s'exhalent en propos injurieux, en menaces ; elles cherchent à exciter les désirs par toutes sortes de moyens, comme lectures, conversations lascives, chansons voluptueuses, régime irritant, attouchemens. En cherchant à satisfaire leurs désirs effrénés, elles augmentent l'irritation des parties génitales et accélèrent leur mort par la perte des forces, qui est la suite de cet abus : il découle souvent des parties génitales qui sont dans un état de phlogose, une humeur sanieuse, purulente.

*Troisième degré.* Dans le troisième degré, la mélancolie profonde qui s'étoit manifestée dans la seconde période, dégénère en fureur : il y a aliénation complète. Les discours, les gestes, les postures les plus dégoûtantes sont employées

pour exciter à satisfaire leur appétit vénérien immodéré: elles usent quelquefois de violence, frappent et déchirent ceux qui leur résistent; à des accès de fureur utérine, succède une joie qui se manifeste par des éclats de rire immodérés. Dans leur délire, tantôt elles s'imaginent voir un homme, elles l'appellent, l'invitent à les satisfaire, lui parlent comme s'il étoit présent. On a vu quelques-unes de ces femmes, n'être plus retenues par la présence de leurs parens, ni de la société, et porter les mains sur elles à l'aspect des hommes qui leur plaisoient, quoique la raison ne se perdît pas totalement. Buffon parle d'une fille de douze ans qui se livroit à cet excès, sans examiner si elle étoit aperçue.

Dans le traitement de la nympho-manie, lorsqu'elle est commençante, on doit avoir bien plus de confiance dans les secours offerts par l'hygiène, dans de sages conseils qui, tendant à guérir l'imagination, attaquent la maladie dans son principe, que dans des médicamens, qui doivent nécessairement échouer dans une maladie qui trouve sa source, le plus souvent, dans une lésion grave du moral. La distraction, une occupation continuelle, sont deux grands moyens de guérison, en empêchant la femme de songer sans relâche aux idées obscènes dont son imagination est obsédée : par ces moyens seuls, on peut quelquefois guérir l'éroto-manie. Il n'est aucune maladie qui exige plus impérieusement que l'administration des secours se fasse dès les premiers momens où l'on reconnoît son existence, et de laquelle on puisse dire, avec plus de fondement,

*Principiis obsta, serò medicina paratur;*
*Cum mala per longas invaluere moras.*

OVID.

Par malheur, rarement le médecin est consulté à temps. La femme, loin de chercher les moyens propres à combattre sa funeste passion, met le plus grand soin à cacher le feu qui la dévore, et s'occupe, en secret, des moyens de l'entretenir et de l'attiser.

La manière dont Érasistrate parvint à guérir Antiochus, nous dicte la conduite que nous devons tenir, toutes les fois qu'une passion violente pour un jeune homme qu'on ne veut pas accorder à la fille, est la cause de la nympho-manie. L'hymen, quand on peut employer ce remède, est, dans ce cas, comme l'avoit reconnu Érasistrate, le seul moyen de dissiper la tristesse et la langueur, qui sont remplacés par la vivacité et l'enjouement, dès que les désirs sont une fois satisfaits.

*.... Nullis amor est medicabilis herbis.*

OVID. Apol. loq.

Dès que Séleucus eût accordé à Antiochus son fils, Stratonice l'une de ses concubines les plus chéries, qui étoit l'objet de sa passion violente, et la cause de son état de langueur, il se rétablit promptement ; une couleur vermeille vint animer les joues et leur rendre l'expression qu'elles avoient perdue : mille autres exemples semblables pourroient servir à prouver que c'est en vain que l'on iroit chercher dans les ressources offertes par la pharmacie, des moyens de guérison.

Si l'on ne peut pas faire adopter ce conseil salutaire par les parens, le moyen le plus sûr de guérison, seroit de tâcher de faire oublier l'objet aimé; mais il est toujours difficile d'en venir à bout : les voyages, une inclination nouvelle, que l'on s'efforceroit de faire naître, seroient la ressource la plus assurée pour y parvenir : en attendant, la dissipation, l'exercice disposent à moins ressentir cette terrible passion, dont le besoin est si impérieux.

Dans tous les cas de nympho-manie, on doit chercher à émousser le sentiment incommode qui porte la femme à des excès si révoltans, et qui lui deviennent si funestes, par des injections tempérantes et narcotiques, comme celles faites avec les décoctions de laitue, de pourpier, de morelle, de ciguë, de têtes de pavot, ou en appliquant sur les parties

génitales des linges trempés dans ces décoctions. On doit conseiller des bains deux fois par jour : on tâchera qu'elle y reste pendant deux heures. Le régime sera tiré des végétaux les plus doux : on emploîra pour boisson des émulsions nitrées. Si la nympho-manie tient à l'exaltation de l'imagination, la saignée, les sangsues à l'anus sont indiquées; mais si la femme est épuisée par l'abus du coït et de la masturbation, on doit s'en abstenir.

Les moyens dont on usoit dans les maisons de religieuses pour amortir les désirs vénériens, comme l'eau distillée, le sirop de nymphéa, sont dangereux et dérangent les digestions, en affoiblissant l'estomac. St. Basile, Primérose, ont vanté l'usage intérieur de la ciguë, pour modérer les désirs vénériens.

On doit écarter soigneusement tout ce qui peut enflammer, comme la vue d'objets lascifs, les entretiens des hommes : on enlevera du lit de la malade tout ce qui peut échauffer, inspirer de la mollesse; elle couchera sur la paillasse, ou sur des matelas de crin. Dans les intervalles de calme, il faut lui rappeler ce qu'elle se doit à elle-même et à sa famille, qu'elle déshonore par ce vice révoltant : on n'abandonnera point la malade, afin d'éviter qu'elle se livre à la masturbation, qui entretient et aggrave la maladie.

Chez les filles d'une constitution ardente, qui éprouvent un accès de fureur utérine, quelquefois pour avoir résisté long-temps au penchant de la nature, le paroxisme se dissipe spontanément, ou lorsqu'on vient par hasard à porter la main sur l'abdomen par une évacuation abondante d'humeurs : si elle n'a pas lieu, elles sont exposées à des accidens nombreux. Cette observation a porté les femmes à la solliciter par des attouchemens; ce moyen indécent, que les femmes qui sont témoins de ces accès emploient quelquefois, ne convient pas toujours, non plus que l'usage du mariage : quand la maladie est ancienne, qu'il y a une dis-

position inflammatoire dans les parties, ces pratiques aggraveroient la maladie en augmentant l'irritation. On ne peut les tenter sans danger chez les femmes robustes et ardentes, qu'autant qu'il y auroit lésion des facultés intellectuelles, assoupissement profond; sans quoi on pourroit leur faire contracter l'habitude du libertinage.

La nympho-manie parvenue au troisième degré, est le plus souvent incurable; d'ailleurs, elle n'exige pas d'autre traitement que celui de la manie en général : je me bornerai donc à rappeler que M. Pinel, dans son Traité de l'aliénation mentale, ouvrage que les médecins citent unanimement avec le plus grand éloge, a fait connoître les dangers des saignées répétées de la jugulaire, des artères temporales, des purgatifs drastiques. On ne doit recourir aux purgatifs, qu'autant qu'on a à remédier à la constipation, symptôme assez fréquent et très-nuisible : par un traitement aussi actif, on augmente la foiblesse et l'irritabilité; par ces saignées répétées, on expose la femme à tomber, par la suite, dans la démence, maladie aussi fâcheuse que celle à laquelle on a voulu remédier, et moins susceptible de guérison.

Parmi les médicamens administrés à l'intérieur, deux ont paru convenir plus spécialement dans la manie produite par l'amour. On a attribué au camphre et à l'opium, la propriété d'émousser les désirs vénériens, et on a conseillé d'administrer ces substances à de fortes doses, dans la vue d'interrompre la continuité de cette sensation qui donne lieu à la manie, en dirigeant constamment l'imagination des femmes vers les plaisirs vénériens. Si on peut reconnoître cette vertu dans le camphre, et rappeler avec quelqu'utilité cet adage des anciens,

*Camphora per nares castrat odere mares.*

je crois que l'on ne doit pas attribuer la même propriété à l'opium : cette prétention est peu d'accord avec ce que l'on observe tous les jours chez les Orientaux, qui ont recours à

l'opium pour s'exciter aux plaisirs de l'amour, lorsque la nature est impuissante chez eux.

### *De l'hystérie.*

J'ai cru devoir placer cette affection à côté de la nymphomanie, parce que, comme elle, elle n'est pas affectée spécialement et exclusivement à l'exercice de l'une des fonctions sexuelles; elle attaque les femmes, soit qu'elles soient filles, veuves ou mariées.

Cette maladie porte, parmi les femmes, le nom de vapeurs : plusieurs auteurs l'ont décrite sous le nom de spasme ou de suffocation de la matrice; les médecins anciens avoient adopté cette dénomination, parce que la difficulté de respirer est le symptôme que présentent le plus constamment les femmes qui en sont attaquées.

Les expressions affection hystérique, affection de la matrice, étoient synonymes chez les médecins grecs. Le mot hystérie vient du grec υστερα, utérus : aussi les anciens regardoient-ils cette maladie comme toujours produite par l'altération des fonctions de l'utérus. Les dérangemens qu'éprouvoient les règles, les lochies, sécrétions propres à la matrice, la rétention de la semence qu'ils croyoient être sécrétée par l'ovaire, étoient, suivant les médecins anciens, les causes qui déterminoient communément son invasion. Les modernes ont rejeté l'opinion absurde des anciens, qui considéroient la matrice comme un animal aux fureurs duquel étoient dus tous les désordres hystériques : la plupart des modernes pensent aussi que l'hystérie doit toujours sa naissance à une affection de l'utérus, parce qu'elle est propre aux femmes, et qu'elle ne les attaque que depuis l'âge de la puberté, jusqu'à 45 ou 50 ans, époque de la cessation naturelle des règles.

Chez les femmes, l'hystérie est, à la vérité, le plus souvent liée à un trouble des fonctions de la matrice : mais ce trouble n'est nullement essentiel à cette maladie; loin de re-

garder l'hystérie comme dépendant toujours de l'état de la matrice, je crois, au contraire, avec Tissot, qu'elle est due le plus souvent à l'état du système nerveux général. Plusieurs observations apprennent que souvent des femmes présentent tous les symptômes qui constituent l'affection hystérique, quoique toutes les fonctions de la matrice soient dans un état parfaitement naturel. On voit des femmes mariées dont les appétits vénériens sont satisfaits, qui sont bien réglées, en être atteintes. Si quelquefois une continence trop sévère détermine des accès nerveux, on voit peut-être plus souvent l'excès du coït développer ces accidens ou les augmenter. Combien ne voit-on pas de femmes veuves qui n'usent plus du coït, de filles qui vivent chastement, être exemptes de cette maladie? Enfin, on la rencontre chez des femmes âgées, quoique les menstrues aient cessé chez elles depuis long-temps. M. Chambon rapporte avoir vu une de ses parentes en être atteinte à l'âge de quatre-vingts ans; cependant, en général, chez elles l'accès est moins violent, sa durée moins longue: il est donc des circonstances où le mariage pourroit produire la guérison, d'autres où il augmenteroit les accidens.

On rencontre quelquefois dans sa pratique des hommes qui présentent tous les symptômes qu'on est dans l'habitude d'attribuer à l'hystérie exclusivement, ce qui prouve que cette affection peut être commune aux deux sexes: Hoffman en cite un exemple. M. Maissonneuve, dans sa Dissertation sur l'épilepsie, rapporte l'observation d'un homme qui éprouvoit le sentiment d'une boule qui, partant de l'abdomen, produisoit un resserrement spasmodique du cou. En l'an IX, dans un voyage que je fis dans le département de l'Allier, j'ai aussi rencontré un cultivateur qui m'a présenté tous les symptômes que l'on regarde comme propres à l'affection hystérique, et en particulier ce sentiment d'une boule qui de l'abdomen s'élève dans la poitrine et se porte jusqu'à la gorge, où elle menace de strangulation. Cet accident

avoit été occasionné par l'inquiétude vive que lui avoit causé la crainte d'un sort dont on l'avoit menacé. Il étoit réduit à un état de marasme : les nuits étoient agitées, le sommeil troublé à chaque instant par des rêves fatigans, dans lesquels il voyoit fondre sur lui tous les maux auxquels il se croyoit dévoué. Il s'agissoit de le désabuser et de le convaincre de l'impuissance de ce prétendu sorcier. Dès que j'eus réussis à ramener le calme dans son esprit par des faits à sa portée, il reprit promptement ses forces par l'usage de quelques toniques. Un concours heureux de circonstances me donnoit sur cet individu un ascendant tel que les moyens qui m'ont suffi pour dissiper ses vaines terreurs, auroient peut-être produit peu d'effet employés par un autre.

Ces faits établissant que l'hystérie n'est pas propre aux femmes, il en résulte qu'elle ne trouve pas toujours sa source dans les désordres de l'utérus. Dans l'hystérie qui survient lorsque la puberté est orageuse, ainsi que dans celle qui arrive lors de l'écoulement périodique des règles, on peut regarder l'utérus comme la cause occasionnelle : on peut aussi soupçonner un trouble de la matrice dans celle qui attaque les femmes stériles, les jeunes veuves. Je crois, avec Tissot, que les règles occasionnent encore fréquemment l'affection hystérique, lorsqu'elles se suppriment tout à coup, à l'époque naturelle de leur cessation, lorsqu'elles sont trop abondantes et dégénèrent en perte.

La suppression ou la diminution des lochies est plus souvent un effet produit par l'affection hystérique, qu'elle n'est la cause occasionnelle de cette affection. Quand on observe attentivement ce qui s'est passé chez la femme qui en est atteinte à la suite des couches, on voit que la suppression des lochies a presque toujours été précédée d'un trouble universel dans le système nerveux, appréciable par des signes extérieurs, avant que l'écoulement éprouve aucun dérangement.

Lorsque

Lorsque la suppression des règles ou des lochies n'est pas la cause occasionnelle de l'hystérie, ce qui arrive plus fréquemment que ne le pensent la plupart des médecins, on doit ranger parmi les causes déterminantes toutes les passions vives de l'âme, comme un accès de joie, de colère, une tristesse profonde. Sydenham étoit tellement convaincu de l'influence qu'ont les affections de l'âme sur la production de l'hystérie, que lorsqu'il étoit consulté par des femmes, il leur demandoit toujours, pour s'assurer si les accidens qu'elles éprouvoient devoient être considerés comme des symptômes de cette maladie, s'ils s'étoient manifestés à la suite d'une émotion vive. Si une agitation violente avoit précédé l'invasion de la maladie, il n'hésitoit pas à la regarder comme spasmodique, surtout si peu de temps avant l'accès, les urines étoient limpides et rendues en grande quantité. Un bruit inattendu, une contrariété, un saisissement y donnent souvent lieu chez les nouvelles accouchées, que cet état prédispose à cette affection à raison de la sensibilité augmentée de la matrice et de l'ébranlement de tout le genre nerveux. On voit encore cette suffocation survenir, parce que l'accouchée a senti l'odeur du musc, de l'ambre, de la rose, de l'œillet : ces odeurs peuvent la produire, même hors l'état des couches, qui y dispose cependant en rendant les femmes plus sensibles. On lit dans Sauvages, que l'odeur d'une tubéreuse a suffi pour produire une ischurie chez une dame : Sauvages, qui connoissoit sa répugnance pour cette fleur, n'eut besoin, pour rétablir le cours des urines, que de la faire enlever. *Tissot* cite, dans son Traité des maladies des nerfs, deux exemples de syncopes produites par l'odeur de l'eau de lavande et par celle de l'eau de Cologne. La formation de caillots dans la matrice peut encore déterminer l'accès spasmodique.

Si les maladies nerveuses sont plus fréquentes de nos jours, on peut en trouver la raison dans la plus grande quantité des arts sédentaires, dans l'augmentation du luxe, dans

les passions qui sont plus multipliées et plus vives, dans les veilles immodérées, dans la fréquentation habituelle des spectacles, qui exaltent l'imagination, dans la lecture des romans devenue si générale depuis quelque temps, et dont la lecture est si nuisible aux enfans de l'un et l'autre sexe, qu'elle est attrayante pour eux.

L'hystérie se cache et se déguise sous toutes sortes de formes et de couleurs; ce qui l'a fait comparer à un prothée et à un caméléon par Sydenham. Il est peu de maladies qui offrent une plus grande variété de symptômes que celle-ci; et un de ses caractères essentiels, est de faire éprouver à la même personne, en peu de temps, les symptômes les plus opposés. Presque tous les organes du corps peuvent être le siége de cette affection; mais il en est certains qui sont bien plus souvent attaqués que d'autres. Les accidens sont différens, suivant la disposition des femmes qui l'éprouvent: les unes rapportent leurs douleurs habituelles à la région précordiale et au diaphragme; d'autres se plaignent dans toutes leurs attaques que la tête est la première affectée, et qu'elles sentent le sang s'y porter avec violence. Si un lieu fixe et peu étendu est spécialement affecté, c'est ce que l'on nomme *clavus hystericus*. Sydenham a observé qu'elle peut se manifester sous la forme d'une apoplexie: quelques malades indiquent plus spécialement que le siége de leurs douleurs existe dans la région lombaire, au dos, dans les hypocondres qui sont gonflés, tendus et douloureux: ces parties restent sensibles comme si elles eussent été contuses; d'autres ont des coliques terribles; il en est, enfin, chez lesquelles la gorge paroît affectée de préférence.

L'invasion de cette maladie est quelquefois brusque comme celle des affections aiguës, son type continu comme le leur, mais avec des exacerbations très-marquées; d'autres fois elle ne revient que par paroxismes: tantôt leur retour est fixe, tantôt il a lieu à des intervalles indéterminés. La durée des accès hystériques varie beaucoup: il en est de

même de l'intensité des accidens, suivant les circonstances qui y ont donné lieu.

Les signes de l'affection hystérique sont tellement variés, qu'il est presque impossible d'en tracer une histoire complète : je m'attacherai à décrire ceux que l'on rencontre le plus constamment chez les femmes qui en sont atteintes. L'hystérie offre trop de bizarreries dans la succession de ses symptômes, pour oser entreprendre d'en faire l'énumération d'après cet ordre.

Elle débute assez souvent par un trouble dans toute la machine, un état de morosité, par des bâillemens, des pandiculations, par des trémoussemens incommodes partout le corps, par des rougeurs qui montent tout à coup au visage, accompagnées d'une chaleur vive; la digestion est imparfaite, et s'accompagne souvent d'anxiétés, de rapports acides ou nidoreux : elle arrive par paroxismes, qui ne se ressemblent presque jamais. Plusieurs sentent un poids sur la poitrine : quelques femmes se plaignent qu'elle est resserrée autour des côtes inférieures, comme par un cercle de fer; d'autres éprouvent un resserrement à la gorge, comme si on les étrangloit; ces sensations sont quelquefois précédées du sentiment d'une boule qu'elles croient sentir monter de la région hypogastrique jusqu'au diaphragme, de là jusqu'à la gorge. Pour distinguer l'hystérie de l'hypocondrie, on doit, avec M. le professeur Pinel, regarder comme le caractère essentiel de l'hystérie, le sentiment d'une boule qui, de la matrice, parcourt les diverses régions de l'abdomen, et se porte jusqu'à la gorge, où elle cause la sensation pénible d'un étranglement : ces sensations, difficiles à expliquer, avoient porté les anciens à croire que la matrice éprouvoit des déplacemens, et les avoient engagé à la regarder comme un animal renfermé dans un autre animal. Cette boule ne part cependant pas toujours de la région de l'utérus, comme l'assurent la plupart des modernes avec les anciens, et l'accès ne commence pas toujours par cet organe.

D'autres femmes s'imaginent sentir dans la gorge un morceau qu'elles ne peuvent pas avaler; d'autres éprouvent une chaleur incommode dans cette région. Les accès hystériques déterminent quelquefois un gonflement énorme du cou, et l'on a vu dans quelques cas le goître lui succéder. Plusieurs éprouvent un battement d'artères, dont le siége le plus ordinaire est dans l'abdomen, aux tempes, à la gorge : on observe souvent un bruissement de vents dans l'estomac et les intestins, ce qui fait que le ventre s'élève, sans perdre cependant sa flexibilité.

Le malaise se dissipe à mesure que les malades rendent beaucoup de vents par la bouche ou par l'anus : cette tuméfaction de l'abdomen en impose souvent aux femmes pour un état de grossesse; chez d'autres il est déprimé, tendu particulièrement vers le nombril. Il y a quelquefois une constriction si forte du sphincter de l'anus, que l'on ne peut pas introduire la plus petite canule : ce resserrement spasmodique est par fois très-douloureux.

Quelques femmes éprouvent des douleurs vives, des crampes, un resserrement dans l'estomac; d'autres fois ce n'est qu'une sensation incommode, désagréable, qui n'est point accompagnée de douleurs. Il y a souvent défaut d'appétit; d'autres fois c'est une sensation qui fait croire qu'on a faim, et qu'on a un besoin extraordinaire de nourriture. Chez d'autres femmes, c'est une constriction ou un resserrement des bronches, avec une toux sèche et difficulté de respirer : tantôt elle détermine une taciturnité, tantôt une loquacité sans fin, qui a, dans des cas, persisté deux ou trois mois. Souvent le sommeil est inquiet, troublé par des rêves effrayans, le cochemar, ou bien accompagné d'un malaise que la malade ne peut pas décrire, qui la réveille en sursaut, et qui diminue quand elle sort du lit : il existe par fois un assoupissement très-grand.

Il est des femmes qui éprouvent des élancemens momentanés, tantôt dans l'utérus, tantôt dans d'autres parties du

corps, semblables à des coups d'aiguilles. Lorsqu'ils surviennent à la suite des couches, ceux qui sont peu attentifs les attribuent quelquefois à l'inflammation de la matrice : la respiration est gênée ; la femme éprouve des maux de cœur, des palpitations quelquefois si violentes, qu'on peut les entendre chez les femmes maigres. Les palpitations symptomatiques et sympathiques, qui sont la suite d'une autre affection qui vicie le mode d'action du cœur, doivent être distinguées avec soin, de celles qui sont idiopathiques, essentielles, où le cœur est affecté primitivement, et qui dépendent d'un vice local. Le médecin a besoin de toute sa sagacité, pour ne pas prendre pour un simple symptôme hystérique ou hypocondriaque, des palpitations qui seroient entretenues et dépendroient immédiatement d'un vice organique du cœur : je n'entends parler ici que de la lésion des fonctions du cœur, annoncée par ce symptôme apparent, auquel on donne le nom de palpitations, et qui succède à une maladie nerveuse.

Il est des femmes qui sont saisies d'un froid considérable et comme glacial, tantôt dans tout le corps, tantôt dans une partie seulement, comme au dos, au sommet de la tête ; en sorte que l'on a beaucoup de peine à pouvoir les échauffer. Le pouls varie beaucoup : chez quelques femmes, il est petit, concentré, en sorte qu'on peut à peine le sentir ; chez d'autres, il est plus fort, plus élevé. Comme l'a remarqué Zimmermann dans son Traité de l'expérience, il n'est aucune espèce de pouls que l'on ne puisse observer dans les affections hystériques dans un court espace de temps.

Parmi les femmes atteintes d'hystérie, les unes sont pâles, sans paroles, sans mouvemens ; mais souvent elles entendent tout ce qu'on dit, et voient tout ce qu'on fait auprès d'elles. Mais d'autres fois les malades sont dans un état de mort apparente, paroissent privées de l'usage de tous leur sens. Quoique dans certains accès hystériques, les femmes atteintes de syncopes ou de convulsions paroissent privées de connoissan-

ce et de sentiment, le médecin doit toujours éviter de rien dire qui puisse faire connoître les craintes que l'on a pour leur vie; on aggraveroit leur état si elles venoient à entendre, comme on en cite plusieurs exemples, chez des femmes qui paroissoient privées de l'usage de leurs sens.

La syncope hystérique se prolonge quelquefois pendant vingt-quatre heures et même plus, et offre tellement les apparences de la mort, que le célèbre anatomiste Vésale s'y est mépris, et a porté le scalpel pour ouvrir une dame espagnole qu'il croyoit morte; les cris qu'elle poussa au premier coup de scalpel, l'avertirent qu'elle étoit seulement attaquée de syncope hystérique.

Le fait rapporté dans le Journal des Savans, pour l'année 1745, prouve que la syncope peut se prolonger bien plus long-temps. « La femme d'un colonel anglais (milady Rous-» sel) étoit si tendrement aimée de son mari, qu'il ne put se » persuader qu'elle étoit morte. Il la laissa dans son lit beau-» coup au delà du temps prescrit par l'usage du pays (qui » est de quarante-huit heures); et quand on lui représenta » qu'il étoit temps de l'enterrer, il répondit qu'il brûleroit la » cervelle à celui qui seroit assez hardi pour vouloir lui ravir » le corps de sa femme.

» Huit jours entiers se passèrent ainsi, sans que le corps » présentât le moindre signe d'altération, mais aussi sans qu'il » donnât le moindre signe de vie. Quelle fut la surprise du ma-» ri, qui lui tenoit la main, qu'il baignoit de ses larmes, lors-» qu'au son des cloches d'une église voisine, milady se ré-» veilla comme en sursaut, et se levant sur son séant, dit: » Voilà le dernier coup de la prière, allons, il est temps de par-» tir. Elle guérit parfaitement, et vécut encore long-temps. »

Dans le cas de syncope hystérique, on doit différer l'inhumation jusqu'à ce que la putréfaction se déclare; sans cette précaution, on exposeroit plusieurs femmes hystériques à être enterrées vivantes: on pourroit en citer plusieurs exemples; j'en rapporterai un seul, dont *Lancisi* a été

témoin. Ce médecin assure qu'une personne de distinction ( encore vivante dans le moment où il écrivoit ) reprit le sentiment et le mouvement à l'église, pendant qu'on y célébroit son service.

D'autres ont le teint animé et s'agitent en tous sens. Je rappelle ici, ce que j'établirai en traitant *ex professo* des convulsions, que dans les cas où les mouvemens convulsifs sont accompagnés de perte de connoissance et du sentiment, on doit les regarder comme un accès épileptique, quoiqu'ils eussent débuté par le sentiment d'une boule qui monte de l'hypogastre vers la poitrine et le cou, ou par une espèce de suffocation. Dans le cas où l'utérus auroit une influence sur la formation des symptômes qui caractérisent cette espèce d'épilepsie, je proposerois de l'appeler épilepsie hystérique. On ne peut pas nier, avec Tissot, que la suppression subite des règles ou des lochies ne soit quelquefois la cause occasionnelle de cette espèce d'épilepsie ou de l'hystérie, et que leur rétablissement régulier, soit spontané, soit procuré par l'art, ne fasse quelquefois cesser l'une ou l'autre affection.

Les affections spasmodiques impriment aux urines un caractère particulier ; elles sont beaucoup moins chargées, souvent même claires et limpides : lorsque la maladie attaque les reins, elle peut se manifester sous les apparences d'une colique, qu'il est aisé de confondre avec la néphrétique, si on ne fait pas attention aux autres symptômes caractéristiques de ces deux affections : quelquefois elles suspendent le cours des urines ; il existe souvent un sentiment d'irritation et de chaleur au col de la vessie, avec de fréquentes envies d'uriner. L'ischurie que détermine, par fois, cette affection, a fait croire à l'existence d'un calcul. *Sauvages* a observé une pareille méprise à l'occasion d'une dame éminemment nerveuse, que l'on se préparoit à sonder. Pendant l'accès, l'utérus est serré, la vulve sèche. On voit cependant quelquefois les lochies continuer de cou-

ler pendant l'accès spasmodique; ce qui est, dans ce cas, une preuve manifeste qu'il n'est pas produit par les dérangemens de l'utérus.

Il est d'autres formes sous lesquelles paroît cette affection, comme douleurs d'estomac, coliques, vomissemens, diarrhée, colera-morbus. J'ai vu, plusieurs fois, un état spasmodique donner lieu à des évacuations par haut et bas, qui s'annonçoient d'une manière inquiétante, à une toux sèche et convulsive, à la céphalalgie. En traitant des maladies de la grossesse, je ferai voir qu'assez souvent les accidens qui portent ce nom et qui compliquent si fréquemment cet état, ne doivent être considérés que comme un mode particulier de l'hystérie; ce qui viendra à l'appui de cette observation judicieuse de *Sydenham*, qu'il n'est aucune maladie qu'elle ne puisse simuler. Si le spasme fixé sur la tête en occupe la moitié, il constitue la migraine; s'il n'occupe qu'un point circonscrit, on le nomme clou hystérique.

Cette affection paroît quelquefois sous forme de tict, qui peut affecter toutes les parties du corps, mais plus spécialement les yeux, les paupières, la face, la bouche, quelquefois un doigt du pied ou de la main. L'opiniâtreté de ces spasmes particuliers fait souvent le désespoir du médecin. J'ai été témoin que le pouce de la main a été atteint d'un spasme de cette espèce pendant le dernier mois de la grossesse, dont la femme n'a pu être délivrée que par l'accouchement.

Plusieurs femmes éprouvent un bourdonnement, des sifflemens dans les oreilles, des vertiges, des étourdissemens, des frayeurs. Le sens de la vue est aussi sujet à des altérations, comme celui de l'ouïe; elles se plaignent d'éblouissemens, de sentir, devant les yeux, des bluettes qui voltigent, ou un brouillard épais qui diminue la vue et l'obscurcit. Les paupières sont quelquefois atteintes de spasme et offrent une telle résistance, qu'on ne peut ouvrir qu'avec peine l'œil, qui en est par fois serré jusqu'à devenir douloureux.

La malade, sans sujet, pousse quelquefois des cris, des hurlemens affreux, ou part par des éclats de rire immodérés comme convulsifs, qui prennent par accès, qui par fois sont suivis de pleurs abondans : ce dernier symptôme s'observe le plus souvent à la fin des accès; on les voit cependant débuter par cette joie effrénée. Souvent on a cru que les femmes tomboient dans la folie, faute de bien connoître toutes les bizarreries que présente cette affection : l'accès dissipé, il succède une pesanteur de tête et un grand accablement.

L'hystérie se complique, le plus souvent, avec l'hypocondrie; elle s'annonce alors par une tristesse subite qui vient sans cause réelle, ou du moins très-légère. Souvent les femmes ne peuvent définir les maux qu'elles éprouvent, quelque réels qu'ils soient; elles sont tristes, rêveuses, cherchent les occasions de pleurer, et le font avec une sorte de délectation; elles recherchent la solitude, qui leur est cependant si funeste et aggrave leurs maux; elles s'ennuient de ce qui est un sujet de plaisir pour les autres. En même temps que l'on observe ces symptômes propres à l'hypocondrie, l'on rencontre quelques-uns des symptômes bizarres qui caractérisent l'hystérie.

Cette affection est ordinairement plus effrayante qu'elle n'est dangereuse. La mort est rarement la suite de l'hystérie : on en a pourtant quelques exemples. Si cette maladie est très-connue par les accidens qui l'accompagnent, la manière dont ils sont produits nous est entièrement inconnue. Cette maladie est très-commune; et s'il faut s'en rapporter à Sydenham, elle constitue la moitié des indispositions des femmes.

Pour traiter convenablement cette affection, il faut en rechercher la cause, et adapter le régime et les médicamens à la constitution de la femme. *M. Duvernoy*, dans une Dissertation sur cette maladie, a très-bien fait sentir la nécessité d'avoir égard, dans le traitement, au tempérament

de la femme : pour se promettre du succès des moyens que l'on emploie, il faut, en outre, s'assurer si l'hystérie est la maladie primitive, ou si elle n'est qu'une affection secondaire, c'est-à-dire, déterminée par une autre maladie, dont elle est un effet. Des affections variées qui ont leur siége dans le cerveau, la poitrine, l'abdomen, peuvent la déteminer. Je ne me propose de parler ici que du traitement de l'affection hystérique essentielle. Le traitement de l'hystérie symptomatique est celui de la maladie principale; il doit varier comme les causes qui y ont donné lieu : les antispasmodiques ne peuvent produire qu'un soulagement passager, parce qu'ils ne sont dirigés que contre un symptôme.

Si l'accès est déterminé par la formation de caillots dans la matrice, il faut introduire le doigt pour les diviser, et faire des injections pour les dissoudre et les entraîner : les accidens cessent ensuite promptement. L'introduction de la main fait même cesser quelquefois les accès, quoiqu'il n'y ait point de caillots, sans doute par l'irritation qu'elle occasionne à l'orifice, laquelle donne aux nerfs une manière d'être différente de celle qu'ils avoient : ce moyen réussit même hors des couches; il suffit, quelquefois, qu'une femme porte la main à la matrice pour que l'affection hystérique cesse, tandis que toutes les potions antispasmodiques avoient été inutiles. Toutes les fois que l'on soupçonne une lésion quelconque de l'utérus d'être la cause des accidens, c'est alors que peuvent convenir les lavemens dits anti-hystériques, tels que ceux faits avec la matricaire, l'armoise, etc.

Si la colère, le chagrin, et autres passions déréglées de l'âme, donnent lieu à l'hystérie, on doit commencer par écarter tous les objets qui peuvent les faire naître, et tâcher d'affoiblir leur influence, en procurant la dissipation.

Le traitement se divise en celui qui convient pour combattre les paroxismes, et en celui qui a pour but d'en prévenir le retour. Comme l'observe *M. Duvernoy*, on doit plus

s'occuper à prévenir le retour des accès, qu'à les faire cesser, quand ils sont modérés.

La méthode curative que l'on emploie pour calmer les paroxismes et en abréger la durée, doit toujours se régler d'après le tempérament de la femme. Il est des praticiens qui ne connoissent d'autres moyens pour modérer les accès vaporeux que les antispasmodiques; cependant il est des cas où leur usage peut être plus dangereux qu'utile. Si par les antispasmodiques on peut quelquefois adoucir les paroxismes de l'hystérie, lorsqu'ils ont lieu chez des femmes foibles et irritables, chez lesquelles les accès peuvent trouver leur source dans la susceptibilité et la mobilité seule de leur constitution, parce que ces substances, presque toutes aromatiques ou vireuses, produisent, par l'action qu'elles exercent sur le système nerveux, une excitation momentanée qui peut en changer le mouvement, ils deviendroient nuisibles aux femmes robustes et sanguines, pourroient rendre chez elles les accès plus violens et plus rapprochés; en effet, chez ces dernières, pendant leur action, ils exciteroient le système, et augmenteroient sa susceptibilité : les bouillons de veau, de poulet, le petit lait, les bains, conviennent à ces dernières. Le régime sera adoucissant.

Lorsque les antispasmodiques sont indiqués, on préfère communément l'éther sulfurique (1), la liqueur d'Hoffman (ou éther sulfurique alcoholisé), que l'on associe depuis la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros, à quelques onces d'eaux aromatiques, telles que celles de fleurs d'oranger, de canelle, de mélisse, de menthe, de tilleul, de pivoine : on fait prendre ces potions par cuillerées toutes les heures; elles

(1) M. Sédillot jeune a proposé de substituer l'éther acétique à l'éther sulfurique : il pense qu'il mérite la préférence, et qu'employé à triple dose, il est aussi puissamment antispasmodique que l'éther sulfurique; sa saveur est plus agréable; il est moins actif et porte moins de chaleur à la bouche et à la gorge.

font ordinairement rendre beaucoup de vents qui tourmentoient les femmes.

C'est vraiment rendre un service important aux femmes vaporeuses, que de propager la connoissance de la manière d'administrer l'éther à l'intérieur, proposée par M. Boullay, pharmacien à Paris, rue des Fossés Mont-Martre. J'ai reconnu que cette préparation antispasmodique officinale présente réellement les deux grands avantages qu'avoient annoncé son auteur : le premier, est que le sirop d'éther, dont chaque once contient environ un gros d'éther, est d'un goût agréable ; le second avantage, c'est qu'on évite par-là, la vaporisation qui a toujours lieu à la seule température de la bouche, dans la manière ordinaire de l'administrer. Lorsque ce médicament est donné sur du sucre, il irrite fortement l'intérieur du gosier, les narines : son effet sur l'estomac doit nécessairement être moindre, puisqu'il n'y parvient pas ou en trop petite quantité.

Dans quelques cas, l'extrait gommeux d'opium m'a paru plus avantageux pour adoucir les accès vaporeux, que les antispasmodiques proprement dits : on doit le préférer lorsqu'ils sont accompagnés de douleurs violentes. L'assa fœtida, donné intérieurement et uni au camphre, ou administré en lavemens, est un des antispasmodiques dont on obtient le plus d'effet. Au rapport du professeur Pinel, un lavement composé d'un gros d'assa fœtida exactement trituré, a fait cesser un accès très-violent. Si on préfère la teinture d'assa fœtida, on en prescrit depuis 50 jusqu'à 60 gouttes dans un lavement ; depuis 15 jusqu'à 25 gouttes pour une potion antispasmodique. Les lavemens avec la camomille et 30 ou 40 gouttes de laudanum liquide sont aussi utiles, surtout lorsqu'une constriction spasmodique du rectum s'oppose à la sortie des vents chez une femme tourmentée de borborygmes.

Lorsque la déglutition, l'administration des lavemens sont impossibles, parce que la gorge et le rectum sont atteints

d'une constriction spasmodique, on est réduit à agir sur la surface du corps, et à l'emploi des injections narcotiques portées dans le vagin : on n'a peut-être pas assez souvent recours à ce dernier moyen. Bichat ajoutoit depuis 100 jusqu'à 150 gouttes de laudanum au liquide injecté dans le vagin : on doit avoir l'attention qu'il y séjourne pendant quelque temps; il rapportoit avoir traité avec succès, au moyen de ces injections, trois jeunes filles hystériques : les accès étoient plus forts, plus rapprochés, quand on restoit quelque temps sans les employer.

Dans quelques cas, les bains de pied, les bains de vapeur sont indiqués; ces derniers conviennent surtout lorsqu'on se propose de rappeler des écoulemens de l'utérus, dont la suppression ou la diminution paroissent avoir déterminé les accidens. Il est des accès dans lesquels les bains généraux tièdes modèrent les symptômes, lorsque tous les antispasmodiques ont échoué. Une compresse trempée dans le vinaigre placée sur le creux de l'estomac, a calmé un accès hystérique très-violent, avec agitation convulsive et contraction tétanique de la mâchoire. La compression des artères temporales et carotides a fait cesser, pour un instant, l'accès dans un cas où elles battoient avec force et douleur. Quelques cuillerées d'oxicrat ont, dans un cas, rétabli la déglutition. Les frictions sèches sur toutes les parties du corps, en excitant l'organe cutané, conviennent pour rompre les spasmes fixés vers les organes intérieurs.

Lorsque dans les affections spasmodiques de l'utérus on emploie les fomentations sur l'abdomen, qui est douloureux et météorisé, on doit éviter celles qui seroient faites avec des plantes odorantes : chez les femmes qui y sont sujettes, l'odeur qui s'exhale pourroit augmenter les douleurs de tête, causer des syncopes et des suffocations : cet effet auroit encore plus sûrement lieu à la suite des couches. Des compresses trempées dans des dissolutions d'opium et placées sur la région de l'utérus, sont très-utiles pour calmer

les tranchées utérines produites par un état de spasme.

Quand il existe syncope, on fait ordinairement recevoir à la femme la fumée de substances dont l'odeur est puante, comme celle de plumes, de cheveux brûlés, de l'assa fœtida. Si l'on parvient quelquefois à calmer promptement des accès nerveux très-violens, en faisant respirer seulement l'odeur de l'assa fœtida, l'expérience apprend que dans plusieurs cas ces substances sont inutiles, deviennent insupportables dans d'autres et aggravent les accès; ce qui doit être attribué aux anomalies de l'action nerveuse. Ces irrégularités dans l'état de la sensibilité, qui ont souvent lieu chez les femmes qui éprouvent des accès d'hystérie, indiquent au médecin qu'il ne doit pas appliquer à toutes, sans exception, les mêmes formules. J'ai connu des individus sujets à la migraine qui se soulagoient en recourant, dès les premiers symptômes précurseurs, à l'inspiration d'une boîte remplie d'un mélange de camphre et de quelque peu d'assa fœtida.

En général les odeurs fortes, telles que l'ammoniaque, le vinaigre radical (acide acétique) portés sous les narines, exaspèrent les accès, s'il n'y a pas insensibilité, immobilité, mort apparente. Tissot, dans son Traité des maladies des nerfs, rapporte que l'odeur de l'éther qui soulage quelquefois, produisit une syncope chez une femme : mille autres exemples prouvent que les attaques d'hystérie donnent lieu à des irrégularités dans les fonctions de l'odorat.

On a conseillé, d'une manière trop générale, le coït comme un moyen de faire cesser le paroxisme, parce qu'on a observé que, lorsque l'accès se termine spontanément, les parties sont plus humides que de coutume. Lorsque les femmes ne peuvent pas faire usage de ce moyen, parce qu'elles ne sont pas mariées, on a proposé d'y substituer des pessaires antihystériques. Cette pratique, qui nous a été transmise par les anciens, produit peu d'effet, si même elle n'est pas entièrement nulle. Les bonnes mœurs réprouvent certaines pra-

tiques auxquelles on a eu quelquefois recours. Tous ces moyens, en supposant que leur emploi fût licite, ne conviennent qu'autant que l'hystérie reconnoîtroit pour cause une continence sévère : elle est bien plus fréquente chez les femmes voluptueuses, et est assez souvent sollicitée par les excès qu'elles commettent en ce genre.

Les effets produits par la saignée dans cette affection sont très-différens ; comme elle est quelquefois le moyen le plus efficace et soulage comme par enchantement, tandis que par fois elle aggrave les accès vaporeux, il est important de déterminer quand elle peut être utile ou nuisible aux femmes atteintes d'hystérie. On doit pratiquer une saignée du bras, ou appliquer les sangsues, si l'agitation de la femme empêche de se servir de la lancette, lorsque les accès reviennent avec violence chez une femme sanguine, dont le visage seroit coloré, le pouls plein, fort, lorsqu'il existe des mouvemens convulsifs déterminés par la suppression des menstrues ou des lochies : c'est surtout dans ces deux dernières circonstances qu'elle peut être employée avec le plus grand succès ; on doit, au contraire, s'en abstenir, si l'accès a été précédé de pertes de sang abondantes, de lochies excessives, de flux de ventre, si le visage est pâle, le pouls foible. La saignée affoibliroit les femmes et augmenteroit encore leur sensibilité, qui est la cause prédisposante de cet accident ; on y remédie, au contraire, par un régime analeptique.

Les évacuans ne doivent jamais être employés que quand il existe des saburres dans les premières voies, qui, par l'irritation qu'elles produisent, peuvent au moins prolonger et aggraver les symptômes, si elles ne les ont pas produits ; mais de doux laxatifs ont été administrés avec succès dans ces circonstances. Quand cette complication n'existe pas, il me paroît très-douteux que le vomissement puisse être utile pour intervertir les spasmes fixés à l'intérieur, comme le prétend M. Vigurous.

Le traitement propre à prévenir ou à retarder le retour des paroxismes, consiste essentiellement dans le régime, qui doit toujours être adapté à la constitution de la femme, ainsi que les médicamens que l'on emploie. On ne peut point prescrire une méthode de traitement exclusive, comme l'ont fait Pomme et Whitt : l'un a cru trouver la cause de cette grande sensibilité, de cet excès de mobilité du système qui est la cause déterminante de l'affection hystérique, dans un relâchement ; et l'autre, dans un resserrement, un racornissement des nerfs. Chez les femmes d'une constitution foible et d'une grande susceptibilité nerveuse qui sont plus sujettes aux accès d'hystérie, on doit recourir aux toniques unis aux antispasmodiques, comme la valériane et le kina, les infusions de feuilles d'oranger. C'est dans ce cas que convient le traitement conseillé par Whitt, qui consiste à faire usage des médicamens propres à fortifier la constitution. Les martiaux, comme l'oxyde de fer noir (éthiops martial), sont très-bien indiqués pour fortifier le système. Sydenham faisoit un grand usage, contre les vapeurs, des préparations de fer, qui ont aussi été recommandées par *Roderic à Castro.* En même temps que l'on fortifie, on doit chercher à diminuer la sensibilité par les préparations d'opium, telles que le laudanum liquide.

Si l'hystérie dépend d'un tempérament ardent, d'un excès de ton, on doit conseiller les bains, les demi-bains, les rafraîchissans, les relâchans, des jouissances modérées, et autres moyens qui font partie de la méthode du docteur Pomme. M. Moreau rapporte, dans son Histoire naturelle de la femme, avoir vu des femmes peu ardentes et auxquelles la chasteté ne coûtoit rien, faire cesser des vapeurs, des migraines, dont le retour répondoit à celui des règles, en s'acquittant du devoir conjugal aux approches de la menstruation. On conseille trop généralement le mariage aux filles et aux veuves atteintes de vapeurs. Si l'hystérie peut résulter des retards dans les jouissances de l'hymen chez une femme disposée aux plaisirs

sirs

sirs de l'amour et vouée au célibat, il en est d'autres pour lesquelles ce retard est à peine sensible.

Si l'hystérie a été occasionnée par la rétention, la diminution, ou la suppression des règles ou des lochies, on doit chercher à rappeler cet écoulement par les moyens propres à détruire la cause qui a opéré ce changement. Tantôt les règles sont retenues par un état de foiblesse générale qui exige que, pour opérer cette première éruption, on administre les toniques, les amers, les martiaux et autres remèdes propres à donner au corps les forces nécessaires; tantôt le retard est dû à la rigidité de la fibre; on doit alors mettre en usage les bains, les demi-bains, les fumigations émollientes, la saignée du pied, l'application des sangsues aux grandes lèvres. Si l'hystérie est produite par des flueurs blanches, le traitement doit être dirigé contre la maladie primitive.

Il est quelques femmes auxquelles les bains froids peuvent être utiles dans les intervalles des paroxismes, comme le prouvent les observations de Pomme; mais il a beaucoup trop exagéré les avantages de cette méthode : il est probable qu'ils agissent alors en fortifiant la peau, en diminuant la susceptibilité des nerfs, et non, comme le dit Pomme, en corrigeant le racornissement des nerfs, qui est purement hypothétique. Mais il faut habituer graduellement les femmes à supporter le bain froid, en commençant par des bains légèrement tièdes, dont on diminue peu à peu la température : les bains de rivière mériteroient la préférence dans la belle saison.

Le régime est un moyen indispensable pour opérer la guérison des maladies nerveuses. On peut avec le régime seul prévenir, combattre et guérir l'hystérie; mais sans lui, quelque moyen que l'on emploie, on ne peut point se flatter de réussir.

Il est essentiel, pour la guérison de toutes les affections nerveuses en général, d'égayer la femme, de lui procurer une conversation enjouée. Il ne faut pas oublier qu'un des

caractères de cette maladie, est de plonger l'âme dans la tristesse et le découragement : les voyages, des parties de plaisir faites à la campagne, sont les moyens les plus propres à produire la distraction nécessaire.

L'exercice est ensuite un des moyens fournis par l'hygiène dont on retire le plus de succès ; il fortifie les nerfs, favorise l'exercice de toutes les fonctions ; il aide la digestion, ordinairement si pénible chez les femmes vaporeuses ; il est le moyen le plus sûr de fortifier le corps ; il chasse l'ennui : mais ce qui le rend plus précieux encore, c'est qu'il est le préservatif le plus sûr et le plus puissant remède contre les passions. Lorsque la femme est occupée, l'âme est distraite et ne s'abandonne plus entièrement à la passion qui la domine. L'on sait que rien n'est plus propre à l'alimenter que le travail de l'imagination, qui se replie constamment vers les mêmes pensées. Si la femme est tourmentée par un chagrin profond et concentré, il faut pour la distraire, faire en sorte qu'elle se livre à des occupations qui lui plaisent assez pour empêcher l'imagination de s'y abandonner : il faut se garder de combattre leurs goûts et leurs penchans, quel que soit leur bizarrerie ; il faut, au contraire, feindre de les partager, pour s'emparer de leur confiance et les diriger ensuite avec plus de facilité.

## SECTION DEUXIÈME.

### *Dérangemens des menstrues.*

Il ne suffit pas d'avoir tracé l'histoire naturelle des règles. Comme la menstruation est pour la femme une source de maux par les irrégularités que cette évacuation éprouve si souvent, et la cause de plusieurs maladies qui ne pèsent que sur elle, il est important de faire connoître ces dérangemens, et les moyens d'y remédier. Diverses causes peuvent déranger cette évacuation périodique, et la faire dégénérer

en un écoulement trop abondant, soit la supprimer, ou en diminuer la quantité : cette division est celle qui a été proposée par *Freind* dans son Emménalogie ; c'est aussi celle que j'adopterai. Les effets destructeurs du luxe et de la mollesse font que, dans les villes, les femmes sont plus sujettes à des désordres dans l'évacuation menstruelle qui altèrent leur santé, que dans les campagnes, où les droits de la nature sont moins souvent méconnus.

## ARTICLE PREMIER.

### *Des écoulemens qui se font par l'utérus.*

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la ménorragie, ou flux immodéré des règles.*

Les hémorragies utérines étant les plus fréquentes, méritent plus spécialement de fixer l'attention du médecin. Il existe dans la matrice une disposition naturelle aux évacuations sanguines, à raison des fonctions auxquelles elle est destinée. Dans l'ordre naturel, cet organe doit entrer chaque mois dans un état d'éréthisme qui y attire le sang. On peut encore rendre raison de la fréquence de ces hémorragies, parce que la matrice jouit au plus haut degré, pendant tout le temps que la femme est destinée à devenir mère, des propriétés vitales, dont l'altération produit les hémorragies spontanées. Il n'est aucune portion du système muqueux qui est le siége habituel des hémorragies spontanées, sans en excepter les membranes de l'estomac et des poumons, où les propriétés vitales soient plus développées, dans certains temps de la vie, que dans la matrice, qui est l'organe générateur des plaisirs et des souffrances de la femme, celui qui influe sur toutes ses sensations, et dont les fonctions l'exposent à une foule de maladies : nul organe n'est exposé à un plus grand nombre d'excitans immédiats ou

sympathiques, qui augmentent sa prédisposition aux évacuations sanguines.

Je ne me propose de parler ici que de l'hémorragie utérine, à laquelle les auteurs, et Cullen en particulier, ont donné le nom de ménorragie, de deux mots grecs, μηνος mois, et ρεο couler. L'écoulement immodéré des règles s'observe moins fréquemment chez les femmes, que le défaut de menstruation; il est le résultat de l'altération des propriétés vitales de la partie qui en est le siége; et les phénomènes qui lui sont propres, indiquent qu'elle doit être distinguée, au moins dans le plus grand nombre des cas, des écoulemens sanguins qui ont lieu chez les femmes enceintes ou nouvellement accouchées. Je ne traiterai de l'hémorragie utérine qui a lieu dans ces circonstances, ainsi que de celle qui précède ou accompagne l'avortement, que lorsqu'en suivant la marche successive de la nature, je serai arrivé à ces époques.

La ménorragie doit être étudiée avec d'autant plus de soin, qu'elle est, de toutes les hémorragies, la plus propre à donner des idées précises sur la nature des écoulemens qui résultent de l'altération des propriétés vitales, de la partie qui en est le siége. En effet, toutes les hémorragies spontanées ont la plus grande analogie avec le flux menstruel: c'est cette analogie frappante des hémorragies spontanées avec la menstruation, qui a déterminé le professeur Pinel, dans la seconde édition de sa Nosographie philosophique, à placer en premier ordre des maladies du système vasculaire sanguin, les désordres ou lésions de la menstruation: seulement l'un de ces écoulemens est accidentel, l'autre tient à une loi primordiale; mais les phénomènes qui accompagnent l'issue du sang, sont absolument les mêmes dans l'un et l'autre cas.

Les règles trop abondantes sont toujours une maladie grave qui, par leur continuité, disposent les femmes à beaucoup d'autres maladies, telles que les flueurs blanches, l'hy-

dropisie, l'engorgement œdémateux des pieds; elles peuvent donner lieu au marasme, à la fièvre hectique, en épuisant les forces : car on diroit presque, ainsi que l'a insinué M. Broussais, dans son Traité de la Fièvre hectique essentielle, que c'est une loi générale de la nature, de susciter un mouvement fébrile toutes les fois qu'une cause quelconque qui agit avec lenteur entretient un état de débilité, et s'oppose à la réparation des forces.

Les règles excessives sont toujours si dangereuses, que l'on ne sauroit employer trop promptement les moyens propres à les modérer; elles peuvent changer le tempérament, de manière qu'une femme qui étoit forte et robuste, peut rester foible et délicate le reste de sa vie, à la suite d'une hémorragie qui l'a épuisée. Ce flux immodéré des régles mérite surtout beaucoup d'attention chez les filles, parce que si la nature en contracte l'habitude, elles seront exposées, si elles deviennent grosses, à avorter pour la plus légère cause, ou à éprouver des pertes après leurs accouchemens; comme l'observe M. Alph. Leroy, dans ses Leçons sur les pertes de sang.

Les règles excessives sont quelquefois accompagnées de douleurs du dos, des lombes, du ventre, semblables à celles des femmes en travail : c'est chez les femmes de tempérament bilieux que l'on observe le plus communément cette disposition dans les hémorragies dont elles sont attaquées, soit avant, soit pendant, soit après les règles.

L'excès des règles peut tenir, ou à ce qu'il s'écoule, aux époques ordinaires, une plus grande quantité de sang que la femme n'a coutume d'en perdre, ou à ce que ces époques sont trop rapprochées. On doit rapporter à la ménorragie, la menstruation qui devance le temps ordinaire, dont plusieurs auteurs ont fait une espèce particulière; souvent on la voit dégénérer en perte : on doit la traiter comme une ménorragie active, lorsqu'il y a des signes de pléthore; au contraire, si le rapprochement des

évacuations périodiques est accompagné de la foiblesse de tout le système et de celle de la matrice, cet état doit être considéré comme un cas de ménorragie passive, et l'on doit employer, comme je le dirai pour cette dernière, les toniques, les injections et les fumigations aromatiques.

On doit encore rapporter à l'hémorragie utérine, le suintement continuel et sanguinolent par la vulve que l'on observe chez quelques femmes; il est ordinairement accompagné de douleurs dans les parties de la génération; le plus souvent, il est le produit d'une atonie générale ou particulière, et doit se traiter comme les pertes qui sont accompagnées d'un affoiblissement général : il ne faut pas le confondre avec une hémorragie qui se fait goutte à goutte, dans quelques ulcères de la matrice. Lorsque l'utérus est ulcéré, les douleurs sont plus vives; la couleur de la matière est plus variée dans l'ulcère, son odeur plus fétide.

J'ai déjà observé que les règles peuvent souffrir, chez les différentes femmes, des variations, soit dans leur période, soit dans leur durée, soit dans leur quantité, sans que cet état doive être considéré comme une maladie. Mais toute irrégularité considérable dans l'ordre adopté par la nature pour la menstruation de telle femme en particulier, approche d'un état morbifique et exige des précautions. Un écoulement qui est accompagné de douleurs et de malaise, indique un état contre nature. On doit surtout regarder comme morbifique, l'évacuation périodique qui, en se prolongeant au delà du terme ordinaire, produit un état de foiblesse et de langueur, le froid des extrémités, la pâleur, les syncopes, les convulsions, lorsque la perte est excessive; ou bien l'hémorragie utérine, qui a lieu dans une époque distincte que celle que la nature a adoptée pour l'éruption des règles.

C'est moins par la quantité de sang qui s'échappe, que l'on peut estimer que la menstruation est immodérée, que par la perte des forces qui en est la suite. Une quantité assez grande de sang peut n'occasionner aucun accident chez une

ſemme pléthorique, tandis qu'une quantité moindre jettera une femme foible dans un état de langueur.

*Stahl* conſidère toutes les hémorragies qui arrivent spontanément, comme le produit de l'action vitale augmentée, qui pouſſe le sang dans la partie où il doit paſſer. Brown ne reconnoît également qu'une seule eſpèce d'hémorragie, qu'il attribue à un état de foibleſſe. Mais si l'on examine les phénomènes qui se paſſent dans la ménorragie, on voit que si quelqueſois cet écoulement est précédé d'une excitation préliminaire dans la partie qui s'annonce par un sentiment de peſanteur, il est des cas, au contraire, où il existe défaut d'action, quoiqu'il n'y ait point d'érosion des vaiſſeaux. Les vues de Stahl et de Brown sont trop générales. Les hémorragies spontanées qui se font par exhalation, dépendant de l'altération des propriétés vitales de la surface sur laquelle elles ont lieu, on doit admettre autant d'eſpèces qu'il y a de manières dont elles peuvent être altérées; or, elles sont susceptibles de plusieurs genres de lésions.

Les phénomènes que présente la ménorragie, les causes qui la produiſent, le traitement qui lui convient, portent naturellement à la diviser en ménorragie active et paſſive, comme l'a fait Cullen dans sa Médecine pratique, et comme le propose l'auteur de la Nosographie philosophique. Frank convient de la néceſſité de cette distinction dans l'exercice de la médecine : se rapprochant de l'opinion de Brown, il pense que les ménorragies actives sont très-rares. Je pense, au contraire, que le plus souvent, dans les commencemens, il y a une action augmentée dans les vaiſſeaux utérins. Les femmes chez lesquelles il existe une irritabilité vive vers les parties de la génération, sont les plus exposées à la ménorragie; en effet, la menstruation est toujours accompagnée d'une excitation particulière vers l'utérus, qui y fait affluer les liquides, et y forme une congestion locale. Or, l'on sait qu'il existe le plus grand rapport entre la ménorragie et le flux menstruel; et il seroit difficile de déterminer où

finit l'un et où commence l'autre de ces écoulemens.

Dans la ménorragie, comme dans l'évacuation périodique des femmes, le sang est fourni par exhalation : à l'ouverture des cadavres, on ne trouve dans l'un et l'autre cas ni érosion, ni ulcération à l'intérieur de la matrice. S'il existoit une rupture de vaisseaux dans la ménorragie, ou à chaque menstruation, on apercevroit dans l'intérieur de la matrice une multitude de cicatrices; ce qui n'est pas. L'altération des propriétés vitales de la membrane muqueuse, d'où s'écoule le sang, est prouvée par son épaississement, par une teinte plus rougeâtre.

A ces deux espèces dont la division se tire de la nature du traitement qui, quoique entièrement opposé, est quelquefois efficace pour arrêter l'écoulement, je crois que l'on doit encore ajouter une troisième espèce, où l'écoulement dépendroit d'un état de spasme. Je ne veux pas indiquer par-là cette doctrine pointilleuse du spasme de l'extrémité des vaisseaux, dans laquelle Hoffman, Cullen ont fait consister la cause prochaine des hémorragies : l'existence de cette espèce de cause me paroît prouvée par la nature du traitement, qui se tire des antispasmodiques. Comme des moyens qui tantôt excitent, tantôt affoiblissent pour arrêter le sang, supposent que la cause qui produit l'écoulement dépend tantôt d'une excitation trop vive, tantôt d'un état d'atonie, de même le succès que l'on obtient dans certains cas des antispasmodiques et des narcotiques, comme l'éther, le laudanum, les bains, l'eau de fleurs d'orange, semble indiquer que la perte est entretenue par une habitude spasmodique générale, dépendante d'une excitabilité nerveuse trop vive. Quoiqu'il soit difficile de concevoir et d'expliquer comment un état de spasme peut produire des hémorragies, cette espèce est cependant prouvée par l'observation. Murray, Grimaud pensent que l'hémorragie est le plus souvent spasmodique; quand elle est de cette nature, on observe toujours une lésion particulière et grave de la sensi-

bilité. Entreprendre d'expliquer comment cet effet est produit, ce seroit vouloir s'égarer : nous ne connoissons que les effets des passions sur le physique; leur manière d'agir pour les produire nous est inconnue. Les effets des passions sur le physique, quoique inexplicables, n'en sont pas moins réels et incontestables. Si cette division de la ménorragie en trois espèces est fondée, ainsi que je le pense, sur la nature de la maladie, et sur le traitement qui convient à chacune de ces espèces qui a des caractères tranchés qu'il est important d'exposer avec précision, elle expliqueroit pourquoi tel médicament vanté par un auteur, a été rejeté par un autre.

Quelques auteurs proposent d'établir une quatrième espèce de ménorragie, pour celle qui seroit entretenue par l'acrimonie des humeurs, qui produiroit l'érosion des vaisseaux. Stahl lui-même, qui a rendu de si grands services à la médecine, en considérant les hémorragies spontanées et actives comme le produit de l'action vitale de la partie, n'a pu se défendre de l'idée que, dans les hémorragies où il y a défaut de ton, il existoit une érosion des vaisseaux occasionnée par l'acrimonie des humeurs. Je n'établirai pas cette quatrième espèce, parce qu'il est probable, qu'au lieu de dépendre d'une dégénérescence humorale, elles reconnoissent seulement pour causes un défaut de forces toniques de la partie qui en est le siége. Une étude réfléchie des lois de l'organisme animal apprend que les altérations des fluides sont presque toujours subordonnées à l'action vitale de la partie.

On pourroit, avec quelques auteurs, établir des espèces particulières pour les hémorragies utérines qui accompagnent les maladies aiguës et chroniques, et qui sont le plus souvent symptomatiques, et rarement critiques.

Lorsqu'une femme est atteinte d'hémorragie utérine, il faut en rechercher la cause; cette connoissance est précieuse pour le médecin : lorsqu'il peut l'acquérir, elle lui fait connoître quelle en est la nature; or, on sait que c'est le caractère d'une maladie qui dirige le médecin dans le traite-

ment, et que c'est sur cette base que repose la sience des indications curatives. Il est vrai qu'après avoir bien déterminé la cause d'une maladie, on n'est pas toujours sûr de la guérison; cependant, dans ce cas même, cette connoissance est le seul moyen d'éviter de grandes erreurs.

Parmi les causes de ménorragie, il en est qui produisent une excitation, une exubérance de forces; d'autres, un état d'atonie ou un trouble particulier dans le système nerveux. On doit donc s'informer de l'état antérieur de la malade, de son régime, de sa manière de vivre, de ses passions, de ses maladies, parce que toutes ces circonstances peuvent éclairer le médecin sur la nature de l'hémorragie.

PREMIÈRE ESPÈCE. *Ménorragie active.*

Causes prédisposantes. Une constitution vigoureuse, mais irritable; une nourriture succulente, un air chaud, le printemps, font que les femmes sont exposées à des hémorragies par trop d'excitation; l'adolescence produit chez elles, vers les organes de la génération, un surcroît d'action, et pour ainsi dire une vie nouvelle, qui les rend très-propres à devenir le siége de ménorragies actives.

Les causes occasionnelles les plus ordinaires, sont l'abus des liqueurs spiritueuses, des épices, des emménagogues, des jouissances répétées dans les plaisirs de l'amour, surtout durant la période de la menstruation; un exercice immodéré, la danse; il n'en est point de plus propre à produire cet effet, que cette danse voluptueuse connue sous le nom de walse, qui offre d'ailleurs d'autres inconvéniens graves, produits par les tournemens rapides qui s'exécutent. Il est encore bien prouvé, par l'observation, que tout ce qui peut exalter, embraser l'imagination, peut aussi développer un genre particulier de sensibilité vers les organes de la génération, propre à produire une hémorragie: telles sont les affections vives de l'âme, comme

la joie, la colère, l'amour, l'ambition. L'habitude qu'ont certaines femmes d'avoir sous elles des pots remplis de feu, doit aussi être rangée parmi les circonstances qui peuvent produire une hémorragie active : l'action du calorique stimule dans le premier moment, quoiqu'il affoiblisse à la longue le ton de l'organe.

La ménorragie active suppose toujours un développement de forces plus considérable dans la matrice, soit que cette augmentation de la vie soit directe ou sympathique. C'est une loi naturelle, que les humeurs se dirigent toujours vers le lieu où l'action vitale est augmentée. Plus les organes de la génération sont susceptibles, plus ils sont excités, et plus aussi les femmes sont sujettes aux écoulemens immodérés. Les femmes des grandes villes qui se livrent à des excès en tout genre, qui sont exposées à l'action de diverses causes propres à exciter et à développer les passions chez elles, et qui ont plus d'occasion de les satisfaire, sont plus sujettes à cette irrégularité du flux menstruel, que celles des campagnes, dont le genre de vie plus tranquille les met à l'abri de la fougue orageuse des passions. Le professeur Pinel a reconnu l'influence puissante de toutes ces causes sur la production de la ménorragie, et que les femmes qui mènent une vie réglée et active sont moins exposées à tous ces accidens.

Phénomènes avant-coureurs de la ménorragie active. La femme éprouve un sentiment de lassitude dans les membres, une pesanteur dans la matrice, quelquefois même un sentiment d'ardeur vers cette partie, des démangeaisons. L'irritation fixée sur les organes de la génération, y détermine une congestion locale ; le pouls est vif, fréquent ; au moment où le sang va couler, il se manifeste une légère horripilation, ou un sentiment de froid dans les membres inférieurs ; assez souvent une constriction spasmodique générale : dès que le sang coule, ces symptômes disparoissent, ainsi que le sentiment de pesanteur et l'en-

gourdissement des membres; les forces qui n'étoient qu'opprimées renaissent; la malade éprouve du soulagement.

Je divise la ménorragie active : 1°. en celle où l'augmentation d'action qui a lieu dans la partie par laquelle le sang sort, se rencontre chez une femme vigoureuse, et où les phénomènes que présente cette hémorragie, annoncent une exubérance de forces vitales et une pléthore générale; 2°. en celle où l'excitation qui attire le sang vers l'utérus, et qui y occasionne une pléthore locale, survient à des femmes délicates, chez lesquelles tout indique qu'il n'y a pas surabondance de fluides; la perte tient, dans ce cas, à la suceptibilité trop grande des organes de la génération, ou à ce qu'ils ont éprouvé l'action de diverses causes excitantes; elle est active seulement par rapport à l'organe qui en est le siége. L'usage trop fréquent des droits du mariage, celui de la chaufferette, peuvent produire une hémorragie de cette nature chez une femme délicate. La chaleur que procurent les chaufferettes, le gaz acide carbonique qui s'en dégage, sont autant de causes excitantes bien propres à developper une action vitale plus considérable, et à y entrenir une congestion locale.

Lorsque la ménorragie active tient à la vigueur de la constitution générale, la face est animée, les pommettes sont colorées, les yeux rouges, scintillans; le pouls est vif, dur; le sang est épais, vermeil, et contient peu de sérosité. L'écoulement est précédé d'une chaleur générale, et quelquefois de fièvre : tout indique un excès de force. Mais ces signes d'excitation ne se rencontrent pas, ou sont peu prononcés, si l'hémorragie active est uniquement produite par la susceptibilité plus grande des organes de la génération, qui, jouissant d'un surcroît de forces, déterminent une congestion locale, quoique les femmes soient foibles et délicates. L'activité se borne à la partie où l'hémorragie se fait; en sorte que l'on peut dire que c'est elle qui y appelle le sang : les médecins n'ont pas fait assez d'atten-

tion à ces deux modes sous lesquels se présentent les hémorragies actives. Cette seconde variété de la ménorragie active est plus fréquente que la précédente. « Il y a » beaucoup plus de cas où les hémorragies actives sont » sans aucun signe de pléthore dans les gros vaisseaux, » qu'il y en a où ces signes existent. *Bichat.* » On voit bien plus de femmes foibles, mais d'une grande sensibilité, être atteintes de ménorragie, que de femmes robustes. On observe la même chose pour la menstruation, qui est, en général, plus abondante chez les femmes très-sensibles ou livrées à la volupté, quoiqu'elles soient très-foibles : ce qui prouve, comme l'a indiqué Bichat, que la pléthore des gros vaisseaux a moins d'influence sur la production des hémorragies, que le prétendent les partisans de Boerrhaave.

Cette division de la ménorragie active en deux variétés, dont l'une tient à la constitution générale, tandis que l'autre dépend de la susceptibilité trop grande des organes générateurs, est importante à établir, puisque le traitement doit être différent. La seconde est plus difficile à combattre, et elle peut conduire la malade à la mort, si on ne vient pas à bout, par le moyen des révulsifs, de changer la direction des mouvemens, en détruisant l'activité locale qui entretient cette fluxion continuelle.

Dans toute espèce de ménorragie, soit qu'elle soit active, passive, spasmodique, critique ou symptomatique, on doit commencer par écarter les causes occasionnelles qui y ont donné lieu ; car si elles continuoient d'agir, il seroit impossible d'arrêter la perte ; souvent ce moyen seul suffit pour prévenir l'écoulement. Pour modérer les règles qui coulent trop abondamment, la femme doit s'abstenir de tout exercice pendant la durée de la menstruation, garder même une position horizontale, dans un lieu frais ; il seroit important de tenir le bassin un peu plus élevé que le tronc et la tête ; ces premières précautions sont indis-

pensables dans toutes les espèces de ménorragies, soit qu'elles soient actives, passives ou spasmodiques.

Dans la première variété, où les phénomènes qui accompagnent la ménorragie active indiquent une exubérance de forces, où tout le système semble s'ériger pour se débarrasser d'une trop grande quantité de sang qui gêne ses fonctions, on doit se proposer de diminuer l'énergie de tout le système et de prévenir le retour de la maladie : le sang qui s'écoule devient lui-même un moyen curatif en abattant les forces.

Les hémorragies par un état pléthorique sont les moins graves de toutes; elles ne demandent point de traitement; elles surviennent dans la force de l'âge ; elles sont les seules que l'on puisse regarder, avec Stahl, comme des évacuations salutaires, et abandonner à la nature sans inconvéniens. Quoiqu'un bien-être suive l'issue du sang dans ces hémorragies, il seroit dangereux, dans des circonstances, de rester tranquille spectateur : si leur suppression subite peut produire des accidens, leur persévérance et leur excès peuvent produire des effets funestes.

Dans toute hémorragie active, la femme usera abondamment d'une boisson rafraîchissante, prise à froid, comme petit lait, limonade, eau de riz, acidulée avec les sirops de vinaigre, de groseille, de nymphea ; si elle est immodérée, on peut recourir aux acides minéraux. Le nitre a été vanté, par Hoffman, dans le traitement des hémorragies actives. La saignée convient dans la ménorragie active, si le sujet est jeune, pléthorique, s'il existe en même temps des douleurs vives dans le dos, de la fièvre ; ce moyen doit alors précéder l'usage des autres remèdes. La saignée agit peut-être autant en changeant les propriétés vitales, et en diminuant l'excès de sensibilité, qu'en diminuant la masse des humeurs. On ne saigne pas pour dériver le sang vers une autre partie, sans quoi on y auroit également recours dans la ménorragie passive. La femme

doit éviter la constipation par l'usage des lavemens, et la dissiper par de doux laxatifs, tels que les tamarins, la pulpe de casse, le tartrite acidulé de potasse (crême de tartre); ces moyens employés avec beaucoup d'assiduité dès l'origine du mal, suffisent, dans la plupart des cas, pour modérer l'écoulement.

Pour prévenir le retour de la ménorragie, ce qui constitue la seconde indication que l'on ait à remplir, on doit éloigner les causes prédisposantes, ou au moins s'efforcer de diminuer leur influence : on doit recourir aux moyens que fournit l'hygiène, éviter les passions violentes, insister sur la sobriété, si une vie splendide en est la cause; conseiller une diète végétale, les fruits acidulés, les bains; recommander un exercice modéré, si on peut accuser une vie trop sédentaire: ces précautions deviennent encore plus nécessaires au printemps.

Dans la seconde variété de ménorragie active, il existe, chez une femme foible, mais très-irritable, une accumulation des forces vitales vers l'utérus, qui fournit le sang, ce qui produit, vers cet organe, tous les phénomènes propres aux hémorragies actives, comme sentiment de pesanteur dans la région hypogastrique, douleurs à l'utérus, sentiment d'ardeur, de démangeaison: cet organe seul prédomine, tandis que tout le système tend à l'asthénie; on doit chercher à opérer une distribution plus égale des forces concentrées d'une manière vicieuse vers un seul point. Les phthisiques, parvenus au dernier degré de marasme, nous offrent souvent la preuve d'hémorragies de cette nature. On doit calmer l'excès de vitalité dont jouit l'utérus, par les bains de siége, les bains de vapeurs, les injections vaginales : les saignées générales conviennent peu dans cette variété de ménorragie active; les saignées locales, faites par l'application des sangsues, sont bien plus convenables pour calmer cette irritation locale, et détruire l'exaltation du mode de sensiblité des exhalans qui fait qu'ils puisent

abondamment le sang, quoiqu'il n'y ait point de pléthore des gros vaisseaux. La saignée générale calme cependant momentanément, comme on le voit chez les phthisiques. En diminuant la masse du sang qui se rend vers l'organe malade, il en est soulagé d'autant, et on diminue nécessairement sa sensibilité organique qui est la cause de l'hémorragie. Mais tant que la sensibilité organique du système capillaire n'est pas revenue à son type naturel, le sang qui a abordé vers cette partie y séjourne, s'y accumule, et de nouveau sang continue à s'y rendre, appelé par l'irritation. L'indication consiste donc à détruire l'irritation locale, qui est la cause de la congestion : elle constitue l'essence et le principe de la maladie. Pour qu'il se rende moins de sang dans le système capillaire, il faut modérer la sensibilité des exhalans, qui a été exaltée d'une manière quelconque.

Tous les moyens révulsifs sont indiqués, parce qu'ils sont propres à déplacer l'irritation, et à rappeler ailleurs l'afflux des humeurs. Les ventouses sèches, placées sur les membres supérieurs, les frictions, les rubéfians, l'immersion des bras dans l'eau chaude, seront utiles pour rappeler vers les parties supérieures, les efforts de la nature concentrés sur l'utérus : les vésicatoires sont un des moyens sur lequel on doit le plus compter dans le traitement de ces hémorragies. Les médecins sont témoins, tous les jours, qu'un vésicatoire placé au bras, modère l'hémathémèse, l'hémoptysie. Quoiqu'on emploie avec avantage les vésicatoires dans le traitement des autres hémorragies, plusieurs praticiens les redoutent dans celles de l'utérus; ils craignent que leur effet, en se portant sur la vessie urinaire, ne se fasse sentir à l'utérus : si on redoute cet effet des cantharides, on peut employer la poix de Bourgogne, ou bien avoir l'attention de saupoudrer l'emplâtre avec du camphre, qui a la propriété de s'opposer à l'action des cantharides sur la vessie. Mais il est important d'observer

server que le vésicatoire ne convient que dans cette seconde variété de l'hémorragie active, où il existe débilité générale, mais en même temps concentration des forces de la vie vers un organe en particulier.

Les ventouses aux mamelles, conseillées par Hippocrate, approuvées par Haller, ne peuvent-elles pas convenir lorsque l'irritation est concentrée vers l'utérus ? La correspondance intime qui existe entre la matrice et les mamelles, ne semble-t-elle pas justifier l'aph. 50, s. v, *mulieri si voles menstrua sistere, cucurbitulam quam maximam ad mammas appone ?* Le précepte d'Hippocrate a été, pour les médecins qui l'ont suivi, un sujet de discussion qui n'est point encore terminé : les uns ont craint (Alibert, trad. de Pasta) que l'irritation occasionnée dans les mamelles, par l'application des ventouses, ne se communiquât à la matrice par la sympathie qui existe entre ces organes, et n'augmentât la perte en y attirant le sang ; les autres, au contraire, soutiennent que l'irritation établie vers les mamelles, devient un centre de fluxion qui, attirant vers ces organes le sang qui se porte en trop grande abondance vers l'utérus, peut diminuer la perte.

Les effets avantageux que l'on obtient de la succion des mamelles, pour prévenir l'engorgement et l'inflammation de la matrice à la suite des couches, pour modérer les lochies trop abondantes, semblent faire pencher la balance vers l'opinion de ceux qui, avec Hippocrate, regardent l'application des ventouses aux mamelles comme un moyen révulsif avantageux : il me paroît spécialement applicable dans les cas de ménorragie, où les forces vitales, inégalement réparties, sont accumulées vers l'utérus, qui jouit d'un excès de vie aux dépens des autres organes.

On a aussi conseillé d'appliquer les sangsues au-dessous des mamelles, dans la vue d'opérer une révulsion. Outre que ce moyen seroit trop foible dans un cas urgent, s'il n'est pas tout-à-fait nul, il pourroit s'écouler beaucoup de

sang par les piqûres, ce qui augmenteroit la foiblesse de la femme.

C'est encore dans cette variété, ainsi que dans les hémorragies anciennes et passives, que les vomitifs réitérés, recommandés par Hippocrate, paroissent avoir été utiles. Plusieurs auteurs citent des exemples des heureux effets qu'ils en ont obtenu; mais ils ne se sont pas assez attachés à bien déterminer les circonstances dans lesquelles ils les ont employés avec avantage; ils peuvent agir comme révulsifs; ils sont en outre très-propres, comme l'a observé Cullen, à rappeler la transpiration qui, lorsqu'elle survient, indique quelquefois la cessation des hémorragies. C'est à tort que M. Vigarous en défend l'usage, pourvu qu'on les emploie avec modération, et dans la circonstance que je viens d'indiquer. En favorisant la transpiration, en rétablissant l'équilibre entre toutes les parties du corps, parce qu'ils opèrent une distribution plus égale des forces concentrées dans un seul point, ils peuvent aider la nature à faire une diversion utile. Après l'action des vomitifs, M. Alph. Leroy donne un narcotique, pour porter à la peau.

DEUXIÈME ESPÈCE. *Ménorragie passive.*

Les causes prédisposantes de la ménorragie passive sont une constitution foible, cachectique, un régime débilitant, le vice scorbutique; en un mot, toutes les causes qui peuvent imprimer à tout le système un état de foiblesse et d'atonie, tel que les vaisseaux exhalans ne pouvant résister à l'abord des fluides, ni repousser ceux qui leur sont étrangers, les admettent tous indistinctement.

Les causes prédisposantes peuvent, par leur continuité, devenir occasionnelles et efficientes. Lorsque la ménorragie passive n'a pas été précédée de ménorragie active qui la produit, en amenant, par sa durée, une atonie générale, on peut compter parmi ses causes occasionnelles, des accouchemens

réitérés et laborieux, la lactation trop long-temps prolongée, la masturbation, l'abus des boissons aqueuses, des injections d'eau chaude, et généralement toutes les causes qui produisent un état de foiblesse et de relâchement, comme des maladies longues, des veilles immodérées, l'abus des plaisirs, des évacuations abondantes, des chagrins profonds et concentrés, l'ennui, l'envie, la jalousie, qui minent insensiblement les forces.

On reconnoît cette espèce, qui est bien plus fâcheuse que la précédente, à l'affoiblissement général, à la dépravation des fonctions, au retour fréquent de cette hémorragie, à la présence des flueurs blanches dans l'intervalle des menstrues; enfin, à l'absence des symptômes qui indiquent l'action augmentée des vaisseaux de l'utérus. Les phénomènes qui accompagnent ces hémorragies, annoncent un état d'atonie et de foiblesse : elles ne sont jamais précédées d'excitation, de démangeaison ou d'ardeur dans la partie qui fournit le sang.

Ces hémorragies sont toujours fâcheuses, et méritent toute l'attention du médecin : le pouls est foible, petit, le visage pâle; il survient assez souvent des syncopes, des tintemens d'oreilles. La cachexie, les hydropisies, la décoloration de la peau, analogue à celle que l'on observe dans la chlorose, sont fréquemment la suite de cette ménorragie : elle est ordinairement plus inquiétante par sa durée que par sa quantité.

Le prognostic doit être fâcheux lorsque le sang est pâle, décoloré, et que les syncopes et les convulsions succèdent à l'hémorragie utérine. La pratique confirme chaque jour la vérité de cette sentence aphoristique d'Hipp., 56, sect. V : *si profluvio muliebri, convulsio et animi defectio supervenerit malo est.* Les défaillances ne sont pas toujours un symptôme mortel; elles sont quelquefois utiles pour suspendre l'hémorragie, en ralentissant la circulation. On ne doit pas trop se presser de ranimer les femmes. Quelques auteurs pensent aussi que les convulsions sont utiles en introduisant un spasme

général qui resserre les orifices des vaisseaux, et en refoulant vers l'intérieur le peu de sang que conserve encore la femme; mais cette espérance est peu fondée. En général, les convulsions ne surviennent, à la suite des pertes, que lorsqu'elles sont portées au dernier degré, et que la vitalité s'éteint.

Pour bien saisir l'indication curative, je crois qu'il est important de diviser encore cette espèce en deux variétés. Dans la première, l'hémorragie est produite par l'atonie générale du corps unie à celle de la matrice; cette variété présente la réunion des phénomènes que j'ai dit accompagner les hémorragies passives. La seconde dépend d'un état d'atonie de la matrice, quoique la femme soit d'ailleurs bien portante.

Dans la première variété, le traitement doit consister à rétablir les forces, à redonner du ton aux exhalans : on doit, comme dans la ménorragie active, faire garder le lit aux approches et pendant la menstruation, et éviter soigneusement tout ce qui peut échauffer.

Pour remplir la première indication, on doit combattre la cause qui a produit la foiblesse : si elle est la suite d'une longue maladie, d'évacuations trop abondantes, ou d'une hémorragie active, immodérée, qui ont épuisé les forces de la malade, il faut prescrire une nourriture succulente; les sucs de viande, le vin vieux, le quinquina, le fer, la rhubarbe, la canelle, etc., le séjour de la campagne, sont les moyens les plus utiles; si elle étoit la suite de chagrins profonds, il ne suffiroit pas de chercher à relever les forces par l'emploi des analeptiques et des toniques, il faudroit encore dissiper les inquiétudes de la malade. On ne peut pas faire une espèce particulière à laquelle on donneroit le nom de ménorragie scorbutique, pour celle qui survient chez les femmes de cette constitution. C'est seulement une cause particulière d'atonie à laquelle on doit avoir égard dans le traitement. L'eau de Rabel, ou acide sulfurique alcoholisé,

l'esprit de cochléaria, associés au régime antiscorbutiq... conviennent spécialement pour modérer ces hémorragies, et réussissent souvent.

La seconde indication des hémorragies passives consiste à redonner du ton aux vaisseaux exhalans : c'est de cette manière que paroissent agir les vomitifs dont *Cullen*, le docteur Brian Robinson, Scardone, ont vanté les heureux effets dans les ménorragies anciennes ; les ventouses sèches, les frictions, les vésicatoires, paroissent aussi agir en augmentant l'action des absorbans : quand ces moyens sont employés comme révulsifs, on doit les placer le plus loin possible de la partie qui est le siége de l'irritation. Dans le cas présent, où l'on se propose, par ces moyens, d'augmenter l'action de la partie qui fournit le sang, on doit les placer très-près, comme aux aines, à la partie interne des cuisses. Les bons effets que l'on obtient dans les gonorrhées anciennes du vésicatoire placé au périnée, semble indiquer qu'ils seroient également utiles dans le cas présent. On peut aussi employer les narcotiques, que quelques praticiens ont vanté, pour modérer les hémorragies anciennes : ils conviennent plus spécialement quand la foiblesse est unie à beaucoup de sensibilité.

Si les moyens que je viens d'indiquer ne suffisent pas pour arrêter l'hémorragie, on a conseillé les astringens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; l'alun (sulfate acidule d'alumine et de potasse) est celui que la pratique a prouvé être le plus efficace, employé de l'une ou l'autre manière ; il fait la base des pilules d'Helvétius, qui sont, en France, un composé de deux onces de sulfate acidule d'alumine et de potasse, et d'une once de sang-dragon, tandis qu'en Angleterre ces deux substances entrent en parties égales dans la composition de ces pilules. L'alun paroît la seule substance utile. Ce médecin les donnoit à la dose de demi-gros toutes les demi-heures dans les hémorragies violentes. Le docteur Thompson avoit aussi une grande confiance dans ce remède, et il dit

général qui resserre les orifices des vaisseaux, et en refoulant vers l'intérieur le peu de sang que conserve encore la femme; mais cette espérance est peu fondée. En général, les convulsions ne surviennent, à la suite des pertes, que lorsqu'elles sont portées au dernier degré, et que la vitalité s'éteint.

Pour bien saisir l'indication curative, je crois qu'il est important de diviser encore cette espèce en deux variétés. Dans la première, l'hémorragie est produite par l'atonie générale du corps unie à celle de la matrice; cette variété présente la réunion des phénomènes que j'ai dit accompagner les hémorragies passives. La seconde dépend d'un état d'atonie de la matrice, quoique la femme soit d'ailleurs bien portante.

Dans la première variété, le traitement doit consister à rétablir les forces, à redonner du ton aux exhalans : on doit, comme dans la ménorragie active, faire garder le lit aux approches et pendant la menstruation, et éviter soigneusement tout ce qui peut échauffer.

Pour remplir la première indication, on doit combattre la cause qui a produit la foiblesse : si elle est la suite d'une longue maladie, d'évacuations trop abondantes, ou d'une hémorragie active, immodérée, qui ont épuisé les forces de la malade, il faut prescrire une nourriture succulente; les sucs de viande, le vin vieux, le quinquina, le fer, la rhubarbe, la canelle, etc., le séjour de la campagne, sont les moyens les plus utiles; si elle étoit la suite de chagrins profonds, il ne suffiroit pas de chercher à relever les forces par l'emploi des analeptiques et des toniques, il faudroit encore dissiper les inquiétudes de la malade. On ne peut pas faire une espèce particulière à laquelle on donneroit le nom de ménorragie scorbutique, pour celle qui survient chez les femmes de cette constitution. C'est seulement une cause particulière d'atonie à laquelle on doit avoir égard dans le traitement. L'eau de Rabel, ou acide sulfurique alcoholisé,

l'esprit de cochléaria, associés au régime antiscorbutique conviennent spécialement pour modérer ces hémorragies, et réussissent souvent.

La seconde indication des hémorragies passives consiste à redonner du ton aux vaisseaux exhalans : c'est de cette manière que paroissent agir les vomitifs dont *Cullen*, le docteur Brian Robinson, Scardone, ont vanté les heureux effets dans les ménorragies anciennes ; les ventouses sèches, les frictions, les vésicatoires, paroissent aussi agir en augmentant l'action des absorbans : quand ces moyens sont employés comme révulsifs, on doit les placer le plus loin possible de la partie qui est le siége de l'irritation. Dans le cas présent, où l'on se propose, par ces moyens, d'augmenter l'action de la partie qui fournit le sang, on doit les placer très-près, comme aux aines, à la partie interne des cuisses. Les bons effets que l'on obtient dans les gonorrhées anciennes du vésicatoire placé au périnée, semble indiquer qu'ils seroient également utiles dans le cas présent. On peut aussi employer les narcotiques, que quelques praticiens ont vanté, pour modérer les hémorragies anciennes : ils conviennent plus spécialement quand la foiblesse est unie à beaucoup de sensibilité.

Si les moyens que je viens d'indiquer ne suffisent pas pour arrêter l'hémorragie, on a conseillé les astringens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; l'alun ( sulfate acidule d'alumine et de potasse ) est celui que la pratique a prouvé être le plus efficace, employé de l'une ou l'autre manière ; il fait la base des pilules d'Helvétius, qui sont, en France, un composé de deux onces de sulfate acidule d'alumine et de potasse, et d'une once de sang-dragon, tandis qu'en Angleterre ces deux substances entrent en parties égales dans la composition de ces pilules. L'alun paroît la seule substance utile. Ce médecin les donnoit à la dose de demi-gros toutes les demi-heures dans les hémorragies violentes. Le docteur Thompson avoit aussi une grande confiance dans ce remède, et il dit

qu'il l'a rarement vu ne pas supprimer l'hémorragie dès que la femme en avoit pris trois à quatre gros. On ne donne guère aujourd'hui l'alun à l'intérieur au delà de dix à douze grains. L'eau de Rabel, l'alun et autres astringens pris intérieurement, ont paru à plusieurs praticiens devoir jouir de peu d'efficacité, parce qu'ils sont altérés par la force digestive, et qu'il en parvient à la matrice une quantité si petite, que leur effet doit être nul. Des observations nombreuses, faites à diverses époques et dans diverses contrées, semblant attester l'efficacité de l'alun dans le traitement des hémorragies anciennes, ne pourroit-on pas dire, avec M. Rondelou, qu'ils agissent sympathiquement, en imprimant au système général un mode d'existence particulier, à raison de l'impression que fait cette substance sur l'estomac. C'est ainsi que dans l'inanition les alimens, en parvenant dans l'estomac, développent de suite les forces.

Lorsque les moyens curatifs ordinaires ont échoué, et que la foiblesse est extrême, on peut porter des astringens, des excitans sur le lieu même d'où le sang coule, comme une solution alumineuse, de l'eau froide avec le vinaigre, de la glace. Le professeur Alphonse Leroy, dans les hémorragies par atonie, conseille les injections vineuses et même alcoholiques. On peut, à l'exemple d'Hoffman, faire tremper les bras dans l'eau froide, ou appliquer sur le bas-ventre, sur la région du pubis, et sur les parties génitales des compresses trempées dans le même liquide ou de la glace. Le froid arrête les hémorragies, en agissant immédiatement sur la peau; enfin, dans les cas urgens, on doit tamponner le vagin et le col de la matrice avec des étoupes ou de la charpie imbibée de ces liqueurs.

En parlant des hémorragies qui ont lieu pendant la grossesse, je ferai voir que les ligatures qui ont été conseillées et mises en usage par les anciens, loin d'être utiles pour modérer l'écoulement, seroient, au contraire, un moyen dangereux.

Quelle qu'ait été la cause de la ménorragie, lorsque cette dernière a déjà donné lieu à une foiblesse considérable, que les vaisseaux de l'utérus sont relâchés, il faut, pendant les intervalles de la menstruation, fortifier tout le système par l'exercice, la gestation, les toniques. Le quinquina, les eaux ferrugineuses, comme celles de Vichi, ont paru mériter la préférence sur les autres toniques, mais ils seroient nuisibles s'il y avoit des douleurs vives dans les reins et dans la région des lombes. M. Alphonse Leroy préconise le quinquina qu'il donne en décoction à la dose de deux gros par jour, et dont il continue l'usage pendant un mois ou deux pour prévenir le retour périodique de ces écoulemens immodérés qu'il assimile, pour ainsi dire, à un accès de fièvre intermittente, comme l'avoit fait Hoffman. Il est au moins utile en donnant du ton à tout le système. Lorsque l'écoulement continue, pour ainsi dire, par l'effet de l'habitude, le quinquina ne pourroit-il pas s'opposer à cette marche, que la nature paroît avoir contractée?

*Deuxième variété.* Je crois qu'on est fondé à admettre, d'après l'observation, une espèce de ménorragie passive, dans les commencemens de laquelle la femme jouit d'une bonne santé, et qui paroît dépendre de la foiblesse seule de la matrice.

Ses causes prédisposantes sont la foiblesse naturelle ou acquise de cet organe.

Les causes occasionnelles ou efficientes, sont celles dont l'action est principalement dirigée sur l'utérus, comme des injections d'eau tiède, des accouchemens répétés et laborieux.

Cette hémorragie n'est pas précédée de douleurs locales, de prurit, de picotemens, ni des autres signes de congestion: le sang sort peu à peu; il arrive sans signes avant-coureurs. Au début de l'hémorragie, la femme est bien portante; et on n'aperçoit des signes de débilité générale, que quand la perte a duré long-temps.

Les moyens curatifs doivent être appliqués immédiatement sur l'organe qui fournit le sang, et jouir de la propriété de l'exciter. Les astringens, l'eau froide, le vinaigre portés vers l'utérus, les fumigations aromatiques sont indiqués ici.

Troisième espèce. *Mémorragie spasmodique.*

Je crois devoir établir cette espèce, dont le traitement diffère essentiellement des précédentes. Je conviens cependant qu'il seroit peut-être plus convenable de la rapporter aux hémorragies symptomatiques, puisque l'affection nerveuse pré-existe toujours, et qu'en traitant celle-ci on arrête la première. Soit qu'on la considère comme idiopathique ou seulement comme symptomatique, son existence me paroît rigoureusement prouvée par les phénomènes qui accompagnent la maladie, et par la nature du traitement qui se tire des anti-spasmodiques. Les causes prédisposantes de cette hémorragie sont une constitution irritable, qui se laisse émouvoir par la plus légère cause; les femmes les plus sensibles y sont plus particulièrement exposées.

On la voit se déclarer subitement à l'occasion d'affections morales, comme la crainte, la frayeur, le chagrin, et autres passions tristes. Ces affections me paroissent plutôt produire l'hémorragie par le trouble qu'elles portent dans le système, que par l'état d'atonie qu'elles impriment aux solides. Plusieurs affections morales, que l'on croit agir uniquement en débilitant, et produire des pertes que l'on considère comme passives, donnent peut-être plus spécialement lieu à un état de spasme qui s'accompagne d'hémorragie. C'est ce qu'indique d'ailleurs, avec évidence, la nature du traitement qui se tire des antispasmodiques et des narcotiques, tandis qu'elle résiste à tous les autres remèdes. Ceux qui soutiennent que ces hémorragies doivent être considérées comme passives, et qu'elles sont produites par l'état d'atonie que ces affections impriment instantanément à tout le système, ob-

jectent que si les antispasmodiques, les narcotiques sont utiles dans leur traitement, c'est qu'ils agissent à la manière des toniques; en effet, toutes les substances auxquelles on donne ce nom, sont tirées de la classe des toniques, des fortifians, des aromatiques, des échauffans : si elles n'étoient utiles que par leur vertu tonique, on emploîroit avec le même succès le quina et les autres amers. L'expérience apprend cependant chaque jour, que tous les toniques simples échouent, tandis qu'elles cèdent à l'usage de l'éther, du laudanum, de l'eau de fleurs d'oranges.

On trouve dans les observateurs plusieurs exemples d'hémorragie utérine, qui doivent être rapportés à cette espèce. Celui que le docteur Alibert a communiqué à M. Rondelou, qui en a donné les détails dans sa Dissert. sur les hémorragies urérines, est un des plus propres à prouver l'existence de cette espèce. La femme douée d'une sensibilité très-vive, étoit prise de ménorragie chaque fois qu'elle se livroit à la colère. Willis rapporte, dans sa Pharmacopée, un exemple d'hémorragie guérie par l'usage des antispasmodiques, qui vient à l'appui de l'espèce que j'admets ici. Il se décida, dit-il, à y recourir, parce que les sensations qu'éprouvoit le malade avant que l'hémorragie survînt, étoient pour lui une preuve d'un spasme ambulant.

On reconnoît que la ménorragie doit être considérée comme spasmodique par l'état antérieur de la malade, par les causes qui ont précédé, comme des chagrins ou autres affections tristes. Ces causes, en donnant des indices sur sa nature, fournissent les indications curatives.

La lésion du système nerveux peut s'annoncer dans tout le corps, ou vers l'utérus en particulier; elle altère les propriétés vitales de la partie d'où s'écoule le sang. Cet état spasmodique, dont la nature nous est inconnue, paroît plutôt consister dans une irrégularité de l'irritabilité et de la sensibilité, dans une espèce d'ataxie, que dans une augmentation de ton; car si quelquefois ces hémorragies sont accompagnées des

phénomènes qui sont propres aux pertes actives, on les voit, d'autres fois, arriver à des femmes foibles, mais très-sensibles.

La ménorragie spasmodique peut s'observer chez des femmes fortes, ou chez des femmes délicates, ce qui indique qu'elle doit également être divisée en deux variétés, qui font changer une partie du traitement, et qui ne se ressemblent que par les avantages que l'on retire de l'usage des narcotiques et des antispasmodiques. Lorsque l'excès de sensibilité et d'irritabilité entretient les hémorragies, l'opium est utile, quoiqu'il augmente la circulation, en assoupissant la sensibilité, et en détruisant la cause du spasme. Hoffman a reconnu les bons effets des narcotiques dans ce cas (1). Chez les femmes qui seroient en même temps fortes, il faut seconder l'action des narcotiques par les demi-bains, les bains, la saignée. La saignée peut dissiper le spasme, et le déplacer; elle est cependant moins utile que quand elle est entretenue par un simple état pléthorique : si dans quelques cas elle peut être utile, il en est d'autres où, en augmentant l'irritabilité,

---

(1) Alexandre de Tralles s'est occupé de fixer, par des expériences nombreuses et précises, les cas où l'opium convient dans les hémorragies. Comme les idées de Tralles m'ont paru être constatées par l'observation, je vais rapporter ici les conclusions qu'il tire des recherches qu'il avoit entreprises sur les effets de l'opium dans le traitement des hémorragies.

*Nulla igitur vera indicatio amplius superest, ex omnibus adductis, quam illa, quæ spasmos sopire, et irritamentum in parte affectâ hærens delinire jubet. Atque sub his conditionibus solis quadrabit opium hæmorragiarum sanationi ; nunquam aliter. Hinc verò toties juvat quando dolorosa sensatio concurrit, aut ad minimum tensio membranosarum partium, quâ versus locum ubi sanguis erumpit, ejus nixus, urgetur.*

« Si l'hémorragie est produite par un spasme fixé sur une partie interne, dit M. Dumas, ou lorsqu'elle suppose une action vicieusement » augmentée du système nerveux sur le vasculaire, il n'est pas douteux » qu'elle ne demande l'usage de l'opium. »

elle donneroit naissance aux accidens auxquels on veut remédier.

Si la ménorragie spasmodique arrive à une femme délicate, la saignée ne doit pas être employée : les antispasmodiques unis aux toniques, seroient indiqués. Les vésicatoires, les rubéfians, ne pourroient-ils pas être mis en usage avec succès ? Dans les hémorragies simplement spasmodiques, où la sang coule par excès de sensibilité de la matrice, les injections avec des dissolutions d'opium portées dans le vagin, seroient utiles; cependant s'il y avoit une excitation trop vive des vaisseaux, elles seroient nuisibles.

Quelques auteurs ont proposé d'établir une quatrième espèce de ménorragie pour celle qui survient pendant la durée des maladies aiguës, et qu'ils appellent critique, parce qu'elle en opère quelquefois la solution. En effet, on voit souvent que les diverses fièvres, et les flegmasies locales, sont compliquées d'hémorragies utérines : il est important de reconnoître quand on doit les considérer comme critiques; on doit alors les respecter, puisqu'elles terminent souvent la maladie; on ne doit jamais chercher à les arrêter, que quand on craint que, par leur abondance et leur continuité, elles n'amènent un état d'affoiblissement qui pourroit devenir fâcheux.

Pour que les hémorragies qui accompagnent les maladies aiguës puissent être considérées comme critiques et salutaires, il faut qu'elles soient abondantes, qu'elles ne s'annoncent que vers le milieu de la maladie, qu'elles apportent du soulagement, et qu'elles paroissent vers les jours où s'opèrent les crises propres à cette maladie. Le plus souvent la nature se suffit; cependant s'il existe des signes d'une excitation vive, la présence de la ménorragie, celle même du flux menstruel, ne doivent pas empêcher de pratiquer la saignée, que l'on croiroit convenir dans une sinoque simple, ou dans une flegmasie locale.

Les hémorragies sont symptomatiques et d'un mauvais augure, si elles arrivent dans le commencement des maladies

et n'apportent pas de soulagement, si le sang sort en petite quantité. « Toute évacuation en petite quantité marque plutôt » l'irritation ou l'affaissement de la nature ; et les vains efforts » qu'elle fait pour se débarrasser de ce qui l'opprime, que la » liberté et la facilité de ses opérations pour nous soulager. » (*Billot.*) La ménorragie symptomatique exige rarement un traitement particulier : le traitement qui lui convient, est celui qu'exige la maladie principale.

Parmi les ménorragies symptomatiques, il en est une qui mérite une attention spéciale de la part du médecin, c'est celle qui dépendroit d'un embarras gastrique ou d'une surcharge de bile. Stoll, Tourtelle, font mention de fièvres gastriques qui s'accompagnoient d'une ménorragie considérable. L'observation apprend que chez les femmes grosses, à l'occasion de l'irritation qu'éprouve l'utérus au moment de la conception, l'estomac est fréquemment affecté sympathiquement de nausées, de vomissemens ; l'observation semble également apprendre, qu'à raison des dérangemens de l'estomac, il peut survenir une hémorragie vers l'utérus, qui est excitée sympatiquement, parce que les propriétés vitales de cet organe ont été lésées. Ce rapport sympathique entre l'estomac et l'utérus ne peut pas être révoqué en doute. Rega, dans sa belle dissertation *de Sympathiâ*, p. 137, a reconnu cette influence de l'estomac sur l'utérus : *ergo si ab utero laborante plura stomacho contingant incommoda, non est dubitandum quin ventriculo patiente, pati debeat et uterus.*

On reconnoît que la ménorragie est excitée par l'embarras de l'estomac, ou par une surcharge de bile, lorsque la malade se plaint de défaut d'appétit, d'amertume de la bouche, que la langue est chargée, l'haleine fétide ; qu'il existe des nausées ou vomissemens de matières glaireuses, verdâtres ou jaunâtres, qui soulagent; qu'elle se plaint de sensibilité à l'épigastre, de céphalalgie sus-orbitaire ; dans ce cas, les évacuans, soit vomitifs, soit purgatifs, sont indiqués, suivant que la turgescence se manifeste par haut ou par bas. L'embarras doit

être regardé comme intestinal, si la malade éprouve des borborygmes, des coliques, une tension incommode de l'abdomen, des déjections alvines, qui apportent un soulagement sensible. Selle, dans sa Pyrétologie, Stoll, Tourtelle, ont employé avec succès les vomitifs pour modérer la ménorragie, lorsqu'il y avoit des indices d'un embarras gastrique.

On est autorisé à admettre cette pratique, lorsqu'on considère qu'elle a été heureuse entre les mains de Stoll, et de beaucoup d'autres praticiens qui y ont eu recours, à son exemple, dans les hémoptysies mêmes. Baglivi, Bergius, avoient aussi connu la propriété qu'ont les vomitifs d'arrêter les hémorragies dépendantes des saburres des premières voies.

## CHAPITRE II.

### *Du catarrhe utérin.*

Cet écoulement, que je décris sous le nom de catarrhe utérin (dénomination qui a déjà été adoptée par M. *Blattin*, dans une Dissertation *ex professo*), est plus généralement connue sous les noms de leucorrhée, de flueurs blanches. Les médecins étant convenus de donner le nom général de catarrhe à toute inflammation d'une membrane muqueuse, on doit également appeler catarrhe celle de la muqueuse utérine elle est une des plus fréquentes, et est nommée catarrhe utérin de l'organe qui en est le siége. Beaucoup d'auteurs n'ont décrit que l'espèce de leucorrhée qui s'accompagne d'une foiblesse générale ou locale, et ont prescrit une méthode de traitement uniforme pour tous les cas.

Je place la leucorrhée à côté de la ménorragie, parce que cet écoulement paroît être produit par les mêmes causes, accompagné des mêmes circonstances que le flux immodéré des règles. Lorsque le catarrhe utérin est chronique, il succède le plus souvent ou accompagne la ménorragie, lorsqu'elle a duré long-temps, et que les vaisseaux de la matrice

ont perdu leur force tonique : chez beaucoup de femmes, il survient de vraies flueurs blanches peu de temps avant l'écoulement des règles, ou immédiatement après. On observe presque toujours une sorte de correspondance entre l'écoulement des règles et le catarrhe chronique; en sorte que ce dernier augmente en proportion de ce que le flux menstruel diminue; on voit même des femmes chez lesquelles le catarrhe utérin semble observer la même périodicité dans son retour, que les règles elles-mêmes le feroient, si elles n'avoient pas déjà entièrement cessé : c'est ce que l'on peut souvent remarquer à l'âge de 40 ou 45 ans, époque de la cessation naturelle des menstrues ; il n'est pas rare de voir alors le catarrhe utérin suppléer l'évacuation périodique, et cesser quelquefois de lui-même au bout d'un certain temps; ce qui doit porter à attendre patiemment, et à le respecter pendant tout le temps qu'emploie la nature à effectuer la cessation des règles : il est établi par elle pour rendre ce changement moins brusque.

Si les règles sont supprimées et irrégulières, l'évacuation des flueurs blanches tient, pour ainsi dire, lieu de règles : loin de nuire aux femmes, elle produit, au contraire, du soulagement, si elle est modérée : on ne doit pas chercher à supprimer cet écoulement, mais s'occuper de rappeler les menstrues.

On peut trouver un autre rapprochement entre le catarrhe utérin et la ménorragie, en ce que le premier tire, en partie, sa source des mêmes vaisseaux qui fournissent le sang dans cette dernière : la matière de la leucorrhée paroît être en même temps le produit d'une sécrétion et d'une exhalation. Si les glandes de la membrane muqueuse de la matrice et du vagin concourent, en partie, à sa formation, comme le prétendent plusieurs auteurs, il est certain que la plus grande quantité est fournie par l'exhalation des vaisseaux qui s'ouvrent à la surface interne de l'utérus, et qui sont probablement les mêmes qui fournissent les règles.

Une autre raison qui doit déterminer à placer le catarrhe utérin à côté de la ménorragie, c'est que ses effets sur l'économie, lorsqu'il est abondant et ancien, ressemblent parfaitement à ceux que produit un écoulement excessif des mois. Les symptômes d'anorexie et de dispepsie sont très-fréquens chez les femmes sujettes à l'une ou à l'autre de ces indispositions : l'une et l'autre produisent une foiblesse considérable qui se manifeste particulièrement sur l'estomac, dont les fonctions sont troublées.

Si j'ai tant insisté sur les rapprochemens qui existent entre ces deux maladies, c'est pour mieux faire sentir l'identité de traitement qui doit exister entre la ménorragie passive et la leucorrhée constitutionnelle, entre la ménorragie active et la leucorrhée par irritation locale, entre la ménorragie spasmodique et la leucorrhée de même nature.

Sous le nom de leucorrhée je ne comprends pas, comme l'a fait Sauvages dans sa Nosologie, tout écoulement puriforme de la matrice ou du vagin. Dans la vieillesse, on prend le plus souvent pour des flueurs blanches, des écoulemens qui sont la suite d'ulcères, ou qui, par leur continuité ou leur virulence, se sont compliqués d'ulcérations : dans ce cas, la matière de l'écoulement est fétide, sanieuse, sanguinolente, accompagnée de douleurs gravatives ou lancinantes, et qui offrent quelquefois alternativement ce caractère.

Je restreins le nom de catarrhe utérin à l'écoulement, qui est une suite d'une lésion des propriétés vitales de la membrane muqueuse de la matrice ou du vagin. *Baillou*, qui vivoit au seizième siècle, avoit saisi le vrai caractère des flueurs blanches, lorsqu'il les appelle un rhume de la matrice (*rheumata*). On voit, par cette expression, qu'il avoit des idées précises sur le siége et sur la nature de cette maladie, qu'il croit être une affection catarrhale. Ethmuller dit, en parlant de la leucorrhée : *quod in naribus corysa, in oculis nimia lacrimatio, hoc est tam*

*in maribus quam in fœminis gonorrhea.* L'illustre Morgagni, dans l'épit. XLII, dit expressément que cet écoulement tire sa source de la matrice, dont la surface interne est affectée d'une sorte de rhume, comme la surface des narines l'est dans le coryza. Il a confirmé, par l'expérience, que les flueurs blanches consistoient dans une lésion des fonctions sécrétoires de la membrane muqueuse de la matrice ou du vagin; car il a exprimé de l'utérus et de son orifice, quoiqu'il n'y eût point d'ulcération, une matière blanche analogue à celle qu'avoit fourni, pendant sa vie, la femme atteinte de catarrhe utérin.

Aussi voit-on que les flueurs blanches, comme les autres catarrhes, sont plus fréquentes et plus abondantes en hiver qu'en été, dans les pays humides et marécageux, comme la Hollande, la Belgique, que dans ceux qui sont secs et bien aérés. Lorsque l'atmosphère devient humide et chaude, la leucorrhée augmente; en sorte que la quantité de l'écoulement paroît être en raison inverse de la propriété dissolvante de l'air. Les mêmes causes qui occasionnent les épidémies catarrhales augmentent les flueurs blanches, et les produisent quelquefois momentanément. Les femmes dont la fibre est molle, chez lesquelles les fluides blancs prédominent, sont celles qui sont plus sujettes au catarrhe utérin chronique.

La matière de cet écoulement est d'abord limpide et séreuse, et n'occasionne aucune douleur, si le catarrhe utérin est chronique dès son origine; ce qui fait que les femmes négligent cette indisposition dans les commencemens: au début, l'écoulement n'est pas continuel; quelquefois le liquide est glaireux, tenace et comme en masse ou par flocons; mais lorsque la maladie a duré quelque temps, le flux devient si abondant chez quelques femmes, qu'il traverse les linges dont elles s'enveloppent. Mais si le catarrhe utérin a offert, dès l'origine, une marche aiguë, la couleur, l'odeur et la consistance de la matière varie suivant

l'état

l'état des parties et le degré d'irritation de la membrane muqueuse : tantôt elle est d'une couleur citrine, jaune; tantôt elle est verdâtre, ou mélangée de couleurs variées. Quand l'écoulement est vert, M. Chambon le regarde comme produit par un vice dartreux, érysipélateux ; la couleur verte est seulement l'indice d'une irritation vive : ces virus ne sont pas les seuls qui puissent irriter, occasionner une phlogose; on observe cette couleur verdâtre dans la seconde période de tous les catarrhes utérins aigus, quelle que soit la cause qui les ait produits, mais d'une manière plus ou moins sensible suivant le degré de l'inflammation.

Un catarrhe chronique peut, à la longue, offrir les mêmes apparences dans la couleur de la matière, et dégénérer accidentellement en catarrhe aigu. La matière peut devenir âcre, corroder les parties sur lesquelles elle passe, produire des ardeurs d'urine et autres symptômes conformes à ceux de la gonorrhée. La femme se plaint de douleurs du dos et des reins. Ces nuances, extrêmement variées dans la couleur de la matière de l'écoulement, prouvent que la dénomination de flueurs blanches, de leucorrhée (de λευκος blanc, et ρεο couler) est vicieuse; elle est la même dans toutes les espèces de catarrhe, et ne peut être, par conséquent, d'aucune utilité pour décider si l'affection est produite, ou non, par une cause de nature contagieuse.

Si l'on s'en rapportoit aux apparences seules de la matière, on pourroit confondre les flueurs blanches avec la gonorrhée; elles sont insuffisantes pour établir la distinction de deux affections dont le siége est le même. Dans les cas ordinaires, il est faux de dire que dans la blénorragie la matière s'écoule, chez les femmes, par le canal de l'urètre; le vagin est le plus souvent seul affecté; ce n'est que dans des cas rares, où l'inflammation étant très-vive, elle s'étend à la matrice, à la vessie et au canal de l'urètre; et qu'en pressant ce dernier avec le doigt porté dans

le vagin, on peut en exprimer la matière de la gonorrhée, si la femme n'a pas uriné depuis quelque temps. La présence d'un écoulement fourni par le canal de l'urètre n'est même pas, à mon avis, un indice certain qu'il est contagieux. Des flueurs blanches acrimonieuses, qui auroient leur siége dans le vagin, ne pourroient-elles pas produire une irritation assez vive, pour qu'elle se propageât jusqu'au canal de l'urètre, et donner ainsi lieu à un écoulement par cette partie ?

En soutenant que le siége de ces deux écoulemens est le même, j'entends spécialement énoncer que, dans l'un et l'autre cas, la matière sort par le vagin. Je ne prétends pas nier, comme le veulent quelques auteurs, que la matière des gonorrhées soit spécialement fournie par le vagin, tandis que les flueurs blanches paroissent avoir leur siége principal dans la matrice, dont la membrane interne est atteinte de catarrhe : aussi les incommodités dont se plaignent les femmes atteintes de blénorragie se font-elles spécialement sentir dans le vagin, vers les comissures et à l'entrée ; rarement la douleur s'étend profondément. Dans le catarrhe utérin aigu, au contraire, les femmes se plaignent de chaleur vers la matrice, et de douleurs vers les lombes, les aines et les cuisses ; mais ces différences, quoique fondées jusqu'à un certain point, sont insuffisantes pour établir le diagnostic de ces deux affections, parce que les flueurs blanches ont aussi leur siége dans le vagin, comme on le voit chez les femmes grosses. La gonorrhée peut aussi attaquer le col de la matrice, et se propager à sa surface interne. Tous les observateurs parlent de cancers du col de la matrice produits par le vice vénérien : il résulte de ces réflexions, qu'il seroit inutile d'introduire dans le vagin, après l'avoir bien nettoyé par des injections, des linges roulés que l'on y retiendroit par un bandage pendant plusieurs heures, pour reconnoitre si le vagin ou l'orifice de l'utérus est le siége de l'écoule-

ment : on ne seroit pas plus éclairé sur la nature de l'écoulement quand on auroit reconnu par laquelle de ces deux parties il est fourni ; qu'il vient, par exemple, du vagin, parce que les taches sont sur les côtés, ou bien de la matrice, parce qu'on n'en observe que vers la portion du linge qui correspondoit à son orifice.

Baglivi, pour distinguer les flueurs blanches de la gonorrhée, a proposé le signe suivant, qu'il regardoit comme infaillible : l'écoulement leucorrhoïque, dit-il, disparoît pendant la menstruation, parce qu'il est fourni par les mêmes vaisseaux que les règles, tandis que la matière des gonorrhées continue de couler pendant que la femme a ses règles. *Mauriceau*, *Mercatus*, *Fernel*, *Roderic à Castro*, ont partagé l'erreur de Baglivi. Il est difficile de déterminer si l'écoulement leucorrhoïque cesse réellement pendant les règles, ou s'il devient seulement insensible, parce qu'il est coloré par le sang menstruel. Pourquoi la menstruation ne pourroit-elle pas avoir lieu par la matrice, et les flueurs blanches couler en même temps par le vagin? *Baillou*, Astruc, assurent avoir vu les flueurs blanches et les règles couler en même temps. Si les exhalans qui fournissent ces deux écoulemens sont différens, comme cela a paru probable à quelques physiologistes, pourquoi ne pourroient-ils pas avoir lieu en même temps par la matrice?

On ne peut, suivant M. Pinel, distinguer la leucorrhée de la blénorragie, que par les circonstances qui ont accompagné cet écoulement lors de son origine. La leucorrhée, dit-il, est toujours sans douleur dans les commencemens, et continue ainsi pendant long-temps; dans la gonorrhée, au contraire, la douleur se déclare en même temps que l'écoulement et l'a même précédé de quelques jours; elle est plus vive dans les premiers temps, et les accidens les plus fâcheux qu'elle développe, ont lieu dans ce même instant. Cette différence dans l'invasion notée ici par M. Pinel, n'est vraie que pour le catarrhe

chronique. Le catarrhe utérin aigu commence, comme la blénorragie, par la douleur, et offre les mêmes symptômes dans les premiers temps.

Si une femme déjà sujette à un catarrhe chronique, et qui s'est exposée à contracter l'infection vénérienne, vient à éprouver des douleurs, et que la couleur de la matière change, il faut apporter la plus grande circonspection pour décider si ces changemens doivent être attribués à une cause virulente, ou à l'acrimonie qu'a contracté l'écoulement, ou à la phlogose accidentelle dont les parties sont atteintes. Les soupçons d'infection vénérienne sont un peu mieux fondés, si une femme vient à virulenter ceux qui cohabitent avec elle; cette circonstance seule ne suffit cependant pas encore pour prononcer qu'elle existe. N'a-t-on pas de nombreux exemples de maris pris de catarrhe de l'urètre, pour avoir cohabité avec leurs femmes atteintes de flueurs blanches, ou pendant que les lochies couloient encore? Si les dartres se communiquent lorsqu'elles ont leur siége à la surface du corps, comment seroient-elles moins contagieuses lorsque leur action se porte sur les organes de la génération, qui sont plus sensibles, et où tout semble concourir à favoriser la contagion? M. Swédiaur cite des exemples de catarrhes de l'urètre produits par la cohabitation avec des femmes chez lesquelles les dartres s'étoient fixées à l'intérieur du vagin.

Dans les cas où l'obscurité des signes ne permet pas de prononcer sur la nature de l'écoulement qui se fait par les parties génitales de la femme, la prudence dicte cependant de défendre les approches conjugales, qui, en supposant même l'absence de tout soupçon d'affection vénérienne, lui nuiroient nécessairement lorsqu'elle est prise de catarrhe aigu : c'est surtout dans les cas où les personnes sont mariées que la plus grande réserve dans son jugement devient indispensable, pour ne pas s'exposer à troubler l'union de deux époux qui n'ont peut-être rien à

se reprocher. J'ai cru devoir m'appesantir sur les différences que les auteurs croient exister entre ces deux maladies, dont le diagnostic offre le cas le plus épineux de la pratique; l'intérêt du sujet suffit pour justifier cette longue discussion.

Je distinguerai la leucorrhée idiopathique en trois espèces, d'autant plus essentielles à observer, que le traitement est opposé : la leucorrhée par irritation locale, la leucorrhée constitutionnelle ou adynamique, la leucorrhée métastatique : à ces trois espèces, je crois qu'il est important d'en ajouter deux autres, où la leucorrhé n'est que symptomatique : je donnerai à l'une le nom de leucorrhée spasmodique, et à l'autre celle de leucorrhée sympathique. M. Pinel a porté le nombre des espèces de la leucorrhée idiopathique à cinq ; et M. Blattin, dans son Traité du catarrhe utérin, en établit jusqu'à huit, en y comprenant celle par dérangement des digestions. Les espèces admises par M. Pinel, sont : 1°. la leucorrhée constitutionnelle ; 2°. la leucorrhée métastatique ; 3°. la syphillitique ; 4°. celle par irritation locale ; 5°. celle par suite de couches. Aux cinq espèces précédentes, M. Blattin propose de surajouter, 6°. celle par dérangement des menstrues ; 7°. celle qui est héréditaire ; 8°. celle par dérangement des digestions. L'ouvrage de M. Blattin, sur le catarrhe utérin, est rempli d'érudition ; mais il seroit à désirer qu'il fût plus concis, et qu'il eût réduit à un plus petit nombre les espèces et les variétés qu'il admet ; on pourroit aussi lui reprocher d'avoir rangé, parmi les observations qu'il cite, plusieurs exemples qui appartiennent à des maladies organiques de l'utérus. Il me semble que les trois espèces de leucorrhée idiopathique que j'ai établi, sont les seules dont les symptômes soient différens.

La leucorrhée syphillitique doit être rapportée à celle par irritation locale, et n'exige quelquefois que le même traitement. Si on fait une espèce particulière de ce mode

d'irritation produit par l'infection vénérienne, il faudroit aussi établir des espèces pour les écoulemens dépendans d'une affection dartreuse, érysipélateuse, arthritique : je vois dans tous ces cas une irritation locale, mais dans le traitement de laquelle il faut avoir égard aux causes qui l'ont produite.

Quant à la cinquième espèce par suite de couches, elle me paroît devoir être rapportée, ou à la leucorrhée constitutionnelle, ou à celle par irritation locale, suivant qu'elle survient chez des femmes foibles, sans que l'accouchement ait irrité la matrice en aucune façon; ou qu'un accouchement laborieux, l'extraction violente du placenta, ont produit une phlegmasie de ce viscère; le traitement est le même que dans l'une de ces deux espèces. Je prouverai ailleurs que l'on ne peut pas, dans l'ordre naturel, assimiler les lochies aux flueurs blanches. L'accouchement, il est vrai, est fréquemment une cause occasionnelle de catarrhe utérin, surtout chez les femmes qui n'allaitent pas leurs enfans; mais elle ne constitue pas pour cela une espèce distincte.

La sixième espèce de M. Blattin, qui comprend celle qui seroit produite par le dérangement des menstrues, peut toujours être rapportée à l'une des trois espèces que j'admets; ou la leucorrhée succède à une menstruation fort abondante, et qui, par sa quantité et son ancienneté, a affoibli la femme et relâché l'extrémité des vaisseaux utérins, alors la leucorrhée est constitutionnelle ou adynamique, et doit être traitée comme telle; ou bien elle succède à une suppression subite des menstrues, ou elle dépend de leur irrégularité, et alors la leucorrhée doit être considérée comme métastatique, puisqu'il y a suppression d'un écoulement; le traitement doit consister à le rappeler. La suppression inconsidérée de la leucorrhée pourroit donner lieu à des maladies graves; elle est critique et sert d'émonctoire; dans ce cas, la leucorrhée présente les symp-

tômes et suit la marche du catarrhe utérin aigu; elle est accompagnée d'irritation, de constriction des vaisseaux utérins.

La septième espèce, que M. Blattin appelle héréditaire, parce qu'elle paroît, dès le bas âge, chez des filles qui ont eu des mères leucorrhoïques, ne peut pas non plus être distinguée de la constitutionnelle, puisqu'elle dépend de leur organisation primitive, qui est molle et lâche; c'est une cause particulière du catarrhe adynamique: cette espèce est toujours chronique, l'écoulement difficile à détruire, attendu qu'il faut, pour ainsi dire, changer leur tempérament et dissiper leur cachexie héréditaire. En effet, comme toutes les autres maladies héréditaires qui sont inhérentes à l'organisation, elle est bien moins soumise à la puissance de l'art que celle qui tient à des causes accidentelles; on en pallie, on en suspend les accès, mais elle a toujours de la tendance à se manifester de nouveau à la plus légère cause; mais la difficulté de la cure dans la leucorrhée héréditaire, n'autorise pas pour cela à en faire une espèce distincte. Les flueurs blanches qui sont très-anciennes, ou qui attaquent des sujets avancés en âge, sont aussi souvent incurables, quelque bien indiqués que soient d'ailleurs les moyens par lesquels on les combat. L'on est quelquefois réduit, pour rendre à la femme son état supportable, de s'attacher à pallier les symptômes les plus incommodes. Ce catarrhe héréditaire peut disparoître de lui-même à l'époque de la menstruation, lorsque la constitution de la femme se fortifie.

Les flueurs blanches héréditaires prouvent combien étoit peu fondée l'assertion de M. Alphonse Le Roy, qui a attribué la présence de cet écoulement, chez les jeunes filles, à l'introduction de la vaccine: avant que cette pratique salutaire, préservatrice de la maladie la plus affreuse, fût introduite en France, j'avois déjà été témoin plusieurs fois que le catarrhe utérin peut attaquer les

filles dans l'enfance; quoiqu'on l'observe dès le plus bas âge et au moment de la naissance, ou dans une extrême vieillesse, il est cependant plus commun pendant la durée de la menstruation, qui, comme je l'ai dit en commençant, paroît influer sur sa naissance.

Le dérangement des digestions accompagne constamment la leucorrhée constitutionnelle. Les tiraillemens d'estomac ont aussi toujours lieu dans le catarrhe utérin chronique; dans cette espèce, qui est entretenue par la constitution cachectique du sujet, soit primitive, soit secondaire, tous les systèmes sont affectés, et surtout l'estomac, qui est dans un état de débilité extrême: si on fait de ce symptôme, quoique très-fréquent, une espèce distincte, il faut alors établir autant d'espèces ou de variétés dans la constitutionnelle, qu'elle présente de symptômes.

Les causes prédisposantes et déterminantes du catarrhe utérin sont extrêmement variées: peut-être pourroit-on reprocher à M. *Blattin* d'en avoir admis plusieurs trop légèrement, et d'avoir souvent conclu *post hoc, ergo propter hoc.* Dans la recherche des causes, on a souvent regardé comme liés deux phénomènes qui n'étoient que coexistans.

Les causes prédisposantes de la leucorrhée constitutionnelle sont la foiblesse naturelle ou accidentelle de la constitution en général, ou de l'utérus en particulier: un tempérament pituiteux, une fibre molle, des hémorragies, des affections héréditaires, comme la scorbutique, la scrofuleuse, rendent les femmes plus sujettes à cette espèce de leucorrhée.

Les causes occasionnelles les plus ordinaires sont l'abus des boissons relâchantes, comme le thé, celui des bains tièdes, des lotions, le défaut d'exercice, une habitation dans un lieu humide et marécageux, le chagrin, qui diminue l'activité de la circulation. Un coït immodéré qui affoiblit à la longue les organes, doit aussi être rangé parmi les causes de cette espèce de catarrhe: il en est de même des chaufferettes, quoique dans les commencemens leur usage, qui est une

coutume si pernicieuse pour les femmes, doive être rangé parmi les causes de la leucorrhée par irritation locale; cette espèce est toujours chronique : elle peut cependant avoir été précédée d'un catarrhe aigu, qui est devenu par la suite chronique ; secondairement, les causes du catarrhe aigu peuvent favoriser la naissance de la leucorrhée constitutionnelle.

Les flueurs blanches par irritation locale peuvent dépendre de l'abus du coït, de la masturbation, d'un accouchement laborieux, d'un avortement, de l'extraction violente du placenta, de la présence d'un corps étanger, comme un pessaire pendant les premiers jours de son introduction ; au bout de quelque temps la partie s'y habitue, et alors il n'y a plus d'écoulement, ou il devient chronique. Différentes affections, comme la dartreuse, la syphillitique, l'arthritique, connues ordinairement sous le nom de virus, un érysipèle fixé sur cette partie peuvent aussi occasionner cet écoulement : le col, dans quelques-uns de ces cas, est assez souvent engorgé et plus volumineux ; sa marche est celle d'un catarrhe aigu.

La troisième espèce, que j'appelle leucorrhée métastatique, est celle dont l'invasion est occasionnée par la suppression de quelque écoulement, soit naturel, comme celui des règles, des hémorroïdes, et autres hémorragies par une partie quelconque du corps, d'une diarrhée; soit artificiel, comme celui d'un séton, d'un cautère. La suppression de la transpiration, une disparution subite d'un exanthème, comme dartres, gale, le déplacement d'une affection arthritique, peuvent aussi produire la leucorrhée métastatique; les symptômes sont ceux d'un catarrhe aigu : on établit son diagnostic par la disparution de ces écoulemens ou de ces éruptions.

L'invasion des flueurs blanches à la suite de ces suppressions n'offre rien de fâcheux ; cet écoulement est, au contraire, salutaire, et doit être considéré comme critique : si

l'on ne doit jamais arrêter ce flux que d'une manière lente, c'est surtout dans ce cas, où il sert d'émonctoire, que sa suppression subite pourroit occasionner des maladies graves : si c'est une évacuation snpprimée, il faut s'efforcer de la rappeler, à moins qu'elle ne soit par elle-même plus grave que la leucorrhée, qui doit alors être regardée comme un bienfait de la nature. On doit rappeler les menstrues, rétablir la transpiration par l'exercice, les frictions sèches, les boissons chaudes et légèrement aromatiques, comme la bardane, la fleur de sureau : si c'est une dartre ou autre humeur acrimonieuse, on doit appliquer un large vésicatoire à l'intérieur des cuisses, et employer ensuite le traitement adapté à la nature de la maladie. On doit placer de nouveau le séton ou le cautère, lorsque la nature paroît, pour ainsi dire, avoir contracté l'habitude de cet écoulement.

Le prognostic est plus ou moins fâcheux, suivant l'espèce de leucorrhée : il est plus favorable lorsque la maladie tient à un état sténique, que lorsqu'elle tient à une foiblesse, soit générale, soit locale. La durée des catarrhes chroniques est indéterminée ; ils ne peuvent cesser que par les secours de l'art, tandis que le catarrhe utérin aigu a une durée déterminée, et cesse le plus souvent spontanément, après avoir parcouru ses périodes. Le catarrhe utérin n'étant pas toujours de même nature, le traitement doit varier suivant les causes de la maladie. Dans quelques cas, la guérison de la leucorrhée métastatique, dont je viens de faire connoître les indications curatives, est difficile à obtenir.

Le catarrhe utérin aigu est une affection purement locale, et dépend d'une irritation particulière des parties de la génération. Le flux dépendant d'une irritation locale a été appelé, par quelques auteurs qui l'ont distingué de la leucorrhée, gonorrhée bâtarde. Les flueurs blanches qui surviennent à l'âge de la puberté, chez des femmes qui mènent une vie sédentaire, adonnées à la bonne chère, aux vins généreux, aux liqueurs spiritueuses; chez des femmes sti-

mulées par des désirs vénériens, sont ordinairement de cette espèce : les femmes dont les écoulemens habituels sont âcres, et qui ne se tiennent pas propres, y sont très-exposées. Les femmes sont souvent atteintes du catarrhe utérin aigu, pour s'être assises sur des corps froids ou humides, pour s'être mouillées les pieds, ou pour avoir éprouvé un froid vif vers ces parties.

Le catarrhe utérin aigu offre quatre périodes dans sa marche : la première s'annonce par un prurit, d'abord léger, à la vulve, dans l'intérieur du vagin, et qui se propage quelquefois dans la matrice. Les femmes se plaignent d'une chaleur considérable vers cet organe, et de douleurs des lombes et du dos ; le prurit va croissant, et devient par fois insupportable. Dans quelques cas il augmente les appétits vénériens ; si la femme cède à ce penchant, la maladie en est aggravée. Cette première période est accompagnée d'envies fréquentes d'uriner.

La seconde période, qui a lieu vers le troisième ou quatrième jour, est caractérisée par un écoulement séreux, d'abord peu abondant ; la matière augmente en quantité, et prend ensuite une couleur verte ou jaunâtre plus ou moins foncée, suivant le degré d'irritation ; les ardeurs d'uriner deviennent plus fatigantes ; les grandes lèvres, la vulve, le vagin, quelquefois le canal de l'urètre, offrent des symptômes d'inflammation.

Dans la troisième période, qui commence au neuvième ou dixième jour, les symptômes inflammatoires diminuent d'intensité ; la matière de l'écoulement est encore très-abondante ; successivement elle devient plus épaisse, et offre diverses nuances dans sa couleur, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement blanche ; bientôt l'écoulement diminue, les ardeurs d'urine se dissipent.

La quatrième période, qui forme le passage à l'état chronique, offre beaucoup d'irrégularité ; l'écoulement disparoît pendant quelque temps, et s'annonce ensuite sans cause connue.

Dans cette espèce de catarrhe, les femmes doivent faire un usage fréquent de lotions appropriées; elles entraînent la matière qui, par son séjour, augmenteroit l'inflammation des parois du vagin, en même temps qu'elles modèrent la chaleur vive, la démangeaison qui tourmente la femme; lorsque le prurit est considérable, on doit préférer celles faites avec des décoctions de ciguë, recommandées par Storck. Ce prurit insupportable n'est pas toujours l'indice du besoin des plaisirs de l'amour; il n'est pas propre aux filles pubères : je l'ai rencontré chez une petite fille de trois ans, avec un écoulement; la démangeaison étoit si vive, qu'elle s'enflammoit la vulve en se grattant. Ce prurit intolérable s'observe plus souvent dans la leucorrhée dont sont atteintes les femmes de constitution bilieuse, celles qui ont une affection dartreuse, érysipélateuse. Le petit lait, les acides, les décoctions de fumeterre, etc., conviennent pour modérer l'écoulement chez les femmes bilieuses; s'il existe un virus, outre les soins de propreté, on doit le combattre par des moyens internes appropriés à sa nature. Dans le cas où le catarrhe seroit produit par un virus dartreux, on doit employer les boissons faites avec la fumeterre, la douce-amère, la scabieuse, le viola-tricolor (pensée); le vésicatoire est presque toujours nécessaire pour rappeler la dartre au dehors : on peut donner à l'intérieur des pilules avec un grain de mercure doux, et un quart de grain, puis un demi-grain de soufre doré d'antimoine (oxyde d'antimoine sulfuré orangé); on porte la dose de cette dernière substance jusqu'à deux grains, en l'augmentant progressivement. M. Chaussier a conseillé l'usage d'un sel particulier, qui est l'hydro-sulfure sulfuré de soude, dans lequel le soufre est en grande proportion : il assure l'avoir employé avec avantage dans le traitement des maladies produites par la métastase, ou la répercussion d'un virus psorique, dartreux.

On le prescrit intérieurement dissous dans l'eau, ou ré-

duit sous forme de pilules ; on doit en commencer l'usage par de très-petites doses, comme de cinq à six grains, que l'on augmente successivement jusqu'à un gros environ. Les eaux minérales sulfureuses, soit naturelles, telles que celles de Barrèges, de Cauteretz, etc., soit artificielles, en lotions, en douches, en bains, peuvent être employées avec avantage dans les flueurs blanches de cette espèce.

Le cas où la femme atteinte d'un catarrhe utérin aigu est robuste, les symptômes inflammatoires très-intenses, est le seul où la saignée générale, ou plutôt l'application des sangsues à la vulve, recommandée par Mercatus, Roderic à Castro, Primerose, Sydenham, Hoffman, peut être utile.

Leucorrhée constitutionnelle ou adynamique. Parmi les causes extérieures qui produisent les flueurs blanches qui tiennent à un état de foiblesse, les unes agissent sur tout le système, et les autres localement; d'où il résulte que la leucorrhée passive doit être distinguée en deux variétés importantes à établir pour le traitement; l'une est purement locale, et l'autre constitutionnelle. En effet, il existe un catarrhe utérin dépendant seulement d'un état d'atonie des organes de la génération, et qui doit être considéré comme une affection purement locale; tel est celui qui est produit par l'abus des bains de vapeurs. Dans les commencemens de ce catarrhe, la femme peut être bien portante et conserver ses forces; quoique la maladie ait été primitivement locale, elle peut, par sa longueur, influer sur le système entier. Cette première variété, qui a lieu chez une personne bien portante, ne présente qu'une seule indication, qui consiste à exciter l'utérus; tandis que dans le catarrhe utérin, où l'atonie locale se trouve jointe à une foiblesse générale, il ne suffiroit pas d'exciter l'utérus, il faut en outre fortifier le système. Cette dernière variété offre donc deux indications, fortifier le système, exciter l'utérus.

Dans le catarrhe qui est l'effet d'une foiblesse locale, il faut diriger les moyens sur la partie affectée. Le diagnostic se tire du bon état des forces de la malade, et de l'absence de la douleur, de chaleur vers la partie qui est le siége de l'écoulement. Les lotions toniques, faites à froid, telles que celles faites avec les infusions de plantes aromatiques dans le vin, les fumigations aromatiques, les lotions avec les eaux sulfureuses, les demi-bains dans ces mêmes eaux, sont les moyens indiqués contre cette variété du catarrhe utérin chronique : c'est à cette variété que me paroît convenir plus spécialement le vésicatoire au périnée, qui a été conseillé contre les blénorrhées anciennes, et qui paroît avoir réussi; c'est dans ce cas que l'usage des astringens est permis. Dans le cas même où la maladie est locale, si elle est ancienne, on ne pourroit pas, sans danger, la supprimer brusquement, parce que la nature paroît s'être accoutumée à cet émonctoire. On ne doit y recourir, dans la leucorrhée constitutionnelle, qu'après avoir dissipé la foiblesse : cette indication remplie, la leucorrhée devient une maladie purement locale.

La seconde variété de la leucorrhée passive, est caractérisée par une débilité de la constitution toute entière, dont elle n'est qu'un symptôme, que l'on ne peut espérer de guérir que lorsque la foiblesse sera dissipée; elle peut cependant avoir été précédée d'une excitation trop vive, dont elle est la suite. Les femmes qui ont cet écoulement deviennent pâles, tristes, sont peu jalouses des embrassemens de leurs maris, qui sont, quelquefois pour elles, une cause de douleur; elles sont ordinairement stériles, et si elles conçoivent, elles sont sujettes à avorter; elles éprouvent des symptômes de dyspepsie et d'anorexie, et se plaignent presque habituellement de maux d'estomac; elles transpirent peu, et sont très-sensibles aux variations de l'atmosphère : la cause la plus légère produit chez elles une foiblesse d'esprit, et les fait tomber dans un état d'hypocondrie, parce que

chez elles il y a foiblesse dans les facultés intellectuelles, et dans les organes des sensations. Il n'est pas rare de voir les femmes tomber dans la fièvre lente à la suite de leucorrhées très-prolongées, sans aucun vice organique de la membrane muqueuse, puisque quelques-unes de ces malades ont guéri.

Les femmes avancées en âge, qui vivent mal, et qui ont abusé des liqueurs spiritueuses; les femmes scorbutiques, tombent souvent dans des écoulemens de cette nature, qui sont peu susceptibles d'être détruits par la médecine, parce que la constitution de ces sujets est détériorée, à raison de leur régime et de leur âge. Lorsque les flueurs blanches sont de cette nature, la première indication qui se présente, est de fortifier le système : il faut recourir aux toniques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. On peut prendre pour modèle, à quelques modifications près, propres à en rendre le succès plus sûr, la conduite que tint Galien dans la cure qu'il dit avoir opéré dans une maladie de ce genre, sur la femme de Boëtus, personnage distingué de Rome. La femme doit user de boissons stimulantes, comme celles de mélisse, de menthe, etc., exercer sur tout le corps des frictions sèches, fortifier le vagin par des injections, ou encore mieux, par des fumigations aromatiques, en y dirigeant la vapeur du succin, de la myrrhe, du cinabre, etc.

Les toniques que l'on emploie avec le plus de succès, sont les décoctions de quina, les martiaux, les préparations d'absinthe. M. Vigarous croit que le quina est utile, non-seulement par sa propriété tonique; mais encore, en interrompant l'habitude qu'a pu contracter la nature de fournir cet écoulement; les eaux ferrugineuses sont un des moyens les plus puissans : celles prises à la source doivent être préférées. Outre le changement de climat, les femmes prennent de l'exercice et se livrent à la gaieté. M. le docteur Alibert dit s'être convaincu, d'après sa propre expé-

rience, que les préparations d'absinthe sont parfaitement indiquées pour la guérison de certaines leucorrhées chroniques : les effets que l'on obtient, dit-il, paroissent devoir être spécialement rapportés aux connexions sympathiques de la membrane muqueuse de l'estomac et de celle du vagin. Comme l'a observé M. Blattin, dans son Traité du catarrhe utérin, on doit changer, de temps en temps, les préparations que l'on emploie, dans la crainte que les organes ne s'y accoutument et ne les rendent nulles : *ab assuetis non fit passio.*

Chez les femmes qui ont disposition au scorbut, on peut employer le vin ou les infusions antiscorbutiques, avec le cresson, le raifort. Chez les femmes d'un tempérament où la lymphe prédomine, le régime doit être légèrement stimulant, les alimens un peu épicés; elles doivent s'abstenir des légumes aqueux, et préférer ceux qui sont chauds, comme les asperges, les artichauts, etc. On doit éviter les passions tristes, une vie trop sédentaire, qui augmentent les flueurs blanches en rendant la circulation languissante. Les femmes doivent prendre de l'exercice dans un air pur et salubre. L'on a vu des femmes chez lesquelles la leucorrhée cessoit lorsqu'elles étoient à la campagne, et reparoissoit dès qu'elles avoient séjourné quelque temps dans la ville.

Dans cette espèce, les astringens, ainsi que les moyens qui ont pour effet d'exciter l'utérus, ne peuvent convenir qu'après qu'on a dissipé la foiblesse par l'emploi sagement combiné des toniques; la leucorrhée devient alors une maladie purement locale, qui peut résister aux moyens généraux qu'on lui a opposé. Le docteur Bosquillon dit avoir employé, avec succès, après les toniques, dans les flueurs blanches anciennes et rebelles, douze grains de myrrhe et autant de succin; on a aussi conseillé intérieurement les baumes, mais ils ne paroissent pas avoir d'effet marqué. On a besoin d'expériences nouvelles pour détermine

terminer jusqu'à quel point le sulfate d'alumine peut être utile dans le catarrhe utérin chronique, ainsi que dans la ménorragie passive entretenue par une asthénie locale : on le donne depuis dix jusqu'à vingt grains à l'intérieur, en dissolution on met six grains de cette substance pour une once de liquide. C'est avec la plus grande réserve que l'on doit se permettre l'usage des injections astringentes avec la noix de galle, l'eau de chaux : les vinaigres astringens, connus sous les noms de Vénus, de Cythère, seroient encore plus dangereux et exposeroient à l'engorgement de la matrice.

On ne voit pas sous quel rapport pourroient être utiles les purgatifs que les auteurs conseillent pour débarrasser la matrice des humeurs catarrhales qui s'y amassent; ils ne peuvent convenir qu'accidentellement, lorsqu'il existe des matières saburrales dans les premières voies; encore devroit-on, dans ce cas, préférer, avec M. Vigarous, les vomitifs aux purgatifs; l'action débilitante des purgatifs fait qu'ils sont contre-indiqués par eux-mêmes, dans une maladie qui dépend d'un état d'asthénie.

Je crois que l'on est autorisé à admettre, d'après l'observation, une espèce de flueurs blanches produites par un état de spasme. J'ai vu plusieurs fois la leucorrhée survenir subitement à l'occasion d'une affection morale, et se dissiper en peu de jours en employant seulement des injections narcotiques et antispasmodiques. Chez une dame que traitoit le docteur Alibert, et qui, à la suite d'une hémorragie violente qui se déclaroit chaque fois qu'elle entroit en colère, étoit atteinte d'une perte en blanc, on voit que les injections avec le laudanum la dissipoient comme par enchantement. On observe le même phénomène chez les hommes qui sont quelquefois atteints d'un catarrhe de l'urètre, à raison d'un certain état du système nerveux, comme dans l'hypocondrie.

Il est encore important d'établir une cinquième espèce

de catarrhe utérin, auquel on donneroit le nom de sympathique. On pourroit citer comme un exemple de cette espèce de leucorrhée, l'écoulement qui survient aux enfans qui font leurs dents. M. Swédiaur rapporte plusieurs exemples de catarrhe dus à cette cause, chez les enfans de l'un et de l'autre sexe. On y rapporteroit aussi l'écoulement muqueux que l'on observe, suivant *Rosen, Zimmerman,* vers l'urètre et le vagin chez les filles atteintes de vers ascarides. Le traitement du catarrhe utérin seroit celui de l'affection vermineuse, qui est la maladie primitive.

## ARTICLE II.

### *De l'aménorrhée.*

Je prends ce mot dans son sens primitif et le plus général, c'est-à-dire, pour l'absence des règles, soit qu'elles n'aient pas encore paru, ou qu'elles se soient supprimées par une cause accidentelle. Son étymologie indique que l'on ne doit pas restreindre l'expression d'aménorrhée à la suppression seule des menstrues, comme l'ont fait quelques auteurs; elle dérive de trois racines grecques, de λάλφά privatif, de μενος mois, et de ρεο couler. Le défaut de menstruation est une maladie bien plus commune qu'un écoulement trop abondant, soit en blanc, soit en rouge. Je n'entends parler ici que de celui qui est primitif, c'est-à-dire, qui dépend d'une disposition contre nature de la constitution générale, ou des organes de la reproduction, mais considérée seulement sous le rapport de la lésion de leur sensibilité, qui est en défaut. J'ai déjà traité du défaut de menstruation qui seroit produit par un vice naturel ou accidentel de conformation des parties génitales.

Lorsqu'une femme n'est pasréglée, il est de la dernière importance de s'assurer, avant de commencer aucun traitement, si la rétention des menstrues ne dépendroit pas d'un vice de conformation qui exigeroit une opération chirurgicale. Dans

un cas où la nature oppose un obstacle invincible à la sortie du sang sécrété par l'utérus, l'administration des emménagogues à laquelle on auroit recours, si on se méprenoit sur la cause du retard qu'éprouve la menstruation, pourroit avoir des suites fâcheuses. Lorsqu'une jeune fille, parvenue à l'époque de la puberté, n'a pas cessé de jouir d'une santé brillante, quoique les règles n'aient pas encore paru, on doit soupçonner un vice de conformation, si elle a éprouvé, à diverses reprises, les symptômes qui précèdent la menstruation, et s'il se manifeste en même temps dans l'hypogastre une tumeur plus ou moins volumineuse; elle éprouve alors un poids incommode dans le vagin, qui s'accroît par degré, et gêne par la suite l'écoulement des urines. On reconnoît que la sécrétion du sang a lieu chaque mois, quoiqu'il ne paroisse pas au dehors, par le gonflement simultané du sein à des époques fixes; les yeux s'animent, les joues se colorent, la tête est pesante et douloureuse; le corps est dans un état d'accablement.

Depuis Hippocrate, les médecins enseignent assez généralement que l'interruption du flux menstruel produit une foule de maux chez les jeunes filles. Si l'on ne peut pas admettre que le grand nombre de maladies que l'on observe chez les jeunes filles, reconnoît, comme on le dit communément, pour cause le dérangement de la menstruation, il est au moins constant qu'elles sont presque toujours accompagnées de la suppression des règles. On doit distinguer différens degrés dans l'interruption du flux menstruel : il peut n'exister qu'une simple diminution des règles, soit qu'elles coulent en plus petite quantité que de coutume, soit qu'elles reviennent plus tard. Chez quelques femmes l'écoulement peut être également abondant, et s'annoncer aux époques ordinaires; mais il est difficile et accompagné de douleurs vives. Enfin, ce qui est le plus ordinaire, les menstrues ne coulent pas du tout, quoiqu'il n'y ait pas de grossesse.

Cette absence totale du flux menstruel me paroît devoir être distinguée en deux espèces différentes : dans l'une, les règles ne paroissent pas à l'époque de la puberté, en même temps il se manifeste des affections morbifiques dans différentes parties du corps; dans l'autre espèce, les règles, après avoir paru régulièrement pendant quelque temps, se suppriment tout à coup par des causes différentes de la conception. Quoique ces deux états aient entre eux de l'analogie, je ne crois pas que l'on puisse confondre dans une seule espèce la rétention et la suppression des règles : les symptômes qui accompagnent les retards de la première menstruation, ont, comme l'a observé judicieusement M. Royer-Collard, un caractère particulier qu'il est utile de saisir. Cette distinction établie par Selle, Cullen, me paroît essentielle dans l'exercice de la médecine : elle éclaire singulièrement la pratique. *Freind*, dans son Emménalogie, ch. X, laisse entrevoir cette distinction, mais il n'en tire aucune conséquence utile.

Je ne fais pas un genre des aberrations du flux menstruel; elles sont des affections secondaires qui dépendent de la rétention ou de la suppression des règles, qui est la maladie primitive : ces dernières seules peuvent constituer des espèces dans une nosologie méthodique. J'ai déjà parlé des aberrations qui tiennent à un vice inné, en traçant l'histoire naturelle des règles : les hémorragies supplémentaires, qui sont la suite d'une suppression subite, doivent nécessairement faire partie des désordres auxquels elle donne lieu.

J'établirai trois genres seulement dans l'interruption du flux menstruel : le premier comprendra la rétention des règles; le second leur suppression. On doit considérer comme le premier degré de la suppression, soit récente, soit ancienne, la diminution qui surviendroit dans la quantité de l'écoulement, ou le retard qu'il éprouveroit : il est facile de faire l'application de l'un de ces états à l'autre, parce qu'ils ne diffèrent que par leur degré d'intensité. La diminution des

règles, le retard qu'elles peuvent éprouver dépendent des mêmes causes, et exigent la même méthode curative que la suppression, soit ancienne, soit récente. Le troisième genre sera l'écoulement douloureux des règles, appelé par *Cullen* dysménorrhée : j'ai cru devoir traiter en particulier de cet état pathologique, quoiqu'il ait la plus grande analogie, sous le rapport des indications curatives, avec une suppresion récente.

## CHAPITRE PREMIER.

### *De la rétention des règles, et de la chlorose.*

Par rétention des règles on ne doit pas entendre, comme sembleroit l'indiquer le sens le plus naturel de cette dénomination consacrée par les nosologistes, le séjour du sang fourni à chaque époque menstruelle, parce qu'il existe un obstacle physique qui s'oppose à sa sortie; on veut désigner par-là un défaut d'écoulement, dépendant de ce qu'un état pathologique de l'utérus s'oppose à ce qu'il ne puisse s'y établir dans le temps fixé par la nature, le travail propre à favoriser la sécrétion du sang.

Ce n'est pas l'âge de la personne qui doit nous régler pour décider si la rétention des règles est morbifique; nous avons déjà vu que la première éruption des règles pouvoit être retardée par différentes causes; elle est plus tardive chez les filles d'une constitution phlegmatique, chez celles qui ont été épuisées par des maladies antécédentes ou par des chagrins profonds: on ne doit la regarder comme morbifique, que quand il survient dans l'économie animale des dérangemens qui sont de nature à pouvoir disparoître par l'écoulement des règles.

Les orages qui paroissent à l'époque de la puberté, lorsque la menstruation est laborieuse, ou qu'elle éprouve quelque retard, sont différens, suivant que la rétention de ce flux périodique dépend d'une disposition contre nature de l'ensemble

de l'économie, ou seulement d'un défaut de sensibilité dans les organes de la reproduction : dans cette dernière circonstance, la rétention des menstrues peut se prolonger assez longtemps sans produire de maladies graves. On peut rapporter à trois états principaux de la constitution générale, la cause immédiate de la rétention des règles : 1°. une constitution nerveuse ; 2°. une constitution robuste, où les forces pèchent par un excès de vie ; 3°. une débilité générale : cette dernière est celle qui la produit le plus fréquemment.

Les diverses affections qui se manifestent chez les filles dont les règles éprouvent un retard, ne se déclarent pas indifféremment ; elles sont déterminées dans chacune par la nature de son tempérament. Ainsi, chez les filles d'une grande susceptibilité nerveuse, la révolution périodique s'annonce rarement sans orages. On voit survenir, à l'époque de la puberté, les anomalies nerveuses les plus étranges, et toutes les maladies qui en dépendent. Chez les femmes robustes, où il existe une sorte d'excitation des forces vitales, la cause la plus légère peut produire une phlegmasie locale, une fièvre inflammatoire générale : chez ces femmes la nature succombe comme étouffée sous le poids de ses propres forces.

Lorsque la femme est d'un tempérament lymphatique, ou qu'elle a été exposée à une longue suite de causes débilitantes, on voit survenir la chlorose, les congestions lymphatiques, la cachexie. Le tempérament de ces femmes est caractérisé, non par la prédominance, mais par la foiblesse relative du système lymphatique : les désordres qui paroissent dans les premiers momens sont la perte de l'appétit, un état de langueur, une douleur de tête, une certaine répugnance à exécuter des mouvemens qui deviennent plus difficiles.

Les jeunes personnes mal réglées sont sujettes à des érysipèles, à des boutons sur la figure, à des orgeolets incommodes et presque continuels. Les éruptions cutanées, qui sont si fréquentes chez les jeunes filles mal réglées, sont peut-être dans

quelques cas un effort dépuratoire, et doivent peut-être être considérées comme le supplément de l'évacuation périodique, et rangées en conséquence parmi les maladies que l'on doit respecter, et qu'il seroit dangereux de guérir, tant que l'indisposition qui y donne lieu subsiste. On voit, en effet, certaines éruptions paroître régulièrement à chaque menstruation, et disparoître entièrement avec elle.

A mesure que la maladie fait des progrès, les femmes éprouvent des douleurs dans le dos, dans les lombes et les articulations, des borborygmes, des tranchées; la couleur vermeille du visage disparoît, et fait place à un teint pâle et plombé; la pesanteur du corps, l'inhabileté aux mouvemens augmentent de plus en plus : on aperçoit dans la dernière époque une légère bouffissure; les paupières sont cernées, les yeux battus : on peut regarder cet état comme le premier degré de la chlorose. Les pieds, quelquefois même toute la surface du corps sont affectés d'un gonflement œdémateux vers le soir : mais il est à remarquer que cette infiltration diffère de celle qui est propre à l'anasarque, en ce qu'elle ne conserve pas l'impression des doigts. La bouffissure de ces parties disparoît pendant la nuit; mais le matin elle occupe la face, et plus spécialement les paupières et le contour des orbites : lorsque la maladie est parvenue à ce degré, elle constitue ce que les auteurs appellent chlorose ou pâles couleurs. Le défaut de menstruation chez une fille débile, se complique souvent de la fièvre hectique; en général, la fièvre hectique, sans vice organique, paroît due à un état de débilité. On doit considérer la chlorose comme une fièvre hectique gastrique, c'est-à-dire, produite par le dérangement des digestions, qui est en même temps la cause du défaut d'évacuation périodique.

Comme la chlorose n'attaque, pour l'ordinaire, que les jeunes filles dont les menstrues sont supprimées ou irrégulières, lorsque cette suppression est ancienne, la plupart des auteurs pensent que, dans le plus grand nombre des cas,

la chlorose dépend de l'utérus, et qu'elle est liée aux phénomènes de la menstruation. Varandæus, Mercatus, Primerose, Roderic à Castro, voyant que les pâles couleurs étoient précédées ou accompagnées de la suppression des règles, en ont inféré que cette suppression en étoit la cause immédiate. Cette opinion, quoique admise par tous ceux qui les ont suivi, me paroît une erreur : au lieu de considérer la suppression des règles comme la cause première de la décoloration, il me semble que l'analise fait voir que l'aménorrhée, ainsi que la chlorose, n'est que l'effet d'un état d'atonie; c'est ce que prouve l'examen de la méthode curative. Les remèdes toniques et fortifians en font toujours la base. J'ai connu une fille qui étoit chlorotique, quoique abondamment réglée. M. Chambon remarque aussi que la chlorose peut se rencontrer avec la menstruation. Le défaut de menstruation, la chlorose, sont deux effets produits soit simultanément, soit successivement, ce qui est le plus ordinaire, par une même disposition de l'économie, savoir, un état d'adynamie du système et des organes digestifs en particulier. Hoffman a cherché à prouver que le dérangement des digestions est la vraie cause qui donne lieu à la décoloration de la peau particulière à cette maladie, et par suite, à la suppression de l'évacuation menstruelle. Toutes les causes qui produisent la chlorose ont amené auparavant un état d'atonie, et ont presque toujours développé un embarras, soit idiopathique, soit consécutif des organes digestifs.

Cependant il faut un état d'atonie plus considérable pour produire la chlorose que pour s'opposer à la menstruation; ce qui fait que le plus souvent la chlorose ne survient que long-temps après la suppression. Rien ne prouve que la matrice, dans la chlorose, se trouve dans un état de spasme, comme l'admet M. Chambon ; tout semble indiquer, qu'au lieu de supposer un état d'éréthisme vers cet organe, il se trouve frappé, comme tous les autres

systèmes, d'un état d'atonie. C'est avec raison que Cullen range la chlorose dans la classe des adynamies. Il est d'observation que la chlorose n'attaque les filles que lorsqu'à raison de leur foiblesse extrême, la révolution menstruelle ne peut pas se faire, ou ne s'opère que d'une manière imparfaite ; elle est très-rare chez les filles des campagnes, dont une santé robuste est le partage. La vie indolente des jeunes personnes nées dans une condition aisée, les rend foibles, phlegmatiques et très-sujettes à la chlorose : les jeunes filles qui, par état, mènent une vie sédentaire, telles que les ouvrières en linges, etc., y sont aussi très-sujettes.

Les anciens ne connoissoient pas cette maladie sous le nom de chlorose ; on ne trouve ce mot dans aucun des ouvrages d'Hippocrate, ni même dans ceux des princes de la médecine. Si par chlorose on entend seulement une maladie caractérisée par la pâleur, la bouffissure, l'asthénie, le pica, elle n'est pas exclusivement affectée aux femmes ; on peut la rencontrer chez les deux sexes, dans une infinité de cas, mais surtout dans l'enfance. M. Cabanis (Rapport du physique et du moral de l'homme) a vu la chlorose attaquer d'une manière non équivoque de jeunes garçons, et céder aux moyens propres à augmenter les forces et à restaurer les organes digestifs, ce qui prouve qu'elle ne dépend pas d'un vice particulier de l'utérus. La pâleur qui constitue la chlorose peut s'observer chez les individus attaqués de fièvre hectique, soit qu'elle soit accompagnée de la désorganisation de quelque viscère, ou qu'elle existe sans vice organique : cette décoloration peut être entretenue chez les enfans de l'un et l'autre sexe, par la présence d'une très-grande quantité de vers : on peut la rencontrer chez des enfans au berceau, attaqués de pica, et qui désirent, comme les filles atteintes de pâles couleurs, manger de la terre, du plâtre : on voit aussi quelquefois ces goûts bizarres chez des adultes qui deviennent pâles et cachectiques. Ces derniers changemens

dans la couleur de la peau, ont évidemment leur siége dans l'estomac ou l'abdomen.

Je ne prendrai pas ici le mot chlorose dans un sens aussi étendu; les indications curatives devroient varier comme les causes qui auroient produit cette décoloration; cette affection ne seroit plus une maladie particulière aux femmes, et on choque alors toutes les idées généralement reçues.

Je restreins donc, avec Cullen, dans sa Nosologie, le professeur Pinel, dans sa Nosographie philosophique, la chlorose ou pâles couleurs, à cette décoloration de la peau qui accompagne la rétention des règles, leur diminution ou leur suppression, quoiqu'elle ne soit pas produite par ces dérangemens: prise dans ce sens, elle ne constitue pas un genre particulier de maladie, et elle ne doit être considérée que comme une complication des dérangemens de la menstruation, qui peut servir à en marquer le dernier degré. Si le défaut d'évacuation périodique se complique de cet accident, c'est qu'il est toujours précédé et accompagné d'un état d'atonie qui amène le plus souvent la détérioration des organes digestifs qui, devenant plus intense, produit la chlorose.

Je ne distinguerai pas diverses périodes dans la chlorose, parce qu'elles se confondent, et ne diffèrent que par l'épuisement de la malade et l'accroissement de tous les symptômes; je m'attacherai cependant, en décrivant cette maladie, à présenter les symptômes que l'on observe pendant sa durée dans le même ordre qu'ils se sont développés. L'histoire d'une maladie, pour être exacte et propre à éclairer le médecin dans son diagnostic et son prognostic, doit présenter le tableau chronologique des phénomènes qui lui sont propres. La marche de la chlorose est plus ou moins rapide, suivant l'intensité des causes qui tendent à affoiblir la constitution.

J'ai déjà observé que chez les jeunes vierges menacées de chlorose, il existe un état de langueur, une difficulté

et de la répugnance pour le mouvement, qui augmentent à mesure que la maladie fait des progrès ; il survient une légère bouffissure, un changement dans la couleur de la peau, qui devient pâle, décolorée; vers la fin de la chlorose, la peau est quelquefois terne, jaunâtre ou verdâtre, comme dans la jaunisse; mais on peut aisément les distinguer, en ce que dans la chlorose, quelque terne que soit la peau, la sclérotique reste toujours blanche; dans la jaunisse, au contraire, elle est jaune ou tirant sur le noir. Les filles qui ont les pâles couleurs se plaignent souvent de tension dans les hypocondres, qui sont gonflés et douloureux, de flatuosités; elles ont de la propension pour le sommeil et le repos, et on a beaucoup de peine à vaincre leur répugnance pour tout exercice; elles éprouvent des pandiculations, des douleurs de tête, une torpeur et une sorte d'engourdissement dans tous les membres; la digestion est pénible et accompagnée de pesanteur d'estomac, de cardialgies, de borborygmes; plusieurs ont des appétits dépravés, qui les portent à désirer des choses absurdes, et leur inspirent de la répugnance pour les alimens ordinaires, comme on l'observe chez les femmes grosses atteintes de pica; les autres sont au moins tourmentées de dyspepsie, d'embarras gastrique muqueux, qui sont un des premiers symptômes de la maladie.

Peu d'auteurs ont encore cherché à déterminer si ce désir que témoigne l'estomac pour des substances qui, dans l'état naturel, ne doivent pas être regardées comme nutritives, tient à un instinct naturel qui indique le remède le plus convenable, ou si on doit le regarder comme une erreur de l'organe qu'il seroit dangereux d'écouter? Je m'occuperai de l'examen de cette question à l'occasion du pica des femmes grosses.

Le moral n'éprouve pas des altérations moins graves que le physique; une sorte de stupidité paroît inhérente à cet état. Les filles sont ordinairement tristes, mélancoliques,

et recherchent la solitude ; les amusemens ne leur plaisent plus ; elles ont des frayeurs nocturnes : lorsque la maladie est invétérée, que la foiblesse est parvenue à son comble, elles sont tourmentées d'une fièvre qui les consume, et par laquelle la nature avertit le médecin du danger prochain de leur destruction, si l'on ne s'occupe promptement de réparer les forces ; leur respiration est difficile ; elles sont hors d'haleine, et elles éprouvent des palpitations lorsqu'elles veulent monter un lieu escarpé, des degrés, courir, ou se livrer à quelque exercice plus pénible que de coutume. Chez quelques individus, le système nerveux acquiert une susceptibilité effrayante ; il survient des palpitations, des syncopes extrêmement fréquentes, une toux, une céphalalgie nerveuse, des pulsations fortes et répétées. Quelques filles chlorotiques se plaignent d'une sensation douloureuse dans les nerf du cou et de la tête, souvent dans le fond de l'orbite.

Tels sont les principaux phénomènes qui accompagnent la chlorose ; mais il n'est pas nécessaire qu'ils se rencontrent tous chez le même sujet pour caractériser cette maladie ; les symptômes sont plus ou moins nombreux et alarmans, suivant le degré de foiblesse qui produit la chlorose. On a trouvé à l'ouverture du cadavre des filles chlorotiques, des obstructions, des épanchemens dans l'abdomen, la poitrine, le péricarde ; mais ces désordres doivent plutôt être regardés comme un effet, que comme une cause de la maladie. Je ne chercherai pas à donner l'explication de tous les symptômes que produit la chlorose ; il suffit au médecin de savoir qu'ils trouvent leur source dans la foiblesse de la femme.

D'après l'idée que j'ai attaché au mot chlorose, il est évident que pour traiter convenablement cette indisposition, il faut remédier à l'atonie générale et à celle des organes digestifs qui s'opposent à la menstruation, par la même raison qu'elles produisent la chlorose : plus la ma-

ladie est invétérée, plus on éprouve de difficultés; en rétablissant les forces, on favorise l'éruption des règles.

Toutes les fois qu'une jeune fille est menacée d'une menstruation difficile, le moyen le plus sûr de prévenir tous les orages qui peuvent éclater à l'époque de la puberté, consiste à éviter les causes occasionnelles, à combattre le développement des causes prédisposantes, et à remédier aux désordres qu'elles ont déjà causé. Le traitement doit varier suivant les causes occasionnelles de la maladie, et suivant les symptômes dont elle s'accompagne. Le médecin instruit, qui sait qu'il n'y a point de remède universel, et que les moyens curatifs, pour être efficaces, doivent toujours être en rapport avec les diverses circonstances et toutes les variétés que présente une maladie, ne manque jamais d'en étudier la marche, et d'avoir égard à tout ce qui peut lui en faire saisir le véritable caractère, avant de déterminer le traitement qu'il convient d'employer. Il sait, comme l'a dit le père de la médecine, que de cette connoissance dépend la guérison : *qui sufficit ad cognoscendum, sufficit quoque ad curandum.*

Chez les femmes dont l'éruption des règles est orageuse à raison d'un excès de susceptibilité nerveuse, on doit conseiller les boissons émulsionnées, les bains tièdes, les antispasmodiques et même les narcotiques ; on aide ces moyens par un régime adapté au tempérament. On a souvent à réformer le genre de vie de la femme, son éducation, qui sont propres à exalter encore sa susceptibilité naturelle; on doit éviter qu'elle éprouve des émotions vives; lui interdire les bals, les spectacles, les grandes assemblées. Le séjour à la campagne, où la fille n'est pas exposée à l'influence de toutes les causes qui peuvent faire naître les passions, exalter l'imagination, et où elle peut se livrer à un exercice convenable, qu'elle proportionne à ses forces, seroit très-avantageux pour tempérer cet excès de susceptibilité nerveuse : je prouverai ailleurs

que cet état n'autorise pas à penser que le système nerveux prédomine chez ces femmes. Les anomalies nerveuses les plus extrêmes et les maladies qui en dépendent, supposent seulement un excès de susceptibilité qui trouve sa source dans une débilité relative, et non dans une prédominance de ce système. L'activité naturelle de leur imagination dicte qu'il est important d'occuper constamment leur esprit de quelque travail qui leur soit agréable; l'exercice offre non-seulement l'avantage de fortifier le système musculaire, il est encore le moyen le plus sûr de chasser l'ennui, d'éviter les passions, parce qu'il procure des sujets continuels de distraction : les promenades solitaires ne rempliroient pas le but que se propose le médecin, qui, en conseillant l'exercice, veut distraire en même temps l'imagination.

Chez les filles robustes, où tous les accidens que l'on observe aux approches de la puberté dépendent d'une sorte d'excitation des forces vitales, on doit conseiller une diète tempérante; elles doivent éviter les liqueurs, les vins généreux, et se livrer à un exercice de corps qu'elles pousseront jusqu'à la fatigue. C'est aux jeunes filles de ce tempérament, où les facultés pèchent par un excès de vie, que peut convenir la saignée du bras, proposée par Rivière, pour procurer une détente et un relâchement général; faute d'y recourir lorsque la nature succombe comme étouffée sous le poids de ses propres forces, il peut se développer, à la plus légère cause, une phlegmasie.

Toutes les fois que la nature fait effort pour produire la menstruation chez une femme d'une constitution robuste, on doit employer les injections vaginales, les fumigations émollientes, les bains, les demi-bains, les pédiluves, les sangsues à la vulve ou à l'anus : c'est dans cette circonstance que pourroit convenir la saignée du pied, que les auteurs préfèrent, parce qu'ils croient qu'elle

attire le sang vers les parties inférieures. Le moment le plus propre à favoriser son action, seroit, comme on le conseille depuis Galien, de la pratiquer trois ou quatre jours avant l'apparition des symptômes, qui annoncent ordinairement que la nature fait effort pour produire les règles. Hippocrate avoit fréquemment recours à ces moyens; ils conviennent toujours dans les premiers temps, et tant qu'il y a douleur, chaleur vers les parties de la génération. La plupart de ces moyens peuvent aussi être employés avec avantage chez les femmes où le retard et les accidens dépendent d'un excès de susceptibilité, pour diriger les efforts de la vie vers l'utérus, et calmer l'état de spasme dont il peut être atteint, ainsi que le reste du système, pendant qu'on s'occupe, par des moyens généraux, de tempérer la susceptibilité nerveuse trop exaltée.

Chez quelques femmes les règles ne paroissent pas, parce que l'utérus n'est pas entièrement formé, comme Morgagni l'a remarqué chez des femmes mortes de la rétention des règles: on doit alors attendre du temps le développement de cet organe, si on avoit lieu de soupçonner cet état.

Tous ces moyens, qui sont utiles aux femmes robustes, deviendroient nuisibles si le défaut de menstruation s'observe chez une fille chlorotique; ils augmenteroient la foiblesse, et aggraveroient le relâchement et la flaccidité de la fibre. Les indications curatives doivent tendre à prévenir ou à détruire l'état d'atonie de tout le système qui paroît le symptôme prédominant, et à exciter l'action des vaisseaux utérins. Avant d'employer les moyens qui ont une action spéciale sur l'utérus, il faut rétablir le ton du système, ce qui constitue la première indication et la plus essentielle dans la chlorose. L'exercice, les toniques, et particulièrement les ferrugineux, comme la limaille de fer avec le vin blanc, ou bien les eaux minérales ferrugineuses de Vichi, de Plombières, de Spa, les vins d'ab-

sinthe, de quinquina, sont les moyens les plus propres pour relever les forces. M. Ballard, dans ses Considérations physiologiques et médicales sur la chlorose, regarde les préparations d'absinthe comme trop irritantes : il propose d'y substituer un remède indigène, dont il dit avoir obtenu des effets avantageux, c'est le tan de l'écorce de chêne ou du marronier d'Inde : on peut conseiller l'infusion vineuse de cette substance ; si on fait la décoction dans de l'eau simple, on doit l'aromatiser ; on peut la donner en poudre sous forme de bols et l'unir aux purgatifs, parce qu'il y a souvent constipation dans la chlorose.

Des pilules composées avec parties égales de safran, de quina, de limaille de fer, et administrées chaque jour à la dose de 24 à 30 grains, ont souvent été utiles pour rappeler les règles dans le cas de pâles couleurs. Les pilules de Fuller ont aussi été recommandées dans cette maladie ; elles sont un composé de K. K., d'aloës, de rhubarbe, de canelle, de muriate d'ammoniaque, avec le sirop de fleurs de pêcher ; on peut les donner à la dose d'un scrupule : il ne faut pas les confondre avec les pilules bénites de Fuller, qui contiennent des antispasmodiques. On trouve chez M. Boullay, pharmacien à Paris, des pastilles martiales, composées avec le carbonate de fer et le chocolat, qui offrent l'avantage de pouvoir faire prendre aux femmes, sans désagrément, une des préparations dont l'efficacité est la mieux constatée dans le traitement de cette maladie.

Si les substances connues sous le nom d'apéritives, comme le vin blanc chalibé, administré à la dose de deux ou trois onces ; d'incisives, comme la décoction d'armoise ou son sirop ; les infusions d'hysope, de mélisse, sont utiles pour provoquer les règles ; c'est comme stimulantes, et non parce qu'elles ont la propriété d'atténuer, d'inciser les humeurs qui ont trop de consistance et de viscosité, comme l'admettent encore plusieurs auteurs modernes. Ce n'est

n'est pas en incisant, en atténuant les humeurs, que ces médicamens agissent, mais en excitant les propriétés vitales. En effet, on doit regarder comme des hypothèses dénuées de fondement, l'opinion des auteurs qui attribuent la rétention des règles à la viscosité du sang, à une humeur acrimonieuse, tandis que d'autres accusent la sécheresse, le racornissement des vaisseaux. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte, elle n'est pas la conséquence de faits.

On a aussi conseillé les bains froids pour hâter la menstruation qui s'établissoit difficilement; quelques observations semblent prouver qu'ils ont été avantageux; quand ils ont été utiles on les prenoit en plein air, et dans une eau courante, exposée aux rayons du soleil. C'est cette espèce de bain, pris dans l'été, qui a été quelquefois avantageux pour favoriser l'éruption des règles, pourvu que les filles eussent assez de force pour réagir; en effet, le bain pris dans l'eau courante donne de la force et de l'énergie aux organes musculaires.

Après avoir remédié à la foiblesse qui s'opposoit à l'écoulement des règles, il est le plus souvent nécessaire d'en venir à la seconde indication, qui consiste à exciter l'utérus en portant des stimulans sur les parties inférieures, et à user de médicamens qui ont une action spéciale sur ce viscère, comme les emménagogues; car les obstacles enlevés, l'évacuation ne reparoît pas toujours, parce que la nature n'a pas encore contracté l'habitude de diriger les humeurs vers la matrice. On a proposé divers moyens pour exciter l'action des vaisseaux utérins. Les frictions, les ventouses sèches, placées aux extrémités inférieures, à la partie interne des cuisses, aux aines, les bains de pieds, ont souvent été employés avec succès pour déterminer vers la matrice une plus grande quantité de sang.

Dans le livre intitulé *De morbis virginum*, faussement attribué à Hippocrate, puisqu'on n'y retrouve pas la marche qu'a suivi le père de la médecine en traçant les constitu-

tions épidémiques, la saignée est recommandée comme un moyen convenable pour favoriser l'éruption des règles. Depuis cette époque, presque tous les médecins, fondés sur l'autorité d'Hippocrate, ont donné le même précepte : ils ont pendant long-temps été d'accord sur l'utilité de la saignée, et ne différoient que sur le temps et le lieu où on devoit la pratiquer. Pour la rendre plus efficace, *Galien*, et le plus grand nombre des médecins qui sont venus ensuite, ont conseillé de la différer jusqu'au moment où les filles commencent à éprouver quelques symptômes qui indiquent l'effort que fait la nature pour produire les évacuations périodiques : ce moment est en effet le plus propre pour placer les moyens actifs; on seconde alors l'effort que fait la nature pour établir la menstruation : on préfère, en général, la saignée du pied, parce que l'on croit qu'elle a la propriété d'attirer le sang vers les parties inférieures ; et c'est une pratique très-répandue de commencer par elle le traitement de cette affection. Lorsque la rétention des règles est accompagnée de chlorose et de cachexie, la saignée est contre-indiquée par l'état de foiblesse qu'annonce toute l'habitude du corps chez les filles qui en sont atteintes.

Il n'est pas étonnant que les auteurs qui ont cru trouver la cause de la chlorose dans le défaut de menstruation, tandis qu'il n'est lui-même qu'un effet d'une maladie déjà existante, aient tenté si fréquemment dans l'origine, pour la curation de la chorose, des saignées locales ou générales. Cette maladie consistant principalement dans l'atonie du système, il n'est pas étonnant que les évacuations sanguines aient eu constamment si peu de succès : si les sangsues paroissent avoir produit quelquefois de bons effets, c'est peut-être parce que la piqûre agissoit comme un stimulant. Toutes les fois qu'il y a atonie du système, il seroit peut-être plus prudent de s'abstenir de la saignée, même locale, faite par le moyen des sangsues ou des ventouses scarifiées. Pour solliciter l'afflux du sang vers les parties inférieures, on doit avoir bien

plus de confiance dans les frictions, les ventouses sèches sur les cuisses, qui sont des moyens stimulans.

Depuis Hippocrate, les purgatifs stimulans sont employés pour procurer les règles; ceux qui agissent sur le rectum d'une manière plus spéciale, comme les aloétiques, méritent la préférence. On peut donner des pilules de six grains d'aloès et de dix de limaille de fer. L'action spéciale de l'aloès sur le rectum étant bien constatée, on conçoit facilement la propriété emménagogue que l'on attribue à cette substance; elle dépend de la sympathie qu'ont entre eux l'utérus et le rectum par leur contiguité.

L'usage des plaisirs de Vénus a été quelquefois utile pour procurer la menstruation; ce moyen convient spécialement dans les cas où le défaut de règles provient d'une excitation trop foible dans les organes de la reproduction; c'est dans ce cas seulement que l'on peut employer, avec succès, l'infusion de safran dans du vin blanc, qu'il est utile de mettre les pieds, à l'approche des règles, dans un bain très-irritant. On croit trop généralement que le mariage peut remédier à toutes les incommodités des jeunes filles; s'il est quelquefois utile, on observe, au contraire, qu'il ne fait le plus souvent qu'aggraver ou changer toutes leurs indispositions. Si les règles ne coulent pas parce que les femmes sont extrêmement foibles, elles ont besoin d'être fortifiées avant de se livrer aux plaisirs de l'hymen, qui ne manqueroient pas de les épuiser: avant cette précaution, un écoulement obtenu par ce moyen, ou par l'emploi des emménagogues, leur seroit funeste, comme l'a reconnu Tissot, qui dit, que lorsque les femmes sont épuisées, délicates, on les tue en voulant forcer l'éruption des règles; et que pour les rétablir, il faudroit plutôt leur donner du sang que leur en ôter. Lorsque les filles ne sont pas réglées parce qu'elles sont foibles et mal-portantes, il suffit de rétablir la santé pour procurer les menstrues: lorsque le retour des forces sera parfait, celui des règles ne tardera pas à suivre.

On a cherché de tout temps à appliquer à la médecine les découvertes faites dans les autres sciences accessoires. Lorsque le magnétisme étoit en vogue, l'abbé Le Noble, physicien, auquel on doit l'obligation d'avoir provoqué, sur l'emploi des aimans artificiels, les épreuves faites par la Société Royale de Médecine, et que MM. Thouret et Andry ont consigné dans le Mémoire intéressant qu'ils ont publié sur ce sujet, proposa, pour aider l'action des martiaux que l'on administre à la femme, d'appliquer des plaques d'aimant à la partie interne des cuisses, dans la vue d'y attirer le fer, et de solliciter l'afflux du sang vers l'utérus. On peut tenter ce moyen, quoiqu'on ne puisse pas en espérer beaucoup d'avantage; car il est très-douteux que le fer passe en nature dans le sang: Buffon assure cependant l'avoir retrouvé dans ses urines.

L'art de guérir, pour parvenir à son but, devant emprunter de toutes les autres sciences, on a aussi employé l'électricité médicale pour provoquer l'éruption des règles; appliquée à propos, elle peut être utile; elle me paroît agir en stimulant, et convenir, comme les emménagogues, dans le cas de torpeur. Mais comme l'observe *Mauduyt* lui-même, dans son Traité de l'électricité médicale, elle seroit sujette à des inconvéniens, s'il y a pléthore, si le sang se porte à la tête ou à la poitrine, ou si la suppression est due à trop de tension ou d'éréthisme. Dans quelques cas de rétentions menstruelles, le galvanisme devroit peut-être être préféré à l'électricité; mais cet excitant seroit dangereux lorsque le système sanguin est dans un excès d'action.

Pour déterminer, avec précision, les cas où l'électricité peut convenir pour remédier à la rétention des règles, il est important de rappeler sommairement les effets qu'elle produit: elle accélère les pulsations du pouls, augmente la chaleur animale, donne plus d'énergie aux forces vitales, rend toutes les évacuations plus abondantes, et spé-

cialement la transpiration insensible, la sueur; elle fait circuler les fluides dans les tubes capillaires : il résulte de ces propriétés, que l'électricité est le plus fort et le plus sûr de tous les excitans; elle convient donc toutes les fois que le défaut de règles dépend d'un état d'asthénie; elle seroit nuisible dans tous les cas où il tire sa source d'un excès de ton.

Pour concevoir les effets salutaires que l'on peut retirer en médecine de l'application du galvanisme, et déterminer les cas où il convient, je rappellerai succinctement les effets généraux qu'il produit sur la peau. Comme l'a remarqué M. Aldini, il occasionne un sentiment d'ardeur suivi de rougeur, et même quelque peu de tuméfaction dans le système dermoïde. Le pouls est accéléré par le galvanisme comme par l'électricité; les urines, la transpiration augmentent; toutes les autres sécrétions sont aussi plus actives; il donne lieu à des insomnies. En appliquant les conducteurs galvaniques à l'organe utérin, il est important d'éviter, comme l'a recommandé M. *Benoit Mojon*, de Gênes, que la vessie reçoive les influences du galvanisme qui pourroit précipiter quelques-uns des sels.

Les cas où l'on doit employer les emménagogues sont très-rares; ils ne peuvent être indiqués que chez de jeunes filles phlegmatiques, dont la fibre molle et sans action a besoin d'être stimulée, ou dont les organes utérins jouissent d'une excitation trop foible : quand on y a recours, on doit les administrer aux approches du temps où la nature fait effort pour établir les règles; ce n'est que dans les cas extrêmes que l'on doit employer les plus actifs, tels que l'armoise, la rhue, la sabine : leur usage, auquel on a malheureusement trop souvent recours, peut, dans quelques cas, produire les accidens les plus graves.

Mercatus a conseillé le vomitif dans la chlorose, et le regarde quelquefois comme le moyen le plus efficace pour rappeler les règles. On conçoit difficilement comment

les auteurs qui ont admis pour cause de la chlorose la suppression des menstrues, ont conseillé le vomitif comme un des premiers moyens curatifs : il existe des remèdes dont l'action sur l'utérus seroit plus sûre. Mais si, comme je l'ai indiqué, au lieu de considérer la maladie comme une suite du défaut d'évacuation menstruelle, il est prouvé qu'elle dépend d'un état d'atonie qui se complique le plus souvent du dérangement des digestions et d'un embarras gastrique, on conçoit qu'un vomissement léger peut convenir pour remédier à cette complication, en débarrassant l'estomac des mucosités qui le tapissent : c'est le premier moyen que l'on doit alors employer pour disposer cet organe à éprouver l'effet des médicamens toniques que l'on doit administrer.

Il est un moyen conseillé par Fothergill, dans sa dissertation intitulée, *Conseil aux femmes de quarante ans*, qui me paroît ne devoir pas être négligé. Il dit avoir employé, avec succès, les anodins, lorsque la menstruation étoit laborieuse, et que, par la difficulté qu'elle éprouvoit à s'établir, la santé des femmes en étoit détériorée : il veut qu'on les administre dans le moment même où elles sentent les douleurs qui ont coutume de précéder et d'accompagner l'évacuation menstruelle, et qui annoncent un travail particulier dans l'utérus. Les incommodités qu'elles éprouvent se font sentir d'une manière bien plus vive à l'époque où les règles doivent paroître, ou bien à laquelle elles ont coutume de couler, si c'est une suppression. Tant que l'inquiétude propre à cet état subsiste, ce qui dure plus ou moins, mais le plus ordinairement trois à quatre jours, il fait prendre un grain d'une préparation opiacée. La jeune personne doit garder le lit, et user de boissons délayantes. L'usage des opiacés me paroît assez convenable pour calmer les douleurs qu'elles éprouvent, et qui semblent être spasmodiques et tenir à l'irritation de la matrice; elles dépendent de l'effort que fait la nature pour procurer l'écoulement, et leur violence est en raison de l'in-

tensité de cet effort ; elles ne cessent que lorsque la femme est totalement épuisée. Dans l'intervalle d'une menstruation à l'autre, il emploie, comme les autres praticiens, les ferrugineux et les toniques.

## CHAPITRE II.

### *De la suppression des règles.*

A la suppression se rapportent la diminution, le retard qu'éprouvent les règles, dont quelques auteurs font autant d'articles séparés.

L'écoulement des règles une fois établi, peut se supprimer par différentes causes. On ne devroit cependant pas regarder comme une suppression, une interruption du flux menstruel qui surviendroit immédiatement après la première apparition des règles, et même dans le cours de la première année. Malgré cette tendance de la nature à produire les règles, cet effort avorté mérite plutôt d'être rangé dans le cas de rétention que dans celui d'une vraie suppression, qui n'a lieu que lorsque le flux menstruel s'est établi d'une manière régulière pendant un espace de temps raisonnable. L'interruption des règles qui survient peu de temps après la première éruption, s'annonce toujours par des symptômes propres à la rétention.

Les règles peuvent se supprimer subitement ou d'une manière lente, suivant la nature des causes occasionnelles. Dans la suppression subite, les causes agissent au moment même de la menstruation, et arrêtent le cours des règles en produisant un spasme, une constriction dans l'extrémité des vaisseaux utérins. L'excitation vive que ces causes impriment aux organes externes se répète sur la matrice, et y produit une irritation analogue, ou un état de spasme qui s'oppose à l'écoulement des règles. Si parmi les causes qui suppriment subitement les règles, il en est qui agissent en augmentant la résistance des exhalans, ainsi que

je viens de le dire, il en est d'autres qui paroissent produire plus spécialement cet effet, en dérangeant le mouvement fluxionnaire qui porte le sang vers l'utérus, et en le dirigeant vers d'autres organes qui deviennent un centre de fluxion, à raison de l'irritation dont ils sont atteints : c'est de cette dernière manière que paroissent agir les passions violentes de l'âme qui sont éminemment perturbatrices.

Quoique la supression récente soit accompagnée d'accidens plus graves que la suppression ancienne, elle est cependant plus aisée à guérir. Les suppressions produites par des causes qui agissent lentement, n'altèrent qu'à la longue les fonctions, au lieu de produire une explosion violente, comme les suppressions subites. Cette sorte d'aménorrhée est plus opiniâtre, parce qu'il est rare que les causes occasionnelles de cette espèce agissent seules. Les dérangemens et les anomalies des menstrues qui en sont la suite, supposent presque toujours l'existence de dispositions particulières, dépendantes de la constitution générale de l'individu, dont tout le système est tombé dans un état d'inertie ou de foiblesse, à raison de l'action prolongée de quelques causes prédisposantes : les organes utérins partagent cette atonie générale, et leurs fonctions languissent comme celles du reste du corps, et peuvent, avec le temps, cesser totalement de s'exécuter. Je ne doute pas que beaucoup de maladies que l'on regarde comme un effet de cette suppression lente des règles, n'en soient souvent la cause.

Les causes occasionnelles qui suppriment subitement l'écoulement des règles, sont physiques ou morales. La mobilité, la sensibilité de la femme étant augmentée à l'époque de la menstruation, quelquefois la cause la plus légère suffit pour donner lieu à cet accident. Les personnes qui entourent les femmes ne doivent pas oublier qu'à cette époque on leur doit plus de ménagemens que dans tout autre temps; on doit s'étudier à supporter

leurs infirmités, la fougue de leur humeur, et à soumettre sa raison à leur caprice.

On ne doit ranger parmi les causes qui suppriment subitement les règles, que les passions dont les effets sont tumultueux, telles que la colère, la jalousie, une joie trop vive et immodérée, un chagrin violent qui survient tout à coup, la terreur, la crainte : cette dernière est une de celles qui produit la secousse la plus violente, et qui supprime le plus sûrement l'évacution menstruelle : suivant son degré et sa cause, on la désigne sous les dénominations diverses de peur, de frayeur, de terreur, d'appréhension; toutes ces passions agissent avec violence et d'une manière rapide. Les suites des passions sont plus ou moins nuisibles, suivant leur nature et leur force : pour décider du danger, il faut encore avoir égard au tempérament de la femme qui les éprouve.

La continence peut occasionner la suppression des règles chez les femmes qui ont des besoins vénériens ardens. Cet orgasme de l'utérus que les jouissances auroient appaisé, peut donner lieu à une irritation vive qui augmente la résistance des exhalans et s'oppose à l'issue du sang. Une décharge d'armes à feu, un coup de tonnerre, peuvent supprimer l'écoulement menstruel (1).

---

(1) M. Husson, secrétaire général de la vaccine, et membre de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris, m'a communiqué un exemple frappant d'une suppression des règles, occasionnée par un coup de tonnerre. Une femme qu'il soignoit étoit en convalescence d'une fièvre scarlatine; les règles parurent, mais elles coulèrent moins que de coutume : on augmenta l'écoulement en mettant la femme sur l'eau chaude : elle s'en trouva très-bien; mais tout à coup, à la suite d'un coup de tonnerre, les règles se supprimèrent avec délire et engorgement des poumons : elles sont rappelées par l'application des sangsues à la vulve. Trois jours se passent dans le calme : il survient encore à cette époque une explosion violente; les règles se suppriment à l'occasion de la frayeur causée par le fracas du tonnerre. Les mêmes accidens se mani-

Les causes physiques les plus fréquentes de la suppression des règles, sont l'immersion des pieds ou des mains dans l'eau froide, une exposition brusque à un air froid et humide. Le froid et l'humidité dérangent si souvent le cours des règles, que la prudence devroit porter toutes les femmes à avoir des caleçons l'hiver, au moins pendant la durée de cet écoulement. Des boissons froides, surtout dans un moment où les femmes sont échauffées et en sueur; des indigestions, les évacuans administrés pendant le temps des règles, à raison de la révulsion qu'ils produisent; l'usage du quinquina à fortes doses, sont autant de circonstances qui peuvent supprimer le flux menstruel : on compte encore communément parmi ces causes, une saignée du bras durant la menstruation ou à son approche. Il est possible que la saignée du bras ait produit cet accident chez des femmes foibles, pour lesquelles la saignée auroit été contre-indiquée dans toute autre circonstance; mais l'observation apprend qu'elle ne le produit pas constamment. J'ai vu pratiquer plusieurs fois la saignée du bras chez des femmes qui avoient leurs règles, lorsque des accidens l'exigeoient, et je ne les ai jamais vu se supprimer; dans quelques cas elles ont coulé plus abondamment. Je me rappelle entre autres faits, qu'une dame fut saignée deux fois du bras pour une péritonite, sans que les règles qui avoient paru aient cessé de couler.

Quand les règles se sont supprimées à l'occasion d'une saignée, cet accident me paroît plutôt dépendre du saisissement qu'éprouve la femme au moment de cette évacuation qu'elle redoute, parce qu'elle a ouï dire qu'elle est propre à le produire, que du lieu où l'on a tiré le sang. Ne seroit-ce pas

---

festent, et la femme meurt en quatre heures, avant qu'on eût pu lui procurer aucun secours, son médecin, auteur de l'observation, se trouvant absent.

aussi à cette cause que l'on devroit attribuer l'épilepsie que M. *Maissonneuve* rapporte être survenue à une femme, pour lui avoir imprudemment pratiqué une saignée du bras pendant l'écoulement des règles, qui en furent supprimées? d'où il résulte que l'on ne doit y recourir, chez une femme qui la redoute, que dans un cas de nécessité absolue, et que l'on devroit tâcher d'y substituer la saignée du pied, quand elle peut également satisfaire aux indications que l'on a à remplir.

Les causes qui, par une action long-temps soutenue, arrêtent ou diminuent les évacuations périodiques, sont nombreuses ; et il est souvent difficile de se soustraire à leur influence, parce qu'elles sont inhérentes aux circonstances au milieu desquelles on vit : on peut seulement en diminuer l'influence pernicieuse. L'abus des bains, des lotions, des boissons tièdes, un sommeil immodéré, une habitation dans un lieu humide et marécageux, comme l'a remarqué Hippocrate dans son traité de *œre aquis et locis,* disposent à cet état. Toutes les causes débilitantes comme veilles immodérées, évacuations excessives, maladies antérieures, abus des plaisirs de l'amour, une vie trop sédentaire, produisent à la longue l'aménorrhée. Toutes les passions tristes, quoiqu'elles n'aient qu'une marche lente et sourde, ont une grande influence sur l'état de la matrice et sur le cours des règles, si elles durent long-temps ; elles suspendent les sécrétions et rendent la circulation languissante. Une suppression lente est souvent la suite d'un amour contrarié, de la violence que l'on se fait pour réprimer ses désirs, de l'inquiétude, de la haine, de la jalousie, d'un chagrin qui mine sourdement : cette espèce s'annonce dès l'origine par les symptômes propres à la suppression ancienne ; les désordres sont moins considérables, les symptômes moins violens que dans l'autre, quoiqu'il soit pour l'ordinaire plus difficile d'y remédier.

Les règles ne se suppriment jamais d'une manière subite sans produire des désordres graves dans l'utérus, ou dans

d'autres parties où ils se manifestent à raison de la lésion qu'a éprouvée la matrice. Les affections qui se déclarent à l'occasion de ces suppressions diffèrent suivant le tempérament de la femme. Chez les femmes robustes, les accidens sont produits par la pléthore, et donnent lieu à des congestions plus ou moins considérables et dangereuses vers le cerveau, la poitrine, l'abdomen.

Ce que je vais dire des suppressions subites est également applicable à la diminution de la quantité de cet écoulement, au retard qu'il éprouveroit, si ces accidens ont aussi été déterminés par des causes qui agissoient d'une manière brusque et violente, à l'époque ou aux approches de la menstruation. L'état pathologique de l'utérus qui produit ces dérangemens, est absolument analogue à celui qui occasionne les suppressions subites, avec cette seule différence, que la lésion étant moins grande et moins profonde, les fonctions de l'utérus, au lieu d'être totalement perverties, continuent encore de s'exécuter, mais avec plus de difficulté et d'une manière incomplète.

Dans les suppressions subites, les femmes éprouvent des tranchées utérines plus ou moins violentes, des douleurs lombaires, un sentiment de pesanteur dans la matrice qui indiquent la nécessité des sangsues à la vulve : ces affections sont celles que l'on observe le plus ordinairement à la suite de la suppression subite des règles; et on les voit acquérir, chez quelques femmes, une telle intensité, qu'elles deviennent insupportables.

L'affection de l'utérus ne se borne pas toujours à ces premiers accidens. On a vu à la suite de la suppression subite des règles, survenir l'inflammation de l'utérus, un catarrhe utérin aigu qui dégénère souvent en catarrhe chronique : ce catarrhe doit être considéré comme une évacuation supplémentaire qui prévient des accidens plus graves; sa suppression, lors même qu'il est passé à l'état chronique, par des astringens appliqués en topique, aggraveroit les accidens

produits par la suppression menstruelle, parce que cet écoulement en tient lieu en partie. Plusieurs auteurs pensent que dans la métrite produite par la suppression des règles, on doit préférer la saignée du bras à l'application des sangsues, ou à la saignée du pied, qui pourroient augmenter la congestion utérine et aggraver l'inflammation : ils veulent au moins que la saignée du bras précède cette saignée locale.

Les plus fâcheuses des affections générales qui peuvent se déclarer à la suite de la suppression du flux menstruel, sont la phrénésie et la péripneumonie : la congestion sanguine qui produit cette inflammation locale se fait vers l'organe le plus foible, ou chez lequel il existoit une irritation qui y attire les fluides; en sorte que tantôt la tête, tantôt la poitrine ou l'abdomen sont le siége de ces congestions, suivant le tempérament de la femme, la débilité ou l'irritation respectives de ses systèmes organiques, les circonstances où elle se trouve. En effet, l'interruption du flux menstruel par le trouble considérable qu'elle produit, ne fait que développer, décider la formation de toutes les maladies auxquelles le corps se trouve disposé, et qui n'attendoient pour se développer qu'une cause déterminante. Si l'écoulement ne se rétablit pas à la période suivante, les symptômes qui s'étoient calmés s'aggravent de nouveau, et se répètent à chaque période, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par quelques affections chroniques. Si la malade a un organe habituellement souffrant, soit à raison d'une débilité naturelle, soit par une disposition acquise, c'est vers lui que se portent tous les efforts aux périodes accoutumées.

La maladie principale est la suppression; et l'affection générale, sous quelque forme qu'elle paroisse, doit toujours être considérée comme le symptôme. Les auteurs enseignent que vers quelque organe que se soit faite la fluxion sanguine, les moyens curatifs doivent toujours être les mêmes; qu'il faut diriger toutes ses vues vers la suppression

qui est la cause connue de tous les accidens, et qu'il ne faut pas s'occuper de la maladie générale, qui n'est que symptomatique. Je conviens que tant que la suppression subsistera, tous les efforts que l'on feroit pour prévenir le retour des accidens seroient insuffisans. Le rétablissement des règles constitue la première indication et la plus importante; mais ce seroit une erreur de croire qu'il suffit toujours de rappeler l'écoulement des règles pour remédier à tous ces maux. Faire disparoître la cause déterminante, est une circonstance favorable pour la cure, peut-être même indispensable, pour qu'elle soit constante, mais qui ne suffit pas; la maladie exige, en outre, un traitement particulier. Il y a deux indications, parce que la maladie est compliquée. La phrénésie, la péripneumonie, l'hépatite, la pleurésie, la céphalalgie, l'odontalgie, l'hémoptysie, la tension de l'abdomen et autres symptômes violens qui se déclarent au moment de la suppression, et qui sont produits par un état de pléthore, se calment par des saignées, dont on proportionne le nombre à l'intensité de la maladie et à la force des malades : dans ces dernières indispositions, les symptômes ont quelquefois une telle violence, que l'on ne peut pas se borner à l'application des sangsues à la vulve; toutes les fois qu'il se fait des congestions dans d'autres organes, la saignée générale du bras ou d'une autre partie devient nécessaire. Plusieurs praticiens préfèrent la saignée du pied et la regardent comme la plus propre à rappeler les règles. Quoique l'on emploie le plus souvent la saignée du pied, d'après la doctrine de la dérivation, on obtient cependant plus d'effet d'une saignée du bras. Les phlegmasies consécutives produites par la suppression des règles, n'ont pas une marche aussi régulière, et sont plus exposées à être troublées dans leur cours par des symptômes étrangers : on les voit quelquefois cesser tout à coup, si on réussit à rappeler les règles.

Lorsque les menstrues sont supprimées, il survient assez souvent des hémorragies supplémentaires, dont le siége est

sur les membranes muqueuses ou sur la surface de la peau, et dont le traitement exige beaucoup de prudence. La suppression subite de ces hémorragies supplémentaires par des astringens pris intérieurement ou appliqués en topiques, « exposeroit, comme l'a fort bien observé M. Royer-Collard dans sa Dissertation sur l'aménorrhée, à tous les accidens qui accompagnent les suppressions menstruelles. Le » seul traitement qui soit rationnel, consiste à rétablir le » flux menstruel; si l'on y réussit, ou les hémorragies supplémentaires disparoîtront d'elles-mêmes, ou elles pourront être supprimées sans aucun inconvénient. Pendant » qu'on travaillera à rappeler les règles pour en délivrer les » malades, crainte qu'elles ne déterminent une irritation fâcheuse dans les parties qui en sont le siége... on se bornera, » en attendant, à adoucir ou à pallier par des moyens appropriés les symptômes particuliers qu'ils occasionnent. » J'ai déjà indiqué comment doit se comporter le médecin lorsque ces hémorragies supplémentaires sont anciennes ou qu'elles tiennent à un vice inné. J'admets, avec M. Royer-Collard, que l'indication première et principale consiste à rappeler les règles; mais on ne peut y réussir qu'autant que l'on a dissipé l'irritation qui a déterminé le sang à se porter vers l'organe particulier qui est le siége de cet écoulement; en effet, quoique les règles se suppriment subitement, ces hémorragies supplémentaires ne peuvent survenir, qu'autant qu'il existe vers un organe quelconque une irritation qui y attire les fluides : on a donc deux indications à remplir, diriger les efforts de la vie vers l'utérus pour que le sang s'y porte, détruire ou modérer l'irritation qui existe vers une autre partie et qui y occasionne une fluxion. C'est en vain que l'on agiroit sur l'utérus, s'il existe une irritation plus forte vers un autre organe : les fluides se portent vers ce dernier, en vertu de ce principe physiologique : *ubi fit stimulus, ibi fit affluxus.*

Chez les femmes irritables surviennent toutes les espèces

de névroses. Si les accidens sont purement nerveux, comme hystérie, épilepsie (1), hypocondrie, atshme convulsif, toux spasmodique, oppression, palpitations, céphalalgie, vomissemens, on doit employer les bains entiers jusqu'à ce que le trouble soit appaisé : dans ces accidens nerveux, on voit le bain tiède réussir, lorsque les antispasmodiques et les narcotiques ont échoué ; ces derniers moyens ne doivent cependant pas être négligés. On peut donner l'assa fœtida en lavemens, et à l'intérieur, des potions, où entrent l'éther et le camphre, des émulsions auxquelles on ajoute des narcotiques : on peut appliquer sur le bas-ventre des linges trempés dans une dissolution d'extrait aqueux d'opium. Si les antispasmodiques sont utiles pour calmer ces affections nerveuses, on ne doit pas oublier que ce traitement n'est que palliatif, et qu'il n'est point de traitement curatif que celui qui tend à rétablir les règles, dont la suppression est l'origine du mal, quelque variés et étonnans que soient les phénomènes qui tourmentent les femmes. La saignée, même locale, ne peut être utile qu'autant que la femme est en même temps sanguine, et qu'il existe des signes de pléthore.

Dans la suppression qui a été produite par des causes occasionnelles qui ont agi d'une manière lente, dans celle qui est ancienne, quoique dans l'origine les règles se soient supprimées brusquement, il survient un état de torpeur et de relâchement dans tout le système, qui exige les toniques, surtout les ferrugineux, les stimulans, pour réveiller la nature. La conduite du médecin devroit être la même, s'il existoit seulement diminution ou retard dans la menstruation dépendant de cette même disposition du système.

(1) Dans le cas où l'épilepsie est due à la suppression subite de la menstruation (les exemples en sont assez nombreux), les accès suivent assez souvent dans leurs retours la période menstruelle : le rétablissement régulier des règles la fait ordinairement cesser.

système. La suppression lente peut encore dépendre de ce que l'utérus manque de l'excitation nécessaire pour y appeler le sang : on ne peut parvenir à rappeler les règles dans ce cas, qu'en augmentant sa sensibilité par tous les moyens qui ont une action spéciale sur ce viscère, tels sont les emménagogues proprement dits. Il est difficile d'obtenir une guérison parfaite ; si elle présente plus de difficultés, les femmes éprouvent aussi bien moins d'accidens; cette suppression peut subsister long-temps sans altérer la santé.

Il n'en est pas de même de celle qui est produite par des causes débilitantes, dans laquelle on voit bientôt survenir la pâleur, la lividité de la face et autres symptômes qui caractérisent la chlorose. Au lieu de l'explosion violente qui arrive dans les suppressions subites, on voit quelquefois dans les suppressions produites par les causes qui agissent lentement, survenir une fièvre hectique, qui paroît, en général, accompagner tout dépérissement lent. Dans le cas de cachexie, de foiblesse et de lenteur du pouls, les martiaux, comme la limaille de fer avec le vin blanc, le carbonate de fer ( safran de mars apéritif), sont un des moyens les plus sûrs pour donner du ton aux solides, et pour relever le pouls. Ici conviennent tous les moyens que j'ai conseillé pour remédier à la rétention des règles produite par un état d'atonie; on doit insister sur l'exercice en plein air, conseiller un séjour sain, une nourriture fortifiante : ce traitement convient surtout lorsque la suppression succède à un défaut d'exercice, et à un séjour dans une habitation peu convenable.

Dans les suppressions anciennes, on a deux indications à remplir, enlever les obstacles qui s'opposent à l'écoulement des règles, diriger les humeurs vers la matrice ; en effet, les obstacles enlevés, la menstruation ne paroît pas toujours. Il est souvent nécessaire de porter des excitans sur les parties inférieures, et en particulier vers l'utérus : pour bien déterminer l'instant le plus favorable pour satisfaire

à l'une et à l'autre de ces indications, il faut avoir égard au retour des époques menstruelles, et aux intervalles qui les séparent. C'est dans les intervalles des époques menstruelles qu'il faut tâcher, en améliorant la constitution qui est détériorée, de procurer, dit M. Royer-Collard, le retour naturel et spontané des règles, qui seul peut procurer un soulagement permanent : les menstruations artificielles ne peuvent procurer qu'un soulagement éphémère.

Les substances actives et emménagogues qui auroient des suites fâcheuses dans les suppressions subites, peuvent être employées dans celles qui sont anciennes, pourvu qu'on en use avec discrétion ; elles conviennent aux femmes d'un tempérament lymphatique, et à celles dont la suppression est entretenue par une excitation trop foible des organes générateurs : on doit d'abord commencer par les moyens les plus doux, les aromatiques, les amers, les martiaux ; ce n'est que dans les cas extrêmes que l'on doit employer les emménagogues les plus énergiques, comme la rhue, la sabine, etc.

Les moyens qui tendent à provoquer la menstruation, ne doivent être employés qu'aux approches du temps où elle a coutume de paroître ; la nature ayant une tendance, à cette époque, à produire l'écoulement, quoique ses efforts soient impuissans, les remèdes produiront bien plus aisément leur effet, puisque les mouvemens de la nature concourent avec ceux que l'art cherche à exciter : ces efforts réunis produiront plus sûrement la menstruation ; si on la provoque dans un temps où elle ne doit pas exister, on ne fait qu'augmenter le désordre. Il arrive rarement que les règles se manifestent à une autre époque, parce que la nature, qui a été troublée dans sa marche, ne se livre qu'à des efforts insuffisans et irréguliers.

Une autre observation essentielle, c'est que quand les règles sont supprimées pendant l'hiver, il est rare que l'on

réussisse à les rétablir avant le commencement de l'été : on ne doit pas fatiguer les malades par des stimulans, à moins que des symptômes n'exigent leur emploi.

Les suppressions produites par des causes morales, sont celles qui présentent plus de difficulté, parce que souvent il n'est pas possible de soustraire les malades à leur influence ; cependant, sans cette disposition, la guérison est impossible et la maladie s'aggrave tant que la cause subsiste. On doit combattre l'affection dominante, tâcher de dissiper les chagrins profonds et concentrés, ou au moins de les affoiblir, si on ne peut pas en tarir la source. En traitant de la nympho-manie, j'ai indiqué que si une jeune personne est en proie à un amour malheureux, qui peut aussi devenir une cause de suppression, le mariage seul peut l'en délivrer ; ou si des obstacles s'y opposent, on doit s'efforcer de faire oublier l'objet aimé.

Pour vaincre la répugnance que les filles ont dans cet état pour l'exercice, il faut procéder graduellement, éviter soigneusement de le porter jusqu'à la fatigue, en le proportionnant au degré des forces : l'exercice du cheval seroit un des plus favorables. Je crois, avec M. Chambon, que l'équitation seroit encore plus utile aux filles chlorotiques, si elles montoient à la manière des hommes, au lieu de se tenir de côté ; ce qui oblige la femme à plier le tronc pour être vis-à-vis la tête du cheval : cet exercice réunit le double avantage de fatiguer peu, et d'imprimer une secousse assez vive à tout le système ; on peut y suppléer par les promenades à pied, par le jeu de volant. Outre l'exercice que procure la danse, proportionnée à la force de la fille, elle est très-propre à déterminer l'afflux des humeurs vers l'utérus, principalement si elle a lieu entre les deux sexes : la présence des jeunes gens produit, dans leur imagination qui s'exalte, un état d'excitement qui se fait ressentir à l'utérus.

## CHAPITRE III.

### *De la dysménorrhée.*

On entend par dysménorrhée, un écoulement difficile des règles : cette expression tire son étymologie de trois racines grecques, de δυς difficile, μηνος mois, et de ρεω couler. Dans ce cas, les règles peuvent couler aux époques ordinaires, mais avec difficulté, soit qu'elles le fassent abondamment, ou en petite quantité, et comme goutte à goutte, ce que les anciens appeloient strangurie menstruelle. La plus ou moins grande quantité de l'écoulement ne constitue qu'une variété qui n'offre pas d'indications particulières ; ce seroit donc se répéter en pure perte, que de traiter en particulier de ces diverses modifications de la dysménorrhée, comme le font presque tous les auteurs. Dans tous ces cas, l'écoulement est accompagné de douleurs dans le dos, dans les lombes et le bas-ventre, de borborygmes, de flatuosités : leur violence occasionne quelquefois des anxiétés, de l'insomnie. La menstruation douloureuse se remarque plus fréquemment chez les femmes d'un tempérament ardent et bilieux, chez celles qui sont stériles ; elle est toujours un accident grave, qui doit faire craindre que la cessation des règles soit orageuse, et ne produise, à cette époque, un squirre ou un ulcère de la matrice.

Il ne faut pas confondre les douleurs qui accompagnent une menstruation difficile, avec celles qui sont produites par un ulcère de la matrice : ces dernières sont caractérisées par leur fixité et leur continuité dans l'intervalle des règles. Il existe assez souvent une augmentation sensible dans le volume de la matrice ; une matière sanieuse et purulente se mêle au flux menstruel, qui dure ordinairement plus long-temps.

Le traitement de la dysménorrhée est à peu près le même que celui qui convient dans le cas de suppression récente :

le plus souvent il existe une diminution dans la quantité de l'écoulement, en sorte qu'on pourroit alors la considérer comme le premier degré d'une suppression : l'une et l'autre de ces affections est produite par la constriction de l'extrémité des vaisseaux de l'utérus, et la sensibilité extrême de ce viscère. Le bain tiède est un des meilleurs moyens que l'on puisse conseiller pour modérer ces douleurs et ce malaise, qui ressemblent souvent à celles qui accompagnent l'accouchement; on doit l'employer, ainsi que les pédiluves, immédiatement avant l'époque où les règles ont coutume de paroître. On prescrit avec succès les somnifères dans les coliques qui précèdent ou accompagnent les règles laborieuses; non-seulement on peut donner avec avantage les hypnotiques à l'intérieur pour calmer ces douleurs en partie spasmodiques, il est encore utile de les employer en fomentations sur l'hypogastre, ou en injections. Les boissons doivent être tempérantes, telles que les émulsions avec de petites doses de sirop diacode : s'il y a en même temps chaleur, prurit des parties génitales, les décoctions de ciguë, de morelle, conviennent pour modérer la démangeaison; dans quelques cas, les sangsues à la vulve ou au fondement sont indiquées. Plusieurs femmes éprouvent plus de soulagement de la saignée du bras, à laquelle il est important de recourir de temps en temps chez les femmes robustes.

C'est avec assez de fondement que Galien a comparé les maladies de l'utérus qui dépendent des dérangemens de la menstruation, avec celle des voies urinaires. On ne peut pas se refuser à admettre qu'il existe quelque analogie entre le diabétès et l'hémorragie utérine; entre l'ischurie et la suppression violente des règles; la dysurie et la dysménorrhée; entre la strangurie et l'écoulement menstruel qui se fait goutte à goutte, avec ou sans douleur; analogie qui a fait nommer cet état, par quelques médecins, strangurie menstruelle.

*Conduite que doit tenir le médecin lorsque l'évacuation menstruelle se trouve compliquée avec quelque maladie aiguë.*

Le médecin est souvent moins embarrassé pour remédier aux dérangemens qui peuvent survenir dans l'ordre naturel de la menstruation, que pour prendre un parti sur l'emploi des remèdes actifs dans les phlegmasies locales, comme péripneumosie, pleurésie, péritonite, angine inflammatoire, etc., ou dans les fièvres essentielles qui peuvent coexister avec les règles ou se déclarer lorsque cette évacuation est imminente. La crainte de troubler les efforts salutaires de la nature en employant, pendant l'écoulement des règles, les évacuans, comme la saignée, les vomitifs ou les purgatifs, rend le médecin indécis sur l'emploi de la médecine agissante ou expectante : il est important, dans un cas si épineux, et qui a fait naître tant de préjugés, de se former une règle de conduite fondée sur des principes invariables et sur l'observation.

1°. Si une femme est atteinte d'une phlegmasie locale de quelque organe essentiel à la vie, ou d'une fièvre inflammatoire générale qui menaceroit prochainement d'une congestion vers un organe particulier, doit-on s'abstenir de la saignée du bras, comme le veut un préjugé aussi funeste qu'il a été répandu pendant quelque temps, si les règles ont pris leur cours, ou si elles sont sur le point de se manifester ?

La femme atteinte de ces phlegmasies court les plus grands dangers, si on se livre à la médecine expectante parce que les règles ont paru, ou parce qu'elle se trouve à une époque où elles doivent s'annoncer dans l'ordre habituel, plutôt que de pratiquer une saignée du bras, que l'on répétera selon que paroîtront l'exiger la violence de la maladie et les forces de la malade. Si l'on attend que les règles aient cessé de couler avant que de pratiquer une saignée, comme le veulent en-

core quelques praticiens, on s'expose à voir la maladie devenir plus grave, pour avoir retardé l'emploi d'un moyen dont la nécessité est cependant évidente dans les maladies qui parcourent leurs périodes avec rapidité, comme la frénésie, la péritonite, la pleurésie, l'angine inflammatoire, etc., etc. : on doit avoir plus d'égard à l'indication que présente la maladie, qu'à la contre-indication que des auteurs croient résulter de la présence ou de la proximité des menstrues, parce qu'il s'agit d'obvier à un accident urgent. Delamotte, Dehaen n'hésitoient pas à pratiquer une saignée du bras dans cette circonstance, ainsi que pendant l'écoulement des lochies, évacuation au moins aussi importante que celle des règles.

Plusieurs auteurs pensent que cette hémorragie naturelle peut remplacer une évacuation artificielle; lors même que l'on devroit regarder ce flux comme critique, la quantité de sang qui s'écoule par cette voie naturelle n'est pas assez considérable pour dégorger sur-le-champ l'organe affecté, et pour dispenser de recourir à une évacuation artificielle, lorsque la maladie est violente, et pour autoriser à la différer jusqu'après la cessation des règles.

Lorsque la maladie est légère, l'indication de la saignée peu urgente, on peut, pour éviter de troubler le travail de la nature lors de la menstruation, la différer jusqu'à ce qu'elle ait cessé; mais lorsque l'affection inflammatoire est intense, le médecin ne peut pas rester dans l'inaction sans aggraver la maladie et sans compromettre la vie de la femme. Si les règles viennent à se déclarer, ou si elles sont à la veille de s'établir dans le temps prescrit par la nature, chez une femme déjà attaquée d'une maladie inflammatoire, il seroit encore plus urgent de la pratiquer, puisqu'il faudroit différer davantage : elle seroit parvenue à son dernier état avant que les règles eussent cessé. Si le danger est pressant, l'engorgement et l'inflammation auroient fait des progrès qui pourroient ne laisser aucune ressource.

On peut prescrire avec plus de hardiesse la saignée dans les phlegmasies qui compliqueroient la menstruation, si elle a devancé l'époque ordinaire fixée par la nature : cette irruption inopinée des règles n'étant pas dans l'ordre naturel, mais peut-être sollicitée prématurément par la maladie elle-même, on a moins à craindre en pratiquant la saignée du bras, ou celle du pied, suivant que l'on croit devoir accorder la préférence à l'une ou à l'autre, d'intervertir les mouvemens de la nature dans un travail qui n'est qu'accidentel. Si l'anticipation des menstrues est quelquefois utile, et peut être regardée comme critique, le plus souvent elle est nuisible, et doit seulement être considérée comme symptomatique : pour que ce flux puisse être regardé comme critique, il faut qu'il s'annonce sans trouble, en quantité suffisante, vers le milieu de la maladie, et à l'époque ordinaire de ses crises ; au contraire, si l'écoulement se déclare dès le commencement de la maladie, s'il se fait en petite quantité, et qu'il n'apporte pas un soulagement sensible, on doit sur-le-champ prescrire les moyens les plus puissans adaptés à la nature de la maladie.

On ne peut pas douter que la saignée ne soit utile dans une maladie qui est de nature à la demander, si elle est la suite de la suppression ou du retard qui est survenu dans la menstruation : si la suppression est récente, la saignée est souvent le meilleur moyen, comme je l'ai dit ailleurs, que l'on puisse employer pour combattre les accidens et pour favoriser le retour des règles. On convient généralement que l'application des sangsues, faite indistinctement dans un temps quelconque de l'évacuation menstruelle, est toujours sans inconvéniens : ceux qui accordent quelque confiance à la doctrine de la dérivation et de la révulsion, doivent admettre que la saignée du pied peut être pratiquée pendant la durée de la menstruation, sans faire courir à la femme les dangers d'une suppression, puisqu'ils lui attribuent la propriété d'attirer le sang vers les parties inférieures. Pour satisfaire l'imagination

de la femme, rassurer les assistans, on devroit peut-être préférer, pour le traitement des phlegmasies qui coïncident avec les règles, cette dernière saignée, toutes les fois qu'elle peut satisfaire à l'indication que l'on a à remplir.

2°. Peut-on employer les vomitifs et les purgatifs dans les maladies gastriques qui surviendroient pendant la durée des menstrues ou à leur approche, ou qui coïncideroient avec cette évacuation, si leur usage est indiqué par l'état saburral des premières voies?

Il est indispensable de les employer sur-le-champ, si la turgescence se prononce par le haut ou par le bas, sans quoi ces matières étrangères irriteroient les membranes des organes digestifs, ou pourroient être résorbées et portées dans le torrent circulatoire; d'ailleurs, la durée de cette affection peut être prolongée par cette complication, et en différant, on peut laisser échapper le moment le plus favorable pour recourir aux vomitifs: c'est se conformer au précepte donné par Hippocrate, sect. IV, aphor. X: *in valde acutis, si materia turget, die eodem purgandum; morari enim in talibus, malum.* Je pense, avec Stoll (tom. Ier., p. 132), que, quand il est besoin de faire vomir, ni la petite vérole, ni la rougeole, ni les règles, ni la grossesse, ni les lochies, ne doivent empêcher de donner l'émétique: l'usage des vomitifs et des purgatifs exigeroit moins de précautions dans les maladies qui les indiquent, si la menstruation qui les complique a devancé l'ordre habituel.

Cependant, dans les maladies qui exigent les vomitifs ou les purgatifs, l'administration de ces médicamens n'est jamais si urgente que la saignée dans les phlegmasies locales: si elles ne font que commencer au moment où la menstruation paroît, ou est sur le point de se déclarer, on peut quelquefois attendre qu'elle ait cessé, avant d'ordonner les vomitifs ou les purgatifs, dont l'action peut, dans quelques cas, troubler la nature; les purgatifs peuvent faire dégénérer l'écoulement en perte, et les vomitifs le supprimer, comme

le fait craindre leur effet dans le cas de ménorragie. Ce retard, dans ce cas, est fondé sur la marche de la nature, qui présente rarement une turgescence dans ces maladies dès leur invasion; mais si l'embarras gastrique est très-prononcé, et l'indication des vomitifs urgente, parce que l'invasion de la maladie a précédé de quelques jours l'éruption des règles, on doit dans cette circonstance les prescrire sans délai.

## DE LA CESSATION DES MENSTRUES.

On a pu s'apercevoir que j'ai comme divisé en trois époques, tout ce que je me proposois de dire sur la menstruation: dans la première j'ai exposé les phénomènes qui ont lieu lors de l'établissement de cette évacuation périodique; dans la seconde j'ai fait connoître les dérangemens qu'elle peut éprouver pendant sa durée, et les moyens d'y remédier: il me reste à indiquer les phénomènes physiologiques et pathologiques qui surviennent lors de sa cessation.

### *Phénomènes qui se manifestent pendant la cessation des règles.*

La cessation des menstrues qui, dans l'ordre de la nature, doit arriver, pour notre climat, vers l'âge de 45 ans environ, est une des époques de la vie qui mérite plus spécialement l'attention du médecin, à raison des changemens qui s'opèrent dans l'économie de la femme. On voit souvent les règles cesser avant quarante ans chez les femmes délicates et qui ont mené une vie trop sédentaire; chez d'autres, au contraire, elles se prolongent bien au delà du terme ordinaire fixé par la nature; tant qu'elles coulent régulièrement et sans accidens, quoique les femmes soient parvenues à un âge où elles ont déjà cessé,

chez le plus grand nombre, comme à 60 et même 70 ans, on ne doit pas chercher à les arrêter si leur santé n'en est pas altérée. J'ai connu une femme chez laquelle, à l'âge de 75 ans, ce flux étoit encore très-régulier : on trouve même, dans quelques auteurs, des exemples de menstruation qui s'est prolongée jusqu'à la 100 et 106me. année.

Cependant il faut avouer, comme Astruc en avoit déjà fait la remarque, que l'on doit souvent se défier d'un écoulement qui outre-passe le terme ordinaire. L'observation apprend que souvent ces prétendues menstruations, que l'on avoit cru se prolonger bien au delà de la cinquantième année, sont un état de maladie, et proviennent d'ulcérations ou d'engorgemens de l'utérus. Il y a encore plus lieu de craindre que ces règles tardives ne soient un état contre nature, et ne dépendent de quelque vice de la matrice, si, comme l'observe *Haller*, ces règles ne sont revenues qu'après une longue suppression.

Dans l'ordre naturel, les règles doivent diminuer peu à peu, lorsque la femme approche de l'âge où la matrice ne sera plus destinée à remplir cette fonction. On observe aussi un intervalle plus long entre chaque retour, jusqu'à ce que la menstruation ait complétement disparu. Lorsque la nature marche avec cette régularité, ce changement, qui est le résultat de l'organisation de la femme, ne l'expose à aucun danger; mais l'époque de la cessation de ce flux, qu'on appelle retour d'âge, peut devenir l'occasion de désordres plus ou moins fâcheux, si cette évacuation cesse trop brusquement, et que la femme n'observe pas un régime de vie convenable.

Un des premiers accidens qui surviennent lorsque les règles sont sur le point de disparoître, est une irrégularité dans leur apparition, soit pour le temps, soit pour la durée, soit pour la quantité, sans que la femme en éprouve d'incommodité grave : ce signe est le plus cons-

tant : il est rare de rencontrer des femmes qui, à cet âge, ne se plaignent pas de ces dérangemens. Tantôt les menstrues reviennent tous les quinze jours ou toutes les trois semaines; tantôt elles sont plusieurs mois sans paroître ; quelquefois le flux est moins abondant que de coutume, d'autres fois il est immodéré. A l'époque de la cessation des règles, l'on voit assez souvent des flueurs blanches les suppléer ; on doit alors respecter ce flux périodique, que la nature n'a établi aux mêmes époques que pour rendre le changement qu'elle opère moins brusque.

Les irrégularités que l'on observe dans les évacuations sanguines, vers le temps où ce changement doit arriver, rendent ordinairement les femmes inquiètes : si elles sont sujettes à quelques infirmités habituelles, elles sont encore plus effrayées quand elles les voient se renouveler et augmenter dans le temps critique, comme cela arrive le plus souvent ; il faut les en instruire d'avance pour affoiblir cette impression.

Cette époque, il est vrai, exige beaucoup d'attention de la part des femmes, puisque le bonheur du reste de leurs jours dépend de la manière dont se passent les règles ; elles ne sauroient apporter trop de soins à observer les règles de conduite qu'on leur trace, pour faciliter ce changement. S'il s'opère sans orage, on observe que les femmes qui ont passé cette crise vivent plus long-temps que les hommes, et qu'elles sont ordinairement, pendant le reste de leur vie, exemptes d'infirmités ; lorsqu'elles ont cessé d'être soumises à l'influence des organes générateurs, si tout s'est passé alors dans le calme, leur constitution se rapproche de celle de l'homme, à une époque où ce dernier commence à perdre la sienne. ( Deseze, art. *sensib.* ) La cessation des menstrues exerce une influence aussi marquée sur le moral des femmes, que sur leur physique. A cette époque de la vie, leurs goûts et leurs

idées changent, et se rapprochent de ceux des hommes.

Mais si ce changement ne se fait pas d'une manière régulière, soit à raison des mauvaises dispositions où se trouve la femme, soit à raison d'écarts dans le régime physique ou moral, si fréquens chez les femmes des grandes villes, elle peut devenir sujette à des incommodités nombreuses et anomales, portées au plus haut degré d'exaspération, qu'il est plus facile de prévenir que de guérir. Quoiqu'il soit constant que les femmes courent des dangers dans cette époque orageuse, on peut cependant assurer que leurs appréhensions sont beaucoup exagérées. L'anxiété où sont la plupart des femmes à cette époque, est ordinairement fondée sur l'idée où elles sont, que cette évacuation périodique est destinée à expulser un virus dont la matière âcre et morbifique peut occasionner des effets délétères par sa rétention dans l'économie, lorsqu'elle vient à cesser.

Il importe de les désabuser, et de détruire chez elles une erreur qui a été long-temps entretenue, même par les gens de l'art, parce qu'elle est préjudiciable à leur santé, et peut leur occasionner des maladies opiniâtres, qui sont uniquement produites par le trouble que cette perplexité continuelle cause dans tout leur système; car l'expérience apprend que les affections tristes de l'âme ont la plus grande influence sur la matrice. Il faut les instruire que le sang fourni par les règles, lorsqu'il ne se rencontre pas avec des dispositions défavorables, est un sang pur, et incapable de nuire; et que s'il arrive quelquefois que les menstrues aient des qualités vicieuses, on doit en attribuer la cause à des humeurs étrangères, ou à l'état particulier de la matrice. Cette sécurité est un moyen de prévenir les accidens, qu'une crainte continuelle peut amener en suspendant les sécrétions, et en rendant la circulation plus languissante. On peut leur représenter que l'écoulement périodique cesse chez beaucoup de fem-

mes sans que leur santé en soit altérée ; quelques-unes même qui souffroient aux approches des règles, paroissent se mieux porter. On a même observé chez quelques femmes dont la menstruation étoit irrégulière et douloureuse, une santé parfaite, un embonpoint remplacer les langueurs et tous les tourmens qu'elle leur faisoit ressentir : celles qui sont frêles, délicates, et qui avoient des évacuations copieuses, éprouvent du soulagement lors de leur cessation. Un des moyens les plus sûrs de prévenir les accidens, est de leur faire connoître que si plusieurs femmes en éprouvent, ils ne sont pas nécessairement attachés à cette révolution, comme le leur fait croire leur imagination alarmée ; que les maux qu'elles redoutent dépendent, au contraire, presque toujours de causes qu'elles peuvent éviter.

Le flux menstruel ne peut même pas être regardé, ainsi que je l'ai fait voir ailleurs, comme le produit d'un amas de sang formé dans les organes de la génération et qui flue par regorgement, lorsqu'il a produit une pléthore : c'est un travail particulier de l'utérus qui attire à lui le sang lorsqu'il entre en érection Lorsqu'avec l'âge les fonctions organiques de la matrice diminuent, la nature ne produit plus en elle, chaque mois, cet état d'éréthisme qui est suivi de la révolution périodique : cet organe est entièrement déchu des fonctions qu'il avoit été destiné à remplir pendant tout le temps qu'elle pouvoit devenir mère. « Les femmes cessent » d'exister pour l'espèce, et ne vivent plus que pour elles. » (*Jallon.*) »

Le docteur *Fothergill,* convaincu que la cessation des règles peut apporter des atteintes graves à la santé des femmes si elles ne sont pas dirigées convenablement, a cru devoir tracer aux jeunes médecins la conduite qu'ils doivent tenir, et les conseils qu'ils doivent donner aux femmes lorsque leurs règles sont sur le point de les quitter. Les vues que présente ce praticien sont en général conformes à la méde-

cine d'observation ; mais on désireroit plus de méthode dans cette dissertation : elle est loin d'offrir le complément de ce qui est relatif à cette époque la plus critique de la vie des femmes.

Un médecin de la faculté de Paris a aussi publié, en 1787, une dissertation intitulée, comme celle de Fothergill, *Conseils aux femmes de quarante ans*. Mais l'auteur (Jeannet des Longrois) y traite plutôt de la suppression des règles que de leur cessation naturelle à une certaine époque de la vie : il a confondu les accidens propres à la cessation avec ceux produits par la suppression. Astruc en a fait autant dans son Traité des maladies des femmes.

On doit citer avec éloge les Dissertations présentées à l'Ecole de Méd. de Paris par MM. Schouffe et Béclard, et plus récemment encore par MM. Lamaze et Jallon : dans les unes, on s'est occupé d'indiquer les moyens de prévenir les maladies auxquelles les femmes sont le plus souvent exposées à l'époque de la cessation des menstrues ; dans les autres, on s'est plus spécialement attaché à faire connoître les moyens d'y remédier lorsqu'elles existent. La cure préservative de ces accidens seroit, sans contredit, la plus avantageuse, en même temps qu'elle seroit la plus sûre ; mais malheureusement les femmes ont plus de confiance dans les médicamens, dans des recettes qui leur sont vantés par des commères, que dans les secours offerts par l'hygiène, qui contrarieroient leurs goûts et leurs habitudes. « Cependant quand » les femmes se soumettent aux privations qu'on leur im- » pose, leur soumission est communément récompensée par » la conservation de leur santé, ou par son rétablissement » si les accidens commençoient à se manifester. (*Puzos.*) » Je ne me bornerai pas à ces conseils. Après avoir fait connoître la cure préservative, je dois encore indiquer les moyens de remédier aux désordres qui sont survenus, lorsque cela est possible : je dois nécessairement embrasser la question sous ce double point de vue.

Quoiqu'il existe quelques-unes de ces maladies qui sont incurables, il n'est pas moins important de savoir les connoître, que celles que l'on peut guérir; on évite par-là de promettre aux parens un rétablissement parfait, à la manière des charlatans, d'aggraver, comme ils le font, par des médicamens employés à contre-temps, les douleurs de celles qu'ils bercent de l'espérance flatteuse, mais illusoire, d'une guérison radicale.

*Du régime que doivent adopter les femmes à l'époque de la cessation des règles, considéré comme préservatif.*

Le régime convenablement dirigé est le meilleur moyen et le plus sûr pour prévenir les accidens si fréquens chez les femmes vers le retour d'âge. Les femmes qui habitent les villes ont beaucoup plus de précautions à prendre, de privations à s'imposer, que celles des campagnes : l'air libre dont jouissent ces dernières, leur régime frugal dès l'enfance, la transpiration abondante qu'entretient leur exercice continuel, font qu'elles ont coutume d'éprouver moins d'accidens dans le temps critique. « La différence que l'on observe entre elles à l'époque de la cessation des règles, devroit » engager celles des villes à moins s'écarter des mœurs naturelles, à se rapprocher de la simplicité naturelle des » femmes des campagnes, dont l'oubli lui prépare par la » suite tant de maux. ( *Béclard.* ) »

Si les femmes ont vécu suivant le vœu de la nature, qu'elles soient devenues mères et qu'elles aient allaité leurs enfans, elles peuvent espérer de passer cette époque critique sans éprouver de grands accidens : la nature se suffit alors à elle-même si elles ont mené une vie active et laborieuse. La nature paroît réprouver une trop sévère continence, comme les excès dans les plaisirs de l'amour : l'un et l'autre de ces excès devient cause prédisposante de maladies par l'influence pernicieuse qu'il exerce sur la sensibilité de

la

la matrice qui pèche dans un cas par excès, et dans l'autre par défaut d'excitation.

Par le traitement préservatif, on s'occupe en outre à éviter les causes prédisposantes et occasionnelles des maladies propres à l'âge critique, ou du moins à affoiblir leur influence pernicieuse, si on ne peut pas les y soustraire entièrement. Les causes prédisposantes de ces maladies remontent souvent à une époque reculée qui ne laisse plus cette ressource. En effet, on peut souvent accuser comme causes de ces maladies de l'âge critique, des dérangemens antérieurs, comme avortement, couches laborieuses, irrégularités dans les périodes antérieures de la menstruation, flueurs blanches, écoulemens vénériens. Des observateurs assurent que les femmes qui ont été sujettes à des écoulemens syphillitiques, passent plus difficilement cette époque sans orage; ce qui ne doit pas surprendre, quand on considère l'analogie qui existe entre les affections syphillitiques et cancéreuses.

Pour fixer le régime que la femme doit adopter à l'époque de la cessation de l'écoulement périodique, je suivrai la belle division proposée par M. Hallé, qui a renfermé sous six classes les moyens hygiéniques qui ont été connus, pendant long-temps, sous le nom impropre de *Choses non naturelles ;* il varie suivant le tempérament et les maladies dont elles sont menacées. Les femmes qui sont sur le point de perdre, doivent éviter les grandes assemblées, qui vicient l'air; les veilles prolongées consacrées au jeu, les chambres chaudes et fermées leur sont nuisibles, surtout aux approches de la période menstruelle; les jeux sont encore dangereux, en réveillant les passions et en faisant naître en elles des désirs dont la jouissance leur seroit nuisible.

Les femmes doivent se couvrir modérément, éviter les habillemens trop serrés : combien de cancers des mamelles, de l'estomac, sont la suite de cette compression! Des

changemens trop subits dans leurs vêtemens peuvent causer des accidens à une époque où les femmes sont si susceptibles de contracter des maladies : il n'est point d'habitude qui leur soit plus préjudiciable, que celle qu'ont aujourd'hui la plupart des femmes, de s'exposer à l'impression d'un air froid et humide, les bras et la poitrine nus ou trop légèrement couverts : elles doivent éviter les lits mous et trop chauds, qui les excitent aux plaisirs de l'amour qu'il faut, au contraire, modérer.

Les femmes pléthoriques qui étoient sujettes à des évacuations abondantes, doivent insister sur la diète, se mettre à l'usage du petit lait, des eaux minérales aigrelettes, aciduler leurs boissons dans l'été. Plusieurs observations prouvent qu'elles peuvent retirer des avantages de se priver du souper, surtout lorsqu'elles éprouvent des chaleurs avec menace de suffocation ; elles doivent peu manger de viandes, s'abstenir de celles qui sont noires, salées et fumées. Les alimens végétaux, les fruits de la saison, sont les plus convenables aux femmes pléthoriques. Les poissons de facile digestion qui sont recommandés par quelques auteurs, seroient nuisibles, si, comme le dit Tourtelle, ils augmentent la sécrétion de la semence et excitent aux plaisirs de Vénus. Les femmes sont très-sujettes aux éruptions cutanées à l'époque de la cessation des règles; cette circonstance doit les rendre très-réservées sur l'usage du poisson, puisqu'il est constant que les individus qui ne vivent que de poissons sont bien plus exposés que les autres hommes aux maladies de la peau. Mais si, au lieu d'insister sur la diète dans l'intervalle de la menstruation, elles vivent dans l'oisiveté et la bonne chère, si elles boivent des vins généreux, des liqueurs; si elles usent immodérément du café, la cessation du flux menstruel sera orageuse pour elles, et accompagnée de maladies qui demandent des secours plus ou moins prompts. Au rapport de plusieurs médecins, depuis que les femmes

des villes font un usage habituel du café, les flueurs blanches et plusieurs affections organiques de l'utérus sont devenues bien plus communes qu'elles ne l'étoient dans les siècles précédens. L'usage du café, pris avec modération, n'est pas nuisible aux femmes d'un tempérament lymphatique; elles doivent user d'alimens succulens, prendre modérément d'un vin généreux, recourir aux frictions sèches.

Les femmes d'un tempérament nerveux doivent s'abstenir des farineux, qui développent des flatuosités auxquelles elles sont habituellement très-sujettes. Un régime échauffant, des remèdes de même nature peuvent produire de grands accidens chez les femmes, à une époque où elles sont très-sujettes aux hémorroïdes, aux hémorragies de l'utérus, à la strangurie et à des attaques d'apoplexie.

L'exercice est indispensable aux femmes dans cette circonstance; il est le meilleur moyen de dissiper les insomnies si fréquentes vers le retour d'âge. L'opium, auquel on a recours, augmente le plus souvent les accidens, au lieu de dissiper l'insomnie : trois à quatre onces d'eau de laitue distillée et récohobée plusieurs fois, comme l'a recommandé M. Deyeux, professeur de l'Ecole de Méd. de Paris, est un excellent somnifère qui mérite la préférence dans ce cas. L'exercice pris dans les promenades publiques est moins avantageux que la promenade du matin. Les femmes ne doivent pas rester trop long-temps au lit, se lever de bonne heure; cependant les femmes d'un tempérament nerveux ont besoin d'un sommeil plus prolongé, qui leur devient favorable s'il n'est pas excessif. L'exercice doit être pris plutôt avant le repas qu'immédiatement après. L'équitation est regardée, avec assez de raison, par plusieurs médecins, comme un exercice peu convenable aux femmes, à cette époque; elle pourroit déterminer des hémorragies auxquelles elles sont déjà si prédisposées.

Si on conseille la promenade aux femmes tourmentées de symptômes nerveux, on doit leur recommander de la faire

avec des personnes qui leur plaisent et qui puissent les égayer : les promenades solitaires augmentent assez souvent leur mélancolie, et deviennent pour elles une occasion de se livrer à leurs idées tristes. Le calme de l'âme est indispensable. Les femmes voient presque toujours arriver, avec chagrin, l'âge de retour; elles regrettent amèrement des jouissances qui ne sont plus de leur âge, et se représentent l'avenir sous les couleurs les plus noires. On ne sauroit trop les engager à éviter les affections tristes, si nuisibles à cette époque : les personnes qui vivent avec elles doivent s'efforcer de leur inspirer des affections douces et paisibles, comme la gaieté, une joie modérée, l'espérance, qui est l'affection de l'âme la plus salutaire.

Elles doivent modérer leurs passions et éviter tout ce qui peut les exciter : il est assez souvent difficile de s'en garantir. Les plaisirs de l'amour, la passion du jeu doivent être rangés parmi celles qui leur sont plus funestes. S'il se manifeste des accidens, les femmes parvenues à l'âge critique doivent s'interdire scrupuleusement ces jouissances, n'en user que très-modérément, lors même qu'il n'en existe pas. « Les femmes qui sont nées avec un tempérament » porté à la volupté, doivent fuir les personnes avec les- » quelles elles ont eu des liaisons tendres, les peintures » lascives, les livres et les conversations obscènes; éviter » l'oisiveté, d'où l'amour tire souvent sa source. ( *La-* » *maze.*) »

Le jeu, outre l'inconvénient d'une vie sédentaire, deviendroit encore nuisible, si la somme qui en est l'objet étoit assez forte pour s'y attacher : la femme est alors agitée par l'inquiétude de perdre ce qu'elle a risqué : le sort lui étant tantôt favorable, tantôt contraire, elle est ballottée alternativement par l'espoir et la crainte.

L'emploi méthodique des différens genres d'excrétions est une ressource que le médecin ne doit pas négliger, soit pour prévenir, soit pour remédier aux maladies que l'on ob-

serve fréquemment à l'époque de la cessation des règles : dans l'un et l'autre cas, l'usage de l'un de ces moyens, préférablement à l'autre, doit être subordonné à la considération du tempérament et à celle du genre de vie. Chez les femmes, le tempérament sanguin qui les porte aux plaisirs de l'amour, s'associe le plus souvent avec les tempéramens lymphatique et nerveux ; quelquefois l'un des trois devient prédominant, et exerce une influence particulière sur les maladies qui s'annoncent. La mobilité des nerfs chez les femmes, fait que presque toutes leurs maladies ont des complications qui naissent de leur sensibilité.

Parmi les divers genres d'excrétions qui ont été conseillés par les médecins, pour prévenir ou remédier aux maladies auxquelles les femmes sont sujettes à l'époque de la cessation naturelle des règles, il n'en est point dans lesquels elles aient eu plus de confiance que dans les purgatifs : leur usage est aussi pernicieux aux femmes lors de cette cessation, qu'il est généralement répandu. *Fothergill* s'est élevé, avec raison, contre cette pratique des médecins : ils sont contre-indiqués par la grande susceptibilité de la femme, et par la fréquence des maladies abdominales dans cet âge, dépendantes de trop d'irritabilité.

Les médecins ont, pendant long-temps, autant insisté sur la nécessité des purgatifs à l'époque de la cessation des menstrues ; les femmes elles-mêmes les ont recherché avec avidité, et en ont tant abusé, parce qu'on croyoit appeler, par leur moyen, sur les intestins, une humeur peccante retenue à l'intérieur, qui auroit causé les plus grands ravages si elle n'étoit pas évacuée. Cette opinion étant erronée, puisqu'il est certain que le sang menstruel est un sang pur, semblable à celui du reste du corps, il en résulte que les purgatifs, loin d'être nécessaires, sont absolument inutiles. Or, tout médicament inutile peut devenir dangereux s'il est actif. Lors même que la femme est bien portante à cette époque, les purgatifs peuvent

devenir la cause d'accidens funestes : ils déterminent, en général, sur l'utérus, une irritation, un afflux toujours fâcheux à cette époque où l'utérus, par son irritabilité propre, est prédisposé à des maladies graves : ils peuvent exciter les règles en produisant dans l'utérus, qui conserve encore une partie de ses dispositions habituelles, un accroissement de sensibilité analogue à celui qui s'y manifestoit à chaque menstruation.

Les purgatifs seroient encore bien plus dangereux, si la femme est affectée de quelques-unes de ces maladies qui sont si communes à cette époque, que les femmes s'imaginent qu'elles sont, pour ainsi dire, liées nécessairement avec la cessation du flux menstruel. Les accidens qui peuvent assaillir les femmes à l'époque critique, sont dus ou à une affection locale de l'utérus et de ses dépendances, ou bien ils sont des affections qui attaquent tout le système, et qui résultent des troubles sympathiques de quelques fonctions de l'économie : or, le mode d'action des purgatifs les rend dangereux, soit que les maladies soient générales, ou qu'elles se rapportent en particulier à l'utérus et à ses dépendances. On peut distinguer trois effets dans un purgatif, un d'irritation, qui doit le rendre le plus souvent dangereux à l'époque de la cessation naturelle ; un effet évacuant, indication qui se présente rarement à remplir ; un troisième, qui est débilitant, qui fait que les purgatifs sont contre-indiqués dans les indispositions où il y a atonie.

Les accidens dépendans d'une affection locale qui peuvent attaquer les femmes à l'époque critique, sont les hémorragies utérines, les flueurs blanches, l'engorgement, l'inflammation chronique, l'ulcère, le squirre, le cancer de la matrice, les polypes utérins, le squirre et l'hydropisie de l'ovaire. Or, les purgatifs ne sont indiqués dans aucune de ces maladies ; loin d'être nécessaires, ils les rendroient, au contraire, plus graves.

En effet, comme je vais le dire, les hémorragies aux-

quelles les femmes sont sujettes vers le retour d'âge, sont actives, passives ou spasmodiques : si elles sont actives, les purgatifs qui ont une action irritante ne peuvent convenir, ni pour les prévenir, ni pour y remédier lorsqu'elles existent : les purgatifs seroient encore plus dangereux, si les hémorragies étoient, comme elles le sont souvent, le symptôme d'une affection cancéreuse. Si les hémorragies utérines sont passives, les purgatifs, qui affoiblissent toujours, seroient nuisibles. Les divers genres de toniques sont, au contraire, indiqués, et seront les seuls moyens salutaires et efficaces. Les purgatifs conviendroient encore moins si l'hémorragie étoit spasmodique. De quelque nature que soit l'hémorragie, à moins qu'elle ne soit entretenue par un embarras gastrique, les efforts qui accompagnent toujours l'action des purgatifs sont propres à l'augmenter.

Les purgatifs ne conviennent pas mieux pour opérer la guérison des flueurs blanches, soit qu'elles soient entretenues par une irritation locale, ou qu'on doive les considérer comme constitutionnelles : d'ailleurs, le plus souvent elles sont, à cette époque, une évacuation supplémentaire que l'on doit respecter. Je prouverai bientôt que les purgatifs, conseillés par quelques auteurs, pour la guérison du squirre des mamelles, pour celui de la matrice et des ovaires, seroient nuisibles.

Dans l'ulcère, le cancer de la matrice, il faut adoucir, modérer l'afflux du sang vers l'utérus; les purgatifs qui produisent un effet contraire seroient pernicieux; il en seroit de même dans les cancers des mamelles, de l'estomac, des intestins dont quelques femmes sont atteintes vers l'âge critique.

Il n'est pas rare de voir, à cette époque, des polypes de l'utérus, des tumeurs fibreuses formées dans le tissu même de cet organe, l'hydropisie de l'utérus et de ses dépendances, des hydatides. Les purgatifs seroient nuisibles dans le cas de polypes, inutiles dans le cas de tumeurs fibreuses,

probablement infructueux dans le cas d'hydropisie de la matrice ou des ovaires.

Les maladies nerveuses, sont les affections générales les plus ordinaires à cette époque : or, l'on sait qu'elles sont aggravées, en général, par les purgatifs.

Les affections goutteuses, rhumatismales, les éruptions cutanées sont encore très-communes à l'époque de la cessation naturelle des règles. Comme l'observe l'auteur de la Nosographie Philosophique, toutes ces maladies sont très-disposées à rétrocéder à l'intérieur : or, il est évident que les purgatifs, dont l'effet irritant se passe sur les intestins, doivent être dangereux dans les cas où il y a tendance à une rétrocession. « A cette époque, toutes les affections se diri- » gent et se concentrent sur les organes intérieurs, qui » sont disposés, en quelque sorte, à les appeler à la moin- » dre irritation. (*Guilbert.*) » Les purgatifs administrés journellement, avec succès, pour la guérison des maladies cutanées, à cause de la sympathie intime et continuelle des membranes muqueuses intestinales avec la peau, exigent, dans cet âge, beaucoup de circonspection.

On doit être réservé dans l'emploi des purgatifs, même pour prévenir ou triompher de la constipation si ordinaire dans cet âge ; elle est quelquefois accompagnée d'un resserrement spasmodique du rectum, d'épreintes ou de tenesmes ; il est alors bien plus avantageux d'employer, pour tenir le ventre libre, les lavemens, les boissons délayantes, les jus de pruneaux, le petit lait avec le tartrite acidule de potasse, les sucs de plantes chicoracées, aiguisés avec le sulfate de soude. On doit s'abstenir des lavemens avec les infusions d'armoise, de matricaire, conseillés par quelques auteurs : les effets emménagogues de ces plantes indiquent qu'ils seroient dangereux à une époque où l'on doit détourner les fluides de l'utérus en diminuant son irritabilité, loin d'user de médicamens qui tendent à l'augmenter. Le professeur Pinel pense que les lavemens, quoique com-

posés de liquides aqueux, pourroient, par leur continuité, causer des hémorroïdes : il propose de substituer dans les constipations opiniâtres, les bains de siége aux lavemens. En effet, le bain est souvent le seul moyen de triompher de certaines constipations, parce qu'elles sont entretenues par un état de spasme du canal intestinal. Ce dernier moyen est aussi celui auquel on doit recourir pour combattre la dysurie dont quelques femmes sont tourmentées : il est commun alors de voir les femmes rendre les urines avec douleur, et en très-petite quantité.

Si les purgatifs en général sont nuisibles aux femmes qui sont à l'époque de la cessation des règles, c'est encore avec bien plus de raison que Fothergill s'est élevé contre l'usage des purgatifs aloétiques en particulier ; il a fait voir qu'en ordonnant l'aloès, qui a pour effet assez constant d'engorger les vaisseaux hémorroïdaux, on détermine l'invasion des accidens que l'on voudroit prévenir ; on s'expose à produire des squirres, des hémorragies de l'utérus, des hémorroïdes. Si l'on donne avec succès les aloétiques dans la vue d'exciter l'écoulement menstruel chez les jeunes filles qui ne l'ont pas au temps ordinaire, ou en suffisante quantité, et s'il leur est utile en déterminant le sang vers la matrice et les parties contiguës, il doit être nuisible aux femmes dans un temps où l'on doit chercher à modérer l'impétuosité du sang vers cet organe, plutôt qu'à l'augmenter. Tous les purgatifs drastiques, dont l'action est analogue à celle de l'aloès, c'est-à-dire, qui se passe sur la contractilité musculaire des gros intestins, produiroient des effets pernicieux.

Chez les femmes pléthoriques et sujettes à des évacuations copieuses, on peut prévenir les accidens par des saignées du bras faites à petites doses, mais répétées souvent dans les premiers temps. A chaque saignée on met de plus grands intervalles, parce que sa nécessité diminue à mesure que l'on s'éloigne de l'époque de la cessation.

Lorsqu'il y a des signes de pléthore générale, l'expérience semble porter à préférer la saignée du bras à celle du pied, recommandée par Fréd. Hoffman (Med. rat. syst., tom. IV, sect. II, cap. X, p. 517); Mauriceau (Mal. des femmes, Obs. 287, p. 237). Si la saignée du pied agit comme révulsive, ainsi que le veulent plusieurs praticiens, elle pourroit procurer un afflux de sang vers les parties de la génération : or, on conçoit facilement le danger de cet afflux, à raison de l'état d'engorgement où se trouve souvent la matrice à cette époque. Cette même disposition doit rendre circonspect dans l'application des sangsues à la vulve.

Les praticiens conseillent assez communément les sangsues à la vulve ou à l'anus, pour diminuer les douleurs des lombes, de l'hypogastre et des cuisses, dont quelques femmes sont fatiguées, et qu'ils croient dépendre d'une pléthore locale ; on doit s'abstenir de les appliquer, si elles sont menacées d'hémorragie : ce moyen favorise le retour du sang vers l'utérus. Suivant le docteur Landré-Beauvais (médecin adjoint de la Salpêtrière), l'application des sangsues à la vulve ne peut être utile que dans un petit nombre de cas. Ce moyen peut soulager momentanément; mais ce médecin dit avoir observé « que l'application immodérée des sangsues prolonge, dans ce cas, les accidens, et occasionne des squirres et des engorgemens de la matrice. » Je crois que ces douleurs étoient l'indice que ces maladies existoient déjà avant l'application des sangsues, et qu'elles n'ont pas été produites par elle. Les douleurs lombaires s'observent dans les diverses affections de la matrice. Chez Mme....., que je voyois avec M. Hallé, et qui étoit atteinte d'un squirre où la sensibilité commençoit à se développer avec intensité, on a appliqué avec beaucoup d'avantage les sangsues au pli des aines.

Je regarde l'usage fréquent de la saignée, dans quelques cas, l'application des sangsues à la vulve ou aux aines,

joint à la modération des passions, comme le moyen le plus sûr de prévenir les squirres et les cancers de la matrice et des mamelles, chez les femmes qui ont quelque disposition à cette fâcheuse maladie, parce qu'elles avoient des menstrues fort abondantes et douloureuses, lesquelles étoient presque toujours suivies d'un écoulement leucorrhoïque copieux et prolongé. La même précaution devient nécessaire chez toutes les femmes chez lesquelles on reconnoît que le volume de la matrice est plus considérable. L'utérus est sujet à s'engorger chez toutes ces femmes, parce qu'il existe encore dans cet organe une concentration des forces vitales qui continue à y attirer les fluides, tandis que les couloirs destinés à leur évacuation diminuant de calibre avec l'âge, dont le propre est de rendre toutes les parties rigides, ne peuvent plus se prêter à cette fonction, ou seulement d'une manière imparfaite. Si les femmes qui ont beaucoup de tempérament, qui usent d'alimens stimulans, sont plus sujettes aux squirres qui conduisent aux ulcères, aux fongus et au cancer de la matrice, je crois que l'on peut naturellement en trouver la raison dans l'inégalité d'opération entre l'organe utérin qui jouit encore de sa sensibilité et de son irritabilité, et les vaisseaux qui sont resserrés. En effet, on voit quelquefois que les organes générateurs ne perdent pas tout à coup cette propriété particulière qui y fait affluer les liquides; il survient alors une pléthore locale, précédée de malaise, d'engourdissemens dans les cuisses, et qui produit des accidens particuliers.

Lorsque la cessation est laborieuse, il est avantageux qu'elle se fasse lentement; la matrice est moins sujette à s'engorger, et la nature s'accoutume peu à peu à cette privation. Quoique l'action de la matrice ne soit plus assez forte pour produire cette hémorragie naturelle qui constitue les règles, on observe qu'avant de s'éteindre, il subsiste encore pendant quelque temps des érections irrégulières, suffisantes cependant pour

déterminer les fluides à s'y porter ; la fluxion qui se fait encore quelque temps, en vertu de l'action irrégulière et incomplète de cet organe, donne lieu à des accidens qui varient suivant la constitution des individus. Le premier sang qui y aborde, y séjournant, prolonge et augmente l'excitement, et contribue à amener plus promptement un état morbifique ; cette fluxion fait que plusieurs femmes sont sujettes à éprouver une métrite aiguë quelquefois, mais le plus souvent chronique ; elle amène les ulcères, l'induration de l'utérus, qui sont les précurseurs du cancer, si on ne parvient pas à en opérer la résolution. Ces idées sont d'une importance si majeure pour la pratique, que je n'ai pas craint de les présenter plusieurs fois, mais sous des formes différentes, qui m'ont paru propres à les mieux faire saisir.

Le traitement palliatif doit consister à éteindre cet excès de forces et de vie qui se prolonge au delà du terme ordinaire, et qui dispose le sang à se diriger sur lui.

La saignée est encore un moyen convenable pour prévenir les pertes qui dépendent d'un excès de forces. Les pertes de cette espèce arrivent à l'époque de la cessation des règles, aux femmes sanguines qui, au lieu d'adopter le régime végétal qui leur convient, font usage d'alimens stimulans, et vivent dans l'indolence.

Lorsque les femmes robustes n'ont pas fait usage à temps de ce moyen préservatif, elles sont exposées à éprouver des feux, des bouffées de chaleur, des insomnies, des rêves fatigans, des ardeurs vagues et irrégulières, de la difficulté dans la respiration, des vertiges, des étourdissemens et autres symptômes qui caractérisent la pléthore ; il survient des migraines, des otalgies, des odontalgies, des hémorroïdes ; quelques-unes ont les articulations gonflées, douloureuses, rénitentes, et comme enflammées, des pesanteurs dans les cuisses, des douleurs inflammatoires ou spasmodiques des intestins : chez d'autres, les accidens s'annoncent sous une apparence nerveuse ; l'on voit survenir des étouffemens, des

palpitations avec étranglement, des tranchées et autres accidens anomaux produits par les affections nerveuses : les bains tièdes sont utiles. Il est important d'observer que des symptômes nerveux simulent assez souvent un état de pléthore, dans lequel la saignée pourroit devenir nuisible. Les chaleurs, les feux dont j'ai parlé, sont remplacés par des sueurs momentanées, qui ne se prolongent quelquefois pas au delà de quelques secondes, par des syncopes qu'il seroit dangereux d'attribuer à la foiblesse; les femmes sont plus mal après leur repas : tous ces accidens se calment pour quelque temps ; ils reviennent ensuite de temps à autre pendant trois ou quatre ans, et si l'on n'y porte pas remède, ils se terminent par un écoulement immodéré, une apoplexie, une paralysie, et autre maladie qui tient à un état de pléthore. Dès que les femmes éprouvent quelques-uns des signes avant-coureurs que je viens d'énumérer, on peut prévenir ces accidens en faisant tirer cinq ou six onces de sang. Quelque répugnance que montre M. Pinel pour la saignée, il convient néanmoins que les femmes qui en sont tourmentées, sont exposées à ces accidens graves, si l'on s'en abstient.

Lorsque quelqu'un de ces accidens se manifeste, on doit se comporter à peu près comme on le feroit dans toute autre circonstance.

Les cautères placés au bras ou à la jambe ne conviennent pas, comme préservatifs, indistinctement à toutes les femmes qui sont sur le point de perdre; leur utilité se réduit à un petit nombre de cas. Si une femme, dit Fothergill, a été sujette aux éruptions cutanées, aux maux d'yeux, aux gonflemens glanduleux, elle peut tirer avantage d'un cautère : elle peut prévenir par-là beaucoup d'accidens : les cautères peuvent alors convenir comme révulsifs, et en établissant un centre d'irritation propre à changer les mouvemens de la nature, et à diminuer la disposition à une pléthore locale qui existe vers un organe essentiel à la vie : ils

me paroissent agir en déterminant une fluxion habituelle vers la partie, en vertu de laquelle celle qui avoit lieu vers la matrice ou vers un autre organe, cesse de s'opérer. Dans quelques cas, la nature elle-même qui indique le besoin d'une évacuation, semble nous en donner la leçon. Un exutoire peut encore être utile aux femmes chez lesquelles on observe, vers l'âge critique, des ulcères au visage, au cou, à la poitrine. On pense encore que les douleurs errantes, rhumatismales ou cancéreuses, sont probablement diminuées par l'usage des cautères; mais quand il n'existe aucune de ces affections, le cautère est au moins un assujettissement dont on doit dispenser la femme. Les cautères sont peut-être nuisibles lorsqu'il existe cancer de l'utérus ou des mamelles; car on voit bientôt le lieu où la fonticule a été établie, se convertir en ulcère cancéreux; on a une nouvelle maladie à combattre; aussi M. le professeur Boyer ne les emploie que pour se conformer à l'usage généralement reçu. On devroit, peut-être, préférer les vésicatoires dans les cas qui nécessitent l'usage d'un exutoire: leur action est plus prompte; ils agissent sur une plus grande surface, où ils établissent un centre d'irritation qui soulage les organes affectés. Quand les accidens ont disparu, on peut supprimer l'exutoire, en prenant les précautions nécessaires en pareil cas.

Si je regarde le cautère comme utile pour prévenir certaines affections morbifiques, ce n'est pas que je crois qu'il évacue une matière délétère, dont la rétention, dans la masse des humeurs, produiroit ces maladies. La matière âcre, corrosive des ulcères dartreux et même cancéreux, n'est formée que dans le lieu même, qui est le siége de la maladie. La masse des humeurs est saine tant qu'il n'y a pas d'absorption par les lymphatiques, qui la portent dans le torrent circulatoire. Les déplacemens de ce vice morbifique sont dus aux forces actives du système absorbant. Comme le dit M. Pinel dans sa Nosographie Philosophique,

tome II, pag. 19, « Lorsqu'il existe un écoulement d'une » matière âcre, corrosive, n'est-ce pas par une dégénération » de la partie elle-même, devenue un organe sécréteur de » cette matière, sans que la masse totale des fluides soit » infectée ? » On peut rendre cette idée plus sensible par l'exemple de nos humeurs, qui ne se trouvent point toutes formées, et avec leurs propriétés caractéristiques, dans le sang qui en fournit les matériaux : elles n'existent qu'après avoir été préparées par les organes sécrétoires à l'action desquels elles sont soumises. (*Richerand,* Physiol.) La matière des ulcères me paroît être, comme les humeurs, le produit d'un organe sécréteur, qui la sépare du sang ou de la lymphe, et non une simple séparation d'une matière déjà existante dans la masse générale, avant d'avoir éprouvé à la surface de la peau l'action de l'organe qui la prépare.

Cette opinion ne me paroît pas indifférente à établir : c'est d'après elle que l'on conçoit si l'affection est purement locale, pourquoi l'opération peut guérir dans le cas de véritable cancer, et surtout de squirrosités qui sont de nature à dégénerer par la suite en cancers. Ne voit-on pas l'ulcère le plus bénin, si on le néglige, ou si on applique des substances irritantes, dégénérer en ulcère du plus mauvais caractère, et rendre des matières âcres et corrosives qui détruisent les parties voisines ? ce qui indique que les apparences et les altérations de la matière de cet écoulement dépendent uniquement de l'irritation des organes sécrétoires qui sont intéressés ; que l'ulcère seul fournit ces matières et qu'elles n'existoient pas auparavant dans la masse du sang, puisqu'on peut en changer la nature à volonté, en employant des moyens propres à modérer la douleur et à dissiper l'irritation. Par le mode de pansement, ne change-t-on pas à volonté la matière de l'écoulement des vésicatoires ? Aussi voyons-nous que l'écoulement des ulcères diffère suivant la nature des causes qui les déterminent, et suivant que les effets qu'elles produisent sur les organes

soumis à leur action sont différens. La nature de l'écoulement est proportionnée au degré d'inflammation qu'a produit la cause, et à la douleur qui l'accompagne ; aussi une brûlure, qui est toujours accompagnée d'une douleur vive, produit-elle un ulcère plus rebelle qu'une incision ; il en est de même d'une contusion violente.

Pourquoi l'affection particulière de la partie cancéreuse ne pourroit-elle pas donner lieu de même à la formation de la matière des cancers ? Comment une matière qui corrode les parties voisines pourroit-elle circuler dans les vaisseaux sans en intéresser le tissu ? Les glandes, dans les affections les plus simples, rendent toujours une matière plus âcre, plus virulente que toute autre partie.

Indépendamment de leur effet révulsif, les cautères sont encore utiles en évacuant une grande quantité de fluides, dont la congestion, surtout dans un organe glanduleux, peut occasionner des obstructions susceptibles de dégénérer par la suite en squirre et en cancer. L'engorgement produit, il peut s'y établir une irritation, comme cela arrive à la suite d'un coup, par l'augmentation seule du volume de la glande indolente : cette irritation occasionne de l'inflammation et peut établir une sécrétion nouvelle dans cette partie. L'on conçoit, d'après cela, pourquoi les squirres ou les cancers de la matrice ou des mamelles surviennent ordinairement chez les femmes à l'époque de la cessation de leurs règles, ou lorsqu'elles se suppriment, à raison des congestions de sang dans les glandes qui les obstruent et les irritent en distendant les vaisseaux. C'est sous ce rapport que l'on peut dire que ces affections ne surviennent jamais, sans qu'il n'y ait déjà une disposition dans le système; mais cette disposition est un état pléthorique et une sensibilité vive de ces organes ; aussi M. Sabatier remarque-t-il que les cancers surviennent aux femmes qui ont une belle carnation et qui sont hautes en couleur.

*Maladies générales dépendantes de l'âge critique.*

Souvent les maladies générales tiennent aux affections locales : les unes sont produites par les autres. Celles que l'on remarque principalement lors de la cessation du flux menstruel sont : le gonflement inflammatoire des articulations, l'hystérie, les affections goutteuses, rhumatismales, les éruptions cutanées. Je crois devoir placer les cancers du sein, déterminés par l'âge critique, à côté des affections analogues, dont l'utérus est le siége. En traitant de ces indispositions générales, il ne sera pas inutile, pour la pratique, de rappeler au jeune médecin que l'on voit à cette époque critique, les maladies dont elles étoient atteintes antérieurement, et qui s'étoient prolongées jusqu'alors, s'exaspérer; qu'il n'est pas rare non plus d'en voir d'autres qui avoient disparu depuis quelque temps, reparoître avec intensité. Quand on considère la femme à l'époque de la cessation des règles, on voit que c'est avec raison qu'Hippocrate a dit: *Propter uterum mulier tota morbus est.... uterus sexcentenarum ærumnarum in mulieribus causa. Democ. ad Hippoc., de naturâ humanâ.*

Les femmes qui ont éprouvé quelques-uns des accidens produits par la pléthore, dont j'ai fait mention, sont très-sujettes à un gonflement considérable des articulations qui rend la progression douloureuse, et quelquefois impossible. Lorsque les articulations sont ainsi gonflées, quoique les parties offrent de la dureté, de la rénitence, de la douleur, et que l'on aperçoive ordinairement une légère teinte inflammatoire, ces femmes ne veulent pas entendre parler de la saignée; elles s'y refusent, parce qu'elles craignent qu'elle ne produise l'hydropisie : cependant toutes les fois que les apparences de la partie tuméfiée sont telles que je viens de l'indiquer, la saignée leur procure toujours un soulagement sensible. J'ai vu des femmes qui ne pouvoient plus marcher à raison de cette incommodité, être en état de vaquer avec

facilité à leurs occupations ordinaires, dès le jour même que l'on avoit pratiqué la saignée, ou au plus tard, dès le lendemain. Ces femmes ressentent au moins une amélioration, lorsque la guérison n'est pas aussi prompte. Cet état ne doit pas être confondu avec l'empâtement propre aux œdèmes et aux hydropisies. Toute l'habitude du corps indique une plénitude générale que confirme l'état du pouls, qui est plein et fort.

C'est avec raison que l'on regarde l'hystérie comme une maladie de cet âge; car elle est une de celles que produit le plus fréquemment la cessation des règles. Les organes de la génération ayant une influence très-marquée sur les maladies qui surviennent lors de la cessation des règles, on doit observer assez souvent l'hystérie, qui est une de celles qui paroît dépendre plus spécialement de leurs dérangemens, s'ils n'en sont pas toujours la source, comme le veulent plusieurs médecins modernes avec les anciens : mais lorsqu'ils sont une fois déchus de leurs fonctions, et qu'ils ont perdu leur activité, les règles ayant cessé depuis quelque temps, la femme est alors moins exposée aux accidens hystériques, et ceux qu'elle éprouve, et que l'on considère comme tels, seroient souvent rapportés, avec plus de fondement, à l'hypocondrie. Les affections nerveuses étant plus fréquentes, plus intenses, la coïncidence de leur invasion et de leur exaspération avec la suppression du flux périodique, doit apprendre au médecin, observateur attentif, que tous les désordres qui surviennent alors, sont dus aux changemens qui ont lieu dans le système sanguin, et vers l'utérus en particulier, quoique cependant ils se montrent le plus souvent sous un aspect nerveux. Quoique l'utérus soit la principale cause de tous ces accidens, leur fréquence et leur violence ne doivent pas étonner à cette époque. L'on sait que lorsqu'un organe principal souffre, tous les autres souffrent plus ou moins dans la proportion de son influence : plus ils sont susceptibles et foibles, plus ils sont exposés à être

troublés par ces influences sympathiques (*Jouard*). Or, le système nerveux, chez la femme, me paroît être le plus foible, en même temps qu'il est très-susceptible, quoiqu'on dise communément qu'il prédomine. Ce que l'on appelle état nerveux chez les femmes, se fait surtout remarquer lorsque diverses causes débilitantes ont encore sur-ajouté à la foiblesse naturelle de leur constitution. Si par le mot prédominance du système nerveux chez les femmes, on vouloit seulement indiquer qu'il est plus souvent atteint d'affections morbifiques, le fait est très-vrai; mais la fréquence de ses affections morbifiques ne suppose pas une énergie d'action supérieure à celle de tous les autres organes, mais seulement plus de susceptibilité, comme l'a si judicieusement observé le professeur Hallé. C'est à cette susceptibilité, augmentée lors de la cessation des règles, qu'il faut attribuer la fréquence, l'exaspération des maladies nerveuses chez les femmes des grandes villes dans ces mêmes circonstances.

Le traitement des femmes qui sont sujettes à cette époque aux affections nerveuses, doit varier suivant leur tempérament : l'exercice leur est indispensable. On doit employer un traitement moral, les antispasmodiques au moment des accès, des bains tièdes, quelques fortifians chez les femmes délicates.

La saignée, quoique fréquemment utile aux femmes, lors du temps critique, ne doit être employée chez les femmes qui éprouvent des symptômes nerveux, qu'autant qu'il existe des signes d'une pléthore générale ou locale. On ne peut pas la proscrire dans tous les cas, avec quelques praticiens, ou faire un précepte général d'y recourir chez toutes les femmes indistinctement tourmentées alors de vapeurs, avant d'examiner s'il existe des signes de pléthore générale. Les femmes robustes, sujettes aux affections nerveuses, auxquelles on conseille la saignée, s'en défendent ordinairement, sous prétexte qu'elle leur a été nuisible, lorsqu'on a eu recours à ce moyen pour combattre ces symptômes avant cette épo-

que. Le fait peut être vrai, sans qu'on doive pour cela le considérer comme une contre-indication absolue de la saignée : il y a bien plus de raison d'y recourir dans un cas où ces désordres reconnoissent en partie pour cause la suppression d'une évacuation sanguine. Le praticien ne doit pas s'abstenir de la saignée, même dans cette circonstance, si le pouls est dur, plein, si le visage est rouge, et qu'il y ait une grande chaleur. L'observation apprend qu'une évacuation modérée, loin d'aggraver les accidens hystériques, les diminue au contraire. D'ailleurs, en négligeant la saignée du bras, que l'on doit préférer à celle du pied, ces premiers accidens peuvent, par leur persévérance, en amener d'autres plus graves encore.

Si la femme tourmentée de symptômes nerveux, ne présente que des signes d'une pléthore locale, qui s'annonce par un sentiment de lassitude dans les cuisses, de pesanteur dans la région hypogastrique, par la sensibilité de l'utérus qui est excitée par une pression légère au-dessus du pubis, on doit se borner à l'application des sangsues à la vulve ou à l'anus.

Une frayeur vive, l'action d'un froid vif et subit, et autres causes, suppriment quelquefois totalement les règles chez une femme bien portante, long-temps avant l'époque ordinaire, sans qu'on puisse réussir à les rappeler par aucun moyen. Quelquefois pendant des années entières cette femme n'éprouve aucun accident, et paroît même prendre de l'embonpoint; mais au bout d'un certain temps, elle se sent moins bien qu'à l'ordinaire, et devient sujette à des affections aussi graves que variées, qui se succèdent d'une manière irrégulière, tantôt toutes les six semaines ou deux mois, tantôt à des intervalles plus éloignés; cette alternative dure jusqu'à l'époque de la cessation, supposé qu'elle puisse résister à ces accidens : la cause qui les produit, indique que pour les prévenir ou pour y remédier, lorsqu'ils ne font que commencer à s'annoncer,

il faut de temps en temps aux évacuations naturelles supprimées, substituer des évacuations artificielles, par la saignée ou les divers genres d'exutoires, ( cautères, vésicatoires, ) suivant la nature de l'indisposition; encore on ne peut en espérer de succès, qu'autant qu'on emploie ces moyens de bonne heure. C'est surtout dans le cas où les symptômes nerveux dont la femme seroit assaillie, se seroient déclarés à l'occasion d'une cessation prématurée du flux menstruel, que l'on doit être moins timide à les combatre par la saignée, si d'ailleurs il existe des signes de pléthore générale.

A l'occasion de cette suppression prématurée ou naturelle des règles, la femme devient souvent sujette à des rhumatismes qui se fixent le plus souvent aux épaules, à la cuisse, et qui paroissent participer de la nature de la goutte. La goutte sans complication d'affection rhumatismale, est aussi fréquemment occasionnée par la cessation des règles. Si l'on ne peut pas admettre rigoureusement l'aphorisme 29 du livre VI, où Hippocrate dit avoir remarqué que les femmes ne sont atteintes de la goutte qu'après la cessation des règles : *mulier podagrâ non laborat, nisi menstrua defecerint*; du moins est-il constant qu'on l'observe rarement avant cette époque, à laquelle elle paroît, pour ainsi dire, réservée. *Galien*, *Sénèque*, assurent que si les femmes, de leur temps, la contractoient prématurément, et démentoient ainsi l'opinion d'Hippocrate, on devoit l'attribuer à ce que plusieurs d'entre ellles se livroient à l'intempérance et au luxe.

Ces affections goutteuses ou rhumatismales ont beaucoup de tendance à se porter sur les membranes et les viscères, où elles produisent des symptômes inflammatoires ou spasmodiques, que l'on pourroit confondre avec d'autres maladies primitives de ces organes; elles exigent plus de prudence dans le traitement au temps critique; la facilité avec laquelle elles se portent sur les organes

intérieurs, dicte de ne leur opposer que les bains, les fomentations, les saignées, les vésicatoires, et de s'abstenir peut-être des applications toniques, conseillées dans ces derniers temps, comme les frictions avec quinze à vingt gouttes d'éther acétique, que l'on répand sur la partie souffrante, dont on a vanté les bons effets dans certains paroxismes de rhumatisme et de goutte. M. *Sédillot* a publié un Mémoire intéressant sur ce point. M. Martin, médecin de Narbonne, cite des observations qui confirment les effets avantageux que M. Sédillot jeune a attribué à l'éther acétique, employé en frictions, dans le paroxisme rhumatismal, et même contre le paroxisme arthritique. L'acide phosphorique a aussi été conseillé dans les mêmes vues, et spécialement dans les concrétions tophacées de la goutte, par M. Lentin, médecin de Hanovre, qui dit aussi l'avoir employé avec avantage dans une affection cancéreuse de l'utérus. Les rhumatismes causés par la suppression prématurée des règles, soit qu'ils tiennent à une disposition nerveuse, ou qu'ils dépendent d'un vice particulier des humeurs (ce qui n'est pas probable), ont leur siége dans les muscles de la partie affectée ou dans ses dépendances; ils deviennent plus souvent aigus que ceux qui tourmentent souvent les femmes sanguines, peu de temps après la cessation de leurs règles : on doit les combattre par les bains, les saignées. Les derniers sont ordinairement chroniques et bien plus opiniâtres, lorsqu'ils se jettent sur la tête : le vulgaire prend assez souvent ces affections pour des laits répandus, quoique la dernière couche remonte quelquefois à quinze, vingt ans, et que celles qui ne sont jamais devenues mères soient également tourmentées de ces douleurs vagues et errantes : les moyens curatifs dont on peut retirer plus d'avantages, sont les vésicatoires et les cautères, les rubéfians.

Tantôt, à l'occasion de cette suppression prématurée des règles, la femme éprouve des inflammations des amyg-

dales et autres parties glanduleuses, des érysipèles, des hémorroïdes, des ophtalmies chroniques, des douleurs d'entrailles, soit inflammatoires, soit bilieuses ou spasmodiques. La saignée devient indispensable dans plusieurs de ces affections qui sont inflammatoires, et peut encore convenir pour remédier à cette complication, dans celles qui n'ont pas primitivement ce caractère. On ne peut guère douter que ces affections locales ne soient l'effet d'un effort hémorragique. Quoique la saignée soit la méthode la plus sûre, la plus naturelle pour traiter ces maladies qui paroissent dépendre d'un effort hémorragique bien décidé, mais dont les mouvemens fluxionnaires, au lieu de se diriger vers l'utérus, se portent vers d'autres organes à raison de leur disposition particulière, elle offre cependant l'inconvénient d'entretenir, pour ainsi dire, la disposition aux hémorragies. Il est une seconde méthode de traitement, qui consiste à augmenter l'action de quelque organe sécrétoire, pour changer la direction des mouvemens fluxionnaires : c'est de cette manière qu'agissent les divers révulsifs, comme exutoires, purgatifs diurétiques. Quelques femmes éprouvent des spasmes de l'utérus, accompagnés d'une douleur assez vive pour simuler le travail de l'enfantement; ces élancemens momentanés sont un symptôme hystérique, affection à laquelle elles sont très-exposées, à raison des dérangemens qui sont survenus dans l'organe utérin, qui paroît être une des causes principales de son invasion. Pour calmer ces douleurs spasmodiques, on doit conseiller des fomentations avec des dissolutions d'opium, des bains, des demi-bains.

Des éruptions cutanées très-variées, comme dartres, gale, érysipèles, furoncles, ulcères cutanés, sont une complication assez fréquente de cette suppression prématurée, ou de la cessation naturelle des menstrues. Il existe entre la peau et toutes les parties du corps, et plus spécialement encore l'utérus, une liaison intime; et les dérangemens de ce dernier portent assez souvent une impression

plus ou moins marquée sur l'organe cutané qui en est affecté différemment suivant sa disposition, et peut-être, comme le veulent quelques auteurs, suivant la nature des fluides qui tendent à s'échapper par cette voie. Les médecins sont témoins tous les jours de l'influence qu'a la cessation du flux menstruel sur le retour d'anciennes maladies, et surtout de celles qui avoient leur siége à la peau; elle rapelle quelquefois des dartres de mauvais caractère, qui étoient assoupies depuis long-temps, ou fait végéter un cancer qui paroissoit éteint; elle peut aussi favoriser le développement de maladies dont le germe existoit antérieurement, comme disposition scorbutique, scrofuleuse, vénérienne ou autre, mais qui étoit demeuré caché, ou dont les effets étoient suspendus.

On voit quelquefois les dartres se fixer aux parties extérieures de la génération, y déterminer un prurit si incommode qu'il prive les femmes du sommeil et les force de se gratter avec assez de force pour excorier les parties; elles sont aussi assez souvent le siége d'affections érysipélateuses: un vésicatoire appliqué au centre de la dartre prurigineuse me paroît le moyen le plus sûr de calmer cette démangeaison incommode. La pratique de M. Petit, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, a aussi prouvé qu'un vésicatoire appliqué au milieu de l'érysipèle le plus vif, fait promptement cesser le sentiment incommode de cuisson qu'il occasionnoit.

Les éruptions cutanées, soit qu'elles soient critiques (ce qui me paroît avoir assez souvent lieu lorsqu'elles remplacent la menstruation supprimée), soit qu'elles supposent un vice général quelconque, sont une des circonstances où il est le plus important d'établir une exutoire: on imite alors la nature, qui semble indiquer elle-même le besoin d'une évacuation. Le régime, les moyens fournis par l'hygienne sont une des principales ressources: la diète sera végétale. On insistera sur l'usage assidu des fruits acidules de la saison, des tisanes de fumeterre, de douce-amère,

de bardane, de patience sauvage, et autres amers : on cherchera à donner du ton à la peau par les frictions sèches, à la rendre plus souple par les bains émolliens. J'ai déjà dit qu'à cette époque on devoit être très-réservé dans l'emploi des purgatifs auxquels on a si fréquemment recours dans le traitement de ces affections. Les répercussifs dont on obtient quelquefois de bons effets lorsque l'éruption n'est due qu'à un vice local, seroient ici dangereux : on pourroit causer des affections internes bien plus dangereuses que celles de la peau qu'on auroit voulu guérir.

La cessation des règles provoquant le retour de quelques maladies chroniques auxquelles les femmes avoient été sujettes antérieurement, et dont la guérison avoit été difficile, elles doivent, aux approches du temps critique, porter une attention spéciale sur les organes jadis affectés ; et dès que le moindre signe leur fait craindre une récidive, la prudence devroit les engager « à reprendre le régime et une partie » des remèdes qui avoient concouru à leur rétablissement. » (*Jallon.*) »

Si la maladie existoit antérieurement à la cessation des règles, qui est seulement devenue une circonstance qui a contribué à l'exaspérer et à la rendre plus réfractaire aux médicamens, le médecin, s'il veut rendre efficace le traitement propre à la première maladie, doit s'attacher soigneusement à éviter les causes prédisposantes et occasionnelles qui pourroient rendre cette révolution orageuse, et ajouter à la gravité de la maladie.

Il est encore important d'avertir que vers l'âge de 45 ans, époque de la cessation naturelle des règles, les femmes éprouvent souvent tous les symptômes qui accompagnent la grossesse ; ce qui les porte à croire à son existence, quoiqu'elles soient hors d'état de concevoir, parce que le flux menstruel a cessé chez elles : leur ventre grossit, devient tendu, douloureux ; elles sentent des picotemens dans les seins qui augmentent quelquefois de volume ;

elles ont des malaises, des dégoûts et autres symptômes de grossesse qui en imposent aux femmes, pour cet état. On observe le même phénomène lorsqu'une femme perd tout à coup ses règles, à une époque où elles auroient dû continuer encore long-temps, comme à 30, 35 ans environ.

On voit, au contraire, assez souvent des femmes qui désirent n'avoir plus d'enfans, prendre, à cet âge, une véritable grossesse pour une cessation naturelle des menstrues; en effet, plusieurs femmes qui ont conçu après quarante ans, sont devenues enceintes sans s'en apercevoir. La matrice paroît avoir perdu de sa sensibilité, et son développement, après la conception, se fait sans douleur : le toucher est le seul moyen certain de distinguer ces deux états; on peut cependant acquérir quelques probabilités en faisant attention à la manière dont la suppression est venue; si elle a été subite, c'est probablement une grossesse. La cessation se fait rarement tout à coup.

*Affections locales ou propres à l'utérus, et à ses dépendances, qui s'observent à l'époque de la cessation des règles.*

Les désordres que produit dans l'utérus et ses annexes la cessation du flux menstruel, sont aussi variés que fâcheux; leur traitement est plus difficile; et dans quelques cas, les ressources de l'art se réduisent à pallier la maladie que l'on ne peut pas guérir; on peut les rapporter aux maladies suivantes : les hémorragies utérines, la leucorrhée, l'ulcère, le squirre, le cancer de la matrice, qui ont ordinairement commencé par l'inflammation chronique de cet organe. Il m'a paru naturel d'exposer en même temps les affections squirreuses et cancéreuses du sein déterminées par l'âge critique, à cause de l'analogie qui existe entre elles sous divers rapports.

La cessation des règles favorise aussi assez souvent la formation des polypes dans la matrice ou dans le vagin.

Vers le retour d'âge, il se forme encore assez souvent des

tumeurs de la matrice, dont la nature est difficile à reconnoître, et qui simulent assez bien, par la proéminence qu'elles forment dans la région hypogastrique, cette tumeur molle, insensible, qui seroit le produit de la grossesse, pour que des praticiens expérimentés puissent se tromper dans le diagnostic de ces maladies. L'ouverture des cadavres fournit plusieurs exemples de collections sanguines, aqueuses ou vésiculaires dans la matrice, dont la cessation des règles paroît avoir été la cause occasionnelle. Je renvoie l'exposition de ces tumeurs de la matrice au moment où j'indiquerai quels sont les signes au moyen desquels on peut éviter de les prendre pour une grossesse : ce diagnostic est la seule chose importante; car la nature ſait ordinairement seule les frais de la guérison : ces corps, en distendant la matrice, sollicitent ses contractions, et il se déclare un véritable travail, par lequel elle se délivre spontanément des corps fluides ou solides qu'elle renferme. Les maladies des ovaires, des trompes, dépendent aussi le plus souvent de la cessation des règles.

### *Des hémorragies utérines.*

Lorsqu'une ſemme est atteinte, à cette époque, d'une hémorragie utérine, on doit s'assurer, avant d'en entreprendre le traitement, si elle est active, passive, ou spasmodique; car la disposition aux hémorragies, à l'époque de la cessation des règles, ne tient pas toujours à une constitution forte et pléthorique. Les hémorragies que produit la révolution d'âge n'offrent rien de particulier dans leur traitement, qui doit être dirigé d'après les diverses considérations que j'ai proposé, et dont j'ai ſait sentir l'utilité à l'occasion de la ménorragie. Je vais donc me borner à présenter quelques particularités propres aux hémorragies qui surviennent dans cette circonstance.

Si l'hémorragie doit être considérée comme active, elle est annoncée par un sentiment de pesanteur, d'accablement, des bouffées de chaleur, des lassitudes, des inquiétudes dans les extrémités inférieures, des picotemens, un sen-

timent d'ardeur vers la partie qui en est le siége. La turgescence ne se borne pas toujours aux vaisseaux de la matrice ; tout le système veineux du bas-ventre est affecté, et il survient un flux hémorroïdal ; tant qu'il est modéré, on doit le considérer comme avantageux ; il peut, en rappelant les forces de la vie vers ce point, prévenir des congestions fâcheuses vers d'autres organes : on doit le ranger parmi ces maladies dont a traité *Raymond* (de Marseille), qu'il seroit dangereux de guérir.

Les hémorragies actives du retour d'âge doivent être distinguées en deux variétés : les unes surviennent chez des femmes robustes qui abusent des alimens échauffans, des boissons spiritueuses ; mais assez souvent les femmes qui éprouvent ces hémorragies actives sont foibles, et elles dépendent seulement d'une irritabilité extrême des parties de la génération qui y attire les fluides ; elles doivent être rapportées à la seconde variété de la ménorragie active. Les femmes irritables, sensibles, sont celles qui sont plus exposées à ces hémorragies du retour d'âge ; elles dépendent bien plus souvent de l'irritabilité contre nature des organes générateurs, que de la vigueur de la constitution ; elles n'exigent pas les saignées générales ; en y recourant on épuiseroit les femmes, mais sans les délivrer de cette hémorragie active, qui dépend seulement d'un vice de sensibilité qui est en excès dans l'utérus. C'est dans ce cas qu'il est avantageux, comme je l'ai dit en traitant de cette variété de ménorragie active, de placer loin du siége de l'hémorragie, un centre particulier d'irritation. Les rubéfians, les vésicatoires, les frictions sèches, les ventouses appliquées dans une partie éloignée seront utiles pour opérer le déplacement de la sensibilité concentrée vicieusement vers l'utérus ; il faut éviter soigneusement l'usage des chaufferettes, des plaisirs vénériens, qui sont des circonstances propres à aggraver et à faire naître cette irritabilité contre nature.

Lors même que l'hémorragie active dépend de la pléthore sanguine, on doit être réservé sur l'emploi de la saignée, qui convient beaucoup moins pour modérer ces pertes que pour les prévenir. En effet, comme le remarque Fothergill, les hémorragies par pléthore qui surviennent vers le retour d'âge, exigent peu les saignées, quoiqu'elles présentent les signes de cet état, parce qu'elles ont toujours une tendance à la débilité; l'éruption du sang est quelquefois si considérable, qu'au bout d'un temps très-court la femme devient pâle, abattue, se couvre de sueur, et éprouve des lipothymies. Ces hémorragies graves sont moins sujettes à se renouveler; la frayeur qu'elles inspirent à la femme, la forcent à adopter le régime végétal, et à réformer son ancienne manière de vivre.

L'hémorragie utérine du retour d'âge doit être considérée comme passive, si l'on observe dans la femme un état de foiblesse générale, qui peut être réuni à une asthénie locale de l'utérus. Il est important de se rappeler que ces hémorragies passives dans lesquelles le sang s'écoule sans causer de douleur, et sans faire sentir le sentiment obtus d'une congestion locale, peuvent se rencontrer quelquefois chez des femmes assez bien portantes, avec débilité locale vers l'utérus seulement; en sorte que cette espèce d'hémorragie doit se diviser en deux variétés. Je rappelle ces divisions, fondées sur l'observation, sur lesquelles j'ai insisté en traitant de la ménorragie passive, parce que je les regarde comme indispensables pour éclairer la pratique; la saignée augmenteroit l'écoulement : cette espèce est bien plus fâcheuse que la précédente. Dans la première variété, où il y a foiblesse générale, on a deux indications à remplir, relever le ton du système, exciter l'action de l'utérus; dans la seconde variété, où il existe seulement atonie locale, tous les moyens curatifs doivent être spécialement dirigés vers l'organe malade, et tendre à réveiller ses propriétés vitales. Les stimulans seront donc placés le plus

près possible du siége de l'écoulement, qui est entretenu par un état de débilité. J'ai indiqué, à l'occasion de la ménorragie, les moyens les plus propres à satisfaire à ces indications.

Les hémorragies que l'on observe chez les femmes parvenues à l'âge critique, sont souvent occasionnées et entretenues par un état spasmodique, soit général, soit particulier; car, comme le dit Bordeu, le spasme de la matrice dispose à l'hémorragie. Ces hémorragies présentent deux variétés relatives au tempérament des ſemmes qui en sont atteintes, qui ne se ressemblent que par les avantages que l'on retire des narcotiques; en effet, les femmes qui les éprouvent peuvent être robustes ou foibles, ce qui dicte au médecin de varier les moyens qu'il associe aux calmans, suivant que les femmes se trouvent dans l'une ou l'autre de ces dispositions.

Suivant les observateurs, les hémorragies qui ont lieu au retour d'âge, dépendent souvent d'obstructions et d'embarras du ventre, qui gênent la circulation, ou d'obstructions partielles de l'utérus. Suivant eux, lorsqu'une partie des vaisseaux destinés à verser le sang menstruel est obstruée, le sang se rend en plus grande quantité dans ceux qui sont libres, et les dilate au point de leur faire perdre leur ressort. Il n'est guère possible d'admettre cette cause d'hémorragie, ainsi que l'explication mécanique qu'on en donne. Le sang ne se rend à l'utérus que lorsque sa sensibilité est augmentée. Si ces obstructions peuvent devenir une cause d'hémorragie, ce ne seroit probablement que parce qu'elles entraîneroient un développement morbifique de la sensibilité. Les bains tièdes, l'application des sangsues à l'anus, conviendroient pour prévenir les hémorragies occasionnées par ces obstructions. Si l'on doit admettre des hémorragies utérines produites par l'obstruction des viscères du bas-ventre, elles reconnoîtroient pour cause la foiblesse, et n'exigeroient pas d'autre méthode curative que celle qui

est appropriée à la maladie primitive, qui doit se traiter par les apéritifs toniques, le petit lait aiguisé avec le tartrite acidule de potasse, les eaux minérales acidules, salines ; mais le plus souvent elles ne sont guère susceptibles que d'être palliées, parce que l'affection organique dont elles sont l'effet, est incurable.

La plus funeste des hémorragies utérines dont la femme peut être atteinte dans l'âge critique, est celle qui est produite par l'ulcère cancéreux du corps et du col de la matrice. Je ne parlerai pas de cette hémorragie symptomatique, dont le diagnostic s'établit par les douleurs vives qu'ont éprouvé les femmes long-temps auparavant, par les écoulemens puriformes qui ont accompagné ces affections organiques, par l'état du col de la matrice et de son corps, qui est extrêmement sensible ; elle ne laisse aucune ressource. Pour ne pas m'exposer à des répétitions, je renvoie à ce que je dirai en fixant le traitement de l'ulcère ou du cancer de la matrice, dont elle est un symptôme ordinaire.

## *De la leucorrhée.*

La leucorrhée doit souvent être respectée dans l'âge critique. Les femmes prennent quelquefois pour de simples flueurs blanches des écoulemens qui proviennent d'un ulcère de la matrice ou du vagin ; l'odeur et la couleur peuvent aider à distinguer ceux qui supposent une lésion organique de la matrice ou du vagin, de ceux qui dépendent uniquement de la lésion des fonctions sécrétoires de la membrane muqueuse de ces organes ; mais ils ne suffisent pas. Pour dissiper tous les doutes, il faut unir aux signes tirés de la couleur et de l'odeur de la matière, les caractères propres à une maladie organique de ces parties. Le traitement seroit le même que celui que j'ai conseillé pour le catarrhe utérin.

*Du squirre, considéré d'une manière générale.*

Le sein et la matrice sont les foyers des maladies les plus graves qui surviennent dans le temps critique; ils peuvent être atteints de squirres, d'ulcères et de cancers.

Sur vingt femmes attaquées de cancers, quinze au moins le sont entre 45 et 50 ans, époque de la cessation des règles, comme l'a observé Dionis. Il résulte également du dépouillement fait par M. *Bayle*, des registres des travaux anatomiques de l'Ecole de Médecine, dirigés par M. *Dupuytren*, que l'on trouve un plus grand nombre d'ulcères à la matrice entre 40 et 50 ans, que dans toute autre époque de la vie; ils en ont cependant trouvé depuis l'âge de 20 ans. Cette coïncidence de leur formation avec la suppression du flux menstruel, ne doit pas échapper à l'observateur attentif; si on les rencontre avant cet âge, c'est chez des filles libertines, qui sont presque toujours atteintes de cancers à la matrice, qui reconnoissent deux causes, la répétition trop fréquente de l'acte vénérien, qui irrite la matrice, et l'infection vénérienne, qui a tant d'analogie avec le cancer, ou chez celles dont la menstruation étoit douloureuse, quoiqu'elles ne se soient livrées à aucun excès.

Le squirre, quel que soit son siége, forme une tumeur rénitente qui reste indolente pendant quelque temps, et sans changement de couleur à la peau, jusqu'à ce qu'une disposition particulière du corps, ou quelque maladie vienne établir un commencement de fermentation qui s'annonce par quelques douleurs; il suppose toujours une prédisposition, mais qui ne se développe que lorsqu'il a précédé des causes antécédentes, soit internes, soit externes. Une constitution scrofuleuse, un tempérament bilieux prédisposent les femmes à ces engorgemens. On a vu chez des sujets de ce dernier tempérament, une cause de chagrin faire prendre un volume considérable, en quelques semaines,

à

à un squirre qui étoit resté indolent depuis long-temps. Lorsque le squirre ne doit pas être considéré comme une affection correspondante à la cessation des règles, il se forme principalement dans les glandes du sein; tandis que lorsque sa naissance est liée à la cessation des menstrues comme cause, ou à quelque dérangement survenu à la suite des couches, son siége le plus ordinaire est dans la matrice ou dans les ovaires.

Le squirre et le cancer affectent spécialement les organes qui ont beaucoup de sensibilité et peu de force tonique. D'une part les humeurs sont attirées par l'irritation dont ils sont atteints, tandis que de l'autre elles ne peuvent être chassées à mesure qu'elles s'y rendent, à cause de la foiblesse de leur tissu; c'est parce que les glandes conglobées réunissent ce double caractère, qu'elles sont presque le siége exclusif du squirre. Les vaisseaux lymphatiques ne sont nulle part plus foibles que dans les glandes conglobées, comme le prouve l'injection, qui apprend qu'ils se rompent très-aisément dans ces organes. Lorsque le squirre n'affecte pas des organes glanduleux, il se porte toujours sur des parties qui ont beaucoup de vaisseaux absorbans.

Le squirre, dans son commencement, est un simple engorgement lymphatique, et paroît appartenir exclusivement à ce système; on ignore absolument sa nature : cette maladie n'a aucune ressemblance avec toutes les autres affections contre nature connues. M. Lassus fait consister la cause matérielle du squirre dans la stagnation et la concrétion d'une humeur albumineuse qui se dépose lentement dans un organe glanduleux, et l'engorge : sa cause formelle trouve sa source dans la disposition qu'a cet organe à s'engorger.

On considère, et en apparence avec assez de raison, le squirre comme l'enfance du cancer; cependant, comme je le dirai bientôt, le squirre de la matrice paroît être toujours précédé de l'ulcère de cet organe. Le squirre in-

dolent passe à l'état de cancer, sans l'application de nouvelles causes : cette transmutation n'a pas nécessairement lieu. Chez des individus elle s'opère promptement, chez d'autres très-tard. Lorsque le squirre a acquis un volume considérable, il s'y établit un foyer d'irritation qui forme cette matière âcre propre au cancer, et qui prend sa source dans la tumeur même ; la manière dont il se développe prouve que le virus se forme dans la partie engorgée, et n'existe pas dans la masse des humeurs ; c'est l'inflammation qui se déclare dans la partie, et qui détermine la formation de cette matière, que l'on doit regarder comme la cause du cancer. S'il est constant, comme le pensoit le professeur *Peyrilhe*, que la matière ichoreuse, qui naît dans le sein d'un squirre devenu cancéreux, est le produit de sa dégénération, et que les effets généraux qu'elle produit existent secondairement à l'affection locale, on devroit rejeter le terme de vice cancéreux, et les appeler affections cancéreuses, puisqu'alors le virus ne seroit que l'effet, et non point la cause de la maladie ; cependant, quoique effet, il pourroit devenir à son tour cause, et produire une infection générale par son absorption.

### *Du squirre et du cancer des mamelles.*

Le squirre des mamelles est assez fréquent ; la structure lymphatique de ces organes, leur vive sensibilité, qui fait qu'elles se gonflent toutes les fois qu'elles sont irritées sympathiquement, qu'elles deviennent le siége d'un travail particulier et d'une sécrétion, sont deux circonstances déduites de leur organisation qui les disposent singulièrement aux squirres et aux cancers.

Les causes du squirre des mamelles sont externes ou internes : les causes externes sont les coups, les chutes, les compressions exercées par les vêtemens. Une contusion sur ces organes augmente l'irritabilité de la partie et affoiblit

en même temps le tissu des vaisseaux : il est facile de se convaincre que c'est en affoiblissant le tissu des vaisseaux lymphatiques, que ces causes produisent le squirre et par suite le cancer. En effet, comme l'observe M. *Duprest-Rony* : « il faut un certain degré d'intensité dans la puis- » sance qui agit, degré au delà duquel on ne craint plus le » cancer. Si dans l'instant de la percussion, la personne » frappée éprouve seulement une légère douleur ; que les » tégumens restent intacts, la douleur cessera bientôt et la » malade se croira guérie : cependant une petite tumeur » paroîtra quelque temps après ; elle prendra successivement » un accroissement plus ou moins rapide, et finira par offrir » tous les caractères du cancer ; mais si la percussion a été » très-vive, qu'elle ait désorganisé tout l'organe glandu- » leux, que les tégumens aient été plus ou moins contus, » dans ce cas on doit peu craindre le cancer. Une inflam- » mation rapide se développe, des abcès se formeront. . . . » la suppuration qui survient entraîne les débris des vais- » seaux lymphatiques contus, déchirés. . . . Dans le premier » cas, les vaisseaux ont été seulement affoiblis ; dans le se- » cond, brisés, désorganisés. . . . Les glandes, les vaisseaux » lymphatiques affoiblis, leur action diminue, la lymphe » s'y arrête, y séjourne et se durcit par l'absorption des par- » ties les plus tenues. . . . Il en résulte un engorgement » squirreux, indolent. »

Les causes internes du squirre et du cancer sont peu connues, leur manière d'agir l'est encore moins. On range communément parmi ces causes les suppressions d'évacuations habituelles, comme celles du flux menstruel, hémorroïdal, la rétropulsion des affections psorique, dartreuse, scrofuleuse, l'abus des alimens âcres et des boissons spiritueuses, les chagrins profonds ; aussi observe-t-on que cette affection s'est multipliée chez les religieuses à l'époque de la révolution, et que les squirres se manifestent de préférence chez les femmes d'un tempérament mélancolique. En

admettant que les affections morales peuvent influer sur la fréquence des squirres et des cancers, je crois qu'on ne doit les considérer que comme des causes secondaires et accessoires, et qu'elles ne suffiroient probablement pas seules pour donner lieu à la maladie, sans une prédisposition chez l'individu. M. Rony pense que les affections tristes, comme les causes externes, favorisent le développement des squirres et des cancers par leur caractère débilitant. En effet, chez les femmes, à l'époque critique, l'activité de la vie semble diminuer lorsque les fonctions organiques cessent. On ne peut pas douter que les diverses circonstances qui accompagnent la cessation des règles chez plusieurs femmes qui regrettent amèrement le passé et se peignent l'avenir sous les couleurs les plus noires, ne soient très-propres à les jeter dans un état de débilité.

La stérilité et le célibat paroissent encore prédisposer les femmes à ces affections. Dionis a observé que les religieuses en étoient fréquemment atteintes. Les causes du cancer sont toutes celles du squirre qui l'a précédé; car pour les mamelles, on peut dire, avec vérité, que le squirre est l'enfance du cancer.

Le squirre des mamelles se reconnoît aisément au moyen du toucher, qui fait distinguer des nodosités irrégulières, s'il y a plusieurs glandes engorgées. Plusieurs auteurs ne donnent le nom de squirre aux tumeurs qui ont leur siége ordinaire dans une glande, que lorsque l'engorgement est irrésoluble, et désignent sous le nom de tuméfaction, celles qui sont résolubles; ce qui explique pourquoi des praticiens regardent les remèdes topiques comme utiles dans le squirre, tandis que d'autres les regardent, de quelle nature qu'ils soient, comme inutiles et même dangereux, parce qu'ils irritent le squirre et le rendent douloureux. Je n'établirai pas cette distinction, quoique peut-être réelle au fond, parce qu'il n'y a point de signes pour distinguer ces deux états : le défaut de succès des remèdes me paroît seul pouvoir l'établir.

En prenant le mot squirre pour tout engorgement des glandes, il est incontestable que l'on en obtient quelquefois la résolution, lorsqu'il est simple et commençant : il n'y a encore qu'obstruction et atonie des vaisseaux. On doit tenter la résolution dans tous les cas où le squirre est simple et peu volumineux, quoique tous les squirres simples ne soient pas susceptibles de se résoudre : il faut même convenir qu'il est constant que l'on obtient rarement cette terminaison heureuse ; on ne peut l'obtenir qu'autant que les sujets sont jeunes, vigoureux, et que le squirre reconnoît pour cause une violence extérieure ; cette tentative étant toujours sans suites fâcheuses, quand elle ne réussit pas, pourvu qu'on se borne à des moyens doux, qui ne peuvent avoir que l'inconvénient d'être impuissans, il seroit imprudent de ne pas la tenter. Lorsqu'une femme, qui approche de l'époque critique, porte au sein une tumeur dure, elle ne doit pas balancer à se soumettre à l'opération, quoiqu'elle soit encore indolente et insensible, sans quoi elle s'expose à la voir dégénérer en cancer pendant les troubles de la cessation des règles, qui rendroient, d'ailleurs, le succès de l'opération bien plus douteux, si on l'entreprenoit alors.

Les moyens que l'on a conseillé pour favoriser la résolution du squirre sont très-nombreux : on doit commencer par combattre la cause éloignée si elle est connue, et l'éloigner si elle continue d'agir, comme dans le cas de compression mécanique qui existeroit encore. Si on accuse la suppression d'une évacuation habituelle, par exemple, des hémorroïdes, des menstrues, il faut la rappeler ou y suppléer par des moyens convenables ; tels sont les saignées, les sangsues, les ventouses, les exutoires. L'on voit souvent des tumeurs squirreuses succéder à la répercussion de quelques affections cutanées, telles que les dartres, la gale, les érysipèles périodiques : lorsqu'on a des raisons de croire que le squirre est dû à de pareilles causes, on doit inoculer la maladie si elle est contagieuse, ou chercher à rappeler

à la peau l'humeur répercutée par des révulsifs, tels que les sinapismes, les vésicatoires, les frictions sèches.

Lorsque le squirre reconnoît pour cause les passions de l'âme, Rivière assure que s'il est commençant, on obtient assez souvent la guérison par les antispasmodiques, et surtout par les préparations d'opium : ce célèbre médecin rapporte l'histoire de deux cancers commençans, guéris par l'usage continué d'une décoction de têtes de pavot.

Avant d'employer les topiques résolutifs, il est utile, dans le plus grand nombre des cas, de faire précéder les émolliens, mais on ne doit pas y insister trop long-temps ; car si la plupart des causes qui produisent le squirre y donnent lieu en produisant dans les vaisseaux un état d'atonie, il est évident que pour opérer la guérison, on doit avoir recours, comme l'a indiqué M. Peyrilhe, aux toniques et aux stimulans : on ne doit parvenir aux topiques les plus énergiques que par gradation.

On peut commencer par ramollir la tumeur par des cataplasmes émolliens, des décoctions émollientes, des bains de vapeurs ; on peut faire alterner la vapeur de l'eau chaude avec celle du vinaigre, dirigée vers le sein au moyen d'un appareil convenable. Galien avoit déjà préconisé ce moyen ; cependant M. Lassus assure, « que si l'on recouvre la tu- » meur de médicamens émolliens, que si l'on fait prendre à » la malade des bains tièdes, dans l'espérance illusoire de » résoudre et de ramollir un squirre, ou si on les emploie » comme un remède préparatoire à l'opération que l'on se » propose d'exécuter... les progrès en deviennent très-ra- » pides. Dans tous ces cas les bains sont nuisibles, ils aug- » mentent la douleur et l'engorgement, soit que le cancer » soit occulte ou ulcéré. (Pathol. Chir.) » Je crois que cette sentence ne peut s'appliquer qu'aux tumeurs anciennes, volumineuses ou qui cesseroient d'être indolentes : on convient généralement, qu'il faut alors s'abstenir de toute application topique qui ne feroit que hâter leur dégénérescence. D'ailleurs,

M. Lassus ayant établi une distinction entre la tuméfaction des glandes et leur squirre, ne donne ce nom qu'aux tumeurs irrésolubles : or, on convient que lorsque la persévérance de ces tumeurs dans le même état, quoique l'on emploie depuis long-temps divers topiques, a pu faire reconnoître qu'elles ne sont pas résolubles ; il faut également éviter toute application topique, qui pourroit les faire dégénérer en cancer.

Lorsque la tumeur commence à s'amollir, on doit alors unir les résolutifs aux émolliens, pour terminer par les plus actifs : on recouvre assez communément la tumeur avec l'emplâtre de cigue, de vigo cum mercurio. Ces topiques ont l'inconvénient d'occasionner souvent un érysipèle, d'exciter de la démangeaison. M. Hallé me paroît avoir saisi la manière d'agir des emplâtres, en disant, dans son Cours d'Hygienne, qu'ils agissent en bouchant exactement les pores de la peau, et en empêchant la sortie de la transpiration insensible, qui forme un bain intérieur qui favorise la résolution de l'engorgement.... On a encore vanté les préparations de plomb. Le professeur Boyer a employé, avec succès, un petit sac rempli de muriate de soude bien pulvérisé et appliqué sur la tumeur. M. Peyrilhe conseille, dans son Traité du Cancer, les dissolutions de gomme dans le vinaigre, des solutions savonneuses et alcalines très-étendues. Si les alcalis, comme l'ammoniaque, sont utiles, c'est en réveillant l'énergie des vaisseaux obstrués comme stimulans, et non comme des fondans directs et chimiques. Tous les topiques trop stimulans me paroissent extrêmement dangereux ; ils peuvent hâter les progrès du mal.

On conseille, en même temps que l'on emploie ces topiques, des tisanes, auxquelles les médecins donnent assez improprement le nom d'apéritives. On procède, dans leur choix, par gradation ; on donne d'abord les boissons faites avec le pissenlit, la chicorée, aiguisées avec le nitrate de potasse ; on passe, au bout de quelque temps, à celles faites avec la fumeterre, le cerfeuil avec l'acétite de po-

tasse (terre foliée de tartre), qui sont un peu plus actives. Plusieurs praticiens emploient, en dernier lieu, l'extrait de ciguë, tantôt seul, tantôt uni au camphre et à l'opium, dont on augmente graduellement la dose jusqu'à un gros. De tous les poisons dont les auteurs ont conseillé l'usage intérieur, la ciguë est presque le seul auquel la prudence dicte encore de recourir, mais avec circonspection : les effets de la ciguë ne sont pas les mêmes chez tous les individus ; il en est chez lesquels son usage, long-temps continué, trouble les fonctions de l'estomac et des intestins : on doit préférer les feuilles sèches et pulvérisées à l'extrait, qui est ordinairement brûlé.

L'observation a fait abandonner l'usage intérieur d'autres poisons, conseillés successivement, tels que le vert-de-gris, la potasse caustique étendue, la baryte, la muriate de baryte (1), l'aconit, la jusquiame. Le professeur Peyrilhe a fait voir les dangers de l'arsenic, si préconisé pendant quelque temps; d'autres emploient les pilules de savon, les purgatifs : on préfère ordinairement ceux tirés des mercuriaux, comme le mercure doux, les pilules de Beloste, auxquels on attribue la propriété d'agir sur le système lymphatique ; on doit les répéter fréquemment. J'oserois presque assurer qu'il est téméraire d'employer, à l'époque de la cessation naturelle des règles, des purgatifs actifs pour guérir les squirres commençans : ne doit-on pas craindre qu'une méthode irritante les fasse dégénérer, en les employant à une époque féconde elle-même en cancers internes et externes ?

Lorsqu'il s'est écoulé un certain temps depuis l'emploi

(1) Le muriate de baryte a été conseillé par M. Crawford, qui l'a introduit le premier dans la matière médicale pour la guérison radicale des scrofules, dans lesquels il paroît avoir eu des succès réels, comme je le dirai en traitant de cette affection. Il le croit encore salutaire dans les premières périodes du cancer et de la phthisie pulmonaire... parce que, suivant cet auteur Anglais, ce sel a une action tonique spécialement sur le système lymphatique.

des topiques et des médicamens internes, et que cependant la tumeur persévère dans le même état, ce qui est un signe, et le seul, qu'elle n'est pas résoluble, il faut éviter soigneusement toute application topique; c'est alors qu'au lieu d'accorder sa confiance aux moyens que conseillent les auteurs, on agiroit plus prudemment en se décidant à les extirper avant que les squirres aient acquis beaucoup de volume, et qu'ils ne commencent à dégénérer en cancer; ce que l'on reconnoît avoir lieu au moment où la douleur commence à se déclarer. Dans les commencemens du cancer, la malade se plaint d'un léger prurit, avant-coureur de la douleur; bientôt elle ressent dans la partie un fourmillement incommode, puis de la douleur; tantôt c'est le sentiment passager d'une chaleur brûlante, comme celle d'un charbon ardent, tantôt la douleur se fait sentir, comme si la tumeur étoit percée à divers temps par des coups d'épingles.

Les applications narcotiques à fortes doses ne pourroient-elles pas convenir pour entretenir la partie dans son état d'indolence, et s'opposer au développement du foyer d'irritation? Féaron, chirurgien Anglais, conseille, lorsqu'il existe une affection squirreuse externe, quelle que soit la partie du corps qu'elle occupe, d'appliquer cinq ou six sangsues de temps en temps: par l'application des sangsues aux environs de la tumeur indolente, on s'oppose à la congestion du sang et à son augmentation de volume; ce qui a fait penser que par-là on pouvoit prévenir sa dégénérescence en cancer.

Le cancer paroît sous deux états très-distincts, sous celui de cancer squirreux, et sous celui de cancer ulcéré; l'un et l'autre est caractérisé par des élancemens douloureux très-vifs, qui se font sentir par intervalles plus ou moins rapprochés, et qui ne diffèrent qu'en ce que, dans l'un des cas, la tumeur squirreuse est ouverte, dégénère en ulcère hideux, tandis que dans l'autre cas la tumeur n'est pas ouverte: il n'est aucun point de l'histoire du cancer plus im-

portante à étudier et à approfondir que celle qui tendroit à déterminer, par des caractères fixes, les cas où la maladie est générale, et ceux où elle est simplement locale. Cette connoissance apprendroit avec certitude quels sont les cas où l'on doit entreprendre l'opération, parce qu'on la feroit avec succès : il faut bien plus de connoissance pour décider si l'opération est praticable que pour l'exécuter.

Mais malheureusement il n'est pas possible de fixer rigoureusement l'époque à laquelle le cancer cesse d'être une affection locale, et où il commence à étendre ses ravages sur l'ensemble de l'économie. S'il est très-difficile d'établir dogmatiquement les conditions nécessaires pour la réussite de l'opération, il est encore bien plus embarrassant de pouvoir apprécier si elles se trouvent réunies chez la malade que l'on examine. Il seroit peut-être plus curieux qu'utile de déterminer la proportion qui existe entre les extirpations heureuses ou malheureuses : cette connoissance seroit d'une foible ressource, lorsqu'il s'agit de fixer si on peut espérer du succès de l'opération dans tel cas particulier : au lieu de s'occuper de ce rapport difficile à établir, d'après les observations publiées par les auteurs, et qui seroit probablement fautif, parce que souvent elles ont été communiquées trop tôt après l'opération, pour être assuré qu'on n'avoit plus à craindre une récidive ; il seroit plus avantageux d'indiquer quel étoit l'état de la constitution, lorsque l'opération n'a pas réussi : en général on n'a donné que les observations qui constatent sa réussite.

Les auteurs ont établi une distinction entre les squirres et les cancers, qui ne se développent que par l'action de causes accidentelles, et ceux qui paroissent survenir indépendamment de l'action de ces causes. Cependant, même dans ce dernier cas, lorsque ces causes viennent à agir, elles influent avec énergie sur leur développement et leurs progrès : ils ont donné à ces derniers le nom de cancers constitutionnels, parce qu'ils les regardent comme une maladie de

la constitution. Je crois qu'Hippocrate a voulu désigner cette espèce de cancer, par l'expression de cancer occulte, et non pas seulement une tumeur cancéreuse qui n'est pas ouverte. En supposant que ce fût l'idée d'Hippocrate, cette dénomination seroit impropre, et il est désigné d'une manière plus expressive par le terme de cancer constitutionnel.

Il est peut-être important de bien distinguer ces deux cas, pour fixer si l'on peut espérer de pratiquer l'opération avec succès : peut-être ne diffèrent-ils pas seulement par le degré, mais par leur essence : peut-être même faudroit-il avoir égard à l'état particulier de la constitution par lequel ils sont fomentés, et admettre des cancers de plusieurs espèces, comme l'a fait *Gamet*, qui s'est beaucoup occupé des maladies cancéreuses. On ne peut se fixer pour le traitement, lorsque le cancer paroît dépendre de la constitution, qu'autant que l'on sait si le cancer doit être regardé comme dartreux, scorbutique, scrofuleux, vénérien ; ce qui indique que dans les cas où l'opération n'est plus praticable, le traitement doit varier suivant le tempérament et le caractère de la maladie.

Avant d'entreprendre l'opération, on doit peser attentivement les circonstances suivantes, qui peuvent apprendre, avec assez de probabilité, si l'on peut espérer ou non une guérison radicale.

On doit regarder la maladie comme locale, c'est-à-dire, bornée à la partie affectée, lorsqu'elle est survenue à la suite d'un coup, d'une chute et autre cause externe ; qu'elle a commencé par une petite tumeur, qui s'est accrue lentement et qui n'est point encore ulcérée ; qu'elle existe seule, c'est-à-dire, sans complication d'engorgement des glandes lymphatiques voisines ou éloignées ; qu'elle n'est point adhérente, quoiqu'elle occupe toute la mamelle. Il est cependant nécessaire de noter que l'engorgement de quelques-unes des glandes lymphatiques, qui communiquent avec l'organe malade, n'est cependant pas toujours un indice certain que l'affection

est générale : il peut survenir un engorgement dans le principe de la maladie, et long-temps avant que la tumeur passe de l'état squirreux à celui de cancer ; cette circonstance rend le jugement très-difficile à porter ; il peut surtout arriver que la maladie ne soit pas générale, et que les autres glandes ne soient affectées que sympathiquement, si cet engorgement n'affecte que les glandes par lesquelles passent immédiatement les vaisseaux qui viennent de la tumeur. Il est nécessaire d'observer que les adhérences de la tumeur, qui a jeté de profondes racines sur les parties environnantes, ne sont pas un aussi grand obstacle à la guérison radicale, que les douleurs vives et lancinantes ordinaires à cet état, qui se font sentir dans la tumeur lorsqu'elle commence à dégénérer : cette adhérence annonce seulement une plus grande étendue de la maladie, et rend plus difficile l'opération, parce qu'on n'est pas sûr d'emporter toute la partie affectée, et de laisser une plaie dont le fond soit parfaitement sain, ce qui est rigoureusement indispensable pour le succès de l'opération.

On est surtout autorisé à conclure que la maladie est locale, et que le cancer peut être extirpé avec espoir d'une guérison radicale, lorsque d'ailleurs la femme jouit d'une bonne santé, que les règles n'ont point éprouvé de dérangement ; que toutes les fonctions, la digestion, la respiration se font avec la même intégrité que dans l'ordre naturel ; que le teint conserve sa couleur naturelle, qu'il n'y a point d'écoulement verdâtre par le vagin : après avoir pesé mûrement toutes ces circonstances, il est aussi important de faire attention à l'âge de la femme : on ne peut méconnoître l'influence des âges sur le succès de l'opération. « Les engorgemens des glandes du sein ont rarement des suites graves de 14 à 25 ans. Des affections » analogues, au rapport du professeur *Pinel*, qui surviennent aux femmes très-avancées en âge, comme de » 60 à 80 ans, sont moins propres à dégénérer en cancer,

» et leur extirpation en général n'est pas suivie de ré-
» cidive. »

Les circonstances suivantes font, au contraire, présumer que l'affection est générale, et que si elle a été d'abord locale, elle étend maintenant ses ravages sur toute la masse, soit que l'on doive attribuer les effets fâcheux que l'on observe à l'infection qui s'est communiquée aux humeurs, soit qu'ils soient seulement le produit de la foiblesse; accroissement rapide de la tumeur qui paroît due à une cause interne, volume considérable, adhérences étendues aux parties voisines, quoiqu'elle ne soit pas ancienne; engorgement des glandes voisines et de celles situées dans le creux de l'aiselle, de chaque côté, et jusqu'au voisinage des gros vaisseaux. On est confirmé dans l'opinion que la maladie est générale, si la peau qui recouvre la mamelle est tuberculeuse, ulcérée depuis long-temps, et qu'elle fournisse une matière ichoreuse très-abondante; si la mamelle augmentée en largeur, a perdu entièrement sa forme, au point que le mamelon soit rentré dans le sein. Il est certain que l'affection est générale lorsqu'il survient le moindre dérangement dans les fonctions. Dans tous les cas, dès que la maladie cesse d'être locale, la respiration est gênée, les digestions commencent à languir, l'appétit se perd, les alimens répugnent à la malade: après une longue inappétence, on voit quelquefois survenir un appétit très-vif vers la fin; elle finit par vomir la petite quantité d'alimens qu'elle prend; elle est atteinte de diarrhée colliquative; la nutrition ne se faisant plus que d'une manière très-imparfaite, amène le marasme et la fièvre hectique: à toutes ces circonstances se joint de l'altération dans la couleur de la peau, qui devient jaune ou d'une couleur plombée.

L'influence de l'affection cancéreuse, quel que soit son siége, porte jusque sur les os, qui deviennent friables en se dépouillant de leur partie essentiellement organisée. On

a vu des personnes attaquées de cancer se rompre les os en se tournant dans leur lit ; on a cassé le bras à d'autres, en leur aidant à monter dans une voiture.

La pratique fournit assez souvent des exemples de tumeurs cancéreuses qui ont été très-long-temps stationnaires. Lédran, M. Peyrilhe, disent en avoir vu. Des femmes ont porté pendant vingt ans des cancers ulcérés, sans qu'on les ait jamais soupçonnées d'en être atteintes.

Le dérangement qui survient dans l'ordre naturel des fonctions, le défaut de succès de l'opération lorsqu'on la pratique à une époque où la maladie a fait tant de progrès, et exercé de si grands ravages, soit sur les parties voisines, soit dans l'ensemble de l'économie, sont-ils un indice certain de l'infection des humeurs, comme on le pense généralement? Si la maladie paroît de nouveau après l'opération tentée dans ces circonstances fâcheuses, et exerce ses ravages avec plus d'activité que la première fois, est-ce parce que le fluide cancéreux absorbé a produit une infection générale ? ou bien la fièvre hectique et les autres accidens qui surviennent vers la fin de la maladie ne sont-ils que sympathiques, et la fièvre le produit de la foiblesse ? Les partisans de cette dernière opinion pensent que la sensibilité des vaisseaux s'oppose à l'absorption de cette matière ichoreuse : d'ailleurs, comment une matière qui corrode les parties voisines, pourroit-elle circuler dans les vaisseaux sans en intéresser le tissu ? Ils croient que l'on peut concevoir la récidive de la maladie à raison de la débilité générale où se trouve la malade, de la continuité et de l'accroissement des divers symptômes destructeurs de la vie qui s'étoient annoncés, qui favorisent le développement de la diathèse cancéreuse.

Le cancer est-il contagieux ? Les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point. Quelques faits que M. Lassus a rapportés dans sa Pathologie chirurgicale, paroissent prouver que le cancer est contagieux, et peut être inoculé par une

piqûre, ou en portant l'ichor sur la langue ou dans les premières voies. La contagion est prouvée par cette expérience de M. Peyrilhe, qui, ayant déposé de l'humeur cancéreuse sur une plaie qu'un chien portoit au dos, vit bientôt cette plaie présenter tous les phénomènes des cancers ulcérés. Ces mêmes faits ne sont-ils pas propres à infirmer la doctrine de ceux qui ne croient pas à la possibilité de l'absorption de la matière des cancers ?

Cette maladie est-elle héréditaire? L'expérience apprend chaque jour, d'une part, que les femmes atteintes de cancers, ont eu pour mères des femmes qui n'en ont jamais présenté la plus légère atteinte ; et d'autre part, que la mère qui en a été attaquée, ne transmet pas toujours cette affection à sa fille ; quoique dans quelques cas l'une et l'autre puissent en être atteintes : cette idée tourmente les filles dont les mères ont succombé à cette terrible maladie ; il importe de les désabuser. Cette anxiété continuelle aux approches de la cessation des règles, pourroit contribuer beaucoup plus à lui donner naissance, qu'une prédisposition transmise par la mère à sa fille : c'est ce qui a fait dire au professeur Peyrilhe, en parlant de cette affection : *proles sine matre creata.*

Quoiqu'on ait eu l'attention de peser attentivement les diverses circonstances dont j'ai fait mention, il peut encore, dans quelques cas, rester du doute sur l'état de la maladie. Doit-on opérer dans l'incertitude du succès, ou bien doit-on respecter la tumeur? Depuis *Lecat*, le plus grand nombre des praticiens conseillent d'opérer. Ce précepte, donné par Lecat, et approuvé par l'Académie de Chirurgie, et plus récemment par *Bell*, a pour fondement la possibilité de sauver par l'opération quelques femmes, tandis que la mort des malades est certaine, si on abandonne la maladie à elle-même. Le précepte contraire a été donné par M. *Garnier*, qui croit que si l'on s'en tenoit rigoureusement à ce qu'apprend l'expérience, que peut-être,

dans le doute, il vaudroit mieux ne pas opérer; « car on » sait, dit-il, que les malades opérées dans les cas in- » certains, et chez qui le cancer a reparu, ont succombé » plus promptement qu'elles n'eussent fait dans le cas con- » traire. » Quelque parti que l'on prenne, on est environné d'écueils. Comme de deux maux il faut choisir le moindre, ne doit-on pas préférer une méthode qui peut conserver quelques femmes, quoiqu'on ne puisse disconvenir que lorsqu'elle ne sera pas employée à propos, elle puisse hâter les progrès du cancer, à une autre qui, pour éviter cette dégénérescence plus prompte dans une maladie qui donnera nécessairement la mort, quoique plus tard, laisse périr des malades que l'on eût pu sauver en tentant l'opération ?

Quoiqu'il n'entre point dans le plan de mon ouvrage de donner des préceptes sur les procédés opératoires qui conviennent pour extirper le cancer, je vais cependant indiquer les précautions que l'on a cru utiles pour assurer, ou au moins favoriser son succès. Le cancer étant très-sujet à répulluler, on a proposé plusieurs moyens pour prévenir cet accident consécutif; celui auquel on attribue le plus de vertu, est le cautère que l'on établit à l'un des bras, en supposant que cela n'ait pas été fait avant l'opération. L'expérience a malheureusement appris, dit avec raison M. Garnier, dont j'ai déjà cité la Dissertation, que ce moyen n'empêche nullement la récidive de la maladie, presque toutes les personnes qui ont éprouvé cet accident ayant eu un ou deux cautères, quelques-unes jusqu'à quatre, un à chaque extrémité. On a vu des opérations réussir complétement, sans être précédées ni suivies de cautères, ce qui indique que cet exutoire n'est pas toujours nécessaire; il ne convient jamais d'en pratiquer plusieurs; si un seul ne suffit pas, plusieurs ne feroient qu'épuiser les malades. On doit regarder comme une pratique dangereuse de placer le cautère dans la plaie qui

résulte de l'extirpation du cancer; car elle entretient un ulcère qui a la plus grande tendance à devenir cancéreux. Quand on a extirpé exactement toute la tumeur, le cancer ne se reproduit qu'autant que l'infection est générale. Or, en admettant même que l'absorption d'un virus fourni par la partie cancéreuse soit la cause de sa reproduction, il n'est pas probable qu'on puisse lui donner issue par cet émonctoire, qui fournit toujours d'ailleurs une suppuration louable. « Si quelquefois un cautère peut être utile, c'est surtout lorsque l'ulcère cancéreux existoit depuis long-temps, et étoit, pour ainsi dire, devenu un émonctoire habituel, qui débarrassoit l'économie d'une certaine quantité d'humeur. »

Dès que l'on a reconnu que la tumeur n'est plus susceptible d'être excisée avec espérance de succès, parce que la maladie est générale, on doit employer le traitement palliatif; par ce traitement on doit tendre à calmer les douleurs affreuses qu'elle produit, et qui privent les malades du sommeil, et à retarder, autant que possible, ses progrès. On regarde comme très-convenables pour prévenir la dégénérescence cancéreuse, les boissons amères (marrube blanc), édulcorées avec les sirops de vinaigre, les sucs des plantes chichoracées, combinés de temps en temps avec les sucs antiscorbutiques. On conseille communément le régime végétal, les fruits aigrelets. La proscription du régime animal porte sur cette idée erronée, qu'il peut engendrer la putridité : il me paroît le plus convenable pour soutenir les forces, et remédier au marasme. Les jus de viande torréfiée, administrés chauds, seroient les plus utiles.

En traitant du cancer de la matrice, dont le traitement palliatif est le même que celui du cancer des mamelles parvenu au dernier degré, j'indiquerai le traitement interne et le régime le plus convenable pour modérer les effets de la dégénérescence cancéreuse. Je me borne ici à parler des

topiques qui ont été conseillés pour le cancer des mamelles: ils doivent varier suivant les progrès de la maladie, parce que ceux qui soulagent d'abord, finissent par devenir insuffisans.

Tant que la tumeur n'est point ulcérée, quoique tant soit peu douloureuse, on doit s'abstenir de toute application topique: la peau de cygne, ou tout autre corps mou dont on la recouvre, y entretient une douce chaleur, et la préserve des frottemens. Dès que les élancemens commencent à s'y faire sentir, on cherche à calmer les douleurs en appliquant sur la tumeur les feuilles de ciguë, de jusquiame, de morelle, de bella-dona, de stramonium; lorsque ce moyen est insuffisant, on a recours à l'opium; on en fait une dissolution forte avec un gros par pinte; on y trempe des compresses, que l'on applique sur la tumeur, et que l'on renouvelle souvent; cette dose devient par la suite trop foible; on l'augmente successivement, et dans quelques cas elle a été portée jusqu'à une et deux onces par pinte, et même au delà; ces applications retardent les progrès de la maladie, en calmant les douleurs.

L'ulcère une fois formé est sale, fétide, rongeant; il en sort des chairs fongueuses, qui sont sujettes à de fréquentes hémorragies, et dont la surface a la forme à peu près d'une framboise ou d'un chou-fleur; les vaisseaux deviennent variqueux, la matière qui en sort, pour l'ordinaire est une sanie fétide, et de couleur brunâtre: ces apparences de la matière avoient déterminé M. Peyrilhe à accuser comme cause prochaine du cancer, une diathèse putride *sui generis*. Une douleur aiguë, lancinante, se fait sentir dans toute l'étendue de la partie affectée; douleur dont le caractère particulier est de sembler produite par des déchiremens, et d'être accompagnée d'une chaleur brûlante. La peau voisine de l'ulcère présente des rides, paroît contractée en quelques endroits, comme le seroit une partie qui auroit été exposée à l'action d'un fer ardent, que l'on auroit tenu

près de sa surface. Cette observation a été faite par *Crawfort*.

Lorsque le cancer ulcéré est peu douloureux, on ne doit pas employer les topiques tirés de la classe des narcotiques; car, comme l'observe M. Peyrilhe, les préparations opiacées appliquées en topiques à la surface des plaies, éteignent la vie de la partie, et la frappent d'un état d'atonie qui rend la gangrène plus facile : on ne doit y recourir que dans les cas où la femme ne peut pas supporter la violence de la douleur; dans ce dernier cas, la femme étant vouée à une mort certaine, il faut diriger ses vues du côté de la douleur, qu'on tâche de calmer afin de la rendre plus supportable.

Lorsque les douleurs sont peu vives, on pourroit appliquer en topiques sur le cancer ulcéré, la carotte réduite en pulpe, ou le cataplasme de carotte râpée, déjà employé par quelques médecins, et surtout par M. *Ténon*, mais dont le docteur Bridault, médecin Français, a le mieux apprécié les effets, et le mieux déterminé les cas de cancers où le remède convient, dans un Traité sur la carotte (La Rochelle, an X); il reconnoît que l'application de la carotte râpée augmente souvent les douleurs dans les cancers ulcérés qui succèdent à d'anciens cancers occultes, à d'anciennes tumeurs squirreuses qui avoient leur siége dans les glandes.

Si les douleurs sont vives, les topiques seront tirés de la classe des narcotiques. Si on panse l'ulcère avec de la charpie trempée dans une dissolution d'opium, on cause des hémorragies à chaque pansement, parce qu'elle se dessèche et adhère aux bords de l'ulcère : pour obvier à cet inconvénient, on a proposé d'unir cette dissolution d'opium à d'autres substances pour en faire un digestif, qu'on étend sur des plumaceaux et qu'on applique sur l'ulcère : pour lui donner la consistance d'onguent, on ajoute à un mélange de dissolution d'opium et d'huile, une quantité suf-

fisante de cérat. Les uns emploient l'huile de pavot récente, d'autres celles d'amandes douces, ou de lin. Ces substances entroient dans la composition de l'onguent de *Pissier*, qui a joui de beaucoup de vogue pour le traitement du cancer ulcéré des mamelles. Le professeur Peyrilhe a préconisé le gaz acide carbonique : quand cette application extérieure est insuffisante pour calmer les douleurs, on donne intérieurement l'opium, dont on augmente progressivement la dose.

M. *Deschausses* rapporte avoir soulagé une femme dont la suppuration de l'ulcère étoit abondante, en mettant par-dessus les plumaceaux qui recouvroient la tumeur, des compresses imbibées d'eau-de-vie camphrée ; il avoit été témoin de cette pratique en 1777, à Syracuse, chez une femme qui avoit un cancer avec carie aux côtes, et qui lui assura que depuis qu'elle en faisoit usage, d'après le conseil de son chirurgien, la maladie faisoit moins de progrès, et qu'elle souffroit aussi beaucoup moins (1).

---

(1) Nous sommes encore si peu avancés dans le traitement du cancer, que l'on doit s'empresser de faire connoître les médicamens qui paroissent avoir procuré quelque soulagement aux individus atteints de cette cruelle maladie ; c'est ce qui m'engage à proposer aux praticiens de tenter l'emploi d'un médicament dont plusieurs observations, qui m'ont été communiquées par le médecin qui en est l'inventeur, et dont je puis garantir la probité et les talens, attestent les effets avantageux. Il a donné à cette préparation, dont il a déposé la recette chez M. Boullay, pharmacien à Paris, rue des Fossés-Mont-Martre, le nom de Sirop Dépuratif de Vital ; nom de convention, qui n'a aucun rapport ni au médecin qui propose ce médicament, ni aux substances qui entrent dans sa composition.

Parmi un grand nombre d'observations, je ne citerai que la suivante, qui est extraite littéralement du Journal pratique de ce médecin.

La femme d'un cultivateur, d'une constitution robuste, et un peu sèche, ressentit, à l'âge de cinquante-huit ans, à la suite de chagrins domestiques, des douleurs très-aiguës dans le sein droit ; elles avoient pour siége, une glande de la largeur de deux pouces, inégale, et serrée

*De la métrite chronique, de l'ulcération, du squirre et du cancer de la matrice.*

Presque tous les auteurs qui ont traité des maladies des femmes pensent que les ulcères de la matrice succèdent au squirre de ce viscère; leur opinion est d'ailleurs fondée sur l'analogie, qui apprend que les ulcères cancéreux de

---

de manière à paroître adhérente aux muscles pectoraux. La femme s'est abstenue de toute espèce de remèdes internes ou externes, et a continué ses travaux jusqu'au moment où j'ai été consulté, il y a deux ans; je conseillai à la malade de suivre un régime adoucissant, et de ne faire sur la tumeur aucune application; cependant les douleurs sont devenues intolérables, la tumeur s'est ouverte par un de ses angles, et rend depuis quelque temps une humeur sanieuse, très-âcre; il s'est formé un ulcère, dont le fond étoit sordide, et dont les bords, qui étoient variqueux, durs et violets, caractérisoient un carcinome d'un fâcheux caractère.

Les douleurs étoient intolérables, et privoient totalement la malade du sommeil: les glandes axillaires du même côté étoient douloureuses et engorgées; ce fut à cette époque que je fis appliquer sur l'ulcère, un cataplasme de ciguë fraîche, que l'on renouveloit deux fois par jour. Pendant huit jours, la malade parut soulagée par l'emploi de ce topique; mais au bout de quelque temps, la plaie, qui étoit devenue plus belle, ne put plus supporter cette application, à cause de son extrême sensibilité. Dès ce moment j'employai des fomentations émollientes, et je prescrivis à l'intérieur l'usage du *sirop dépuratif de* Vital, à la dose de trois cuillerées à café par jour, une heure avant les repas; la dose a été doublée depuis: le traitement total a duré un mois et demi. Tant que la malade n'a pris que les trois petites cuillerées, elle a eu seulement la peau moite, mais quand la dose a été doublée, la malade a été purgée deux à trois fois par jour, les urines ont beaucoup coulé. Pendant ce traitement les douleurs ont insensiblement diminué, et ont enfin cessé complétement; la plaie s'est entièrement cicatrisée, et il ne reste plus que quelques glandes qui ont à peine la grosseur d'une lentille, et qui sont absolument indolentes. La malade a repris ses travaux ordinaires, qui sont très-rudes. Depuis cette époque, je continue de voir la malade de temps en temps; elle a bon appétit, dort bien, et n'éprouve plus aucune douleur.

l'estomac et des mamelles qui ont beaucoup de rapport avec les cancers de la matrice, sont ordinairement précédés d'un squirre; cependant, parmi les faits nombreux d'anatomie pathologique consignés dans les registres de l'Ecole de Médecine de Paris, on n'a pas encore rencontré de matrices squirreuses, sans qu'il y eût d'ulcération; ce qui porteroit à croire que l'ulcère précède le squirre, et établiroit une grande différence entre les ulcères de la matrice, et ceux de l'estomac et des mamelles.

S'il étoit rigoureusement prouvé par l'inspection cadavérique, que la marche de ces maladies est toujours telle, il seroit évident que le cancer de la matrice commence toujours par la membrane muqueuse qui a été primitivement atteinte d'inflammation chronique, et que ce n'est que par une suite de ses progrès, qu'il désorganise le tissu propre de cet organe, que quelques auteurs ont considéré comme musculaire. Au contraire, si le squirre précédoit, le cancer auroit commencé par le tissu propre de l'organe; ce qui feroit exception à ce que l'on observe dans tous les autres cas, où l'on ne voit pas le cancer commencer par affecter les muscles, les membranes séreuses, les tendons, les cartilages; on a souvent pris pour des squirres, des corps fibreux qui se développent dans l'épaisseur de la matrice.

L'ulcère précédant le squirre dans la matrice, comme on est porté à le croire, d'après le dépouillement des registres anatomiques de l'Ecole de Médecine, fait par M. Bayle, il est naturel d'examiner l'ulcération avant le squirre de l'utérus. L'ulcération de la matrice ayant toujours été précédée de l'inflammation chronique de cet organe, on doit d'abord exposer cette dernière. On doit, à l'exemple du professeur Pinel, dans sa Nosographie philosophique, et comme je le fais dans mes Cours, depuis que l'ouverture des cadavres a appris que l'ulcère précède le squirre, les considérer, ainsi que le cancer de

la matrice, comme des suites de l'inflammation chronique de cet organe, et éviter d'en ſaire des articles séparés, comme l'ont fait jusqu'à présent la plupart des médecins: on ne peut les regarder que comme différens degrés de la métrite chronique. Je crois qu'il y a un avantage réel à adopter cette classification, parce qu'elle est très-propre à faire saisir leurs ressemblances et leurs différences.

Lors de la cessation des règles, la matrice devient souvent le siége d'une inflammation chronique, qui ne manque guère de produire une ulcération. On peut ranger parmi les causes occasionnelles de cette inflammation chronique, l'usage inconsidéré des astringens, pour supprimer quelque écoulement de la matrice, une irritation locale produite par l'usage fréquent des plaisirs vénériens, par des accouchemens laborieux, par des pessaires, par une blénorragie, des flueurs blanches, dont la matière est corrosive; elle peut succéder à une métrite aiguë.

Il est difficile de reconnoître cette affection dans son commencement; on est d'ailleurs rarement consulté par les femmes avant qu'elle n'ait fait beaucoup de progrès, quoique d'une manière insensible. Une pudeur mal placée porte les femmes à taire et à cacher cette maladie dans les commencemens: combien d'elles ont payé de leur vie un aveu trop tardif! la douleur est obtuse comme dans toutes les inflammations chroniques. Le toucher peut aider à établir le diagnostic de cette affection; le doigt porté dans le vagin apprend que tantôt le corps, tantôt le col de cet organe sont douloureux. Lorsque la matrice est douloureuse, qu'elle ne peut pas supporter la moindre pression, on ne peut pas douter qu'il existe une inflammation chronique, qu'il faut se hâter de combattre. J'ai reconnu nombre de fois l'existence de cette métrite chronique, à une époque où la substance de l'organe n'avoit éprouvé aucune altération: la cure est toujours longue et difficile; les médicamens les mieux indiqués, en apparence, produisent peu d'effet, comme on le

voit dans toutes les inflammations chroniques des autres organes.

Lorsqu'on a reconnu la métrite chronique dans son commencement, on conseille de la combattre par les saignées locales, comme applications des sangsues dans la région hypogastrique ou au périnée, que l'on doit répéter au bout de quelques jours : ce moyen ne m'a pas toujours réussi, et a même paru quelquefois exaspérer les douleurs ; on doit recourir sur-le-champ aux bains, aux demi-bains, aux fomentations, aux injections faites avec la morelle, la tête de pavot. Les injections calmantes, fréquemment réitérées, sont très-propres à dissiper l'irritation qui, en y attirant les fluides, peut produire l'ulcération : on doit rendre promptement ces injections en même temps toniques. Ces inflammations chroniques exigent de légers stimulans ; les ventouses à la partie interne des cuisses, les vésicatoires au bas-ventre ou au périnée sont, à mon avis, les moyens les plus convenables pour combattre cette inflammation chronique, à laquelle plusieurs femmes sont sujettes à la suite des couches, et dont elles se plaignent rarement, ou que l'on néglige et traite mal. Plusieurs femmes atteintes, par la suite, de squirres ou de cancers, font remonter le commencement de leurs douleurs à une couche. Un exutoire appliqué à temps peut établir vers la partie où il est placé, l'habitude d'une fluxion qui fait diversion à la tendance naturelle des humeurs ; c'est de cette manière que l'on peut concevoir qu'une fonticule peut être utile. M. Barthez, dans son Mémoire sur les fluxions, prétend que quand on applique les exutoires par précaution, ou dès l'apparition des premières incommodités, ils doivent être placés au bras, si l'organe que l'on veut garantir est placé inférieurement, puisqu'il s'agit, non de rompre une fluxion, mais de l'empêcher de se former, en donnant aux humeurs une direction contraire à celle qu'elles ont de la tendance à prendre, d'après une disposition particulière de l'organe pour lequel on craint ; mais si les accidens

qu'éprouve la malade indiquent que la fluxion est déjà formée vers la matrice, il faut rendre l'exutoire dérivatif, et l'appliquer aux extrémités inférieures.

La métrite chronique, négligée ou rebelle aux secours de l'art, produit successivement l'ulcération, le squirre, le cancer de la matrice.

On soupçonne l'ulcération de l'utérus, qui est le premier effet de son inflammation chronique, par les souffrances plus vives de la partie affectée, par l'augmentation de ces douleurs qu'éprouvent les femmes lors des approches de leurs maris, par l'engorgement et la sensibilité du col de l'utérus, si ce dernier est le siége du mal, quand à ces premiers symptômes, qui pourroient n'être encore qu'un indice de la métrite chronique, se joint l'issue d'un fluide puriforme par les parties naturelles.

L'ulcère de la matrice attaque de préférence le col; il peut cependant avoir aussi son siége dans le fond et les parois de la matrice : il occupe quelquefois toutes ces parties en même temps. Lorsque l'orifice en est le siége, il est quelquefois en partie détruit, et il n'en reste de trace qu'une substance fongueuse putride. Le siége de l'inflammation chronique pouvant exister au corps comme au col de l'utérus, il est évident que l'altération qui en résulte peut occuper indistinctement l'une de ces parties. Le col souffrant plus que le reste de l'organe pendant le travail de l'enfantement, doit naturellement y être plus sujet. Dans le cas d'ulcération de l'intérieur de la matrice, son volume est plus ou moins augmenté : ce viscère s'accroît quelquefois au point d'occuper tout le petit bassin et de s'élever jusque vers le nombril; tandis qu'il conserve presque le volume ordinaire lorsque le museau de tanche est seul ulcéré. L'ulcère de la matrice peut être primitif ou secondaire : il peut être la suite d'un virus, comme le vénérien.

Il résulte des recherches que M. Dupuytren, chef des travaux

mat. de l'École de Méd. et Chir. en second, de l'Hôtel-Dieu, a fait entreprendre aux aides d'anatomie de la même École, que l'ulcération de la matrice offre une surface recouverte d'une sorte d'escarre formée par une couche putride, mollasse et fongueuse : le plus souvent ses progrès sont extrêmement lents; elle est difficile à reconnoître dans son commencement, soit par le toucher, soit par ses effets locaux. Au début, les ulcères de la matrice sont peu douloureux. Puzos pense que les accouchemens laborieux produisent des ulcères qui se guérissent sans que la femme se soit doutée de leur existence.

On cite quelques exemples de guérison d'ulcères bénins traités avec succès dans les commencemens, quoiqu'il existât élancement dans la matrice. Je conviens que la plupart de ceux qui croient avoir guéri des ulcères de la matrice, ont qualifié du nom d'ulcère un simple écoulement blanc. On pourroit peut-être obtenir la guérison dans quelques cas, si les femmes se dépouillant des préjugés ridicules d'une fausse pudeur, qui leur devient si nuisible, consultoient à temps des médecins éclairés; mais les douleurs étant supportables dans les commencemens, les femmes prenant presque toujours pour des flueurs blanches l'écoulement qui pourroit leur faire soupçonner une ulcération, se plaignent rarement avant qu'elle ne soit ancienne, étendue, accompagnée de douleurs vives.

Le traitement doit consister dans les injections émollientes et détersives : si les douleurs sont vives, on doit faire les injections avec les décoctions des plantes narcotiques, telles que la morelle, les têtes de pavot. M. Alphonse Leroy a conseillé les injections avec la poudre de charbon : on doit prescrire l'abstinence absolue des plaisirs vénériens, l'usage des bains, des demi-bains, un régime adoucissant.

Si l'ulcération est la suite d'un vice vénérien, on doit administrer le traitement qui convient à cette dernière maladie. C'est dans les seuls ulcères qui tiendroient à cette cause,

que pourroient réussir les injections avec le muriate suroxygéné de mercure, employées par quelques auteurs.

Lorsque l'ulcération de la matrice a fait des progrès, l'ouverture des cadavres a appris que les parties environnantes augmentent de volume, se désorganisent et acquièrent une induration squirreuse. On donne à cet état le nom de squirre : il peut rester dans un état d'indolence pendant une espace de temps plus ou moins long ; la douleur qui s'y étoit développée spontanément peut se suspendre par la suite, soit par les seuls efforts de la nature, soit par les secours de l'art, et rester stationnaire pendant nombre d'années. Le squirre de la matrice peut attaquer le col, ou le corps de la matrice isolément, ou bien toutes ces parties en même temps. Il est important que le médecin sache que le col ne participe pas toujours à l'engorgement du corps. J'ai trouvé, chez plusieurs femmes, des squirres assez volumineux pour proéminer dans la région hypogastrique, quoique le col fût intact.

Les causes du squirre sont les mêmes que celles de la métrique chronique, de l'ulcération dont il est l'effet, soit qu'elles aient agi seules, ou qu'elles aient été exaspérées par de nouvelles circonstances.

Le squirre de la matrice peut le plus souvent se reconnoître par le toucher ; l'orifice est dur, inégal, quand il est le siége de la maladie : on peut aussi le reconnoître par la main appliquée sur le bas-ventre, lorsqu'il est volumineux. La pression exercée se reporte sur le doigt placé vers l'orifice. Le doigt indicateur, porté dans le vagin, fait aussi reconnoître que le volume de la matrice est considérablement augmenté et que sa surface est dure, inégale, quelquefois très-sensible au tact. Lorsque la femme est debout, elle sent un poids, de la douleur dans la région hypogastrique, et elle éprouve de la difficulté à marcher : elle redoute de se livrer aux plaisirs de l'amour. Le squirre indolent ne cause d'accidens qu'à raison de son poids et de son

volume, qui cause des engourdissemens, des douleurs dans les cuisses, tantôt de la difficulté d'uriner ; ce qui indique qu'il seroit utile de soutenir l'abdomen et le fond de l'utérus, qui s'élève au-dessus du pubis, avec une ceinture élastique. Il seroit bien important, pour porter un prognostic juste, de distinguer les tumeurs squirreuses susceptibles de dégénérer en cancer, des corps fibreux qui se développent dans l'épaisseur de ses parois, mais qui n'éprouvent jamais cette dégénérescence.

Lorsque le col de la matrice ne présente qu'une simple tuméfaction, on peut encore obtenir la guérison, au rapport de Morgagni, d'Alberti. Le professeur Pinel rapporte aussi un exemple de guérison, d'une induration squirreuse du col de la matrice. (Nosog. Philos., tom. II, pag. 292, sec. édit.) On doit d'abord employer les mêmes moyens curatifs que dans l'ulcération : outre les bains, les injections, on a beaucoup préconisé les bains d'eaux sulfureuses naturelles ou artificielles, les injections fréquentes de ces mêmes eaux. On doit cesser promptement l'usage de ces remèdes, regardés comme fondans, lorsque le squirre devient douloureux, parce qu'ils le feroient dégénérer en cancer. Le traitement intérieur est le même que pour le squirre des mamelles. On conseille pour boisson l'acétite de potasse, dissous dans des tisanes faites avec des plantes crucifères.

On a aussi appliqué à la guérison du squirre, l'usage de la ciguë, à laquelle Ant. Storck a attribué tant de vertu ; celui du mercure doux. Le professeur Peyrilhe vante la décoction de gentiane avec le carbonate de potasse. M. Evers, dans le cas de squirre de l'utérus, a fait prendre tous les matins, pendant un mois, cinq grains de bella-dona en poudre et autant de rhubarbe. Quelques observations paroissant attester que l'on a obtenu, dans les maladies de cette espèce, quelques succès de la ciguë ; aucune observation n'ayant prouvé que son usage, bien dirigé, peut être sujet

à des inconvéniens, la prudence dicte peut-être au médecin de joindre cette substance aux autres. Pour opérer une révulsion utile, et appeler vers un autre point les forces vitales concentrées vers l'orifice de la matrice, il est utile de placer des ventouses sèches aux aines, des sangsues à cette même région. En conseillant les sangsues pour prévenir ou diminuer le développement de la sensibilité, je compte beaucoup plus sur leur effet révulsif, à raison de l'irritation que produisent les piqûres, que sur l'issue du sang qui en sera la suite.

En même temps qu'en exerçant une irritation sur les parties voisines, on s'efforce de diminuer celle qui se manifeste vers le col de la matrice, il sera très-convenable de chercher à stupéfier cette partie par des injections narcotiques, lorsqu'il existe des douleurs vives.

On donne à ces indurations squirreuses le nom de cancer, lorsqu'il s'est développé des douleurs extrêmement vives. Le cancer du col de la matrice est fongueux; dans celui du corps de la matrice, la tumeur est lardacée, grisâtre. On n'observe donc des chairs fongueuses autour de l'orifice, et qui proémineroient dans le vagin, qu'autant que le col est le siége du cancer.

On sent alors sur l'orifice des ulcérations de forme irrégulière, des sinuosités, desquelles il s'élève quelquefois des végétations fongueuses et putrides, une chaleur mordicante: il est parsemé de tubercules; la douleur offre un caractère particulier à cette maladie. La femme éprouve dans les lombes et aux aines, une douleur gravative, constante, avec exacerbation pendant la nuit. Dans certains momens, la douleur est lancinante, mais cesse tout à coup: les femmes qui l'éprouvent la comparent à celle que produiroit une pointe d'aiguille ou un coup de canif; la douleur pongitive augmente pendant le coït. Le cancer de l'utérus produit des envies continuelles d'uriner ou d'aller à la garde-robe; les selles sont pénibles, avec sentiment d'une tumeur vers le

fondement, et d'un poids vers cette partie. La femme atteinte d'un cancer est sujette à un écoulement habituel, formé alternativement d'une sanie fétide, de couleur variée, et par fois mêlé de stries sanguinolentes ou de flocons charnus et putrides. La matière fournie par l'ulcère carcinomateux ressemble quelquefois à de la lie de vin. L'érosion des vaisseaux qui a lieu vers la fin, produit de temps en temps des hémorragies graves.

Les vaisseaux sont les parties qui survivent le plus longtemps à la désorganisation complète de l'organe; le plus souvent ils augmentent de volume : mais les hémorragies locales spontanées, qui sont un symptôme presque constant des affections cancéreuses parvenues à leur dernier degré, attestent que les vaisseaux participent enfin au désordre général.

Les parties environnantes sont rouges, excoriées, parsemées d'inégalités et de duretés : le vagin, le rectum deviennent très-sensibles. La maladie peut se communiquer à l'intestin rectum, à la vessie; alors les matières stercorales et urinaires s'écoulent par le vagin, ce qui augmente les douleurs et la fétidité de cette terrible maladie. (*Lassus.*) Chez la plupart des malades, les facultés intellectuelles se conservent dans leur intégrité jusqu'au dernier moment, ce qui fait qu'elles sentent la violence de leurs douleurs, et toute l'horreur de leur situation.

Lorsque le col de l'utérus est dur, squirreux, et qu'il présente par son gonflement un étranglement à sa base, on pourroit le prendre pour un polype : le col, dans cet état de maladie, offre une ressemblance assez frappante avec un polype qui, de la cavité de l'utérus, commence à faire saillie dans le vagin, pour faire croire que ce seroient les lèvres écartées de son orifice transversal qui embrassent le polype. Un chirurgien seroit tombé, sans moi, dans une erreur de cette espèce, et auroit placé une ligature, si, avant de se décider à entreprendre cette opération, la prudence ne l'a-

voit pas porté à demander une consultation. Pour ne pas se tromper, il faut pratiquer le toucher avec beaucoup d'attention, et explorer exactement le vagin, le col de la matrice, comme le recommande M. Dubois, qui a reconnu toutes les difficultés que l'on a à vaincre dans ce diagnostic : l'orifice qui perce le col, quoique dans un état morbide, doit le faire distinguer du fongus utérin et du polype.

Dans tous les cas de cancer, dès que la maladie cesse d'être locale, les diverses fonctions éprouvent des dérangemens, et surtout les digestions et la respiration; ils survient des vomissemens, diarrhée, marasme, fièvre hectique. Outre les symptômes généraux propres à toutes les fièvres hectiques, la fièvre hectique cancéreuse se reconnoît par une teinte jaunâtre, livide ou plombée de la peau, par une petite toux sèche, bien connue des praticiens instruits, sous le nom de toux cancéreuse, par des tiraillemens derrière le sternum. On attribue communément la fièvre hectique et les autres accidens qui surviennent vers la fin, à la résorption de la matière des cancers; cependant il a paru plus probable à quelques modernes, qu'ils ne sont que sympathiques, et la fièvre le produit de la foiblesse.

La marche du cancer est quelquefois rapide, d'autres fois lente; mais bien plus souvent il fait des progrès rapides et fait périr, en peu de temps, les personnes qui en sont attaquées.

Quelques faits paroissant prouver que le cancer est contagieux... « il est prudent, dit M. Lassus (Pathol. Chi-
» rurg.), lorsqu'on a au doigt la plus petite plaie ou la plus
» légère écorchure, de ne point, crainte d'absorption, le
» porter imprudemment dans le vagin, pour toucher un
» cancer à la matrice. »

Il résulte de ce que j'ai dit jusqu'à présent sur le cancer des mamelles ou de la matrice, qu'il n'est point une maladie primitive, puisqu'il est toujours précédé d'une autre affection; que celle dont il est précédé est différente, sui-

vant l'organe où il a fixé son siége : tantôt il succède à des ulcérations, tantôt à un état d'engorgement dur, rénitent d'une partie, avec désorganisation de son tissu ; état que l'on désigne sous le nom de squirre ; il n'a pas chez tous le même degré d'énergie, d'où résulte la diversité des effets qu'il produit dans le cas de cancer ; tantôt le volume de la matrice est considérable, tantôt il est presque dans l'état naturel.

Tout le traitement des ulcères carcinomateux, dont la guérison est au-dessus des ressources de la nature et de l'art, consiste à modérer les douleurs, à soutenir les forces et à remédier aux hémorragies. On calme les douleurs par les injections narcotiques, telles que celles de morelle, de tête de pavot, par les lavemens hypnotiques ; on modère par ce moyen les douleurs pour plusieurs heures ; mais il faut recommander de s'abstenir de manger immédiatement après les avoir pris. Je les ai vu souvent troubler la digestion, lorsque la femme avoit mangé trop tôt. Ils jettent le cerveau et le canal intestinal dans un état d'engourdissement. (*Alibert.*) On donne à l'intérieur les préparations opiacées, dont on augmente graduellement la dose, à mesure que la nature s'accoutume à leur effet ; on peut les unir de temps en temps aux antispasmodiques, tels que l'éther sulfurique. C'est, comme on l'a dit, conduire les femmes plus doucement au tombeau. L'opium, pris en quantité, abrège peut-être leur vie : on est quelquefois obligé de suspendre pour quelque temps les narcotiques, quand on s'aperçoit qu'au lieu d'assoupir et de calmer, ils produisent l'effet contraire ; les femmes se trouvent alors mieux des boissons adoucissantes.

Pour retarder les progrès du cancer de l'utérus et des mamelles, Morgagni a conseillé, d'après Vasalva, de pratiquer quatre saignées par an, deux au printemps et deux durant l'automne. Des saignées aussi souvent répétées me paroissent contre-indiquées dans une affection où l'ulcère, entretenu,

tretenu, suivant plusieurs, par un vice constitutionnel, a produit, par l'abondance de la suppuration, un état de marasme qui exige, au contraire, de recourir aux moyens convenables pour soutenir les forces : pratiquée avec réserve, elle peut modérer les douleurs.

On a considéré les amers, et surtout le quinquina en décoction ou en substance, non-seulement comme propres à soutenir les forces, mais encore comme des médicamens propres à s'opposer à la résorption du virus. Ce sont les effets avantageux que produisent ces substances pour retarder les progrès des divers accidens attribués à l'absorption d'un virus, qui ont porté quelques auteurs à penser qu'ils ne sont produits que par l'altération complète des diverses fonctions de la vie, amenée par la continuité et l'accroissement des douleurs, à laquelle se joint la fièvre hectique, plutôt qu'à l'absorption du fluide cancéreux.

On conseille ordinairement aux femmes le régime végétal, une diète lactée, les fruits acidules, les sucs de citron, d'orange. J'ai déjà dit ce qu'il falloit penser de la proscription du régime animal ; on doit seulement s'abstenir des viandes noires, des ragoûts salés, épicés, du saucisson, du jambon et autres viandes de cette espèce, pour lesquelles les femmes se sentent quelquefois de l'appétit : les vins généreux, les liqueurs spiritueuses, le café doivent être rejetés comme nuisibles.

La ciguë vantée par Storck, la bella-dona par Withering, le gaz acide carbonique par Peyrilhe et autres spécifiques, n'ont pas avancé la cure du cancer. On peut encore dire, avec *Lecat*, qu'adoucir ou couper, quand on le peut, constituent tout le traitement du cancer : *aut seca, aut lenire*.

### *Polypes de la matrice et du vagin.*

Les parties génitales, mais principalement la matrice, sont des organes où s'élèvent souvent des tumeurs de la classe

des sarcomes, auxquelles on a donné le nom des polypes: j'ai cru qu'il seroit plus naturel d'en traiter ici, parce que la cessation des règles est assez souvent la circonstance qui favorise leur formation. D'après le point de leur origine, on les distingue en polypes utérins et en polypes vaginaux: cette dénomination, quoique consacrée par l'usage pour désigner les excroissances sarcomateuses qui occupent la matrice et le vagin, ainsi que les végétations de même nature que l'on voit se développer dans les narines, est cependant peu exacte; elle indique que ces tumeurs ont plusieurs racines ou pieds, tandis que les polypes n'ont qu'un pédicule plus ou moins gros, quel que soit le siége de la portion de membrane muqueuse sur laquelle ils ont végété.

M. Lassus regarde la distinction établie par les auteurs en polypes utérins et en polypes vaginaux, comme mal fondée; il croit que l'on donne improprement le nom de polypes aux tumeurs qui se forment dans le vagin, parce qu'elles n'ont point de pédicules, et ne sont pas susceptibles d'être liées: ce sont, dit cet auteur dans sa Pathologie chirurgicale, des fongosités cancéreuses ou véroliques; d'autres sont des tumeurs lymphatiques..... et de la nature du stéatôme, qui ont été prises, à raison de leur couleur et de leur situation, pour des polypes, quoiqu'elles n'aient point de pédicule proprement dit.

Il ne sera peut-être pas inutile de présenter quelques idées générales sur les polypes et sur leur formation; quelque part qu'on les rencontre, leur texture est à peu près la même; ils végètent uniquement sur les membranes muqueuses; ils ont beaucoup d'analogie avec les excrescences, les chairs baveuses qui se forment dans quelques ulcères, et que l'on désigne sous les noms de fongus, d'hypersarcoses, et qui ne sont autre chose qu'un développement accidentel des réseaux vasculaires de la partie.

La cause première de la formation des polypes dépend toujours d'une irritation exercée dans un point quelconque

d'une membrane muqueuse qui paroît être leur siége exclusif, et qui donne lieu au développement du réseau vasculaire de la partie. Comme l'enseigne M. le professeur *Chaussier*, on peut procurer en quelque sorte, à volonté, la formation d'un polype : il suffit pour cela, dit-il, d'établir vers un point d'une membrane muqueuse un certain mode d'irritation, et de l'y entretenir pendant quelque temps. Les polypes sont des excrescences essentiellement formées d'un tissu cellulaire spongieux, dont le réseau vasculaire se développe et végète à raison de l'irritation qui s'établit sur un point quelconque d'une membrane muqueuse : cette irritation, dont on ignore souvent la véritable cause, change le mode d'action de la partie affectée, y attire les fluides, et produit le développement de ses réseaux vasculaires. A mesure que ces excrescences végètent, elles poussent au-devant d'elles la membrane muqueuse, au-dessous de laquelle elles sont placées ; tous les polypes en sont recouverts, quel que soit leur siége; on ne peut pas lier un polype sans étrangler cette membrane.

La qualité et la quantité des humeurs qui se rendent dans le tissu cellulaire spongieux qui forme le parenchyme de ces excrescences et qui s'accumulent dans ses aréoles, le nombre des ramuscules vasculaires qui se développent, le calibre qu'acquièrent ces vaisseaux qui se prolongent et se distribuent dans ces tumeurs polypeuses, sont en raison du degré d'irritation fixée sur la membrane, qui est toujours la cause première de leur formation; les différences dans la consistance, la couleur des polypes, leur volume, leur prolongement, dépendent de la nature et de la quantité des sucs attirés dans ces masses par l'irritation, du nombre des ramuscules vasculaires dont elle produit le développement, de la dilatation qu'ils acquièrent : ainsi les uns sont mous et blanchâtres, d'autres sont mous et rougeâtres. Cette apparence est la plus ordinaire dans les polypes utérins; aussi presque toutes les femmes qui ont des polypes utérins sont-elles sujettes à

des pertes irrégulières : il en est qui sont compactes et rénitens, quelques-uns même d'une dureté squirreuse.

On ignore souvent la véritable cause de leur formation : les femmes stériles, les vierges y sont sujettes, comme celles qui ont eu des enfans ; quelques observations apprennent qu'ils peuvent se former dans l'utérus avant l'époque de la menstruation. On range parmi les causes qui prédisposent les femmes aux polypes de la matrice et du vagin, l'abus du coït, les catarrhes, même bénins : aussi est-ce chez les femmes qui ont été exposées à l'action de ces causes qu'on les rencontre le plus ordinairement. L'irritation locale produite par les dartres, la syphilis, est aussi très-propre à les développer : les médecins ont observé que les femmes qui ont été attaquées de ces affections fixées dans ce lieu y sont plus sujettes. M. Ségard, dans sa Dissertation sur les polypes utérins, prétend même que les différentes espèces d'excrescences véroliques que l'on trouve souvent à la marge de l'anus, dans les deux sexes, ne sont, quand on les examine attentivement, que des sortes de polypes de nature syphilitique. Si cette opinion est de nature à être contestée par plusieurs personnes, il est cependant constant que l'on trouve quelquefois de véritables polypes à la marge de l'anus. M. Dubois rapporte, dans ses Leçons cliniques, avoir rencontré des excrescences polypeuses vers ces parties, même chez des enfans.

Les polypes de l'utérus, maladie propre aux femmes, méritent une attention particulière de la part du médecin, parce que leur formation donne lieu à des phénomènes qui peuvent faire croire à l'existence d'une grossesse, et que leur développement détermine des accidens plus ou moins graves. Les polypes utérins peuvent se former dans trois endroits différens : 1°. dans la cavité de l'utérus, soit qu'ils s'implantent à son fond ou à l'une de ses parois ; 2°. dans le canal que forme le col de cet organe ; 3°. ils peuvent naître des bords de l'orifice. Cette distinction, qui peut paroître

d'abord minutieuse, est cependant très-importante, quoiqu'ils puissent ne pas différer par leur contexture, et que le siége de l'implantation du pédicule soit seul différent.

On doit reconnoître trois degrés dans les polypes nés au dedans de l'utérus : ils se font peu sentir dans les commencemens. Si les femmes éprouvent quelques incommodités, elles ont assez de ressemblance avec celles d'une grossesse commençante, pour que quelques-unes se soient crues enceintes, parce qu'un polype se formoit d'une manière lente dans la matrice. Quelques observations de Levret semblent prouver que la conception n'est pas incompatible avec un polype utérin : ce dernier ne s'oppose pas toujours au développement du fœtus, et n'accélère pas toujours le terme de l'accouchement ; une seule trompe libre suffit au vœu de la nature pour la conception.

Le polype formé dans la cavité de l'utérus présente des phénomènes différens, suivant que le col présente beaucoup de résistance, ou qu'il est mou : dans le premier cas, il peut acquérir un volume considérable, sans que le doigt porté dans le vagin puisse avertir de sa présence. Le col étant exactement fermé, ce développement de la matrice peut facilement en imposer pour une grossesse, aux accoucheurs même les plus experts ; et si l'on peut, comme je le dirai en traitant des fausses grossesses, reconnoître qu'il n'y a point de fœtus par l'absence du signe pathognomonique de sa présence, il est très-difficile de déterminer quelle est la substance qui distend la matrice. Dans les cas où l'orifice de l'utérus offre une résistance contre nature, la femme devient sujette, à mesure que le polype fait des progrès, à un écoulement d'abord muqueux, purulent, qui devient à la fin sanguinolent ; quoique l'orifice ne soit pas entr'ouvert, cet écoulement peut, par sa quantité, réduire la femme à la plus grande foiblesse. L'extirpation du polype n'étant pas possible, son existence n'étant prouvée par aucun signe positif, la femme périt de l'affoiblissement, qui est la suite

de cette perte, que l'on croit souvent dépendre de toute autre maladie, et qui pourroit, en effet, tenir à une autre cause. Quand on s'est assuré du développement de la matrice, saine d'ailleurs, l'hémorragie devient un indice assez probable que l'hémorragie est produite par un polype, ou au moins par une môle.

Second degré. Le polype qui, dans son premier état, ne donne que des indices équivoques de sa présence, est facile à reconnoître lorsqu'il a augmenté de volume, au point de forcer à se dilater l'orifice de la matrice, dont la résistance est moindre que celle des autres points de ce viscère: la tumeur, pressée par les contractions de l'utérus, qu'elle sollicite en l'irritant, à mesure que son volume s'accroît, s'engage dans l'orifice en forme de coin, et en écarte les bords. Dans ce second degré, les incommodités dépendantes de la gêne occasionnée par ce corps étranger qui distend les parois de l'utérus deviennent moins sensibles, parce que le polype, dont l'accroissement n'est plus gêné par sa partie inférieure, n'exerce plus aucun effort sur cet organe. A mesure que le sentiment de pesanteur, d'embarras dans la matrice diminue, la compression qu'exerce l'orifice sur la tumeur lisse, qu'il entoure en forme de bourrelet circulaire, et que l'on sent avec le doigt, donne lieu à de nouveaux accidens: elle étrangle les vaisseaux qui rampent à sa surface; ce qui occasionne des écoulemens blancs ou des pertes de sang habituelles, ou qui, se renouvelant fréquemment, jettent bientôt les malades dans le marasme.

Les polypes venus du dedans de la matrice, et qui, parvenus à leur second état, commencent à s'engager dans l'orifice, et à en écarter les bords, ont beaucoup de ressemblance avec un renversement incomplet de l'utérus: si ce dernier étoit arrivé hors du moment de l'accouchement, on pourroit prendre la tumeur pour un polype qui, après avoir élargi le col de la matrice, fait saillie dans le vagin. Levret, M. le professeur Sabatier, ont donné les caractères propres à

distinguer ces deux tumeurs, dont le volume, la forme extérieure sont à peu près les mêmes, et qui causent les mêmes incommodités. Le polype est indolent, et ne peut pas être réduit, au lieu que la tumeur formée par le renversement incomplet est très-sensible, et susceptible de réduction.

Troisième degré. Dans le troisième état, les polypes utérins sortent hors de la matrice, tombent dans le vagin qu'ils occupent en partie ou en totalité, et quelquefois même se portent hors de la vulve : ils gênent le cours des urines et des excrémens par la pression qu'ils exercent sur la vessie et le rectum. Si la tumeur franchit la vulve et paroît au-dehors, ces accidens diminuent, parce que la pression qu'elle exerce sur ces organes excrétoires étant moindre, ils exécutent leurs fonctions avec plus de facilité : mais les douleurs de reins, les écoulemens, les tiraillemens augmentent, le fond de la matrice étant entraîné par le polype à mesure qu'il descend. Les polypes parvenus à ce troisième état pourroient être confondus, dit M. Sabatier, avec un renversement complet de la matrice, avec lequel ils ont quelque ressemblance par leur forme, qui est également pyriforme et lisse, par les écoulemens qui sont de même nature, par la présence d'un pédicule qui, dans l'une et l'autre tumeur, sort à travers l'orifice, et autour duquel on peut promener le doigt, si les circonstances où s'opère le renversement complet qui a toujours lieu après l'accouchement, et d'une manière subite, n'indiquoient pas nécessairement cette dernière indisposition, tandis que le polype ne parvient à ce point que par degrés insensibles. En traitant du renversement de la matrice, j'observerai que cette double assertion du professeur Sabatier n'est pas d'accord avec ce que l'observation a appris à M. Baudelocque, qui a vu le renversement ne devenir complet que douze et même treize jours après l'accouchement. Un polype qui compliqueroit la grossesse, peut s'échapper immédiatement après la délivrance, et en imposer pour un renversement complet de ma-

trice. Si un polype parvenu dans le vagin franchit la vulve d'une manière brusque, il peut, en s'échappant, occasionner un renversement complet : c'est aussi dans ce moment que j'indiquerai quels sont les signes au moyen desquels on peut distinguer un polype d'une matrice complétement renversée, lors même que ce dernier accident ne seroit survenu que quelque temps après les couches. Il arrive presque toujours que l'on prend pour un polype une matrice qui seroit complétement renversée depuis plusieurs années, parce qu'on n'a pas pu opérer la réduction dans les premiers temps. Je ferai connoître, à l'occasion du renversement de la matrice, les signes auxquels doit s'attacher le praticien pour porter son jugement sur deux indispositions, dont le diagnostic offre la plus grande difficulté, à cause de leurs ressemblances.

On pourroit aussi prendre la tumeur formée par des polypes parvenus à ce troisième état, pour une chute totale de matrice, si l'on ne se rappeloit pas que la tumeur qui dépend du déplacement de l'utérus, qu'on nomme descente, est plus étroite vers sa partie inférieure où l'on rencontre l'orifice, et qu'elle entraîne avec elle la vessie et le vagin, jusqu'à la vulve qni en est bouchée, ce qui gêne le cours des urines et détruit en partie la cavité du vagin ; tandis que le polype même le plus gros, lorsqu'il sort du vagin, n'entraîne jamais avec lui la vessie, et l'on trouve au fond du vagin, qui n'est pas retourné sur lui-même, l'orifice de la matrice.

Lorsque le polype franchit le col, ce dernier peut embrasser le pédicule de manière à le flétrir, et à donner lieu à la chute de ce fongus utérin. Cette expulsion spontanée des polypes, a dû donner l'idée de la ligature dès l'origine de l'art.

Les polypes qui ont leur attache vers l'orifice de la matrice sont plus rares. Le pédicule de cette espèce de polypes est difficile à distinguer, parce qu'il se confond avec la portion du col où il a pris naissance ; ils sont moins fâcheux, quoique de volume égal, parce que leur pédicule n'étant

pas exposé à être étranglé par l'orifice, il ne survient ni inflammation, ni hémorragie, ni écoulement muqueux. La femme n'éprouve d'accidens, que ceux qui sont la suite de la pression qu'il exerce par sa présence dans le vagin : la ligature est plus facile à placer sur le pédicule de la tumeur.

Les polypes peuvent prendre naissance dans tous les points des parois du vagin : ils pourroient se confondre avec les hernies de vessie, les hernies vaginales, formées par les intestins et l'épiploon, et avec le renversement du vagin. L'envie d'uriner, que la femme ressent lorsqu'on presse la tumeur, sa diminution lorsqu'elle a uriné, son augmentation lorsqu'il y a quelque temps qu'elle n'a pas satisfait à ce besoin naturel, manifestent une hernie de vessie. La disparution de la tumeur par la pression, sa présence et son augmentation à l'occasion de l'impulsion des viscères du bas-ventre, font aisément distinguer les hernies entéro-vaginales des polypes qui s'élèveroient dans le vagin. On distingue le renversement du vagin d'un polype qui naîtroit des parois de ce canal, en ce que, dans le premier cas, la matrice entraînée par le vagin est plus basse, et qu'au centre du bourrelet circulaire formé par le relâchement, et dans son fond on trouve le col de la matrice : si c'est un polype, la tumeur présente un pédicule très-distinct, et la matrice est à la même hauteur.

Les mêmes moyens de guérison sont applicables aux trois espèces de polypes. Il y est généralement admis que la cautérisation conseillée par *Celse*, la résection proposée par Aëtius, Fabrice d'Aquapendente, exposent les malades à des inconvéniens graves : par l'application des caustiques ou du cautère actuel, on peut faire dégénérer ces tumeurs en cancer. La section du pédicule des tumeurs polypeuses peut donner lieu à une hémorragie considérable. La torsion du pédicule des polypes est également dangereuse, quoiqu'elle paroisse une imitation du procédé par lequel la nature se débarrasse quelquefois elle-même de ces excrescences des-

cendues dans le vagin par l'action seule de l'orifice de la matrice, qui étrangle leur pédicule par la pression qu'il exerce dessus : elle peut entraîner la matrice pendant l'effort que l'on fait pour arracher le polype, la déchirer, ou au moins y déterminer une forte inflammation.

La ligature, qui est aussi un procédé dont les gens de l'art ont puisé l'idée en examinant comment la nature vient à bout, dans quelques circonstances, de procurer la chute de ces tumeurs en étranglant leur pédicule, est le moyen le plus sûr; elle n'expose ni à l'hémorragie, ni aux autres inconvéniens qui accompagnent les premiers procédés : cette méthode a passé par différens états avant d'arriver à la perfection à laquelle elle se trouve portée aujourd'hui. Pendant long-temps, l'usage de la ligature fut borné aux tumeurs qui étoient extérieures, ou que l'on pouvoit tirer au dehors avec des pinces, pour les serrer avec un lien que l'on passoit autour. C'est à Levret que l'on est redevable d'une méthode qui donne la faculté de serrer avec un fil d'argent, d'une manière graduée, le pédicule des polypes encore peu engagés dans le vagin, pour les faire tomber en mortification en les privant de nourriture. Il abandonna bientôt les premiers instrumens qu'il avoit imaginés pour porter cette ligature, et qu'il avoit appelé porte-nœud et serre-nœud, pour leur substituer un seul instrument plus simple, et qui faisoit l'office des deux premiers. *Desault* s'est occupé de perfectionner le procédé de Levret, et sa méthode, plus facile dans l'exécution, est la plus généralement adoptée. Je me bornerai à décrire ce dernier procédé.

Pour placer le fil destiné à étrangler le collet du polype, *Desault* emploie deux pinces renfermées dans des tuyaux d'argent de forme droite, qu'il conduit, avec quelques doigts de la main gauche, au fond du vagin, le long de sa paroi postérieure, après avoir passé dans les anneaux que forment les mors des pinces lorsqu'ils sont rapprochés, un long cordonnet dont les deux bouts pendent au dehors : on sai-

sit ensuite chacune des branches avec l'une des mains pour les faire tourner autour du pédicule du polype, de manière à l'embrasser de derrière en devant. Quand le collet du polype est embrassé, et que les branches sont croisées, on pousse le ressort que portent les pinces pour que leurs mors s'écartent et laissent échapper le fil; on retire ensuite les deux instrumens, pendant que l'on soutient le fil à l'aide de quelques doigts de la main gauche qui avoient d'abord servi à l'y porter. Pour serrer le cordonnet, on introduit les deux extrémités dans un troisième instrument, nommé serre-nœud, dont un des bouts, recourbé à angle droit, présente un trou propre à les recevoir. On tire sur le fil pendant qu'on pousse l'instrument sur le pédicule; lorsqu'on juge qu'il est suffisamment serré, on l'arrête dans la fente que l'on remarque à son autre extrémité. On est obligé de serrer de temps en temps la ligature, pour que le polype achève de se flétrir et tombe en mortification : pour cela, on détache l'instrument à plusieurs reprises, si la pression n'est plus assez forte, et on le serre de nouveau en poussant le serre-nœud plus avant, et en tordant un peu plus les fils. La ligature occasionne toujours des suintemens plus ou moins abondans, mais qui s'arrêtent bientôt lorsque les vaisseaux variqueux qui fournissent le sang sont dégorgés.

En liant le polype, on étrangle toujours plus ou moins fortement la membrane interne de l'utérus; car tous les polypes indistinctement sont recouverts d'une membrane muqueuse un peu épaisse, qui est celle de l'intérieur de l'organe, sous laquelle ces tumeurs se forment. Il y a nécessairement ulcération de la matrice après la chute du polype. Il s'établit un écoulement séreux de peu de durée. Lorsque le pédicule du polype est épais, ce qui force à serrer davantage la ligature, il survient quelquefois des douleurs aiguës, de l'inflammation, de la fièvre et autres accidens que l'on dissipe par la saignée, la diète, des fomentations émollientes et des injections de même nature.

N'est-il pas des cas où il seroit très-utile de renverser la matrice pour lier des polypes inaccessibles autrement à la ligature ? M. Baudelocque cite ( tom. IV, p. 137 du Rec. périod. de la Soc. de Méd. de Paris ) un exemple où il a regardé ce renversement comme nécessaire pour obtenir la guérison de la malade : dans ce cas il proposa à Louis d'extraire le polype avec le forceps de Smellie, pour amener son pédicule à la vulve et y placer une ligature, le volume de ce corps fongueux s'opposant à ce qu'on pût la conduire dans l'intérieur de la matrice. Le renversement qui ne fut pas adopté par Louis, auroit, dit M. Baudelocque, permis de placer la ligature sur le vrai pédicule de la tumeur.

Il n'est peut-être pas si important qu'on le pense communément, de placer la ligature le plus haut possible sur le pédicule du polype, ainsi qu'on le conseille ordinairement ; ce qui expose à comprendre dans la ligature une partie du corps de la matrice, comme on en connoît plusieurs exemples ; inconvénient qui pourroit donner lieu à des accidens graves.

M. *Ségard* rapporte, dans sa Dissertation, plusieurs faits qui porteroient à penser, « qu'en général, le polype, comme » le cordon ombilical, se détache non pas à l'endroit de » la ligature, mais à l'endroit de son implantation. Ainsi » pourvu que la ligature embrasse bien exactement le pé- » dicule du polype, il se détachera toujours de l'utérus à » l'endroit de la limite ou ligne de démarcation, si bien » tracée entre la substance du polype et celle de l'organe. » Cette considération importante paroît avoir échappé aux » praticiens et mérite la plus grande attention. »

M. *Ségard* rapporte le fait suivant pour faire sentir la solidité de ce précepte : « un polype s'engagea peu à peu dans l'orifice de la matrice, et y fut tellement serré par sa contraction, qu'il se flétrit et se détacha après une huitaine. En examinant cette masse, il reconnut évidemment une trace circulaire formée autour du polype par la constriction

de l'orifice de l'utérus ». Au-dessus de cette trace circulaire, qui étoit évidemment l'effet de la ligature exercée par le col, on voyoit le pédicule de la tumeur; ce qui prouvoit que quoique la ligature n'eût porté que sur une portion du corps du polype, il s'étoit cependant détaché au lieu de son origine ou implantation. Ne résulteroit-il pas de là que lorsque le polype a une base large que l'on ne peut pas embrasser avec la ligature, il suffiroit de serrer le corps de ce fongus pour le faire tomber?

### *De l'hydropisie enkistée de l'ovaire.*

L'ovaire jouissant d'une vie *sui generis*, doit aussi avoir ses maladies propres : les principales et les plus graves sont l'hydropisie et le squirre. Les ovaires, outre l'enveloppe que les ligamens larges leur fournissent, ont une membrane qui leur est propre, et qui recouvre immédiatement leur substance.

On donne, en général, le nom d'hydropisie à toute collection de fluide séreux, quel que soit le lieu où elle se fasse. Si l'infiltration a lieu dans le tissu cellulaire, elle porte les noms d'anasarque, d'œdème, de leucophlegmatie. Lorsque l'épanchement a son siége dans les différentes cavités tapissées par les membranes séreuses, il retient le nom d'hydropisie, avec une épithète qui désigne la cavité où existe cette collection séreuse. Si le liquide lymphatique est contenu dans des poches contre nature qui se développent accidentellement, cette troisième espèce porte le nom d'hydropisie enkistée; elle tire son nom de la cavité dans laquelle le liquide est contenu, et que l'on appelle communément kiste : cette dernière s'observe plus rarement. Les femmes sont sujettes à deux hydropisies enkistées qui leur sont propres, celle de la matrice et celle de l'ovaire. Je ne traiterai de l'hydropisie enkistée de la matrice qui peut si facilement en imposer aux femmes, et les porter à croire à

l'existence d'une grossesse, qu'au moment où je ferai connoître les divers états pathologiques que l'on pourroit prendre pour cet état. Le diagnostic de cette espèce de fausse grossesse est le point le plus difficile et le plus important.

Il n'est aucun organe où l'hydropisie enkistée se forme plus souvent que dans les ovaires. L'un des ovaires et quelquefois tous les deux en sont le siége. C'est la fréquence de cette dernière, qui fait qu'il est vrai de dire que l'hydropisie enkistée s'observe plus souvent chez les femmes que chez les hommes. La fréquence des hydropisies de l'ovaire dépend probablement de ce que ces organes sont formés, à l'intérieur, de diverses vésicules, unies par du tissu cellulaire et remplies de fluide. En effet, l'observation apprend que ces kistes se forment spécialement dans les endroits où il y a un tissu cellulaire abondant. Il est rare que, dans l'hydropisie de l'un ou des deux ovaires, la liqueur soit épanchée dans un seul kiste : le plus souvent elle est contenue dans plusieurs foyers, qui forment autant de kistes, séparés par des cloisons, dont l'épaisseur varie beaucoup, et qui, dans certains cas, renferment une liqueur de couleur différente. Les parois du kiste sont ordinairement parsemées de squirrosités : l'ovaire est désorganisé et contracte des adhérences avec les parties voisines, lorsqu'il est considérablement distendu.

Quoiqu'on doive considérer le kiste comme une production contre nature, les observations de *Bichat* prouvent cependant, que sa surface interne a la plus grande analogie avec celle des membranes séreuses; quelques exemples de guérison spontanée d'hydropisies enkistées, ne permettent pas de douter que, dans quelques cas, l'absorption s'y fasse avec beaucoup d'activité.

La poche membraneuse qui, en se développant accidentellement, forme le kiste des hydropisies enkistées, n'est, dans l'origine, qu'une ou plusieurs cellules du tissu muqueux, répandu dans l'organe qui en est le siége, dans les-

quelles le liquide s'accumule, parce qu'une cause a dérangé les lois d'après lesquelles l'exhalation et l'absorption s'y font habituellement : elle dépend, comme les autres hydropisies, de la rupture d'équilibre entre l'action des vaisseaux absorbans et celle des exhalans, soit que l'action des premiers soit diminuée, ou bien que celle des derniers soit augmentée. Le liquide, en s'épanchant, distend la cavité ; ses progrès sont très-lents dans les commencemens ; mais lorsque la distension est arrivée à un certain degré, la poche prend un accroissement rapide, parce qu'elle fait perdre aux vaisseaux absorbans, le peu de ton qui leur restoit, tandis que le stimulus que doit produire nécessairement cette distension, fait affluer les liqueurs vers les exhalans, qui les admettent tous indistinctement, et les laissent échapper sans résistance, parce qu'ils participent à l'état d'atonie. L'état inflammatoire qui se développe quelquefois dans ces tumeurs enkistées, fournit la preuve qu'une distension considérable du kiste y fait naître la sensibilité, et donne lieu au développement des vaisseaux.

Il arrive quelquefois que la tumeur reste stationnaire. Lorsque, dans ces cas, on a évacué le liquide par la paracenthèse, l'épanchement s'est renouvelé avec promptitude. La reproduction de cette maladie sembleroit indiquer que l'état stationnaire qui avoit précédé la ponction, doit être attribué à la pression exercée par les parties environnantes sur les parois du kiste, où, par leur résistance, elles forment, à l'orifice des vaisseaux, une espèce de digue qui s'oppose à l'issue des fluides.

Les mémoires sur l'hydropisie des ovaires, insérés dans les collections des diverses Sociétés académiques, laissent encore bien des choses à désirer, quoiqu'on doive les considérer comme une source où l'on peut puiser des notions exactes sur cette maladie. Ce seroit une entreprise difficile, de chercher à suppléer à leur insuffisance.

*Causes de l'hydropisie de l'ovaire.* Les femmes qui vivent

dans le célibat, celles dont les règles sont supprimées et irrégulières, celles qui ont avorté, dont les lochies ou les flueurs blanches sont supprimées, sont celles chez lesquelles on observe le plus ordinairement l'hydropisie enkistée de l'ovaire; mais aucune de ces causes ne la produit plus fréquemment que le dérangement ou la suppression du flux menstruel. Pour le prouver, il suffit de remarquer que presque toutes les observations qui nous ont été transmises sur l'hydropisie des ovaires, ont été faites sur des femmes dont les règles avoient cessé, ou chez lesquelles cet écoulement étoit irrégulier ou en trop petite quantité.

L'observation apprenant qu'il s'établit un état d'orgasme vers les ovaires, lorsque la femme se livre aux plaisirs de l'amour, ce rapport sympathique de ces organes avec l'utérus, aide à concevoir pourquoi, lorsque l'évacuation périodique est interrompue ou devient irrégulière, ils sont si souvent atteints de maladies; on les observe plus souvent encore à l'époque de la cessation des règles.

Les auteurs rangent encore parmi les causes de l'hydropisie des ovaires, le squirre de ces organes, leur inflammation occasionnée par une violence externe, ou survenue à la suite des couches, lorsque le travail a été difficile.

On doit distinguer trois périodes dans l'hydropisie enkistée de l'ovaire. Les signes de l'hydropisie de l'ovaire commençante sont très-équivoques. Cette maladie causant peu d'incommodité, croissant très-lentement, les femmes la méconnoissent presque toujours dans son principe, et prennent assez souvent les premières incommodités qu'elles ressentent pour celles d'une grossesse commençante; ce qui n'est pas surprenant, car les signes rationnels sont à peu près les mêmes, comme on peut s'en convaincre en parcourant les diverses observations qui nous ont été transmises sur cette maladie. Le gonflement progressif du ventre, celui du sein qui peuvent se rencontrer dans l'hydropisie des ovaires, comme dans la vraie grossesse, contribuent encore à tromper

per les femmes, et à leur faire prendre l'un de ces états pour l'autre.

Avant que la tumeur se fasse sentir à l'extérieur, la malade éprouve, vers l'une des régions iliaques, une douleur sourde, profonde, habituelle, qui cause un sentiment de pesanteur dans la hanche et la cuisse; ses progrès sont quelquefois si lents, que ce n'est qu'au bout de plusieurs années qu'on peut la reconnoître au dehors. L'ovaire est situé si profondément, qu'il n'est pas surprenant que l'on ne puisse palper la tumeur à travers les enveloppes du bas-ventre, que lorsqu'elle a déjà acquis un volume considérable. Lorsqu'elle commence à devenir apparente, on sent vers l'une des régions iliaques une tumeur peu volumineuse, qui occupe la partie de l'abdomen où est situé l'ovaire qui croît lentement; mais le siége de la tumeur ne suffit pas encore pour autoriser à prononcer si c'est une hydropisie. Ne pourroit-elle pas être formée par un squirre, ou par un fœtus qui se seroit développé dans les ovaires, et qui y auroit pris son accroissement, comme plusieurs faits cités par les accoucheurs prouvent que cela a quelquefois lieu?

Tant que la tumeur n'a pas contracté des adhérences avec les parties du voisinage, lorsque la malade vient à se coucher du côté opposé, elle s'y porte, et y cause une douleur obtuse et un sentiment de pesanteur: il faut que l'on sente une fluctuation, ce qui n'arrive quelquefois que fort tard, pour décider si c'est un squirre ou une hydropisie enkistée. Les matières contenues dans le kiste peuvent être si épaisses, que la fluctuation ne soit pas plus sensible que si la tumeur étoit formée par un corps solide: l'erreur est d'autant plus facile, que l'hydropisie est souvent unie avec le squirre de cet organe. La fréquence de la coïncidence de ces deux affections avoit même porté *Ledran* à regarder l'hydropisie de l'ovaire comme un accident consécutif du squirre du même organe: les engorgemens squirreux qui la précèdent ou l'accompagnent ne sont que la complication, et non la cause.

Tant qu'il n'y a point de fluctuation, l'hydropisie enkistée de l'ovaire peut aussi en imposer pour une grossesse extra-utérine, jusqu'à ce que les mouvemens de l'enfant aient mis hors de doute l'existence d'une grossesse quelconque : le temps seul peut dissiper les doutes. On connoît plusieurs exemples qui apprennent que l'hydropisie des ovaires a été prise pour une grossesse par des accoucheurs, qui, par ces jugemens hasardés, ont porté le trouble dans des familles, et terni la réputation des personnes qui en étoient atteintes.

Souvent on a pris pour une hydropisie de l'ovaire une tumeur stéatomateuse du mésentère : en effet, on sait qu'assez souvent, dans les hydropisies enkistées, la consistance du liquide est, en général, plus considérable que dans les autres hydropisies, et que sa viscosité est quelquefois si grande, que la liqueur ressemble parfaitement à une substance gélatineuse, ce qui rend la fluctuation plus sourde. L'hydropisie des ovaires peut être formée d'hydatides ; la fluctuation est alors presque nulle : lorsque le flot du liquide se fait déjà sentir distinctement, on peut la confondre avec l'hydropisie enkistée de l'épiploon, avec une distension de la matrice par une très-grande quantité d'eau, si pour explorer les signes caractéristiques de ces deux maladies, on se bornoit à l'application des mains sur l'abdomen, pour s'assurer si l'on peut reconnoître la fluctuation.

Le kiste se distend d'une manière si lente et si graduelle, que pendant plusieurs années, les femmes atteintes d'une hydropisie de l'ovaire conservent la fraîcheur et le coloris de leur teint, et jouissent d'une assez bonne santé : dans quelques cas, la maladie fait des progrès si lents, qu'il s'écoule 12 et 15 ans, et quelquefois davantage, avant que la tumeur ait acquis un grand développement. Si un seul des ovaires est affecté, la femme peut concevoir et mettre au monde des enfans sains, comme on en connoît plusieurs exemples. Jusqu'à ce que la tumeur ait, pendant un espace de temps

indéterminé, acquis un volume considérable, toutes les fonctions s'exécutent avec liberté et régularité; l'excrétion des urines, celle des matières stercorales n'éprouvent aucun dérangement : si la femme est jeune, le plus souvent les règles n'en sont pas interrompues; il n'y a point d'infiltration des extrémités inférieures.

Deuxième période. Signes de l'hydropisie de l'ovaire avancée. Lorsque le kiste commence à acquérir un certain volume, la tumeur comprime les viscères voisins, change leur rapport mutuel, contracte avec eux des adhérences plus ou moins étendues, lorsque la pression détermine une inflammation. Lorsque ces adhérences se sont formées, toutes les fois que la malade change de place, et se couche sur le côté opposé, il survient des tiraillemens douloureux; la matrice peut éprouver des déplacemens variés : tantôt elle est déjetée sur l'un des côtés, tantôt elle est déprimée dans le petit bassin, parce que la tumeur presse sur son fond. Le ventre s'élève du côté malade, devient inégal, et on sent distinctement la fluctuation, quoique le flot du liquide ne se porte pas encore d'un côté à l'autre de l'abdomen, lorsqu'on frappe avec l'extrémité des doigts de l'une des mains sur un des côtés de la tumeur, tandis que l'autre main est appuyée à plat sur le côté opposé.

Dans la dernière période de la maladie, la tumeur est parvenue au point d'occuper toute la capacité de l'abdomen; l'estomac refoulé contre le diaphragme, pousse ce dernier dans la cavité thorachique; la respiration, la digestion en éprouvent des altérations : il survient constipation; la fluctuation devient plus sensible, et se fait apercevoir d'un côté à l'autre de la tumeur; parvenue à ce degré, elle peut être confondue, à raison de cette circonstance, avec l'ascite : on ne peut les distinguer qu'en remontant à l'état primitif de la maladie, lorsque la tension et la tumeur s'étendent à toute l'étendue du bas-ventre : on a vu la tumeur acquérir le poids de vingt livres et plus. On peut les distinguer, en

faisant attention aux signes suivans, tirés des circonstances qui les accompagnent : si c'est une ascite, on rencontre des symptômes qui indiquent qu'il existe une diathèse hydropique générale. L'hydropisie enkistée de l'ovaire se forme lentement, cause moins d'incommodités, et elle peut quelquefois subsister très-long-temps, sans que les malades en éprouvent d'autres désagrémens que ceux qui sont inséparables de son poids et de son volume énorme, comme sentiment de pesanteur, difficulté de se mouvoir ; dans les commencemens la tumeur n'existoit que sur l'un des côtés de l'abdomen. Il n'existe aucun indice d'un état cachectique ; la peau conserve sa couleur, sa fraîcheur, ce qui a rarement lieu dans l'ascite ; l'abdomen conserve sa forme, la tumeur n'étant plus mobile ne change pas de place, suivant la situation que prend la malade ; tandis que dans l'ascite, le poids des eaux entraîne l'abdomen sur le côté où la malade se couche.

Il n'est pas rare, lorsque la tumeur est parvenue à occuper toute la capacité de l'abdomen, qu'elle reste stationnaire. M. Sabatier a connu plusieurs femmes, dont il a fait l'ouverture dans un âge avancé, qui ont porté de ces tumeurs, qui s'étoient ainsi bornées, pendant plus de quarante-cinq, cinquante ans, sans que leur santé paroisse en avoir éprouvé de troubles notables : quoique le volume du ventre soit énorme, les forces se soutiennent, les fonctions sont moins altérées ; cette distension considérable du kiste peut donner lieu à sa crevasse ; il est cependant rare que le kiste se crève : on voit plus souvent cette distension produire la crevasse des vaisseaux qui rampent sur sa face interne : cette hydropisie peut alors occasionner des incommodités excessives aux femmes qui en sont attaquées. Quand le volume du ventre est devenu si considérable, le plus souvent les femmes ne peuvent pas se mouvoir ; la pression exercée sur les viscères devient si forte, que leurs fonctions en sont dérangées, ou même interrompues ; la respiration devient de plus en plus difficile,

et la suffocation pourroit survenir, si on ne venoit à leur secours par la ponction : il y a constipation, les urines cessent de couler, les membres abdominaux deviennent œdémateux ; enfin, survient une fièvre hectique, qui indique une destruction prochaine.

L'ouverture du cadavre des femmes qui avoient de ces tumeurs volumineuses, qu'elles ont porté un grand nombre d'années, apprend que, dans quelques cas, les parois du kiste ont présenté jusqu'à quatre pouces d'épaisseur : elle apprend aussi, qu'assez souvent il est divisé en plusieurs loges par des cloisons, et que ses parois sont presque toujours parsemées de squirrosités plus ou moins considérables, ou que ces poches sont appuyées sur des amas de squirrosités qui leur servent de base. Morand a trouvé deux ovaires qui pesoient, après avoir fait écouler leurs eaux, l'un 14, et l'autre 27 livres : on a trouvé jusqu'à 50 et 60 pintes de liquide dans un kiste ; il est assez souvent fétide : la couleur du liquide est aussi variée que sa consistance ; le plus souvent elle est épaisse, bourbeuse, et une partie ressemble quelquefois à une matière figée. On voit souvent flotter dans le liquide des hydatides nombreuses de diverses grosseurs, tantôt isolées, tantôt adhérentes les unes aux autres : quelquefois le kiste est parsemé d'hydatides ; on a trouvé dans les ovaires squirreux des cheveux, des masses osseuses.

Les méthodes curatives conseillées par les auteurs peuvent tout au plus pallier cette maladie ; et c'est avec raison qu'on la place parmi celles dont on obtient très-rarement la guérison.

L'hydropisie de l'ovaire commençante n'admet aucun autre secours que ceux offerts par la médecine interne : les remèdes internes sont encore moins efficaces dans cette espèce d'hydropisie que dans les autres, parce qu'il est plus difficile de rétablir le ton des exhalans ; le plus souvent même, au lieu de procurer du soulagement aux malades, ils aggravent leur état. Les exemples de guérison que l'on cite

comme ayant été opérée par leur emploi, ont peut-être besoin d'être confirmés par d'autres. On a conseillé, comme pour les hydropisies en général, l'usage des purgatifs, des diurétiques et des diaphorétiques : on a reconnu que l'on devoit être très-réservé dans l'emploi des purgatifs drastiques, qui ont été si long-temps consacrés au traitement de ces maladies. M. Petit-Radel rapporte, dans l'Encyclopédie, l'histoire d'une guérison complète obtenue par l'usage continué, deux mois et demi, de la décoction de cendres ordinaires, après avoir pratiqué une ponction pour évacuer le liquide contenu dans la poche, quoiqu'elle renfermât vingt-cinq pintes de sérosité verdâtre.

Les médicamens internes n'empêchant pas, pour l'ordinaire, ces hydropisies de faire des progrès, *Ledran* a proposé de faire écouler les eaux par une ponction qui, lorsqu'elle ne procure pas une guérison radicale, s'oppose au moins à l'accroissement de la maladie. Ce chirurgien cite, dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, deux exemples de cure radicale obtenue par ce procédé : l'une des femmes est restée sujette à une fistule. *Monro* rapporte aussi une observation de cure radicale par la ponction. On convient assez généralement, que lorsque l'hydropisie enkistée de l'ovaire cesse de faire des progrès, et que les femmes ne sont que légèrement incommodées, la prudence dicte de respecter la tumeur, et de s'abstenir d'y pratiquer la ponction, qui est un secours insuffisant, qui ne fait que diminuer momentanément le volume de la tumeur.

Plusieurs raisons doivent engager à ne recourir à la ponction que lorsque cette hydropisie cause de grandes incommodités : la consistance de la matière contenue dans le kiste peut la rendre inutile. On connoît plusieurs observations, où, après avoir ouvert le kiste, il n'est rien sorti par la canule du trois-cart; d'autres, dans lesquelles l'écoulement s'est promptement arrêté, soit parce qu'il y avoit plusieurs kistes, soit parce que la matière avoit trop de consistance : d'ailleurs,

quand on a réussi à vider le kiste, le soulagement qui en résulte n'est que passager ; l'expérience prouve que l'hydropisie ne tarde pas à se former de nouveau, ce qui oblige de répéter plusieurs fois la même opération. Si par ce procédé on retardoit la mort de la malade, si on lui rendoit son état plus supportable, la nécessité de réitérer plusieurs fois la ponction ne seroit pas un motif suffisant pour la faire rejeter ; mais si la ponction a conservé la vie à quelques femmes qui l'ont supportée un grand nombre de fois, on observe bien plus souvent qu'elles périssent plus promptement. Le kiste se remplissant promptement, et avec d'autant plus de célérité qu'il a été vidé un plus grand nombre de fois, la nécessité de rapprocher chaque ponction jette bientôt les femmes dans l'épuisement, à raison de la sécrétion abondante qu'elles fournissent, comme l'établit *Choppart* dans son Traité des maladies chirurgicales.

Pour prévenir une collection nouvelle, quelques auteurs ont conseillé de laisser une sonde élastique dans la plaie faite par le trois-cart, pour faire écouler continuellement les eaux, et faciliter par-là l'action des médicamens : ce procédé a été tenté deux fois, sans succès, par M. Giraud. Ce précepte est fondé sur des observations analogues, qui apprennent que l'on a obtenu une guérison radicale, lorsqu'à la suite de la ponction, chez des personnes attaquées d'hydropisie ascite, il est resté, par une cause quelconque, une ouverture fistuleuse qui a donné lieu à de longs écoulemens ; tandis qu'il est très-rare que l'individu guérisse lorsqu'on se contente de faire la ponction : elle est cependant quelquefois utile en disposant les parois de l'abdomen à reprendre leur ressort.

Lorsque l'hydropisie enkistée occasionne des incommodités graves, et menace la vie de la femme, on ne peut pas se dispenser, comme l'établit M. Sabatier, d'avoir recours à la ponction, qui les calme pour un temps plus ou moins long, et qui prolonge la vie des malades. On ne peut cependant pas disconvenir qu'on s'expose, en la pratiquant, à blesser

les intestins qui peuvent se trouver engagés entre le kiste et les parois du bas-ventre, ainsi que la matrice qui, à raison de ses connexions intimes avec la partie malade, éprouve nécessairement de si grands changemens dans sa position primitive : mais dans un cas si urgent, ces craintes que l'on a fait naître sur les dangers qui peuvent suivre cette opération, ne doivent pas détourner d'y recourir, parce que l'expérience montre qu'ils arrivent rarement : c'est alors choisir entre deux maux le moindre, parce qu'il n'y a point de moyens de les éviter tous deux. Si on n'a presque jamais rencontré ces deux premiers accidens à la suite de la ponction, on a vu plusieurs fois la lésion de l'ovaire lui-même qui étoit devenu squirreux. Mais la pratique de M. *Morand* prouve que la lésion des squirres de l'ovaire n'est pas aussi dangereuse qu'on seroit tenté de le croire : dans des cas où il n'avoit pas pu reconnoître leur existence et leur situation, il rapporte qu'il lui est arrivé de porter le trois-cart dans ces masses, d'où il sortoit du sang, sans qu'il en soit résulté d'autre accident, que la douleur passagère de la piqûre.

La ponction ne pouvant faciliter l'issue du liquide, qu'autant que le kiste est unique, et que la matière n'a pas trop de consistance, *Ledran* croit que, dans ces circonstances, il faut avoir recours à l'incision que l'on doit faire à la partie la plus déclive de la tumeur. Lorsqu'il y a plusieurs kistes, ceux qui n'ont pas été ouverts par l'incision, communiquant avec la portion de la poche qui a été ouverte, se désemplissent à leur tour, parce que la suppuration dont ils sont atteints par la suite détruit leurs parois. On fait des injections détersives, en introduisant une canule dans la plaie que l'on a entretenue ouverte jusqu'à ce moment, avec une bande de toile effilée ou une tente qu'on lui substitue au bout de quelque temps : au moment de la suppuration, les parois des kistes se réunissent et la poche s'oblitère. La méthode de l'incision est aujourd'hui généralement abandonnée, parce qu'on a observé qu'elle hâte la mort des malades.

Lorsqu'on soupçonne plusieurs kistes, parce que l'écoulement s'arrête tout à coup, quoique l'abdomen ait perdu peu de son volume, au lieu de recourir à l'incision recommandée par *Ledran*, qui cite à l'appui plusieurs observations, ne vaudroit-il pas mieux faire ailleurs une autre ponction, ou plutôt introduire de nouveau le poinçon du trois-cart dans sa canule, autant de fois que l'on soupçonne des kistes différens, parce que l'écoulement du liquide cesse de s'effectuer, quoiqu'il ne paroisse pas avoir trop de consistance? La méthode de l'incision, l'introduction réitérée du poinçon du trois-cart dans sa canule ne peuvent réussir, qu'autant que la tumeur auroit contracté des adhérences avec le péritoine.

L'excision de l'ovaire a été conseillée par *Laporte* et *Morand*. Ce dernier s'est efforcé de prouver, par l'autorité et l'expérience, que l'excision des ovaires pouvoit être tentée avec succès, lorsqu'ils sont squirreux, ou quand ils sont le siége d'une hydropisie enkistée. Si l'on pouvoit conclure de l'extirpation des ovaires faite, lorsqu'ils sont dans l'état sain, en faveur de cette même opération pratiquée lorsqu'ils sont dans un état de squirre ou le siége d'une hydropisie, on seroit tenté d'imiter la hardiesse de *Laporte* et de *Morand*. On pratique tous les jours l'extirpation des ovaires sur les femelles des animaux, et il en est fort peu qui succombent à cette opération. Suidas, Athénée, citent des exemples d'extirpation des ovaires sains chez les femmes, qui viennent à l'appui de ceux qui apprennent que chez les Egyptiens, et dans une contrée de l'Arabie, on pratiquoit cette même opération, pour rendre stériles celles qui étoient privées de ces organes par ce procédé barbare.

Mais le succès de l'extirpation des ovaires sains ne doit pas enhardir à la tenter lorsqu'ils sont atteints de squirre ou le siége d'hydropisie. Les adhérences que ces tumeurs ont contracté avec les parties voisines, le volume considérable qu'elles auroient acquis avant qu'on fût averti de leur exis-

tence, ou bien qu'elles causassent assez d'incommodités pour décider les femmes à subir une opération aussi grave, rendroient peut-être l'opération impossible, sans les exposer à des hémorragies dangereuses. Comme l'observe M. Sabatier, il est quelquefois impossible de savoir, d'une manière positive, si la maladie que l'on a à combattre est dans l'ovaire ou dans toute autre partie. J'adopte l'opinion de ce professeur célèbre qui, après avoir examiné, dans sa Médecine opératoire, si l'incision et l'excision sont des moyens que l'on puisse employer avec avantage, pour parvenir à la guérison des hydropisies enkistées, ou des ovaires squirreux, conclut qu'il faut perdre de vue ces procédés enfantés dans la vue de se rendre utile, mais qui n'ont pas été assez médités.

### *Du squirre des ovaires.*

Cette affection organique est difficile à reconnoître, avant qu'elle ait acquis un volume considérable. Je m'arrêterai peu à cet état pathologique, parce qu'il est presque toujours réfractaire aux ressources de l'art : il offriroit dans un traité d'anatomie pathologique, un article plus propre à piquer la curiosité du médecin qu'à l'éclairer dans sa pratique, soit qu'il se propose d'établir le diagnostic de cette indisposition, ou d'en entreprendre la guérison : d'ailleurs, j'ai déjà fait connoître le jugement que l'on doit porter de l'extirpation des ovaires squirreux recommandée par *Morand.*

Les causes du squirre de l'ovaire sont les mêmes que celles de l'hydropisie enkistée de cet organe : cet accident s'observe plus souvent à l'époque de la cessation des règles. Le squirre des ovaires forme une tumeur qui commence à croître dans l'une des régions iliaques, ou dans les deux à la fois, si ces deux organes sont malades en même temps ; ce n'est quelquefois qu'au bout de plusieurs années qu'on peut sentir la tumeur dans la région hypogastrique. Lorsque

l'ovaire commence à se faire sentir à travers les tégumens de l'abdomen, les douleurs sont quelquefois si vives qu'elles exigent des saignées. On observe le même phénomène pour l'hydropisie enkistée de cet organe, lorsque la tumeur qu'elle forme commence à se faire sentir vers l'une des régions iliaques.

Quand il est possible, dans les premiers temps, de parvenir à reconnoître que les ovaires ont acquis plus de volume, on y réussit mieux au moyen du doigt porté dans le vagin qu'en palpant l'abdomen; en effet, le doigt s'applique bien plus immédiatement sur la portion que présente, vers le fond du vagin, l'organe en se développant, qu'en touchant au dehors; mais cette première recherche, en apprenant que son volume est augmenté, ne suffit pas encore pour prononcer si c'est un squirre ou une hydropisie enkistée : la fluctuation seule peut dissiper tous les doutes.

Les ovaires squirreux acquièrent quelquefois un volume énorme. Morgagni parle d'une tumeur de cette espèce qui pesoit jusqu'à 24 livres. Lorsque l'ovaire prend un accroissement considérable, il change les rapports de situation qu'ont entre elles les parties voisines. On a vu des femmes porter, pendant plus de trente ans, des tumeurs volumineuses d'un des ovaires, sans en éprouver de grandes incommodités, si l'on en excepte celles résultantes du poids de ces tumeurs : elles peuvent devenir plusieurs fois grosses pendant qu'elles portent un squirre de l'un des ovaires, pourvu que l'autre soit parfaitement sain : le traitement interne est le même que celui que j'ai conseillé pour le squirre de la matrice.

Lorsque le squirre des ovaires a acquis un volume considérable, il est quelquefois atteint d'inflammation; pendant sa durée, il peut contracter des adhérences avec le rectum ou les tégumens, et l'on a vu la matière purulente, si cette terminaison a lieu, être évacuée par les selles, par le vagin ou par les tégumens de l'abdomen.

Les trompes sont aussi sujettes à des maladies; mais leur

exposition ne peut appartenir qu'à un traité d'anatomie pathologique, puisqu'on ne peut les reconnoître qu'à l'ouverture des cadavres.

### *De la conception.*

Quelques auteurs emploient comme synonymes les expressions de génération et de conception : la génération et la conception sont cependant deux opérations distinctes. La génération est cet acte par lequel en vertu de la coopération du mâle, et par la portion volatile de la liqueur séminale, l'embryon est produit; tandis que la conception est une opération de la nature, par laquelle, comme l'observent Gonbelly, M. Millot, la femme retient le germe fécondé; en sorte que l'on peut dire que la femme conçoit, et que l'homme engendre ou féconde; mais je regarde comme synonymes les termes de génération, de fécondation humaine. Plusieurs exemples prouvent que la fécondation peut avoir lieu, quoique le membre viril ne pénètre pas dans le vagin: tout ce qui est relatif à cette opération est encore enveloppé d'épaisses ténèbres.

La femme chez laquelle les règles se sont annoncées d'une manière régulière pouvant concevoir, si elle se livre aux plaisirs de l'amour, je suis conduit naturellement à parler de cette fonction sexuelle, immédiatement après la menstruation; les trois autres ne sont, pour ainsi dire, que le complément de celle-ci, puisqu'elles ne peuvent pas avoir lieu sans qu'elle n'ait précédé. Je ne chercherai pas à expliquer les phénomènes qui se passent au moment de la conception, c'est un écueil où les plus grands génies ont échoué; et entreprendre cette recherche, ce seroit vouloir volontairement s'égarer avec eux; il nous suffit de savoir que l'on entend par fécondation, l'union des principes fournis par l'homme et par la femme pendant l'acte générateur, de quelque nature que soient ces élémens; et par conception, la rétention

par la femme du germe fécondé. Une connoiſſance approfondie de ce qui ſe paſſe dans ces deux actes ne peut que piquer notre curioſité, ſans nous inſtruire en aucune manière ſur les moyens propres à en aſſurer l'exécution.

Il eſt aſſez probable que la partie de la liqueur ſéminale de l'homme qui concourt à la fécondation, eſt ſeulement une portion volatile qui ſe fait remarquer par ſon odeur, et que les parties groſſières qui ſont éjaculées en même temps ne ſervent que de véhicule à cette eſpèce *d'aura ſeminalis*, comme l'appellent pluſieurs phyſiciens, pour qu'il parvienne plus ſûrement à ſa deſtination. Les exemples de femmes devenues groſſes, quoique la liqueur ſéminale ait ſeulement été éjaculée ſur leurs parties ſexuelles extérieures, indiquent que cet *aura ſeminalis* ſuffit pour produire ce phénomène étonnant. Ce principe ſeroit analogue à celui que le chevalier Roſa a admis dans le ſang, ſous le nom *d'aura ſanguinis*, de fluide expanſif.

La fécondation ſuppoſe, de la part de la femme, une diſpoſition à abſorber ce principe volatil dont j'ai parlé, et qui paroît le ſeul actif dans la ſemence de l'homme. Il ſeroit difficile d'aſſigner les conditions qui, chez la femme, peuvent favoriſer cette abſorption et ſa tranſmiſſion dans l'ovaire par des tubes organiſés.

On penſe communément que la conception eſt d'autant plus aſſurée, qu'il ſurvient en même temps dans les deux individus un trouble et une aliénation paſſagère dans le moment où ils ſe livrent à cet acte. Il paroît aſſez naturel de penſer que, lorſque les deux époux apportent beaucoup d'ardeur dans la copulation, l'enfant ſera plus ſûrement engendré pendant le feu d'une telle action. Les ſécrétions changeant de nature ſuivant l'état phyſique et moral de l'individu, il n'eſt pas ridicule, pour le phyſiologiſte, de dire que la ſemence puiſſe être plus animaliſée et par conſéquent plus apte à aſſurer la conception, lorſqu'à raiſon de l'exaltation de l'imagination du père et de la mère,

toutes les facultés semblent se réunir vers l'organe qui fournit la semence pour la vivifier. Si plusieurs autres sécrétions s'exaltent et changent de nature lorsque les organes sont plus vivement excités, pourquoi se refuseroit-on à admettre que l'élaboration de la semence est soumise aux mêmes lois, c'est-à-dire, que celle qui est lancée dans un moment où il existe beaucoup d'ardeur, ce qui suppose une irritation plus vive vers l'organe, jouit de plus de propriétés? Ne sait-on pas que la morsure des animaux en colère est plus dangereuse.

L'influence que j'attribue, dans la conception, au plaisir plus ou moins vif qu'éprouvent alors les époux, doit s'entendre plus spécialement de l'homme qui fournit la semence; car je conviens que les femmes les plus amoureuses ne sont pas les plus fécondes. Je crois que l'observation doit porter à penser, avec l'auteur d'une thèse soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, et qui a pour titre, *an quo salacior mulier, eo fœcundior*, qu'un tempérament érotique, chez la femme, n'est pas favorable à la conception (1). Si on interroge les femmes qui ont eu beaucoup d'enfans, on voit en général que celles qui sont les plus fécondes, sont celles qui éprouvent le moins de plaisir et qui souvent reçoivent même, avec une certaine froideur, les embrassemens de leurs époux; d'ailleurs, l'examen seul de la constitution de ces femmes suffiroit pour indiquer qu'elles ont des sens plus calmes, un tempérament plus froid.

La plupart des physiologistes pensent, avec *Haller*, que la conception s'opère dans l'ovaire, et que de là le produit, auquel on donne le nom générique d'œuf, parvient, vers la fin du troisième jour, par le moyen de la trompe utérine, dans la cavité de la matrice. A l'endroit où l'œuf se détache de l'ovaire, il se forme une cicatrice qui, au bout de quel-

(1) Recueil de *Baron*, thèses *eroto-medicæ*, tom. II, thès. 4.

ques jours, prend une teinte jaunâtre qui subsiste pendant les quatre premiers mois : s'il n'est pas certain qu'elle ait lieu constamment dans l'ovaire, on ne peut pas disconvenir qu'elle ne s'y fasse quelquefois, puisqu'on a trouvé dans cet organe des débris de fœtus. Quand on prétendroit que ces fœtus étoient contenus dans la trompe et non dans l'ovaire, on ne pourroit pas contester que la conception ne se fasse quelquefois dans ce dernier organe. Les fœtus que l'on a trouvé dans le bas-ventre et qui s'y sont développés, sans qu'il existât aucune lésion de la trompe, ont dû nécessairement être formés primitivement dans l'ovaire, d'où ils sont tombés dans la cavité abdominale, parce que le pavillon de la trompe ne s'est pas trouvé appliqué assez immédiatement à l'ovaire : il est même probable que ceux que l'on trouve dans les trompes, ont précédemment existé dans l'ovaire. L'expérience de *Nuke* prouve, sans réplique, que la fécondation a lieu dans l'ovaire : il lia, trois jours après l'impregnation, une des cornes de la matrice dans son milieu, et ayant examiné, vingt-un jours après, ce qui s'étoit passé, il trouva deux fœtus entre la ligature et l'ovaire (1).

Quel que soit le lieu où l'embryon ait été conçu, il se fixe ordinairement dans la matrice : au moment où l'œuf parvient dans ce viscère, il est recouvert de villosités par lesquelles il contracte des adhérences avec l'utérus, ou plutôt avec la caduque utérine décrite par *Hunter* : le lieu où il prend ses adhérences n'est pas toujours le même. On voit par une aberration de la nature, heureusement assez rare, l'embryon rester dans les trompes ou les ovaires, tomber même dans la cavité abdominale : on croit avoir observé que ces conceptions irrégulières étoient plus fréquentes chez les filles et chez les veuves ; si le fait est constant, on pourroit l'attribuer, avec *Roussel*, à ce que chez elles le trouble et l'agitation

---

(1) *Adenographiæ curiosorum*, *cap.* 7, *p.* 69. (*Harveus exercitationes de generatione animalium.*)

de l'âme sont beaucoup plus considérables pendant l'acte générateur; mais au lieu d'expliquer, il faudroit encore observer.

### *Accroissement de l'embryon.*

Dans les premiers jours de la conception on n'aperçoit qu'une bulle ovale remplie d'un fluide clair et transparent, dans lequel on ne peut absolument rien distinguer.

Dans l'espèce humaine et chez les animaux vivipares, on donne le nom d'œuf à la poche membraneuse qui, contenue dans la matrice, renferme le fœtus et le liquide qui l'environne de toutes parts : on l'appelle ordinairement embryon depuis le moment de sa formation, jusqu'à ce que son corps soit suffisamment développé pour qu'on aperçoive distinctement les traits d'un enfant : à cette époque, que plus le grand nombre fixent à trois mois, on lui donne communément le nom de fœtus, celui d'enfant après la naissance (1).

Sept jours après la conception on peut déjà distinguer à l'œil, mais d'une manière confuse, les premiers linéamens de l'embryon sous l'aspect d'un nuage mucilagineux. Toutes les parties de ce petit corps gélatineux paroissent encore homogènes et ont une demi-transparence : ce n'est guère que quinze à vingt jours après la conception que l'on commence à bien distinguer la tête et les traits du visage; deux petits points noirs se font remarquer à la place des yeux, et deux petits trous à celle des oreilles; la longueur du corps entier est alors de cinq lignes; le nez paroît comme une ligne proéminente. On voit aussi, à cette époque, sur chaque côté de la partie supérieure et inférieure du tronc, de petits tubercules arrondis, qui sont les ébauches des membres thorachiques et abdominaux.

A un mois, le volume de l'embryon est égal à celui

---

(1) Consultez Sœmmering, *icones embryonum humanorum*, in-fol.

d'une

d'une fourmi, sa longueur d'un pouce environ; les bras et les jambes, les pieds et les mains sont apparens; les doigts sont déjà séparés les uns des autres; l'apparition des membres supérieurs est plus précoce de quelques jours : jusqu'à la fin du troisième mois, leur volume surpasse celui des membres inférieurs.

A 45 jours, la grosseur de l'embryon égale celle d'une guêpe; la tête forme la moitié de la masse; toutes les parties sont très-visibles : on peut distinguer les battemens du cœur, les marques caractéristiques du sexe.

A deux mois, on peut déjà rencontrer des points osseux dans les clavicules, dans les os longs des membres; le cordon ombilical est formé; le fœtus a plus de deux pouces de longueur. Pendant les deux premiers mois, l'embryon a la forme d'un ver recourbé, dont l'une des extrémités est plus grosse que l'autre. Tout le plan postérieur est recourbé vers l'antérieur, et les deux extrémités tendent à se rapprocher l'une vers l'autre.

A trois mois, le fœtus a environ trois pouces et demi de longueur, et pèse à peu près trois onces : il donne des signes du mouvement animal.

A quatre mois et demi, la longueur du fœtus est de quatre pouces six à huit lignes; les ongles des pieds et des mains sont assez bien prononcés : c'est à cette époque que les membres abdominaux commencent à prédominer sur les membres thorachiques.

A cinq mois, le fœtus a acquis environ une longueur de sept pouces et demi : à six mois sa longueur s'étend jusqu'à neuf pouces six lignes; à sept mois, le fœtus a à peu près onze pouces. C'est du sixième au septième mois, que la membrane mince, qui ferme la pupille, se déchire, et que l'on aperçoit cette ouverture : c'est aussi à peu près à cette époque que les testicules se rendent dans les bourses. Il faut convenir, si l'on vouloit parler rigoureusement, que l'enfant présentant communément la tête en bas, on devroit dire que

les testicules remontent dans les bourses, au lieu de descendre, comme on le dit habituellement.

A huit mois, le fœtus a acquis une longueur de 14 à 15 pouces. A neuf mois, terme naturel de l'accouchement, la plupart des enfans offrent une longueur de 18 pouces environ : on en trouve qui n'ont que 16 pouces, et d'autres jusqu'à 22 et même 23.

Les évaluations que je viens de faire des dimensions du fœtus en longueur sont sujettes à beaucoup de variétés, suivant les différens individus : il en est de même de celles en grosseur et en pesanteur, si l'on compare entre eux un certain nombre de fœtus, quoique pris au même terme de grossesse.

La pesanteur d'un enfant à terme la plus ordinaire est de six à sept livres : on en trouve au-dessous de quatre livres, et quelques-uns qui pèsent jusqu'à treize et quatorze livres. Le volume de ces derniers est si grand, que l'on peut traiter hardiment de fables, les assertions des sages-femmes, qui prétendent en avoir trouvé du poids de vingt-cinq livres. Les enfans les plus gros que j'ai rencontré jusqu'à présent, n'ont jamais pesé au delà de neuf livres et un quart. Ces derniers sont déjà si volumineux, qu'on en trouve plus rarement qui aient ce poids, qu'au-dessous de quatre livres : un enfant de moyenne grosseur se développe aussi-bien qui ceux qui étonnent par leur grosseur.

Il est évident, d'après la variété que présentent les dimensions des fœtus, quoique pris au même terme de grossesse, qu'elles ne peuvent pas servir à indiquer à quel âge ils sont venus au monde : souvent un enfant de huit mois est plus gros, plus pesant que celui de neuf; il en est de même à tout autre terme. L'expérience apprend cependant à l'accoucheur à distinguer celui de huit mois, par un caractère d'immaturité que ne présente pas le premier.

M. Chaussier a proposé un moyen bien plus sûr pour déterminer l'âge du fœtus, que de s'en rapporter à sa longueur,

à son poids ou à son volume : il consiste à avoir égard aux proportions respectives des différentes parties de son corps, qui varient constamment, suivant son âge. M. le professeur Chaussier s'est assuré, par de nombreuses recherches, qu'en mesurant un fœtus, après l'avoir tendu, du sommet de la tête aux talons, le milieu de sa longueur correspond à divers points de l'abdomen, suivant son âge ; s'il est à terme, quelle que soit sa longueur, la moitié aboutit exactement à l'ombilic. Dans le fœtus de huit mois, elle se trouve plusieurs lignes au-dessus de l'ombilic ; à sept mois elle est encore plus rapprochée du sternum. « A six mois elle répond exac-
» tement à l'extrémité abdominale du sternum : dans les
» premiers temps le tronc forme presque la totalité de la
» masse du corps. »

Il me semble que l'on doit tirer de ces données cette conséquence, que si l'enfant restoit dans le sein de sa mère bien au delà du neuvième mois, que le milieu du corps devroit se trouver au-dessous de l'ombilic : ne pourroit-on pas se servir de la variété du rapport qui existe entre le milieu du corps et l'ombilic, suivant l'âge du fœtus, pour éclairer la question des naissances tardives, et pour décider si tel enfant en particulier est venu au monde après le terme naturel ?

L'accroissement du fœtus ne s'opère pas avec la même rapidité dans tous les temps de la grossesse ; le développement de l'embryon est fort lent : l'époque où le développement du fœtus est le plus accéléré, est depuis le milieu du quatrième mois jusqu'au sixième ; on attribue à cette cause la fréquence des avortemens spontanés à cette époque. Avant de donner l'explication de ce fait, il faut s'assurer s'il est aussi avéré qu'on le prétend : le dernier mois est celui où l'accroissement du fœtus est le plus lent. Il y a bien moins de différence entre un fœtus de neuf et un de huit mois, qu'entre deux à même différence d'âge, dans le commencement ou le milieu de la gestation.

L'accroissement du fœtus est si rapide d'un mois à l'autre, qu'il doit surprendre celui qui ne considère pas que chez lui toutes les forces vitales semblent se concentrer, comme l'a observé Bichat, dans le système circulatoire et nutritif, et que par conséquent, à cet âge, tout se rapporte à la nutrition et à l'accroissement. Toutes les forces, chez le fœtus, sont employées au développement de la vie intérieure ou de nutrition, qui commence aussitôt qu'il est conçu.

Or, toutes les fonctions dont se compose la vie, qui a pour objet la nutrition des organes, ne jouissent pas chez le fœtus d'une activité égale : on peut rapporter à deux ordres de fonctions celles qui y sont relatives ; les unes créent et assimilent sans cesse des substances pour nourrir l'individu, comme la digestion, la circulation, la nutrition ; et les autres détruisent et enlèvent les substances devenues hétérogènes ; telles sont l'exhalation, les sécrétions, l'absorption.

Nous verrons en traitant de la nutrition du fœtus, que les fonctions qui concourent à l'assimilation sont moins nombreuses que chez l'adulte, qu'elles sont les seules qui jouissent de leur action, qui est même plus grande. J'établirai qu'il tire sa nourriture de sa mère : les fluides nourriciers qu'il reçoit sont donc déjà élaborés par la digestion, la circulation, la respiration de la mère ; aussi ces fluides ne traversent pas les organes digestifs du fœtus, qui sont peu actifs, et ils passent immédiatement dans le système circulatoire.

Nous verrons encore que chez le fœtus, ces fluides ne sont pas soumis à l'action de l'organe pulmonaire, et que par conséquent ils ont moins de chemin à parcourir pour parvenir dans le système nutritif; l'assimilation, la nutrition et l'accroissement doivent donc se faire avec plus de promptitude, puisque le travail qui les opère est moins compliqué dans cet âge.

Si l'on joint à cette promptitude dans l'assimilation, la lenteur avec laquelle les matières une fois assimilées à la substance du fœtus sont expulsées, l'on concevra la rapidité de son accroissement ; l'exhalation pulmonaire, la sueur, la transpiration, ou n'ont point encore commencé, ou du moins elles sont très-foibles : les sécrétions de la bile, de l'urine, de la salive, sont peu abondantes ; en sorte qu'à cet âge, les fonctions qui décomposent nos organes, et portent au-dehors des parties devenues étrangères à notre substance, après en avoir fait partie, jouissent de peu d'activité, quelques-unes même sont sans action. Les matières qui, chez l'adulte, auroient dû être évacuées, refluent, chez le fœtus, presque entièrement dans le système de la nutrition.

### *A quelle époque de la grossesse le fœtus est-il viable ?*

Il seroit très-important de pouvoir fixer un terme précis pour la viabilité du fœtus : cette décision fourniroit une base sûre et infaillible aux décisions de médecine légale, et éclaireroit les juges sur les effets civils relatifs aux successions ; tandis que l'incertitude qui a régné jusqu'à présent parmi les médecins sur l'époque à laquelle on peut regarder un enfant comme viable, a souvent donné lieu à des jugemens contradictoires.

Le terme où commence la viabilité ne sauroit être le même pour tous les fœtus : on doit les considérer comme viables, lorsque leurs organes ont acquis le degré de perfection nécessaire pour exécuter, sans le secours de la mère, les diverses fonctions qui constituent la vie. Or, on voit chaque jour, qu'au même terme de grossesse, les enfans sont plus forts les uns que les autres, et laissent apercevoir un plus grand développement dans leurs organes; mais il est évident que le terme où commence la viabilité étant subordonné à la perfection qu'ont acquis les organes doit, pour

ainsi dire, varier à l'infini, comme cette dernière, à laquelle la nature n'a pas assigné une époque plus fixe, qu'à toutes ses autres opérations dans lesquelles on observe beaucoup de variétés, même sous le rapport du temps qu'elle emploie pour les exécuter.

Pourquoi, dans certains cas, un fœtus ne pourroit-il pas acquérir dans le sein de sa mère, en moins de temps, plus de perfection qu'un autre; comme on voit après la naissance, l'éruption des dents être plus tardive chez un enfant que chez un autre; chez quelques-uns même précéder la naissance? On ne peut donc fixer rien de certain sur le terme de la grossesse où commence la viabilité, puisque le raisonnement et l'expérience semblent prouver, d'une manière positive, qu'elle a lieu à des époques différentes chez divers fœtus.

On ne peut pas faire un reproche au médecin, qui doit se borner à étudier les lois que suit la nature dans ses opérations, de l'indécision qu'il laisse sur un sujet qui, s'il étoit parfaitement résolu, serviroit à éclairer la médecine légale, avec laquelle il a des rapports si directs; il seroit, au contraire, coupable de vouloir déterminer quelque chose de précis sur un objet, où tout indique que la nature ne s'est pas assujettie à des lois invariables.

On doit encore regarder comme certain, que toutes choses égales d'ailleurs, l'enfant doit être plus viable s'il vient naturellement, que si la mère accouchoit au même terme à l'occasion d'une violence extérieure. La manière violente dont s'est terminé l'accouchement, influe d'une manière si visible sur la viabilité du fœtus, qu'un enfant qui vient naturellement à sept mois, par exemple, offre un espoir plus fondé de prolonger sa nouvelle carrière, que celui de huit mois, dont la naissance seroit l'effet d'une violence extérieure.

A quelque époque que l'on fixe le commencement de la viabilité, il est certain que les enfans sont d'autant plus

viables, que leur naissance est plus rapprochée du terme ordinaire. La constitution individuelle de l'enfant étant la même, on ne peut pas croire, avec Hippocrate, qu'il y ait plus d'espérance de le sauver à sept mois qu'à huit. Cette opinion des anciens, fondée sur les dérangemens qu'ils croyoient résulter dans la santé du fœtus, par la prétendue culbute qu'ils supposoient avoir lieu à sept mois, est démentie tous les jours par l'expérience : il n'est pas plus sujet aux maladies et aux révolutions dans le courant du huitième mois, qu'aux autres époques de la gestation.

On s'accorde, assez généralement, à regarder la fin du septième mois, comme une époque où l'enfant est viable, et où l'on peut espérer de le conserver avec des soins soutenus; mais il reste encore à déterminer si réellement l'enfant est venu au monde à ce terme de grossesse : il est difficile de constater, par des signes positifs, que l'accouchement s'est fait à cette époque. En médecine légale, on ne peut pas s'en rapporter à l'aveu de la femme, qui est presque toujours intéressée à tromper, soit que la question de la viabilité soit agitée, et la décision demandée par les juges, pour qu'ils puissent prononcer sur les effets civils relatifs aux successions, soit dans le cas d'infanticide, qui, pour être constaté, exige d'abord que l'on établisse que l'enfant trouvé mort, étoit viable après sa naissance.

Quoique l'on admette l'époque de sept mois révolus comme celle où l'enfant peut vivre, je crois cependant que le petit nombre des enfans venus au monde à ce terme peut être sauvé, et que l'on ne peut espérer de les conserver qu'à l'aide de soins bien dirigés. Souvent il seroit possible de concevoir du doute sur la réalité de l'accouchement à sept mois, chez les enfans qui se sont bien développés par la suite; cependant, comme il existe des exemples certains d'accouchemens faits à ce terme, dont les enfans ont acquis, par la suite, une constitution vigoureuse, le médecin-accoucheur, consulté pour un cas semblable, doit user de

ces vraisemblances pour ramener le calme et la paix dans une famille qui pourroit être divisée, parce qu'un époux inquiet conçoit des soupçons injurieux sur la conduite de sa femme.

On doit déclarer le fœtus non viable lorsqu'il présente les apparences suivantes, qui sont des signes non équivoques d'immaturité. Chez le fœtus qui n'est pas encore parvenu à sa maturité parfaite, il existe imperfection des membres, défaut de cheveux, d'ongles aux pieds et aux mains; les doigts sont confondus, les paupières collées, la bouche et les narines sont comme fermées; une membrane bouche la prunelle; l'ossification des os de la tête et du sternum est peu avancée. On juge encore que le fœtus n'a pas acquis le degré de maturité suffisant, par le défaut de pleurs ou de cris, parce qu'il n'exécute pas certaines fonctions naturelles, comme l'éternument, l'action de rendre les urines, etc.

Celui qui a l'habitude de voir un grand nombre d'enfans nouveaux-nés, peut encore distinguer un fœtus d'une immaturité parfaite, de celui qui approche de la maturité, par la couleur de la peau, qui est d'un rouge vif, surtout à la face, au scrotum, aux mamelles, à la paume des mains, à la plante des pieds. Pour déclarer un fœtus viable, il ne suffit pas qu'il ait remué les membres et qu'il ait vécu quelque temps.

Lorsqu'un fœtus peut téter, crier, uriner, on ne doit pas hésiter à le déclarer viable, à moins qu'il ne soit atteint de quelque maladie incurable, et qui doit être promptement mortelle, comme s'il étoit acéphale, s'il avoit un spina-bifida, une hydropisie du cerveau. C'est une injustice d'attendre que six mois soient écoulés avant de le regarder comme viable. Pourquoi rendre ses héritiers responsables des accidens qui peuvent arriver pendant cet espace de temps?

Il est difficile de croire que des enfans nés au sixième et surtout au cinquième mois de la grossesse puissent offrir assez de développement dans leurs organes pour que la

vie continue par leur action seule. On peut assez souvent soupçonner quelque erreur dans le calcul du terme de la grossesse déclaré par la femme. On manque peut-être de signes positifs, tirés de l'organisation et des apparences extérieures, pour prononcer si réellement l'enfant est venu au monde au terme indiqué par la mère. Qu'est-ce qui peut assurer que dans l'exemple cité par *Hoin* de Dijon, dans son Mémoire sur la viabilité du fœtus, que dans celui de la naissance précoce de *Fortunio Liceti*, les fœtus n'étoient pas parvenus à un âge plus avancé?

Voici comment Van-Swieten rapporte le fait extraordinaire de la naissance précoce de Fortunio Liceti, d'après *Baillet*. Un accident fit accoucher sa mère durant un voyage avant le commencement du septième mois de la grossesse. Son père, qui étoit médecin, ne désespéra pas de le conserver, quoiqu'il n'eût que la longueur de la main; il le mit dans un four, dans lequel il entretint une chaleur à peu près égale à celle que lui communique la mère: le père instruisit une femme à le nourrir. Cet enfant parvint à l'âge de quatre-vingts ans, et acquit une grande réputation dans les sciences. On lui doit le traité intitulé *de Monstris*. Je m'abstiens de prononcer, parce que tout ce qui est incroyable n'est pas toujours faux.

Ce seroit cependant une faute grave de négliger de donner des soins aux enfans nés dans le sixième et septième mois; dans la persuasion où l'on est généralement que leur conservation est impossible, on les abandonne presque toujours sans leur administrer le moindre secours. Comme l'a déjà observé M. Chambon, si on leur accorde quelquefois des soins, ils ne sont que momentanés, et on ne les continue pas assez long-temps pour prévenir leur trépas. Les enfans nés au sixième mois ne pouvant pas téter, on doit faire usage, pour les nourrir, du biberon, que l'on introduit dans leur bouche, et au moyen duquel on y verse chaque fois une petite quantité de lait coupé.

Je rapporterai encore le fait cité par Brouzet, dans son Traité de l'éducation médicinale, quelque invraisemblable qu'il paroisse, et quoique je convienne qu'il le raconte avec des circonstances tellement extraordinaires, que plusieurs de ses lecteurs doutent de sa réalité. Il n'est pas possible de supposer une erreur de calcul dans le fait dont Brouzet dit avoir été témoin, et dans d'autres analogues survenus immédiatement après un autre accouchement ou une fausse couche. On ne peut pas non plus accuser une superfétation dont le dernier enfant vient au monde à terme, comme le premier.

En 1748, dit Brouzet, à Marseillau, bourg maritime du Languedoc, une femme accoucha d'un enfant mâle, six mois précis après un autre accouchement. Si l'on déduit un mois pour la durée des vidanges, où la femme est peu propre à la génération, le terme de cet accouchement répondroit au cinquième mois. (On n'est peut-être pas autorisé à retrancher un mois, comme le fait Brouzet; car j'ai vu des femmes concevoir peu de jours après être accouchées.) L'enfant étoit vivant, mais petit et très-foible.....; il ne poussoit pas le moindre cri, ne paroissoit pas même respirer.... Quelques légers mouvemens, la chaleur qui se soutint, firent heureusement qu'il fut déclaré vivant. On le tint chaudement, on essaya de lui faire avaler quelques gouttes de lait tiède, et l'on y réussit contre toutes les apparences.... Il subsista dans cet état pendant quatre mois entiers, pendant lesquels il ne rendit aucun excrément, ne fit que des mouvemens presque insensibles, ne poussa pas la moindre plainte. Enfin, au bout de quatre mois exactement révolus, il commença à crier, à rendre des excrémens, à se remuer, à téter, et à croître à la façon ordinaire des enfans à terme.

Plesmann cite un exemple qui a beaucoup d'analogie avec celui-ci, non pas pour le terme de la grossesse où l'enfant est venu au monde, mais sous le rapport des circonstances extraordinaires qu'ont présenté l'un et l'autre de ces enfans, jusqu'à ce qu'ils aient eu atteint l'âge de neuf

mois depuis la conception. Une femme, dit cet auteur, par un usage immodéré des bains, accoucha avant sept mois et demi d'une fille, qui ne fit que dormir et ne prit aucune nourriture, jusqu'à sa maturité, temps où elle se développa avec une rapidité peu commune, même pour un enfant venu à terme.

## DE LA GROSSESSE.

La fonction sexuelle désignée sous le nom de grossesse, est un des états de la vie qui intéresse le plus la femme, la société, et qui doit le plus fixer l'attention du médecin. Diverses affections pathologiques peuvent simuler cet état au point d'en imposer quelquefois aux praticiens les plus experts. Le diagnostic de ces diverses indispositions une fois établi, il ne sera pas moins important de considérer les accidens qui accompagnent quelquefois cette fonction naturelle : chacun mérite une attention particulière et peut influer d'une manière fâcheuse sur la constitution de la femme.

Par grossesse on désigne communément deux choses : 1o. l'état où se trouve une femme qui a conçu ; 2°. le temps qu'elle porte dans son sein le produit de la conception, depuis l'instant de sa formation jusqu'à celui de sa sortie. Les accoucheurs sont souvent consultés par les femmes qui ont conçu quelque crainte sur l'existence d'une grossesse, parce qu'elles espèrent qu'ils pourront dissiper leurs doutes ; en effet, dès le premier soupçon, l'inquiétude si naturelle aux femmes les porte à désirer de savoir si elles sont enceintes, ou non. On ne peut pas douter qu'il ne fût de la dernière importance de reconnoître de bonne heure, dans une infinité de cas, l'existence d'une grossesse; mais il n'est pas toujours possible au médecin, quelqu'instruit qu'il soit, de tranquilliser l'esprit de la femme par une décision positive.

La curiosité n'est pas ordinairement la seule circonstance qui porte les femmes à consulter; le plus souvent la décision

qu'elles demandent leur seroit utile pour régler leur conduite, et mettre leur réputation à couvert en s'éloignant à temps, après avoir fait naître des prétextes plausibles pour s'absenter, si la grossesse qu'elles soupçonnent doit être ignorée du public; elles sont alors agitées, inquiètes, tant que le médecin dont elles réclament les lumières n'a pas dissipé leurs doutes; d'autres fois c'est une nourrice dont on soupçonne la grossesse, parce qu'elle a toujours habité avec son mari, et que l'enfant qui lui est confié éprouve quelques accidens qui pourroient être la suite de cet état, que plusieurs médecins croient donner au lait des qualités délétères. Les parens qui ne veulent pas lui retirer son nourisson sur un simple soupçon, exigent ordinairement qu'elle se soumette à l'examen d'un accoucheur, qui puisse fixer leur irrésolution par le jugement qu'il portera. Je crois devoir observer que toutes les fois qu'un enfant dépérit au sein d'une nourrice, il importe peu de déterminer si elle est grosse, ou non; cette circonstance seule suffit pour engager à le donner à une autre, lors même qu'il seroit certain qu'il n'y a point de gestation.

La femme peut-être intéressée pour le rétablissement de sa santé, à s'assurer, dès les commencemens, si elle est enceinte ou non. Souvent on ne peut employer les remèdes qu'exigeroit son état, sans avoir auparavant déterminé si les accidens qu'elle éprouve tiennent à la grossesse, ou s'ils lui sont étrangers. Une mère de bonne foi s'adresse à un médecin et lui demande des conseils pour remédier à la suppression des règles dont se plaint sa fille : ne seroit-il pas très-important, avant d'agir, qu'il se fût assuré, si les symptômes qu'elle éprouve sont dus à une simple suppression des règles, ou bien s'ils ne dépendroient pas plutôt d'une grossesse qu'elle cherche à cacher, espérant peut-être qu'en déguisant son état, l'erreur dans laquelle elle induira le médecin, pourra le porter à employer des moyens propres à la débarrasser d'un fardeau si incommode? Si avant de savoir auquel de ces deux états il a à remédier, il entreprend de rappeler les menstrues,

il s'expose à lui causer des coliques violentes, et peut-être à troubler par ses médicamens la grossesse que les lois de la nature et de la société, l'intérêt propre de la femme nous dictent de respecter.

Il est beaucoup d'occasions où les femmes ont intérêt de feindre une grossesse. L'espoir d'un mariage, celui d'obtenir une somme d'argent d'un individu que la femme accuse quelquefois à tort d'être son amant, peuvent la porter à feindre qu'elle est enceinte, quoiqu'elle ne le soit pas. Une femme dont le mari vient de mourir sans laisser d'enfans est inquiétée par ses héritiers, qui veulent s'emparer sur-le-champ de ses biens dont il n'a pas disposé; pour les retenir quelque temps entre ses mains, elle accuse une grossesse. Les juges ne peuvent prononcer si elle doit continuer à jouir de l'héritage de son époux, que d'après la visite qu'ils ordonnent alors, pour constater si la grossesse qu'elle allègue est réelle ou supposée. Une femme condamnée à mort se déclare grosse; avant d'exécuter la sentence, il faut établir si elle feint une grossesse pour éluder les punitions prononcées contre elle, ou bien si le désir de conserver son fruit a été le motif de sa déclaration. Il seroit encore plus important de distinguer s'il y a grossesse, dans les cas où la décision est demandée par les juges, pour qu'ils puissent ensuite appliquer la loi.

Il est aussi difficile de reconnoître une grossesse dans les commencemens, qu'il seroit important d'acquérir cette connoissance. Dans les cas même où la femme n'a aucun intérêt à tromper, on doit en général accorder peu de confiance à sa déclaration, pour porter son jugement. Les femmes, comme l'observe Dionis, parlent presque toujours suivant ce qu'elles désirent. Les unes taisent et déguisent ce qui pourroit prouver une grossesse, dont elles craignent d'acquérir la certitude; d'autres par la joie qu'elles éprouveroient d'être mères, étant parvenues à un âge avancé sans avoir encore eu d'enfans, se plaisent à accumuler tout ce qui peut les confirmer dans l'idée où elles sont que leur grossesse est

réelle, quoiqu'elle ne le soit pas. Si l'on doit se défier de l'aveu fait par les femmes dans le cours ordinaire de la vie, il seroit encore plus inconséquent d'en profiter en médecine légale, puisqu'en pareil cas différentes circonstances peuvent les porter à feindre une grossesse. Si dans les cas ordinaires on ne doit prononcer qu'avec la plus grande circonspection, sur l'existence d'une grossesse commençante, en médecine légale le doute est toujours le parti le plus prudent, comme le dit M. Mahon, et l'on doit engager les juges à différer l'application de la loi.

## *Des signes de la grossesse.*

Les signes de la grossesse sont de deux espèces : les uns sont rationnels et les autres sensibles. Les signes sensibles sont ceux qui nous font reconnoître que la femme est enceinte, par le témoignage de quelques-uns de nos sens, mais spécialement par celui du toucher. Les signes rationnels ne sont autre chose qu'une conclusion que la raison tire, en faveur de la grossesse, des accidens qu'éprouve la femme, soit que ces changemens soient sensibles à l'extérieur, soit que la femme seule en ait intérieurement la sensation.

Les signes rationnels auxquels les médecins ont eu recours pour statuer, dès les commencemens, sur une grossesse douteuse, sont bien plus nombreux, mais en même temps plus incertains. On ne peut s'en rapporter à aucun pris séparément; ils peuvent tout au plus donner des probabilités sur son existence, suffisantes cependant pour engager l'homme de l'art à user de précautions, s'il ne veut pas s'exposer à nuire à la grossesse par les médicamens qu'il administre. La réunion même de la majeure partie de ces signes rationnels de la grossesse ne fait qu'accroître les probabilités, sans donner une certitude absolue; le médecin doit cependant observer les phénomènes qui se manifestent dans les premiers mois de la gestation, parce que rien de ce qui peut l'éclairer, fortifier

ou affoiblir des soupçons utiles, ne doit échapper à son attention; il doit seulement éviter de leur accorder trop de confiance, et peser attentivement toutes les circonstances, avant de porter son jugement.

Les signes rationnels sont communs à toutes les espèces de grossesse que distinguent les accoucheurs; ils ne peuvent donc pas servir à caractériser telle espèce. Je reconnois trois espèces de grossesse, relativement à la nature des substances qui distendent la matrice, ou bien par rapport au lieu où elles sont contenues. J'appelle grossesse naturelle, celle où l'enfant est renfermé dans la matrice : on la nomme aussi assez souvent vraie grossesse, bonne grossesse, grossesse utérine.

Je désignerai sous le nom de grossesse contre nature, celle où l'enfant est contenu dans un autre endroit que l'utérus, parce que dans ce cas la nature semble s'être écartée des lois qu'elle suit ordinairement : elle est assez souvent appelée grossesse extra-utérine; on peut la distinguer en trois espèces, suivant le lieu qu'occupe l'enfant hors de la matrice.

On pourroit nommer grossesse apparente, au lieu de fausse grossesse, celle où la matrice ne contient pas un enfant, mais du sang, de l'eau, de l'air, un polype, ou bien l'une de ces masses que l'on y rencontre quelquefois, lesquelles sont le résultat d'une conception bonne dans son origine, et faite dans le lieu ordinaire, mais qui a dégénéré par la suite par une cause accidentelle. Je donne le nom de grossesse au développement du ventre que produisent ces différentes substances, parce qu'il est accompagné des mêmes signes rationnels que la grossesse ordinaire, et que l'accoucheur est souvent embarrassé pour distinguer l'une de l'autre.

### *De la grossesse naturelle ou utérine.*

Je déterminerai successivement le degré de confiance que méritent les différens signes, soit rationnels, soit sensibles,

que l'on a proposé pour reconnoître cette grossesse dans les commencemens.

*Examen des signes rationnels de la vraie grossesse.*

Dès que la femme a conçu, elle éprouve des changemens sensibles dans son physique et dans son moral, qui paroissent dus à l'action prédominante de l'utérus, vers lequel les mouvemens de la nature sont dirigés. Depuis Hippocrate, on regarde comme un signe de grossesse commençante, les sensations extraordinaires que la plupart des femmes éprouvent au moment de la conception. Lorsque le coït est suivi de la fécondité, il survient, dit le père de la médecine, un ébranlement, un frémissement involontaire et universel, mêlé de volupté, et auquel succède un état de langueur du corps et de l'esprit, que celles qui le perçoivent ne sauroient définir. Le coït fécond est accompagné, dit-on, d'un plaisir plus vif, qui peut le faire distinguer du sentiment ordinaire, qui est la suite de la copulation infructueuse. Plusieurs femmes assurent, à la vérité, qu'elles ressentent ces mouvemens intérieurs d'une manière assez marquée, pour leur faire connoître, de façon à ne pouvoir s'y méprendre, l'instant où elles conçoivent : mais il en est un bien plus grand nombre qui ne les éprouvent pas ; au lieu de ce frisson, quelques-unes assurent avoir ressenti une ardeur brûlante au moment de la conception. La conviction qui pourroit résulter de cette sensation intérieure, n'est que pour la femme qui l'éprouve. L'accoucheur qui ne peut en acquérir la connoissance que par son aveu, ne pourroit la partager, qu'autant qu'il auroit la certitude qu'elle n'a aucun intérêt à assurer l'existence de ces mouvemens intérieurs.

Au moment où une femme conçoit, dit Galien, il se fait en elle un mouvement de resserrement : toutes les femmes ne ressentent point ce mouvement de resserrement annoncé par Galien, que plusieurs d'entre elles lui ont assuré

avoir

avoir éprouvé dans ces circonstances : ce signe, comme le précédent, est particulier à un petit nombre de femmes.

Le mouvement que l'on dit se faire sentir tout le long des trompes utérines dans les premiers jours de l'impregnation, joint à de petites coliques dont le siége est dans la région hypogastrique, n'est qu'un signe de grossesse très-équivoque, chez celles même qui éprouveroient cette sensation.

Une femme qui a déjà eu plusieurs enfans, et qui ressent dans toute son économie les mêmes symptômes qu'elle a éprouvé dans ses premières grossesses, peut seulement regarder comme probable qu'elle est enceinte.

On donne encore comme un signe qu'une femme a conçu, le changement qu'Hippocrate dit avoir observé, dans cette circonstance, dans les yeux de la femme, qui deviennent plus caves, languissans, qui perdent de leur éclat, et sont cernés par un cercle bleuâtre. Cette décomposition des yeux se rencontrant plus spécialement aux approches et à la suite de l'écoulement menstruel, n'est également qu'un symptôme très-incertain de grossesse.

Il se forme, au moment de l'impregnation, des taches plus ou moins étendues sur le visage de quelques femmes, comme l'avoit observé Hippocrate : cette espèce de masque est très-rare. On voit bien plus souvent les femmes brunes blanchir pendant le cours de la grossesse, et les taches de rousseur, dont le visage de quelques autres est recouvert, devenir moins apparentes ; ce qui dépend de l'infiltration séreuse que produit cet état.

Depuis Démocrite on a donné comme un signe de conception, le gonflement du col, au moyen duquel ce philosophe cynique, retiré dans un tombeau auprès d'Abdère, reconnut, comme le rapporte Diogène Laërce, qu'une jeune fille qui étoit en la compagnie d'Hippocrate, venoit de perdre sa virginité.

La femme devient plus susceptible ; son caractère change : il en est qui deviennent capricieuses, la moindre contrariété

les irrite. On a vu des femmes, dont le caractère aimable faisoit le bonheur de ceux qui les environnoient, devenir aussitôt après la conception tellement acariâtres, qu'on évitoit leur société, que l'on recherchoit auparavant ; mais cette mauvaise humeur, cette irritabilité augmentée, accompagnant également l'évacuation menstruelle, ne sont que des signes très-équivoques de grossesse : on doit avoir des égards pour les caprices et les bizarreries des femmes grosses.

Les fonctions de l'organe intellectuel sont assez souvent perverties par l'état de grossesse qui leur fait perdre de leur activité. On a cependant vu, dans des cas rares, la grossesse donner plus de force et d'élévation à leurs idées. En général, « comme l'a observé M. Moreau, chez les femmes » enceintes l'intelligence est plus foible, le jugement moins » sûr, l'imagination plus mobile, plus disposée à s'alar- » mer. » La volonté est plus changeante : le moral et les sentimens de la femme peuvent aussi recevoir des modifications de la part de la grossesse, qui développe dans quelques cas un penchant à la cruauté, à la jalousie, à la haine. Pendant la grossesse le pouls est plus fort, plus vif, plus développé, le sang plus couenneux.

On ne rencontre presque jamais chez les femmes enceintes cette sensibilité de l'abdomen, dont parlent quelques auteurs, exaltée au point qu'elles peuvent à peine supporter la pression de leurs vêtemens ; quand elle a lieu, il est très-probable qu'elle tient à d'autres causes qu'à la conception.

On observe en général une décomposition dans tous les traits de la face, qu'il est impossible de rendre : le nez, dit-on, est plus allongé, l'ouverture de la bouche plus grande ; on aperçoit des battemens dans la fossette qui se trouve au bas du cou. Plusieurs femmes se vantent de reconnoître la grossesse dès les commencemens, par cet air seul de décomposition que l'on observe dans tous les traits.

La saillie du nombril est très-rare : on ne pourroit pas la regarder comme un signe de grossesse commençante, lors-

qu'elle a lieu, puisqu'elle n'arrive, pour l'ordinaire, que vers le sixième mois.

Non-seulement il n'existe aucun signe caractéristique qui puisse nous faire connoître l'instant où la femme a conçu, mais encore tous les autres symptômes dont elle est tourmentée par la suite, et qui dépendent de sa sensibilité et de son irritabilité augmentée, comme les vomissemens, l'anorexie, la dépravation de l'appétit, connu sous le nom de pica, les douleurs de dents, etc., etc., laissent dans la même incertitude.

La suppression de l'évacuation menstruelle est un des premiers signes qui fait soupçonner aux femmes une grossesse; quoique assez constant, il n'en est cependant pas une preuve positive. Des causes morbifiques, comme le chagrin, un état de cachexie, peuvent produire cette suppression, qu'il est très-difficile de distinguer, dans les commencemens, de celle qui dépendroit de la grossesse, puisque la suppression morbifique des règles occasionne des accidens analogues à ceux que l'on observe dans une gestation commençante. Dans le cas où la suppression est l'effet de la grossesse, les symptômes vont en diminuant à mesure qu'elle avance; lorsqu'ils sont la suite d'une suppression morbifique, on voit, au contraire, que les accidens qui sont d'abord peu sensibles dans les commencemens, deviennent de jour en jour plus intenses. Quoique cette dissemblance remarquée par Hippocrate dans la marche des accidens propres à la grossesse et à la suppression morbifique des règles, soit fondée jusqu'à un certain point, et que le médecin doive s'en aider dans son diagnostic, il doit cependant éviter de prononcer affirmativement d'après cette circonstance seule. On rencontre quelquefois des grossesses dont les accidens augmentent graduellement, comme ceux de la suppression morbifique; on voit, au contraire, que les femmes n'ont pas cessé, dans quelques cas, de jouir d'une bonne santé, quoique les règles fussent supprimées.

Ce signe ne pourroit pas servir chez les femmes semblables à celles dont parle Deventer, à celles dont MM. Chambon, Baudelocque, et Petiot, professeur de l'Ecole de Médecine de Montpellier, rapportent l'histoire, qui n'ont jamais été réglées que pendant leur grossesse : il en seroit de même des nourrices qui ne sont ordinairement pas réglées.

Si l'absence du flux menstruel n'est pas un indice certain de la grossesse, sa présence n'autorise pas non plus toujours à prononcer qu'elle n'existe pas. On a vu chez des femmes jeunes, pléthoriques, l'évacuation menstruelle continuer pendant les trois ou quatre premiers mois, quelquefois même pendant tout le cours de la grossesse. Il n'est pas rare, comme l'observe Puzos, de voir les femmes qui ont conçu répandre quelques taches de sang dans le temps où les règles ont coutume de paroître. On voit bien plus souvent, comme le remarque Stein, qui regarde ce signe comme un indice infaillible d'un commencement de grossesse, que peu de temps après qu'elles ont eu leurs règles, il paroît de nouveau un flux plus ou moins abondant, qui devance toujours de huit jours au moins l'époque accoutumée.

Les femmes concevant ordinairement dans l'intervalle qui s'écoule entre deux périodes, lequel est au moins de trois semaines, pour déterminer au juste le terme de la grossesse d'après la cessation des menstrues, il faut ajouter à ce calcul une, deux et quelquefois trois semaines.

Lorsque le défaut de menstrues se rencontre chez une femme chez laquelle cette évacuation est régulière, qui n'a éprouvé aucun accident, qui n'est atteinte d'aucune maladie, cette suppression offre plus de probabilités pour une grossesse commençante, que celle qui surviendroit à une femme dont le flux menstruel éprouve de temps en temps des retards.

Les dégoûts, les nausées, les vomissemens, la salivation, un goût bizarre pour certaines substances inusitées comme alimens, telle que de la craie, du plâtre, du charbon, sont des signes de grossesse très-incertains ; car ils peuvent dé-

pendre ou d'une suppression morbifique des règles, ou des dérangemens de la digestion que l'on connoît sous le nom de bilieux. Les filles savent si bien que la suppression des règles peut produire des symptômes analogues à ceux que l'on observe dans les femmes grosses, qu'elles se plaisent à s'abuser pendant quelque temps sur leur état, et à s'entretenir dans une illusion consolante pour elles, jusqu'à ce que les mouvemens de l'enfant, seuls signes non équivoques de grossesse, viennent les détromper.

Dès le commencement de la gestation, les mamelles se développent et deviennent plus sensibles. Le développement de ces organes continue pendant toute la durée de la grossesse. Ce phénomène ne peut cependant pas servir à prouver d'une manière certaine la grossesse, parce qu'il peut dépendre d'une simple suppression des menstrues. Leur volume peut tenir à un état de maladie, ou à la proximité des règles, dont le travail est ordinairement accompagné de tension et de douleur dans les seins, à raison de la sympathie qui existe entre ces organes et l'utérus. Lorsque le sein s'est tuméfié à l'occasion du flux menstruel, il revient à son état naturel au bout de quelques jours. Dans le cas de grossesse, le volume des seins persiste et augmente graduellement : si le volume de la matrice croît dans la même proportion, la grossesse est probable. On n'observe point de gonflement des mamelles chez les femmes qui continuent d'être réglées dans les premiers mois de la gestation. Chez les femmes foibles qui conçoivent, les mamelles ne se gonflent souvent qu'après le troisième mois, et encore d'une manière peu sensible.

On doit encore moins compter sur le signe rationnel de grossesse, qui se tire de la couleur plus foncée et comme brunâtre que prennent les papilles et l'aréole : il est des femmes qui ont cet aréole toujours noir. M. Chambon accorde beaucoup de confiance à ce signe, et il croit qu'on ne l'a pas encore remarqué dans les cas où les mamelles augmentent de volume par une cause différente de la conception.

On ne peut pas regarder comme un signe assuré de grossesse la présence d'une humeur séreuse, comme laiteuse, qui s'échapperoit par le bout du mamelon. Dans l'hydropisie de la matrice, dans le cas de môles, on voit quelquefois les mamelles se gonfler et sécréter du lait. Au rapport d'Hippocrate, dont l'observation a été confirmée par Primérose, on a vu, dans des cas rares à la vérité, la simple suppression des règles donner lieu à la sécrétion du lait vers l'organe mammaire. Une succion continuée pendant quelque temps peut faire que le lait se sécrète dans les mamelles chez des filles, chez des hommes et même chez des enfans. On lit dans la Médecine légale de Fodéré un fait bien propre à prouver que la sécrétion du lait dans les mamelles est un signe trompeur, soit pour prouver la grossesse, soit pour décider s'il a existé un accouchement. Une jeune femme, pour éviter d'être conduite en prison, se déclare grosse; sommée d'en donner des preuves physiques, elle se retire un instant à l'écart, et à force de chatouiller le bout du mamelon et de le traire, elle réussit à en faire sortir quelques gouttes de lait.

La tuméfaction du ventre qui paroît un des signes les plus frappans de grossesse, n'en est qu'un fort incertain. J'ai déjà observé que le ventre se tuméfie souvent à l'époque de la cessation des règles, sans qu'il y ait eu pour cela conception. Vers l'âge de 45 ans, quelquefois même de 34 ou 35 ans, si les femmes perdent tout à coup leurs règles, on voit le ventre se tuméfier, devenir tendu et douloureux; elles sentent en même temps des picotemens aux seins qui augmentent de volume; elles éprouvent des dégoûts, des malaises et autres symptômes tellement ressemblans à ceux de la grossesse, que les femmes même qui auroient eu des enfans, croient à son existence.

Cette tuméfaction de l'abdomen peut tenir à l'imperforation de la membrane hymen; les accidens vont en augmentant tous les mois. Le sang qui s'amasse dans le vagin, à

chaque période menstruelle, gêne par la suite la sortie des urines et des matières fécales par la compression qu'il exerce sur le rectum et la vessie : la membrane est poussée en dehors par le liquide qu'on distingue au tact. Si la personne est jeune, on peut prendre pour une grossesse un gonflement de l'abdomen qui se manifeste souvent, lorsque la menstruation s'établit difficilement : cet état exige beaucoup d'attention pour ne pas se tromper dans son diagnostic, parce que les filles éprouvent pour l'ordinaire, en même temps, la plupart des symptômes qui accompagnent la vraie grossesse. Le toucher seroit le moyen le plus sûr de distinguer auquel de ces deux états on a à remédier, en apprenant si le développement de la matrice s'accorde avec celui de l'abdomen. On ne peut cependant pas, sans s'exposer à irrriter la mère qui regarde sa fille comme vierge, proposer de dissiper, par l'introduction du doigt, les soupçons que l'on pourroit avoir conçu sur une grossesse.

En attendant que le temps vienne apporter quelque éclaircissement, on doit avoir égard à la marche des accidens et à leurs effets sur l'économie. On présume que le gonflement du ventre est la suite d'une menstruation laborieuse, lorsque les traits s'altèrent, que la fraîcheur des filles disparoît, qu'elles deviennent cachectiques, et tombent dans la mélancolie. La prudence dicte cependant de ne pas négliger, dans le traitement, les précautions qu'exige une grossesse commençante.

L'abdomen peut être très-gros naturellement ou distendu par des vents, de l'eau, par la présence des vers ou de la saburre. Un polype, une môle, un squirre de l'utérus, une tumeur qui se développe dans l'intérieur de l'abdomen, et qui est, pour l'ordinaire, la suite d'une affection organique de quelques-unes des parties qui y sont renfermées, peut simuler une grossesse, en donnant au ventre plus d'amplitude et une forme arrondie.

Cette tuméfaction ne peut, dans aucun cas, fournir un signe de grossesse commençante, puisqu'elle n'est sensible

qu'après le troisième mois, qui est le terme où la matrice commence à sortir du petit bassin; si elle est quelquefois apparente dans les deux premiers mois, le volume dépend du météorisme des intestins, et non de ce que les enveloppes du bas-ventre sont distendues par la matrice : loin d'augmenter, le ventre paroît, au contraire, s'affaisser chez quelques femmes pendant les premiers mois de la gestation; ce qui a donné lieu à un proverbe parmi les femmes, qui regardent cet aplatissement comme un signe de grossesse.

Un autre signe a été proposé, dans ces derniers temps, par M. *Chambon de Montaux*, qui pense que l'on trouve constamment, douze ou quinze jours après la conception, la col de la matrice rempli d'une humeur particulière, semblable à un mucus épais : il croit que toutes les fois que l'on rencontre cette matière, on peut assurer que la femme est grosse; il a fait construire un instrument, en forme de cure-oreille, pour s'assurer de son existence; et il ne lui est jamais arrivé de se tromper, en confirmant les femmes dans l'idée qu'elles avoient d'être enceintes, toutes les fois qu'il a trouvé ce mucus dans le col de la matrice. Je crois que c'est apprécier ce signe à sa juste valeur, que de le regarder au moins comme tout aussi incertain que les précédens. Peut-on se flatter de ne pas confondre ce mucus particulier qui se formeroit au moment de la conception, avec celui qui seroit fourni par l'utérus et qui varie dans sa couleur, son odeur et sa consistance, suivant le degré d'irritation de la partie qui en est le siége? M. Chambon donne les caractères suivans pour reconnoître ce mucus : la matière est plus blanche, plus épaisse, d'une odeur différente, elle ne file pas comme les autres mucus; elle est d'un blanc mêlé de bleu.

### *Insuffisance des signes rationnels pour reconnoître quel est le sexe de l'enfant que porte la femme.*

Lorsque la femme est certaine de sa grossesse, son im-

patience la porte alors à rechercher, si elle est formée par un garçon ou une fille. J'ai cru devoir parler de l'opinion erronée des anciens, qui pensoient que l'on peut reconnoître, par des signes rationnels, quel est le sexe de l'enfant que porte la femme. Il n'est pas inutile de signaler des erreurs abandonnées depuis long-temps, lorsqu'elles paroissent prendre de nouveau faveur. Quelques auteurs renouvelant l'opinion des anciens, enseignent même l'art de procréer les sexes à volonté. (*Millot.*) D'autres enchérissant encore sur cette dernière hypothèse, ont donné des préceptes sur l'art de faire des enfans d'esprit (*Robert*, Traité de la Mégalantropogénésie.) Déjà Claude Quillet avoit enseigné l'art de procréer de beaux enfans, dans un poëme latin intitulé: *De Callipediâ.*

Hippocrate croyoit que la femme portoit un garçon lorsqu'elle étoit bien colorée, et qu'elle étoit enceinte d'une fille si elle étoit pâle. (Aph. 41, *Mulier gravida si marem gerit, bene colorata est; si vero fœminam, male colorata.*) Mais on voit tous les jours des femmes bien colorées accoucher d'une fille, et des femmes pâles mettre au monde des garçons.

On ne peut pas non plus admettre, avec Hippocrate (Aphor. 47, sect. V), que la femme porte un garçon lorsque la matrice est située vers le côté droit, et qu'elle mettra au monde une fille, lorsque l'utérus est déjeté à gauche. La matrice étant 99 sur 100 oblique à droite, les femmes devroient toujours accoucher d'enfans mâles.

L'observation ne confirme pas l'idée où étoient les anciens, que la femme est plus gaie, mieux portante, qu'elle sent remuer plutôt, que la mamelle droite est plus développée, plus ferme que la gauche, lorsqu'elle porte un enfant mâle, que lorsqu'elle est enceinte d'une fille.

Les signes que l'on tire des sensations que les femmes éprouvent pendant leur grossesse sont moins ridicules, mais tout aussi équivoques : parmi ces accidens nombreux je pren-

drai les vomissemens pour exemple. Il est des femmes qui vomissent dans toutes leurs grossesses, soit qu'elles soient enceintes de filles ou de garçons; quant à celles qui n'éprouvent cette incommodité que pour l'un des deux sexes, les unes ne vomissent que lorsqu'elles portent un garçon, tandis que d'autres n'éprouvent cet accident que lorsqu'elles sont enceintes de filles. Il est très-probable que cette diversité dans les accidens qui accompagnent la grossesse est due à la sensibilité de la femme qui se trouve plus grande dans une circonstance que dans une autre, plutôt qu'au sexe de l'enfant qui est différent.

On a prétendu que le pouls étoit plus fort, plus fréquent à droite lorsque la grossesse étoit formée par un enfant mâle, et *vice versâ*. Ce rapport est démenti chaque jour par l'observation, qui apprend que l'on reçoit souvent une fille, lorsqu'à raison d'un développement plus grand dans le pouls du côté droit, on devoit s'attendre à voir naître un garçon.

L'inspection des urines qu'une foule de circonstances accidentelles font varier, ne peut pas faire reconnoître si la femme est enceinte d'une fille ou d'un garçon : l'état de ce fluide change, comme la force des organes qui en sont la source. Les urines ne sont pas les mêmes en hiver qu'en été, après le repas qu'à la suite du sommeil, pendant le calme de l'âme que lorsqu'on est agité par les passions : si on joint à cela les altérations qu'apporteroient dans ce fluide les maladies de la femme, il est évident que l'inspection de l'urine ne peut pas faire reconnoître la grossesse, et encore moins le sexe de l'enfant qui la forme.

On a pendant long-temps attribué à la lune une influence sur la diversité des sexes qu'il est évident qu'elle n'exerce pas. Suivant les bonnes femmes, lorsque dans une première grossesse la femme conçoit en nouvelle lune, elle engendre un garçon ; si la conception a lieu vers le déclin de la lune, elle doit accoucher d'une fille. Si la femme a déjà eu des enfans, pour déterminer le sexe de celui qu'elle porte, il

faut considérer à quelle phase lunaire correspondoit son dernier accouchement. Si elle est accouchée la dernière fois avant le plein de la lune, elle mettra au monde un garçon dans la couche suivante. Si l'accouchement s'est fait vers le déclin de la lune, on regarde comme certain qu'elle aura une fille la première fois qu'elle deviendra mère : pour prouver le peu de fondement de ces assertions, il suffit d'observer que les enfans jumeaux, quoique engendrés en même temps, sont souvent de sexe différent.

On a poussé le ridicule jusqu'à examiner de quel pied part une femme grosse, pour se rendre dans un lieu où l'on cherche à l'attirer à dessein. La raie noire que l'on trouve quelquefois sur l'abdomen, et qui s'étend de l'ombilic au pubis, n'est pas un indice plus certain qu'il existe un garçon, que le départ de la femme par le pied droit.

Ceux qui ont enseigné l'art de procréer les sexes à volonté, n'ont pas été plus heureux que ceux qui se sont occupés de déterminer le sexe de l'enfant déjà formé.

Les anciens pensoient que les mâles étoient engendrés par la semence sécrétée dans le testicule droit, et les femelles par celle du testicule gauche. Cette opinion paroît démentie par les exemples d'individus privés du testicule droit, et qui sont devenus pères de garçons. Quand on admettroit cette supposition, l'homme ne pourroit pas encore procréer tel sexe à son gré, puisque l'éjaculation de la semence produite par tel ou tel testicule n'est pas soumise à sa volonté. La ligature de l'un des testicules recommandée par Hippocrate au livre de la Superfétation, est impraticable.

M. *Millot*, dans son art de procréer les sexes à volonté, admet que les œufs mâles sont contenus dans l'ovaire droit et les œufs femelles dans l'ovaire gauche. Pour procréer le sexe que l'on désire il donne le conseil de faire placer la femme sur le côté droit si l'on veut féconder les œufs placés dans l'ovaire droit, et sur le côté gauche si l'on veut que la semence aille vivifier les œufs contenus dans l'ovaire gauche. Ce con-

seil pourroit paroître utile si la semence arrivoit à l'ovaire par une marche analogue à celle d'un liquide qui circule dans des canaux ; mais la semence est absorbée. Le système de M. *Millot* est ébranlé jusque dans ses fondemens par l'observation cadavérique de M. Jadelot, qui a trouvé une femme qui n'avoit qu'un ovaire, et qui avoit engendré des enfans de l'un et de l'autre sexe. Dans le dernier exemple de grossesse extra-utérine dans les ovaires, communiqué à la Société de Médecine, le sexe de l'enfant ne correspondoit pas à l'ovaire indiqué par M. Millot pour les embryons mâles ou femelles.

Quelques modernes ont fait revivre en partie l'opinion d'Aristote, qui nous dit de nous garder d'un vent du midi au temps de la génération, parce qu'il affoiblit le corps, et fait engendrer des filles au lieu de garçons. Le vent du nord ou du couchant est le plus propre à la procréation des mâles.

Toutes les tentatives que pourra faire l'homme pour dérober ce secret à la nature seront probablement infructueuses, parce qu'il importe à la conservation de l'espèce que cette connoissance lui soit interdite.

### *Des signes sensibles de la grossesse utérine, et du toucher.*

La connoissance de la grossesse, que le médecin n'a pu acquérir par l'examen des changemens qui arrivent dans le corps de la femme, soit qu'ils soient sensibles à l'extérieur, comme le pica, les nausées, les vomissemens, les douleurs de dents, d'estomac, etc., soit qu'ils soient intérieurs, et ne puissent être découverts que par le témoignage seul de la femme, il peut l'obtenir par le toucher qui, pratiqué dans un temps convenable, peut lui fournir un signe pathognomonique de la présence d'un enfant dans la matrice.

Le toucher est pour l'accoucheur une opération qui consiste à appliquer une main sur l'abdomen de la femme, afin

de reconnoître le volume de la matrice, sa situation, et la hauteur à laquelle elle est parvenue, pendant que le doigt indicateur de l'autre main est introduit dans le vagin, pour juger de l'état du col, de sa situation, et des changemens qu'il peut avoir éprouvé dans sa forme, sa longueur et sa consistance. Le toucher suppose que celui qui l'exerce, a une connoissance exacte de la matrice et de son col dans l'état naturel, ainsi que de tous les organes environnans, puisque c'est en comparant ce qu'il rencontre avec ce qui devroit exister, sans les désordres qui sont survenus, qu'il porte son jugement.

Les usages du toucher sont aussi nombreux qu'importans; on ne sauroit trop en recommander la pratique : il est le guide de l'accoucheur dans toutes ses opérations; en sorte que l'on peut dire avec vérité, qu'il est la base de tout l'art des accouchemens; on peut le pratiquer avant la grossesse pour mesurer le bassin, pour découvrir la nature des affections nombreuses dont le vagin, la matrice et les parties adjacentes peuvent être atteintes. Nous avons vu que c'est par le toucher que l'on reconnoît si le bassin est mal conformé, que l'on estime dans quel détroit, et selon quel diamètre se rencontre le vice de conformation, et que l'on juge jusqu'à quel degré est porté le rétrécissement.

On pratique le toucher pendant la grossesse pour s'assurer de son existence, en cherchant à exciter le mouvement de ballottement ou les mouvemens actifs de l'enfant : on y a encore recours pour fixer le terme de la gestation, ou pour reconnoître les approches de l'accouchement. On pratique le toucher pendant le travail, pour découvrir la dilatation de l'orifice de la matrice, sa résistance, sa situation, et le ramener au centre du bassin s'il s'en éloigne; pour reconnoître la partie que présente l'enfant, ainsi que la marche qu'elle suit; connoissance indispensable pour décider si l'accouchement sera contre nature, ou s'il pourra s'opérer par les seules forces de la mère; pour s'assurer si la grossesse est simple ou

composée : on pratique le toucher, dans la vue de constater si le fœtus est vivant ou mort. C'est encore par le toucher que l'on détermine si les membranes sont entières, ou non; le toucher seul peut faire distinguer si les douleurs qu'éprouve la femme sont expultrices, ou bien étrangères aux contractions de la matrice.

On peut pratiquer le toucher après l'accouchement, pour s'assurer s'il n'y a point de descente, de renversement, s'il n'existe pas un second enfant, s'il ne se forme pas une hémorragie interne, ou si la matrice ne reste pas dans un état de mollesse qui puisse la faire craindre.

L'énumération que je viens de faire des diverses circonstances dans lesquelles il est important de pratiquer le toucher, suffit pour prouver que si cette pratique est la plus essentielle de l'art des accouchemens, elle en est aussi la partie la plus difficile : la situation que l'on donne à la femme pour la toucher, doit varier suivant le terme de la grossesse, suivant qu'elle est bien portante ou malade. Lorsqu'on se propose de reconnoître une grossesse commençante, ou bien quelques maladies de la matrice ou des ovaires, on doit faire coucher la femme sur un lit, ployer les cuisses sur l'abdomen, afin de mettre les muscles abdominaux dans le relâchement; on doit aussi avoir l'attention de tenir la tête élevée, et de la soutenir au moyen d'un oreiller, pour relâcher les muscles sterno-mastoïdiens, dont l'action exigeroit celle des muscles du bas-ventre, pour fixer la poitrine qui, par sa partie supérieure, est le point fixe des muscles moteurs de la tête, lorsqu'ils font effort pour la soulever. Il faut encore évacuer auparavant les urines et les excrémens, dont la présence peut rendre la matrice plus difficile à saisir.

Pour juger du relâchement de la matrice ou du vagin, la femme doit être debout, ou se mettre sur ses genoux si elle est au lit. Si on soupçonne quelque maladie dans le tissu cellulaire qui lie le rectum avec le vagin, il faut

employer les doigts indicateurs de chaque main, dont l'un sera introduit dans le rectum, et l'autre dans le vagin. Si la femme que l'on doit examiner, étoit hydropique ou asthmatique, elle ne pourroit pas garder la position horizontale, et encore moins souffrir la pression de la main sur le bas-ventre, sans en être comme suffoquée. On doit faire cet examen la femme étant debout, ce qui le rend plus incertain et plus difficile, puisqu'on ne peut juger du développement de la matrice qu'au moyen du doigt porté dans le vagin; on doit chercher, en même temps, à s'aider dans ce diagnostic de la pesanteur de ce viscère et de sa mobilité.

Avant d'introduire le doigt, on doit le graisser avec un mucilage, de l'huile ou du beurre : on évite, par cette précaution, des douleurs à la femme, et l'on se met à l'abri de certains virus dont elle peut être atteinte. Si le doigt indicateur de l'une des mains étoit ulcéré, il faut toucher avec celui du côté opposé ; car il seroit à craindre que le virus ne s'introduisît par les pores de la partie ulcérée. Dans les amphithéâtres, il faut avoir l'attention de se laver exactement les mains avant de toucher une autre femme, pour ne pas s'exposer à inoculer à la dernière le virus dont la précédente pourroit être atteinte; car l'on sait que les surfaces internes, et continuellement humectées, absorbent avec une facilité étonnante.

Lorsque la grossesse est avancée, on doit toucher la femme debout, le dos appuyé contre quelque corps solide : on porte le doigt indicateur de l'une ou l'autre main entre les cuisses de la femme. L'accoucheur doit être ambi-dextre, et savoir aussi-bien pratiquer le toucher avec l'indicateur gauche qu'avec celui de la main droite : avec son extrémité on écarte les grandes lèvres, en commençant du côté du rectum; en portant le doigt vers le pubis, on courroit les risques de perdre la direction de la fente; on s'exposeroit encore à titiller le clitoris. Après avoir trouvé l'entrée du vagin, on plonge le doigt dans ce canal pour

parvenir à l'orifice; en suivant sa direction naturelle, on peut appliquer le doigt sous la symphyse du pubis pour reconnoître l'état du canal de l'urètre, ainsi que celui de la symphyse elle-même.

Pour exécuter cette partie du toucher, qui consiste à explorer l'orifice de la matrice avec le doigt introduit dans le vagin, Stein conseille de réunir le doigt médius à l'indicateur : par ce procédé, dit-il, on parvient plus haut, on risque moins de se tromper, parce que le doigt n'étant pas obligé de changer plusieurs fois de place, le tact n'est pas émoussé, comme cela doit avoir lieu, lorsqu'il touche auparavant d'autres parties que celles qu'on a intention de connoître. Je pense, au contraire, qu'outre que le toucher est plus douloureux pour la femme quand on porte deux doigts dans le vagin, on risque davantage de se faire illusion, à raison de la double sensation que l'on éprouve en même temps, lorsqu'on réunit les deux doigts. Il doit arriver à l'accoucheur, ce qui a lieu chez un individu qui roule une boule sur la pointe de deux doigts. On ne doit jamais unir le doigt médius à l'indicateur, qu'autant que le vagin est lâche, et qu'autant que, dans un cas d'urgence, on ne pourroit pas atteindre l'orifice ou la base du sacrum avec un seul doigt.

Pour toucher, on peut procéder de deux manières : la méthode la plus usitée consiste à placer la main entre les cuisses, et à écarter le doigt index de celui du milieu et du pouce. Pendant qu'on conduit l'indicateur dans le vagin, le bord radial du doigt médius appuyé sur le coccix et le périnée, les enfonce du côté du petit bassin, pour en diminuer la profondeur; pendant ce temps le pouce est couché contre le pubis. Quand les grandes lèvres sont tuméfiées, douloureuses, il exerce sur ces parties une pression fatigante; ce qui devroit déterminer l'accoucheur à le ployer et à l'appliquer contre la paume de la main.

On peut, pour pratiquer le toucher, disposer les doigts de

de manière que le doigt index soit seul allongé ; le pouce est couché dans le creux de la main et recouvert par les trois autres doigts. La main ainsi disposée, j'introduis l'indicateur dans le vagin, mais de ſaçon que le bord radial regarde le périnée que l'on repousse en arrière. Cette méthode m'a paru présenter des avantages dans quelques cas : en procédant ainsi, on introduit une plus grande longueur du doigt indicateur. En effet, lorsque le col est ſortement incliné en arrière, dans ce dernier procédé, le doigt parcourt une ligne droite pour l'atteindre, tandis que dans le premier, la ligne qu'il décrit est plus ou moins oblique : le pouce placé sur l'un des côtés de la vulve s'oppose même à ce qu'on puisse proſiter de toute la longueur du doigt. Il est probable que *Stein* n'avoit pas contracté l'habitude de ce procédé, ou qu'il n'avoit pas l'attention de diriger le bord radial de la main vers le périnée, quand il dit, que si l'on plie les autres doigts dans la paume de la main, le toucher devient plus douloureux pour la ſemme, plus embarrassant pour l'accoucheur et souvent insuffisant.

On peut alternativement employer l'une de ces méthodes, sans déplacer le doigt porté dans le vagin, et sans que la ſemme s'en aperçoive : tantôt l'indicateur de l'une des mains, tantôt celui de l'autre, présente plus de ſacilité pour atteindre le col : lorsque ce dernier est incliné à gauche et très-élevé, l'index droit mérite la préſérence, et *vice versâ*.

Pour éviter les tâtonnemens, et ménager autant que possible la sensibité de la ſemme, l'accoucheur doit savoir quel est l'endroit où se trouve le plus communément le col, suivant les différens termes de la grossesse. Dans les trois premiers mois, on trouve le plus constamment le col tourné vers la symphyse du pubis, et très-près de la vulve. Après le quatrième mois, il regarde le sacrum : plus la matrice s'élève, plus il est difficile d'atteindre l'orifice. Vers le septième et le huitième mois, le col de l'utérus se trouve à la hauteur

de l'une ou l'autre symphyse sacro-iliaque, suivant l'espèce d'obliquité qui a lieu. Les règles que je viens d'établir souffrent quelquefois des exceptions.

Les anciens, d'après Hippocrate, ont donné le conseil d'examiner l'orifice de la matrice pour reconnoître la grossesse, parce qu'ils pensoient qu'il étoit plus exactement fermé chez les femmes enceintes, plus gros, plus chaud, et situé plus bas immédiatement après la conception. Tous les changemens que l'on dit qu'éprouve le col, dès que la femme a conçu, et dont Hippocrate fait mention, ou ne sont pas réels, ou du moins ils ne sont appréciables par aucun de nos sens: quand on les regarderoit comme constans, ils ne pourroient pas conduire à la connoissance de la grossesse, puisque le toucher n'y fait pas reconnoître la moindre différence. Chez les femmes qui ne sont pas grosses, le col présente des différences individuelles dans sa consistance, sa longueur, son volume, la clôture de l'orifice externe. Chez quelques filles le col est naturellement très-bas; chez d'autres, au contraire, il est très-élevé. On seroit encore plus exposé à l'erreur, si, comme des praticiens le pensent, le col est situé plus bas, et s'il est plus chaud aux approches des règles. En admettant l'existence de ces changemens, il faudroit encore, pour porter un jugement fondé en faveur de la grossesse, d'après l'état seul du col, avoir connu par le toucher, avant la conception, sa manière d'être habituelle chez la femme qui seroit soumise à notre examen.

M. *Stein* a fait mention le premier de deux changemens qu'il croit qu'éprouve l'orifice de la matrice dans l'état de grossesse: il est important de les examiner, puisqu'il pense qu'ils sont, dans plusieurs cas, des signes certains de grossesse. Je ferai parler l'auteur lui-même, pour qu'on ne puisse pas me reprocher d'avoir altéré ses idées.

N°. 176. « Le doigt porté au fond du vagin, on sent dans » la paroi antérieure du segment inférieur de la matrice, au » troisième mois de la grossesse, une tumeur molle, hémis-

» phérique, qui fournit un indice non moins certain de » grossesse ». J'ai observé quelquefois la disposition dont parle ici M. *Stein* ; mais ce phénomène n'étant pas constant, ni très-commun, tient peut-être autant à une cause accidentelle, qu'à l'état de grossesse.

177. « La lèvre antérieure de l'orifice de la matrice qui avance » un peu plus que la postérieure, et se prolonge en bas, se » trouve raccourcie à cette époque, ou plutôt la postérieure » s'allonge ; ce qui est plus probable, de manière que les » deux lèvres forment un plan égal. Ce signe est assez ordinai» rement certain, du moins chez les femmes enceintes pour » la première fois ; mais il n'est pas constant chez celles » qui ont eu plusieurs enfans. » Le toucher m'apprend chaque jour, dans nos exercices pratiques, que, dans les premiers mois de la grossesse, le col ne forme pas toujours ce plan égal dont parle M. *Stein*, et que tantôt la lèvre antérieure, tantôt la lèvre postérieure, sont plus allongées. Chez les femmes qui ne sont jamais devenues grosses, le col présente des différences individuelles, qui exposeroient le médecin à tomber dans l'erreur, s'il accordoit trop de confiance à la forme que présente cette partie.

178. « Le signe le moins équivoque de grossesse, est le » changement qui survient à la fente de l'orifice de la ma» trice, qui, de triangulaire qu'elle étoit, prend une forme » circulaire : cela peut s'observer d'assez de bonne heure ; » cependant on ne voit pas que personne en ait fait jusqu'à » présent la remarque : ce signe a lieu non-seulement dans » la première grossesse, mais même dans les suivantes, » quoique un peu plus tard, et d'une manière moins par» faite ».

C'est avec beaucoup de raison que M. *Stein* lui-même convient que la forme ronde que prend, au bout de quelques jours, l'orifice de la matrice, dont l'ouverture étoit auparavant oblongue et transversale, ne peut pas servir à reconnoître le commencement de la grossesse chez les femmes

qui seroient déjà devenues mères plusieurs fois. En effet, chez elles le col, qui est presque toujours déformé par les accouchemens antécédens, devient plus gros et est pour l'ordinaire arrondi; mais je me crois même autorisé à élever des doutes sur la validité des signes tirés de l'état de l'orifice de la matrice, pour servir au diagnostic de l'existence ou de la non existence d'une première grossesse, comme l'a déjà fait *Loder*, dans un programme qui a pour titre : *Probatur ex Anatomicis observationibus circularem aperturæ orificii uterini formam certumineuntis graviditatis signum non esse.* Jenæ, 1785. Je pense que ce symptôme ne peut pas conduire au diagnostic de la grossesse ; même chez une femme qui n'auroit pas encore eu d'enfans. Suivant *Osiander*, aux approches des règles, le col prend une forme ronde, et s'engage plus profondément dans le vagin ; il conserve cette forme circulaire pendant toute la durée de cette évacuation, et même un ou deux jours après qu'elle a cessé. Par conséquent le médecin-accoucheur qui, en touchant une femme, reconnoîtroit que la forme de l'orifice est circulaire, que le col plonge davantage dans le vagin, qu'il se rapproche plus de l'axe du corps que de celui du bassin, ne pourroit pas prononcer, quelque exercé qu'on le supposât dans le toucher, que la femme a réellement conçu, sans s'exposer à tomber dans l'erreur.

La forme ronde de l'orifice de la matrice chez une femme qui ne seroit pas encore devenue mère, ne pourroit donc être considérée comme un signe certain de grossesse, qu'autant que les règles ne paroîtroient pas quelques jours après cette recherche, ou que quelques jours après cette première exploration, on trouveroit encore le col offrant une forme circulaire ; on pourroit tout au plus prononcer, en admettant l'existence de ce changement dans la forme du col chez une femme qui conçoit pour la première fois, ou que les règles paroîtront dans deux ou trois jours, ou qu'il y a grossesse, si elles ne s'annoncent pas.

En supposant que l'on soit assuré que, dans l'ordre naturel, les règles ne doivent pas venir à cette époque, je crois que l'on ne peut pas encore conclure avec certitude, d'après la forme ronde du col, qu'il y a réellement grossesse. On trouve assez souvent, par un état contre nature, chez une femme qui n'a pas encore eu d'enfans, le col offrant une forme circulaire, comme *Stein* prétend que cela a lieu dans les premiers jours de la grossesse, quoiqu'elle n'existe pas, et que les règles ne soient pas prochaines. Le docteur *Henning*, dans une Dissertation intitulée, *de Causis partûs animalis naturalibus*, Witteburgæ, 1784, rapporte un exemple qui prouve, sans réplique, que la fente transversale ne s'observe pas toujours dans le col des femmes qui sont vierges. Il dit avoir vu, dans l'amphithéâtre anatomique de Jéna, que, chez une fille de trois ans environ, l'orifice de la matrice étoit de forme ronde : le docteur *Loder* conserve cette pièce dans sa Collection des cas anatomiques les plus rares.

Je doute que l'on puisse admettre comme prouvée l'assertion de *Stein*, qui dit, § 183 : « Si une femme avoit naturellement l'orifice de la matrice conformé comme il l'est » dans les premiers mois de la première grossesse, on pour- » roit en conclure qu'elle n'est pas apte à la génération. »

Suivant *Osiander*, les femmes hystériques, celles qui ont des désirs vénériens ardens, celles dont l'écoulement des règles est douloureux, offrent, le plus souvent, les mêmes changemens dans le col. Voici tout ce que pourroit apprendre ce signe : la fente oblongue de l'orifice est un signe certain que la femme ne peut pas être grosse ; la forme circulaire du col est un signe de grossesse douteux, à moins que le toucher n'eût appris, peu de temps auparavant, que la fente étoit oblongue.

L'importance du sujet suffit pour justifier la longueur de cette discussion critique, qui d'ailleurs ne paroîtra telle qu'à ceux qui sont étrangers à la pratique du toucher, employé

pour dissiper les doutes qu'une femme a conçu sur l'existence d'une grossesse commençante.

Dans les six premiers mois de la gestation, l'exploration du col de la matrice ne peut rien apprendre sur la grossesse actuelle, parce que, pendant tout ce temps, il n'éprouve aucun changement sensible. Les signes d'une grossesse commençante, s'il en existe quelques-uns, doivent se déduire des changemens successifs qu'éprouve le corps de la matrice.

Le corps de la matrice augmente de volume dans les deux premiers mois de la grossesse, et se rapproche de la vulve, où l'on trouve ordinairement l'orifice. Le doigt introduit dans le vagin fait reconnoître ce développement de la matrice, que l'on ne peut pas encore palper au-dessus du détroit supérieur ; mais quoique réel et apprécié par le toucher, il n'est pas assez considérable pour qu'on ne puisse pas le confondre avec celui qui dépendroit d'un état morbifique de la matrice qui augmenteroit son volume. Le toucher ne peut donner à cette époque que des conjectures sur l'existence de la gestation, insuffisantes pour dissiper les doutes de la femme qui nous auroit consulté, mais assez fortes pour détourner le médecin de l'administration des médicamens qui pourroient nuire à cet état, et qu'il auroit employé hardiment, s'il n'eût pas reconnu ce développement qui forme un symptôme de grossesse.

Il est cependant des praticiens qui croient pouvoir prononcer affirmativement, parce qu'ils ont remarqué que le développement dépendant de la grossesse présente des différences qui le font distinguer du gonflement morbifique du tissu de la matrice. La surface que parcourt le doigt introduit dans le vagin est plus égale, plus souple dans le cas de grossesse, que dans le cas de maladies de la matrice. Lorsqu'il y a grossesse, le col n'éprouve aucun changement ; dans le cas de maladie, le col est toujours altéré dans sa forme, et participe plus ou moins à l'engorgement du corps :

ces différences ne sont pas toujours faciles à apprécier ; elles exigeroient beaucoup d'habitude dans le toucher ; il est même des cas où elles ne sont pas réelles. J'ai rencontré plusieurs femmes chez lesquelles le col étoit intact, quoique le corps de la matrice fût squirreux et se fît sentir au dessus du pubis. L'on trouve aussi des femmes grosses, chez lesquelles le col a éprouvé de très-grandes altérations ; des femmes dont le col est atteint de cancer, et qui ne laissent pas de concevoir. Une hydropisie de matrice, des hydatides, un polype, du sang, peuvent produire la même dilatation qu'une grossesse commençante, offrir la même souplesse dans le corps, et la même intégrité vers le col.

Le toucher pratiqué avant la fin du troisième mois laissant dans la même incertitude sur la grossesse que les signes rationnels, il paroîtroit inutile d'y recourir, puisque la femme, après s'y être soumise, ne peut pas encore acquérir la connoissance qui l'avoit déterminée à demander cet examen ou à y consentir : peut-être seroit-il plus sage de ne pas se prêter aux désirs de celle qui demande qu'on la touche avant ce terme ; car la femme qui se soumet à cet examen exige que l'on décide sur son état, si l'on ne veut pas s'exposer à être taxé d'ignorance. Or, je crois, en adoptant en partie l'idée de *Roussel*, que celui qui après cet examen, qui a été pénible pour la femme, oseroit prononcer et dissiper les doutes qui l'avoient porté à consulter, la tromperoit, en affectant une connoissance qu'il n'a pas et ne sauroit avoir : je dois cependant observer que le toucher pratiqué, même à cette époque, peut apprendre, dans quelques cas, si la femme est enceinte, ou non. Le défaut de développement de la matrice reconnu par le toucher, est un signe certain qu'il n'y a point de grossesse ; un développement médiocre de cet organe, quoique parfaitement apprécié, est un signe douteux de grossesse. Lorsque la femme a un intérêt majeur à savoir, dès les premiers mois, si elle est enceinte, il est donc naturel de chercher à s'assurer, sur la demande faite par elle, s'il

existe un développement de la matrice qui soit d'accord avec les soupçons qu'elle a conçu sur une grossesse.

*Roussel* n'entend sans doute parler que du toucher pratiqué dans les premiers mois de la gestation, lorsqu'il traite d'impertinentes les règles que les accoucheurs donnent sur ce point. Il seroit facile de prouver qu'il est un grand nombre de cas où il peut éclairer les femmes sur leur état, et où il peut seul dissiper leurs doutes, comme dans le cas d'hydropisie ascite ou enkistée, de tympanite intestinale que l'on prendroit pour une grossesse avancée, dans la tuméfaction du ventre qui survient lorsque la première éruption des règles est laborieuse, ou à l'époque de leur cessation, et qui en impose aux femmes pour une grossesse qui seroit déjà avancée; chez quelques femmes hystériques, dont l'accroissement du ventre et les mouvemens extraordinaires qu'elles ressentent leur font soupçonner une grossesse qui seroit parvenue au delà du quatrième mois; enfin, chez les femmes qui ne ressentiroient pas les mouvemens de l'enfant pendant tout le cours de la gestation, comme il en existe quelques exemples, et auxquelles l'accroissement extraordinaire du ventre inspireroit des craintes sur leur état.

Vers la fin du troisième mois de la grossesse, la matrice commence à dépasser le rebord du détroit abdominal : si la femme est couchée et que l'on ait mis les muscles du bas-ventre dans le relâchement, en observant les précautions que j'ai prescrites, on peut, à cette époque, la fixer entre le doigt conduit dans le vagin et la main qui est appliquée sur l'abdomen; avec le doigt placé sur l'orifice externe de la matrice on pousse ce viscère en haut, tandis que de l'autre main, placée au-dessus du pubis, on écarte les intestins à droite et à gauche, et on comprime l'abdomen jusqu'à ce qu'on rencontre un corps arrondi. Si en déprimant légèrement le corps que l'on a saisi au-dessus du pubis, la pression se fait sentir au doigt qui est appliqué vers l'orifice, on est sûr que c'est la matrice dont le volume est aug-

menté ; mais ce moyen, en faisant connoître que la matrice est dilatée, ne fait pas encore découvrir quelle est la nature du corps qui écarte ses parois. Si la matrice étoit distendue par de l'eau, des hydatides, une môle, un polype, la pression que l'on exerceroit sur son fond avec une main se transmettroit à l'autre, dont le doigt index seroit placé sur l'orifice ou aux environs, comme dans la vraie grossesse. La pression peut se reporter sur le doigt placé vers l'orifice dans le cas de squirres volumineux, lorsque des corps fibreux ou cartilagineux viennent à se développer dans l'épaisseur des parois de la matrice : dès que, à cette époque, le volume de la matrice peut dépendre d'une cause étrangère à la vraie grossesse, le toucher peut encore laisser de l'incertitude sur l'état de la femme à la fin du troisième mois.

Cet examen est d'autant plus facile que l'abdomen est plus souple ; si la femme a beaucoup d'embonpoint, une grande sensibilité, si les enveloppes du bas-ventre sont naturellement très-tendues, on pourroit ne pas réussir, à trois mois, à saisir la matrice, suivant sa longueur ; si on la renverse entre le pubis et le sacrum, on peut encore reconnoître son développement, soit en parcourant avec le doigt sa surface postérieure, soit en appliquant son fond contre le sacrum, et en estimant ensuite quelle est la distance du col à la symphyse du pubis.

A quatre mois, la matrice s'élève au-dessus du détroit supérieur de plusieurs travers de doigt ; on la sent facilement en palpant la région hypogastrique : c'est à cette époque, pour l'ordinaire, que la femme ressent les mouvemens de l'enfant, et que l'on commence à exciter le mouvement de ballottement, qui, de l'aveu de tous les accoucheurs, sont les seuls signes infaillibles de grossesse. Avant l'un ou l'autre de ces mouvemens, nous n'avons que des doutes plus ou moins fondés en faveur de la vraie grossesse ; mais l'un ou l'autre de ces mouvemens caractérise, d'une manière

certaine, la bonne grossesse. Dans l'un de ces mouvemens l'enfant est actif, dans l'autre il est passif. Le mouvement dépendant de l'action musculaire suppose non-seulement l'existence de la grossesse, mais encore que l'enfant est vivant; mais le mouvement de ballottement étant indépendant de l'action musculaire, ne peut pas faire connoître si l'enfant jouit de la vie ou non : ce mouvement peut être excité par l'accoucheur, même après la mort du fœtus; et il n'est jamais plus incommode à la femme que dans cette dernière circonstance, où elle sent comme une espèce de boule qui lui semble tomber sur les côtés du ventre à chaque déplacement considérable qu'elle exécute. Si le mouvement de ballottement ne peut pas faire connoître si le fœtus est vivant, il prouve néanmoins sa présence dans la matrice, d'une manière aussi certaine que ses mouvemens actifs, parce qu'il est le seul corps qui puisse être entouré d'eau dans cette cavité, et venir frapper le doigt appliqué vers l'orifice, lorsque l'on agite son fond.

Si le fœtus est bien portant, la femme est la première qui puisse connoître si elle est enceinte; car l'enfant manifeste sa présence par des mouvemens sensibles pour elle, avant que l'accoucheur puisse, en agitant le fœtus dans la matrice, exciter le mouvement de ballottement, lequel est également un signe positif d'une vraie grossesse. On peut donc convenir, avec Roussel, qu'il est au moins inutile, dans les cas ordinaires, de recourir au toucher, pour s'assurer d'un état sur lequel les mouvemens actifs de l'enfant ont déjà éclairé la mère.

Mais l'on ne doit pas pour cela retrancher des traités d'accouchemens, les règles que l'on donne sur le toucher, puisque dans le cas de fausse grossesse, l'impossibilité d'exciter le mouvement de ballottement, à une époque où il est toujours très-sensible pour l'accoucheur qui le recherche, est souvent le seul signe que l'on ait pour la distinguer de la grossesse ordinaire. On ne peut pas toujours s'en rapporter

aux mouvemens de l'enfant, dépendans de l'action musculaire, parce que, dans quelques circonstances, les femmes ne les ont pas ressenti; et il a été impossible de les exciter pendant tout le cours de la grossesse, quoique l'enfant fût très-bien portant: ils sont quelquefois imperceptibles, mais toujours peu sensibles, lorsque l'enfant est renfermé au milieu d'une quantité de liquide considérable, parce qu'il ne peut alors venir heurter avec force contre les parois de l'utérus. Le mouvement de ballottement seroit également obscur, si la percussion qu'il exerce en tombant sur le doigt placé vers l'orifice, n'étoit augmentée par la vitesse avec laquelle il tombe, au moyen de l'impulsion que lui imprime la main appliquée sur l'abdomen.

Quoique la femme ne ressente, pour l'ordinaire, les mouvemens du fœtus que vers quatre mois et demi de grossesse, il en exerce cependant auparavant, mais qui ne lui sont pas sensibles, parce qu'ils sont trop foibles pour heurter les parois de la matrice à travers la quantité considérable de liquide dans lequel il nage. Les femmes nerveuses les distinguent quelquefois à la fin du troisième mois, et d'autres, dont les enfans sont foibles, bien plus tard que le quatrième mois: enfin, il est des femmes qui ne les ont pas ressenti pendant tout le cours de la grossesse, quoique l'enfant soit venu au monde bien portant; ce qui rend raison pourquoi les femmes qui prennent presque toujours pour le terme de quatre mois et demi, le premier moment où elles sentent les mouvemens de l'enfant, croient souvent être accouchées avant ou après leurs neuf mois, quoique la délivrance ait eu lieu à l'époque ordinaire.

La femme qui porte un enfant mâle ne ressent pas en général les mouvemens, plutôt que celle qui est enceinte d'une fille. Cette distinction a pris sa source dans une erreur d'Hyppocrate, qui prétend que les mâles sont entièrement formés au trentième jour, parce que leur chaleur est plus grande, tandis que les filles ne le sont qu'au quarante-deuxième jour. Si on interroge

les femmes qui ont eu plusieurs enfans de l'un et de l'autre sexe, on peut s'assurer, par leur témoignage, qu'elles ont senti remuer à la même époque; ou que, si ce terme a été variable, tantôt ce sont les filles, d'autres fois les garçons qui se sont fait sentir plutôt, probablement suivant qu'ils étoient plus ou moins vigoureux, ou la sensibilité de la femme plus grande.

Les mouvemens que l'enfant exerce dans le sein de sa mère ne sont pas dépendans de la volonté, et n'appartiennent pas à la vie animale, comme la loco-motion chez l'adulte, qui suppose un sentiment et des sensations antécédentes. Le fœtus n'éprouvant aucune sensation à l'occasion des objets extérieurs qui puisse devenir une cause déterminante de ses mouvemens, la loco-motion, chez lui, appartient à la vie organique, selon la remarque de *Bichat :* ses mouvemens ressemblent à ceux d'un homme qui dort et qui se meut pendant son sommeil.

Quelque évidens que soient pour la mère et pour l'accoucheur les mouvemens des différentes parties du fœtus, ils ont cependant été révoqués en doute par M. Léveillé, dans une Dissertation présentée à l'Ecole de Médecine de Paris, par cette seule raison, que le fœtus ne respirant pas, son sang ne peut pas contenir l'oxygène, dont la présence est la cause de l'action musculaire. Si l'oxygène est nécessaire dans le sang du fœtus pour exciter la contraction de ses muscles, il peut recevoir ce principe de la part du sang artériel de la mère. D'ailleurs, pour soutenir un système, faudroit-il nier des faits si bien avérés que les mouvemens de partialité du fœtus, qui nous sont attestés par la vue et le toucher, qui sont deux de nos sens dont le témoignage est le plus sûr? Lorsque l'enfant présente un bras, les pieds à l'orifice de la matrice; lorsqu'il naît enveloppé de ses membranes, on aperçoit manifestement qu'il meut ses membres, et que ses mouvemens ne peuvent pas être considérés comme dépendans d'un mouvement de totalité excité par les contrac-

tions du cœur, lesquelles soulèvent le fœtus. L'auteur ne s'est pas aperçu que les contractions du cœur, qui est aussi un organe musculaire, devoient exiger la présence de l'oxygène dans le sang du fœtus. Il me semble prouvé, qu'il faudroit une plus grande quantité de ce principe pour faire contracter le cœur avec assez de force, pour soulever la totalité du corps, qu'il n'en faudroit pour exciter les contractions des muscles d'un membre en particulier.

Je ne me serois pas arrêté aussi long-temps à réfuter cette assertion, qui tend à nier les mouvemens du fœtus, dont la réalité est encore prouvée par les circonvolutions formées par le cordon que l'on trouve quelquefois autour du cou ou de quelques autres parties, si elle n'eût pas détruit le fondement du seul signe que nous ayons pour reconnoître, pendant le cours de la grossesse, si l'enfant est vivant, ou mort; on ne pourroit plus distinguer les mouvemens de celui qui est vivant, du mouvement de ballottement qui a lieu dans l'état de mort, puisque l'un et l'autre seroit un mouvement de totalité.

Quoique le mouvement de ballottement commence avec la grossesse, il n'est cependant bien sensible pour l'accoucheur qu'après quatre mois et demi; jusqu'à cette époque, le fœtus n'a pas encore acquis un poids assez considérable pour que la femme étant debout, il puisse exercer une percussion assez forte pour être perçue par l'accoucheur qui cherche à exciter ce ballottement : pour y réussir, après avoir saisi la matrice entre le doigt indicateur de l'une des mains appliqué vers l'orifice, et l'autre main placée sur le bas-ventre, on secoue ce viscère alternativement. Je ne crois pas qu'il soit indifférent, comme l'enseigne M. Baudelocque, que l'extrémité de l'indicateur soit placée derrière ou devant le col; la matrice étant ordinairement oblique en avant, je crois qu'il y a plus d'avantage (l'observation d'ailleurs me l'a prouvé) de le placer au-devant du col, parce que l'enfant, en retombant, exerce une plus forte per-

cussion sur cette paroi. Si cependant le col regardoit le pubis et que la paroi postérieure fût plus basse, il faudroit placer le doigt en arrière du col ; ce qui arrive rarement à une époque de grossesse où l'on peut exciter le mouvement de ballottement.

Pendant qu'on soulève l'utérus avec l'index dans le premier moment, l'enfant s'éloigne de l'orifice et gagne la partie supérieure ; tandis que, lorsque dans l'instant suivant, on presse la matrice, il regagne la partie la plus basse de ce viscère, dont il avoit été éloigné par la secousse imprimée par le doigt, et y exerce une percussion qui est en raison directe de sa pesanteur et de la vitesse accélérée avec laquelle il tombe. Lorsque la grossesse est très-avancée, la secousse communiquée à l'enfant, par la main, n'est plus nécessaire : le fœtus a acquis assez de pesanteur pour frapper avec force le doigt en tombant. En agitant la matrice, il faut avoir l'attention que le doigt placé en avant ou en arrière du col, n'abandonne pas ce viscère ; car on pourroit confondre le mouvement de l'utérus agité par cette secousse, avec celui de l'enfant qu'il renfermeroit.

Vers la fin du cinquième mois, la matrice s'élève deux pouces au-dessous de l'ombilic ; à cinq mois et demi environ, elle se trouve à la hauteur de l'ombilic ; vers la fin du sixième mois, elle monte deux pouces au-dessus : c'est à cette époque seulement que le col commence à s'amollir, et qu'il présente plus d'évasement vers l'endroit où il se termine avec le corps de la matrice. Dans une première grossesse, la matrice ne se trouve plus, vers la fin du sixième mois, entre la symphyse du pubis et l'ombilic, comme on le lit dans l'article *grossesse*, par M. Mahon, (Encyclopédie.) Son fond répond encore moins à la hauteur de l'ombilic au septième mois, comme l'enseignent l'auteur déjà cité et M. Chambon.

Au septième mois, le col commence à perdre de sa longueur, et est ordinairement très-éloigné de la vulve, parce que la

matrice s'élève déjà au point d'occuper une partie de la région épigastrique. La femme éprouve quelquefois, à cette époque, des mouvemens extraordinaires qui ont fait croire que l'enfant exécutoit la culbute, c'est-à-dire, qu'il portoit vers la partie inférieure de la matrice, la tête qui, jusqu'alors, en avoit occupé le fond. On doit regarder cette opinion comme un préjugé qui n'est établi d'après aucune preuve physique, et contre lequel l'expérience fournit des données positives. Ce qui prouve, jusqu'à l'évidence, que ces sensations ne dépendent pas de la culbute, c'est qu'il arrive assez souvent que la tête ne sort pas la première chez des femmes qui ont éprouvé ces symptômes, tandis qu'elle se présente chez d'autres qui ne les ont pas ressentis.

La position que les partisans de la culbute assignent au fœtus avant qu'elle ait eu lieu, est contraire aux rapports de ses parties avec celles du bassin et de la matrice; s'il avoit pris un instant cette position, il en changeroit bientôt en vertu des lois de la gravité. Dans les premiers mois, le fœtus, dont la pesanteur est moindre que celle du liquide dans lequel il nage, doit changer de situation chaque fois que le liquide est agité à raison des mouvemens qu'exerce la mère, et doit présenter à l'orifice de la matrice tantôt une partie, tantôt l'autre; mais si l'on suppose le fluide en repos, la tête, dont la pesanteur spécifique ainsi que ses dimensions surpassent celle du corps, doit, en vertu des lois de la gravité, gagner constamment la partie la plus basse de la matrice. C'est sans fondement que *Levret*, *Stein* ont soutenu que la tête, quoique plus volumineuse dans les six premiers mois, étoit cependant moins pesante que le reste du corps.

La situation que les partisans de la culbute assignent au fœtus, qu'ils croient avoir la tête en haut, tandis qu'il est assis sur le bas de la matrice, n'est pas celle qui est la plus propre à mettre ses dimensions dans un rapport convenable avec celles de la matrice; ce qui rentre cependant dans les

vues de la nature, lorsque la grossesse est parvenue à cette époque où le volume de l'enfant égale l'étendue de la cavité utérine. En effet, si l'on considère la forme ovoïde sous laquelle l'enfant est replié en tout temps, on voit que les fesses, les jambes, les cuisses et les pieds forment la grosse extrémité de cet ovale, et qu'ils doivent par conséquent occuper le fond de la matrice, qui en est la partie la plus large; tandis que la tête, la plus petite partie de ce corps ovoïde, qu'Hippocrate a comparé à une olive, doit occuper la partie la plus basse de ce viscère, qui est en même temps la plus étroite.

Les partisans de la culbute admettent encore que le front répond à la partie antérieure du sacrum. La matrice qui acquiert, en se développant, une forme ovoïde, ne pourroit pas, en vertu de la mobilité dont elle jouit, rester, pendant des mois entiers, au-devant de la convexité formée par la colonne lombaire. Le front et la matrice se placent sur les côtés du bassin, qui s'accommodent mieux à leur forme marrondie. Si l'enfant présentoit la tête vers le fond de la matrice pendant les sept premiers mois, il offriroit incontestablement, dans le plus grand nombre des cas, le front à l'un des côtés du bassin.

La situation de l'enfant, que j'ai dit varier à chaque instant dans les premiers temps de la grossesse, devient de plus en plus fixe, à mesure que la grossesse avance, parce que les diamètres de l'enfant se rapprochent de ceux de la matrice. Le mouvement de culbute que l'on croit s'exécuter à sept mois révolus, est physiquement impossible, à moins que la matrice ne contienne une quantité d'eau plus grande que de coutume, puisqu'à cette époque, dans l'état naturel, la longueur de l'enfant surpasse celle des diamètres de la matrice, mesurés d'avant en arrière ou d'un côté à l'autre. Lorsque le fœtus a acquis un certain développement, il prend une situation déterminée, quelquefois horizontale, soit

transversalement,

transversalement, soit d'avant en arrière, mais le plus souvent oblique.

Si la raison démontre que la culbute est impossible à sept mois, dans le cours ordinaire, l'ouverture des cadavres prouve aussi que la tête occupe presque toujours l'orifice de la matrice, à quelque terme de grossesse que l'accouchement prématuré ait lieu. Charles White observe, d'après les ouvertures de cadavres qu'il a faites, que l'on ne trouve pas plus souvent les pieds à l'orifice avant le terme de six mois, qu'à celui de neuf. On voit dans les avortemens qui ont lieu avant le terme de sept mois, le grand nombre des enfans venir au monde par la tête : le contraire devroit s'observer, si la situation assignée au fœtus par les partisans de la culbute étoit réelle. L'opinion de Mauriceau, qui prétend que, si l'on trouve la tête à l'orifice de la matrice à l'ouverture des cadavres des femmes mortes avant le septième mois de la grossesse, on doit l'attribuer à ce que la mort du fœtus et celle de la mère lui font perdre sa situation naturelle, ne peut pas soutenir le plus léger examen. La mort ne peut pas ainsi changer tout à coup les lois de la gravité, et augmenter ainsi instantanément la pesanteur de la tête, de manière à lui faire gagner la partie la plus basse de la matrice.

L'assertion d'un accoucheur moderne, qui prétend que, pendant le cours de la grossesse, l'enfant est situé en travers du bassin, et que la tête, qui pose sur l'une des fosses iliaques, ne vient se présenter à l'entrée du bassin qu'en vertu des contractions de la matrice, au moment où commence ce qu'il appelle travail insensible, par un mouvement particulier qu'il a imaginé, mais qu'il n'a jamais observé, est également prouvée être erronée par les ouvertures de cadavres dont je viens de parler. Chez quelques femmes, l'orifice interne est entr'ouvert dès le septième mois, au point de permettre l'introduction du doigt dans la cavité de la matrice. Le toucher ne permet pas aux plus incrédules de méconnoître que la tête se présente la première, quoique l'ac-

couchement n'ait lieu qu'au terme ordinaire. L'accoucheur exercé au toucher n'a même pas besoin de ces circonstances favorables, pour être convaincu que la tête répond à la partie inférieure de la matrice, long-temps avant le travail ; le plus souvent il l'y distingue très-aisément à travers les parois de la matrice, depuis le septième mois.

Vers la fin du huitième mois, la matrice, qui s'est élevée jusqu'au creux de l'estomac, refoule, chez plusieurs femmes, le diaphragme vers la cavité de la poitrine : ce refoulement du diaphragme vers la fin de la grossesse, apporte dans l'ordre naturel peu de troubles dans les fonctions des organes renfermés dans la poitrine, parce que cette cavité peut s'étendre en devant dans la proportion qu'elle est rétrécie de bas en haut par la compression du diaphragme : la femme grosse doit cet avantage, en partie, à la plus grande élévation de son sternum, qui se termine à la septième vertèbre, tandis que chez l'homme il descend jusqu'à la onzième ; mais surtout à la longueur des cartilages inférieurs du sternum, qui lui permettent de se porter en avant.

Le col étant presque entièrement effacé dès le huitième mois, est ordinairement difficile à atteindre, et se trouve à la hauteur de l'une ou l'autre symphyse sacro-iliaque : si la matrice est en même temps très-oblique en avant, il est encore plus difficile de parvenir à l'orifice qui est tourné vers le sacrum, et dont on ne touche que la lèvre antérieure ; si l'orifice interne est dilaté, le doigt ne peut y pénétrer qu'autant qu'on le dirige de derrière en devant, en le courbant en forme de crochet. Dans les derniers mois de la grossesse, il est plus avantageux de toucher la femme debout, sans quoi on risque de ne pas parvenir assez haut.

Lorsque la femme est debout, elle est obligée, vers ces derniers temps, pour conserver le centre de gravité, de rejeter la tête et la poitrine en arrière : elle est forcée de s'incliner encore plus en arrière qu'elle ne le fait dans les grossesses ordinaires, si l'abdomen est très-volumineux,

comme on le voit lorsqu'il y a deux enfans, beaucoup d'eau.

Souvent la matrice est plus basse, le col plus facile à atteindre, et le ventre s'affaisse vers le milieu du neuvième mois : ce phénomène dépend en partie de l'accroissement considérable qu'acquiert la matrice d'avant en arrière, et d'un côté à l'autre, dans les derniers temps de la grossesse, ce qui lui fait perdre de sa hauteur dans la même proportion; mais on trouve surtout une autre cause de cet affaissement du ventre, vers la fin de la grossesse, dans la présence de la matrice dans l'excavation, que la tête de l'enfant a entraîné au-devant d'elle en plongeant dans la cavité du petit bassin.

Les femmes en éprouvent le plus souvent quelques incommodités, comme difficulté d'uriner, d'aller à la garde-robe, de marcher, lesquelles sont occasionnées par la pression que la tête, lorsqu'elle est volumineuse, exerce sur la vessie et le rectum : cette compression, lorsqu'elle est forte, peut aussi donner lieu à la tuméfaction et à la douleur du vagin et des grandes lèvres, à laquelle il est difficile de remédier avant l'accouchement; c'est dans ce cas que le pouce, couché le long du pubis, fait souffrir la femme pendant qu'on porte le doigt indicateur dans le vagin. Cette incommodité est un présage d'un accouchement naturel; car lorsque l'enfant est mal situé, ou la matrice très-oblique, la tête ne peut pas tomber dans la cavité du petit bassin. Si l'affaissement du ventre produit les affections dont je viens de parler, en revanche, la femme se sent moins oppressée vers la poitrine et la région épigastrique : les organes digestifs sont plus libres; aussi se sent-elle plus d'appétit.

Pour éviter de se tromper sur le terme de la grossesse, lorsque la matrice a baissé, en prenant pour sa hauteur primitive celle à laquelle on la trouve, il faut considérer son volume, son étendue d'un côté à l'autre, l'évasement du fond de ce viscère, l'effacement du col et sa souplesse,

qui apprennent qu'elle étoit plus élevée quelques jours auparavant.

Le col disparoît communément en totalité dans le courant du neuvième mois ; quelquefois cependant il conserve encore de la longueur au moment de l'accouchement, et forme comme une sorte de gaîne à travers laquelle la tête s'engage : le plus souvent le bord de l'orifice ne présente que l'épaisseur de deux ou trois feuilles de papier avant le travail de l'accouchement ; cependant aux approches on voit, chez quelques femmes, les lèvres acquérir de l'épaisseur, parce qu'il survient un gonflement œdémateux dans le tissu cellulaire de cette partie.

Il est essentiel d'observer que l'élévation que j'ai assigné au fond de la matrice dans la cavité abdominale pour chaque terme de grossesse, n'est applicable qu'à la femme qui est enceinte pour la première fois. Cette élévation est d'autant moindre, que la femme a eu plus d'enfans ; même dans une première gestation, la situation en travers, une souplesse des enveloppes du bas-ventre plus grande que dans l'état naturel, peuvent faire que le fond de la matrice s'élève moins : au contraire, la présence de plusieurs enfans, le volume extraordinaire d'un seul, une grande quantité d'eau apporteront des changemens en plus dans cette hauteur.

Le toucher peut apprendre, avec quelque probabilité, si la femme a déjà eu des enfans : si l'on trouve le col ouvert de bonne heure, l'orifice externe ou vaginal plus gros, arrondi et échancré, on doit présumer qu'il a précédé des grossesses : si cet orifice vaginal n'a pas changé de forme, s'il n'est pas encore entr'ouvert, quoique le col soit entièrement effacé, il est probable que c'est une première grossesse : il ne faut cependant pas accorder trop de confiance à ces caractères, car j'ai vu une femme dont le col, à sa première grossesse, avoit, par l'effet du virus vénérien, éprouvé plus d'altération dans sa forme, que chez une autre qui portoit son vingt-unième enfant. Ces deux femmes ser-

vant à l'instruction des élèves dans le même cours pratique, on eut fréquemment occasion de comparer les délabremens qu'avoit éprouvé le col chez l'une et chez l'autre.

Chez une autre femme également destinée à l'instruction, j'ai observé que, quoiqu'elle fût grosse pour la sixième fois, le col étoit aussi intact que chez une vierge, et aussi exactement fermé. M. Baudelocque dit que, dans une première grossesse, le col s'efface entièrement sans changer de forme, et sans s'entr'ouvir. Je remarque, au contraire, souvent dans une première grossesse, que dès le sixième mois, et surtout vers le temps de l'accouchement, l'orifice de la matrice s'ouvre, et forme, pour me servir de l'expression de *Deventer*, qui avoit observé le même phénomène, une petite fossette semblable à celle d'un dé à coudre, qui peut admettre l'extrémité de la première phalange du doigt indicateur.

L'effacement total du col et sa souplesse, sont un signe bien plus certain de la proximité de l'accouchement, qu'une dilatation même très-considérable de l'orifice interne, qui est un phénomène assez ordinaire, quinze jours et quelquefois même un mois avant l'accouchement chez les femmes qui ont eu plusieurs enfans, mais fort rare chez celles qui accouchent pour la première fois : on a même vu l'ouverture de l'orifice interne être assez grande dès le sixième ou septième mois, pour que l'on pût toucher les membranes, quoique l'accouchement n'ait eu lieu qu'au terme ordinaire, parce que l'orifice étoit dur et épais, en même temps qu'il étoit dilaté. Pour prognostiquer, d'après cette dilatation, que l'avortement est à craindre, il faut que l'orifice s'amollisse dans la même proportion qu'il se dilate.

La tension et le relâchement alternatifs des membranes, du corps de la matrice et de son orifice, sont les seuls signes certains que le travail de l'accouchement est commencé. Ils indiquent que la matrice fait effort pour expulser le corps qui est contenu dans sa cavité : mais cet

effort qui devient sensible pour l'accoucheur, par la tension des membranes, ne l'est pas toujours pour la femme, qui reste encore quelquefois plusieurs jours sans éprouver de douleurs. J'ai toujours observé que les femmes qui ont présenté cette tension des membranes quatre ou cinq jours avant le travail de l'enfantement, accouchoient avec une promptitude étonnante, dès que les douleurs se déclaroient. La dilatation de l'orifice s'opère alors d'une manière insensible pour la femme : ces accouchemens n'exposent pas les femmes aux accidens, qui sont les suites d'une délivrance trop prompte, parce que la dilatation de l'orifice s'est opérée graduellement et lentement pendant la durée du travail qui a précédé les fortes contractions de la matrice.

Lorsque l'accoucheur rencontre ces symptômes, il est assuré que le travail de l'enfantement commence ; mais ils ne peuvent pas lui faire connoître s'il s'est déclaré à terme, ou s'il est le produit d'une cause accidentelle. Pour savoir s'il doit favoriser ce travail ou chercher à le suspendre en cas qu'il soit accidentel, il doit recourir à d'autres signes, comme le volume et la hauteur de la matrice, l'état du col : il peut aussi s'aider, dans cet examen, de l'époque où les règles ont cessé chez la femme, ainsi que du temps où elle a ressenti les premiers mouvemens de l'enfant, quoiqu'il sache que le calcul pris de l'une ou de l'autre de ces époques, n'est pas toujours exact ; il n'est pas rare de voir des femmes accoucher quelques semaines plutôt ou plus tard qu'elles ne croyoient, d'après leur calcul.

On donne communément comme des signes de la proximité de l'accouchement, les douleurs que les femmes ressentent du côté des reins, du fondement et dans la matrice même, les envies d'uriner, l'affaissement du ventre, l'altération des traits de la figure, l'agilité de la femme, l'écoulement des glaires ; mais ils sont très-incertains, et on les rencontre souvent, quoique l'accouchement tarde quelque temps à se faire.

L'affaissement du ventre, que le docteur Sacombe regarde comme un signe pathognomonique du dernier terme de la grossesse, ne peut pas le faire connoître à dix ou quinze jours près, puisque, de son aveu, la matrice baisse seulement quinze jours, et d'autres fois vingt-cinq jours avant l'accouchement : je vois souvent le ventre s'affaisser un mois et cinq semaines d'avance : des causes accidentelles peuvent faire que la matrice plonge dans le petit bassin, et que la femme paroisse moins grosse, quoique la matrice se relève par la suite : enfin, on voit quelques femmes accoucher avant que le ventre eût baissé d'une manière sensible.

### *Des grossesses contre nature ou extra-utérines.*

Des observations nombreuses prouvent que la matrice n'est pas le seul lieu où le fœtus puisse se former et se développer, comme le démontrent les fœtus que l'on a trouvé dans les trompes, dans les ovaires et dans la cavité abdominale, où ils avoient pris leur accroissement. La dénomination de conception extra-utérine, adoptée par quelques auteurs pour désigner ce phénomène, est impropre. Le mot conception, pris dans son sens le plus strict, désigne seulement l'instant de l'impregnation et la rétention de son produit, lorsqu'il s'est fait une union des principes fournis par l'un et l'autre sexe pendant l'acte générateur; or il est très-probable qu'elle ne se fait pas dans la matrice, mais bien dans l'ovaire ; en ce sens, toute conception est peut-être toujours extra-utérine. La dénomination de grossesse extra-utérine me paroît bien plus convenable : à parler proprement, on doit appeler grossesse, le temps pendant lequel le produit de la conception s'accroît, quel que soit le lieu où il prend son développement.

On ne peut pas révoquer en doute la possibilité des grossesses extra-utérines, comme l'ont fait quelques auteurs, quoiqu'il soit peut-être difficile de les concevoir et d'en assi-

gner les causes. Les uns contestent celles où le fœtus se développe dans l'abdomen, parce que cette capacité ne leur paroît pas propre à fournir un lieu convenable pour l'implantation des radicules du placenta. Des faits nombreux attestent l'existence de cette espèce de grossesse extra-utérine, et prouvent même qu'elle est la plus commune. Ces faits, sur lesquels on n'a pas pu se tromper, sont rapportés par des praticiens instruits, ce qui me dispense de chercher à en prouver la possibilité par le raisonnement. D'autres doutent de la possibilité de la grossesse extra-utérine dans les ovaires: mais, comme je vais le prouver tout à l'heure, on ne peut pas se refuser à l'admettre, sans nier un fait démontré par le témoignage des sens.

Si l'enfant est conçu quelquefois dans l'ovaire, comme je l'ai avancé d'après Haller, on ne doit pas être surpris de ces espèces de grossesses; on devroit, au contraire, être étonné qu'elles ne se rencontrassent pas plus souvent, si, comme le dit ce physiologiste célèbre, la conception avoit constamment lieu dans l'ovaire, et que la trompe ne fût qu'un canal destiné à en transmettre le produit dans la matrice, puisque l'orifice interne de la trompe est très-étroit, tandis que le pavillon qui doit s'adapter à l'ovaire est très-large.

La manière dont se nourrit le fœtus contenu hors de la matrice, ne diffère pas du mode de nutrition de celui qui est renfermé dans l'utérus. Dans la grossesse extra-utérine, comme dans celle qui est naturelle, quel que soit le lieu où se rend le produit de la conception, il s'établit une irritation particulière qui détermine, dans la partie à laquelle il prend ses adhérences, l'afflux d'une plus grande quantité d'humeurs: de la surface de l'œuf naissent des flocons qui adhèrent aux parties voisines; souvent ces organes ne peuvent pas fournir à la nutrition aussi facilement et en aussi grande quantité, parce que les parties auxquelles est implanté l'œuf, ne sont arrosées que par un petit nombre de vaisseaux, et dont le calibre est plus petit. Aussi l'expérience apprend que les

enfans développés dans ces voies extraordinaires, sont en général plus frêles.

La grossesse extra-utérine est communément distinguée en trois espèces, suivant le lieu qu'occupe l'enfant : on l'appelle grossesse tubaire quand le fœtus est contenu dans les trompes, grossesse des ovaires quand il est renfermé dans l'organe du même nom, grossesse abdominale quand il s'est développé dans le bas-ventre. *Boëhmer* a divisé la grossesse des ovaires en externe et en interne. Il appelle externe celle où l'œuf fécondé adhère à la surface externe de cet organe, et il nomme grossesse des ovaires interne celle dans laquelle l'œuf fécondé ne sort pas de cet organe, et est situé profondément dans sa substance. *Boëhmer* a aussi distingué la grossesse tubaire en externe et en interne : l'externe est celle où le produit de la conception est reçu dans le pavillon de la trompe, et y adhère parce qu'il trouve un obstacle à sa progression : la grossesse tubaire interne est celle où l'œuf est retenu plus profondément dans le canal formé par la trompe.

Cette distinction paroît au premier abord plus subtile qu'importante ; cependant, ce n'est qu'en l'admettant que l'on peut accorder entre eux les auteurs, dont les uns soutiennent qu'aucune grossesse tubaire ou des ovaires ne peut se prolonger au delà de cinq à six mois sans qu'il survienne une rupture de la poche qui est toujours mortelle pour la mère, tandis que d'autres citent des observations de grossesses de cette espèce parvenues au terme naturel. La grossesse tubaire ou des ovaires externe peut se prolonger plus longtemps que l'interne, où la rupture de la poche a toujours lieu de bonne heure, parce que dans la première le fœtus n'est pas contenu dans ces organes, et leur adhère seulement en partie. Les membranes et le fœtus sont dans un espace libre.

Ces trois espèces de grossesse ne sont pas également fréquentes ; celles où le fœtus s'est développé dans la trompe ne sont pas très-rares (1). On connoît aussi un assez grand nombre

(1) Ceux qui seroient curieux de lire les histoires de cette espèce de

d'histoire de grossesse abdominale (1). La grossesse des ovaires est la plus rare, comme on le voit d'après l'histoire de ces grossesses extraordinaires; il est même des auteurs modernes qui la révoquent en doute, et qui pensent que les fœtus que l'on a cru s'être développés dans les ovaires étoient renfermés dans la trompe, que l'on n'a pas pu bien distinguer, parce que ces parties étoient dans un état contre nature; c'est l'opinion de M. le professeur Sabatier, qui ne conçoit pas que l'ovaire puisse fournir à l'enfant un lieu convenable et les sucs nécessaires à sa nutrition. L'accroissement du fœtus dans la trompe, jusqu'au terme de neuf mois, offre peut-être un phénomène aussi surprenant que s'il avoit lieu dans l'ovaire. La trompe ne me paroît guère plus propre à fournir au fœtus un lieu commode et les sucs nécessaires à sa nourriture (2).

Les faits que j'ai cités dans la dernière note, ne portant pas la conviction, parce qu'on se plaît à douter de tout ce qui est éloigné de nous, et dont on n'a pas, pour ainsi dire, été té-

---

grossesse], peuvent consulter Bianchi, l. c., p. 177, qui en rapporte trois exemples; Riolan, Anthropogr., l. 11, p. 283, qui en cite deux exemples; Douglas, Soc. d'Edimb., vol. V, qui a aussi vu deux cas de cette espèce de grossesse; Manget, Bibliot. Anat.; Bonnet, Sépul. Anat.; Saviard, Journ. des Savans, 26 nov., an. 1696; Valisnéri, *de Gener. humanâ;* Duverney, Mém. de l'Acad. des Sciences, 1702, pag. 307; Transact. Philosop.; Santorinus, Observ. Anat.; de Graaf, *de morbis organorum generationi inservientium;* Boëhmer.

(1) On peut consulter Bianchi, l'Histoire de l'Acad. des Sciences, an. 1716, n°. 4; *Ephem. cur. nat. dec.* 3, *anno* 4, *obs.* 22; Duverney, Œuvres anatomiques, p. 358; on en trouve plusieurs dans le Théâtre anatomique de Manget, dans les Élémens de physiologie de Haller, tom. VIII, p. 150.

(2) On trouve des histoires de la grossesse des ovaires dans l'Anthropog. de Riolan, l. 11, p. 283 ad 285; dans les Transactions Philosp., vol. XI, n°. 150; dans Ruisch, Anat. advers. méd. chir., déc. 111, p. 2 et 6; dans l'Histoire de l'Acad. des Sciences de Paris, an. 1745, p. 48 et 49; dans Boëhmer. Manget en rapporte plusieurs exemples dans son Théâtre Anatom.

moin, je crois qu'il faut en appeler au tribunal de l'observation consultée de nos jours, pour savoir si on doit reconnoître cette espèce de grossesse par erreur de lieu. J'ai pensé, pendant quelque temps, que les changemens extraordinaires survenus dans les organes, rendroient probablement la décision toujours très-difficile, et peut-être incertaine. C'est du moins ce que me portoit à croire cet exemple de grossesse extra-utérine, dont la pièce fut présentée en 1783, par *Balthasar*, à l'Académie de Chirurgie de Paris, dont quelques membres opinèrent que l'enfant qui paroissoit à terme étoit contenu dans l'extrémité de la trompe, tandis que d'autres, mais en plus petit nombre, furent d'avis qu'il étoit dans l'ovaire gauche. Je croyois, en conseillant d'en appeler à l'expérience, que l'on seroit peut-être long-temps à attendre sa décision; mais la possibilité de la grossesse des ovaires me paroît prouvée avec assez d'évidence par l'observation communiquée par M. Nysten, et par celle dont on trouve les détails dans le Rec. périod. de la Soc. de Méd. de Paris (1).

Tout ce qui peut empêcher le passage de l'œuf de l'ovaire dans la trompe, ou de la trompe dans l'utérus, peut donner lieu à une grossesse extra-utérine. Parmi les causes assignées par les auteurs, il en est qui sont purement conjecturales;

---

(1) M. *Nysten*, dans le Journal de Méd., par MM. Corvisart, Leroux et Boyer, tous professeurs de l'Ecole de Méd. de Paris, rapporte que chez une jeune fille de treize ans, morte à l'Hôtel-Dieu, on a trouvé dans l'ovaire gauche, ou au moins dans la portion du ligament où il auroit existé, une tumeur qui contenoit des cheveux, des couronnes de dents molaires et canines, des os longs et plats : on n'avoit jamais soupçonné cette grossesse; la trompe utérine étoit parfaitement saine, et remontoit sur la partie antérieure de la tumeur. La fille n'avoit jamais été réglée, la membrane hymen existoit, et le vagin permettoit à peine l'introduction du petit doigt : les mamelles n'étoient pas encore développées, ni le pénil garni de poils; le clitoris seul étoit très-développé; ce que l'auteur de l'observation croit pouvoir attribuer à l'habitude de la masturbation, qu'elle avoit contractée à la Salpêtrière.

telles sont la terreur, la crainte, l'anxiété, l'indignation, et autres causes qui produiroient une émotion vive au moment du coït. Cette opinion me paroît peu fondée, puisque le produit de la conception ne se détache de l'ovaire qu'après le troisième jour.

On a vérifié par l'autopsie cadavérique, que les vices de conformation des trompes et des ovaires en sont souvent la cause. Si les membranes de l'ovaire sont tellement rénitentes que l'œuf fécondé ne puisse pas les rompre, il y est retenu, s'y développe, et forme une grossesse des ovaires. L'oblitération de la trompe après le coït, son peu de longueur, ce qui fait que son pavillon ne peut pas atteindre et embrasser convenablement l'ovaire, un vice quelconque des franges qui les rend impropres à recevoir l'œuf, sont autant de conditions qui favorisent les grossesses abdominales.

J'insiste peu sur ces causes, quoiqu'il soit prouvé, par l'ouverture des cadavres, qu'elles sont de nature à produire cet effet, parce qu'il reste toujours indécis si elles existent dans tel cas particulier, et quelle est celle qui existe parmi celles que l'autopsie a prouvé concourir quelquefois à produire telle ou telle espèce de grossesse extra-utérine ; car parmi ces causes, il en est qui sont plus propres à produire telle espèce de grossesse extra-utérine que telle autre. Pendant la vie de la femme, nous ignorons toujours les causes qui ont pu concourir à produire une grossesse extra-utérine.

Les signes de la grossesse par erreur de lieu se divisent aussi, comme ceux de la vraie grossesse, en signes rationnels et en signes sensibles. C'est par le toucher seul que l'on peut distinguer la grossesse extra-utérine de la grossesse naturelle. Quand on examine avec attention les symptômes qui ont accompagné les grossesses par erreur de lieu, dont les auteurs ont donné l'histoire, on voit qu'elles se manifestent dans les commencemens par des accidens qui sont communs à la vraie grossesse : si, dans quelques-unes, on rencontre un accident particulier, ce signe n'étant pas cons-

tant, est équivoque et insuffisant pour faire reconnoître que le fœtus a été conçu et se développe hors de la matrice. L'impossibilité où l'on est de s'assurer avec certitude d'une grossesse ordinaire par les signes rationnels, eût dû suffisamment avertir qu'ils seroient également insuffisans pour distinguer les grossesses extra-utérines.

Suivant *Ant. Petit*, on peut soupçonner ces grossesses, 1°. si la femme n'éprouve qu'une diminution dans ses règles, qui continuent de couler aux époques ordinaires. Mais ne voit-on pas des femmes être réglées quelquefois pendant toute la durée d'une grossesse utérine ? La présence des règles n'accompagne pas toujours les grossesses par erreur de lieu. Dans celle rapportée par *Cyprianus*, dans une lettre écrite en 1694, à *Thomas Millington*, la femme ne fut pas réglée pendant tout le temps de sa grossesse ; 2°. si les mamelles ne se gonflent pas et ne filtrent pas de lait. Ce signe, comme le précédent, est équivoque sous un double rapport : le défaut de gonflement des mamelles se rencontre quelquefois dans la grossesse ordinaire ; on a vu, au contraire, dans des grossesses des trompes et des ovaires, les mamelles se gonfler et sécréter du lait.

3°. La femme ne vomit pas dans ces grossesses. Ce signe, comme les précédens, est souvent démenti par l'expérience. Dans la grossesse extra-utérine, publiée par *Simon*, le vomissement a subsisté avec violence jusqu'au moment de l'accouchement; il en est, au contraire, qui ne vomissent pas pendant tout le cours d'une grossesse ordinaire. 4°. Le ventre ne se tuméfie que d'un seul côté. Lorsqu'il existe une obliquité considérable, la matrice peut également se porter sur un des côtés dans la grossesse ordinaire, et simuler une grossesse extra-utérine. La tuméfaction du côté où s'est fait le développement du fœtus, peut se confondre avec une hydropisie de l'ovaire, un squirre de cet organe, jusqu'à ce que les mouvemens de l'enfant fassent présumer une grossesse extra-utérine.

Les accidens nombreux que l'on dit accompagner ces grossesses, dès leur origine, sont également illusoires, puisqu'on voit dans une vraie grossesse les femmes en proie à des incommodités sans nombre : si cette gestation est ordinairement incommode pour la femme, très-douloureuse, surtout lorsque les mouvemens du fœtus commencent à se faire sentir, toutes les femmes dont l'enfant est hors de l'utérus ne sont cependant pas ainsi tourmentées ; pendant plusieurs mois, la femme n'éprouve quelquefois, pour ainsi dire, aucune incommodité, et ne se soupçonne pas grosse; ou s'il en résulte quelques légères infirmités, elles ne diffèrent pas de celles que la grossesse naturelle a coutume d'entraîner à sa suite. Les accidens produits par la grossesse extra-utérine sont différens; ce qui dépend en partie de la constitution individuelle du sujet, mais surtout de la nature des organes affectés.

Le toucher seul peut convertir en certitude les présomptions qu'ont donné les signes rationnels, que le fœtus est hors de la matrice; ses mouvemens ne laissant aucun doute sur l'existence d'une grossesse quelconque, le doigt que l'on porte dans le vagin apprend qu'il n'est pas renfermé dans la cavité de la matrice. Quoique la grossesse soit avancée, et que la femme fasse même des efforts pour se délivrer, la matrice n'est pas augmentée de volume, son col n'a éprouvé aucun changement ; il est également long, aussi dur, aussi épais que dans l'état de vacuité : l'état naturel du corps et du col de la matrice sont incompatibles avec une grossesse utérine : la conséquence que l'on tirera en faveur d'une grossesse par erreur de lieu, sera d'autant plus certaine, que l'on aura mis plus de soin et de précautions à bien prouver les deux prémisses.

Il faut recevoir avec circonspection cette opinion si généralement admise, et qui paroît si plausible que, si on examine la matrice dans une grossesse extra-utérine, on la trouve comme avant la conception : ce n'est que lorsque

cette grosssesse par erreur de lieu est abdominale, que l'utérus, examiné au moyen du doigt porté dans le vagin, paroît vide; ce n'est aussi que dans cette dernière que les règles continuent de couler : plusieurs faits prouvent que, lorsque le fœtus est contenu dans les trompes ou les ovaires, la matrice peut se développer, et le col s'entr'ouvrir au moment des douleurs, quoique ce viscère soit vide. Outre le fait de Bertrandi et quelques autres, que j'ai rapporté en parlant des causes auxquelles on doit attribuer le développement de l'utérus pendant la grossesse, dans lesquels on voit que, quoique le produit de la conception fût contenu dans l'une des trompes, l'utérus, qui étoit vide, avoit cependant acquis un volume plus considérable que dans l'état naturel, on peut en citer plusieurs autres à l'appui de ce phénomène surprenant.

M. *Foart Simmons* rapporte, dans le Journal de Londres, qu'en disséquant une femme, chez qui le fœtus et l'arrière-faix étoient restés dans une des trompes, on trouva l'utérus augmenté, dans la même proportion qu'il l'eût été dans une grossesse naturelle. *Levret* (Obs. sur les acc. laborieux, part. 2, p. 47) cite aussi un fait qui indique que le volume de la matrice augmente quelquefois dans la grossesse extra-utérine; dans celui dont le docteur William Tumbull, de Londres, a donné la relation, on voit qu'au moment où la femme fut prise des douleurs de l'enfantement, l'orifice de la matrice acquit un élargissement considérable, quoique le fœtus ne fût pas contenu dans cet organe; dans quelques cas il s'écoule par l'orifice un fluide de nature muqueuse.

Non-seulement on peut reconnoître l'existence d'une grossesse extra-utérine, mais encore, suivant quelques praticiens, on peut fixer avec une certaine probabilité le lieu qu'occupe le fœtus.

La matrice est ordinairement plus pesante dans la grossesse de la trompe ou de l'ovaire, parce que le placenta fait corps avec elle, ce qui n'a pas lieu dans la grossesse ab-

dominale, à moins que le placenta ne soit implanté sur son fond : si la pesanteur de la matrice n'est pas augmentée, il est certain que la grossesse extra-utérine est abdominale ; si elle est plus pesante, il peut rester des doutes sur l'espèce de grossesse, quoiqu'il soit plus probable qu'elle a son siége dans les trompes ou les ovaires. Il faut apporter de l'attention lorsqu'on agite la matrice, pour ne pas attribuer sa pesanteur augmentée, au développement de sa cavité par un corps étranger, quoiqu'elle dépende uniquement d'une tumeur sur-ajoutée sur ses parties latérales ou sur son fond.

Si le fœtus est contenu dans la trompe ou dans l'ovaire, ses mouvemens sont un peu plus sensibles que dans la grossesse ordinaire, mais ils sont moins étendus que lorsqu'il occupe la cavité abdominale, où ses membres sont moins resserrés : ce symptôme est équivoque. Un fœtus parvenu dans l'abdomen, peut être assez foible pour exercer des mouvemens moins sensibles pour la femme, que ceux d'un autre, qui seroit enveloppé dans les trompes ou dans les ovaires : dans le premier cas, le placenta prend communément ses adhérences dans un lieu situé au-dessus du niveau des trompes, comme au mésentère, à l'estomac, et autres viscères de la digestion; les parois de ces organes paroissent plus épaisses dans le lieu de l'adhésion du placenta.

Si le germe s'est développé dans l'ovaire, la tumeur qui le contiendra sera plus éloignée de la matrice, qui sera plus mobile que lorsque le fœtus est renfermé dans la trompe. Cette différence, dont parlent quelques auteurs, n'est pas assez sensible pour être appréciée, et faire varier la mobilité de l'utérus : dans l'un et l'autre cas, la tumeur fait corps avec la matrice.

La grossesse extra-utérine est toujours très-dangereuse pour la mère. M. Chambon pense que l'on peut diminuer le danger qu'elle court de perdre la vie à toutes les époques d'une gestation de cette espèce, par la rupture de la poche qui renferme l'embryon, en employant des saignées et un régime

gime convenable qui diminueront l'extension à laquelle doit être portée la poche, et qui la faciliteront : la foiblesse de la femme, qui seroit la suite de ces saignées, et d'un régime extrêmement sobre, n'influe pas toujours sur le volume du fœtus ; ce qui seroit nécessaire pour que ces moyens pussent retarder ou prévenir la mort de la mère. D'ailleurs, la rupture de la poche s'opère le plus souvent avant qu'on ait pu reconnoître une grossesse semblable, si les enfans sont renfermés dans la trompe ou dans les ovaires. C'est ordinairement aux environs du quatrième mois, que la poche qui renferme le fœtus se rompt, avant que ses mouvemens eussent prouvé l'existence d'une grossesse quelconque, comme on le voit par les observations que rapportent les auteurs. Ces organes acquièrent difficilement assez d'expansion : celui qui se développe dans la cavité abdominale peut parvenir plus facilement au terme ordinaire, parce que l'étendue de cette cavité est plus favorable à son accroissement ; non-seulement la grossesse abdominale peut parvenir jusqu'au neuvième mois, mais on l'a vu se prolonger pendant des années.

Les symptômes suivans ont accompagné la rupture de la poche dans deux cas de cette espèce, observés par M. Sabatier, où elle est survenue vers la fin du quatrième mois : les deux femmes éprouvèrent des douleurs vives pendant deux ou trois heures ; un calme trompeur ayant succédé à une douleur encore plus forte, elles sentirent une chaleur douce se répandre dans l'abdomen, qui s'affaissa en même temps ; le visage s'est décoloré ; le pouls disparut graduellement ; tout le corps se couvrit d'une sueur froide, qui fut promptement suivie de la mort : la marche des accidens a été tellement rapide, qu'il n'a pas été possible de leur administrer de secours. L'ouverture de leur corps prouva que leur mort avoit été occasionnée par la quantité considérable de sang qu'avoient fourni les vaisseaux divisés.

Il est d'autres terminaisons plus heureuses pour la mère, mais aussi-bien plus rares. Quelquefois l'enfant perd la vie

avant la rupture de la poche ; tantôt il se dessèche, tantôt il se putréfie. Lorsque le fœtus se dessèche après sa mort, les femmes peuvent les porter plusieurs années, comme 25, 30 et même 46 ans, ainsi qu'on le voit dans l'observation que le docteur Steigrethall a consigné dans les Transactions Philos., vol. 31, pag. 126, sans en éprouver d'incommodité, si l'on en excepte celle qui est inséparable de la pesanteur du corps resté dans l'abdomen : cet état n'empêche pas de nouvelles conceptions. La femme dont l'histoire est rapportée dans les Éphémérides des curieux de la nature, conçut deux fois dans cet état, et mit au monde des enfans sains.

On trouve dans le Rec. Périod. de la Société de Médecine de Paris, pluviose an X, une observation de grossesse extra-utérine, terminée par un commencement de dessèchement, qui peut-être eût été plus complet si la femme n'eut pas succombé à une maladie aiguë, qui étoit indépendante de la grossesse. Walter cite aussi un exemple de grossesse extra-utérine, terminée par dessiccation, observée en 1774, dans l'hôpital de Berlin. M. *Marc-Antoine Petit*, ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, cite une observation de grossesse extra-utérine, dans laquelle un enfant a séjourné deux ans dans un ovaire, sans avoir subi d'altération remarquable. (1er. vol. de la Collection de la Société de Médecine établie dans cette ville.)

Si le fœtus se putréfie dans la poche qui le renfermoit, la femme court les plus grands dangers. Il existe cependant quelques exemples où, par une ressource admirable de la nature, elle s'est débarrassée de l'enfant et de ses dépendances par une voie artificielle, sans être victime de cette putréfaction. L'inflammation qui survient établit des adhérences entre les parois de la poche et les parties voisines ; elle se termine par suppuration, et donne lieu à des dépôts qui se font jour tantôt à la circonférence du ventre, tantôt dans le canal intestinal, et par où le fœtus sort par lambeaux. On rapporte aussi des exemples de cette termi-

naison heureuse dans la grossesse ordinaire, lorsque la femme n'avoit pas pu se délivrer par les voies naturelles.

Personne ne s'est encore autorisé de ces événemens heureux, pour conseiller de livrer l'accouchement à la nature, et d'attendre tout de ses ressources, plutôt que de recourir à une opération dangereuse, quand la femme ne peut pas se délivrer, à cause de l'étroitesse de son bassin. Je ne crois pas que l'on soit mieux fondé, lorsque dans une grossesse extra-utérine, parvenue au terme ordinaire, et dont la femme éprouveroit les douleurs de l'enfantement, l'on conclut des terminaisons heureuses dont j'ai parlé, que la mère court moins de danger en abandonnant la délivrance à la nature, qu'en pratiquant la gastro-tomie.

C'étoit l'opinion de Levret, qui croyoit que l'incision que l'on pratiqueroit seroit suivie d'une hémorragie mortelle, lors du décollement du placenta, la poche qui renferme l'enfant, ou la partie de l'abdomen où est attaché le délivre, n'étant pas susceptible de contractions comme la matrice. M. *Sabatier* craint aussi, comme *Levret*, qu'une hémorragie funeste suive le décollement du placenta, et que l'épanchement des lochies, dans le bas-ventre, ne fasse périr la femme.

La crainte de l'hémorragie après la délivrance, qui a porté ces deux auteurs à proscrire la gastro-tomie dans les grossesses extra-utérines, ne doit pas empêcher de la pratiquer, puisqu'elle périroit également d'hémorragie, et bien plus sûrement encore, si on n'y a pas recours. En confiant la délivrance à la nature, il est très-probable que la poche dans laquelle l'enfant est contenu se rompra. Les autres terminaisons, quoique possibles, sont si rares, que les praticiens ne peuvent pas les prendre pour règle de leur conduite : *rara non sunt artis*. Si cette rupture, lorsqu'elle survient vers la fin du quatrième mois, est presque toujours suivie d'une hémorragie mortelle, comme il est constant par les deux observations rapportées par M. *Sabatier*, elle

feroit courir bien plus évidemment à la femme le danger d'en être victime si elle ne s'opéroit qu'au neuvième mois, où le diamètre des vaisseaux qui fourniroient le sang seroit beaucoup plus ample.

On trouve cependant quelques cas où les femmes ont survécu après le passage du fœtus dans l'abdomen, à travers une rupture des trompes ou de l'ovaire. Bianchi (1), en 1728, trouva dans l'abdomen d'une femme un fœtus qui y avoit pénétré par l'ovaire droit, cinquante ans auparavant. M. Jacob a publié un fait analogue, dans le Journal de Médecine de Londres; Pouteau en cite un autre dans ses Mélanges de Chirurgie, pag. 383.

Dès que la femme est également exposée à périr d'hémorragie en ne pratiquant pas l'incision de la poche, on doit y recourir, puisque par elle, sans exposer davantage les jours de la mère, on peut assurer la vie de l'enfant, qui, sans elle, est condamnée à une mort assurée. On doit inciser les enveloppes du bas-ventre pour en retirer l'enfant, lors même qu'il seroit mort : c'est autant pour conserver la mère que le fœtus, que l'on doit la conseiller ; car il faut convenir que l'existence des enfans conçus dans ces voies extraordinaires est si peu probable, que l'on hésiteroit de l'employer, si elle faisoit courir plus de danger à la mère.

Si l'on craint que les parois de la poche ou la cavité abdominale ne jouissent pas d'une force contractile assez forte pour oblitérer les vaisseaux, lorsque le placenta sera décollé, ou de déchirer la partie à laquelle il est adhérent, en cherchant à le séparer, ne peut-on pas le laisser dans le sein de la femme, après avoir enlevé l'enfant ? La poche ne jouira pas davantage de la faculté de se contracter après une rupture, qu'après son incision. Le placenta que l'on aura laissé se détacher de lui-même, se putréfiera par la suite :

---

(1) *De naturali in humano corpore, vitiosâ morbosâque generatione.*

on maintient le cordon hors de la plaie pour l'entraîner, dans le cas qu'il vienne à perdre ses adhérences. Cette putréfaction du placenta n'est sans doute pas exempte de danger, mais elle aura également lieu si l'on ne retire pas l'enfant; elle sera bien plus dangereuse, puisqu'à la putréfaction de cette masse spongieuse, se joindra bientôt celle du fœtus: cette putréfaction, d'ailleurs, est bien moins à redouter pour la femme dans le cas où l'on a fait l'opération, puisque la matière peut s'écouler par la plaie et qu'il est possible de l'empêcher de séjourner dans la cavité abdominale, en faisant dans celle-ci des injections convenables.

Brewer, chirurgien de Léipzick, rapporte qu'il a retiré par la gastro-tomie, chez une femme dont la grossesse étoit de neuf mois, à l'instant où elle fut prise des douleurs de l'enfantement, un enfant contenu dans la trompe, où il s'étoit très-bien développé. Une observation semblable, communiquée à l'Académie de Chirurgie de Paris, semble encore prouver que les craintes que l'on a cherché à inspirer sur l'hémorragie qui doit accompagner l'incision de la poche qui contient le fœtus, sont peu fondées, soit qu'il soit contenu dans l'abdomen ou dans les trompes. Un chirurgien s'aperçut, au moment où il venoit de délivrer la femme, qu'un second enfant étoit contenu dans le bas-ventre; il n'hésita pas à inciser l'abdomen, et parvint ainsi à sauver la mère et l'enfant.

Si une grossesse extra-utérine étoit parvenue à peu près au terme naturel, et que l'on fût déterminé à pratiquer la gastro-tomie, on devroit y recourir quelques jours avant l'époque des douleurs, dans la crainte que la poche venant à se rompre, la femme ne pérît d'hémorragie au moment de la rupture.

M. *Arnaud*, dans une Dissertation inaugurale sur les grossesses extra-utérines, présentée à l'Ecole de Médecine de Paris, s'est occupé de fixer quel parti devroit prendre l'accoucheur s'il avoit constaté l'existence d'une grossesse

extra-utérine, avant qu'aucun accident se fût manifesté. Pour résoudre cette question épineuse, je crois qu'il faut d'abord rechercher si la grossesse est abdominale, ou bien si elle a son siége dans les trompes ou dans les ovaires; si elle est abdominale, il faut attendre le terme naturel de l'accouchement, parce que l'enfant peut y parvenir sans faire courir de grands dangers à la mère; mais si le fœtus est contenu dans les trompes ou dans les ovaires, il n'est pas probable qu'il parviendra à son degré d'accroissement; on a à craindre à chaque instant la rupture de la poche: doit-on alors pratiquer la gastro-tomie pour tâcher de sauver la mère, ou bien doit-on la confier aux soins de la nature? Quelque parti que l'on embrasse, on est environné d'écueils de toutes parts.

Il faut s'assurer si le fœtus est parvenu à l'époque de la viabilité ou non: dans le premier cas il faut opérer; par la gastro-tomie on peut les sauver tous les deux, si le fœtus est déjà viable, lorsqu'on y a recours; en temporisant on risque de les perdre tous les deux. Si le fœtus n'est pas encore viable, on le sacrifie si on a recours à la gastro-tomie: si on diffère pour attendre l'époque de sa viabilité, ce délai devient dangereux pour la mère, que l'on expose à périr à chaque instant, si la poche vient à se rupturer, comme cela arrive pour l'ordinaire, sans assurer beaucoup les jours de l'enfant, dont l'existence est si fragile et si précaire. N'est-ce pas ici le cas où, pour sauver l'un des deux individus, on peut sacrifier l'autre? c'est éviter de deux maux le pire.

Le lieu où l'on doit faire l'incision varie, suivant que le fœtus est renfermé dans la cavité abdominale, ou dans les trompes, ou dans les ovaires: dans le premier cas, on doit inciser au milieu de l'abdomen. Je donne à cette opération le nom de gastro-tomie, qui indique le lieu et l'organe sur lesquels se fait l'opération. Jusque dans ces derniers temps, on a confondu sous le nom d'opération césarienne, l'incision qui se pratique sur l'abdomen seulement, ou en même

temps sur les trompes ou sur les ovaires, ainsi que celle où l'on divise l'abdomen et la matrice. Ces opérations étant différentes, leurs résultats et les accidens qui les accompagnent n'étant pas les mêmes, j'ai cru qu'il étoit important d'adopter une autre nomenclature. La réforme que je proposerai dans cette partie du langage médical, sera fondée sur l'anatomie, c'est-à-dire, que les dénominations que j'emploîrai seront dérivées des parties que l'on divise pour parvenir à son but.

Lorsque le fœtus occupe les trompes ou les ovaires, on doit ouvrir l'abdomen sur les côtés, tantôt à droite, tantôt à gauche; l'opération, dans ce cas, devient plus compliquée: il faut inciser l'abdomen et les trompes, ce qui ne pourroit être suffisamment exprimé par gastro-tomie; je l'appellerai donc gastro-tubo-tomie, qui veut dire incision sur l'abdomen et les trompes.

Une observation communiquée par M. *Colomb* à la Société de Médecine de Lyon, sembleroit indiquer qu'il est quelquefois possible d'extraire un enfant contenu dans la trompe ou dans l'ovaire, sans recourir à la gastro-tomie. « La » femme Cantin portoit dans la trompe un enfant mort, » dont la tête, en jetant le col de l'utérus de côté, étoit » venue s'engager dans le petit bassin, où elle se faisoit » sentir très-distinctement. M. Guérin, qui fut consulté, » regrette de n'avoir pas conseillé d'inciser le vagin sur la » tête de l'enfant, pour l'extraire avec toutes ses dépen- » dances par cette voie, qui auroit procuré une issue libre » aux écoulemens et favorisé les injections. »

M. Baudelocque avoit déjà conçu la même idée. On lit, en effet, page 527 du tome II, où il donne les détails d'une observation toute semblable à celle de M. *Colomb*: « il auroit » été possible de procurer l'issue de l'enfant, dans le cas » rapporté, en incisant sur la tumeur que formoit la tête » du côté du vagin, comme nous le ferons remarquer dans » les réflexions que nous publierons un jour sur ce fait. »

Quand on a pratiqué cette opération, il est très-important d'engager la femme à nourrir : par ce moyen, on diminue la quantité et la durée des lochies, dont l'écoulement constitue un des plus grands accidens : on entretient la plaie ouverte, pour qu'elles puissent s'écouler, et on porte de temps en temps des injections dans l'abdomen pour entraîner cette matière et s'opposer à son absorption.

### *De la grossesse apparente ou fausse grossesse.*

Je donne le nom de grossesse apparente à un état dans lequel, quoiqu'il n'y ait réellement point de fœtus dans la matrice, la femme offre cependant des apparences extérieures assez analogues à celles de la vraie grossesse, et éprouve des symptômes qui ont assez de ressemblance avec ceux de cette dernière, pour la porter, et même les personnes de l'art qu'elle consulteroit, à croire à son existence. Ces apparences, propres à en imposer pour une grossesse, peuvent se tirer de la matrice, de ses dépendances, ou d'un état pathologique de l'abdomen.

Les fausses grossesses qui se tirent de la matrice, peuvent se distinguer en deux espèces : dans l'une, les substances qui développent la matrice n'ont aucun rapport avec la conception. Si l'utérus contient de l'eau, des hydatides, la fausse grossesse prend le nom d'hydropisie de matrice ; on l'appelle tympanite, si elle est formée par de l'air. La distension de la matrice qui fait soupçonner une grossesse, peut dépendre de l'accumulation du sang dans sa cavité, d'un polype, d'un squirre, du développement de corps fibreux dans sa substance.

La seconde espèce suppose une conception bonne dans son origine, mais dont le produit n'offre plus qu'une masse informe, parce qu'un agent quelconque a détruit l'embryon : on la désigne tantôt sous le nom de faux germe, de germe avorté, tantôt sous celui de môle.

Le faux germe, le germe avorté, la môle, sont dus primitivement à une conception dans l'ordre de la nature, mais dont le produit a été détruit, par la suite, par un accident : le fœtus a d'abord existé, et ils ne diffèrent entre eux qu'à raison de l'époque à laquelle il perd la vie.

Le squirre, l'hydropisie de l'ovaire, peuvent en imposer pour une grossesse. Après avoir reconnu qu'elle n'est pas réelle, parce que l'utérus est vide, on peut les confondre avec une grossesse extra-utérine. Une hydropisie ascite, une tumeur de l'abdomen, ont aussi été prises quelquefois pour une grossesse.

La fausse grossesse, de quelque espèce qu'elle soit, est toujours accompagnée, dans les premiers temps, des mêmes symptômes que la grossesse ordinaire, comme nausées, vomissemens, pica, crachotemens, suppression des règles, gonflement et douleur des mamelles, augmentation du ventre, douleur des lombes : des symptômes communs à la vraie et à la fausse grossesse, ne peuvent pas servir à les distinguer l'une de l'autre.

Lorsqu'il s'agit de décider si une grossesse est vraie ou fausse, on peut tirer quelques lumières de l'âge de la personne qui est à l'époque de la cessation naturelle des règles, où l'on voit ordinairement survenir des accidens qui simulent une grossesse. Il est aussi important d'observer les circonstances qui ont précédé l'enflure du ventre, comme si la femme éprouvoit quelque irrégularité dans ses règles, soit pour la quantité, soit pour le temps auquel elles ont coutume de paroître : cette circonstance donne assez souvent lieu à une fausse grossesse; mais cet examen ne suffit pas pour donner lieu à une certitude. Le seul moyen, pour ne pas s'exposer à être induit en erreur par quelques symptômes extraordinaires, est de pratiquer le toucher, si la grossesse que l'on soupçonne est assez avancée pour que le mouvement de ballottement soit assez sensible, s'il existoit réellement un enfant, comme à cinq ou six mois.

Si la matrice est dans l'état naturel, ou, quoiqu'elle soit développée, s'il est impossible d'exciter le mouvement de l'enfant, connu sous le nom de ballottement, il est certain que la grossesse est fausse; mais cette première recherche ne nous apprend pas de quelle nature est cette fausse grossesse, si elle est formée par de l'eau, des hydatides, de l'air, du sang, un polype, une môle, un squirre ou une hydropisie de l'ovaire, par une tumeur de l'abdomen, ou enfin si elle dépend seulement d'un état nerveux, sans développement, contre nature, d'aucun organe. Après avoir reconnu qu'il n'existe pas de vraie grossesse par l'absence des signes pathognomoniques de cet état, il reste encore à déterminer quelle substance donne lieu à la tuméfaction de l'abdomen, et au développement de la matrice. Ce n'est qu'après quatre mois ou quatre mois et demi de gestation, que l'on doit chercher à s'assurer de la nature des substances qui forment la fausse grossesse, qui n'est elle-même certaine qu'à cette époque.

### *De la fausse grossesse nerveuse.*

Je donne ce nom, avec M. Girard, médecin de Lyon, aux apparences de grossesse qui sont produites par un état nerveux. En effet, il est généralement reconnu des praticiens, que chez les femmes hystériques, dont les règles se suppriment ou viennent à cesser, il survient quelquefois des fausses grossesses qui imitent assez bien la vraie, pour porter à croire à leur existence. M. le professeur Baudelocque a été témoin d'une vingtaine de faits semblables, avec tous les phénomènes d'une grossesse ordinaire; je l'ai aussi observé plusieurs fois.

Suivant M. Girard, le coït peut réveiller l'action de la matrice, au point de faire naître des signes de grossesse, quoiqu'il n'y ait point eu de conception, par un mécanisme analogue à celui qui fait que, dans les conceptions tubaires ou de l'ovaire, la matrice, quoique vide, se développe, ou

que, dans ces mêmes conceptions extra-utérines, la femme entre ordinairement, mais infructueusement en travail.

Selon M. *Girard*, les signes suivans caractérisent cette fausse grossesse : les seins augmentent de volume et fournissent, le plus souvent, une sécrétion laiteuse ; l'abdomen prend un accroissement propre à faire suspecter une grossesse, mais si on le palpe, on voit qu'il est mou. Le médecin doit soupçonner que la distension du ventre tient à un état d'hystérie, s'il s'élève et s'affaisse ensuite tout à coup. Dans la vraie grossesse, le volume du ventre est constant : la femme, dans cet état, dit M. Girard, a plus ou moins ses règles. J'ai vu que, le plus souvent, les règles manquoient entièrement ; M. Baudelocque a fait la même observation. La matrice, dit l'auteur dans son Mémoire sur la Grossesse nerveuse (Journ. de Méd., par MM. Corvisart, Leroux et Boyer, vent. an IX, p. 471), prend un volume plus grand que dans son état de vacuité. Ce phénomène, que j'ai cru observer, n'est pas constant : M. Baudelocque a trouvé, au contraire, chez les femmes qui lui ont présenté ces cas de fausses grossesses, la matrice au-dessous de son volume naturel.

Il est quelques femmes hystériques qui éprouvent des mouvemens intérieurs si prononcés, qu'elles croient qu'ils dépendent réellement de la présence d'un enfant : ils deviennent quelquefois assez apparens à l'extérieur, pour que des accoucheurs y aient été trompés, parce qu'ils s'étoient contentés de ces apparences extérieures, ou qu'ils s'étoient bornés à une simple application de la main sur l'abdomen pour porter leur jugement. Pour éviter de se tromper dans ce cas, ainsi que dans tous ceux où il existe quelques maladies qui peuvent imiter une grossesse, il faut introduire le doigt dans le vagin, pour s'assurer si la matrice et son col ont éprouvé des changemens qui soient d'accord avec la présence d'un enfant ; sans cette précaution on pourroit prendre une hydropisie ascite, une hydropisie ou un squire des ovaires, etc.,

pour une vraie grossesse : souvent, dans ces indispositions, des accoucheurs ont assuré à des femmes qu'elles étoient enceintes, pour s'en être rapportés à l'application de la main sur l'abdomen pour explorer leurs symptômes caractéristiques.

Ces grossesses apparentes, produites par un état nerveux, disparoissent le plus souvent au neuvième mois, soit spontanément, soit en administrant des bains. M. Girard assure que ces moyens, employés avant ce terme, ne sont d'aucune utilité pour faire cesser les symptômes de cette fausse grossesse. J'ai vu ces symptômes disparoître avant ce terme par les moyens curatifs adaptés à la nature de l'indisposition, et chez d'autres, persister bien au delà du neuvième mois. M. Baudelocque a aussi vu cet état subsister pendant plusieurs années.

### *De la fausse grossesse formée par un faux germe, une môle.*

Tout ce qui peut contribuer à faire périr le fœtus dans la matrice, peut être regardé comme une cause occasionnelle de la formation de ces substances : si les causes qui détruisent l'embryon renfermé dans les membranes agissent dans les premiers temps de la grossesse, lorsque le fœtus est encore mucilagineux, il se fond et se dissout entièrement dans les eaux ; il n'en reste aucune trace par la suite, quoiqu'il ait réellement existé dans leur intérieur. Si les membranes sont expulsées aussitôt après la mort du fœtus, elles forment une poche ovoïde, transparente, au centre de laquelle on trouve un peu d'eau, sans aucune apparence de masse charnue : ce sont des observations de cette espèce qui ont donné lieu à l'opinion de quelques auteurs, qui prétendent qu'il se détache quelquefois de l'ovaire, au moment du coït, des œufs non fécondés qui descendent dans l'utérus, et qui s'y nourrissent pendant quelque temps : on a aussi pris souvent pour de vrais

œufs inféconds de simples hydatides. On trouve sur un point des membranes des filamens blanchâtres, que *Dionis*, *Puzos* ont regardé, avec raison, comme des indices du fœtus qui avoit été détruit : ils se font remarquer dans le lieu où le cordon ombilical avoit pris ses adhérences.

Mais si les membranes conservent encore quelque temps leurs adhérences après la destruction du fœtus, le placenta se forme, se développe avec d'autant plus de rapidité, que les sécondines continuent de recevoir la nourriture destinée au fœtus; les membranes en sont recouvertes, et le corps, lorsqu'il vient à être chassé, ne présente plus aucune transparence, comme dans le cas précédent; il offre une apparence comme charnue, dans laquelle on reconnoît distinctement la consistance du placenta. Plusieurs accoucheurs, en employant une comparaison grossière, lui ont attribué la forme d'un gésier de volaille : ce corps prend alors le nom de faux germe.

J'ai constamment vérifié, comme l'ont avancé Dionis et Puzos, que l'on trouve au centre de ce corps charnu, qui porte le nom de faux germe, une cavité revêtue d'une membrane lisse.

On pense, avec assez de probabilité, que les faux germes se rencontrent plus souvent chez de jeunes époux nouvellement mariés, ou dans un âge plus avancé : dans le premier cas, la fréquence de l'approche conjugale peut détruire l'embryon qui s'étoit formé; dans le second, la matrice étant moins propre à l'exécution des phénomènes qui concourent à la génération et à la conception, est plus susceptible d'éprouver l'action de diverses causes qui peuvent faire périr le fœtus, comme hémorragie utérine, pléthore, chutes, passions immodérées.

On ne peut soupçonner par aucun signe la présence d'un faux germe pendant tout le temps que la femme le porte; il est expulsé entre six semaines et trois mois, c'est-à-dire, avant que l'on soit assuré que la femme a conçu. Il est vrai,

comme l'a observé Puzos, que les femmes qui ont un faux germe sont sujettes à des pertes irrégulières; mais ce signe ne fournit qu'une foible présomption : si ces pertes irrégulières supposent quelquefois que l'enfant est mort, et doivent être considérées comme un indice des efforts que fait la nature pour expulser ses dépendances, qui, pendant leur séjour, ont formé une masse charnue, on les voit cependant se manifester dans les commencemens d'une grossesse qui parvient heureusement à terme. Le défaut de développement de l'utérus, qui, à trois mois, ne dépasseroit pas le rebord du détroit supérieur, est un sigue également équivoque : l'accroissement considérable du placenta supplée en partie au fœtus.

Si les causes qui font périr l'embryon agissent à une époque plus reculée de la gestation, et que lorsque le fœtus perdra la vie, il soit trop formé pour se dissoudre entièrement, on en trouvera des vestiges dans l'intérieur des membranes, lorsque la matrice les chassera. Lorsqu'on trouve un embryon plus ou moins développé, le corps expulsé est désigné sous le nom de germe avorté.

La môle a toujours commencé par un faux germe. Si les sécondines restent dans la matrice au delà du troisième mois, lorsque le fœtus, qui a perdu la vie de bonne heure, s'est entièrement dissous, le placenta prend un accroissement plus ou moins considérable, suivant la durée du temps qui s'écoule jusqu'à son expulsion. Le corps qui en résulte, dont la forme est irrégulière, d'apparence charnue, porte le nom de môle : son volume varie suivant qu'elle séjourne plus ou moins long-temps dans la matrice. Quelques femmes rendent ces sortes de masses du sixième au septième mois, tandis que d'autres les portent dix ou douze mois, et même pendant plusieurs années.

Quelques auteurs dérivent l'origine de cette dénomination de môle, du mot persan *molin*, qui veut dire génération de chair, et que les médecins Persans ont appliqué à

cette masse que l'on trouve dans la matrice ; d'autres préfèrent tirer son étymologie du mot latin *moles*, fardeau. On ne s'est pas toujours entendu sur les idées que l'on devoit attacher au mot môle. Il règne parmi les auteurs anciens la plus grande obscurité sur cette végétation : les contes les plus ridicules ont été répandus par les sages-femmes crédules et ignorantes, qui ont donné ces végétations pour des conceptions miraculeuses ou pour des maléfices ; il n'y a point de fables qu'elles n'aient fait sur les môles : pour en donner une idée, je crois ne pouvoir mieux faire que de transcrire ici le passage suivant, tiré de la Médecine légale de M. *Mahon*.

« Les commères disent, que non-seulement elles prennent les formes de certains animaux, mais encore qu'elles marchent, qu'elles courent, qu'elles volent, qu'elles cherchent où se cacher, même à rentrer dans la matrice de laquelle elles sont sorties ; que si on n'y mettoit obstacle, elles feroient périr les accouchées, etc. N'a-t-on pas vu souvent, lorsque la sage-femme avoit l'air d'annoncer l'existence d'un pareil monstre, toutes les graves assistantes s'enfuir précipitamment, dans la crainte qu'elles avoient qu'il n'entreprît d'élire son domicile chez quelques-unes d'elles. »

Quelque bizarres et ridicules que soient les idées que les auteurs anciens se sont formées des môles et des faux germes, dont quelques-uns n'ont pas craint de les regarder comme le fruit d'une conception monstrueuse, il est évident qu'ils sont, dans le principe, de même nature que les grossesses qui parviennent heureusement à terme.

Il est souvent arrivé, que non-seulement des gardes-malades, des sages-femmes, mais même des médecins, ont pris pour des môles ou des faux germes, des concrétions formées par le sang menstruel ou par celui des lochies, qui est retenu dans l'utérus, s'y coagule et prend une apparence charnue. *Pasta* a même osé avancer que les môles dépen-

doient toujours de cette concrétion du sang. Je croirois volontiers, avec Pasta, que la plupart des substances que l'on a donné pour des môles, étoient uniquement des concrétions sanguines ou des polypes de la matrice. Il paroît, en effet, que plus d'une fois des polypes utérins sphériques et volumineux ont été pris pour des môles; ce qui a probablement engagé quelques écrivains, qui avoient commis cette méprise, à distinguer deux espèces de môles, l'une qu'ils appelloient *mola generationis*, et l'autre *mola nutritionis*.

Mais aussi il est incontestable que, dans quelques circonstances, elles doivent être considérées comme le fruit d'une bonne conception, qui a dégénéré par la suite : c'est ce qu'indique leur apparence parenchymateuse, ressemblante à celle du placenta, la cavité que l'on trouve dans leur intérieur, laquelle est revêtue de membranes lisses, au centre desquelles se rencontre quelquefois une petite quantité d'eau; on peut cependant ne pas rencontrer de fluide, parce qu'une cause quelconque ayant produit la rupture de la poche, il s'est écoulé avant l'expulsion de la môle : le plus souvent on aperçoit encore des traces de cette cavité; elle peut cependant s'oblitérer, si le fluide s'écoule au moment où le fœtus perd la vie, et que les sécondines tardent long-temps à être expulsées; le placenta qui continue de croître, oblitère la cavité qui est peu spacieuse, en se pelotonnant sur lui-même. Dans les cas où l'on n'a point trouvé de cavité, il est très-probable que l'on a fréquemment pris des concrétions sanguines pour de vraies môles, dépendantes de l'accroissement extraordinaire du placenta après la destruction du fœtus.

Il n'est aucun des phénomènes que présentent les môles, dont on ne puisse donner une explication naturelle, en admettant que le placenta conserve encore quelque temps ses adhérences avec la matrice, avant d'être expulsé, lorsque l'embryon vient à périr dans les commencemens de

la

la gestation. L'on conçoit qu'il doit acquérir des dimensions plus considérables que le placenta ordinaire, puisqu'une quantité plus grande de fluides sert à l'accroissement de cette masse spongieuse; outre la portion de sang qu'il auroit reçu, si le fœtus eût encore été vivant, il consomme de plus celle qui auroit été employée à nourrir le fœtus et à fournir à son développement.

Si l'on ne trouve jamais de débris de fœtus dans les môles, c'est que le placenta ne conserve ses adhérences, et ne continue de croître et de végéter à la surface de la matrice par les fluides qu'il en reçoit, qu'autant que l'embryon perd la vie à une époque où il consommoit très-peu de fluides, et où il étoit encore susceptible de subir une fonte totale. Lorsque le fœtus est encore peu développé, sa mort n'occasionne aucun engorgement du placenta qui puisse solliciter son décollement; au contraire, si la grossesse est plus avancée, et que le fœtus consomme déjà beaucoup de sang lorsqu'il vient à perdre la vie, le placenta ne tarde pas à se décoller, parce qu'il se trouve alors surchargé de toute la quantité de l'humeur qui s'y rendoit pour servir au développement de l'enfant.

On ne doit pas apercevoir dans les môles la forme et l'organisation du placenta ordinaire, quoiqu'il soit leur origine, parce qu'il n'y existe plus de circulation régulière. Le plexus d'artères et de veines qui recouvre la face interne ou fœtale du placenta, ne doit pas se découvrir dans les môles, parce qu'il étoit à peine visible lorsque le fœtus a été détruit. Les môles sont toujours gorgées de sang; les femmes qui les portent sont sujettes à des pertes irrégulières. On trouve la raison de la surabondance du sang qui séjourne à la surface de ces masses inorganisées, comme dans une éponge, en ce que les artères utérines y versent tout le sang nécessaire au développement du fœtus et du placenta, tandis que les veines, qui ne sont destinées qu'à reprendre le résidu, ne peuvent le pomper en aussi grande

abondance qu'il y est versé par les artères : quelquefois cependant, lorsque les femmes rendent les môles, elles sont comme desséchées, et il est impossible d'en exprimer quelques gouttes de sang, comme M. Baudelocque en a été témoin plusieurs fois; dans ces cas, leur sortie a toujours été précédée de pertes plus ou moins considérables, qui ont exprimé le sang de leur tissu.

Il n'est pas jusqu'aux figures bizarres qu'ont paru présenter quelquefois les môles, dont on ne puisse donner une solution satisfaisante, en considérant que le placenta, qui s'est accru après la destruction de l'embryon, pouvoit être composé de lobes séparés les uns des autres; en sorte qu'on les auroit presque pris pour autant de placenta, ou qu'il existoit réellement plusieurs placenta, avec ou sans adhérence, parce que la grossesse qui a été troublée, étoit une grossesse composée de deux, de trois, de quatre, etc., enfans : de là on conçoit la possibilité de rencontrer plusieurs môles entièrement séparées les unes des autres, ou qui seroient réunies par quelques points : de là dérive naturellement l'explication des môles qui ont accompagné la grossesse; c'étoit, dans l'origine, une grossesse formée de deux enfans, dont les sécondines étoient entièrement distinctes : l'un des enfans a été détruit dans les premiers temps de la conception par une cause accidentelle, et son placenta, qui conservoit encore ses adhérences avec la matrice, aura séjourné dans ce viscère.

Souvent, dans ce cas, un accoucheur instruit, au lieu d'une vraie môle, n'auroit vu qu'un caillot de sang, dont la partie colorante avoit été exprimée. Les môles, que l'on dit avoir été rendues plusieurs jours après l'accouchement, ne sont évidemment que des concrétions sanguines. J'ai vu une femme rendre, le neuvième jour de ses couches, un caillot de sang aussi gros que les deux poings, que la garde et l'accouchée n'avoient pas manqué de prendre pour une môle.

Les môles formées de petites vésicules remplies d'eau, qui paroissent tenir à une même tige, doivent être considérées comme une grossesse ordinaire, qui s'est trouvée compliquée d'hydatides, qu'un état de maladie peut développer dans le placenta, qui a conservé ses adhérences après la fonte du fœtus, comme dans toutes les autres parties du corps. On a vu des hydatides accompagner la sortie du fœtus, ou être confondues avec la masse parenchymateuse du placenta; car si quelquefois les hydatides sont détachées, roulantes, d'autres fois elles tiennent ensemble par un pédoncule. Lorsque les petits corps sphériques qui constituent les hydatides, sont attachés à une tige commune par des pédicules plus ou moins longs, ils simulent assez bien une grappe de raisin, pour en avoir imposé au vulgaire. Des hydatides qui adhéreroient entre elles en forme de grappe, peuvent, sans qu'il y ait eu de conception qui ait dégénéré, en imposer aux personnes peu instruites, pour des môles ou d'autres corps extraordinaires, qu'elles regardent comme le produit de quelques désirs non satisfaits, dont les femmes auroient été tourmentées dans les premiers temps de la grossesse.

Rien n'est si difficile que de reconnoître qu'une fausse grossesse est occasionnée par une môle : sa présence n'est caractérisée par aucun signe positif. Les symptômes dont Roderic à Castro, Mauriceau, font mention, sont des signes ou communs à toutes les grossesses, ou si incertains, qu'ils ne peuvent pas fournir une preuve positive de l'existence de ce corps. Les femmes qui portent une môle, disent-ils, ne sentent pas remuer, et si elles se couchent d'un côté, la tumeur s'y porte, en faisant éprouver un sentiment semblable à celui que causeroit une boule pesante en tombant; si la femme est debout, le ventre est pendant et la tumeur porte sur ses cuisses. Dans le cas de môle, les femmes, dit-on, sont beaucoup plus incommodées, et les accidens vont en augmentant jusqu'à la fin de la grossesse; les seins qui s'étoient d'abord gonflés, ne tardent pas à s'affaisser par

la suite ; l'humeur qui suinte par le mamelon est plus séreuse. Suivant Lamotte, le ventre augmente dans les commencemens d'une fausse grossesse produite par une môle, tandis que dans la vraie grossesse il s'aplatit pendant les deux premiers mois. Suivant *Puzos*, si on palpe le ventre d'une femme qui porte une môle, on ne sent pas d'inégalités. Tous ces signes, pris séparément, sont très-équivoques. La réunion de plusieurs de ces symptômes peut donner des probabilités plus ou moins fondées sur l'état de la femme, mais jamais une certitude. Il est toujours impossible de distinguer la présence, dans la matrice, d'une môle qui compliqueroit une vraie grossesse.

Le défaut de mouvement, qui est un des symptômes les plus frappans, étant commun à toutes les espèces de fausses grossesses, ne peut pas indiquer certainement la présence d'une môle. On a vu des femmes ne pas s'apercevoir des mouvemens de l'enfant pendant tout le cours de la grossesse, quoiqu'il fût vigoureux en venant au monde. Des femmes qui portoient des môles, ont quelquefois éprouvé des mouvemens spasmodiques dans les intestins, qu'elles ont pris pour ceux d'un fœtus. Lorsque l'enfant est mort, lorsqu'il est seulement foible dans une vraie grossesse, la matrice se porte d'un côté à l'autre, avec un sentiment de douleur, suivant l'attitude que prend la femme, comme elle le fait dans le cas de môle. La persévérance de cette décidence du ventre peut exciter des doutes, mais elle ne prouve pas certainement qu'il n'y a point d'enfans, et encore moins que le corps qui distend la matrice, est une môle. Des femmes qui portoient des enfans vivans, mais foibles, ont ressenti jusqu'au moment de l'accouchement, qui n'a eu lieu qu'au terme de neuf mois, cette sensation douloureuse d'un corps étranger qui leur tomboit sur les côtés.

On peut citer beaucoup d'exemples de femmes qui ont été plus incommodées dans une vraie grossesse, que d'autres ne le sont par des môles ; des pertes irrégulières sont quel-

quefois les seuls accidens qu'elles éprouvent. La femme qui porte une môle ne court pas plus de danger de perdre la vie, que dans une bonne grossesse. Les auteurs qui disent, avec Avicennes, que les femmes qui portent des môles périssent si elles les gardent pendant plusieurs années, ont pris pour des môles, des excroissances de chair carcinomateuses, qui surviennent quelquefois à la surface interne de la matrice, ou des polypes. Lorsque le col ne s'entr'ouvre pas, on a vu des femmes succomber aux hémorragies produites par la présence de polypes dans la matrice. Le ventre n'est pas, pour l'ordinaire, plus pendant dans le cas de môle que dans la vraie grossesse. Quelle que soit la substance distincte d'un enfant, qui distend la matrice, la tumeur n'offre pas d'inégalités : ce signe est commun à toutes les espèces de fausses grossesses, et par conséquent équivoque. L'affaissement des mamelles se rencontre quelquefois dans une vraie grossesse, lorsque les femmes sont languissantes; on voit aussi des femmes enceintes fournir, avant l'accouchement, au lieu de lait, une humeur plus séreuse et comme aqueuse.

Dès que l'on n'a que des indices, et non des signes certains sur l'existence d'une môle dans l'utérus, il résulte que, dans l'incertitude où l'on est d'une grossesse vraie ou apparente, les médecins consultés par les magistrats, après avoir énoncé leurs doutes, doivent terminer leurs rapports en demandant, quelle que soit leur présomption sur l'existence d'une môle, que l'exécution de la sentence soit différée plusieurs mois après le terme ordinaire de l'accouchement, crainte de rencontrer un enfant dont la naissance seroit retardée.

Roderic à Castro, Mauriceau, Puzos, etc., ont conseillé, dès qu'on a reconnu avec certitude l'existence d'une môle, de procurer la sortie de ce corps étranger, qui, par son séjour, peut occasionner des accidens. On ne peut jamais acquérir cette connoissance; en sorte que la prudence dicteroit à celui qui croiroit qu'il est utile d'en provoquer la

sortie, d'attendre la fin du dixième mois, et même au delà, comme le proposent Mercurialis, M. Vigarous, dans la crainte de procurer un avortement, au lieu d'extraire une môle; ou qu'il n'existe en même temps dans la matrice une môle et un fœtus : d'ailleurs, le séjour prolongé des môles ne donne pas lieu aux accidens que les anciens croyoient résulter de leur présence; quelque temps qu'elles séjournent dans la matrice, il faut attendre patiemment que la nature s'efforce de les expulser elle-même.

On est étonné que M. Vigarous conseille encore, une fois que le terme ordinaire de la gestation est expiré, la pratique des anciens, qui cherchoient à procurer la sortie de ce corps étranger, en excitant l'action expultrice de la matrice par des purgatifs drastiques, des lavemens irritans, par les vomitifs, les emménagogues, les sternutatoires, les saignées du pied; pendant ce temps, pour favoriser l'action de ces premiers moyens, et faciliter l'expulsion de la môle, on relâche les parties par des bains de siége et des bains généraux, par des fumigations et des injections émollientes : si ces derniers moyens sont de peu d'utilité pour accélérer l'issue des môles, leur emploi ne peut être suivi d'aucun inconvénient. Il n'en est pas de même des médicamens incendiaires dont M. Vigarous conserve l'usage, et dont la continuité altère toujours la santé des femmes : après leur emploi, qui est toujours si dangereux pour la femme, on ne seroit pas encore sûr d'obtenir la sortie de la môle. On ne peut pas disconvenir que ces remèdes, qui sont les mêmes que l'on emploie pour procurer l'avortement, ne produisent pas toujours leur effet : en sollicitant par l'art les contractions de l'utérus pour chasser ce corps, on expose la femme aux mêmes accidens qui seroient la suite d'un avortement excité par des médicamens analogues; l'intérêt de la femme dicte donc d'attendre le temps où la matrice fera effort pour chasser la môle, lors même que l'on seroit certain de sa présence.

*Fausse grossesse formée par l'hydropisie de matrice.*

M. Baudelocque est un des premiers accoucheurs qui se soit occupé, d'une manière spéciale, du diagnostic de l'hydropisie de matrice : il a inséré dans le Rec. Périod. de la Soc. de Méd. de Paris, un Mémoire, dans lequel il enseigne comment on pourra parvenir à la distinguer, non-seulement de celle de la trompe, ou de l'ovaire, de l'ascite proprement dite, mais encore de la grossesse utérine. L'hydropisie de matrice est avec grossesse ou sans grossesse : la première est la plus fréquente.

*Hydropisie de matrice sans grossesse.*

L'hydropisie de matrice sans grossesse doit se diviser en deux espèces : l'une est formée par un fluide séreux, l'autre par des hydatides ; l'une et l'autre est assez rare : celle formée par un fluide séreux, hors le temps de la grossesse, se rencontre encore moins souvent que l'hydropisie hydatique.

PREMIÈRE ESPÈCE. *Hydropisie sans grossesse, formée par un fluide séreux.*

L'hydropisie utérine formée par un fluide séreux est contestée par plusieurs auteurs; mais elle est rigoureusement prouvée par les exemples de femmes qui se croyoient enceintes, et qui n'ont rendu qu'une très-grande quantité d'eau par la vulve : on a vérifié son existence par l'ouverture des cadavres. La quantité de liquide qui s'accumule dans la cavité de l'utérus est quelquefois énorme ; dans un cas, on a trouvé jusqu'à soixante mesures de liquide, chacune de trois livres.

Il reste seulement incertain quelle est la source de ces épanchemens d'eau que l'on rencontre dans la matrice : le fluide est-il fourni par la membrane interne de l'utérus, ou bien par une poche particulière et accidentelle qui en seroit

l'organe sécréteur ? on a peut-être besoin d'un plus grand nombre d'observations pour prononcer.

L'hydropisie utérine qui auroit son siége dans la cavité de la matrice, qui est un organe revêtu d'une membrane muqueuse, feroit exception à cette règle générale, déduite de l'observation, qui apprend que les hydropisies ne se rencontrent qu'à la surface interne des membranes séreuses; c'est ce qui a porté quelques modernes à admettre, dans ce cas, un kiste particulier, et formé accidentellement, qu'ils regardent comme l'organe sécréteur du liquide : cette opinion me paroît la plus probable. Dans les cas même où l'on n'a point trouvé de débris de membranes dans le liquide, on ne peut pas en conclure avec certitude qu'elles n'ont pas existé primitivement : le kiste qui renfermoit les eaux peut s'être rupturé avant la dilatation de l'orifice de la matrice, et se dissoudre à la longue par son séjour dans le liquide.

Il résulteroit de là, que la dénomination d'hydropisie de matrice, que presque tous les médecins ont donné à ces épanchemens d'eau que l'on rencontre dans ce viscère, est peut-être inexacte, en ce qu'elle semble indiquer que leur source est la même que celle des épanchemens que l'on observe dans les cavités tapissées d'une membrane séreuse, qu'elle se fait de la même manière que les autres hydropisies qui ont lieu toutes les fois que l'équilibre est rompu entre l'exhalation et l'absorption. Or, il est extrêmement probable que ces épanchemens ne se font pas de la même manière que ceux qui s'observent dans les cavités abdominales, thorachiques et cérébrales : je veux seulement indiquer par là, que cette collection ne dépend probablement pas d'une rupture d'équilibre entre l'exhalation et l'absorption qui se fait à la surface de la muqueuse utérine; car, en supposant qu'il se développe accidentellement un kiste séreux dans l'intérieur de cet organe, je conviens que l'épanchement s'opère ensuite par des lois analogues à celles qui concourent à la formation de toutes les autres hydropisies.

Ceux qui croient que ces collections aqueuses dont la matrice fournit plusieurs exemples, surtout à l'époque de la cessation des règles, qui paroît souvent en être la cause occasionnelle, ainsi que le pensent *Aëtius, Sennert*, sont dues à une autre source, les ont attribuées à diverses causes, dont les suivantes sont les principales : 1°. au passage d'un fluide séreux de l'abdomen dans la matrice par les trompes utérines : Fernel, Roderic à Castro, MM. Blattin et Jallon ont cru à la possibilité de ce passage ; 2°. à un kiste séreux, formé accidentellement. Les recherches de Bichat sur ces poches accidentelles, m'ont engagé à regarder cette source comme la plus probable : d'ailleurs, on trouve souvent ces fluides renfermés dans des membranes particulières ; 3°. à des hydatides dont le kiste auroit été détruit ; 4°. on a cru que ces collections aqueuses pouvoient devoir leur origine à des faux germes, lorsque la conception vient à dégénérer dans les premiers temps. Si cette cause étoit réelle, l'utérus étant moins propre, durant le temps critique, à l'exécution des divers actes relatifs à la reproduction, ces épanchemens devroient avoir lieu plus fréquemment dans cet âge que dans tout autre, parce que les fonctions de la matrice sont plus souvent dérangées.

Si la grossesse est formée par de l'eau, la matrice peut être aussi développée, aussi pesante, que si elle contenoit un enfant : son orifice peut éprouver les mêmes changemens dans sa longueur et sa consistance que dans une vraie grossesse. Dans l'une et dans l'autre, le développement s'opère par les mêmes lois ; l'une et l'autre est accompagnée de signes si ressemblans, qu'il est arrivé souvent que les femmes et les médecins qui étoient chargés de leur donner des soins, ont cru à l'existence d'une grossesse, jusqu'à ce qu'ils aient été détrompés par l'écoulement du liquide qui formoit l'hydropisie utérine, parce qu'à la tuméfaction du ventre se joignent presque toujours plusieurs des indispositions que l'on regarde comme des symptômes de grossesse. L'incer-

titude des signes qui distinguent l'hydropisie utérine de la grossesse, doit engager, dans une circonstance semblable, le médecin prudent à n'employer, lors même qu'il croiroit reconnoître une hydropisie, aucun remède actif qui pourroit occasionner la sortie de l'enfant avant le terme ordinaire, dans le cas qu'il se fût trompé.

Dans le cas d'hydropisie utérine, hors le temps de la grossesse, on sent à travers le tissu de la matrice une fluctuation plus ou moins manifeste; et quoique le développement de ce viscère soit considérable, on ne peut pas exciter le mouvement de ballottement, qui, à développement égal, seroit très-sensible dans la vraie grossesse. On peut réussir à s'assurer de la fluctuation, en percutant un des côtés de la tumeur, tandis qu'une main est appuyée sur le côté opposé. Pour sentir la fluctuation ou l'ondulation que présente la matrice lorsqu'elle est considérablement développée par un fluide, il est plus avantageux, dit M. Baudelocque, de toucher du côté du vagin, que de palper la tumeur au-dessus de l'abdomen. On conçoit facilement que l'on doit bien mieux juger de la fluctuation au moyen du doigt porté dans le vagin, puisqu'il est immédiatement appliqué sur le corps de la matrice, qui, d'ailleurs, offre moins d'épaisseur dans le voisinage de l'orifice où l'index se trouve placé, que partout ailleurs. On trouve, au contraire, plus d'avantage pour découvrir la fluctuation dans les autres espèces d'hydropisies, comme celle de l'ovaire, l'ascite proprement dite, en palpant méthodiquement la tumeur à travers les enveloppes du bas-ventre. De toutes les hydropisies enkistées, celle de la matrice est celle dont le diagnostic est le moins obscur.

Il est important de s'informer de la marche qu'a suivie le développement de la matrice, quand on n'a pas pu l'observer soi-même dès sa naissance; on voit alors qu'il a offert une irrégularité qui est loin de répondre à la marche invariable du développement qui a lieu dans la grossesse ordi-

naire : il est alors tantôt très-rapide, d'autres fois très-lent. Quand un autre organe est le siége de l'épanchement, la matrice éprouve presque toujours un déplacement ; son corps est souvent porté en bas, ou déjeté sur les côtés du bassin par la tumeur qui presse sur lui.

Plus la grossesse seroit avancée, si elle existoit, moins on risque de se tromper. Dans la vraie grossesse qui a atteint les derniers mois, la fluctuation ne peut pas avoir lieu d'une manière sensible, parce que la quantité d'eau qui entoure l'enfant est alors peu considérable, relativement à la capacité de la matrice : la tumeur que l'on palpe est dure. Dans l'hydropisie utérine, la fluctuation devient, au contraire, de plus en plus évidente, à mesure que la capacité de la matrice augmente : la tumeur que présente l'abdomen est plus molle, plus uniforme.

La femme ne sent pas remuer dans l'hydropisie utérine. J'ai dit que l'on pouvoit observer le même phénomène dans la vraie grossesse : les mamelles sont ordinairement flasques ; l'état de cachexie que l'on observe chez la femme qui seroit hydropique, augmente de jour en jour : il faut peu compter sur ces deux derniers signes. Chez une femme grosse, qui est valétudinaire, quelquefois les mamelles ne se gonflent pas et ne sécrètent pas de lait, pendant que son état cachetique s'accroît journellement.

L'accoucheur ne peut pas confondre l'hydropisie utérine avec l'ascite, l'hydropisie de l'ovaire, s'il porte un doigt dans le vagin, puisque dans ces affections, quoique le ventre soit distendu, quoique l'on sente de la fluctuation, la matrice est dans l'état naturel, si elle n'est pas affectée d'une maladie étrangère à l'hydropisie, tandis qu'elle seroit développée si le fluide avoit son siége dans sa cavité. Il pourroit tomber dans cette méprise si, pour les distinguer, il s'en rapportoit aux apparences que présente la femme qui, dans le cas d'hydropisie ascite, est ordinairement atteinte d'émaciation du corps, d'enflures des jambes ; tandis que

dans celle de la matrice ces signes n'existent pas, à moins qu'elle ne fût portée à un degré extrême, ce qui ne peut avoir lieu qu'autant que le col seroit oblitéré. L'eau, en distendant la matrice, force le col à s'entr'ouvrir avant qu'il se manifeste des symptômes fâcheux, qui ne peuvent dépendre que du volume énorme qu'acquerroit ce viscère. Les seins qui sont flétris dans l'ascite, se gonflent le plus souvent dans l'hydropisie utérine : on doit seulement s'aider de ces signes particuliers pour établir ce diagnostic. On pourroit encore se tromper si, pour les distinguer, on se contentoit d'appliquer une main sur l'abdomen pour reconnoître la fluctuation, et que l'on prononçât que le fluide est renfermé dans l'utérus, si elle est obscure. Un seul fait suffit pour prouver combien ce jugement seroit hasardé : on n'aperçoit point de fluctuation distincte dans une hydropisie ascite formée par des hydatides, ainsi que dans les hydropisies enkistées.

SECONDE ESPÈCE. *Hydropisie de matrice sans grossesse, formée par des hydatides.*

Les hydatides se forment dans la matrice comme dans l'abdomen ; quelquefois elles sont isolées, roulantes, d'autres fois elles sont adhérentes. Ces tumeurs sont nommées, par quelques auteurs, môles vésiculaires. Le diagnostic de cette espèce de fausse grossesse est encore plus incertain, parce que la fluctuation est bien plus obscure, ou peut manquer entièrement. M. Baudelocque observe que quand il est possible de parvenir à la reconnoître, on y réussit encore mieux en portant un doigt sur la portion de sphère que présente ce viscère vers le fond du vagin, qu'en touchant au dehors. Si l'on peut reconnoître que la grossesse est fausse, par l'absence des signes de la vraie, il est peut-être impossible de déterminer la nature des substances qui la forment.

Les signes rationnels qui pourroient indiquer la présence des hydatides dans la matrice, sont fort obscurs, si nous

n'en manquons pas entièrement. Les femmes éprouvent, dans le principe de la formation de ces amas, la plupart des symptômes qui accompagnent une grossesse ordinaire. Suivant M. *Percy*, chirurgien en chef des armées impériales et professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, qui a donné plusieurs fois des secours à des femmes qui portoient des « môles hydatiques, deux symptômes paroissent spé» cialement affectés à cette espèce de gravidité. Il existe une » alternative de petites pertes rouges et aqueuses, qui com» mencent, chez la plupart des femmes, dès le deuxième » mois, et continuent à de plus ou moins longs intervalles, » jusqu'à l'époque de la parturition ; le col reste constam» ment béant, et ne change qu'à peine de forme et de place. » Le terme des môles hydatiques n'est pas plus fixé que celui » des autres môles ; en général elles sont rendues du troi» sième au dixième mois, et rarement au delà. » ( *Mougeot*, Dissertation sur les Hydatides. )

Quelques exemples apprennent que les tumeurs de la matrice, formés par des hydatides, peuvent durer plusieurs années. Chez une femme de quarante ans, dont *Lossius* rapporte l'observation, on trouva, à l'ouverture du cadavre, une môle hydatique du poids de quinze livres : le ventre de la femme étoit tuméfié depuis cinq à six ans.

On n'a de certitude sur la présence des hydatides dans la matrice, qu'autant qu'il s'en échappe quelques-unes pendant les douleurs ; ce qui arrive fréquemment lorsqu'elles sont isolées.

Les hydatides peuvent se rencontrer chez les filles comme chez les femmes ; cependant, quoiqu'elles soient indépendantes du rapprochement des deux sexes, on les rencontre bien plus souvent chez les femmes qui ont eu des enfans, et surtout lorsqu'elles ont atteint l'âge critique. On pourroit, dit M. Mougeot, citer vingt exemples d'une môle hydatique chez une femme mariée, pour un seul chez une femme célibataire.

Depuis Hartman, Tison, auteurs Anglais, qui sont les premiers observateurs des vers à corps vésiculeux, appelés hydatides, presque tous les naturalistes, Pallas, Linné, Muller, Bloch, Fischer, Goëze, etc., attribuent les vésicules transparentes que l'on trouve dans les hydropisies, à un animalcule.

Tous ces auteurs, en se déclarant pour l'animalité des hydatides, ne faisoient que la soupçonner, parce qu'aucun ne les avoit encore rencontrées vivantes; mais il n'est plus permis de douter de leur vitalité, depuis que M. *Percy* les a trouvé vivantes, chez une femme qui accouchoit d'une môle vésiculaire, et depuis qu'il a fait part de ses recherches à l'Académie de Chirurgie; M. Percy a pu les conserver plusieurs jours vivantes, en les tenant dans des linges mouillés, placés dans un lieu chaud.

Werner admet une double source, parce qu'il est des hydatides où l'on n'aperçoit pas de vers. Je pense, avec Pallas, que le ver a d'abord existé, mais qu'il a été détruit par la suite. S'il s'est élevé tant d'objections contre l'animalité des hydatides, c'est qu'elles se détruisent à la longue, se décomposent, et qu'il devient impossible de s'assurer alors de leur organisation primitive.

### *Hydropisie de matrice avec grossesse.*

Cette fausse grossesse est aussi de deux espèces : ou elle est formée par un fluide séreux, ou par des hydatides.

#### Première espèce. *Hydropisie de matrice avec grossesse, formée par un fluide séreux.*

Le fluide qui forme cette hydropisie, peut être contenu dans la cavité de l'amnios, ou s'accumuler hors de cette membrane. La complication de la grossesse, par une trop grande quantité d'eau dans la cavité de l'amnios, est généralement admise, et très-fréquente. Plusieurs révoquent

en doute celle où le liquide seroit hors de la cavité de l'amnios : outre que la matrice, qui est un organe revêtu d'une membrane muqueuse, ne leur paroît pas propre à donner lieu à ces collections aqueuses, qui ont leur siége à la surface interne des membranes séreuses, ils ne conçoivent pas comment le fœtus pourroit continuer à recevoir la nourriture. Si l'épanchement occupoit la totalité de la surface interne de la matrice, cette crainte seroit fondée; mais la collection n'ayant lieu que dans une portion de son étendue, ne détruit pas la communication qui existoit, au moyen du placenta, entre la mère et l'enfant.

S'il peut rester des doutes sur la source de ce liquide, l'existence de cette complication me paroît prouvée par les observations de Mauriceau, de Fabrice de Hilden, qui rapportent des exemples de femmes qui ont rendu des eaux à diverses reprises pendant le cours de la grossesse, quoique l'accouchement n'ait eu lieu qu'au terme ordinaire. On ne peut pas admettre que ces eaux étoient contenues entre le chorion et l'amnios, lorsque le liquide s'est écoulé à diverses reprises : cette poche accidentelle n'est pas susceptible de se réunir, lorsqu'elle a été divisée.

Le diagnostic de cette espèce de complication est difficile à établir. Les enfans des femmes hydropiques sont ordinairement foibles; leurs mouvemens sont, le plus souvent, insensibles à la femme, bien au delà du quatrième mois. Dans une hydropisie considérable de la matrice, quel que soit le siége du liquide, l'enfant ne peut pas manifester sa présence dans ce viscère, parce que lorsqu'il se meut ou qu'on lui imprime un mouvement, il ne peut pas venir frapper ses parois avec assez de force pour que la femme ou le doigt de l'accoucheur éprouvent le sentiment de cette percussion. Dans des circonstances plus favorables pour le diagnostic, les enfans se sont développés aussi parfaitement que si cette complication n'eut pas existé, et ont annoncé leur présence par des mouvemens assez sensibles pour ne lais-

ser aucun doute sur la réunion d'une grossesse et d'une hydropisie.

Dans cette complication, les enfans naissent, pour l'ordinaire, avant terme, et ils ont perdu la vie avant de naître. Les signes de cette complication sont une fluctuation très-manifeste, jointe à un mouvement de ballottement.

La nature se suffit le plus souvent à elle-même : la distension qu'éprouve la matrice, réveille sa force contractile, et force le col à s'entr'ouvrir de manière à permettre l'issue du liquide, s'il est hors des membranes. On doit attendre patiemment l'instant où le travail se déclare : il est toujours plus lent, parce que la matrice a perdu de sa force contractile. Je prouverai par la suite que l'on doit, dans ce cas, ouvrir prématurément la poche des eaux pour prévenir des accidens.

SECONDE ESPÈCE. *Hydropisie avec grossesse formée par des hydatides.*

Plusieurs exemples apprennent que les hydatides peuvent compliquer la grossesse ; elles rendent le mouvement de ballottement plus obscur, en même temps qu'il n'existe point de fluctuation. Je crois qu'il est impossible d'établir, pendant le cours de la grossesse, l'existence de cette complication.

*Fausse grossesse formée par l'hydropisie enkistée de l'ovaire.*

En traitant de cette indisposition, j'ai enseigné comment on peut la distinguer de la grossesse.

*Fausse grossesse formée par de l'air qui distend la matrice.*

Si la matrice n'est distendue que par de l'air, la femme s'aperçoit à peine du poids de ce viscère, quoique son volume

lume soit considérable. Dans la tympanite, le ventre résonne comme un tambour quand on le frappe, ou comme s'il y avoit un emphysème. Malgré ces dissemblances qui paroissent assez tranchées, il est cependant arrivé que des femmes qui n'avoient qu'une tympanite de la matrice, ont été trompées par la tuméfaction du ventre, qui simuloit assez bien la vraie grossesse, pour qu'elles se soient crues enceintes, quoique la matrice ne contînt que des vents, qu'elles ont rendu au bout d'un certain temps.

Cette collection de vents suppose toujours un état de débilité de la matrice, qui lui permet de prêter et de se dilater lorsque ces gaz viennent à se raréfier. Cet amas de fluides gazeux vient-il du dehors, ou bien les gaz se dégagent-ils dans la cavité de l'utérus ? Si ces gaz peuvent quelquefois venir du dehors, lorsque le col reste béant à la suite d'un accouchement, je pense que le plus souvent ils se forment dans la cavité de l'utérus par la décomposition des humeurs dont il est abreuvé, comme on voit pendant l'acte de la digestion des substances gazeuses se dégager des alimens, s'amasser dans l'estomac et le canal intestinal, et les distendre au point d'occasionner de violentes coliques.

Dans quelques cas, les gaz qui s'amassent dans l'utérus ne sont pas en assez grande quantité pour produire une tympanite ; l'orifice s'entr'ouvrant facilement, les femmes les rendent de temps en temps, et en s'échappant ils rendent un bruit assez semblable à celui des flatuosités qui sortent par l'anus. J'ai vu quelques femmes y être sujettes à la suite des couches : les femmes n'en éprouvent aucune incommodité, à l'exception de ce bruit extraordinaire, qui est involontaire et si déplaisant pour elles lorsqu'elles sont en compagnie.

Cette affection est purement locale, et paroît dépendre de la débilité de la matrice ; on doit conseiller les frictions sèches sur la région qu'occupe cet organe, les injections et

les fumigations aromatiques, et autres moyens qui, appliqués immédiatement sur l'organe, ont la propriété de l'exciter.

### *Fausse grossesse formée par du sang.*

Diverses causes peuvent donner lieu à l'accumulation du sang dans l'utérus : elles méritent d'autant plus d'attention, qu'elles font varier les indications curatives. Chez de jeunes filles, la rétention du sang menstruel qui distend la matrice, peut dépendre de l'imperforation de la membrane hymen. La même congestion peut se rencontrer même chez une femme qui auroit eu des enfans, si une cause produisoit par la suite l'obturation, soit du vagin, soit du col de la matrice. L'examen de la femme dissiperoit promptement les soupçons que la tuméfaction du ventre auroit fait naître sur sa sagesse. La présence de l'hymen qui seroit imperforé, ou l'obturation du vagin, indiqueroient que le sang des règles accumulé à chaque menstruation, produit les accidens qui en imposent pour une grossesse.

A l'époque de la cessation des règles, il se fait assez souvent dans la matrice des collections de sang : l'ouverture des cadavres en fournit plusieurs exemples. La nature de cette tumeur est difficile à reconnoître : c'est avec raison que Van-Swiéten assure que les praticiens les plus expérimentés peuvent se tromper dans le diagnostic de cette maladie. La matrice, en sortant de la cavité du bassin, forme dans la région hypogastrique une tumeur molle et insensible, qui simule la plupart des phénomènes de la grossesse. La matrice paroît, dans ces amas de sang, se développer avec plus de rapidité que dans la grossesse ordinaire : on n'observe point de fluctuation, parce que le sang ne tarde pas à se coaguler. La matrice, après avoir cédé pendant quelque temps à l'action du sang qui la distendoit, se contracte, et se délivre spontanément des caillots qu'elle renfermoit. On a cependant vu cet organe n'être pas

sollicité par l'action du sang, perdre sa force contractile à mesure que ces épanchemens augmentoient, et la femme succomber sans que le sang parût au dehors.

Lorsqu'à la suite d'un accouchement laborieux, le col contracte des adhérences avec les parois du vagin, il peut s'amasser dans la matrice assez de sang pour qu'elle remplisse l'excavation, et qu'elle s'élève au-dessus du pubis, de manière à distendre l'abdomen, comme s'il existoit une grossesse parvenue au dernier terme, comme on le voit dans l'observation communiquée par M. Gautier, chirurgien de Paris : le même phénomène peut s'observer dans le cas d'oblitération naturelle, ou accidentelle du col, lorsqu'il est squirreux.

Cette tumeur de la matrice, produite par du sang, peut facilement en imposer, dans les premiers temps, pour une grossesse ; l'absence du col, dans le cas où il a contracté des adhérences, a été considérée par quelques praticiens comme un signe pathognomonique que la tumeur est formée par l'accumulation du sang : le même phénomène peut s'observer dans la grossesse ordinaire. Je ferai connoître plusieurs exemples qui apprennent que, quelquefois on n'a point trouvé d'orifice au moment du travail : on peut distinguer cette tumeur du développement produit par la grossesse, par l'accroissement régulier des accidens chaque mois, par l'augmentation rapide du volume de la matrice à chaque époque menstruelle, tandis qu'il reste stationnaire dans l'intervalle.

Au bout d'un temps plus ou moins long, suivant la quantité de sang qui s'échappe à chaque période menstruelle, la matrice est irritée, et fait effort pour expulser ce corps étranger ; le col ne pouvant pas s'entr'ouvrir, le corps de l'utérus est poussé jusqu'à la vulve, et la femme se plaint de ressentir des douleurs analogues à celles du travail de l'enfantement, et qui la sollicitent à pousser en bas. La femme périroit nécessairement, si l'on ne venoit, dans ce cas, à

son secours, en pratiquant une opération extrême, qui est la seule ressource que puisse offrir l'art.

Pour pratiquer cette opération, que je propose d'appeler hystéro-tomie, on doit faire coucher la malade sur le bord de son lit, les pieds appuyés sur deux chaises, les jambes écartées ; on sépare ensuite les grandes lèvres au moyen du *speculum uteri*, ou bien avec le pouce et le doigt médius de la main gauche : le doigt indicateur de cette main sert à diriger un bistouri, garni d'une bandelette de linge, pour ne pas blesser les parties environnantes.

Après avoir donné à la femme une situation convenable, on doit inciser la tumeur arrondie, qui fait saillie dans le vagin, dans une étendue de deux doigts, et dans une direction de droite à gauche, pour éviter d'inciser la vessie et le rectum. C'est ainsi que s'est comporté M. Gautier, chirurgien de Paris. On peut lire les détails de cette observation intéressante, dans le journal de MM. Corvisart, Leroux et Boyer. M. Osiander, professeur à Goëttingue, a aussi fait cette opération, avec succès, sur une femme dont les menstrues avoient été retenues dans la matrice pendant cinq années consécutives.

Quand on a été forcé de diviser le corps de l'utérus, parce qu'il n'existoit point d'orifice qui pût permettre l'issue du sang, ou parce qu'il étoit complétement oblitéré, on doit avoir l'attention d'entretenir l'ouverture au moyen d'injections que l'on porte dans sa cavité, afin que les règles puissent trouver une issue lors de leur apparition.

L'expression d'hystérotomie, dérivée du grec, qui signifie incision de l'utérus, qui est l'organe que l'on divise dans cette opération, me paroît devoir être substituée à celle d'opération césarienne vaginale ; ce terme n'est applicable qu'au cas seul où, à raison de la mauvaise conformation du col, on doit inciser tantôt l'orifice, tantôt le corps de la matrice, quoique plusieurs auteurs l'emploient aujourd'hui en remplacement du mot opération césarienne. Comme, dans

ce dernier cas, il faut inciser l'abdomen et la matrice, l'opération devenant plus compliquée, on doit adopter une expression qui désigne la double incision que l'on pratique: telle est celle de gastro-hystéro-tomie.

*Fausse grossesse formée par un polype.*

Un polype qui a jeté de profondes racines dans le fond de l'utérus, peut facilement en imposer pour un commencement de grossesse. Si la femme éprouve quelques incommodités dans les commencemens de sa formation, elles ont assez de ressemblance avec celles que produit la grosesse, pour que plusieurs femmes, qui portoient un polype, se soient crues grosses. Le polype, dans les commencemens, produit les mêmes déplacemens, les mêmes changemens dans la contexture de l'utérus, qu'une grossesse commençante; il entraîne d'abord la matrice, qui est plus basse: mais le polype, en croissant, écarte les parois de cet organe, et son corps et son fond s'élèvent au-dessus du pubis, comme on le voit, à mesure que la grossesse avance. La seule différence qui existe, est que, dans le cas de polype, le développement est plus lent que dans la grossesse. Le polype, après s'être développé, reste quelquefois stationnaire, ne cause plus d'incommodité; la femme s'y habitue avec le temps. Lorsque le col offre beaucoup de résistance, le polype est retenu dans l'intérieur: le doigt porté dans le vagin, ne peut pas le faire reconnoître, parce que le col n'est pas entr'ouvert. Assez souvent la femme est sujette à des pertes irrégulières, d'abord légères, mais qui deviennent, par la suite, très-abondantes; elles peuvent faire périr la femme, sans que le col s'entr'ouvre.

Plusieurs auteurs assurent avoir observé, que lorsqu'il existe un polype dans la matrice, le travail périodique est accompagné de plus de malaise, d'anxiété, de douleurs lombaires et utérines: les femmes se plaignent rarement de

ces premiers accidens ; et quand elles consulteroient, on ne pourroit pas reconnoître qu'ils tiennent à la présence d'un polype, parce que tous ces symptômes peuvent être produits par d'autres circonstances. S'ils déterminent le praticien à porter le doigt dans le vagin, la diagnostic que l'on porteroit sur la nature du corps qui distend la matrice, ne peut devenir plus précis, qu'autant que le col seroit entr'ouvert. Lorsque le polype a acquis un certain volume, les règles deviennent irrégulières, plus abondantes, chaque époque est plus rapprochée ; les douleurs lombaires et utérines deviennent plus fatigantes : quoique tous ces dérangemens accompagnent constamment le développement d'un polype, ils ne peuvent cependant pas servir à prouver son existence, parce qu'on les rencontre également dans beaucoup d'autres maladies.

Le travail propre à opérer l'expulsion des diverses substances qui forment la fausse grossesse, se fait par un mécanisme absolument semblable à celui de l'accouchement ordinaire : le plus souvent la matrice se délivre spontanément de ces corps étrangers, et à moins qu'il ne survienne des accidens, la prudence dicte de tout lui confier. La durée et l'intensité des efforts est moins considérable, lorsque la matrice ne contient que de l'eau, de l'air ou du sang ; la plus petite dilatation suffit pour que ces fluides puissent s'écouler.

Les secours de l'art ne deviennent nécessaires qu'autant que les efforts de la nature ne suffiroient pas pour entr'ouvrir le col, et qu'il surviendroit des accidens urgens à raison de la distension énorme à laquelle la matrice se trouve portée. La distension de la matrice ne peut devenir assez considérable pour produire des accidens graves et mettre la vie de la femme en danger, qu'autant que son orifice seroit obstrué ou sa dilatation empêchée par des duretés squirreuses : car, dès que la distension de l'utérus est portée au degré de produire des accidens par la compression qu'il exerce sur les viscères du bas-ventre, elle ne tarde pas à forcer le col à s'entr'ouvrir

à raison des contractions qu'elle fait naître. Le cas où il survient des accidens, est le seul qui puisse autoriser à évacuer les eaux en portant un trois-cart ou un pharyngotome dans le col de l'utérus : la difficulté que l'on éprouve à atteindre le col, peut rendre cette dilatation impossible. Dans le cas où les callosités du col se seroient opposées à sa dilatation, on seroit forcé, pour introduire l'instrument, d'user d'une violence qui pourroit avoir des suites fâcheuses. Si, dans ces circonstances, des accidens exigent d'évacuer les eaux, il faut pratiquer une ponction, comme le prescrit Vésale; il seroit plus avantageux de la faire par le vagin qu'à travers l'abdomen; la ponction même pourroit devenir insuffisante, si la matrice étoit distendue par du sang coagulé ou par des hydatides adhérentes.

Si la fausse grossesse est formée par une môle, occasionnée par des hydatides qui adhéreroient entre elles en forme de grappes, ou même par un fluide, mais qui seroit renfermé dans un kyste dont les parois auroient beaucoup de consistance, le travail peut durer aussi long-temps, les douleurs que la femme éprouve être aussi fortes que dans l'accouchement naturel. Ces substances peuvent exiger pour leur sortie, une dilatation de l'orifice aussi considérable que s'il existoit un enfant. Si un kyste s'opposoit à l'écoulement des eaux, on abrégeroit la durée du travail, en divisant cette membrane avec un instrument.

Lorsque la nature cherche à se délivrer d'une môle, le travail est précédé des mêmes symptômes précurseurs que celui de l'enfantement. Lorsqu'une fois la dilatation de l'orifice est considérable, l'accoucheur peut reconnoître par le toucher la présence de ce corps : on rencontre alors une masse charnue qui n'est pas enveloppée de membranes qui contiennent une certaine quantité de liquide, et sur laquelle on ne peut trouver aucune portion osseuse. Tant qu'il ne survient point d'accidens, l'expulsion de la môle doit être confiée aux soins de la nature. Si son volume est considérable, on peut la

saisir avec un crochet pour l'entraîner, lorsqu'elle se présente à l'orifice.

Si le travail est accompagné d'hémorragie, ce qui arrive assez fréquemment, on doit se comporter comme s'il existoit un enfant. Si la dilatation est suffisante pour introduire la main, au moment où il survient une perte considérable, on doit la porter sur-le-champ dans la matrice pour extraire ce corps. Le décollement exécuté, si la môle étoit encore en partie adhérente, on termine l'opération en la pressant de haut en bas, et en la dirigeant vers la vulve. Si la main ne peut pas encore pénétrer, on doit dilater peu à peu l'orifice, comme dans l'accouchement ordinaire, évitant soigneusement d'user d'aucune violence. Si on ne peut pas opérer la dilatation du col sans s'exposer à l'enflammer, à le contondre, ou même à le déchirer, et que la perte soit assez grave pour menacer les jours de la femme, le tampon est la seule ressource qui reste dans ce cas extrême. L'hémorragie qui se déclareroit ou qui persévéreroit après la sortie de la môle, exigeroit les mêmes secours que celle qui s'annonce après la délivrance.

L'expulsion de la môle est suivie, comme l'accouchement ordinaire, d'un écoulement de vidanges qui passe par différens degrés, et de la formation du lait vers les mamelles. L'évacuation des lochies est tout aussi importante qu'après les couches, et l'on doit conduire la femme comme s'il elle avoit eu un accouchement ordinaire.

L'expulsion des hydatides mérite une considération particulière; leur sortie est ordinairement accompagnée d'hémorragie, de syncopes : ces accidens peuvent se prolonger, si la délivrance ne se fait que partiellement; si on se repose entièrement sur la nature, la femme court les plus grands dangers. Pour obvier à la lenteur de la terminaison spontanée, on a cherché à introduire la main dans l'utérus pour entraîner les hydatides : outre que cette introduction seroit difficile et douloureuse, on seroit forcé de l'y porter à plusieurs reprises, parce que les hydatides se séparent facile-

ment ; ce qui fait qu'on ne les entraîne que par lambeaux.

Pour expulser les hydatides, M. *Percy* a conseillé, d'après sa propre expérience, une injection d'oxycrat avec une forte pincée de sel; il met trois onces d'acide acéteux (vinaigre) pour une livre d'eau saturée de muriate de soude. Lorsque M. *Percy* eut recours à cette injection pour la première fois, il ignoroit qu'Aëtius avoit déjà employé, dans le même cas, l'eau de mer animée avec le vinaigre.

Cette injection facilite la sortie des hydatides, en suscitant les contractions de la matrice : il n'est aucun liquide qui les fasse naître avec moins d'inconvéniens ; je l'ai employé avec succès dans les pertes par inertie, qui surviennent après la délivrance ; il paroît encore agir par la propriété anthelmentique qu'il exerce sur les hydatides : il n'est aucun liquide où elles périssent plus promptement, comme M. Percy s'en est assuré. Toutes les fois que les hydatides tardent à sortir, soit parce que la matrice se contracte foiblement, soit parce qu'elles adhèrent trop fortement aux parois de l'utérus, on doit recourir à cette injection.

FIN DU PREMIER VOLUME.

# TABLE
## DES MATIÈRES
### Contenues dans ce Volume.

ÉPITRE DÉDICATOIRE. Page j

PRÉFACE. iij

Introduction. *Des diverses fonctions propres au sexe.* 1

*Des parties de la femme qui ont rapport aux diverses fonctions propres à son sexe.* 6

Article premier. *Du bassin de la femme, considéré relativement à l'accouchement.* 7

§ Ier. *De l'os coxal ou des îles.* 9

*De la région iliaque.* ibid.

*De la région ischiatique.* 13

*De la région du pubis.* 14

§ II. *De l'os sacrum.* 17

§ III. *Du coccix.* 19

Article II. *Du bassin considéré dans son ensemble.* ibid.

Article III. *Des parties molles qui tapissent ou environnent le bassin.* 29

Article IV. *De l'union des os du bassin.* 33

*De la symphyse du pubis.* ibid.

*Des symphyses postérieures du bassin.* 34

Article V. *De l'écartement des os du bassin dans l'accouchement.* 40

Article VI. *Des vices de conformation ou de configuration du bassin, considérés relativement aux obstacles qu'ils apportent à l'accouchement.* 54

Article VII. *Manière de procéder à l'examen du bassin, pour s'assurer s'il est bien ou mal conformé.* Pag. 66
§ II. *Des parties molles de la femme qui servent à la menstruation, à la conception, à la grossesse, à l'accouchement.* 76
Article premier. *Des parties externes qui servent à l'exécution des fonctions sexuelles.* 77
Section première. *État naturel, maladies, vices de conformation de chacune des parties sexuelles externes.* 78
*Des abcès dans les grandes lèvres.* 79
*De la démangeaison des parties externes de la génération.* 80
*Du prolongement des tégumens, désigné vulgairement sous le nom de tablier des femmes Hottentotes.* 82
*Des hermaphrodites ou androgynes.* 83
Section II. *Des questions de médecine légale dont on a cru pouvoir trouver la solution dans l'examen comparatif des parties dont je viens d'exposer l'état naturel.* 92
*De l'impuissance et de la stérilité.* 93
*Des causes d'impuissance chez la femme.* 94
*Des causes de stérilité.* 96
Seconde classe. *Stérilité dépendante de causes ou de maladies générales, ou des dispositions particulières du tempérament.* 100
*De la virginité.* 105
*De la défloration et du viol.* 111
*Du vagin.* 116
*Irrégularités et conformations vicieuses du vagin.* 119
Article II. *Des parties internes qui servent à l'accomplissement des fonctions sexuelles.* 124
Chapitre premier. *De l'utérus, considéré plus spécialement comme organe de la gestation.* 125
*Structure de l'utérus.* 131

*Les changemens éprouvés par le vagin et l'utérus, dans la grossesse et l'accouchement, peuvent-ils établir la certitude d'un accouchement récent?* Page 136
*Examen de la femme présumée récemment accouchée, et accusée de suppression de part.* 138
*Irrégularités que présente l'utérus.* 147
*De la superfétation.* 148
Chap. II. *Des dépendances de la matrice.* 151
*De la génération.* 158
§ III. *Des changemens qu'éprouve la matrice pendant la grossesse.* 167
Article premier. *Changemens dans la figure et le volume de la matrice.* 168
*Changemens dans le volume.* 169
Article II. *Changemens dans l'organisation de la matrice.* 171
*Des naissances retardées.* 174
*Développement de la matrice.* 181
Article III. *Changemens dans la situation de la matrice.* 192
Chapitre premier. *De la descente de matrice.* ibid.
Chap. II. *De la rétro-version et de l'anté-version de la matrice.* 199
Chap. III. *De l'obliquité de la matrice.* 211
De la puberté. 221
*De la menstruation.* 223
Section première. *De la menstruation; son histoire naturelle.* 227
*Mode d'user du mariage.* 256
*De la nympho-manie.* 259
*De l'hystérie.* 270
Section deuxième. *Dérangemens des menstrues.* 290
Article premier. *Des écoulemens qui se font par l'utérus.* 291

Chapitre premier. *De la ménorragie, ou flux immodéré des règles.* Page 291
Première espèce. *Ménorragie active.* 298
Deuxième espèce. *Ménorragie passive.* 306
Troisième espèce. *Ménorragie spasmodique.* 312
Chap. II. *Du catarrhe utérin.* 317
Article II. *De l'aménorrhée.* 338
Chapitre premier. *De la rétention des règles, et de la chlorose.* 341
Chap. II. *De la suppression des règles.* 359
Chap. III. *De la dysménorrhée.* 372
*Conduite que doit tenir le médecin lorsque l'évacuation menstruelle se trouve compliquée avec quelque maladie aiguë.* 374
De la cessation des menstrues. 378
*Phénomènes qui se manifestent pendant la cessation des règles.* ibid.
*Du régime que doivent adopter les femmes à l'époque de la cessation des règles, considéré comme préservatif.* 384
*Maladies générales dépendantes de l'âge critique.* 401
*Affections locales ou propres à l'utérus, et à ses dépendances, qui s'observent à l'époque de la cessation des règles.* 410
*Des hémorragies utérines.* 411
*De la leucorrhée.* 415
*Du squirre, considéré d'une manière générale.* 416
*Du squirre et du cancer des mamelles.* 418
*De la métrite chronique, de l'ulcération, du squirre et du cancer de la matrice.* 437
*Polypes de la matrice et du vagin.* 449
*De l'hydropisie enkistée de l'ovaire.* 461
*Du squirre des ovaires.* 474
De la conception. 476
*Accroissement de l'embryon.* 480

*A quelle époque de la grossesse le fœtus est-il viable?* Page 485

De la grosesse. 491

*Des signes de la grossesse.* 494

*De la grossesse naturelle ou utérine.* 495

*Examen des signes rationnels de la vraie grossesse.* 496

*Insuffisance des signes rationnels pour reconnoître quel est le sexe de l'enfant que porte la femme.* 504

*Des signes sensibles de la grossesse utérine, et du toucher.* 508

*Des grossesses contre nature ou extra-utérines.* 535

*De la grossesse apparente ou fausse grossesse.* 552

*De la fausse grossesse nerveuse.* 554

*De la fausse grossesse formée par un faux germe, une môle.* 556

*Fausse grossesse formée par l'hydropisie de matrice.* 567

*Hydropisie de matrice sans grossesse.* ibid.

Première espèce. *Hydropisie sans grossesse, formée par un fluide séreux.* ibid.

Seconde espèce. *Hydropisie de matrice sans grossesse, formée par des hydatides.* 572

*Hydropisie de matrice avec grossesse.* 574

Première espèce. *Hydropisie de matrice avec grossesse, formée par un fluide séreux.* ibid.

Seconde espèce. *Hydropisie avec grossesse formée par des hydatides.* 576

*Fausse grossesse formée par l'hydropisie enkistée de l'ovaire.* ibid.

*Fausse grossesse formée par de l'air qui distend la matrice.* ibid.

*Fausse grossesse formée par du sang.* 578

*Fausse grossesse formée par un polype.* 581

Fin de la Table du premier Volume.

...rices de l'instinct dans tous...
ous trouverons d'abord que le sens de la vue est plus
endu, plus vif, plus net et plus distinct dans les Oi-
aux en général que dans les quadrupèdes; je dis en
néral, parce qu'il paroît y avoir des exceptions des
seaux qui, comme les hiboux, voient moins qu'au-
n des quadrupèdes; mais c'est un effet particulier
e nous examinerons à part, d'autant que si ces oi-
aux voient mal pendant le jour, ils voient très-bien
ndant la nuit, et que ce n'est que par un excès de
nsibilité dans l'organe, qu'ils cessent de voir à une
ande lumière; cela même vient à l'appui de notre
sertion; car la perfection d'un sens dépend princi-
lement du degré de sa sensibilité; et ce qui prouve
'en effet l'œil est plus parfait dans l'Oiseau, c'est
e la Nature l'a travaillé davantage. Il y a comme
n sait, deux membranes de plus, l'une extérieure
l'autre intérieure, dans les yeux de tous les Oi-
ux, qui ne se trouvent point dans l'homme; la
emière, est placée dans le grand angle de l'œil; c'est
e seconde paupière plus transparente que la pre-
ère dont les mouvemens obéissent également à la
lonté, dont l'usage est de nétoyer et polir la cor-
e, et qui leur sert aussi à tempérer l'excès de la lu-
ère, et ménager par conséquent la grande sensibi-
é de leurs yeux; la seconde est située au fond de
il, et paroît être un épanouissement du nerf op-
ue, qui recevant plus immédiatement les impres-
ns de la lumière, doit dès-lors être plus aisément
anlé, plus sensible qu'il ne l'est dans les autres ani-